



HAL
open science

**Le sanctuaire du Chapeau (Neuville-sur-Sarthe).
Évolution d'un complexe cultuel en territoire cénomane
du II^e siècle av. J.-C. au III^e siècle ap. J.-C.**

Gérard Guillier, Emmanuelle Coffineau, Richard Delage, Valérie Deloze,
Véronique Gallien, Christophe Loiseau, Yvan Maligorne, Fabien Pilon,
Ludovic Schmitt, Laure Simon

► **To cite this version:**

Gérard Guillier, Emmanuelle Coffineau, Richard Delage, Valérie Deloze, Véronique Gallien, et al. (Dir.). Le sanctuaire du Chapeau (Neuville-sur-Sarthe). Évolution d'un complexe cultuel en territoire cénomane du II^e siècle av. J.-C. au III^e siècle ap. J.-C.. Inrap. CNRS Éditions, 304 p., 2020, Recherches archéologiques 19, 978-2-271-13385-4. hal-02927477

HAL Id: hal-02927477

<https://inrap.hal.science/hal-02927477v1>

Submitted on 7 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Le sanctuaire du Chapeau (Neuville-sur-Sarthe)

Évolution d'un complexe cultuel en
territoire cénomane du II^e siècle av. J.-C.
au III^e siècle ap. J.-C.

Sous la direction de Gérard Guillier



RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

19

sous la direction de

Gérard Guillier

Le sanctuaire du Chapeau (Neuville-sur-Sarthe)

Évolution d'un complexe cultuel
en territoire cénomane
du II^e siècle av. J.-C. au III^e siècle ap. J.-C.

INRAP

121, rue d'Alésia – 75014 Paris

CNRS ÉDITIONS

15, rue Malebranche – 75005 Paris

La collection « Recherches archéologiques » publie, à destination de la communauté scientifique, des monographies et des synthèses issues d'opérations d'archéologie préventive menées par l'Institut national de recherches archéologiques préventives. Ces travaux se distinguent par le caractère majeur des sites étudiés, leur aspect novateur, en termes méthodologiques ou scientifiques, ou encore l'ampleur du territoire pris en compte.

Comité éditorial

Marc Bouiron (Inrap), Ivan Ferrareso (Inrap), Catherine Chauveau (Inrap), Thérèsia Duvernay (Inrap), François Fichet de Clairfontaine (ministère de la Culture), Dominique Garcia (Inrap), un représentant de CNRS Éditions.

Comité de lecture

Véronique Abel (Inrap), Reginald Auger (université Laval de Montréal), Marie-Christine Bailly-Maitre (CNRS), Jean-François Berger (CNRS), Geertrui Blancquaert (SRA Champagne-Ardenne), Élise Boucharlat (ministère de la Culture), Françoise Bostyn (Université de Paris I), Jean Bourgeois (université de Gand), Dominique Castex (CNRS), André Delpuech (musée de l'Homme), Matthieu Honegger (université de Neuchâtel), Gilbert Kaenel † (université de Lausanne), Jacques Jaubert (université de Bordeaux), Florence Journot (université de Paris I), Sophie Liegard (département de l'Allier), Foni Le Brun-Ricalens (Musée du Luxembourg), Élisabeth Lorans (université de Rouen), Claude Mordant (université de Bourgogne), Claude Raynaud (CNRS), Gilles Sauron (université de Paris IV), Stéphane Sindonino (Inrap), Marc Talon (ministère de la Culture), Jacques Tarrête, Laurence Tranoy (université de La Rochelle), Boris Valentin (université de Paris I), Christian Verjux (ministère de la Culture), Eugène Warmenbol (université libre de Bruxelles).

Inrap

Dominique Garcia, président exécutif

Daniel Guérin, directeur général délégué

Marc Bouiron, directeur scientifique et technique

Thérèsia Duvernay, directrice du développement culturel et de la communication

Direction éditoriale

Catherine Chauveau, Inrap

Secrétariat d'édition

Marie-Agnès Jassionnesse

Mise au net des figures et mise en page

Virginie Teillet

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie, 20 rue des Grands Augustins, F – 75006 Paris.

© Inrap/CNRS ÉDITIONS, Paris, 2020
ISBN: 978-2-271-13385-4
ISSN: 2118-6472

Sommaire

.....

INTRODUCTION.....	9
Chapitre 1. LE SITE ET SON CONTEXTE.....	13
L'environnement archéologique.....	17
Les sanctuaires des Aulerques Cénomans: localisation et analyse.....	18
Les sanctuaires périurbains.....	19
Les sanctuaires de limites du territoire.....	19
Les sanctuaires de proximité.....	21
Les emplacements recherchés: plaines et vallées.....	23
Éléments de chronologie.....	25
<i>Encadré. Quelques éléments de toponymie et de topographie médiévales et modernes.</i>	26
L'environnement géologique.....	28
Les phases terrain.....	33
Chapitre 2. TROIS SIÈCLES D'OCCUPATION RELIGIEUSE.....	35
Les premiers enclos dès La Tène C2/D1.....	36
L'État 1: un enclos curviligne et la première matérialisation d'un sanctuaire.....	36
L'État 2: un enclos rectangulaire.....	40
Le mobilier.....	42
Les prémices d'un culte aux abords de la cité.....	44
Le développement du sanctuaire, d'Auguste aux Flaviens.....	46
L'État 3: un enclos palissadé.....	46
L'État 4: de vastes structures fossoyées.....	49
Les autres structures associées.....	55
La Phase 1: création d'un second pôle cultuel.....	57
Le mobilier.....	63
Deux pôles cultuels reliés.....	72
De profonds remaniements, des Flaviens aux Antonins.....	78
L'État 5, un resserrement de l'aire cultuelle?.....	78
La Phase 2: des réaménagements et de nouvelles cellae.....	83
Le mobilier.....	88
Vers une évolution différenciée des deux pôles.....	90
L'apogée du sanctuaire sous les Antonins.....	94
L'État 6: une organisation rigoureuse.....	94
<i>Encadré. Le fragment de chapiteau corinthien</i>	105
Les Phases 3 à 5: un renouvellement rapide.....	115
Le mobilier.....	137
Le déséquilibre des deux pôles cultuels.....	143
L'abandon et la destruction au III ^e siècle.....	144
Les couches de destruction.....	145
L'abandon des autres temples cénomans et régionaux.....	146
La réoccupation en espace funéraire de la fin du III ^e siècle au X ^e siècle.....	147
Typologie des tombes.....	148
Modes d'inhumation.....	154
<i>Encadré. Les briques du caveau ST 4163, un lot original localement</i>	155

Datation.	156
Analyse biologique.	157
Des inhumations sporadiques et dispersées.	159
 Chapitre 3. UN <i>INSTRUMENTUM</i> ABONDANT	 163
Le monde des croyances.	163
Représentations divines	163
<i>Tintinnabula</i>	165
Miniatures	165
Ex-voto	166
Gestes culturels	168
Les pièces d'armement et le <i>militaria</i>	169
Pièces de harnachement	169
Boucle de ceinture en bronze	170
Pièces d'armement en fer	170
Le domaine personnel	173
Instruments de toilette	173
Accessoires vestimentaires	174
Fibules	174
Les éléments de parure.	184
La vie domestique	186
Couteaux.	186
Éléments de préhension et de fixation	188
Les activités économiques et sociales	189
L'écriture	189
La mesure	190
La construction	190
La serrurerie.	192
L'artisanat	195
L'outillage	196
Le transport	198
Autres activités.	199
 Chapitre 4. SYNTHÈSE DES ÉTUDES	 201
L'origine laténienne	201
La mise en place des divers pôles	204
La monumentalisation du sanctuaire	205
L'abandon précoce	209
Le mobilier	210
Un corpus riche et varié	210
Le lien possible avec les activités métallurgiques.	213
La céramique sigillée	213
Les monnaies	216
Les matériaux de construction	221
 CONCLUSION	 229
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	233
CATALOGUE DU MOBILIER PAR ENSEMBLES STRATIGRAPHIQUES.	247
CATALOGUE DES MONNAIES.	281



In Memoriam, Gilbert Kaenel

Gilbert Kaenel est décédé le 20 février 2020. Nous souhaitons rendre hommage à son expertise attentive et bienveillante de membre du comité de lecture de la collection *Recherches archéologiques*. Il a notamment été le rapporteur du manuscrit de ce volume 19.

Archéologue et historien, spécialiste de la Protohistoire et de l'Antiquité, il fut professeur à l'université de Genève et directeur du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne. Membre du Conseil scientifique de l'Inrap dans les premières années d'existence (2002-2007), il participa à plusieurs de nos manifestations et dans un Hors-série d'*Archéopages*, il avait dressé un bilan sur l'archéologie préventive en Suisse. Plus généralement, il défendait avec autorité et rigueur les missions patrimoniales et scientifiques que l'Inrap met en œuvre.

Il déploya ces mêmes qualités à Bibracte – dont il présida le Conseil scientifique –, au Musée d'archéologie nationale, à l'IUSPP, à Gallia, à Dijon, à Lattes ou au Collège de France où il fut professeur invité en 2009. Le 5 mars 2015, il avait été élevé au grade de Commandeur dans l'Ordre des Arts et Lettres par la Ministre Aurélie Filippetti. Avec le décès de Gilbert Kaenel, l'Europe perd un des meilleurs connaisseurs de sa Protohistoire. Nous saluons l'érudition et l'humanité dont il a su faire preuve sans relâche.

Auteurs

Emmanuelle COFFINEAU, Inrap

Richard DELAGE, Inrap, UMR 8546 (CNRS/ENS)

Valérie DELOZE, Inrap, UMR 6566-CreAAH

Véronique GALLIEN, Inrap, UMR 7264-CEPAM

Gérard GUILLIER, Inrap, UMR 8546 (ENS/CNRS)

Christophe LOISEAU, EVEHA, UMR 8546 (ENS/CNRS)

Yvan MALIGORNE, Université de Bretagne Occidentale, Brest

Fabien PILON, UMR 7041- ArScAn, équipe GAMA

Ludovic SCHMITT, Inrap

Laure SIMON, Inrap, UMR 6566-CreAAH

Remerciements

L'étude, puis la publication du sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe ont mobilisé une équipe de chercheurs, tant de l'Inrap que d'autres institutions, qui s'est constituée de la phase de fouille à l'élaboration du rapport final d'opération, et ce depuis le printemps puis l'été 2010.

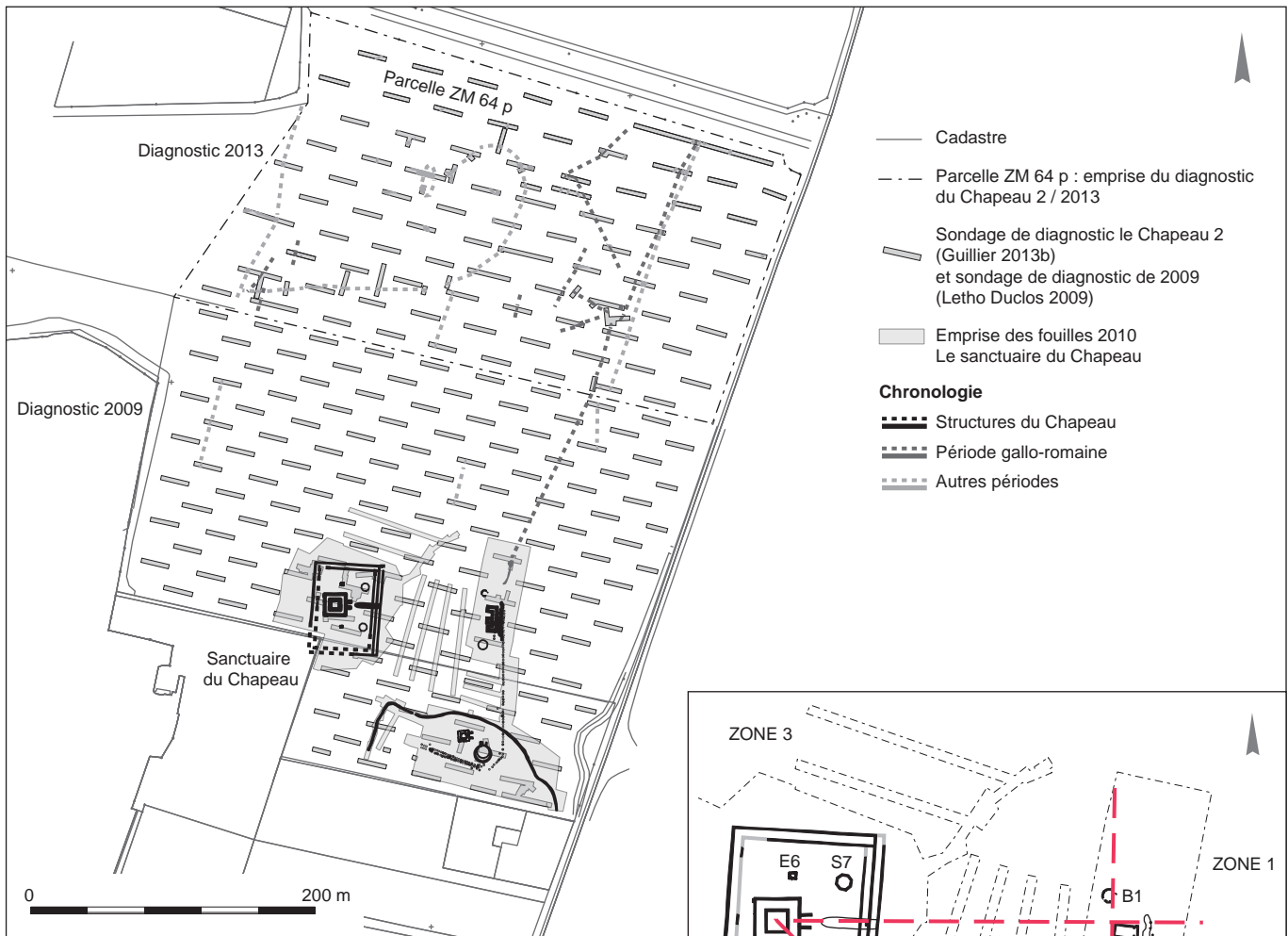
Le soutien et la confiance du Service régional de l'archéologie ne se sont jamais démentis en les personnes d'Emmanuel Georges en charge du dossier mais aussi de Guy San-Juan, conservateur régional de l'archéologie, ainsi que ceux de l'Inrap en les personnes de Jean-Yves Langlois et de Pierre Chevet, adjoints scientifiques et techniques chargés du suivi scientifique, sous les directions successives de Gilbert Aguesse et Claude Le Potier.

La réalisation de la fouille sur le terrain a été financée par la mairie de Neuville-sur-Sarthe et par la communauté de communes Rives de Sarthe. Qu'elles en soient chaleureusement remerciées.

Nos remerciements vont également au service de la Direction scientifique et technique (DST) de l'Inrap pour l'investissement particulièrement important en jours de travail versés à la préparation de la publication dans le cadre des Projets d'activité scientifiques, ainsi qu'à Hélène Jousse, directrice adjointe scientifique et technique des Pays de la Loire, qui a porté ce projet de publication.

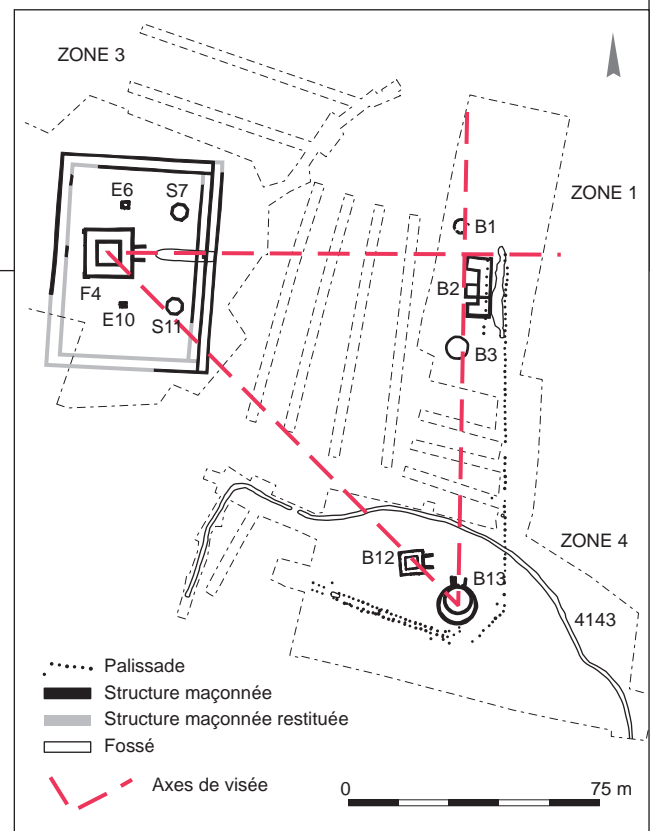
Enfin, mais non en dernier lieu, nous devons remercier de manière particulièrement chaleureuse toute l'équipe de fouille et de post-fouille, qui malgré le temps relativement court imparti a su relever l'essentiel des structures mises au jour. Nous remercions donc pour la qualité de leur travail et leur investissement personnel Sylvie Baia, Julie Cosseron, Philippe Cousyn, Marc Dumas, Denis Fillon, Claire Goubely, Dominique Guimard, Hugo Meunier, Delphine Rambaud, Kieran Smith-Boyes et Nicolas Tourancheau. N'oublions pas les pelleurs et les conducteurs d'engin de l'entreprise Beaussire, qui ont fait preuve de beaucoup de patience.

Nous incluons bien évidemment dans nos remerciements Yann Letho Duclos, qui a su si bien mettre en évidence ce site lors du diagnostic préalable et Hélène Hostein, qui a eu la lourde charge de reprendre les figures du rapport de fouille mais aussi d'en créer de nouvelles dans la perspective de la publication.



▲ Fig. 1. Neuville-sur-Sarthe, plan cumulatif des diagnostics de 2009 et de 2013, et localisation, au sud, des structures du sanctuaire du Chapeau (fouilles de 2010) (G. Guillier, H. Hostein, Y. Letho Duclos).

Fig. 2. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le sanctuaire au II^e s. apr. J.-C. (G. Guillier, H. Hostein). ▶



Introduction

.....

« Encore un sanctuaire gaulois et antique dans la Sarthe ! » pourra-t-on dire ou lire. Le sanctuaire de la Tour-aux-Fées – ou de Mars *Mullo* – à Allonnes, fouillé dès 1953, mais largement reconnu auparavant, est le grand site cultuel cénomans. Il éclipse tous les autres, comme ceux d’Oiseau-le-Petit ou d’Aubigné-Racan. Pourtant, les nombreuses autres découvertes effectuées par photographie aérienne, la reprise du mobilier de fouilles anciennes ainsi que des fouilles et sondages ponctuels font de la région mancelle et de ses alentours un terrain propice à la recherche, essentiellement programmée, sur les lieux de cultes cénomans. À tel point qu’une exposition récente, parue en 2015, s’est avérée nécessaire pour présenter au public soixante-dix ans de découvertes dans les départements de la Sarthe et de la Mayenne (Raux *et al.* 2015). Nous ne sommes donc pas en *terra incognita*, loin s’en faut. La Sarthe n’est pas une exception en Gaule et des découvertes telles celles de Gournay-sur-Aronde ou de Ribemont-sur-Ancre, pour n’en citer que deux, sont venues dès les années 1980 renouveler complètement nos connaissances des pratiques religieuses en Gaule celtique et romaine. Des découvertes et publications récentes, comme celle de Corent ou le colloque AFEAF de Dole, continuent d’affiner nos connaissances et de renouveler les problématiques.

L’archéologie préventive de ces dernières années a vu régionalement la découverte de nombreux sites gaulois et antiques, très essentiellement liés à l’habitat, renouvelant par là même les nombreux questionnements qui lui sont liés. Mais rien de tel concernant les sites cultuels. C’est pourquoi la mise au jour d’un sanctuaire à quelques kilomètres seulement au nord du Mans a été l’opportunité rare d’ouvrir une fenêtre d’étude sur un site de telle nature dans l’Ouest de la Gaule. Dès les premières heures de terrassement mécanique il est clairement apparu que les vestiges seraient plus importants que prévu. Lors de la phase de diagnostic préalable, notre collègue Yann Letho Duclos est resté juste en surface des choses, sans aller profondément dans la stratigraphie. Bien heureusement, car les structures antérieures à l’état final, fragiles et souvent ponctuelles, ont ainsi été largement épargnées.

Avec une enveloppe fermée financièrement, nous sommes allés vite et lentement dans cette fouille limitée à quelques mois, de juin à septembre, sur un large secteur d’observation de plus de 1,5 ha ; vite sur certaines structures, sur les fossés et sur les vastes et épaisses couches de destruction qu’il a été impossible de fouiller manuellement, et plus lentement sur la fouille des temples, sur les connexions stratigraphiques, sur des relevés topographiques détaillés. Des choix se sont imposés à nous, et s’ils peuvent être critiqués, nous en sommes conscients et les assumons. Mais au terme de la phase d’étude du site, il est possible maintenant de faire reprendre un peu vie à un sanctuaire oublié des hommes depuis près de mille huit cents ans.

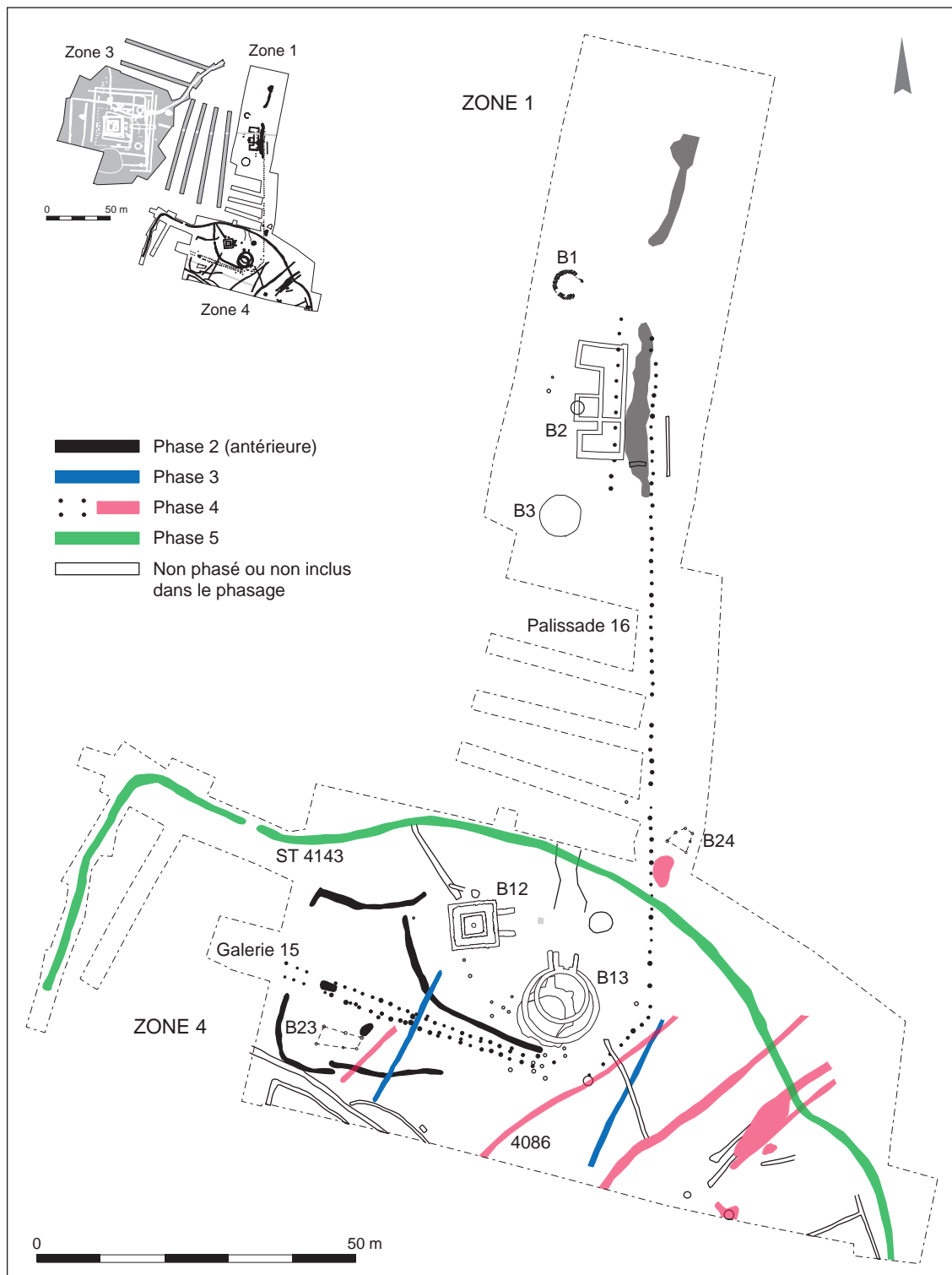


Fig. 3. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zones 1 et 4 : proposition de phasage pour le 1^{er} s.
(G. Guillier, H. Hostein).

Le site présente de nombreuses lacunes. En premier lieu, elles sont dues à l'érosion naturelle et anthropique des vestiges; cependant, ponctuellement la présence de grandes dalles tabulaires de grès de Sargé a modéré cette érosion, notamment celle d'origine agricole, ce qui expliquerait la conservation des couches de surface ST 3008 et 3009. En deuxième lieu, l'emprise des fouilles ne correspond pas aux limites spatiales estimées du sanctuaire; celui-ci se prolonge plus ou moins largement au sud au-delà du cadre de notre intervention de l'été 2010, notamment au sud de la Zone 4 (fig. 1, 2 et 3). Nous ne présentons donc ici qu'une image incomplète d'un site. En troisième lieu, les bâtiments et temples du site ont servi de carrière, vers la fin de l'époque romaine. L'*ornamentum* et la grande majorité des matériaux ont ainsi été récupérés anciennement. Il ne reste souvent que les tranchées de récupération des murs des temples et des portiques. Les dédicaces, le second oeuvre et l'iconographie manquent. L'identification formelle des dieux honorés et la détermination du statut du site sont donc rendues impossibles archéologiquement. Enfin, le temps d'intervention étant strictement limité à quatre mois, des secteurs ont été fouillés plus ou moins finement et les fossés sondés plus ou moins complètement, et ce à l'aide d'une pelle hydraulique.

Les données archéologiques ainsi que le mobilier exhumé sont foisonnants. Les structures mises au jour, sans atteindre l'ampleur de quelques sites publiés récemment, tels ceux de Tintignac ou de Gergovie, n'en sont pas moins particulièrement intéressantes par leur ampleur, leur diversité mais surtout par leur succession sur près de trois siècles, en plein cœur de la cité des Cénomans, dans le périmètre immédiat du sanctuaire de La Tour-aux-Fées à Allonnes, pour ne pas écrire dans la zone d'exclusivité de ce sanctuaire. Ce dernier, largement bien conservé et mis en valeur, s'oppose encore à celui de Neuville-sur-Sarthe. Outre les structures archéologiques mises au jour, sans cesse renouvelées et sans hiatus apparent dans leur occupation, le site du Chapeau a surtout été un lieu où de multiples croyants ont apporté une masse considérable d'objets, cultuels ou non, en céramique ou en métal, utilitaires ou pas, précieux ou non, à usage personnel ou collectif. Et sans doute seule une petite partie nous est parvenue. Ils sont fragmentés ou intacts, perdus ou jetés, brûlés ou tordus. Ce sont des marteaux, des cruches, des amphores ou des couteaux. Ce sont des monnaies et des coupes en céramique, des objets du quotidien. Ce sont des clefs, des instruments d'écriture et des objets de parure. Ce sont des objets en verre ou en ambre, des pots et des coupes. Ce sont de petites boîtes et des poids de pêche, ils sont en fer, en plomb ou en bronze. Ce corpus est constitué de plus de 600 éléments qui ont été étudiés et dont l'assemblage est unique régionalement. Aucun sanctuaire sarthois – sauf, bien sûr, Allonnes – n'a jusqu'à présent livré un tel potentiel. Près de 200 monnaies, dont 37 gauloises et une celtibère, sont aussi et autant d'éléments qui viennent compléter nos connaissances des gestes qui les ont amenés sur le sanctuaire.

Le site du Chapeau sera donc un référentiel pour la période gauloise puis romaine et plus sûrement pour cette dernière, tant pour les vestiges mobiliers qu'immobiliers que sur l'organisation des cultes à l'échelle de la cité des Aulerques Cénomans. Ce sanctuaire est paradoxalement mis en valeur par celui de La Tour-aux-Fées, puisque maintenant ces deux sites, conjointement et sur la durée, structurent une nouvelle représentation des lieux sacrés autour du Mans/*Vindinum*.

Chapitre 1

Le site et son contexte

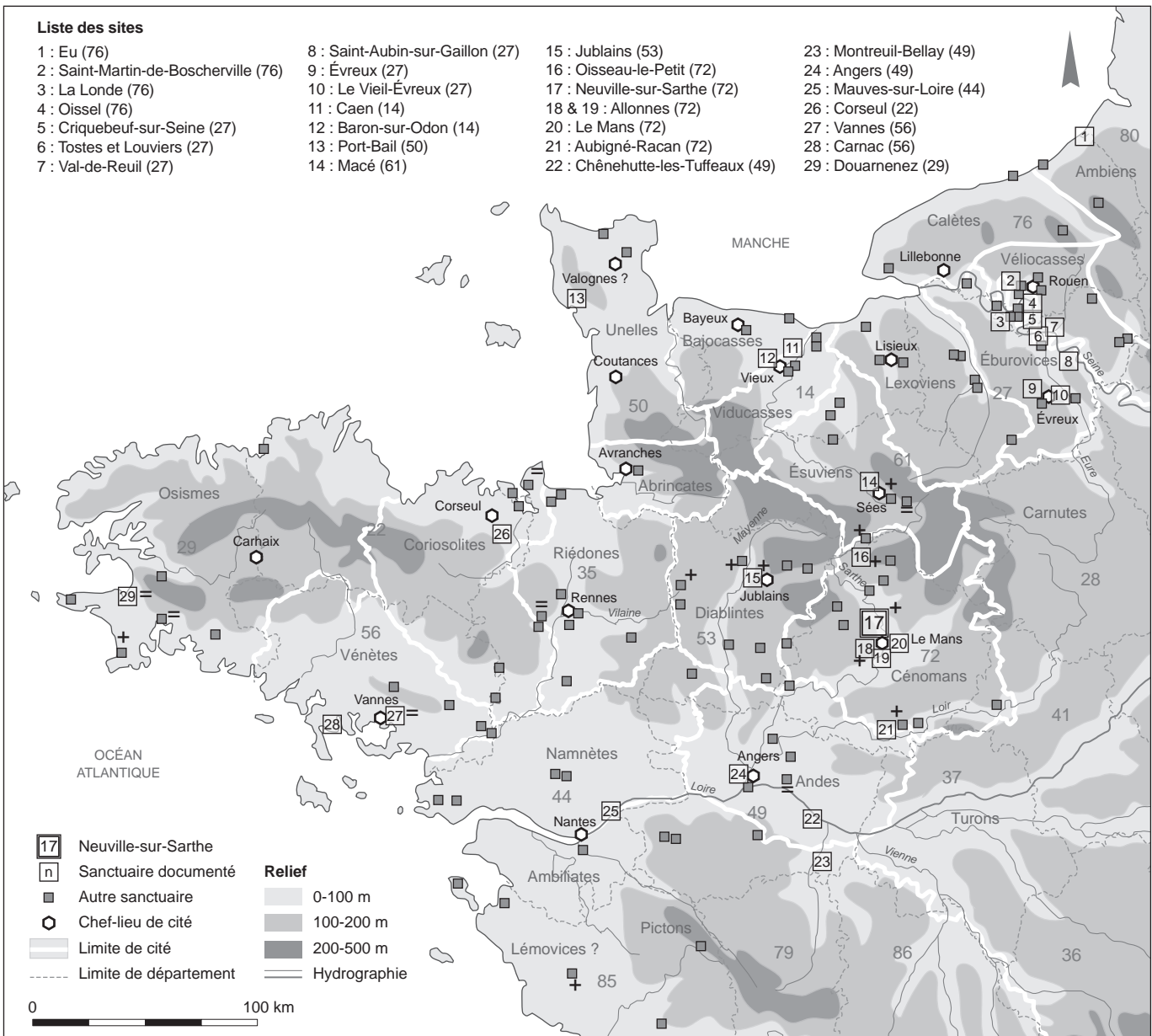
Gérard Guillier

Avec la contribution de Valérie Deloze (géologie)

Le site du Chapeau est localisé au centre du département de la Sarthe (fig. 4), à environ 3,5 km au sud-sud-est du centre-bourg de la commune de Neuville-sur-Sarthe, en limite sud de son territoire (fig. 5), sur une étroite bande de terre circonscrite entre les communes de Saint-Pavace à l'ouest, de Sargé-lès-Le Mans à l'est et de Coulaines au sud et à un peu plus de 4 km au nord du Mans/*Vindinum*, qui est l'ancienne capitale de la cité des Aulerques Cénomans (fig. 6), parfois aussi dénommée *Subdinum*, comme le montre la table de Peutinger (Allely *et al.* 2015).

Le peuple des Aulerques est cité pour la première fois par César dans la *Guerre des Gaules* en 57 av. J.-C. (BG, II, 34), sans plus de précision, puis en 56 av. J.-C. (BG, III, 29) et en 52 av. J.-C. (BG, VII, 4). C'est seulement lors de la constitution de l'armée de secours auprès de Vercingétorix que les Aulerques Cénomans sont évoqués explicitement (BG, VII, 75). Pline l'Ancien, au 1^{er} s. apr. J.-C., dans son *Histoire naturelle*, mentionne les *Aulerqui Cenomani* (NH, IV, 18, 32, 107). Il précise que juridiquement c'est une cité libre (cité stipendiaire) dont les habitants sont des pérégrins et non des citoyens romains. Ptolémée, dans sa *Géographie*, fait état des Aulerques Cénomans au 1^{er} s. apr. J.-C. (G, II, 8, 9). Enfin, vers la fin du 4^e ou au début du 5^e s. apr. J.-C., la *Notitia Galliarum* indique que la cité des Aulerques Cénomans relève de la Lyonnaise troisième (Allely *et al.* 2015).

Le territoire des Aulerques Cénomans correspond sensiblement à celui de l'actuel département de la Sarthe (fig. 6), avec d'importantes divergences au nord-est, au détriment de l'actuel département de l'Orne, entre Bellême et Nogent-le-Rotrou et au sud-est avec la région de Montoire dans l'actuel Loir-et-Cher (Allely *et al.* 2015), mais ces limites fluctuent quelque peu selon les auteurs : le secteur ornais n'est repris ni par Jean-Philippe Bouvet (2001) ni par Florian Sarreste et ses co-auteurs (2012). Ses voisins immédiats sont les Ésuviens/Sagiens (région de Sées, au nord), les Aulerques Diablintes (Jublains, à l'ouest), les Andécaves (Angers, au sud), Les Turons (Tours, au sud-est) et les Carnutes (Chartres, au nord-est). Le site du Mans/*Vindinum* d'après les témoignages archéologiques (Chevet *et al.* 2014), ne présente pas encore à ce jour les preuves d'une zone urbanisée pour l'époque gauloise, seulement des indices d'habitat et d'activités artisanales et éventuellement d'un sanctuaire.



Les voies de circulation d'époque gauloise sont mal connues chez les Aulerques Cénomans. C'est à partir de la conquête et de la possible fondation de *Vindinum* au 1^{er} s. av. J.-C., que se construit un réseau viare rayonnant autour du Mans, réseau qui dessert les capitales voisines: Jublains, Angers, Tours, Chartres, Rennes, etc. (Bouvet 2001, p. 86; Allely *et al.* 2015), mais il est probable à notre sens que le réseau d'Agrippa s'appuie sur un réseau gaulois préalable. Un maillage de voies secondaires quadrille plus finement le territoire et les agglomérations secondaires, parmi lesquelles citons Allonnes, Duneau, Oisseau-le-Petit, Trangé ou Vaas (Sarreste *et al.* 2012; Allely *et al.* 2015).

Fig. 4. L'Ouest de la Gaule (Bretagne, Normandie et Pays de la Loire): localisation des cités et des principaux sanctuaires; +: site présentant une vocation cultuelle au second âge du Fer certaine à probable; =: site présentant une vocation cultuelle au second âge du Fer incertaine (en partie d'après Aubin et al. 2014 et Bossard et al. 2016) (© InterCarto 2007-www.intercarto.com).

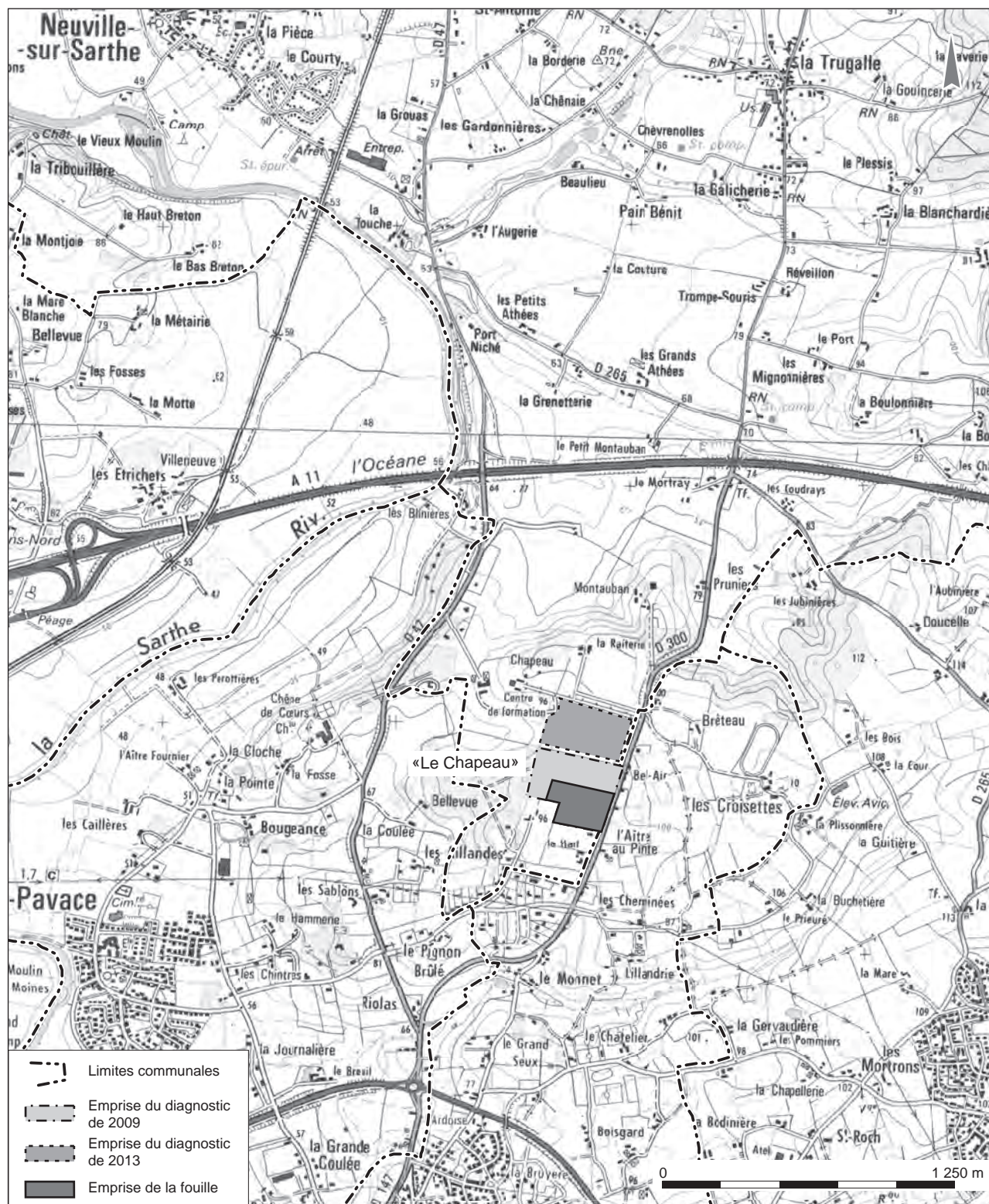
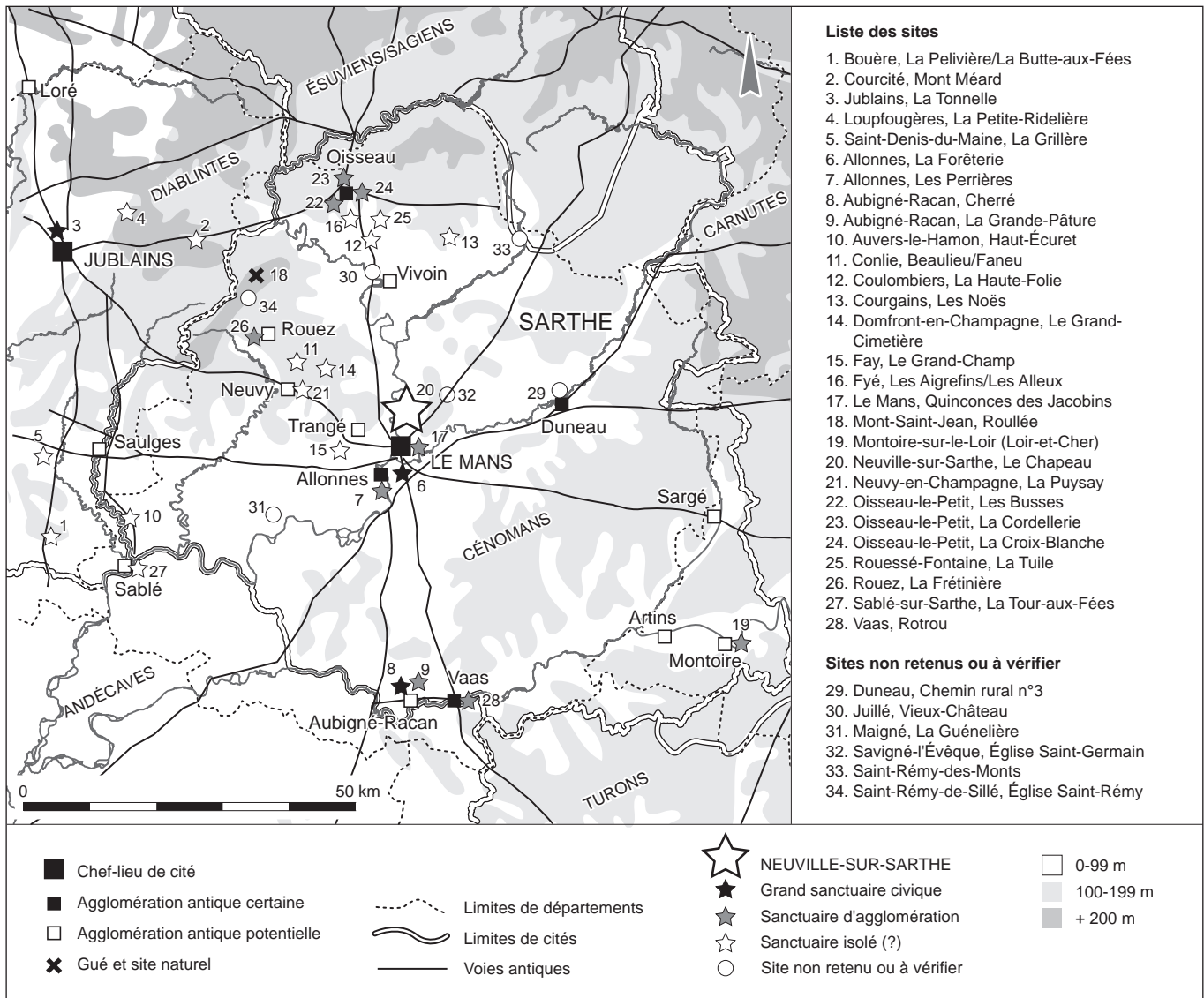


Fig. 5. Extrait de la carte IGN au 1/25 000^e du secteur de Neuville-sur-Sarthe (© IGN).



L'économie se caractérise par trois activités principales, déjà en place à la période gauloise. Elles ont trait aux productions artisanales et agricoles et au commerce. Les productions artisanales font la part belle à la céramique, qu'elle soit gauloise à Yvré-l'Évêque ou gallo-romaine à La Bosse et à Duneau. Mais c'est surtout la sidérurgie qui retient notre attention avec de nombreux sites d'extraction et de traitement du minerai de fer (Bouvet 2001, p. 72-79), mis en valeur notamment par des découvertes effectuées sur les tracés de l'autoroute A28 et de la ligne LGV (Langlois 1998; Baillieu, Chevet 2013; Langlois 2015). Les études géologiques des matériaux en provenance des sites du Mans et d'Allonnes mettent en évidence la présence d'un vaste réseau de carrières et de mines ouvertes en fonction de leur proximité avec les sites de consommation et en fonction des caractéristiques physiques recherchées dans les matériaux extraits. Les activités agricoles sont mises en évidence par la présence de fermes à la période gauloise. Un bon nombre d'entre elles ont été découvertes par la photographie aérienne (Bouvet 2001; Sarreste *et al.* 2012). Quelques-unes furent

Fig. 6. Limites du département de la Sarthe et de la Cité des Aulerques Cenomans, et localisation des agglomérations et des sanctuaires antiques (d'après Brouquier-Reddé, Monteil 2015, p. 58-59).

fouillées sur le territoire de la cité des Cénomans; citons celles de Coulans-sur-Gée, Dissay-sous-Courcillon, Fontenay-sur-Vègre, Lavernat, Saint-Jean-d'Assé, Teillé, Vivoin ou Yvré-l'Évêque. Elles dessinent une exploitation dynamique du territoire que l'on retrouve également à l'époque antique par des *villae* romaines mais également par de nombreux établissements de moindre importance (Bouvet 2001; Sarreste *et al.* 2012), avec celles bien connues d'Avoise, de La Chapelle-Saint-Fray, Chemiré-le-Gaudin, Louvigny, Luché-Pringé et les exemples récemment fouillés de Mont-Saint-Jean et de Vallon-sur-Gée (Allely *et al.* 2015; Baillieu, Chevet 2013; Sarreste *et al.* 2012). Ces fermes mettent en évidence la culture des céréales notamment au travers de la présence de greniers et de meules, ainsi que l'élevage du bétail, avec le bœuf, le porc et les caprinés. Mais d'autres productions sont caractéristiques de ces fermes gauloises et *villae*, comme l'exploitation du bois d'œuvre et de chauffe, la production de foin, d'animaux de basse-cour ou de chasse, de fruits et légumes, de salaisons, de cuir et fibres, etc. (Sarreste *et al.* 2012).

Les infrastructures sont d'évidence routières, mais elles sont aussi fluviales, avec la rivière Sarthe qui traverse le territoire du nord au sud (et non loin à l'ouest du sanctuaire du Chapeau), ainsi que le Loir et l'Huisne. Ces trois rivières permettent le développement du commerce et des échanges mis en évidence à l'époque gallo-romaine grâce aux nombreux vestiges livrés par les fouilles archéologiques. Ceux-ci nous indiquent parfois des échanges à longue distance au sein de l'Empire romain. À la période gauloise les témoins matériels sont moins aisés à repérer, mais des importations de vins d'Italie dès le I^{er} s. av. J.-C. sont mises en évidence par la découverte de tessons d'amphores. À l'époque gallo-romaine, la cité s'approvisionne en huile, vin et saumure en provenance d'Espagne, de Narbonnaise et d'Italie; mais de nombreux autres échanges ont aussi trait à la céramique avec les sigillées de Lezoux ou de La Graufesenque ou au verre avec les ateliers rhénans ou orientaux, etc.

Le département de la Sarthe possède un riche patrimoine archéologique, mis en évidence depuis plus de cent cinquante ans (Pesche 1829-1842), qui s'enrichit et est mis en valeur d'année en année au travers des découvertes fortuites, des fouilles préventives et des fouilles programmées (Deschamps, Vaginay 1990; Bouvet 2001; Gruel, Brouquier-Reddé 2003; Sarreste *et al.* 2012; Raux *et al.* 2015).

L'environnement archéologique

Le site du Chapeau se trouve au sein d'un diverticule de la commune de Neuville-sur-Sarthe qui s'enfonce, à l'image d'un coin, entre les communes de Saint-Pavace à l'ouest et de Coulaines à l'est. Le site est également proche de la commune de Sargé-lès-Le-Mans (fig. 5).

Sur le territoire de Saint-Pavace deux voies anciennes sont signalées (Bouvet 2001, p. 425). Une première, citée en 1852 par Auguste Voisin, est mal localisée (*ibid.*, p. 425). La seconde traversait « [...] les bois de Chaîne de Cœurs, en suivant sur plusieurs points la direction du chemin vicinal du Mans à Neuville... », l'actuelle RD47 (Bouton 1947, p. 82). Cette dernière mention, reliée à des indices archéologiques découverts au nord du Mans, matérialiserait une voie gallo-romaine secondaire sur la rive gauche de la Sarthe, en contrebas du site du Chapeau. À Coulaines, des monnaies de Caligula et Gratien ainsi que « des substructions et des débris d'époque gallo-romaine », sont mal localisés (Bouvet

2001, p. 213). Le tracé de l'aqueduc gallo-romain des Fontenelles qui alimente Le Mans, courant sur les communes de Coulaines et de Sargé-lès-Le-Mans, est attesté par des sondages archéologiques et une étude documentaire (Schmitt 1991). Le territoire de Sargé-lès-Le-Mans est traversé selon un axe sud-ouest/nord-est par la voie gallo-romaine Le Mans-Évreux, dont le tracé, rectiligne, est bien connu (Bouton 1947, p. 64-65). Elle passe au pied de l'église de Sargé, et non loin de celle de Savigné-l'Évêque dont le mur sud laisse apparaître un appareillage d'époque gallo-romaine, pour lequel il a été émis l'hypothèse qu'il puisse s'agir d'un temple avec galerie périphérique christianisé, mais rien n'est moins sûr.

Plusieurs sites ou indices de sites rythment l'occupation de la commune de Neuville-sur-Sarthe depuis la protohistoire. À La Balochère, a été fouillé en 1997 un vaste site à vocation d'habitat et de métallurgie, occupé de la fin du premier âge du Fer à La Tène finale (Bouvet 2001, p. 369-371). Des témoignages anciens font part de découvertes remontant à l'époque gallo-romaine. En 1841, près de Blandan, est signalée une salle voûtée mesurant 3 x 4 m avec des tuiles antiques, de la céramique, des objets en fer, en verre et en bronze et deux sesterces d'Antonin le Pieux et de Faustine II (*ibid.*, p. 370), peut-être les restes d'une *villa*. Près du château de Monthéard, une monnaie d'Antonin le Pieux a été découverte (*ibid.*, p. 371). Des vestiges romains ont été signalés sans précision, en 1852 près du Chapeau (*ibid.*, p. 371); s'agit-il des premiers témoins de la présence du sanctuaire? Enfin, le dernier indice gallo-romain découvert date des années 1887. Ce sont quatre riches inhumations en caveau de briques, localisées à la ferme du Grenouillet, près du hameau de Montreuil, au bord de la Sarthe et proche d'une voie supposée antique. Des bas fourneaux, non loin de Monthéard, et des amas de scories au bord de la Sarthe (Bouvet 2001, p. 371) signalent des activités paléo-métallurgiques sur la commune, mais elles ne sont pas datées.

Les sanctuaires des Aulerques Cénomans : localisation et analyse

Les sanctuaires gallo-romains de la cité des Aulerques Cénomans ont focalisé l'attention et l'énergie des chercheurs depuis près de deux cents ans (fig. 6). De nombreuses données correspondant aussi bien à de simples découvertes qu'à des recherches plus poussées, sont donc disponibles. La plus récente date de 2015 (Raux *et al.* 2015). Ainsi, il n'est pas inutile de resituer ici, modestement, le sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe dans le cadre de cette thématique spécifique. Sur le territoire des Aulerques Cénomans sont identifiés un assez grand nombre de sanctuaires (Gruel *et al.* 2008; Raux *et al.* 2015), peu documentés pour l'essentiel : ceux découverts par photographie aérienne et ceux fouillés anciennement. Ils sont ordonnés en fonction de leur localisation et de leur importance supposée au sein de la cité. Ce sont, en premier lieu, les sanctuaires périurbains, puis ceux marquant traditionnellement les limites du territoire et ceux dits « de proximité ». En dernier lieu, sont évoqués les indices de sites à vérifier ou non retenus.

Les sanctuaires périurbains

À 5 km au sud-ouest du Mans, se dresse, sur une butte située au sud de la ville actuelle d'Allonnes, le sanctuaire poliade de La Forêt ou de La Tour-aux-Fées (Gruel, Brouquier-Reddé 2003; Brouquier-Reddé, Gruel 2004, 2006 et 2015; Gruel *et al.* 2008 et 2015) (fig. 6, n° 6 et fig. 7). Le sanctuaire est occupé dès La Tène A. Les premières structures cultuelles datent de La Tène B2/C2; La Tène D. Elles sont en bois et constituées de palissades et structures circulaires, accompagnées d'armes, de fourreaux d'épées brisés et de dépôts monétaires. À la période tibéro-claudienne, apparaît un temple carré à galerie périphérique¹ ainsi qu'un vaste portique à avancées. La galerie et la *cella* ont respectivement 11,70 et 5,8 m de côté. Ce temple est accompagné d'autels et de nombreuses offrandes monétaires. Dès la fin des Flaviens un programme architectural ambitieux est entrepris, qui s'achèvera vers le milieu du II^e s. apr. J.-C. Sont construits un vaste temple de style corinthien sur podium à *cella* circulaire de 12 m de diamètre, tandis qu'un vaste quadriportique de plus de 100 m de côté l'entoure. À partir du milieu du IV^e s. apr. J.-C., le sanctuaire est abandonné, incendié, et ses matériaux, récupérés.

Les sanctuaires de limites du territoire

Quatre temples seraient implantés en limite du territoire des Aulerques Cénomans: Cherré à Aubigné-Racan, au sud du territoire (n° 8), La Tour-aux-Fées à Sablé-sur-Sarthe au sud-ouest (n° 27), Les Busses à Oisseau-le-Petit au nord (n° 22) (Gruel *et al.* 2008), et le sanctuaire de Montoire dans le Loir-et-Cher, au sud-est (n° 19) (fig. 6). Deux de ces sanctuaires sont liés à une agglomération secondaire, celui de Montoire, peu connu, et celui des Busses à Oisseau-le-Petit où une occupation plus ancienne, remontant à la transition La Tène C2/D1, datée par la présence de nombreuses monnaies gauloises, a été confirmée par une fouille récente aux Noirâs (Pétorin 2007).

Le sanctuaire de Cherré à Aubigné-Racan (Bouvet 2001, p. 156-158; Lambert, Rioufreyt 1991 et 2006; Lambert *et al.* 2015) est tout proche de la frontière entre Cénomans, Andécaves et Turons. Dominé à l'ouest par l'*oppidum* de la Butte-de-Vaux, ce sanctuaire est situé au sein d'un vaste complexe antique avec théâtre, thermes et marché-forum. Il est constitué d'un temple pseudo-périptère sur podium mesurant 27,6 x 15,6 m, présentant une *cella* carrée de 7,6 m de côté. Il est orienté à l'est et s'inscrit dans un vaste péribole carré à exèdres, de 90 m de côté. Le temple, flavien, se verrait adjoindre ce péribole et un bassin rectangulaire à exèdres au début du II^e s. apr. J.-C.

Le sanctuaire de La Tour-aux-Fées à Sablé-sur-Sarthe domine une vaste boucle de la Sarthe. C'est un vaste complexe constitué d'un grand temple à galerie et *cellae* circulaires de respectivement 10 et 20 m de diamètre et, à 20 m à l'ouest, d'un temple à double *cella* carrée et galeries juxtaposées, mesurant respectivement 5,60 et 13 m de côté et repéré par photographie aérienne (Bouvet 2001, p. 409-410; Monteil 2015). Au sein du mobilier, citons un sesterce de Commode, un as du II^e s., trois fibules et de la céramique datable du I^{er} au III^e s. apr. J.-C.

Le sanctuaire des Busses à Oisseau-le-Petit (n° 22) est intégré à la trame urbaine d'une agglomération antique (Bouvet 2001, p. 384-387; Monteil *et al.* 2015). Il est constitué d'un quadriportique mesurant 22 x 25 m, entouré de voies sur ses côtés est, sud et nord. Ce quadriportique ceint un temple à galerie périphérique.

.....
1. Les termes *fanum*, *fana* seraient injustement utilisés pour décrire dans l'historiographie récente les temples de tradition indigène à galerie périphérique et plan centré (Van Andringa 2002, p. 106; Poux, Demierre 2015, p. 121), et ce malgré un usage commun chez les archéologues (Fauduet 1993, 2010, etc.), « puisque ce terme revêt en fait un sens plus générique désignant en Italie comme en Gaule différents types d'édifices cultuels » (Poux, Demierre 2015, p. 121). Nous lui préférons le mot « temple ».

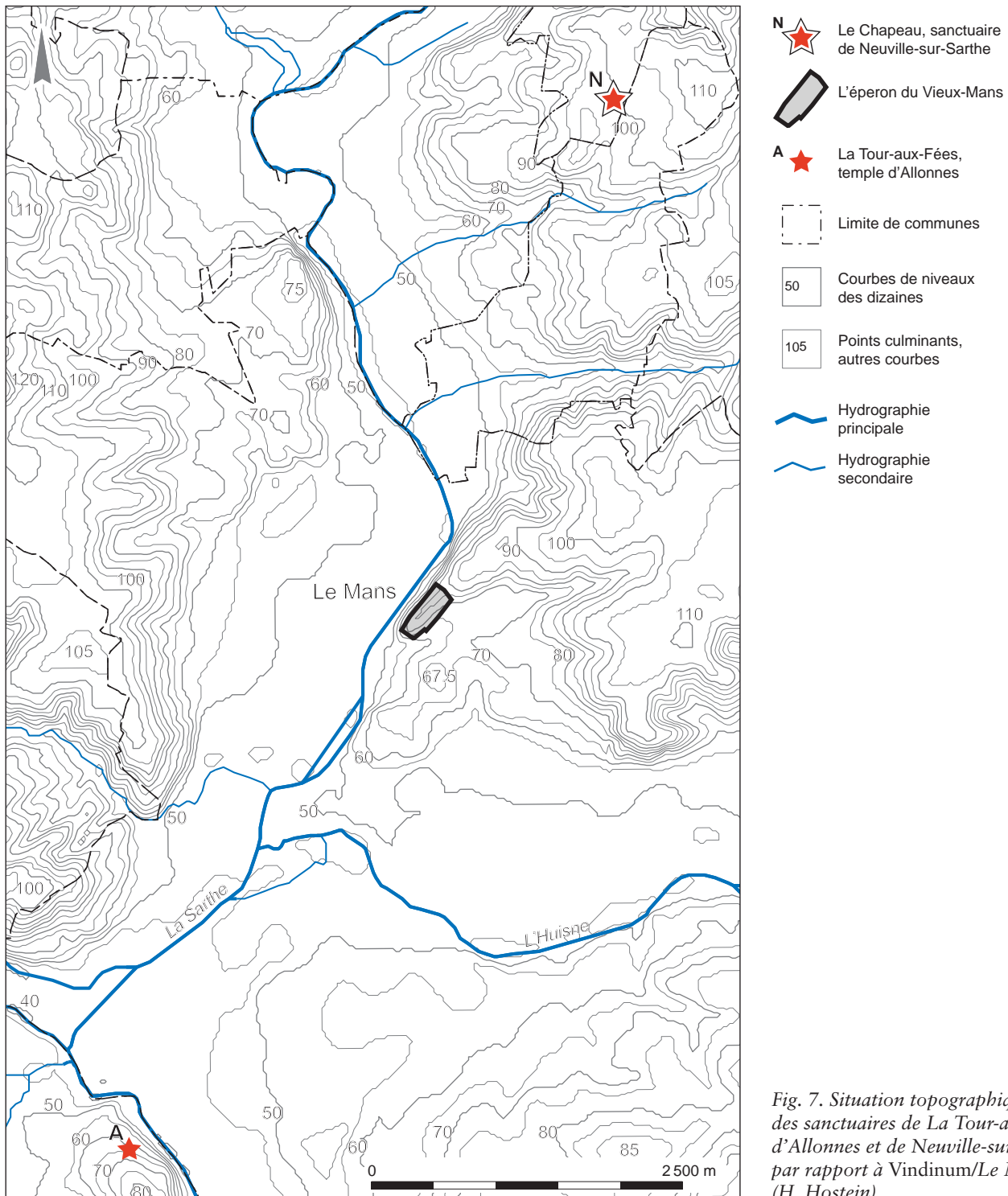


Fig. 7. Situation topographique des sanctuaires de La Tour-aux-Fées d'Allonnes et de Neuville-sur-Sarthe par rapport à Vindinum/Le Mans (H. Hostein).

La *cella* mesure 3,90 m de côté et la galerie 9 m. Le temple érigé sous Claude, muni d'un portique au II^e s. apr. J.-C., est abandonné au III^e s. apr. J.-C. Il a livré un abondant mobilier. Des monnaies gauloises laissent envisager une occupation plus ancienne sur le site, éventuellement cultuelle, à l'emplacement du temple gallo-romain. Mais tous les auteurs ne sont pas convaincus de cette vocation première (Bossard *et al.* 2016).

Enfin, toujours sur le territoire des Aulerques Cénomans, mais dans le département du Loir-et-Cher, au sud-est du département de la Sarthe, est signalé un sanctuaire très vraisemblablement lié à un *vicus* à Montoire. Il est localisé en bordure du Loir et encore très mal connu (information Vincent Bernollin/Capra).

Les sanctuaires de proximité

Appartiennent à cette série des sanctuaires avérés et des sites où des indices laissent supposer l'existence d'un lieu de culte. Quelques-uns sont placés le long de voies antiques : Coulombiers (n° 12) et Neuvy-en-Champagne (n° 21). D'autres sont directement liés à des *vici* ou à des complexes antiques : Les Perrières à Allonnes (n° 7), La Grande-Pâturage à Aubigné-Racan (n° 9), La Cordellerie et La Croix-Blanche à Oisseau-le-Petit (n° 23 et 24) et Vaas (n° 28) ou encore au chef-lieu de la cité, Le Mans/*Vindinum*, avec plusieurs indices et le site Quinconces des Jacobins (n° 17; Chevet *et al.* 2014). Enfin, l'environnement archéologique des sites d'Auvers-le-Hamon (n° 10) et de Rouez-en-Champagne (n° 26) est mal documenté.

Le temple des Perrières (n° 7) se situe à environ 1,1 km au sud-ouest du temple de La Tour-aux-Fées et à l'extrémité sud du *vicus* antique d'Allonnes (Biarne 2006; Lucas *et al.* 2015). Il est à galerie et *cella* carrées, avec galerie périphérique ouverte à l'est de 24 m de côté. Il est au centre d'une cour carrée de 76 à 79 m de côté, partiellement dégagée. Sur l'esplanade du sanctuaire, fouillée en partie, ont été mises au jour cinq chapelles, dont une a livré des fibules, des monnaies d'Auguste à Néron et deux ex-voto oculistiques. Ce sanctuaire semble fondé vers le milieu du I^{er} s. apr. J.-C. et reconstruit au II^e s. apr. J.-C. Trois monnaies de la fin du III^e ou du début du IV^e s. apr. J.-C. signeraient une phase de récupération. La photographie aérienne a permis de repérer plusieurs sites à vocation cultuelle présumée. À Aubigné-Racan, outre le temple pseudo-périptère de Cherré déjà évoqué, c'est un temple à La Grande-Pâturage (Bouvet 2001, p. 158-159) (n° 9), localisé à 100 m au sud du marché-forum. Il s'agit d'un temple à *cella* et *pro-naos*, mesurant 9,5 x 12 m. Toujours à Aubigné-Racan, il faut signaler la découverte, lors d'un sondage archéologique effectué dans une zone marécageuse mesurant environ 35 x 50 m, à 35 m au nord du temple de Cherré, d'un dépôt de pièces d'armement et de lingots datant du IV^e au II^e s. av. J.-C. (Bouvet 2001, p. 146-147 et p. 157). Sur la commune d'Auvers-le-Hamon (n° 10), il s'agit d'un sanctuaire avec temple à double *cella* et galeries juxtaposées (Bouvet 2001, p. 166). Ce site, localisé dans une boucle de l'Erve, a fourni du mobilier antique en surface. À Conlie, à Beaulieu/Faneu (n° 11), se dessine un complexe cultuel constitué d'un temple à galerie et *cella* carrées et de deux temples à vestibule et podium. Sur la commune de Coulombiers (n° 12), dans la cour d'une *villa* antique, un petit bâtiment évoque la forme d'un temple à galerie et *cella* carrées (*ibid.*, p. 214). Sur la commune de Courgains (n° 13), un temple à galerie et *cella* carrées (*ibid.*, p. 215) est probable. Des prospections au sol ont révélé de la céramique datée de la seconde moitié du II^e et du III^e s. apr. J.-C. À Domfront-en-Champagne (n° 14), a été mis en évidence un vaste ensemble fossoyé de plan

rectangulaire où se distinguent plusieurs petits bâtiments, dont ce qui paraît être un édifice à galerie et *cella* carrées. À Fyé, un bâtiment a été interprété comme un temple à galerie et *cella* carrées (n° 16). Il est localisé à l'intérieur d'un vaste ensemble d'enclos quadrangulaires (*ibid.*, p. 231-234). Ce site se trouve dans une excroissance de la commune de Fyé, près d'Oisseau-le-Petit, Gesnes-le-Gandelin et Saint-Victeur. À Oisseau-le-Petit, au lieu-dit La Cordellerie (*ibid.*, p. 386-387) (n° 23), un temple à vestibule et podium, mesurant 11,85 x 17,4 m, a été fouillé vers 1895. Il a récemment été localisé par photographie aérienne, à 200 m au sud-ouest du sanctuaire des Busses. Des prospections au sol y ont livré de la céramique sigillée des I^{er} et II^e s. apr. J.-C.

Toujours à Oisseau-le-Petit, à environ 300 m au sud-est des Busses, à La Croix-Blanche, se distingue un temple de plan carré à galerie périphérique (n° 24). Il est ceint de deux fossés parallèles matérialisant vraisemblablement un *téménos* de 40 x 80 m. De la céramique datant des I^{er} et II^e s. apr. J.-C. a été ramassée lors de prospections pédestres (*ibid.*, p. 387). Sur la commune de Vaas, un temple à galerie et *cella* carrées (n° 28), sans péribole apparent, a été repéré à 100 m à l'est d'une petite agglomération située le long de la voie Le Mans-Tours (*ibid.*, p. 454). Des monnaies de Tibère à Constantin ont été récupérées lors de prospections pédestres. Et enfin, sur la commune de Rouessé-Fontaine, a été découvert un complexe antique mesurant 70 x 90 m environ. Il présente, au sud, un bâtiment dont le plan évoque un temple à galerie et *cella* carrées (n° 25). Il est intéressant d'observer que la limite de commune avec Ancinnes qui passe à 250 m au nord du site matérialise l'axe antique reliant Oisseau-le-Petit à Saosnes.

Les sites fouillés sont bien moins nombreux. Au Mans (n° 17), un petit sanctuaire des eaux ou lié à l'eau a été reconnu sur le site des Jacobins (Chevet *et al.* 2014; Chevet 2015; Gruel *et al.* 2015). De plus existent, dans les fondations de la muraille tardo-antique du Mans, deux bases de statues portant deux dédicaces à Apollon et à *Serona* (Aubin 1983; Bouvet 2001, p. 342-343). Elles pourraient éventuellement appartenir à un second sanctuaire, placé au nord-est de la ville antique, près de la rivière. Sur la commune de Neuvy-en-Champagne (n° 21), un temple a été fouillé de 1902 à 1904. Il est orienté à l'est et comprend une *cella* simple mesurant 12,6 x 13,3 m de côté, légèrement excentrée au sein d'un péribole rectangulaire de 36,8 x 51 m de côté, muni d'un portique de façade dédoublé, avec un système d'accès. Sur l'esplanade, entre le temple et le portique, ont été mis au jour deux édicules de plan carré de 1,80 et 2,63 m de côté (Bouvet 2001, p. 372-373). À Rouez des vestiges ont été exhumés et restitués par François Liger en 1887 (*ibid.*, p. 406-407) (n° 26). Il s'agit d'un vaste temple mesurant 16,65 x 29,90 m, avec un *pronaos* doté de quatre colonnes en façade, et une *cella* divisée par deux rangées de trois colonnes. Il est évoqué la possibilité « qu'une partie du plan soit le fruit de l'imagination de F. Liger ». Sont signalées la présence de briques circulaires ou demi-circulaires de 0,27 et 0,51 m de diamètre et celle de monnaies d'Hadrien à Claudius (268-270).

Plusieurs sites ou indices de sites n'ont pas été retenus dans l'inventaire précédent, ils sont soit douteux soit à vérifier. Les indices en notre possession sont insuffisants pour en assurer la nature. Lors du diagnostic archéologique de Duneau (Guillier 2007) (n° 29), a été mis au jour l'angle sud-ouest d'une galerie large d'environ 3 m dont les murs extérieurs ont été dégagés sur 15 m. Si l'hypothèse d'une galerie de sanctuaire peut être envisagée, nous pouvons aussi songer à un marché, des thermes ou même à un habitat privé. Le site antique du Vieux-Château à Juillé (Bouvet 2001, p. 240-242) (n° 30), constitué d'une tour heptagonale encore en élévation, accolée à un vaste bâtiment rectangulaire et une

pièce sur hypocauste, a parfois été interprété comme étant un temple (Lambert, Rioufreyt 1981 et 1991). Un diagnostic effectué en 2017 par Alain Valais n'a pas permis d'identifier la présence d'un sanctuaire à cet endroit, confirmant ainsi les doutes de Jean-Philippe Bouvet (Bouvet 2001). À Maigné (n° 31), la photographie aérienne a révélé un petit bâtiment carré, éventuellement un temple à simple *cella*. À Savigné-l'Évêque, sur la voie Le Mans-Évreux, l'église Saint-Germain présente une portion de mur d'époque gallo-romaine (Bouvet 2001, p. 434) (n° 32) intégrée dans les murs de l'église actuelle. Il a été émis l'hypothèse qu'il s'agisse là d'un temple. Un cinquième indice serait mal localisé, en limite nord-est du territoire, à Saint-Rémy-des-Monts (Lambert, Rioufreyt 1981 et 1991) (n° 33). Si aucun site de ce type n'est mentionné dans la CAG (*ibid.*, p. 427-428), il y est fait état du passage d'une voie antique et d'un vaste établissement gallo-romain (*villa* ou agglomération secondaire). Enfin, une partie d'un temple à galerie périphérique aurait été mise au jour en 1996 sous le parvis de l'église de Saint-Rémy-de-Sillé (Fauduet 2010, p. 164) (n° 34). La galerie mesurerait 13,5 m de côté et la *cella* 6,8 m de côté. Cet indice de site est à vérifier.

Les emplacements recherchés : plaines et vallées

À partir des éléments que nous venons d'esquisser sur les sanctuaires cénomans (tabl. 1 ; fig. 6), on peut lister quelques caractéristiques générales concernant les positions topographiques préférentielles qu'ils pourraient avoir. Au sein de ce corpus, inégalement renseigné, certains sites ou indices de sites ne sont pas toujours localisés avec exactitude ou ont été souvent repérés par la photographie aérienne. Cependant, trois positions topographiques préférentielles peuvent être évoquées.

La première position topographique (9 occurrences) est une situation de bord de plateau dominant une vallée plus ou moins importante. Les sanctuaires sont alors relativement proches des cours d'eau. Pour les abords de la rivière Sarthe, sont attestés les sites de La Tour-aux-Fées à Allonnes et le sanctuaire de Sablé-sur-Sarthe. Au bord de rivières moins importantes se trouvent ceux d'Auvers-le-Hamon, dans une boucle de l'Erve, et de Maigné, le long de la Gée. Enfin, le long de ruisseaux sont implantés les temples de Coulombiers, Fyé, Neuvy-en-Champagne, Rouessé-Fontaine et Rouez. Ces sites étant souvent localisés à mi-pente entre haut du plateau et fond de vallée.

Les sites de plaine alluviale (6 occurrences) sont divers. Ceux de Cherré à Aubigné-Racan et de Rotrou à Vaas sont dans la vallée du Loir ; le premier constitue un vaste complexe tandis que le second est situé près d'un *vicus* routier. Les autres sites sont localisés au sein de vastes plaines : Les Perrières à Allonnes et Les Busses à Oisseau-le-Petit, les sanctuaires de Conlie et de Domfront-en-Champagne.

La troisième position est assez comparable à la précédente. Les temples dominent des vallées mais sont toutefois plus en retrait des cours d'eau, de 500 m au minimum. Au bord de la Sarthe sont concernés ceux de Neuville-sur-Sarthe, Courgain et Saint-Rémy-de-Sillé. Le sanctuaire des Jacobins au Mans, localisé en fond de vallée, pourrait éventuellement être un sanctuaire des eaux ou lié à l'eau (Chevet *et al.* 2014).

Les données relatives à des positionnements géographiques spécifiques des sanctuaires sont rares. Peu de sanctuaires connus sont placés à proximité des voies antiques : celui de Rouessé-Fontaine, situé près de la voie Oisseau-le-Petit/Saosnes et celui de La Puisay à Neuvy-en-Champagne, près de la voie Le Mans-Jublains. Des observations plus substantielles peuvent être faites concernant les sites

Commune	Lieu-dit	Description sommaire	Bibliographie	N° (fig. 6)
Allonnes	Les Perrières	Une cour de 80 m de côté environ enserrait, centré, un temple ; fondation : milieu du I ^{er} s. apr. J.-C., reconstruction au II ^e s. ?	Biarne 2006 ; Bouvet 2001 ; Lucas <i>et al.</i> 2015	7
	La Tour-aux-Fées / La Forêterie	Sanctuaire poliade des Aulerques Cénomans. Aux niveaux celtiques et à un premier temple, succède le nouveau et vaste sanctuaire du II ^e s.	Bouvet 2001 ; Gruel Brouquier-Reddé 2003 ; Brouquier-Reddé, Gruel 2004, 2006 et 2015	6
Aubigné-Racan	Cherré	Temple pseudo-périptère sur podium avec <i>cella</i> carrée inscrit dans un vaste péribole carré à exèdres	Bouvet 2001 ; Lambert, Rioufreyt 2006 ; Lambert <i>et al.</i> 2015	8
	La Grande-Pâtur (1)	Temple à pronaos et <i>cella</i> révélé par photographie aérienne. La présence d'un péribole n'est pas évoquée	Bouvet 2001	9
	La Grande-Pâtur (2)	Dépôt de pièces d'armement de La Tène (IV ^e -III ^e s. av. J.-C.)	Bouvet 2001	9
Auvers-le-Hamon	Le Haut-Écuret	Sanctuaire avec temple à double <i>cella</i> et galeries juxtaposées, révélé par photographie aérienne	Bouvet 2001	10
Conlie	Beaulieu/Faneu	Complexe constitué d'un temple et de deux temples à vestibule et podium, découverts par photographie aérienne	Carte archéologique SRA	11
Coulombiers	La Haute-Folie - Les Plantes	Temple à galerie et <i>cella</i> carrées découvert par photographie aérienne	Bouvet 2001	12
Courgains	Les Noës	Temple à galerie et <i>cella</i> carrées (?) découvert par photographie aérienne	Carte archéologique SRA	13
Domfront-en-Champagne	Le Grand-Cimetière	Temple à galerie et <i>cella</i> carrées découvert par photographie aérienne	Carte archéologique SRA	14
Fay	Le Grand-Champ		Raux <i>et al.</i> 2015, p. 36	15
Fyé	Les Aigrefins - Les Alleux	Temple à galerie et <i>cella</i> carrées découvert par photographie aérienne.	Carte archéologique SRA	16
Mans (Le)	Muraille antique	Deux bases de statues portant deux dédicaces à Apollon et à <i>Serona</i> découvertes en remploi dans la muraille du Bas-Empire	Aubin 1983 ; Bouvet 2001	
Mans (Le)	Les Jacobins	Petite <i>cella</i> ceinte d'un péribole	Chevet <i>et al.</i> 2014 ; Chevet 2015	17
Montoire-sur-le-Loir	-	Vaste sanctuaire aux abords du <i>vicus</i>	Inf. V. Bernollin (Capra)	19
Neuville-sur-Sarthe	Le Chapeau	Complexe culturel antique d'origine laténienne	Letho Duclos 2009 ; Guillier 2013a et b 2015 ; Deloze, Guillier 2015	20
Neuvy-en-Champagne	La Puisay	<i>Cella</i> simple rectangulaire localisée dans un péribole rectangulaire avec portique de façade	Bouvet 2001	21
Oisseau-le-Petit	Les Busses	Un quadriportique ceint un temple à galerie	Bouvet 2001, Monteil <i>et al.</i> 2015	22
	La Cordellerie	Temple à vestibule et podium mentionné par des fouilles anciennes et photographie aérienne	Bouvet 2001	23
	La Croix-Blanche	Temple carré à galerie périphérique, révélé par photographie aérienne	Bouvet 2001	24
Rouessé-Fontaine	La Tuile	Temple à galerie et <i>cella</i> carrées révélé par photographie aérienne	Carte archéologique SRA	25
Rouez	La Frétinière	Plan, peut-être en partie fantaisiste, d'interprétation délicate (fouilles Liger, 1887)	Bouvet 2001	26
Sablé-sur-Sarthe	La Tour-aux-Fées	Complexe culturel : un grand temple à galerie et <i>cella</i> circulaire et un temple à double <i>cella</i> et galeries juxtaposées, révélé par photographie aérienne et sondages	Bouvet 2001 ; Monteil 2015	27
Vaas	Rotrou	Temple à galerie et <i>cella</i> carrées, révélé par photographie aérienne	Bouvet 2001, p. 454	28
SITES NON RETENUS				
Duneau	Chemin rural n° 3	Angle sud-ouest d'une galerie	Guillier 2007	29
Juillé	Vieux-Château	Tour heptagonale, grande pièce rectangulaire, thermes	Bouvet 2001	30
Maigné	La Guénelière	Un probable temple à simple <i>cella</i> découvert mis en évidence par photographie aérienne	Carte archéologique SRA	31
Savigné-l'Évêque	Église Saint-Germain	Temple (?) en élévation	Bouvet 2001	32
Saint-Rémy-des-Monts	?	Temple ?	Lambert <i>et al.</i> 1981 et 1991	33
Saint-Rémy-de-Sillé	Église Saint-Rémy	Temple à galerie et <i>cella</i> carrées ?	Fauduet 2010, p. 164 ; Bouvet 2001, p. 426	34

Tabl. 1. Les sanctuaires des Aulerques Cénomans, tableau récapitulatif simplifié des données (G. Guillier).

entretenant des relations étroites avec des limites de communes. Le temple de Conlie est situé au pied d'une excroissance de la commune qui s'enfoncé profondément, à la manière d'un coin, entre les communes de Neuvillalais, Mézières-sous-Lavardin et Domfront-en-Champagne. Le même cas de figure est rencontré à Courgains, localisé au pied d'une excroissance de la commune qui s'avance entre celles de Saosnes, des Mées et de Thoigné. Le sanctuaire de Maigné est situé à la pointe d'un petit plateau, formant une excroissance au sud de la commune, laquelle s'engage entre les territoires de Chemiré-le-Gaudin, de Fercé-sur-Sarthe et de Pirmil. C'est également le cas pour le site de Neuville-sur-Sarthe. Par contre, le temple de Domfront-en-Champagne est situé aux confins des territoires des communes de Domfront-en-Champagne, Conlie et Cures. Plusieurs autres sanctuaires sont proches d'une limite de commune, ainsi Aubigné-Racan, Fyé ou Rouez.

Éléments de chronologie

Peu d'éléments matériels permettent d'attribuer une origine gauloise aux sanctuaires, soit qu'ils aient seulement été reconnus par photographie ancienne, soit que les interventions archéologiques n'aient pas permis d'atteindre le substrat. L'exemple le mieux documenté est celui de La Tour-aux-Fées à Allonnes qui est occupé dès le v^e s. av. J.-C. Cependant, les premières structures cultuelles apparaissent à La Tène B2/C2 et La Tène D est marquée par des dépôts monétaires (Brouquier-Reddé, Gruel 2004). Des pièces d'armement des iv^e-ii^e s. av. J.-C. ont été déposées à quelques mètres du temple de La Grande-Pâturage à Aubigné-Racan (Bouvet 2001, p. 146-147), tandis que les quinze pièces gauloises signalées à Oisseau-le-Petit, sur le temple des Busses, indiquent plutôt que ce sanctuaire antique a vraisemblablement comme origine un *vicus* laténien, comme l'atteste la fouille des Noirâs (Pétorin 2007). Il en est vraisemblablement de même au Mans (Chevet *et al.* 2014). En conclusion, seuls les sanctuaires gallo-romains ayant été largement explorés se signalent par une occupation antérieure, exception faite de ceux de Cherré à Aubigné-Racan (Lambert *et al.* 2015) et des Perrières à Allonnes (Lucas *et al.* 2015).

La chronologie des sanctuaires est abordée principalement sur quatre sites du territoire des Cénomans. À Oisseau-le-Petit, le sanctuaire des Busses présente plusieurs états de construction mais sa stratigraphie est tronquée. Le temple aurait été élevé sous Claude et le portique bâti au ii^e s. apr. J.-C. À Aubigné-Racan le temple sur podium de Cherré est attribuable aux Flaviens, tandis que le péribole et le bassin relèvent de la première moitié du ii^e s. apr. J.-C. Aux Perrières, à Allonnes, le sanctuaire est daté du milieu du i^{er} s. apr. J.-C. mais un bloc d'architrave, daté du milieu du ii^e s., évoque l'existence de plusieurs états (ou de plusieurs temples). Enfin, le site de La Tour-aux-Fées à Allonnes a connu plusieurs phases durant la période gallo-romaine, déjà évoquées (Brouquier-Reddé, Gruel 2004, etc.).

Le devenir des sanctuaires cénomans, leur transformation ou abandon sont, comme souvent, sujets à de nombreuses interrogations essentiellement dues au manque de données matérielles ou à des difficultés d'interprétation. Aux Perrières à Allonnes, la découverte de trois monnaies de la fin du iii^e ou du début du iv^e s. apr. J.-C. signerait une phase de récupération du site avant son abandon définitif au iv^e s. (Biarne 2006, p. 233). Le sanctuaire de Cherré, à Aubigné-Racan, a fourni peu d'éléments concernant son abandon; ce sont deux imitations de monnaies postérieures à 274 apr. J.-C. (Bouvet 2001, p. 158).

Quelques éléments de toponymie et de topographie médiévales et modernes

Ludovic Schmitt

Le secteur du sanctuaire est situé aux confins de trois paroisses médiévales : Saint-Pavace, Neuville et Saint-Ouen « du dehors » (fig. 8). Saint-Pavace est considérée comme un démembrement du territoire de Neuville et Saint-Ouen « du dehors » est une enclave de la paroisse Saint-Ouen « des fossés » du Mans, seulement séparée de celle-ci par un mince couloir appartenant au territoire paroissial de Coulaines.

La tradition ecclésiastique fait remonter la fondation de l'église de Neuville à l'épiscopat de saint Liboire (IV^e s.), mais le document authentique le plus ancien concernant Neuville remonte au début du VI^e s. En 616, Bertrand, évêque du Mans, donne Neuville (*Nova Villa*) par voie testamentaire à l'Église du Mans (Busson, Ledru 1901, p. 120). On retrouve Neuville, au IX^e s., comme une propriété usurpée à l'Église du Mans par Herembert, un vassal de l'empereur Louis le Pieux (Brunterc'h 1989, p. 79). Au XI^e s., le secteur du temple de Neuville est appelé « Aillandes » (*terra que dicitur Aillandes*), une terre partagée entre les paroisses de Saint-Pavace et de Neuville (Charles, Menjot d'Elbenne 1913, p. 21, 35, 53, 221 et 343). Ce domaine appartient à la puissante famille des Riboul, proche des comtes du Maine (Lemesle 1999, p. 247-255), et est tenu par des arrière-vassaux. L'un d'eux, Arnoul du Mont-Barbet (*Arnulfis de Monte Barbato*), fait don de la terre d'Aillandes, entre 1080 et 1100 et avec l'accord de Normand Riboul (*Normannus Ribula*), à l'abbaye mancelle de Saint-Vincent, établissement bénédictin fondé au VI^e s. par l'évêque du Mans. Les terres d'Aillandes comprennent une forêt (*Nemore de Aillandes*) et un établissement rural à Saint-Pavace qui sera affermé par les moines de Saint-Vincent dès le début du XII^e s. (*Ebrard mediator de Allandria*). Au XVI^e s., le bois d'Aillandes couvre 40 arpents (environ 20 ha), ce qui coïncide avec la zone boisée visible sur le plan cadastral de 1845. Près du sanctuaire du Chapeau, (fig. 9) et le long d'un chemin ancien limitant le bois à l'est, se trouvait au Moyen Âge une chapelle qui a laissé son nom à un bordage attesté au XVI^e s., lequel appartenait à l'abbaye Saint-Vincent du Mans : « lieu et bordage appelé la Chapelle d'Aillandes* ». On ne sait quand cette chapelle a été fondée ni quand elle a disparu : elle n'apparaît pas dans les textes du XI^e s. concernant Aillandes et n'est plus en fonction dès la fin du XVI^e s. car les textes de référence des XVI^e et XVIII^e s. ne mentionnent pas de lieu de culte fonctionnel. Sur le cadastre de 1845, deux pièces de terre appelées « le champ de la chapelle » rappellent qu'au bordage d'Aillandes était associée une chapelle. On est tenté de voir dans cette chapelle une fondation des moines bénédictins de Saint-Vincent du Mans qui prennent possession de la terre au XI^e s.

Deux routes d'importance régionale au Moyen Âge encadrent le secteur du Chapeau (fig. 9). Ce sont, à l'ouest, la route Le Mans-Alençon et, à l'est, la route Le Mans-Ballon. L'itinéraire Le Mans-Alençon par la rive gauche de la Sarthe a été qualifié d'antique par l'abbé Voisin (1852) et Roger Verdier (1984) mais André Bouton (1947) le rattachait au Moyen Âge. Pour ce dernier, la route Le Mans-Ballon était également médiévale tandis que R. Verdier la supposait antique, voire protohistorique. Il ne fait pas de doute en tout cas que ces deux itinéraires sont utilisés au haut Moyen Âge. Sur le secteur étudié, des micro-toponymes spécifiques sont relevés sur la route d'Alençon

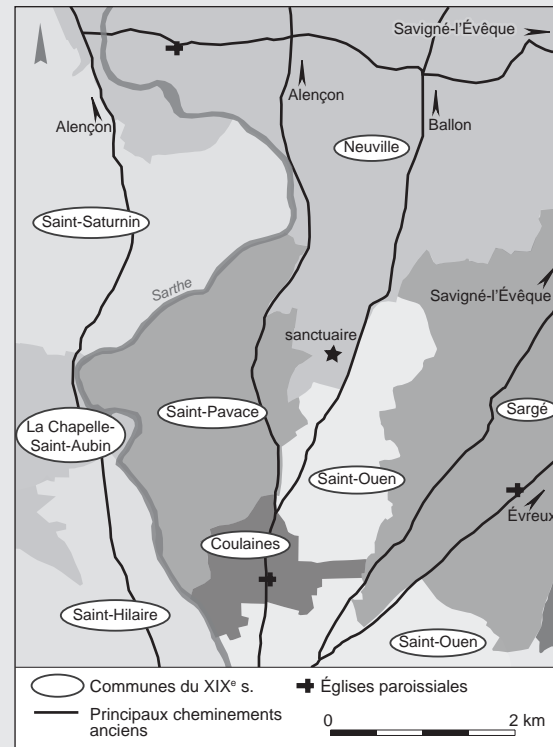


Fig. 8. Le secteur d'étude, la situation aux époques médiévale et moderne (L. Schmitt).

(« le champ du pavé », trois fois) et sur la route de Ballon (« le champ du pavé » et « le champ du vieux pavé »). Deux chemins de moindre importance attirent notre attention. Le premier, orienté est-ouest, relie le monastère de Saint-Pavace (IX^e s.) au territoire communal de Sargé, où il disparaît sans atteindre le village. Il est ponctué par les toponymes parcellaires « le vieux chemin » et « les cheminées » et par les toponymes Richemont et Prionde. En 1591 « les cheminées » désignait « autrefois » un bordage proche d'Aillandes. Le terme « les cheminées » exprimerait une pluralité de tracés, ce qui, avec le caractère sinueux du principal tracé observable, pourrait faire penser que l'itinéraire a été généré au premier Moyen Âge à partir de limites parcellaires antérieures. Le second, nord-sud, se connecte au précédent près de Richemont et longe le sanctuaire à l'ouest. On perd ce chemin sur le cadastre de 1845 à partir de Chapeau mais on reconnaît son tracé dans un alignement de limites parcellaires au nord de Montauban. Sur le secteur, ce chemin limite par l'est les zones boisées d'Aillandes et de Chapeau. Il est ponctué par le micro-toponyme « le champ pavé » près du sanctuaire et dessert directement la chapelle médiévale d'Aillandes. Cet itinéraire pourrait être fonctionnel dès le premier Moyen Âge.

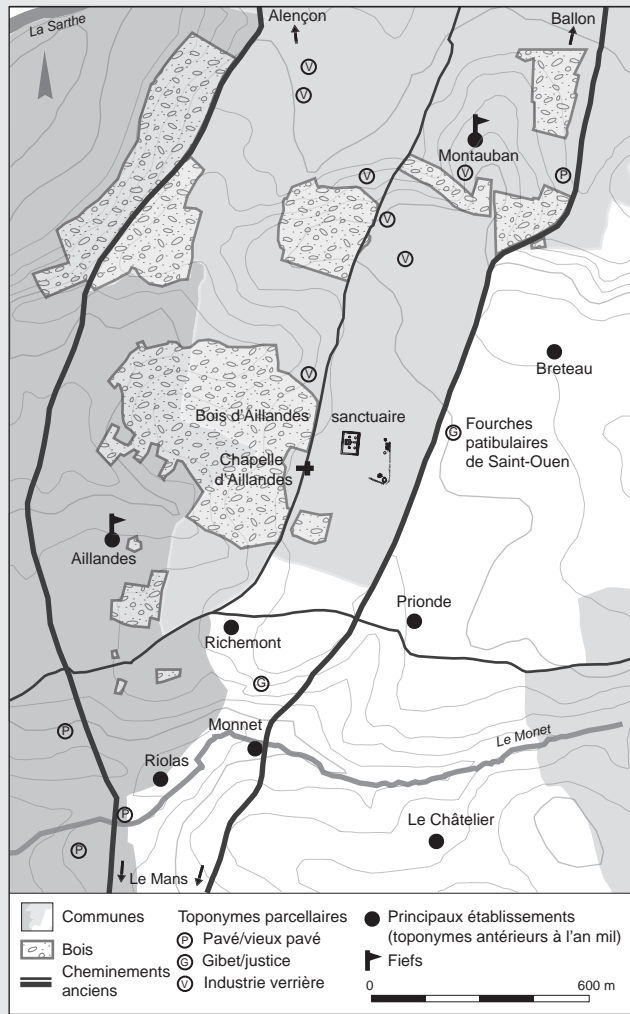


Fig. 9. L'environnement proche du site : situation au Moyen Âge classique (L. Schmitt).

Le site archéologique est environné de lieux-dits dont les noms trahissent, à notre sens, une origine antérieure au x^e s. bien qu'ils apparaissent, pour la plupart, postérieurement dans les archives (Vallée 1950). Nous en dressons ici une liste qui n'a que valeur informative. Le premier toponyme, Aillandes (château et ferme), est mentionné au xi^e s. sous la forme *Allandres*, forme probablement gauloise ou celto-latine, du gaulois *allos*, « autre, deuxième, étranger » (Delamarre 2001, p. 34), ou du latin *alius*, « autre », plus un nom propre *Andero/Anderonus* qui est une épithète de Jupiter (Peeters 1938 ; Nègre 1990, I, p. 65 ; Simon 2013, p. 222). En retenant cette hypothèse, on obtient une étymologie compatible avec la fonction religieuse du site bien que les interprétations soient multiples. Mentionnons aussi le toponyme Breteau (ferme), cité en 1671 (*Bresteau alias Les Croisettes*), peut-être gaulois, *Bresto* pour « montagne » (Billy 2011, p. 139) ; celui de Monnet (hameau, fief, métairie), mentionné au xi^e s. sous les formes latines *Monneolum*, *Monnoe*, *Mouneto*, *Mosnetum*, *Monet*, *Mouet*, *Mulnete*, *Mougnet*, *Monte mundo*, pour « petit mont » ? ;



Fig. 10. Le secteur d'étude au début du xviii^e s. (détail de la carte de l'évêché du Mans en 1706 par Jaillot) avec localisation approximative du site du Chapeau (étoile).

celui de Prionde ou Brionde, non renseigné dans les archives, d'origine éventuellement gauloise, [*Brigant* = éminence (Delamarre 2003, p. 87)] ; celui de Riomont (ferme), de forme romane et cité au xvi^e s. (*le lieu de la Hauterie alias Riomont*) ; celui de Le Châtelier (ferme et bordage), où l'on reconnaît la forme latine-romane *castelare*, cité en 1689 (*le lieu du Châtelier*) ; celui de Riolas (hameau), d'origine non déterminée, mais mentionné dès le xi^e s. (*D. de Rioloedo, H de Roileio*), et celui de Montauban (château et fief), où l'on reconnaît une forme latine-romane *monte alba*, « mont blanc », évoqué dès 1395 (*Montauben*). Enfin, et de manière plus anecdotique, le long de la route de Ballon et à proximité du site se trouvaient les fourches patibulaires de la paroisse de Saint-Ouen. Les toponymes parcellaires « Clos du Gibet » en 1591 et « Champ de Justice » en 1845** en gardent la mémoire.

Le petit château moderne de Chapeau, situé à moins de 500 m au nord-nord-ouest du site archéologique, ne doit pas faire illusion. Il s'agit d'une propriété créée à la fin du xviii^e s (Pesche 1829-1842, t. IV, p. 247-248). Aucun document d'archive n'a été retrouvé à son sujet pour les périodes antérieures. Le lieu n'apparaît pas sur la carte de Jaillot de 1706 (fig. 10) mais il est représenté sur le plan cadastral de 1808. Le parcellaire associé montre l'implantation tardive du bâti et de l'allée qui y mène depuis la route Le Mans-Ballon. Le toponyme « Chapeau » serait dû à la proximité d'un groupe de parcelles dénommé « Le Champ Pyau » en 1591 et « Le Champ Piot » sur le cadastre de 1845.

* AD 72 H 181 : Déclarations rendues par les religieux de l'abbaye Saint-Vincent du Mans à l'évêque du Mans, 1591. AD 72 H 187 : Baux à ferme du lieu et bordage de la chapelle d'Aillandes située paroisse de Neuville, 1754, 1762.

** AD 72, 3 P 220/126 : Neuville, état de sections, 1846. AD 72, PC 220 : Neuville, plans cadastraux, 1845.

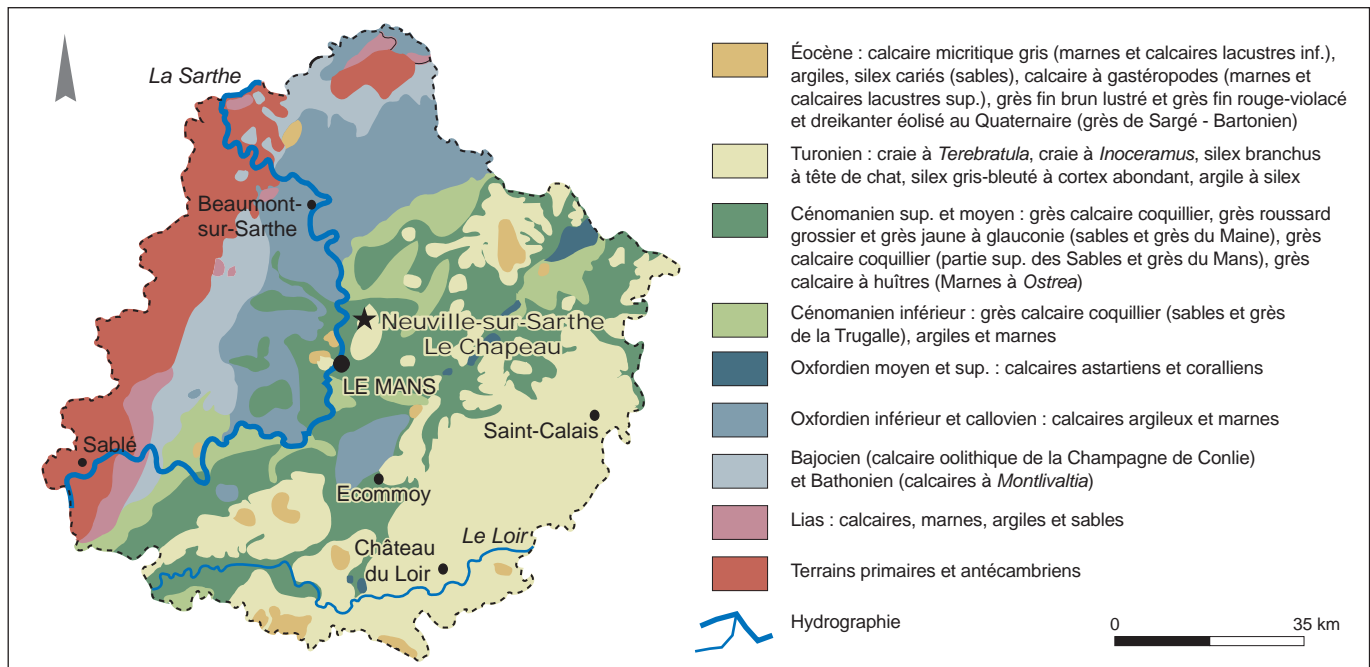
Le sanctuaire des Busses, à Oisseau-le-Petit, est abandonné vers la fin du III^e s. apr. J.-C. pour devenir au cours du III^e s. (Aubin *et al.* 2014) ou plus tardivement un atelier artisanal à vocation sidérurgique (Monteil *et al.* 2015). Le site le mieux documenté est celui de La Tour-aux-Fées à Allonnes. Le sanctuaire est abandonné progressivement et le temple est définitivement fermé au milieu du IV^e s. Les monuments sont ensuite démolis et livrés aux récupérateurs à partir de la seconde moitié de ce siècle. Au sujet des autres sites, la documentation est insuffisante. Enfin, une nécropole de plus de 40 tombes, datant du haut Moyen Âge, a été fouillée autour du temple de Cherré à Aubigné-Racan. Il s'agit majoritairement d'inhumations en pleine terre et en coffres de schiste (Bouvet 2001). Nous n'avons pas connaissance de la présence de nécropole ou d'inhumations isolées sur les autres sanctuaires cénomans.

L'environnement géologique

Le site du Chapeau se développe à 3,5 km au sud-est du centre-ville de Neuville-sur-Sarthe, sur une portion plane du plateau de Sargé (fig. 7), unité géomorphologique caractéristique au nord du Mans culminant à +110 m NGF et dominant le cours de la Sarthe qui s'écoule à l'ouest à +48 m NGF. Outre une étude des matériaux de construction et de leurs zones d'extraction, publiée par ailleurs (Deloze, Guillier 2015), ce site a fait l'objet d'une étude géologique, afin d'établir dans quel type de stratigraphie il s'insérait et quels phénomènes dépositionnels (sédimentation) et post-dépositionnels (pédologie) ont conduit à cette succession lithologique.

Dans ce secteur (fig. 11 et 12), le substrat est représenté (Juignet *et al.* 1973) par des alternances de sables, argiles, grès, marnes et craies rapportés au Cénomaniens et au Turonien. Au-dessus, la décarbonatation des craies turoniennes a engendré le développement *in situ* de 5 à 10 m de formations résiduelles argileuses à

Fig. 11. Carte géologique synthétique du département de la Sarthe (V. Deloze, H. Hostein).



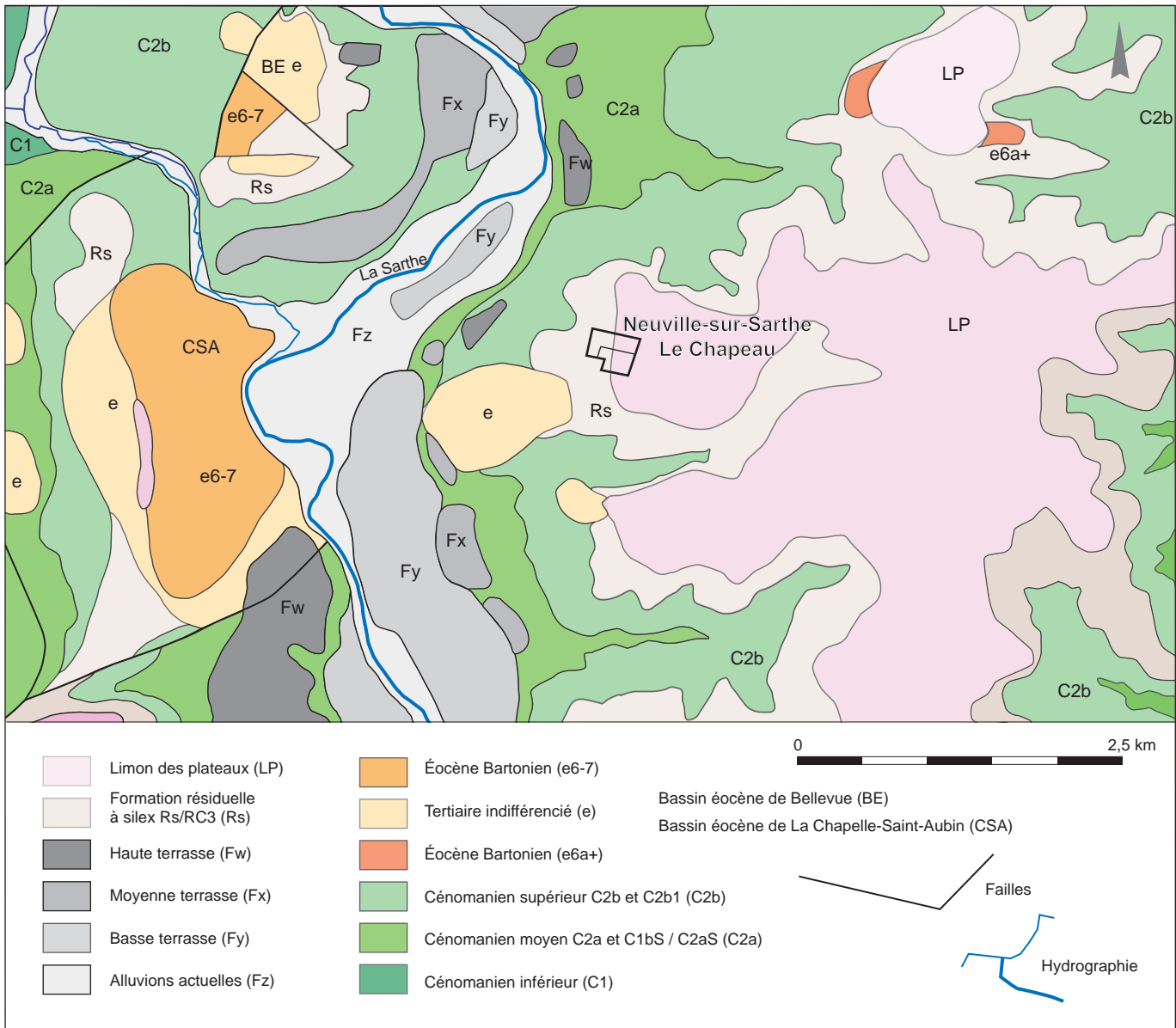
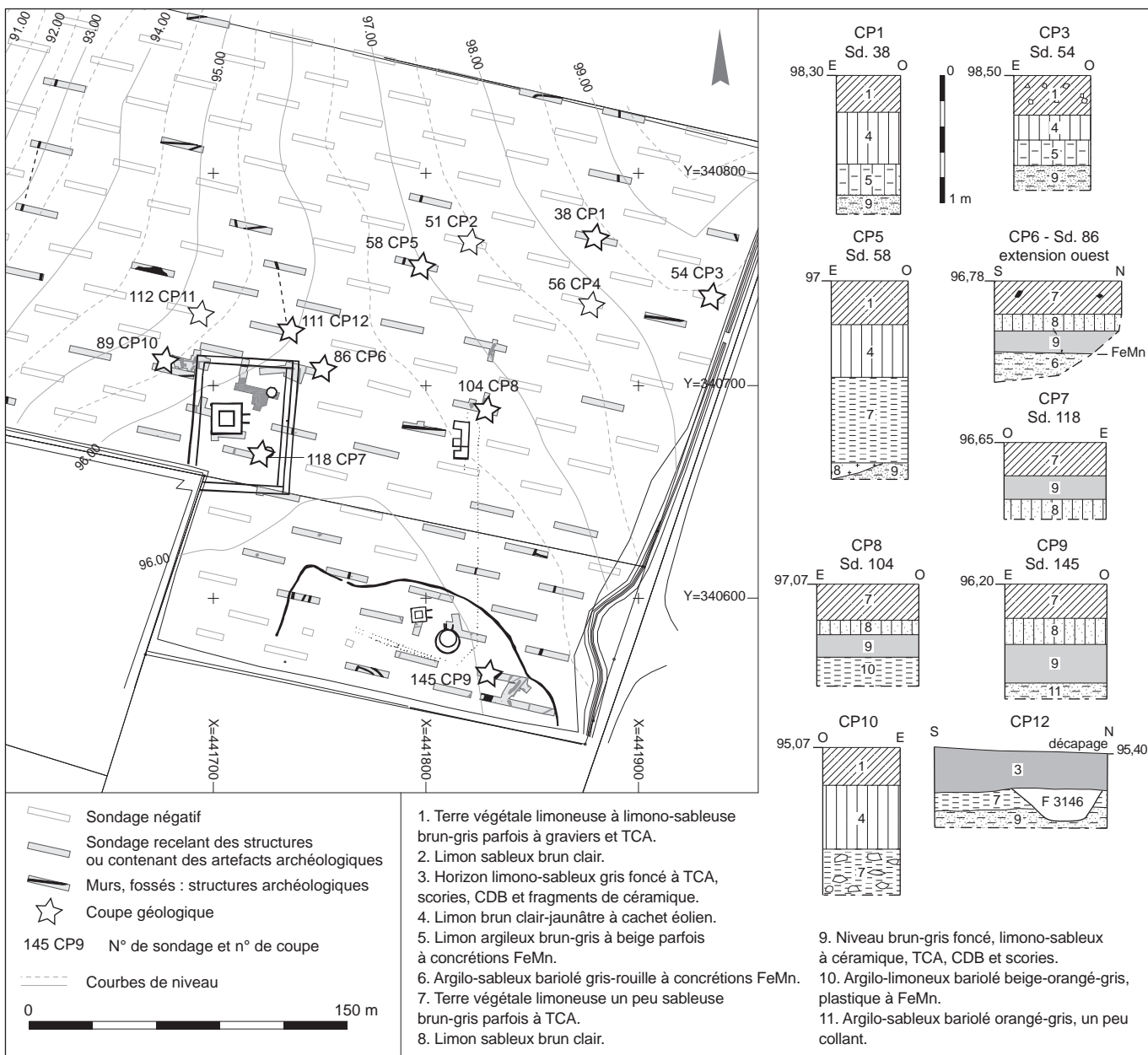


Fig. 12. Carte géologique du secteur du Chateau à Neuville-sur-Sarthe (d'après Juignet et al. 1973; Lebert et al. 1988).

silex. Les plateaux environnants sont aussi localement recouverts de dépôts tertiaires éocènes, comprenant des alternances de sables, grès, marnes et calcaires lacustres, ainsi que de blocs de grès, gris à patine blonde ou rousse, parfois volumineux et rattachés au Bartonien. S’y ajoute, en placages locaux, un complexe lœssique des plateaux (Würm récent), épais de 1 à 2 m, représenté par un limon brun décarbonaté à altération pédologique modérée, souvent remanié par colluvionnement ou solifluxion, et parfois enrichi en argiles et en sables. Une douzaine de logs a été relevée sur 0,6 à 1,5 m de profondeur, CP1 à CP9 lors du diagnostic (Letho Duclos 2009) et CP10 à CP12 lors de la fouille (Guillier 2013a). Les diverses couches identifiées ont conduit à des corrélations stratigraphiques où se dégagent neuf unités sédimentaires appartenant à sept grandes phases distinctes (fig. 13; tabl. 2), illustrant le recouvrement superficiel quaternaire observé sur le site.



À la base ont été rencontrées des argiles sableuses bariolées à silex et concrétions ferromanganiques (9) correspondant aux formations résiduelles à silex. Elles résultent de l'altération des roches carbonatées turoniennes et se composent des minéraux résiduels de ces craies, auxquels s'ajoutent une fraction détritique allochtone (Campy, Macaire 2003) et des minéraux de néoformation issus directement de la craie (Foucault, Raoult 2010). Elles peuvent localement contenir des poches de sables tertiaires piégés secondairement au centre des poches de dissolution ou être mêlées à la formation par les phénomènes de cryoturbation. Ces derniers sont observés actuellement en région arctique, là où le sol reste gelé en profondeur toute l'année, et ils permettent de reconnaître en région aujourd'hui tempérée que le régime périglaciaire a été très actif pendant les périodes froides du début du Quaternaire (Mathieu, Lozet 2011). Épaisses de 5 à 10 m, ces formations résiduelles à silex occupent des surfaces importantes

Fig. 13. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, localisation des coupes géologiques sur un fond présentant les sondages archéologiques du diagnostic (d'après Letho Duclos 2009, fig. 8) (V. Deloze, H. Hostein).

*CP1	CP2	*CP3	CP4	*CP5	*CP6	*CP7	*CP8	*CP9	*CP10	CP11	*CP12	Description	Interprétation
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		Terre végétale limoneuse à limono-sableuse brun-gris parfois à graviers et TCA	Horizon de sol actuel
					2		2	2				Limon sableux brun clair	Colluvions remaniant limons éoliens
					3	3	3	3			3	Horizon limono-sableux gris foncé à TCA, scories, CDB et fragments de céramique	Horizon anthropisé
4	4	4	4	4					4	4		Limon brun clair à jaune à cachet éolien	Complexe lœssique des plateaux
5		5	5									Limon argileux gris à beige parfois à concrétions FeMn	
						6						Limon sableux beige clair	
	7			7			7		7		7	Argilo-limoneux bariolé, compact et plastique	Remaniement d'argiles à silex
	8			8								Dalles ou blocs de grès durs	Grès de Sargé (Tertiaire)
9		9	9	9	9			9			9	Argile sableuse bariolée à concrétions FeMn	Formation résiduelle à silex (RC3 ou RS)

Tabl. 2. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau : les corrélations stratigraphiques entre les couches sédimentaires des 12 logs géologiques relevés (les logs précédés d'un astérisque * sont représentés sur la fig. 13) (V. Deloze).

sur le plateau de Sargé. Elles sont aussi très hydromorphes et contiennent localement une nappe perchée, induisant des phénomènes d'oxydoréduction qui ont conduit au développement de concrétions ferromanganiques au sein de la formation, mais aussi au contact avec les dépôts sus-jacents.

En CP2 et CP5, la formation résiduelle à silex est coiffée par des dalles ou blocs de grès (8), rattachables aux Sables et Grès à *Sabalites*, formation tertiaire éocène (Bartonien) localement nommée grès de Sargé. Ces dépôts sont eux-mêmes souvent mêlés à la formation résiduelle argileuse à silex.

Le substrat est ensuite inégalement recouvert par une couverture polyphasée de formations superficielles quaternaires à dominante limoneuse, épaisse de 0,56 à 1,48 m, où se distinguent cinq phases sédimentaires (tabl. 2) :

- la première phase est représentée par une argile limoneuse bariolée (7), rencontrée sur 0,15 à 0,8 m d'épaisseur. Elle correspond à un faciès remanié de la formation résiduelle à silex, sans fraction sableuse associée ;

- la deuxième phase regroupe trois faciès majoritairement limoneux, appartenant au complexe lœssique des plateaux, comprenant du bas vers le haut : un limon sableux beige (6), un limon argileux gris-beige à concrétions ferromanganiques (5) et un limon brun-jaune à léger cachet éolien (4). Leur épaisseur totale s'échelonne entre 0,15 et 0,65 m, c'est-à-dire en deçà des 1 à 2 m généralement évoqués (Juignet *et al.* 1973). Ce complexe lœssique présente une altération pédologique modérée, suggérant un dépôt remontant au Würm récent. Les limons anciens y apparaissent très lessivés avec un horizon A décoloré et un horizon B d'accumulation très net et argileux. Certains ont été remaniés par colluvionnement ou solifluxion et sont enrichis en sables ou en argiles, parfois avec des grès tertiaires résiduels ;

- la troisième phase est représentée par un limon sableux gris sombre (3), renfermant souvent de nombreux fragments de terres cuites architecturales, de scories, de charbon de bois et de céramiques. Elle est bien représentée là où abondent les vestiges archéologiques, en particulier lorsque la topographie locale dessine un léger microrelief. Cet horizon très anthropisé et épais de 0,17 à 0,3 m constituerait soit le niveau d'occupation du site, soit un éventuel aménagement de plate-forme ;

- la quatrième phase sédimentaire est constituée par 0,1 à 0,2 m de limon sableux brun clair (2), rencontré uniquement en CP6, CP8 et CP9. Il résulte du colluvionnement-remaniement de matériaux limoneux en partie d'origine éolienne ;



◀ Fig. 14. Le site de Neuville-sur-Sarthe, les décapages; à gauche le nouveau centre pénitentiaire, à l'horizon à droite la ville de Coulaines, cliché pris vers le sud (cliché H. Paitier).

– enfin, au sommet, la cinquième et dernière phase de dépôts correspond à l'horizon de sol, de datation récente à actuelle, représenté par la terre végétale limoneuse à limono-sableuse brun-gris (1), contenant parfois des graviers et des fragments de terre cuite architecturale remaniés.

L'étude géologique du site antique du Chapeau a permis de montrer que le substrat est constitué ici de la formation résiduelle à silex, résultant pour partie de la décarbonatation des craies du Turonien, formation coiffée localement par des dalles ou blocs de grès, attribuables à la formation des grès de Sargé (Éocène - Bartonien). Il est recouvert par une couverture limoneuse polyphasée de formations superficielles quaternaires dont l'épaisseur totale n'excède pas 1,5 m et où se distinguent cinq phases sédimentaires. Ces dernières témoignent de modes de mise en place impliquant des phénomènes de colluvionnement, ruissellement, érosion et solifluxion, remaniant partiellement des sédiments d'origine éolienne, des particules sableuses et des matériaux argileux issus du substrat. Bien qu'installé sur un plateau à la géomorphologie relativement plane, le site archéologique a donc été plus soumis à des processus d'érosion que de sédimentation.

Les phases terrain

Le sanctuaire a été mis au jour lors d'un diagnostic archéologique conduit par Yann Letho Duclos (Inrap) en février et mars 2009 (Letho Duclos 2009). Les sondages, effectués sur une surface d'environ 9,5 ha, ont mis en évidence une occupation antique recouvrant une surface d'environ 4 ha sur l'emprise des travaux. Suite à ce diagnostic, une prescription du SRA des Pays de la Loire a donné lieu à la fouille qui s'est déroulée de juin à septembre 2010 (Guillier 2013a), sur une surface d'environ 2 ha. Un second diagnostic, effectué en août et septembre 2013 (Guillier 2013b), au nord du précédent, sur une surface d'environ 7,2 ha, a fourni quelques données complémentaires. Ont été mis au jour un enclos curviligne de La Tène moyenne et finale, un parcellaire et un cheminement antique lié à celui du sanctuaire du Chapeau (fig. 1 et 14).

Le décapage mécanique du site, long et minutieux, a été effectué sur de nombreuses zones sensibles de pair avec une recherche au détecteur de métaux, outil qui s'est révélé indispensable pendant cette phase de l'opération. Des décapages complémentaires, effectués à l'aide d'une mini-pelle, ont été nécessaires sur plusieurs zones sensibles, stratifiées et/ou fossoyées. Lors de la fouille, chaque structure ou unité stratigraphique a été individualisée, enregistrée sur une fiche de terrain et accompagnée d'un ou plusieurs relevés, tant graphiques que photographiques. Par ailleurs pour simplifier notre discours, certaines structures ont été nommées selon un ordre alphanumérique: bâtiment B1, temple F4, Palissade 16, Enclos 18... Plusieurs d'entre elles présentent des évolutions internes qui ont été notées de la manière suivante: temple B12/1, B12/2, B12/3, etc. Les couches et structures archéologiques sont toutes notées ST – pour structure – suivies d'un numéro à quatre chiffres dont le premier indique sa zone de provenance; par exemple ST 3152 provient de la Zone 3. Nous n'allons pas ici décrire dans le détail toutes les structures archéologiques, ni leur complément. Les données exhaustives sont disponibles dans le rapport d'opération (Guillier 2013a). Lors de la description des structures du sanctuaire, chaque sous-chapitre est accompagné d'une évocation succincte de l'*instrumentum* associé et d'une présentation de la céramique spécifique à chaque État ou Phase, matérialisant ainsi son argumentaire chronologique².

.....
2. Les références au mobilier archéologique font appel au catalogue du mobilier; chacune est constituée du numéro de la structure suivi d'un numéro d'ordre de 1 à 268. Sur ces figures est indiqué le matériau constituant l'objet, par exemple (fe) pour un objet en fer ou (ac) pour une fibule en alliages cuivreux. Les monnaies dans le corps du texte sont désignées par leur n° dans leur catalogue dédié.

Chapitre 2

Trois siècles d'occupation religieuse

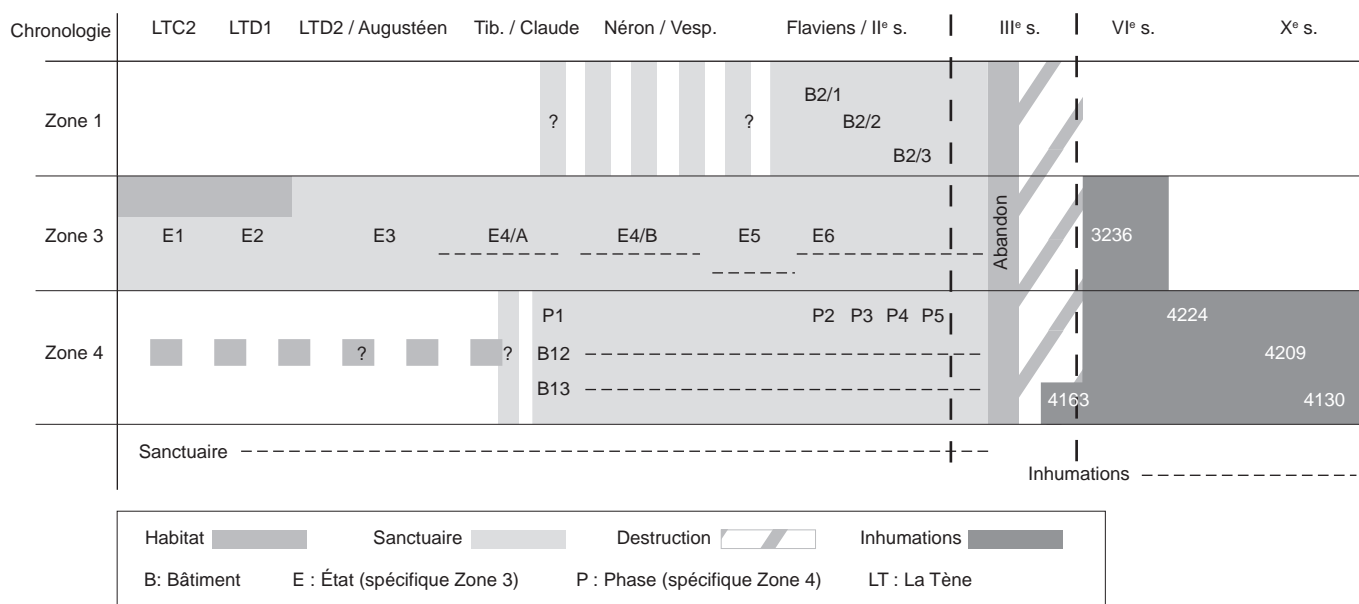
Gérard Guillier

Avec les contributions de Emmanuelle Coffineau (céramologie),
Richard Delage (sigillée), Véronique Gallien (anthropologie)
et Laure Simon (verre)

Une chronologie générale du site du sanctuaire du Chapeau a été proposée à partir de la stratigraphie élaborée sur le terrain, du mobilier archéologique présent dans le comblement des structures et en fonction des relations spatiales visibles sur le plan (fig. 15).

Lors de la fouille, le secteur a été divisé en plusieurs zones. Pour des raisons de commodité, chacune d'entre elles a été numérotée : Zones 1, 3 et 4. Une sous-dénomination a été effectuée pour les Zones 3 et 4, afin de les distinguer dans leur évolution chronologique. La chronologie de la Zone 3 est subdivisée en États (de l'État 1 à l'État 6) et celle de la Zone 4 en Phases (de la Phase 1 à la Phase 5).

Fig. 15. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, frise chronologique simplifiée du site (G. Guillier, H. Hostein).



Plusieurs écueils sont apparus lors de l'établissement de cette chronologie. Le premier est l'absence ou la quasi-absence de mobilier dans certaines structures voire sur certaines zones, par exemple sur la Zone 1. Ce manque s'est fait sentir pour les structures les plus anciennes et un bon nombre d'éléments anciens ont été redéposés dans des structures postérieures. En deuxième lieu, il n'y a pas de liaison stratigraphique entre les structures des différentes zones. Les interconnexions chronologiques entre les Phases de la Zone 4 et les États de la Zone 3 sont donc des propositions. Par exemple, le II^e s. de la Zone 3 ne voit qu'un seul État, tandis qu'il y a pour le même laps de temps trois ou quatre Phases sur la Zone 4. Ensuite, il n'y a pas adéquation entre les différents stades d'évolution de chaque Zone : il semblerait qu'elles aient évolué indépendamment. L'abandon du sanctuaire est mis en évidence par l'absence plus ou moins nette de mobilier ; sa destruction est marquée par quelques monnaies. Enfin, onze structures funéraires, étagées dans le temps, signent la dernière occupation visible du site.

Les premiers enclos dès La Tène C2/D1

L'État 1 : un enclos curviligne et la première matérialisation d'un sanctuaire

L'Enclos curvilinéaire 21, au nord, relève vraisemblablement d'un habitat mais, plus au sud, l'Enclos 19, fossoyé, dessine la première occupation du sanctuaire (fig. 16). À titre d'hypothèse, il est possible d'estimer que l'Enclos 21 précède l'Enclos 19. Le peu de mobilier présent ne permet pas d'affiner nos datations, mais permet d'envisager une création de ces premières structures à La Tène C2/D1.

L'Enclos 21, largement incomplet, est constitué d'un fossé peu large (ST 3049) et couvre une surface d'environ 40 x 90 m (fig. 17). Il a un profil en « U » ouvert, non stratifié, large de 0,80 à 1 m et profond de 0,30 à 0,40 m (tabl. 3) sur tout son tracé. La section sud de l'enclos a un comblement stratifié, hydromorphe, de teinte grise homogène (SD 98 et 101). Il contient quelques particules de charbon de bois, de l'argile rubéfiée et ponctuellement des particules de scories au niveau du sondage SD 101. Le sondage SD 98 montre que le fossé a un profil trapézoïdal aux angles légèrement arrondis. Bien que fouillé à 90 %, il comporte peu de mobilier archéologique. Du côté sud de l'enclos, proviennent neuf fragments d'un fond de vase modelé et un petit vase également modelé à la pâte épaisse, noire, de La Tène C2/D1. Le plan de cette structure, sa forme ainsi que le comblement du fossé contenant peu de mobilier, dont un pot modelé, permettent de supposer que ce n'est pas l'enclos principal d'une ferme indigène mais possiblement un enclos annexe.

Immédiatement au sud de cet Enclos 21, à une distance variant de 3 à 7 m, se développe le petit Enclos 19, qui marque le premier état du sanctuaire. C'est une structure au plan rectangulaire, légèrement irrégulier. Chaque côté est orienté vers un point cardinal (fig. 18). Il mesure de 14,5 à 16 m selon un axe nord-sud et de 13 à 14,40 m d'est en ouest. Cet enclos est caractérisé par une partition le divisant en deux aires d'inégale surface. L'aire nord mesure de 10,70 à 11,90 m sur son axe nord-sud et de 11,70 à 11,80 m selon un axe est-ouest, sa surface est de 133 m² environ. L'aire sud, de plan rectangulaire, allongée selon un axe est-ouest, mesure de 1,9 à 2 m de largeur sur 12 à 12,50 m de longueur, et sa surface est de 24 m². Les fossés de cet Enclos 19, presque entièrement fouillé,

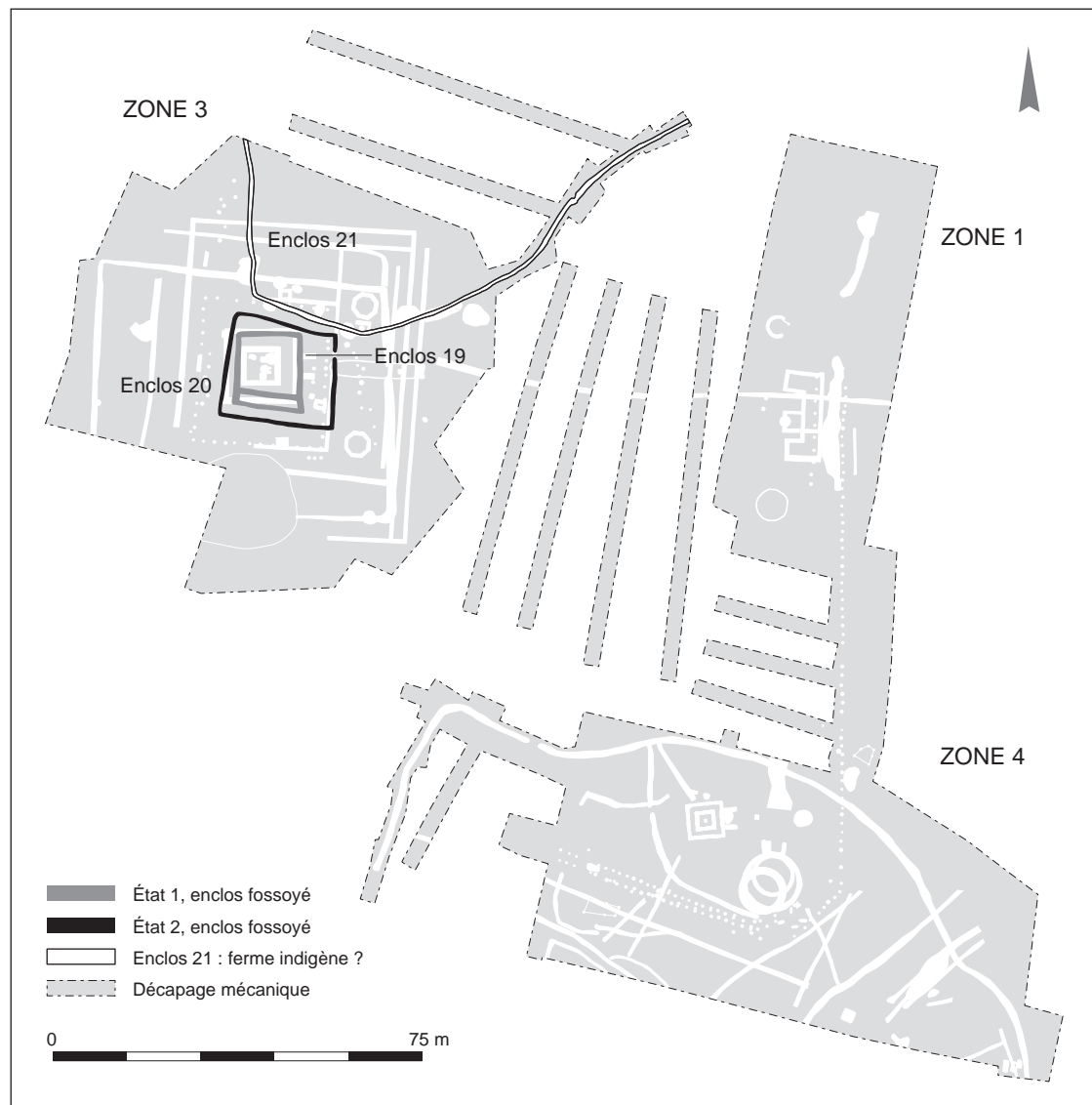


Fig. 16. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, les zones de fouille ainsi que les enclos pré-augustéens, plan général simplifié des structures (G. Guillier, H. Hostein).

ont, sur l'essentiel de son tracé, un profil en « U » ouvert, non stratifié, large de 0,60 à 0,80 m et profond de 0,20 à 0,40 m (tabl. 4). Il a un comblement hydro-morphe, de teinte grise à brun gris, homogène, et recelant quelques particules de charbon de bois centimétriques du côté est. Le mobilier archéologique est limité. Du comblement du fossé ST 3139 provient un bord de pot modelé de type « Besançon » à pâte très micacée brun-noir, tandis que de celui du fossé ST 3266 provient un bord mouluré d'un pot à pâte siliceuse brune daté du 1^{er} s. av. J.-C. S'agit-il d'une unique structure ou bien d'un premier enclos carré agrandi vers le sud ? Il est difficile de le déterminer car les points de contact n'ont pas montré de différence, ni dans la nature de leur comblement, ni dans les niveaux du fond des fossés.

L'aire interne de cet enclos est occupée par quelques structures. Si certaines se rapportent, de par leur mobilier, à des phases plus tardives, d'autres, en nombre plus limité, lui sont potentiellement attribuables (tabl. 5). Elles sont situées approximativement sur ses médianes et diagonales.

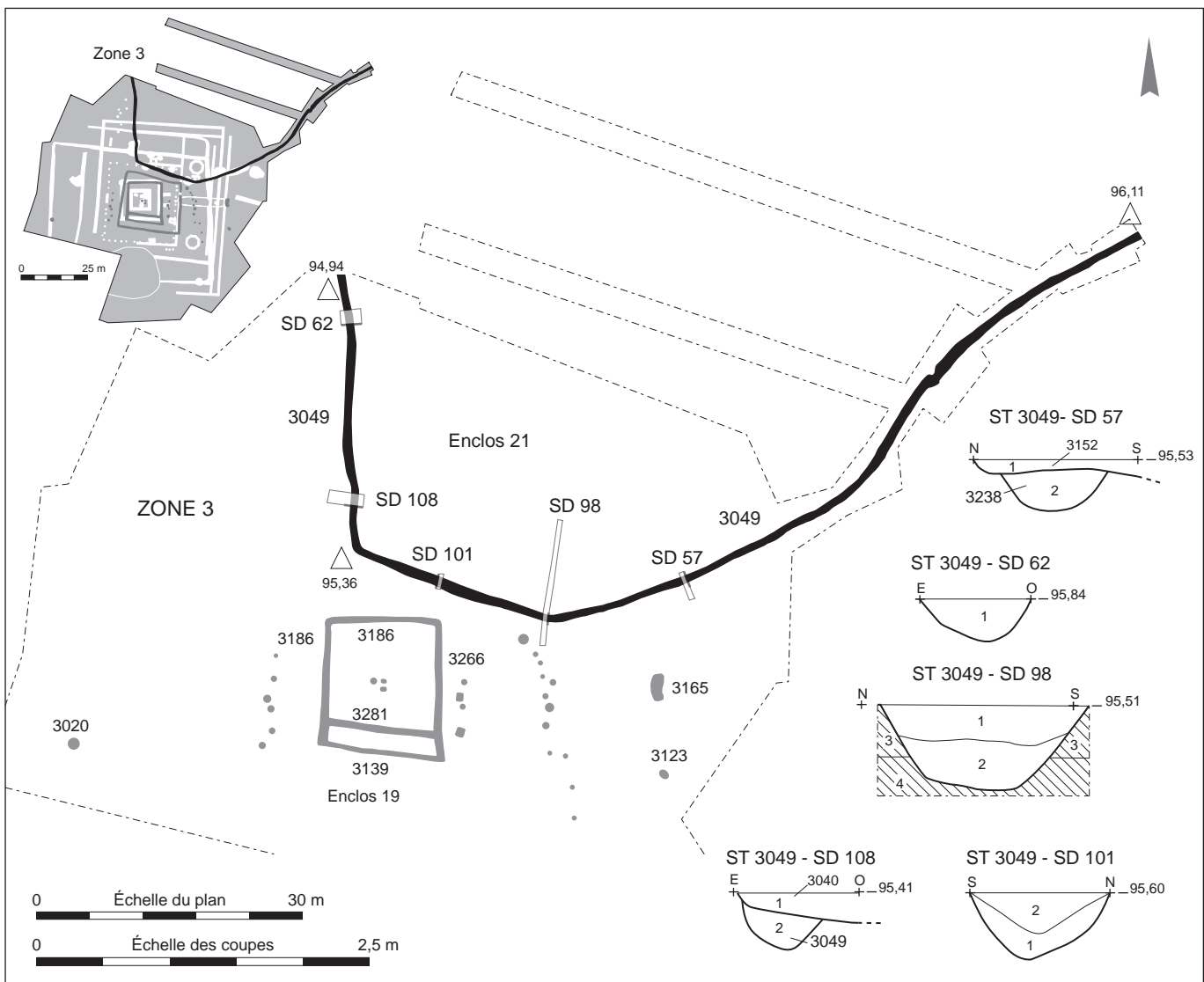
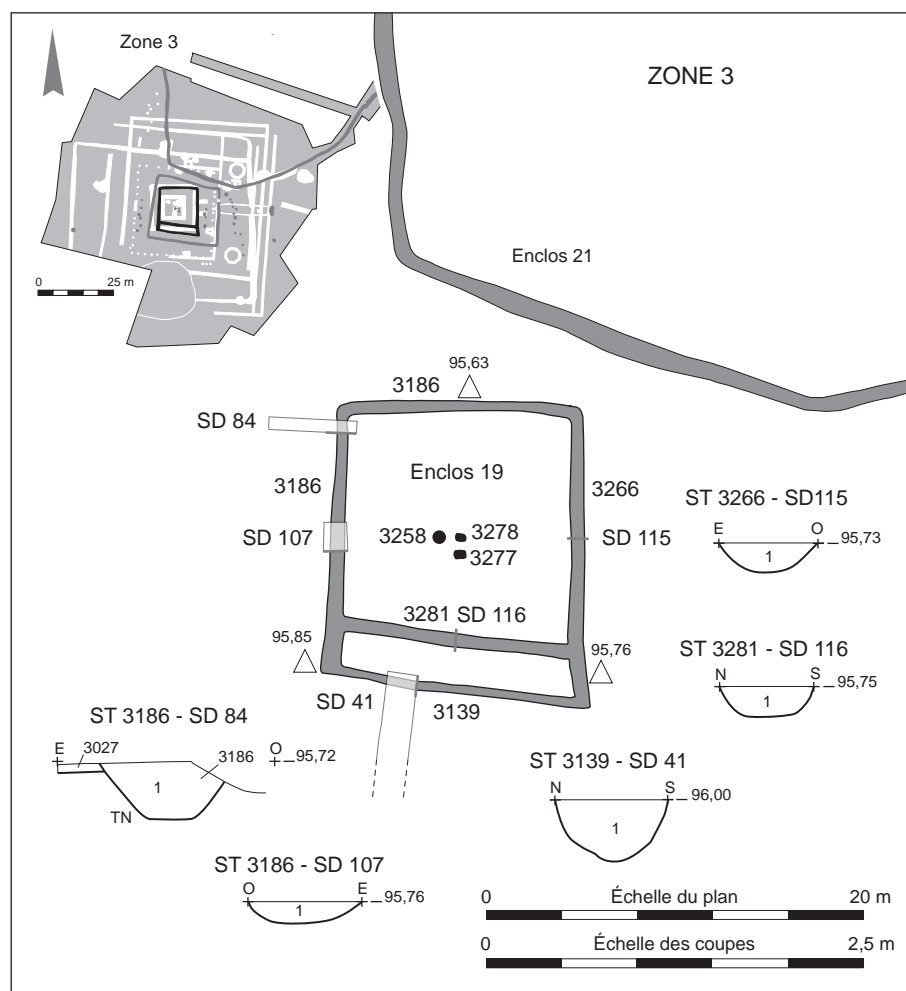


Fig. 17. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, plan des structures matérialisant les premières traces de l'occupation: l'État 1; l'Enclos 21: plan, localisation des sondages et relevés de coupes (M. Dumas, G. Guillier, H. Hostein).

N°	N° sond.	Stratifié	Dimensions	Z sup.	Comblement
ST 3049	SD 62	non	0,84 x 0,30	95,84	Limon gris avec quelques inclusions (charbon de bois et argile rubéfiée)
ST 3049	SD 108	non	0,80 x 0,40	95,41	Limon gris hydromorphe
ST 3049	SD 101	oui	1,05 x 0,50	95,69	Limon gris à gris foncé avec quelques inclusions dont de rares particules de scories
ST 3049	SD 98	oui	1,60 x 0,62	95,51	Limon gris avec de fines inclusions de charbon de bois et d'argile rubéfiée
ST 3049	SD 57	non	0,80 x 0,40	95,53	Limon gris hydromorphe

Tabl. 3. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, quelques données relatives à l'Enclos 21 (les dimensions sont exprimées en mètre et les Z en m NGF) (G. Guillier).

Fig. 18. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, l'Enclos 19 (État 1), plan détaillé et relevés des coupes (M. Dumas, G. Guillier, H. Hostein).



Tabl. 4. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, quelques données relatives à l'Enclos 19/État 1 (les dimensions sont exprimées en mètre et les Z en m NGF) (G. Guillier).

N°	N° sond.	Stratifié	Dimensions	Z sup.	Comblement
ST 3139	SD 41	non	0,76 x 0,40	96,00	Limon sableux gris
ST 3186	SD 84	non	0,82 x 0,40	95,72	Limon argileux brun-gris, inclusions de charbon de bois et d'argile rubéfiée
ST 3186	SD 107	non	0,80 x 0,15	95,76	Limon grisâtre hydromorphe
ST 3266	SD 115	non	0,70 x 0,20	95,73	Limon gris clair avec de nombreuses inclusions de charbon de bois (3 à 5 cm)
ST 3281	SD 116	non	0,64 x 0,10	95,75	Limon gris clair avec quelques particules de charbon de bois

Tabl. 5. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, quelques données relatives aux structures associées à l'Enclos 19 (les dimensions sont exprimées en mètre et les Z en m NGF) (G. Guillier).

N°	Dimensions	Z sup.	Comblement, remarques
ST 3258	Ø: 0,76 x 0,07 m	96,02	Limon argileux gris-brun présentant une importante quantité d'argile rubéfiée, céramique, s'appuie sur une dalle de grès de Sargé
ST 3277	0,40 x 0,50 x 0,38 m	96,05	Argileux brun présentant de très nombreux nodules d'argile rubéfiée
ST 3278	0,40 x 0,50 x 0,08 m	95,99	Argileux brun présentant de très nombreux nodules d'argile rubéfiée, s'appuie sur une dalle de grès de Sargé

L'État 2 : un enclos rectangulaire

L'Enclos 21 serait encore en fonction comme le suggèrent les relations spatiales existant avec le nouvel Enclos 20, creusé en remplacement du précédent (fig. 19). Ils sont distants de 1,50 à 3 m. Le côté nord de l'enclos s'incurve vers le sud-est de manière à ne pas recouper le tracé de l'Enclos 21. Ce nouvel enclos est approximativement centré sur le précédent. Chacun de ses côtés est orienté vers un point cardinal. L'Enclos 20, de plan rectangulaire légèrement irrégulier, mesure de 19,30 à 21,20 m du nord vers le sud et de 21 à 23,50 m d'est en ouest. Il a une interruption d'une largeur de 1,20 m sur son côté sud, qui est excentrée vers le nord. Sa surface est de 450 m². Les fossés de l'enclos ont un profil en « U » plus ou moins ouvert, ponctuellement triangulaire, large de 0,50 à 0,85 m, et sont profonds seulement de 0,16 à 0,40 m (tabl. 6). Son comblement général est hydromorphe, de teinte grise, homogène, non stratifié, recelant des inclusions de charbon de bois et d'argile rubéfiée.

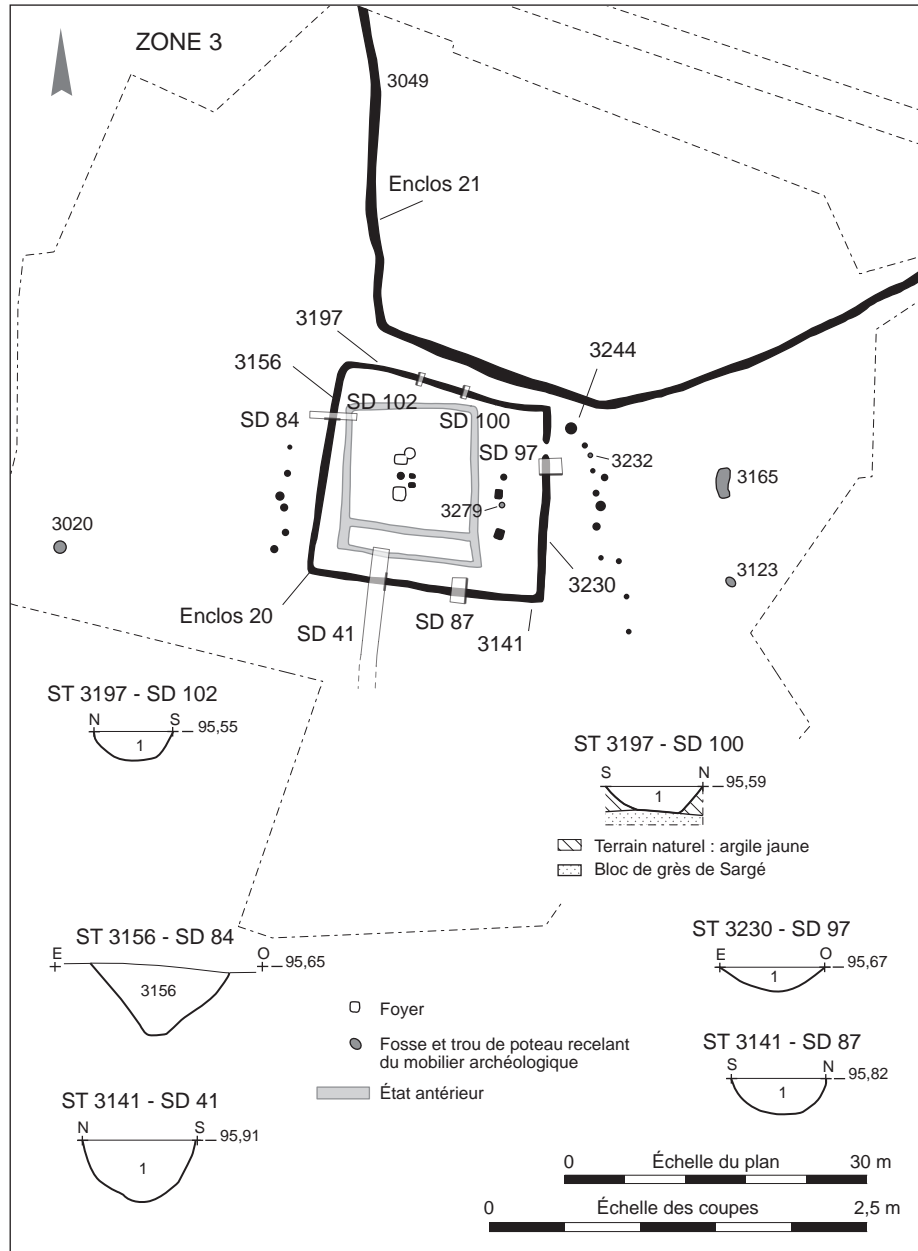
Le mobilier archéologique découvert dans son comblement est quantitativement faible. Sept tessons de panses en céramique à pâte claire seulement ont été trouvés dans le fossé ST 3156. Le mobilier métallique consiste en deux fragments jointifs d'une portion d'orle de bouclier (cf. catalogue fig. 161, 3230.205) et un fragment de couteau à manche en soie sur laquelle adhèrent encore des traces de bois (cf. catalogue fig. 161, 3230.206). À l'image de l'Enclos 19, se pose le problème de l'appartenance à cet État 2/1 des trous de poteau se trouvant sur son aire, et plus précisément près de son centre (fig. 19).

Quelques structures éventuellement associées aux États 1 et 2 sont regroupées ici, sur la base des relations topographiques et du mobilier. Elles seraient attribuables aux premières occupations du site. Il s'agit de quelques trous de poteau mais aussi de quelques fosses. Tout d'abord, se remarquent deux rangées de trous de poteau axés sensiblement nord-sud, à l'est et l'ouest des Enclos 19 et 20 (fig. 17 et 19). Ces structures matérialiseraient éventuellement les côtés est et ouest d'un enclos palissadé, de dimensions légèrement supérieures à celle de l'Enclos 20, ou bien des structures annexes aux Enclos 19 et 20. Ensuite sur l'aire interne de l'Enclos 20, quatre trous de poteau, appariés, espacés respectivement de 2,5 et 3 m, sont localisés immédiatement à l'est de l'Enclos 19. Ils s'apparenteraient à des structures de type portique. Le trou de poteau ST 3279 recelait dans son comblement un bracelet en bronze à jonc simple, à section ovale, laténien (cf. catalogue fig. 163, 3279.226), chronologie rattachant ces structures aux premières occupations du site. De rares fosses impactent les alentours des Enclos 19 et 20 (fig. 19). En premier lieu, il s'agit de la structure ST 3020, localisée à 24 m à l'ouest de l'Enclos 20. De plan circulaire, elle mesure de 1,08 x 1,14 m de diamètre pour une profondeur de 0,72 m et ses bords sont verticaux. Elle se distingue par la présence de six trous de piquet répartis régulièrement sur le pourtour interne de la fosse. Son comblement recevait un tesson de facture protohistorique. Cette structure pourrait être un silo dont les piquets maintenaient une paroi en matériaux périssables. En deuxième lieu, la fosse isolée ST 3123, située à 18 m à l'est de l'Enclos 20, est de plan ovale irrégulier, mesurant 0,80 x 1,10 m et d'une profondeur de 0,20 m. Son comblement est un limon charbonneux contenant treize tessons de vases modelés attribuables à La Tène finale, une scorie de réduction et 8,800 kg de rejets de forge. Ce sont essentiellement des culots massifs, de teinte noire à rouille, denses, associés à des pierres chauffées pouvant provenir d'une enclume, et une importante plaque de fer (cf. catalogue fig. 160, 3123.202) qui serait une pointe à ficher ou un élément de gond. Il serait possible d'associer cette fosse et son

N°	N° sond.	Dimensions	Z sup.	Comblement
ST 3141	SD 41	0,76 x 0,40	95,91	Limon sableux de teinte grise
ST 3156	SD 84	0,86 x 0,43	95,67	Limon argileux gris avec quelques inclusions de charbon de bois et d'argile rubéfiée
ST 3141	SD 87	0,62 x 0,24	95,82	Limon argileux gris avec quelques inclusions de charbon de bois, d'argile rubéfiée et de scories
ST 3230	SD 97	0,68 x 0,16	95,67	Limon gris avec nombreuses inclusions de charbon de bois et d'argile rubéfiée
ST 3197	SD 100	0,60 x 0,16	95,59	Limon hydromorphe gris avec quelques inclusions de charbon de bois et d'argile rubéfiée
ST 3197	SD 102	0,56 x 0,20	95,55	Limon hydromorphe gris clair

Tabl. 6. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, quelques données relatives à l'Enclos 20/État 2-1 (les dimensions sont exprimées en mètre et les Z en m NGF) (G. Guillier).

Fig. 19. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, plan des structures matérialisant l'État 2: l'Enclos 20 et les structures associées; localisation et relevés des coupes (M. Dumas, G. Guillier, H. Hostein).



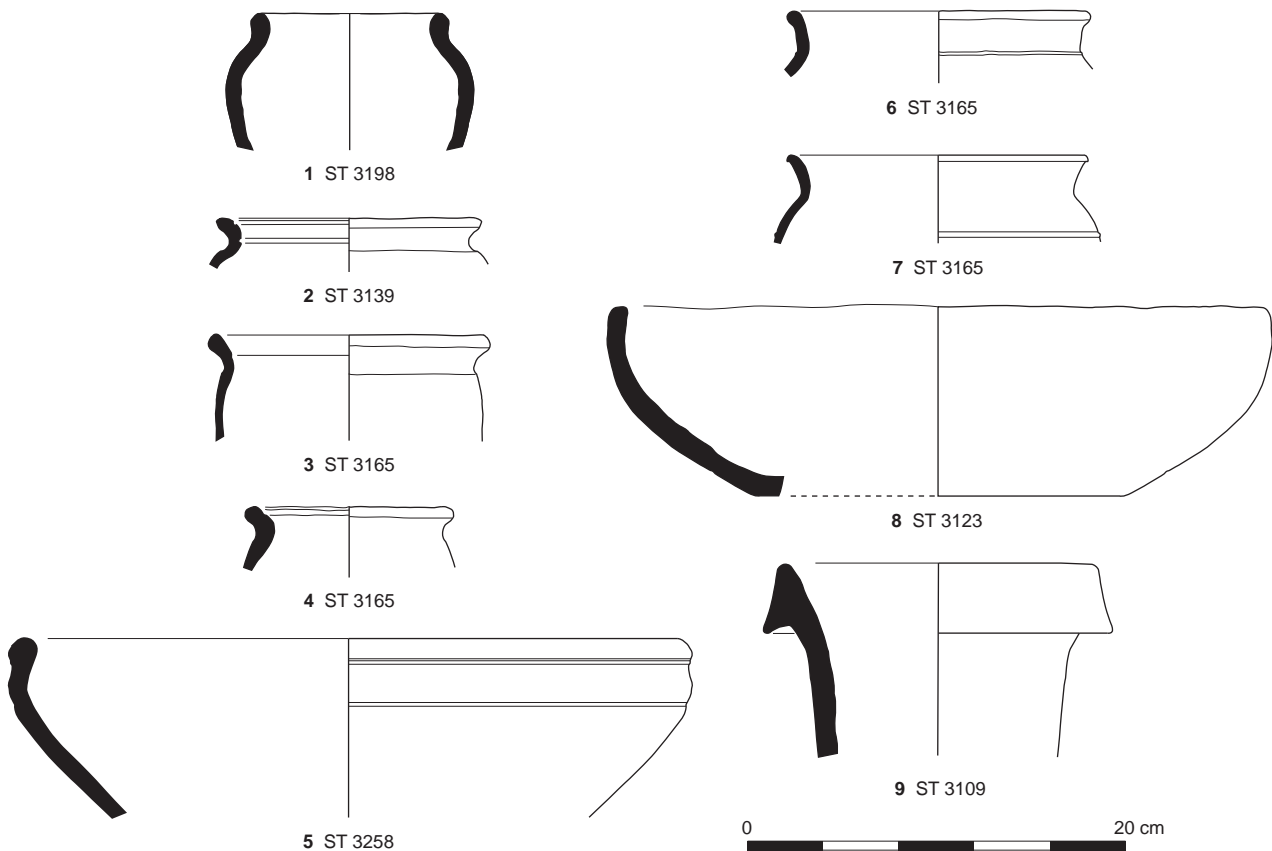
comblement à l'habitat ou au sanctuaire. Enfin, la dernière fosse, ST 3165, est placée à 16 m à l'est de l'Enclos 20. De plan réniforme et aux limites bien dessinées, elle mesure 1,20 x 2,60 m, a un profil en « U » très adouci et est profonde de 0,30 m environ. Son comblement, un limon de teinte grisâtre riche en nombreuses particules charbonneuses, recelait 97 tessons de céramiques modelées. Cette structure est placée à l'est de l'Enclos 19 sur un axe est-ouest passant par les deux trous de poteau associés et formant « portique », ST 3239/3279, et sur les trois trous de poteau localisés à l'intérieur de cet Enclos 19. Cet axe est par la suite pérennisé par plusieurs éléments caractéristiques des États 3, 4, 5 et 6, postérieurs.

L'essentiel des trous de poteau ceinturant l'Enclos 20 (fig. 19) matérialiserait un état vraisemblablement pré-augustéen, un État 2-2, comme le suggèrent les onze fragments d'une panse d'amphore Dressel 1 trouvés dans ST 3232 et le fond d'un vase modelé issu de ST 3244. Ces trous de poteau appartiendraient à un enclos palissadé, mal caractérisé, annonçant celui de l'État 3 augustéen, au tracé nettement plus régulier.

Le mobilier

La céramique provient uniquement de la Zone 3, est peu nombreuse et peut être redéposée (fig. 20). Les poteries étant souvent très fragmentées et difficiles à identifier, seuls 60 fragments ont pu être datés du second âge du Fer sur un total de 6 290 en nombre de restes (NR). La poterie la plus ancienne, provenant de l'Enclos 21 est un pot modelé à panse ovoïde et bord en bourrelet

Fig. 20. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, la céramique du second âge du Fer des États 1 et 2 (et redéposé) (E. Coffineau).



(n° 1 - ST 3198 = 3049). Le reste des vases sont des productions à pâte siliceuse brune ou noire pouvant comporter des vacuoles. Leur fabrication n'est pas particulièrement soignée. Les surfaces ne sont pas toujours régulières et lissées. Leur provenance est variée avec des importations de pots modelés de type « Besançon » (Lallemand, Tuffreau-Libre 2005) à lèvre en bourrelet mouluré (n° 2, 3 et 4) et de deux jattes hémisphériques à bord rentrant (n° 5 et 8) dont l'une, ornée d'incisions et de cordons (n° 5), est semblable aux productions mayennaises (Bouvet 1997). Ce type de jatte gauloise est présent en Sarthe sur le site des Noirâs à Oisseau-le-Petit (Fo.1042 - CE 123, fig. 23; Petorin 2007), au Grand-Aunay à Yvré-l'Évêque (Vacher 1999, fig. 72). Les autres vases sont deux pots globulaires à lèvre haute marquée par un léger ressaut et ornée d'un cordon (n° 6 et 7). Les autres productions laténiennes présentes sont les amphores vinaires Dressel 1. Les 31 fragments d'amphores recensées sont essentiellement des panses dont deux proviennent de Campanie. L'unique bord a une lèvre triangulaire de type Dressel 1A (n° 9) datant de la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. qui provient du comblement du fossé est de l'Enclos 22/État 4 et est donc redéposé.

L'*instrumentum* est constitué de quelques restes en fer, d'objets en bronze et de monnaies, il est essentiellement redéposé dans des couches postérieures. Les objets en fer découverts en contexte sont rares, il s'agit d'une ferrure (cf catalogue fig. 160, 3123.202) déjà évoquée *supra*, d'un fragment d'orle de bouclier (cf catalogue fig. 61, 3230.205) et d'un fragment de couteau à manche à soie (cf. catalogue fig. 161, 3230.206). Les éléments redéposés identifiés sont une pièce mobile de casque servant à protéger les joues appelée paragnathide (cf catalogue fig. 137, 3006.2) et deux pointes de flèche (cf catalogue fig. 137, 3007.8 et fig. 151, 3030.118). Les objets en bronze recensés sont un élément de harnachement ou de ceinture (cf catalogue fig. 126), une rouelle (cf catalogue fig. 153, 3063.135) et quatre fibules (cf catalogue fig. 138, 3036.11, fig. 140, 3007.27/28; fig. 162, 3152.209). Les trois premières sont issues du comblement des fossés d'enclos de l'État 4.

Les monnaies d'époque gauloise ou celtique, au nombre de 38 (tabl. 7; cf. catalogue fig. 169) proviennent essentiellement de la Zone 3. La seule exception est un as celtibère d'Ampurias (38), issu de la Zone 4. Elles ont été mises au jour essentiellement dans la couche d'accumulation de matériaux ST 3009, avec nombre de monnaies julio-claudiennes, flaviennes voire antonines. Ces monnaies sont notamment 22 potins, dont 21 sont « à la tête diabolique », soit 55 % du numéraire gaulois, à comparer aux 58 % relevés sur le sanctuaire d'Allonnes (Brouquier-Reddé, Gruel 2004, p. 303). Ce petit lot, auquel peuvent être associés un demi-as de Vienne peu usé, un denier et un quinaire républicains, traduit

Tabl. 7. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, les monnaies gauloises et celtiques, provenance et comptage (d'après F. Pilon; cf. infra) (G. Guillier).

Provenance	Nombre	Zone	N° du catalogue	Remarques
Aedui	2	3	1 et 2	Quinaires argentés dont un Orgetirix
Eburovices ou Carnutes	1	3	3	Pixtilos
Carnutes	3	3	4 à 6	Bronzes frappés
Carnutes?	1	3	7	Potin
Loire moyenne	3	3	8 à 10	Artoiamos, Acutios, Drvcca
Sequani	2	3	11 et 12	Q. Doci, Togirix
Turones	21	3	13 à 33	Potins « à la tête diabolique »
Peuple indéterminé	4	1 HS, 3 en Zone 3	34 à 37	-
Celtibères	1	4	38	As d'Ampurias
TOTAL	38		-	-

la « phase numismatique n° 1 », datée de manière large entre *ca* 70 et 20 av. J.-C. Il représente 20 % du numéraire du site. Un bon nombre de ces monnaies appartiennent à l'État 2, mais aussi potentiellement à l'état postérieur.

L'ensemble du mobilier laténien couvre une fourchette chronologique large pour la datation des premiers états du sanctuaire. Les éléments les plus anciens sont une lèvre d'amphore Dressel 1A de

la seconde moitié du III^e s. av. J.-C., ainsi que de quelques autres céramiques (fig. 20, n° 1 et 2). Les poteries dans la fosse ST 3165, les nombreuses monnaies et les fibules tendraient vers une datation située à La Tène D2. Des parallèles sont possibles avec les monnaies d'Allonnes, à La Tour-aux-Fées. Sont présents majoritairement des potins « à la tête diabolique », associés à des monnaies méridionales, Ampurias à Neuville-sur-Sarthe et Marseille et Rhodé à Allonnes. Sur les routes qui convergent du sud vers la cité des Aulerques Cénomans se situent plusieurs peuples qui se retrouvent sur les deux sites, les Séquanes, les Éduens, les Carnutes. Les peuples représentés sont plus nombreux à Allonnes, l'échantillonnage y étant plus important (Brouquier-Reddé, Gruel 2004, p. 303-305). Une hiérarchie des sanctuaires cénomans est perceptible au sein de l'économie monétaire (Gruel 2012), au travers de la représentation des peuples émetteurs des monnaies et aussi – et surtout – d'un point de vue quantitatif. Le sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe est pour la période laténienne d'un rang moindre par rapport à celui d'Allonnes et occupe un rang secondaire tant dans l'économie monétaire locale qu'au sein des sanctuaires celtiques cénomans.

Les prémices d'un culte aux abords de la cité

Les premières occupations du site sont définies par deux enclos fossoyés de petite taille, de 12 à 16 m de côté pour l'État 1 et de 19 à 23 m de côté pour l'État 2-1 (fig. 19). Ils sont associés au nord à un fossé curviligne, lié à un très probable habitat. Quelques trous de poteau relèvent de petits édicules, très incomplets, qui devaient être placés plus ou moins en leur centre et aussi probablement à un enclos palissadé, incomplet : l'État 2/2. La fosse ST 3165 détermine, avec les Enclos 19 et 20, un axe est-ouest qui sera pérennisé lors des états postérieurs.

Dans la cité des Aulerques Cénomans les origines des sanctuaires paraissent diversifiées. À Allonnes, les mobiliers les plus anciens remontent à la fin du V^e s. av. J.-C. et prennent une place importante à La Tène B2/C1. Puis ils sont moins nombreux à La Tène C1/C2. La Tène D est marquée par la raréfaction des objets métalliques, à l'exception des monnaies (Brouquier-Reddé, Gruel 2004). À Aubigné-Racan, une accumulation d'objets en fer allant de la fin du IV^e au III^e s. av. J.-C. a été trouvée à quelques mètres au nord du temple flavien de Cherré (Bouvet 2001, p. 146-159). Enfin, à Oisseau-le-Petit, le sanctuaire claudien des Busses a livré quinze monnaies gauloises, mais les couches les plus anciennes n'ont pas été atteintes lors des fouilles.

Le mobilier gaulois le plus ancien datant de La Tène B2/C1 trouvé à Allonnes, mais aussi ailleurs en Gaule, est caractéristique des sanctuaires à dépôts d'armes, mobilier qui est inconnu à Neuville-sur-Sarthe. Ce petit sanctuaire cénomane a une occupation plus récente dont les caractéristiques sont assez proches de celles du sanctuaire de la fin de la période gauloise de La Tour-aux-Fées à Allonnes, avec quelques tessons, concentrés dans quelques structures, des objets ruinés ou épars, et des monnaies assez nombreuses (tabl. 8). Il s'agit là de traits communs à de nombreux sanctuaires de la Gaule celtique indépendante (Bataille 2011, p. 656) : les armes tendent à disparaître vers la fin de La Tène C2 et sont remplacées à La Tène D2 par des monnaies, des fibules ou des rouelles. Le sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe

Tabl. 8. Quelques profils monétaires relevés sur des sanctuaires de l'Ouest de la Gaule (G. Guillier).

	République	Auguste	Tibère à Domitien	Antonins	Sévères	III ^e s.	IV ^e s.
	/Gaule	-27 à 14	14 à 96	96 à 192	193 à 235	235 à 300	300 à 450
Corseul (22)	80	140	70	75	10	290	30
Jublains (53)	1	2	9	19	2	50	7
Rennes (35)	5	125	50	80	10	100	20
Allonnes (72)	541	98	110	90	2	80	67
Neuville (72)	42	35	45	43	0	8	1

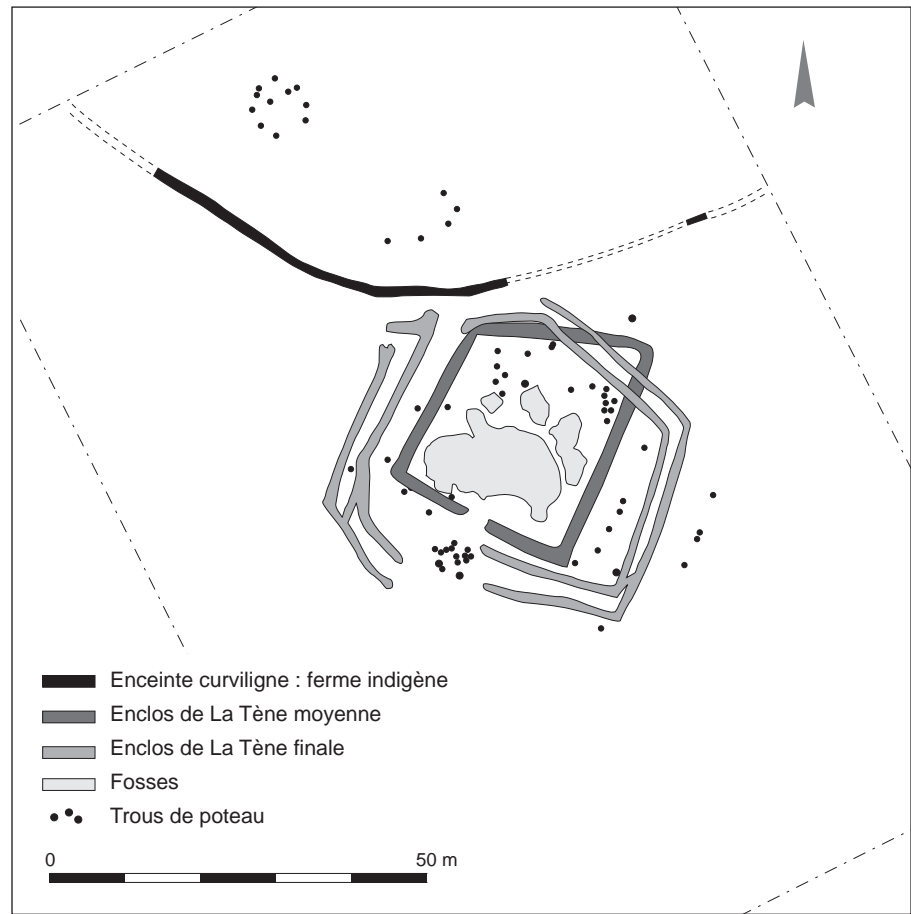
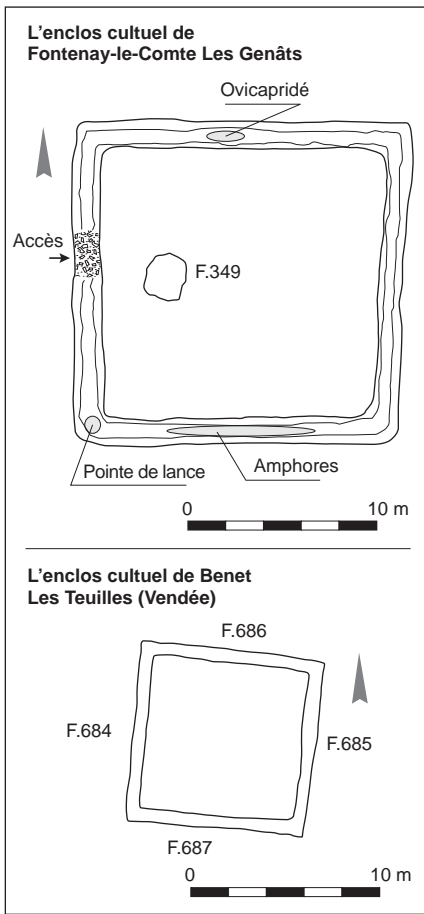


Fig. 21 (à gauche). Fontenay-le-Comte, Les Genâts (Vendée), plan général de l'enclos culturel et localisation des dépôts (d'après Nillesse 1997); Benet, Les Teuilles (Vendée), plan de l'enclos culturel (d'après Nillesse 2000) (G. Guillier, H. Hostein).

Fig. 22 (à droite). Le sanctuaire de Sept-Perthuis à Saint-Malo en Ille-et-Vilaine, plan général des structures (d'après Bizien-Jaglin et al. 2003) (G. Guillier, H. Hostein).

a comme autre particularité celle de présenter quatre fibules de Nauheim, au sein desquelles se remarque une fibule de Cénisola, peu commune en Gaule transalpine.

Enfin, un des traits principaux du sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe est lié à son origine: ce serait une ferme indigène, ici matérialisée par l'Enclos 21 (fig. 16 à 19). Régionalement quelques sites associent habitat et enclos culturels. En Vendée, sur le site des Genâts à Fontenay-le-Comte (Nillesse 1997; Poux, Nillesse 2003, p. 298-304; Bouvet *et al.* 2003), un enclos quadrangulaire de 17 m de côté, interprété comme un lieu de culte privé, est situé auprès d'une vaste ferme indigène, de La Tène D1 (fig. 21). Toujours en Vendée, non loin de l'entrée est de la ferme indigène de La Tène finale des Teuilles à Benet (Nillesse 2000; Bouvet *et al.* 2003), est localisé un enclos de plan carré de 9,20 m de côté (fig. 21). Cet enclos, qui a livré deux potins « à la tête diabolique », est interprété comme le sanctuaire particulier de la ferme (Bouvet *et al.* 2003, p. 95). Au Boisanne à Plouër-sur-Rance dans les Côtes-d'Armor, un habitat gaulois jouxte un très probable petit enclos à vocation cultuelle. Enfin, non loin de là, en Ille-et-Vilaine, le site des Sept-Perthuis près de Saint-Malo (fig. 22), présente au sud d'une enceinte curviligne un possible sanctuaire constitué d'un enclos trapézoïdal mesurant 25 x 31 m., daté de La Tène moyenne, qui est remplacé à La Tène finale par un pentagone irrégulier marqué par deux fossés concentriques (Bouvet *et al.* 2003; Bizien-Jaglin, Lejars 2003). Il est à remarquer que les côtés nord de ces deux enclos culturels successifs sont contraints par le tracé de l'enceinte

curviligne d'une ferme indigène, de la même manière qu'à Neuville-sur-Sarthe. Mais tous les auteurs ne sont pas assurés de la vocation culturelle du site des Sept-Perthuis (Bossard *et al.* 2016).

Ces exemples montrent de petits enclos fossoyés situés aux alentours de quelques fermes de La Tène moyenne ou finale. Ces modestes enclos, parfois plus importants (Sept-Perthuis), fournissent des éléments les reliant à des manifestations culturelles (Bouvet *et al.* 2003, p. 87), privées ou éventuellement publiques pour les plus importants. Les réoccupations antiques sont toujours ponctuelles comme aux Teuilles et à Sept-Perthuis. Sur les cinq exemples à notre disposition seul Neuville-sur-Sarthe présente une réoccupation antique pérenne sans changement dans sa nature. Cette évolution des structures culturelles du site du Chapeau irait au-delà du simple culte privé; il serait possible d'y déceler les prémices d'un culte de plus fort rayonnement, à l'échelle locale par exemple. L'autre cause possible, non exclusive de la précédente, est la proximité de la cité de *Vindinum* située à 4,5 km, chef-lieu des Aulerques Cénomans. Cette proximité a pu pérenniser un lieu de culte fort peu éloigné de la ville antique, dont la première occupation remonterait probablement à La Tène D2b d'après les découvertes effectuées sur le site de l'espace culturel des Jacobins (Chevet *et al.* 2014).

Le développement du sanctuaire, d'Auguste aux Flaviens

En Zone 3, l'époque historique est marquée par l'aménagement de l'Enclos palissadé 18, centré sur les deux enclos antérieurs. Il est datable de la période augustéenne mais pourrait être légèrement plus ancien, il s'agit de l'État 3 (fig. 23). L'État 2-2, fragmentaire, préfigure cet État 3, au plan mieux étayé. À l'Enclos palissadé 18 succède l'Enclos fossoyé 22, de plan rectangulaire, ouvert à l'est et centré là encore sur les enclos antérieurs. Il s'agit de l'État 4A. Tout en reprenant en partie la façade orientale de l'État 4A antérieur, un cinquième enclos, l'État 4B, voit sa surface légèrement agrandie vers le sud et l'ouest. Il est creusé vers le milieu du 1^{er} s. apr. J.-C.

La Zone 4, au sud-est de la fouille, présente à partir de l'époque claudienne les traces ténues d'un premier sanctuaire. Ce sont deux fossés ouverts en direction de la Zone 3. Ils accompagnent le temple à simple *cella* B13/1, circulaire, et un petit bâtiment de plan carré, le temple B12/1. Le mobilier lié à ces vestiges est rare. Cette première occupation peut être datée par de rares monnaies, définissant avant tout un cadre chronologique global. Quant à la céramique, elle n'est pas antérieure à la période claudienne.

L'État 3 : un enclos palissadé

Le côté nord de l'Enclos palissadé 18 recoupe le comblement du fossé de l'Enclos 21 et marque ainsi son abandon effectif (fig. 23). Son orientation est comparable à celle de l'Enclos 20 (l'État 2-1) et son côté oriental en reprend sensiblement le tracé, décalé d'un mètre vers l'ouest (fig. 24). Les diagonales de l'enclos 18 se superposent à celles de l'Enclos 19/État 1. Cet Enclos 18, d'une surface de 750 m², est caractérisé par une palissade au plan régulier quadrangulaire, constituée de 43 trous de poteau. Chaque côté, d'inégale longueur variant de 25,40 à 29,40 m, est matérialisé par 10 à 13 trous de poteau (tabl. 9).

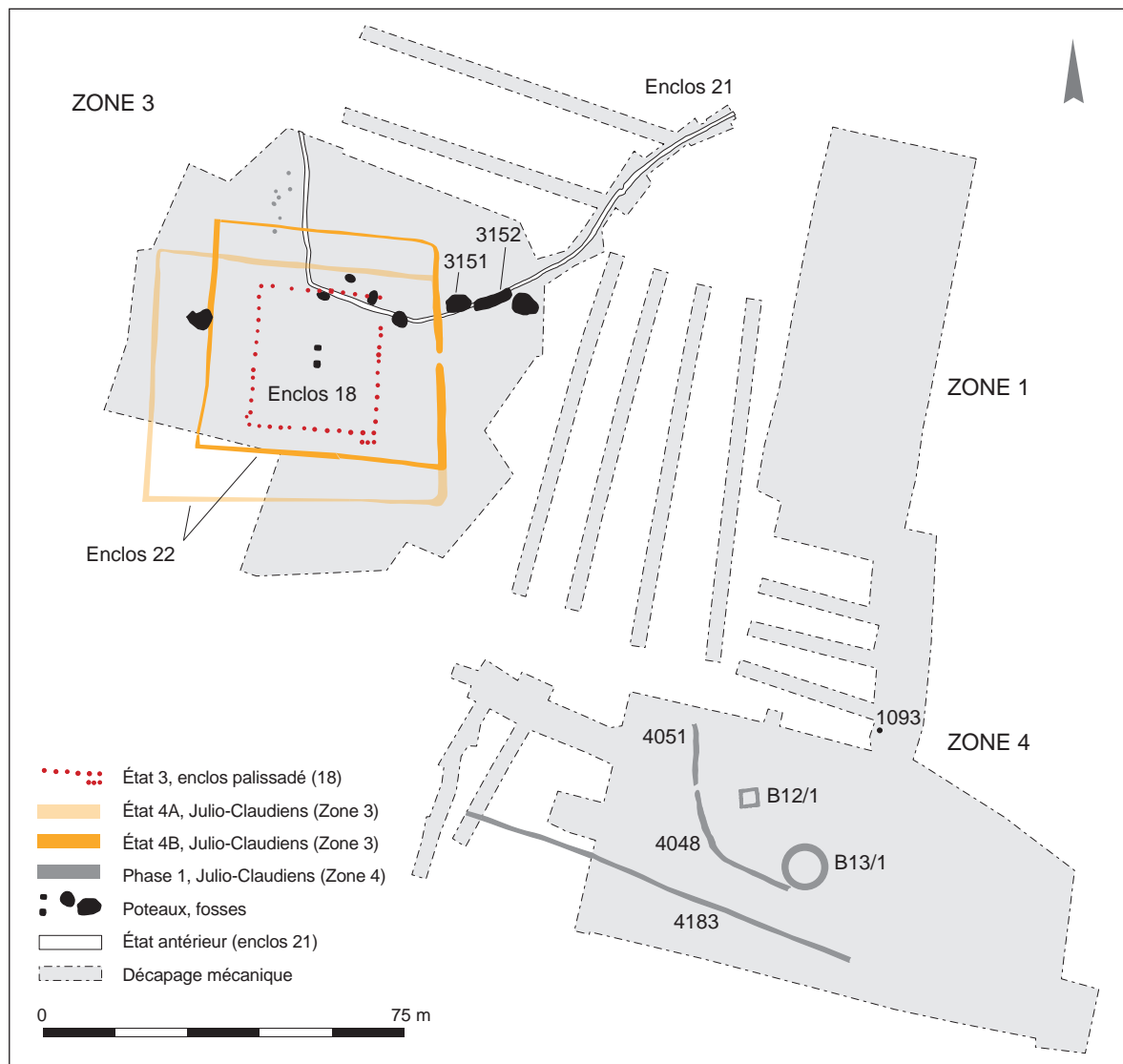


Fig. 23. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le sanctuaire julio-claudien, plan général simplifié des structures (M. Dumas, G. Guillier, H. Hostein).

Des renforts ponctuels sont localisés près de ses angles sud-ouest et sud-est. Une interruption de son tracé d'environ 5,80 m de large, localisée près de son angle nord-est, est due à la présence de grandes dalles tabulaires en grès de Sargé en place dans le terrain naturel. Les trous de poteau adoptent des profils simples rectangulaires, parfois trapézoïdaux, rarement en « U » ouvert, ou à profils irréguliers. Ils sont tous circulaires, parfois légèrement ovales. Un seul, situé au nord de l'enclos, est de plan carré. Quelques-uns ont des pierres de calage, ce sont des petits blocs de grès de Sargé ou de silex, voire des inclusions de particules d'argile rubéfiée ou de charbon de bois, et dans un cas une scorie. Ces inclusions sont moins nombreuses du côté sud de l'enclos. Deux de ces structures, ST 3162 et 3229, contenaient neuf tessons pour la première et sept pour la seconde, datant de la période antique.

Quelques structures seraient éventuellement associées à cet Enclos 18. Les tracés des médianes et des diagonales de cet enclos (fig. 24) tendraient, à titre d'hypothèse, à lui associer les trous de poteau ST 3257 et 3259 (tabl. 10). Ces structures

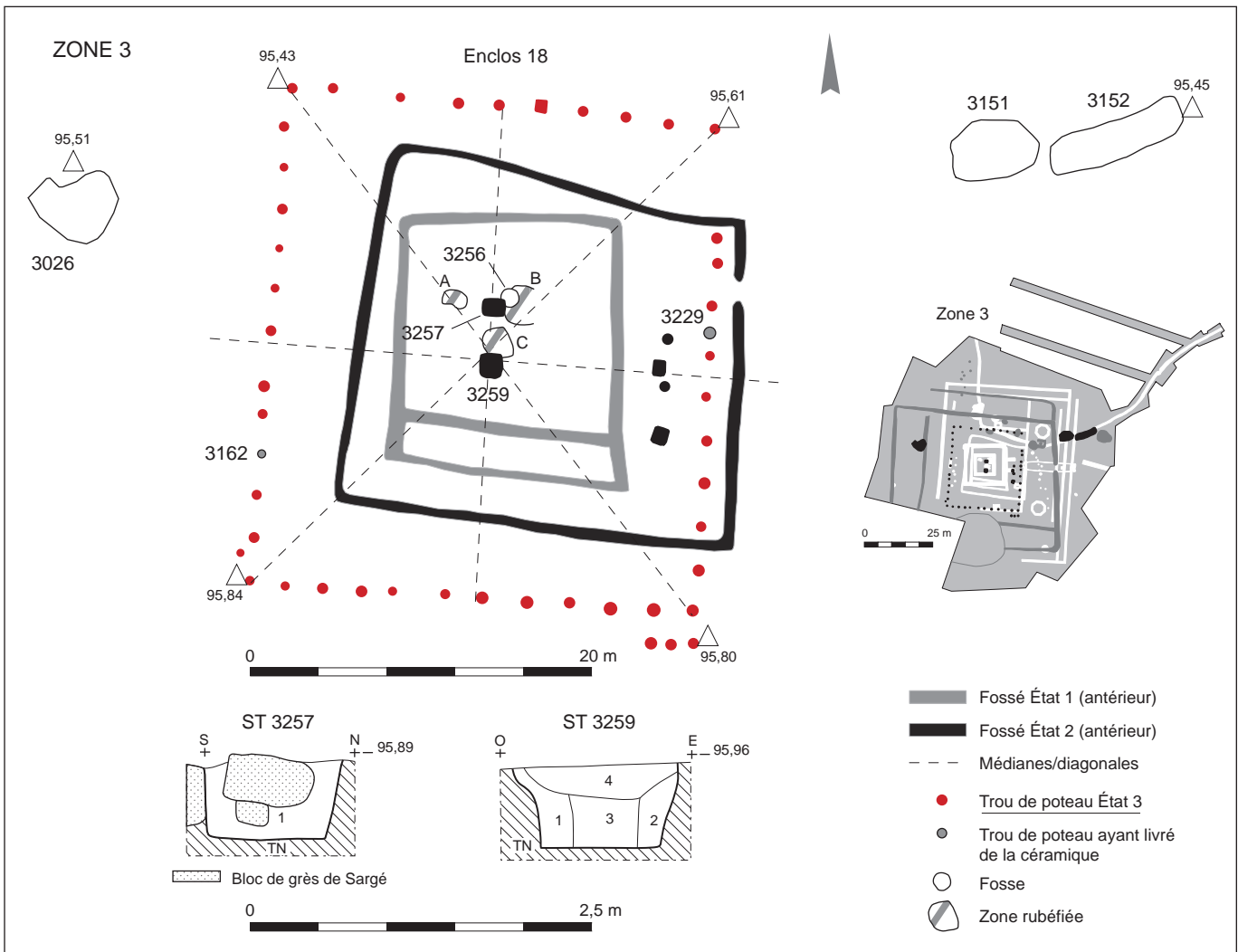


Fig. 24. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, plan détaillé de l'Enclos palissadé 18 (État 3) et quelques structures associées (N. Tourancheau, M. Dumas, G. Guillier, H. Hostein)

Côté	Longueur	NB de TP	Intervalles entre poteaux
Nord	25,40 m	10	1,6 à 2,50 m mais majoritairement entre 1,80 et 2 m
Ouest	29,40 m	13	1 à 2,50 m mais majoritairement entre 1,60 et 2 m
Sud	26,40 m	12	1,3 à 2,50 m mais majoritairement entre 1,60 et 1,80 m
Est	28,80 m	12	0,90 à 2,10 m mais majoritairement entre 1,70 et 2 m

Tabl. 9. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, l'Enclos 18/ État 3, longueurs des côtés et nombre de poteaux les constituant (les poteaux placés aux angles sont comptés plusieurs fois) (G. Guillier).

N°	plan	Dimensions	Remarques
ST 3257	rectangulaire	1 x 1,30 m; prof. 0,60 m	Importants blocs de calage (effondrés?)
ST 3259	rectangulaire	1,20 x 1,40 m; prof. 0,62 m	Négatif de poteau, diamètre 0,46 m

Tabl. 10. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, quelques données relatives aux trous de poteau ST 3257 et 3259 (G. Guillier).

sont espacées de 2,20 m, mais en tenant compte de l'emplacement du négatif de poteau de ST 3259, l'écart entre les poteaux est de 3 m. La fouille de l'aire interne de l'Enclos 18 a exclu la présence de toute autre structure comparable. Il est possible d'envisager la présence d'une structure bâtie à deux poteaux, relativement imposante. En effet le négatif observé dans ST 3259 permet d'envisager des poteaux de 0,46 m de diamètre. Il pourrait s'agir d'une structure de type portique. Autre possibilité, le temple avec galerie périphérique F4 de l'État 6, a pu détruire en totalité plusieurs poteaux, qui avec les structures ST 3257 et 3259 pouvaient former un bâtiment central, alors très incomplet.

Tabl. 11. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, le mobilier issu des fosses ST 3151 et 3152 (G. Guillier).

N°	Monnaies	Fibules	Céramique
ST 3151	Cat. 9, bronze frappé gaulois	n° 207, Type 9a, var.	11 tessons augustéens
	Cat. 42, as coupé d'Octave	(LT D2A/Aug.)	
ST 3152	Cat. 24, potin à la « tête diabolique »	n° 209, fib. de Cénisola	16 tessons 1 ^{er} s. av. J.-C.
	Cat. 44, as de Nîmes d'Auguste	(LT D1b)	

N°	plan	Dimensions	Remarques
ST 3239	circulaire	Diam. 0,53, p. 0,20 m	Trou de poteau. Profil rectangulaire
ST 3279	circulaire	Diam. 0,50, p. 0,15 m	Trou de poteau. Profil rectangulaire, bracelet en bronze
ST 3256	circulaire	Diam. 1,10, p. 0,12 m	Fosse. Comblement limoneux riche en charbon de bois, pas de mobilier datant
Rubéfié A	réinforme	1,40 x 1 m	Rubéfaction marquée sur 2/3 cm de profondeur
Rubéfié B	circulaire	Diam. env. 2 m	Rubéfaction marquée sur 2/3 cm de profondeur, recoupé par le mur est de la <i>cella</i> État 6
Rubéfié C	irrégulier	1,60 x 1,80 m	Rubéfaction marquée sur 2/3 cm de profondeur

Tabl. 12. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, quelques données relatives aux structures ST 3239, 3279, 3256 et aux zones rubéfiées A, B et C (G. Guillier).

Deux fosses associées chronologiquement à cet État 3, sont localisées à 15 m à l'est de l'Enclos 18, dans le prolongement du côté nord de l'enclos : ST 3151 et 3152 (fig. 24). Elles mesurent 3,5 x 5 m pour la première et 2,5 x 9 m pour la seconde, et sont profondes respectivement de 0,05 m et de 0,10/0,20 m. Elles recelaient un comblement hydro-morphe gris, avec des particules de charbon de bois, des tessons augustéens, des monnaies et des fibules (tabl. 11).

Plusieurs autres structures localisées dans l'aire interne de l'Enclos 18 appartiendraient à cet État 3 (fig. 24 et tabl. 12). Il s'agit, en premier lieu, de deux trous de poteau de plan circulaire localisés près du côté est de l'enclos, sensiblement sur sa médiane est-ouest (ST 3229 et 3279). Ils matérialiseraient une structure de type portique. En second lieu, peuvent être ajoutées trois zones rubéfiées, A, B et C, et une fosse recelant un comblement limoneux très riche en charbon de bois : ST 3256. Les deux trous de poteau circulaires sont mal datés par le bracelet à jonc simple, issu de ST 3279 (3279-83), ils sont aussi possiblement attribuables à un état antérieur. Les trois zones rubéfiées, regroupées sur quelques mètres carrés, suggèrent la présence d'une structure centrale les abritant. Leur attribution à l'État 3 n'est qu'une hypothèse, il est aussi possible d'envisager leur appartenance aux États 4A ou 4B. Le mobilier attribuable à l'État 3 est restreint. Il est possible de lui rajouter des éléments redéposés, il s'agit de céramique et, en concurrence avec l'État 2, de quelques monnaies gauloises de même que les monnaies augustéennes les plus anciennes (cat. 42 à 51). Cet État 3 serait attribuable chronologiquement à La Tène D2b ou au début de la période augustéenne.

L'État 4 : de vastes structures fossoyées

L'Enclos 22 qui matérialise l'État 4 succède à l'Enclos palissadé 18, avec un léger décalage de la nouvelle structure vers le nord (fig. 25). C'est à partir de cet État 4 que le site prend une brusque ampleur : l'Enclos 22/État 4A voit sa surface tripler par rapport à l'état précédent. Elle passe de 750 m² à 2 330 m². Le mobilier devient relativement abondant. Les structures liées à cet état sont les fossés formant l'enclos, quelques fosses et deux probables puits, ST 3153 et 3249 (non fouillés). L'Enclos 22/État 4A pourrait avoir été creusé vers le début du 1^{er} s. apr. J.-C. Il est légèrement décentré vers le nord par rapport à l'état

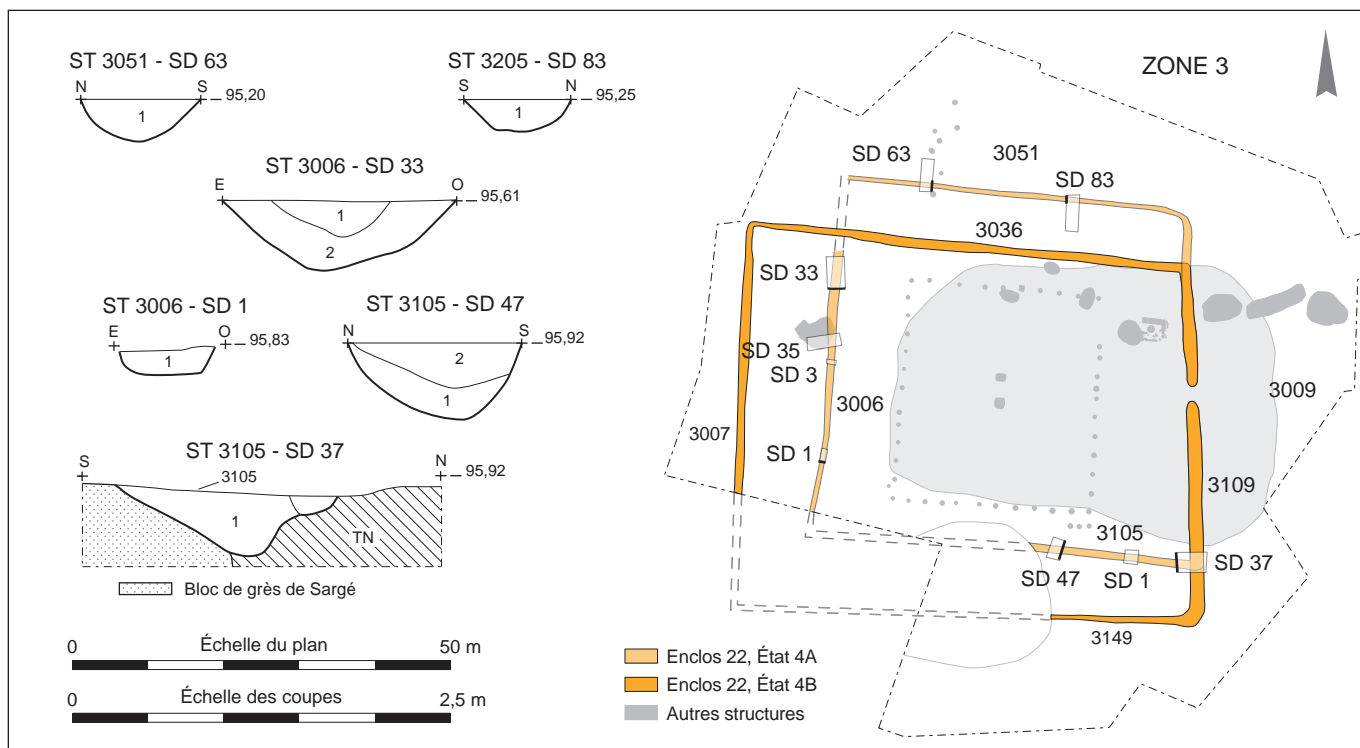


Fig. 26. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, plan de l'Enclos 22/État 4A, localisation et relevés des coupes (M. Dumas, G. Guillier, H. Hostein, N. Tourancheau, K. Smith-Boyes).

N° de sondage	Dimensions	Profil	Comblement	Z. sup.
*ST 3051 / SD 83	0,66 x 0,20	En « U » ouvert	Non stratifié – limon argileux gris, silex	95,25
*ST 3051 / SD 63	0,80 x 0,24	En « U » ouvert	Non stratifié – limon argileux gris, CB	95,20
*ST 3006 / SD 33	1,46 x 0,42	En « U » ouvert	Stratifié – limon argileux gris puis brun en surface	95,60
ST 3006 / SD 35	1,40 x 0,26	Trapézoïdal, aux angles arrondis, fond plat	Non stratifié – limon argileux brun	95,52
ST 3006 / SD 3	1,20 x 0,24	En « U » ouvert	Non stratifié – limon argileux brun, CB, PF, CER	95,73
*ST 3006 / SD 1	0,60 x 0,16	Trapézoïdal, aux angles arrondis, fond plat	Non stratifié – limon argileux brun, CB, PF, CER	95,83
*ST 3105 / SD 47	1,16 x 0,44	En « U » ouvert	Stratifié – limon argileux brun-gris puis brun	95,92
ST 3105 / SD 1	0,98 x 0,42	En « U » ouvert, fond plat	Stratifié – limon sablo-argileux beige puis brun en surface	95,86
*ST 3105 / SD 37	1,40 x 0,40	En « U » ouvert, asymétrique	Non stratifié – limon argileux brun-gris, CER, fig. 27	95,92

Tabl. 13. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, l'Enclos 22/État 4A, présentation des relevés de coupes (les dimensions: largeur x profondeur, sont exprimées en mètre et les Z en m NGF; CB: charbon de bois; PF: plaque foyère; CER: céramique; les sondages précédés d'un astérisque * sont représentés sur la fig. 26) (G. Guillier).

Le fossé présente un comblement hydromorphe gris à brun, peu stratifié. Les largeurs et profondeurs varient fortement d'un segment de fossé à un autre (tabl. 13). Le fossé a des dimensions plus importantes au sud et ponctuellement au milieu du fossé ouest. Ailleurs, sa largeur varie de 0,60 à 0,80 m pour une profondeur de 0,16/0,25 m. Les segments de fossé adoptent un profil en « U » ouvert, parfois légèrement asymétrique (ST 3105/SD 37), à l'emplacement d'un important bloc de grès de Sargé en place dans le substrat (fig. 27). Sur le segment de fossé ouest nous relevons deux types de profils, en « U » ouvert et ponctuellement des profils plutôt trapézoïdaux, plus ou moins larges, à fond plat et aux angles légèrement émoussés. Ces éléments traduisent un profil d'origine du fossé ponctuellement conservé et des zones entretenues par curage, aux profils en « U ».

Le mobilier mis en évidence dans le comblement de cet Enclos 22/État 4A est peu abondant. Le côté nord, intégralement fouillé, a livré treize tessons de céramique. Dans le côté ouest ont été récupérés quelques fragments de plaques foyères, quatre fragments d'os animaux¹, un déchet de fonte de bronze (issu de 3006), une monnaie d'Auguste pour Tibère (cat. 65) et un agrégat libre de brai

de bouleau (issu de 3006), constitué d'une matière brune légère, d'aspect résineux (analyse Martine Regert, CEPAM/Nice, UMR 6130/CNRS) ainsi que 136 tessons de céramiques augustéennes. Le côté sud a fourni quelques fragments de plaques foyères, 69 tessons de céramiques essentiellement augusto-tibériennes et 18 os animaux. Il a été mis au jour de rares artefacts augustéens, avec quelques traits tibériens. Ceci nous évoque une occupation de cet Enclos 22/État 4A lors de la seconde moitié du règne d'Auguste et au début de celui de Tibère. Nous y associons les trous de poteau ST 3257 et 3259 (fig. 25) et remarquons que l'interruption dans le fossé oriental ST 3109 se situe exactement à l'est des deux trous de poteau, formant ainsi un axe est-ouest.

Dans un second temps, l'Enclos 22 est déplacé et agrandi (État 4B). Ce nouvel Enclos 22 est implanté de manière légèrement décalée vers le sud par rapport à l'état antérieur. Il est aussi agrandi vers l'ouest (fig. 25 et 28), tout en respectant les orientations précédemment définies. La façade orientale de l'Enclos 22 ainsi que l'ouverture dans le fossé dans son État 4A sont conservées. L'entrée est maintenant décentrée vers le nord du nouvel enclos. Sa surface est portée de 2 330 m² pour l'État 4A à 3 000 m² pour l'État 4B. Les côtés de l'enclos mesurent maintenant 49,50 m au nord, 51 m à l'ouest, 62,40 m au sud et 48 m à l'est. Son tracé est incomplet au sud, et ce de la même manière que pour l'État 4A, avec une vaste fosse moderne/contemporaine (ST 3138) qui a perforé le fossé ST 3149 sur 18 m de long. Une partie importante du fossé est également manquante. L'angle sud-ouest est situé hors de l'emprise des travaux. Enfin, l'érosion a marqué cet enclos notamment sur son côté ouest.

Le fossé présente un comblement hydromorphe gris à brun, peu ou pas stratifié (fig. 28 et tabl. 14), sauf sur le côté oriental où une stratification plus complexe se conjugue avec des profondeurs plus marquées et des largeurs de fossé qui mesurent le double de celles relevées sur les trois autres côtés. Sur ce côté est, se relève également une forte teneur en cendres et charbon de bois. Les segments de fossé adoptent un profil en «U» ouvert plus ou moins marqué (ST 3036 = 3067, SD 1 : fig. 29). Sur le côté est le fossé ST 3109 au profil en «U» ouvert, voire très ouvert, a une largeur qui varie de 2 à 2,25 m et une profondeur un peu plus marquée que sur les autres côtés, soit de 0,50 à 0,70 m. Ponctuellement la présence de blocs de grès de Sargé en place dans le substrat se remarque sans que cela influence le tracé du fossé.

Le mobilier mis au jour dans le comblement de cet Enclos 22/État 4B est maintenant plus abondant et plus diversifié (tabl. 15) par rapport à l'État 4A. Les rejets se font préférentiellement à l'est et à l'ouest à peu près en quantité égale pour la céramique, avec une dominante à l'est pour les autres mobiliers. Même incomplet, le côté sud a livré très peu de mobilier, tandis que le côté nord, avec quelques monnaies et fibules, est déficitaire en poterie. Il est tentant de proposer, au-delà de zones de rejets préférentiels, une sélection des éléments rejetés : fibules, tessons de céramique et couteaux. Aucune concentration de



Fig. 27. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, le fossé ST 3105 s'appuie sur un bloc de grès de Sargé en place dans le terrain naturel (Enclos 22/État 4A), SD 37, coupe nord-sud, vue prise vers l'ouest (cliché K. Smith-Boyes).

.....
1. Les rares ossements animaux mis au jour à Neuville-sur-Sarthe, pulvérulents, se sont tous délités lors de leur prélèvement.

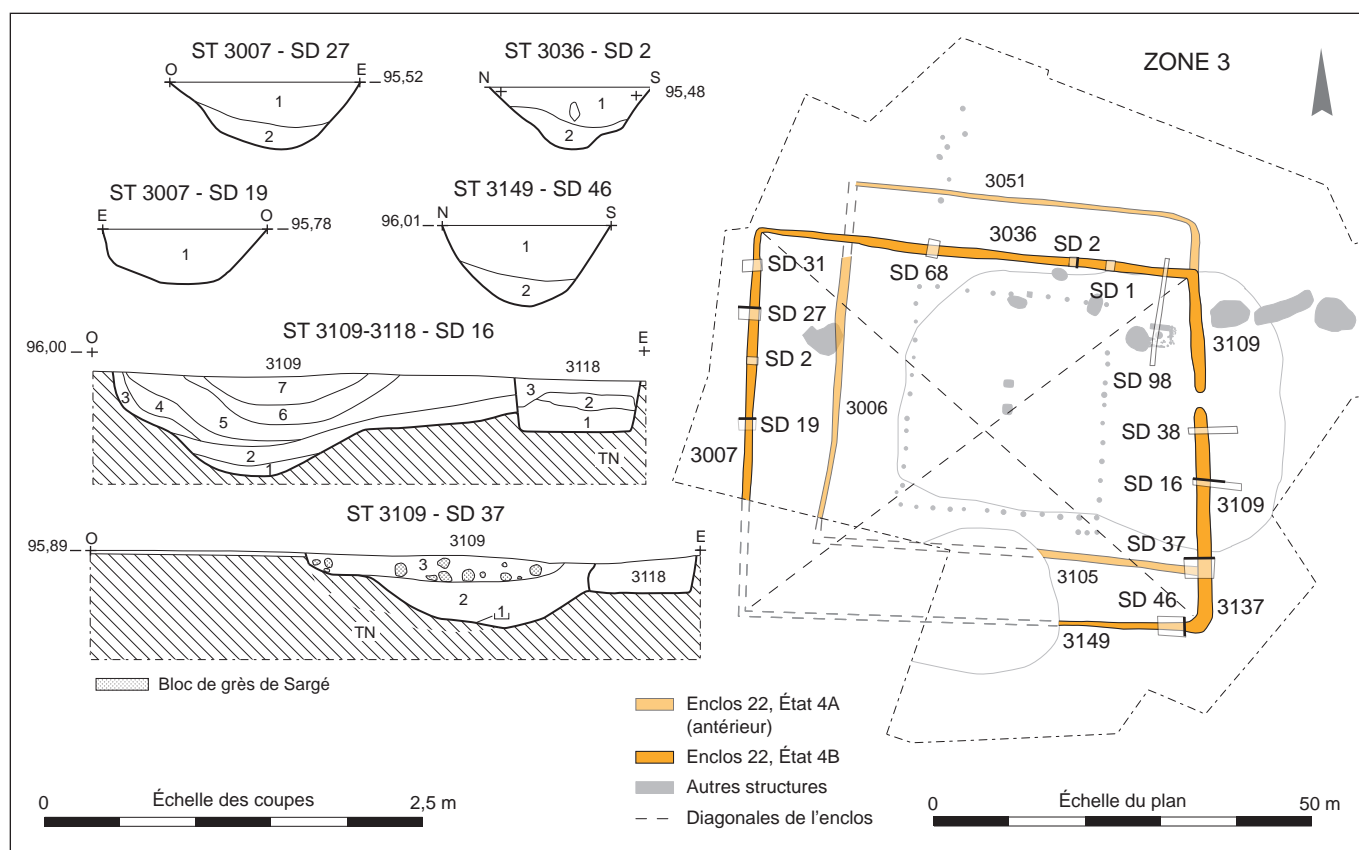


Fig. 28. Neuville-sur-Sarthe, Le Chateau, Zone 3, plan de l'Enclos 22/État 4B, localisation et relevés des coupes (M. Dumas, G. Guillier, H. Hostein, N. Tourancheau).

N° de sondage	Dimensions	Profil	Comblement	Z. sup
ST 3036 / SD 98	1,20 x 0,36 m	En «U» ouvert	Stratifié – essentiellement des limons gris, CB, TC	95,34
ST 3036 = 3067 / SD 1	1 x 0,44 m	En «U» ouvert	Stratifié – essentiellement des limons gris, bruns en surface, CB, TC, CER, fig. 29	95,54
*ST 3036 / SD 2	1,10 x 0,40 m	En «U» ouvert	Stratifié – essentiellement des limons gris-brun, CB	95,48
ST 3036 / SD 68*	1 x 0,40 m	En «U» ouvert	Stratifié – essentiellement des limons gris à gris jaune, CB	95,38
ST 3007 / SD 31	0,85 x 0,36 m	En «U» ouvert	Non stratifié - limons bruns, CB ; CER	95,16
*ST 3007 / SD 27	1,24 x 0,44 m	En «U» ouvert	Stratifié – essentiellement des limons gris-brun, CB, CER	95,52
ST 3007 / SD 2	0,95 x 0,56 m	En «U» ouvert	Stratifié – essentiellement des limons gris-brun, CB, CER	95,65
*ST 3007 / SD 19	1,08 x 0,36 m	En «U» ouvert	Non stratifié - limons bruns, CB, CER, TC, silex	95,78
ST 3109 / SD 38	2,25 x 0,50 m	Trapézoïdal à fond plat, ouvert	Stratifié – essentiellement des limons gris à brun foncé, cendreuse, CB, CER, TC, scories, grès	95,82
*ST 3109 / SD 16	2,25 x 0,68 m	En «U» très ouvert	Stratifié – essentiellement des limons gris à brun foncé, cendreuse, CB, CER, TC, scories, grès	95,90
*ST 3109 / SD 37 nord	2 x 0,45 m	En «U» très ouvert	Stratifié – essentiellement des limons bruns à ocre, CER, argile rubéfiée	95,89
ST 3109 / SD 37 sud	1,40 x 0,40 m	En «U» très ouvert	Non stratifié – limons bruns, CER	95,84
*ST 3149 / SD 46	1,12 x 0,52 m	En «U» ouvert	Stratifié – essentiellement des limons gris-brun à gris, CER	96,01

Tabl. 14. Neuville-sur-Sarthe, Le Chateau, Zone 3, l'Enclos 22/État 4B, présentation des relevés de coupes (les dimensions : largeur x profondeur, sont exprimées en mètre et les Z en m NGF; CB : charbon de bois; TC : terre cuite; PF : plaque foyère; CER : céramique; les sondages précédés d'un astérisque * sont représentés sur la fig. 28) (G. Guillier).



Fig. 29. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, le fossé ST 3067 creusé dans les argiles limoneuses (= 3036) (Enclos 22/État 4B), SD 1, coupe sud-nord, vue prise vers l'ouest, mire de 1 m (cliché K. Smith-Boyes).

Tabl. 15. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, l'Enclos 22/État 4B, répartition des principales catégories de mobilier en fonction de leur provenance dans cet enclos (G. Guillier).

Mobilier	Côté nord (3036 = 3067)	Côté ouest (3007)	Côté sud	Côté est (3109)
Monnaies	3 : Cat. 29, 53 et 155	1 : Cat. 174	-	8 : Cat. 1, 8, 61, 69, 71, 73, 94, 97
Fibules	3 en alliage cuivreux : n° 11, 12 et 14	1 en fer : n° 7	-	21 en alliage cuivreux : n° 26 à 45, 192
Mobilier fer	11 : 1 petit poignard (n° 10), 1 anneau de section circulaire (n° 9), clous	12 : 1 pointe de flèche (n° 8); 1 clé plate (n° 6), clous	-	95 : 1 poignard (n° 24), 6 couteaux, 1 mèche (n° 15), 1 clé laconienne (n° 22), 1 rivet, 1 anneau, plaques et clous de charpente et menuiserie
Mobilier en alliage de cuivre		1 : 1 fragment de sonde	-	8 : 1 clou décoratif, 2 couteaux miniatures (n° 16 et 17), 1 chaînette, 1 boîte à sceau (n° 48), déchets de fonte
Céramique	184 tessons 1 ^{re} moitié 1 ^{er} s.	720 tessons 1 ^{re} moitié 1 ^{er} s. dont nombreux Auguste/Tibère	12 tessons Auguste/Tibère	994 tessons 1 ^{re} moitié 1 ^{er} s. dont nombreux Auguste/Tibère
Dont sigillée	1 tesson, Auguste/Tibère	10 tessons, 9 Auguste/Tibère et 1 fin Claudiens/début Flaviens	-	13 tessons, 12 Auguste/Tibère et 1 fin Claudiens/début Flaviens

tessons marquant des vases intacts ou cassés sur place, ni des rejets massifs n'ont été repérés. Il a été mis au jour de rares fragments d'ossements animaux mélangés au sédiment. Enfin, les comblements supérieurs du fossé de l'enclos ont livré quelques fragments de tuiles ainsi qu'une grande quantité de torchis rubéfié localisée au nord du sondage SD 37 (fig. 28), suggérant la présence d'un bâtiment dans l'aire cultuelle, élevé sur poteaux et aux murs de torchis.

Le fossé accumule de nombreux objets résiduels augustéens ou plus anciens, mêlés aux sédiments qui y furent déversés. Cependant, la majorité des céramiques présentes et les fibules datent de Tibère à Néron. Les monnaies les plus représentées sont de la période tibérienne; Claude et Néron sont chacun représentés par une attestation. Certaines fibules peuvent avoir circulé jusqu'à Vespasien (fibules n° 26, 29), mais la majorité de ces fibules a circulé sous Claude et Néron. Il est possible de situer la période d'utilisation de cet Enclos 22/État 4B dans la seconde moitié des Julio-Claudiens et éventuellement jusqu'au tout début des Flaviens.

Les autres structures associées

Plusieurs structures, outre les trous de poteau ST 3257 et 3259 déjà évoqués, sont associées à l'État 4. Il s'agit de trois fosses, de deux structures semblables à des puits, d'un vraisemblable édicule ainsi que, pour partie, de la couche ST 3009 (fig. 24 et tabl. 16). Peuvent être aussi ajoutées la fosse cendreuse ST 3256 et trois zones rubéfiées. Ces quatre dernières structures, non datées précisément, ont déjà été évoquées *supra* (fig. 24 et tabl. 12).

L'Édicule 8 présente de légers manques au nord-ouest et dans ses angles sud-est et sud-ouest. Cette structure, de plan rectangulaire (fig. 25, 30 et 31), mesure 2,90/3 x 3,70/3,80 m. Elle est marquée au sol par trois petits solins continus, A, B et C, constitués de blocs de grès de Sargé disposés à plat². Un segment d'un quatrième solin orienté est-ouest, D, composé de blocs de grès, divise l'aire interne du bâtiment en deux parties inégales. Deux structures sont localisées au nord de ce solin D. Ce sont une structure de plan rectangulaire mesurant 2,55 m de long, ST 3097, large de 0,65 m, profonde de 0,18 à 0,20 m, à fond plat, sans mobilier archéologique. L'emplacement de cette structure, fermant au nord l'Édicule 8, évoquerait un quatrième mur sur sablière basse. Ensuite, une structure de plan circulaire, ST 3095, de 0,90 m de diamètre, située au centre de la structure

N°	Type	Dimensions	Remarques, mobilier
ST 3009 et ses équivalents	US d'accumulation	Env. 35 x 50 x 0,15 m	61 monnaies, 22 fibules, 314 tessons, 41 objets en fer (dont 25 clous), 20 objets en alliage de cuivre
ST 3038	Fosse	1,50 x 2,70 x 0,05/0,10 m	9 tessons tibériens
ST 3070	Fosse	1,50 x 2,20 x 0,50 m	5 tessons tibériens, 5 fragments de tuiles, 1 ossement animal, 2 clous et 1 petit fragment de déesse-mère
ST 3079	Fosse	1,20 x 2,60 x 0,45 m	120 tessons essentiellement tibériens, 91 ossements animaux, 1 fibule Feugère 20b : fibule 47, 1 fragment de tôle de bronze, 1 tige de fer
Édicule 8	Édicule 8, fig. 30	3 x 3,80 m	17 tessons au nettoyage, des I ^{er} et II ^e s.
ST 3153	Puits vraisemblable	4,40 x 5,40 m x inc.	128 tessons essentiellement d'Auguste à Tibère, 1 ossement animal, 1 plaque en fer indéterminée, 1 clou, tuiles
ST 3249	Puits vraisemblable	2,70 x 3,40 m x inc.	7 tessons du I ^{er} s., tuiles

Tabl. 16. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, les couches et les structures potentiellement associées à l'État 4 (les dimensions, longueur x largeur x profondeur sont exprimées en mètre) (G. Guillier).

Fig. 30. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, l'Édicule 8 (ST 3093, 3095, 3097), vue en plan, prise vers le sud-ouest, mire de 0,5 m (structure associée à l'État 4B) (cliché M. Dumas).



.....
2. Cf. *infra* l'étude pétrographique de l'Édicule 8 dans « Composition pétrographique de quelques constructions », par Valérie Deloze.

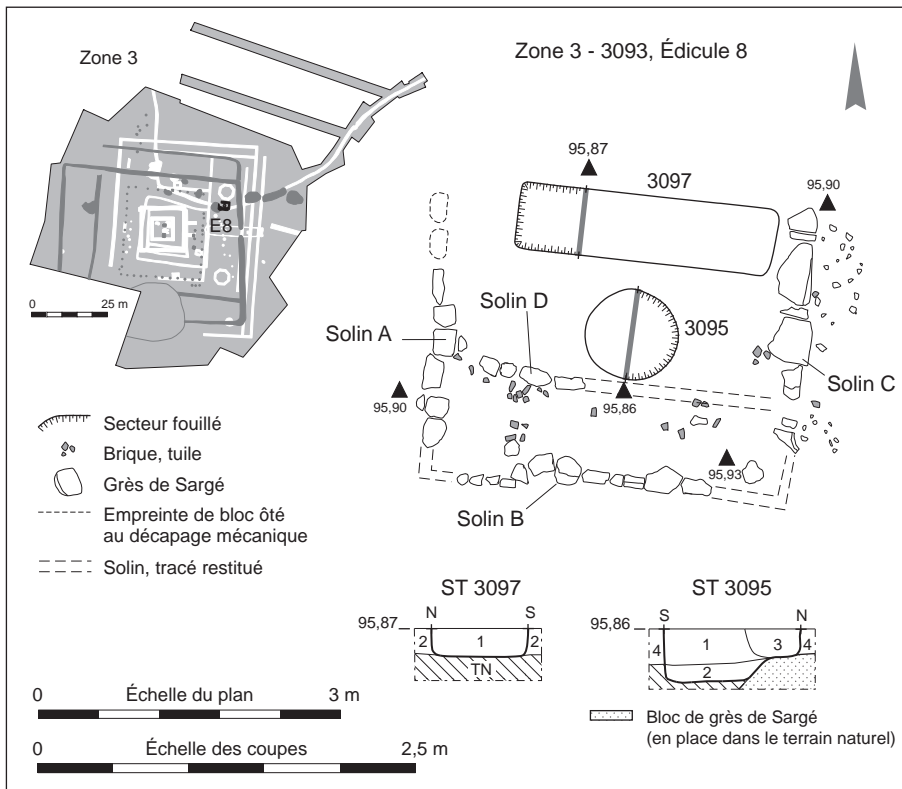


Fig. 31. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, plan de l'Édicule 8 et coupes des structures ST 3095 et 3097 (M. Dumas, G. Guillier, H. Hostein).

(fig. 31) présente un premier creusement de 0,20 à 0,35 m de profondeur. Elle bute, au nord, contre un bloc de grès de Sargé. Cette première structure, comblée par un limon argileux brun à brun-jaune, dépourvue de mobilier (US 1 et 2), est recoupée par une petite structure circulaire, de 0,40 m de diamètre et de 0,20 m de profondeur, s'appuyant sur le bloc de grès de Sargé en place, déjà évoqué. L'Édicule 8 est une structure fermée sur quatre côtés, ayant, au nord, un possible système d'ouverture/fermeture, tandis que la structure ST 3095 serait une fosse pouvant marquer la présence d'une statue, d'un autel... Enfin le solin D délimiterait au sud du bâtiment une pièce longue et étroite, mesurant 0,60/0,70 x 3 m ou bien une banquette d'exposition d'offrandes, d'ex-voto ou d'instruments de culte.

La fosse cendreuse et les trois zones rubéfiées A, B et C (fig. 24) regroupées au centre de l'Enclos 22 suggèrent une structure bâtie, en matériaux périssables, obérée par les structures postérieures. Cependant, il est difficile d'attribuer précisément ces éléments à cet État ou à l'État 3 antérieur.

La couche ST 3009 (fig. 25), d'une surface de 1 500 m² environ, s'étend à l'est un peu au-delà du fossé et est largement entamée à l'ouest et au sud par l'érosion. Elle est interprétée comme un niveau d'accumulation de

Tabl. 17. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, le mobilier provenant de la couche d'accumulation ST 3009 et de ses équivalents (la céramique est comptée en nombre de tessons) (G. Guillier).

Tabl. 18. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, répartition détaillée des monnaies de ST 3009 (et de ses équivalents) en fonction des grandes périodes chronologiques représentées (G. Guillier).

Tabl. 19. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, le mobilier céramique de ST 3009 (et de ses équivalents) et détail chronologique de ce mobilier (G. Guillier).

N° d'US	Monnaies	Céramique	Fibules	Autres objets en bronze	Objets en fer
3009	62	364	22	17	48

N° d'US	Gauloise	Julio-Claudienne	Flavienne	Antonine	III ^e s.	Ind.	Total
3009	20	23	4	11	2	2	62

N° d'US	Nombre de restes	Détail chronologique de la céramique
3009	30	19 tessons tibériens, 1 tesson julio-claudien, 1 tesson flavien, 9 tessons II ^e -III ^e s.
3027	13	Tessons du I ^{er} s.
3030	77	50 tessons d'Auguste à Tibère, 25 flaviens, 2 II ^e -III ^e s.
3056	81	Tessons julio-claudien
3063	10	Tessons I ^{er} s. av. J.-C. - Auguste
3084	-	-
3101	21	18 tessons II ^e s.
3110	117	1 tesson I ^{er} s. av. J.-C., 74 julio-claudiens, 42 tessons flaviens
3114	15	Tessons fin Flavien - début Antonin
3121	-	-

sédiments dans lequel un peu de mobilier a été prélevé (tabl. 17). La composition détaillée des éléments les mieux datés de ce mobilier est présentée dans les tableaux 18 et 19.

Outre de possibles perturbations liées à la méthode de collecte du mobilier, cette couche, décapée mécaniquement, épaisse de 0,15 à 0,20 m, contient du mobilier offrant un large spectre chronologique. Les fibules appartiennent à des types julio-claudiens, d'Auguste à Claude et Néron, quelques exemplaires sont flaviens et une seule est antonine. Il en est de même pour la céramique avec parfois des renvois à une période un peu plus tardive. Ce mobilier indiquerait une accumulation sur le long terme, et ce probablement dès la fin de La Tène, avec de petits objets au sein d'un sédiment sablo-limoneux, de teinte brun-gris à verdâtre, lié à une accumulation/anthropisation de sédiments. Sa localisation sous la couche de destruction du sanctuaire de l'État 6 nous incite à y voir un niveau de circulation mobilisé et perturbé par la suite.

La Phase 1 : création d'un second pôle cultuel

La chronologie de cette zone est établie à partir des rares relations stratigraphiques et des quelques tessons de céramique présents. Les monnaies recueillies, au nombre de 39, soit 19,8 % de celles du site, sont rarement en position stratigraphique. Elles ont été mises au jour autour des temples. La proportion des vases est sensiblement semblable aux monnaies avec un total de 1 228 NR, soit 19,6 % de ceux du site. Ils sont attribuables au II^e s. apr. J.-C. ; les quelques fragments plus anciens, pouvant être associés aux premiers temples de la Zone 4, sont anecdotiques.

Cette Zone 4 offre les premières traces d'une occupation culturelle à partir de l'époque tibéro-claudienne. Il s'agit de deux fossés s'ouvrant en « trompette » en direction de la Zone 3 (fig. 23 et 32), qui accompagnent un temple de plan circulaire, B13/1, et un second petit temple de plan carré, B12/1. Aucun élément ne permet de relier ces temples entre eux autrement qu'à titre hypothétique. La céramique ne remonte pas avant les règnes de Tibère ou de Claude. Les monnaies liées à cette première occupation sont augustéennes, tibériennes (cat. 55, 57 et 74) et claudiennes (cat. 84 et 89). Quelques rares fossés antérieurs ne semblent pas en relation avec le sanctuaire, ils peuvent matérialiser les vestiges fugaces d'un habitat antérieur, mal daté.

Les premiers fossés

Ces fossés, incomplets à l'ouest (fig. 32), sont liés au premier sanctuaire de la Zone 4 ; le mobilier associé est constitué de quelques dizaines de tessons de poteries datant, tout au plus, du I^{er} s. apr. J.-C. Ils sont liés topographiquement aux temples B12 et 13, et sont marqués au nord par les fossés ST 4051 et 4048, et au sud par le fossé ST 4183. Leur plan matérialise une ouverture en « trompette », qui est particulièrement large au nord-ouest puisque mesurant 35 m à son « embouchure » et s'amenuisant à l'est à 9 m, formant ainsi une sorte de « couloir » long de plus de 15 m à l'approche du temple B13/1.

Le fossé sud, ST 4183, rectiligne, long de 85 m environ, offre un tracé en partie restitué à l'ouest où il a été retrouvé dans le sondage A (fig. 32), mais pas dans le sondage B. Ce fossé se termine brusquement à l'est, au contact d'un gros bloc de grès de Sargé affleurant. Sa largeur varie de 0,70 à 0,90 m, avec plusieurs mesures de 0,80 m, et sa profondeur de 0,20 à 0,40 m. Dans une occurrence cette dernière est de 0,48 m. Il adopte globalement un profil en « U » très ouvert,

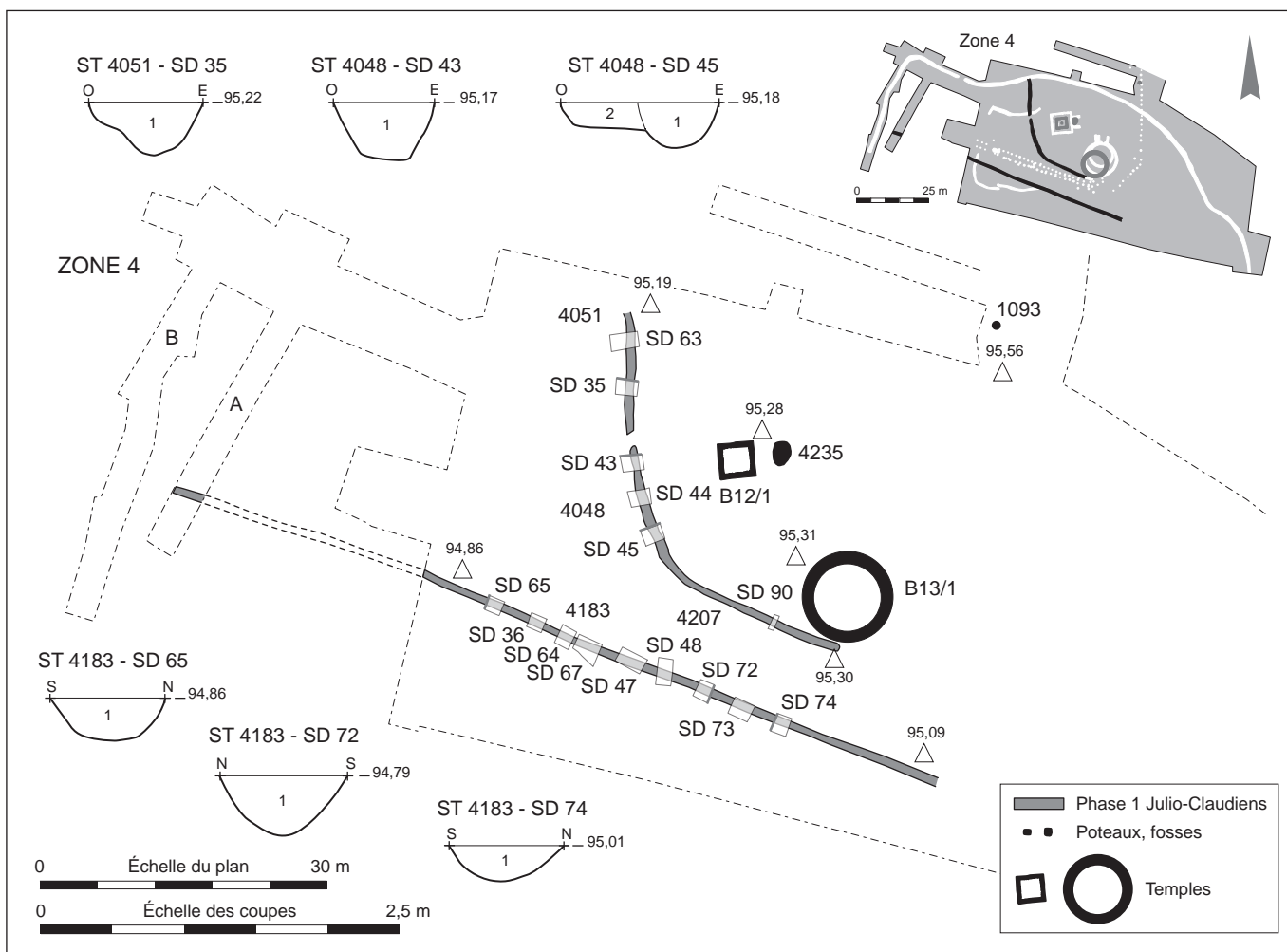


Fig. 32. Neuville-sur-Sarthe, le Chapeau, Zone 4; Phase 1, le sanctuaire julio-claudien, plan général simplifié des structures et choix de relevés de coupes des fossés de cette première occupation (M. Dumas, G. Guillier, H. Hostein).

parfois au fond légèrement plat (SD 65). Son comblement, de teinte grise, est uniformément hydromorphe (tabl. 20).

La partie nord est composée de deux segments de fossés, séparés par une interruption large de 1,20 m. Le fossé nord, ST 4051, est long de 13 m environ. Il est large de 0,80 à 0,90 m, profond de 0,40 m, a un profil en « U » ouvert. Son comblement, brun-gris, est hydromorphe et comporte des petits fragments de tuiles et de scories. Le second fossé, ST 4048, en arc de cercle, est long de 32 m environ. Au nord, il se termine quasi verticalement tandis que son extrémité est a été plus délicate à appréhender. Sa largeur varie de 0,55 m à 0,70 m, et sa profondeur de 0,30 à 0,40 m. Le creusement de ce fossé adopte un profil trapézoïdal, à fond plat. Dans un cas, il offre un profil en « U » ouvert (SD 45). Son comblement, gris à gris-brun, hydromorphe, recelait des fragments de tuiles, des particules de charbon de bois et quelques tessons de céramique.

N° de sondage	Dimensions	Profil	Comblement	Z. sup
ST 4183, SD 65	0,80 x 0,28	En « U » ouvert	Limon argileux grisâtre, hydromorphe, CB	94,86
ST 4183, SD 72	0,86 x 0,40	En « U » ouvert	idem	94,79
ST 4183, SD 74	0,78 x 0,22	En « U » ouvert	idem	95,01
ST 4051, SD 35	0,80 x 0,3	En « U » ouvert	Limon argileux brun gris hydromorphe avec des scories et un tesson	95,22
ST 4048, SD 43	0,72 x 0,40	Trapézoïdal	Limon argileux gris, CB, TC	95,17
ST 4048, SD 45	0,68 x 0,28	En « U » ouvert	idem	95,18

Tabl. 20. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, les fossés de la première occupation du sanctuaire, présentation sommaire des relevés de coupes (les dimensions, largeur x profondeur, sont exprimées en mètre et les Z en m NGF; CB: charbon de bois; TC: terre cuite) (G. Guillier).

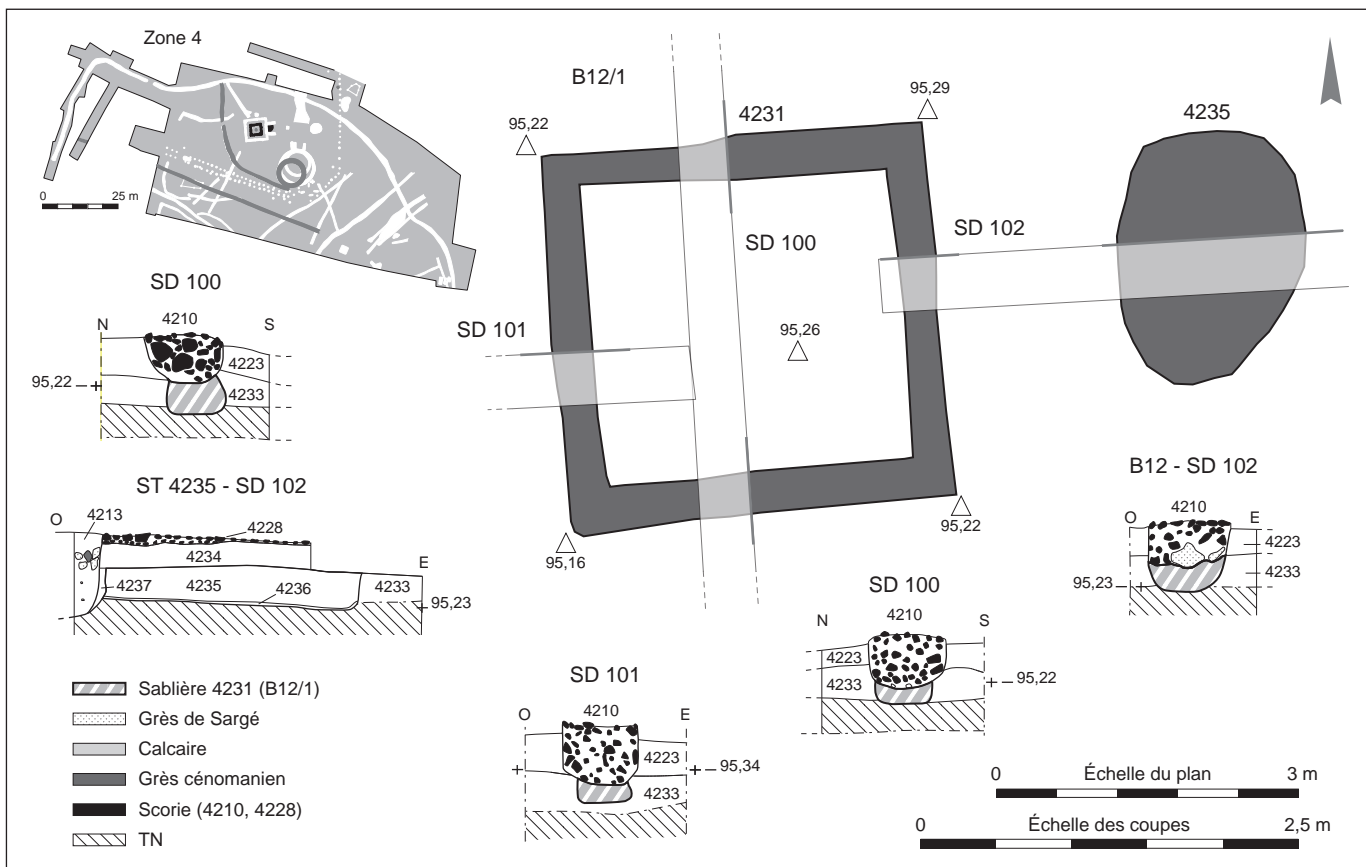
Le petit temple carré à simple cella

Le temple B12/1 est de plan presque carré. Ses côtés nord, est, sud et ouest mesurent respectivement 3,86, 3,74, 3,90 et 3,77 m de long (fig. 33 et 34). Cette structure est orientée nord-sud, avec un léger décalage vers l'ouest de 5,4°. Elle est matérialisée au niveau du décapage archéologique par une tranchée continue ST 4231, large d'environ 0,40 m, localement portée à 0,45 m au nord (fig. 35). Elle est, en l'état, profonde de 0,05 à 0,20 m. Une profondeur de 0,50 m peut être reconstituée si l'on tient compte de sa partie détruite par le mur ST 4210 qui s'y superpose exactement et qui relève d'un état postérieur. Cette tranchée déterminerait une structure de type sablière enterrée, supportant la superstructure du temple qui pouvait être en bois et en terre.

Une structure associée à cet état du temple ou à son état suivant ne contenait qu'un fond fragmenté et délité d'un vase daté du 1^{er} s. apr. J.-C., sans plus de précision. Il s'agit de la fosse ST 4235, située à 1,90 m à l'est du temple (fig. 33 et 36). De plan ovale, elle mesure 1,85 x 2,40 m, pour une profondeur de 0,35 m. Son fond est plat et ses bords verticaux. Elle présente un comblement argilo-limoneux de teinte jaune à gris-jaune, hydromorphe, et une fine couche de 2 à 3 cm d'épaisseur, ST 4236, constituée d'un mélange d'argile rubéfiée et de charbon de bois qui couvre toute la surface de son fond.

Le temple carré B12 présente une deuxième période dans son évolution, mise en évidence par la stratigraphie. Au temple sur sablière B12/1 succède, exactement au même emplacement, un deuxième temple B12/2 (fig. 34 et 37). Aucun élément ne permet de le dater. Ce temple, à simple *cella*, se caractérise par une construction à huit poteaux plantés dont sept sont conservés (tabl. 21). Le huitième,

Fig. 33. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, le temple à simple cella B12/1 : plan et coupes (M. Dumas, C. Goubely, G. Guillier, H. Hostein, D. Rambaud).





◀ Fig. 34. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, vue d'ensemble du petit temple carré B12/1 (Phase 1), vue prise vers l'ouest, mire de 1 m (cliché G. Guillier).

Fig. 35. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, la sablière enterrée ST 4231 (temple carré B12/1, SD 100, côté nord du bâtiment, Phase 1), surmontée par le mur ST 4210 (relevant de la cella B12/3) coupe nord-sud, vue prise vers l'est, mire de 0,5 m (cliché M. Dumas).

▼ Fig. 36. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, la fosse ST 4235 à l'est du temple carré B12/1 (Phase 1), vue prise vers l'ouest, mire de 1 m (cliché G. Guillier).



probablement détruit par le sondage SD 100, est restitué au milieu du côté nord de la nouvelle structure de plan presque carré. Ses côtés nord, est, sud et ouest mesurent respectivement 3,4, 3, 3,2 et 3,2 m de côté. Les quatre poteaux corniers ont un diamètre de 0,60 m. Mais leurs profondeurs et comblements sont plus hétérogènes : les premières varient de 0,10 à 0,30 m et les seconds ont des calages matérialisés par de grosses scories mesurant jusqu'à 0,20 m de côté. Les poteaux intermédiaires sont de diamètre plus petit, variant de 0,34 à 0,44 m, et leur profondeur est de 0,05/0,06 m. De nombreuses petites scories ont été trouvées dans leurs comblements argileux, de teinte brun-rouille. En tenant compte de la partie du bâtiment détruite par le mur ST 4210, ces structures faisaient à l'origine au moins 0,30 m de plus en profondeur par rapport aux profondeurs mentionnées dans le tableau 21.

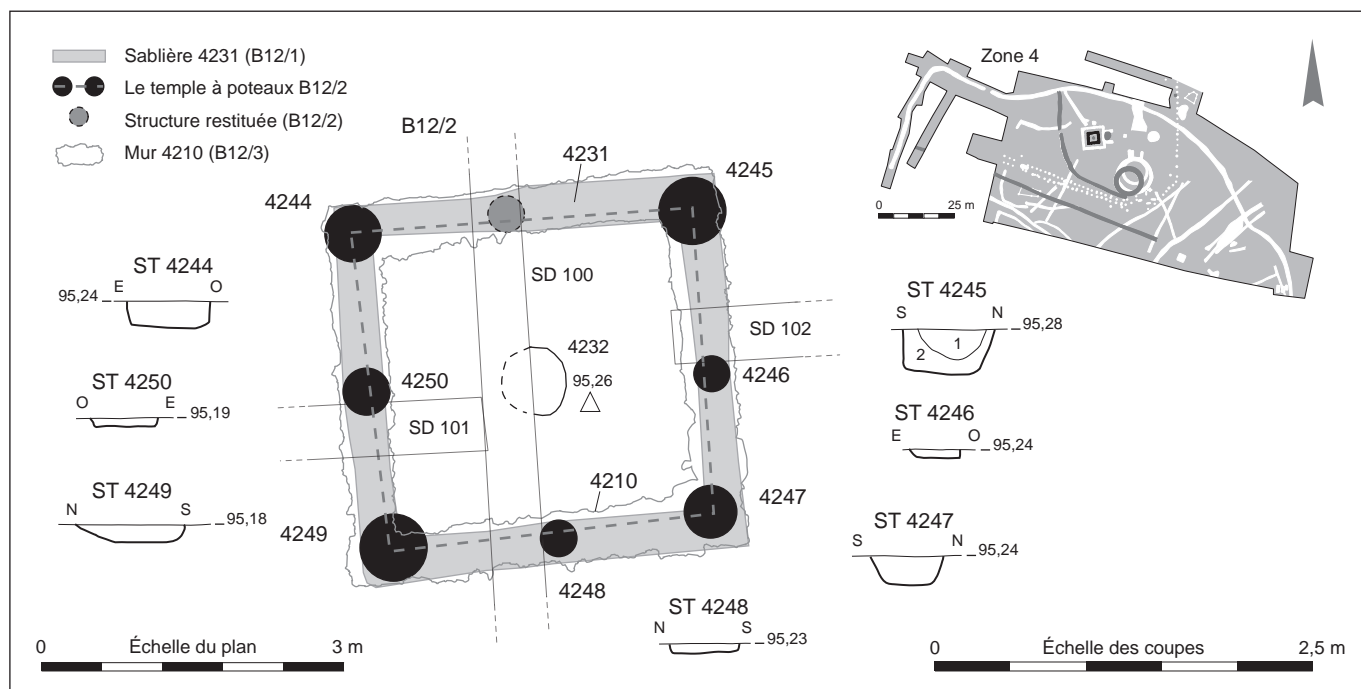


Fig. 37. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, le temple à poteaux B12/2 avec la structure antérieure (B12/1) et celle immédiatement postérieure (B12/3) (M. Dumas, C. Goubely, G. Guillier, H. Hostein).

Tabl. 21. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, les trous de poteau constitutifs du temple B12/2 (les dimensions sont exprimées en mètre; D.: diamètre; p.: profondeur) (G. Guillier).

N°	Dimensions	Z. sup	Profil, comblement, remarques
4244	D. 0,58; p.: 0,17	95,24	Poteau cormier, profil trapézoïdal, sédiment argileux, brun clair, scories
4245	D. 0,60; p.: 0,30	95,28	Poteau cormier, profil trapézoïdal irrégulier, stratifié 1: sédiment argileux brun foncé, scories particules de charbon de bois et d'argile rubéfiée; 2: brun clair, rares particules de charbon de bois
4246	D. 0,34; p.: 0,05	95,24	Profil trapézoïdal, sédiment argileux, brun-rouille, scories
4247	D. 0,60; p.: 0,19	95,24	Poteau cormier, profil trapézoïdal, sédiment argileux, brun clair, scories
4248	D. 0,36; p.: 0,06	95,23	Profil trapézoïdal sédiment argileux, brun-rouille, scories
4249	D. 0,64; p.: 0,10	95,18	Poteau cormier, profil trapézoïdal sédiment argileux, brun clair, scories
4250	D. 0,44; p.: 0,05	95,19	Profil trapézoïdal sédiment argileux, brun-rouille, scories, rares particules de charbon de bois

Le temple circulaire

Ce temple circulaire B13/1 est localisé à environ 11 m au sud-est du précédent (fig. 32 et 38). Il est matérialisé (fig. 39) par une fine nappe épaisse de 0,06 à 0,10 m (SD 89 et 96) sans excéder 0,15 m (SD 92: fig. 40) qui est constituée essentiellement de scories de réduction du minerai de fer³. Celle-ci forme un plan grossièrement circulaire de 9 m de diamètre environ, avec deux excroissances localisées au nord. Les scories sont de petites dimensions, majoritairement comprises entre 0,03 et 0,08 m et toutes inférieures à 0,12 m. Cette fine nappe de scories est large d'environ 1,30 à 1,50 m quand elle n'est pas largement recoupée par les structures postérieures (fig. 38, 39 et 40). Le plan dégagé, relativement irrégulier et grossièrement circulaire, a d'indéniables points communs avec les structures postérieures. En supposant que le plan de l'édifice soit, à l'origine, plus régulier, et en cherchant les proportions de deux cercles plus ou moins concentriques, tout en tenant compte des données planimétriques des excroissances placées au nord et au nord-nord-est et des parallèles dans les

.....
3. Cf. *infra* l'étude pétrographique des matériaux du temple B13/1 dans « Composition pétrographique de quelques constructions », par Valérie Deloze.



Fig. 38. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, le temple circulaire B13/1 (Phase 1), sur lequel se surimposent les cellae B13/2 et B13/3, vue prise vers le nord-est (cliché G. Guillier).

▼ Fig. 39. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, le temple circulaire B13/1 ainsi que les structures postérieures (B13/2 et B13/3) : les données de terrain, relevés des coupes des sondages SD 89, 92 et 96, ainsi qu'une proposition de restitution du plan de B13/1 (S. Baia, M. Dumas, G. Guillier, H. Hostein).

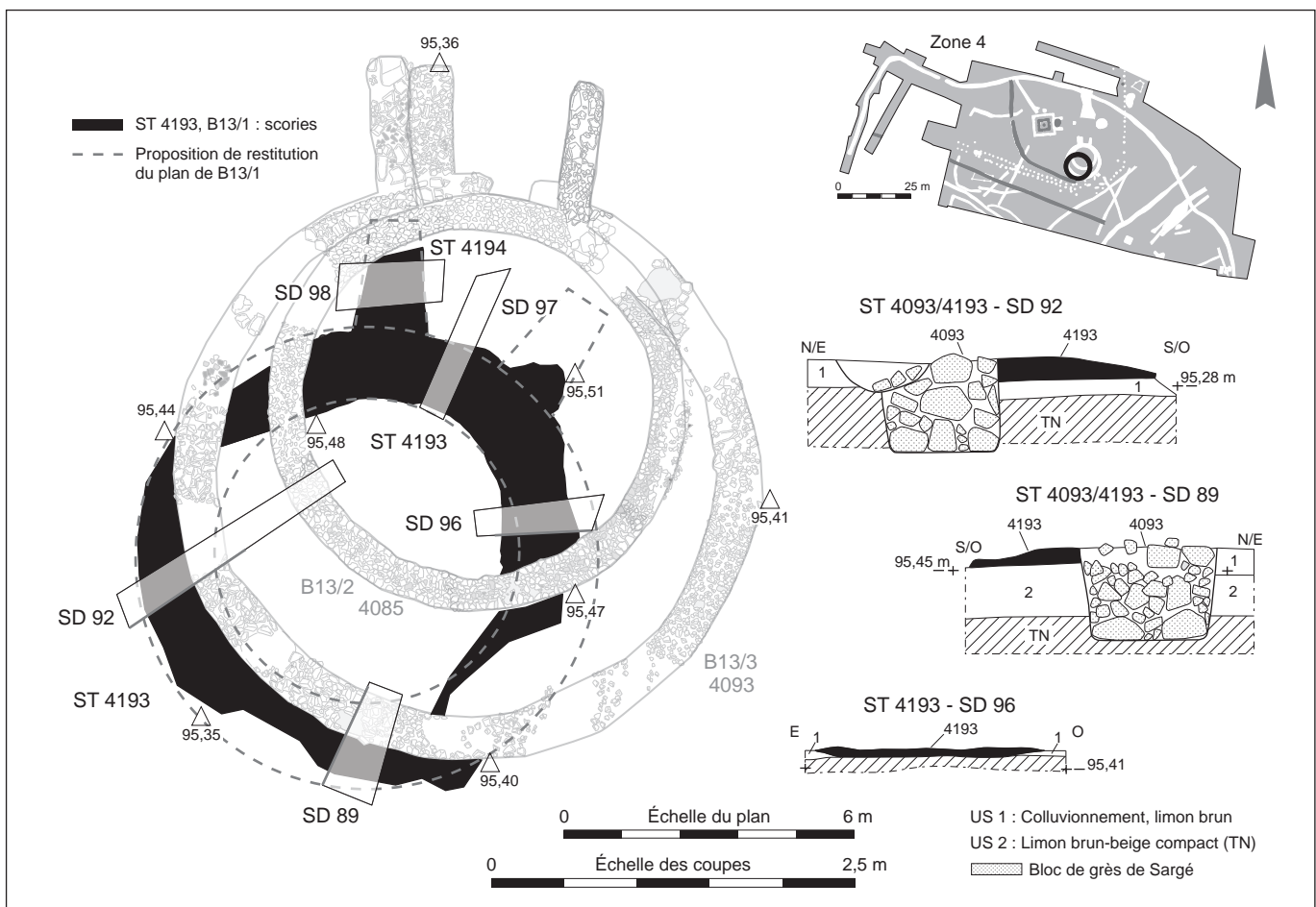




Fig. 40. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4 (SD 92), à droite en coupe la nappe de scories ST 4193, relevant du temple B13/1 (Phase 1), à gauche en coupe le mur ST 4093 relevant du temple B13/3, vue prise vers le sud-est, mire de 0,5 m (cliché S. Baia).

structures postérieures, nous sommes parvenus à une proposition de plan (fig. 39). Cette proposition restitue une structure circulaire, d'environ 9,50 m de diamètre extérieur. La largeur des murs varierait de 1,50 à 1,90 m. L'excroissance nord, relativement bien conservée, et celle nord-est, présente sous la forme d'un lambeau, devaient marquer un escalier ou un vestibule d'accès au temple. Il est aussi possible d'envisager que les scories ne soient pas toutes en place, en se fondant aussi bien sur l'évaluation du diamètre maximum de la structure que sur la détermination de l'épaisseur des murs, qu'elles aient pu légèrement fluer sous le poids de la superstructure. Mais il est difficile d'estimer dans quelle proportion. Quoiqu'il en soit, même si l'épaisseur des murs avoisine 1,30/1,5 m, ce qui semble beaucoup pour une structure d'une telle dimension, il n'y a aucun indice matériel susceptible d'indiquer le ou les types de matériaux utilisés pour l'élévation : il est possible d'envisager une superstructure en bois et torchis ou en pisé. Enfin, aucun élément de datation n'est directement lié à ce temple B13/1.

Le mobilier

Les vestiges directement attribuables à l'État 3/Zone 3, marquant la première période de développement de grande ampleur du sanctuaire, sont ceux de l'Enclos 18 palissadé. Les marqueurs chronologiques liés à cet état sont restreints. Ce sont des fragments de céramiques et les monnaies augustéennes les plus anciennes (cat. 42 à 51). Cet État 3 serait, dans une fourchette large, datable de La Tène D2b ou du début de la période augustéenne.

Le mobilier de l'État 4A, marqué par le vaste Enclos 22 de la Zone 3, est peu abondant. Il se compose principalement de céramiques dont moins de 250 NR datent de la période augustéenne, le restant datant de la période tibérienne, l'*instrumentum* y est peu abondant (cf. catalogue fig. 137). Il devient nettement plus conséquent à l'État 4B. La céramique passe à plus de 2000 NR pour atteindre 40 % de la céramique trouvée dans la Zone 3. Elle est accompagnée d'un *instrumentum* abondant et diversifié (cf. catalogue fig. 137, 138, 139, 140, 141 et 142). L'essentiel est constitué d'offrandes et de remerciements dont les plus nombreuses sont 55 monnaies et 60 fibules. Les autres éléments sont 9 couteaux en fer dont 6 proviennent du comblement du seul côté est de l'Enclos 22 dans son État 4B; deux couteaux miniatures et deux poignards. Enfin, en moindre quantité, ont été recensés deux pointes de flèches, quatre marteaux de forgeron, des clés et un peigne à carder. Quelques objets en bronze sont aussi à signaler, avec la présence d'un pendant et d'une applique de harnais, de quelques anneaux en bronze, de possibles substituts monétaires, d'une sonde-spatule intacte, d'une boîte à sceau rectangulaire et de deux bagues dont une en or. Le

mobilier couvre une période assez longue, allant essentiellement de Tibère à Néron et probablement jusqu'au tout début des Flaviens.

La verrerie obtenue par moulage est faiblement attestée, puisqu'elle est représentée par une unique coupe côtelée Isings 3/AR 2⁴, de teinte bleu cobalt (cf. catalogue fig. 142, 3109.49). Ces solides coupes sont en usage dans le courant du I^{er} s. apr. J.-C., depuis la période augustéenne, les formes de teinte soutenue comme celle-ci étant plus spécifiques à la première moitié du siècle. Elles sont présumées être originaires d'Italie. Relevons aussi un petit bord de bouteille, voire une cruche, en verre bleu-vert très pâle à incolore (cf. catalogue fig. 155, 3114.159). Il peut avoir appartenu à différents types de récipients fermés et seule une datation large peut lui être attribuée, du milieu du I^{er} s. au courant du III^e s. La couche d'accumulation 3009 a aussi livré un exemplaire de perle de type sphérique, scandée d'entailles qui lui procurent une forme côtelée « Melonperle » (cf. catalogue fig. 153, 3063.137). Elle est en céramique émaillée de teinte bleu turquoise (Riha 11.1.1), modèle que l'on retrouve le plus souvent dans des contextes du I^{er} s., surtout à la période claudienne, puis dans une moindre mesure au II^e s., mais aussi, encore, dans des horizons plus tardifs.

L'ensemble de la céramique mis au jour dans le sanctuaire est globalement de même nature que celui retrouvé sur des sites domestiques. Les productions et les réseaux d'approvisionnement sont identiques. La différence réside dans la vaisselle fine destinée au service de table qui constitue la moitié du vaisselier (tabl. 22). La vaisselle la plus ancienne, datant de l'époque augustéenne, provient de fossés, des fossés d'enclos du sanctuaire et du niveau d'occupation ST 3009. Ces rejets sont partiellement perturbés et redéposés. La céramique tibéro-claudienne correspond aux réaménagements de l'enclos fossoyé. Elle provient des fossés de l'Enclos 4 et des niveaux de fonctionnement du sanctuaire. Le répertoire des formes est celui habituellement retrouvé dans des contextes de consommation. Elles ont les mêmes caractéristiques que celles issues des contextes augusto-tibériens des Pays de la Loire : Jublains (Naveau 1997), Rezé (Guitton, Thébaud 2001), Le Mans (Leboulle 2006) ou Angers (Mortreau, Siraudeau 1997; Mortreau 2005). L'éventail des poteries est large, il va du transport au stockage avec les amphores, à la préparation et à la conservation des denrées alimentaires avec les cruches et les écuelles, jusqu'à la vaisselle utilisée à table, mise en évidence par des assiettes et des coupelles.

La céramique commune

Les vases de transport et de stockage (fig. 41), constitués des amphores et des *dolia*, sont peu nombreux. Les amphores, absentes des niveaux augustéens, sont très fragmentées (31 tessons dont trois bords). Il s'agit d'amphores d'importation venant de la péninsule Ibérique avec deux fragments de Dressel 7/11, des Pascual 1 tarraconaises (25 fragments dont trois bords et une anse) ainsi qu'une Dressel 2/4 (un fond et une panse). Les amphores Pascual 1, les plus nombreuses, contiennent du vin de Léétanie (Espagne). En se référant au classement de Jean Siraudeau (Siraudeau 1988), les amphores les plus anciennes présentes sur le site de Neuville-sur-Sarthe sont les Pascual 1A1a, à pâte blanc verdâtre ou jaunâtre (n° 1) et les Pascual 1A1b à pâte ocre (n° 2). Trois fragments de deux amphores gauloises ligériennes à lèvres plates (dont n° 3), datent du début du I^{er} s. apr. J.-C. (Barthélemy-Sylvand *et al.* 2005). Les *dolia* (50 fragments dont 6 bords) sont tournés, à pâte siliceuse brune ou orange ayant de la poix sur le col. Les formes augusto-tibériennes ont une lèvre moulurée (deux bords, n° 4 et 5). À partir de l'époque tibérienne, apparaissent sur le sanctuaire les *dolia* (cinq bords dont n° 6 à 8) provenant des officines ligériennes de Mougou en

Catégorie	NMI	NR
Commune	90	1255
Modélée	47	527
Fine	157	763
Transport-stockage	11	81
Total	305	2626

Tabl. 22. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, la céramique entre la fin du I^{er} s. av. J.-C. et le milieu du I^{er} s., présentation par catégories (NMI : nombre minimum d'individus ; NR : nombre de restes) (E. Coffineau).

.....
4. Les références typologiques employées pour la verrerie renvoient à Isings 1957 [typologie Isings], à Rütli 1991 [typologie AR] ainsi qu'à Riha 1990 [typologie Riha].

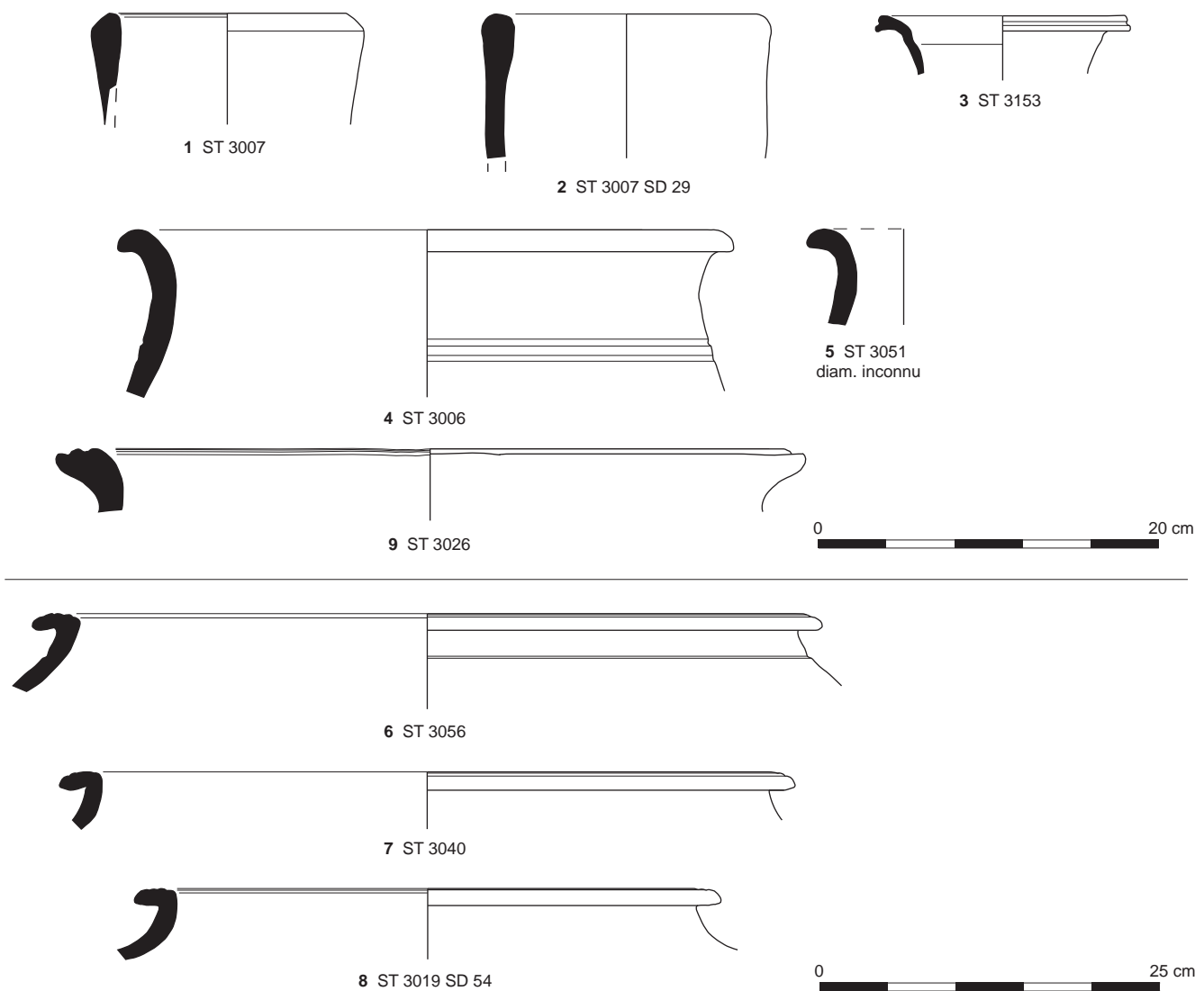


Fig. 41. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, la céramique de l'État 4, amphores et dolia (E. Coffineau).

Indre-et-Loire (Schweitz *et al.* 1986). Ils sont associés à un vase de stockage modelé à lèvre moulurée (n° 9).

La vaisselle commune est essentiellement composée de vases destinés à la préparation et à la cuisson. Cette catégorie est dominée par des pots de tradition laténienne (fig. 42), de type « Besançon » (44 bords). Ces pots sont présents dans les niveaux augustéens (sept vases attestés) sur le site de Neuville-sur-Sarthe, jusqu'à la période tibérienne. Ces pots, probablement destinés au transport d'une denrée alimentaire réputée, puis utilisés comme ustensiles de cuisine, sont modelés, à pâte feldspathique, parfois très micacée, de couleur brun-noir. Leur diamètre à l'ouverture varie entre 11 et 19 cm. De forme trapue et à panse ovoïde, ils subissent des modifications morphologiques qui se standardisent durant la période augustéenne. Le bord est dépourvu de col et a une lèvre dotée d'un ou plusieurs sillons (Lallemand, Tuffreau-Libre 2005 : types 125 à 143 ; fig. 13, p. 75). Ils sont à lèvre allongée (dont n° 10 à 14), arrondie (dont n° 15 à 22) ou en méplat (n° 23 à 25). Les autres pots modelés sont à panse tronconique (n° 26 à 28). Une assiette est modelée (n° 29). Ces pots sont associés

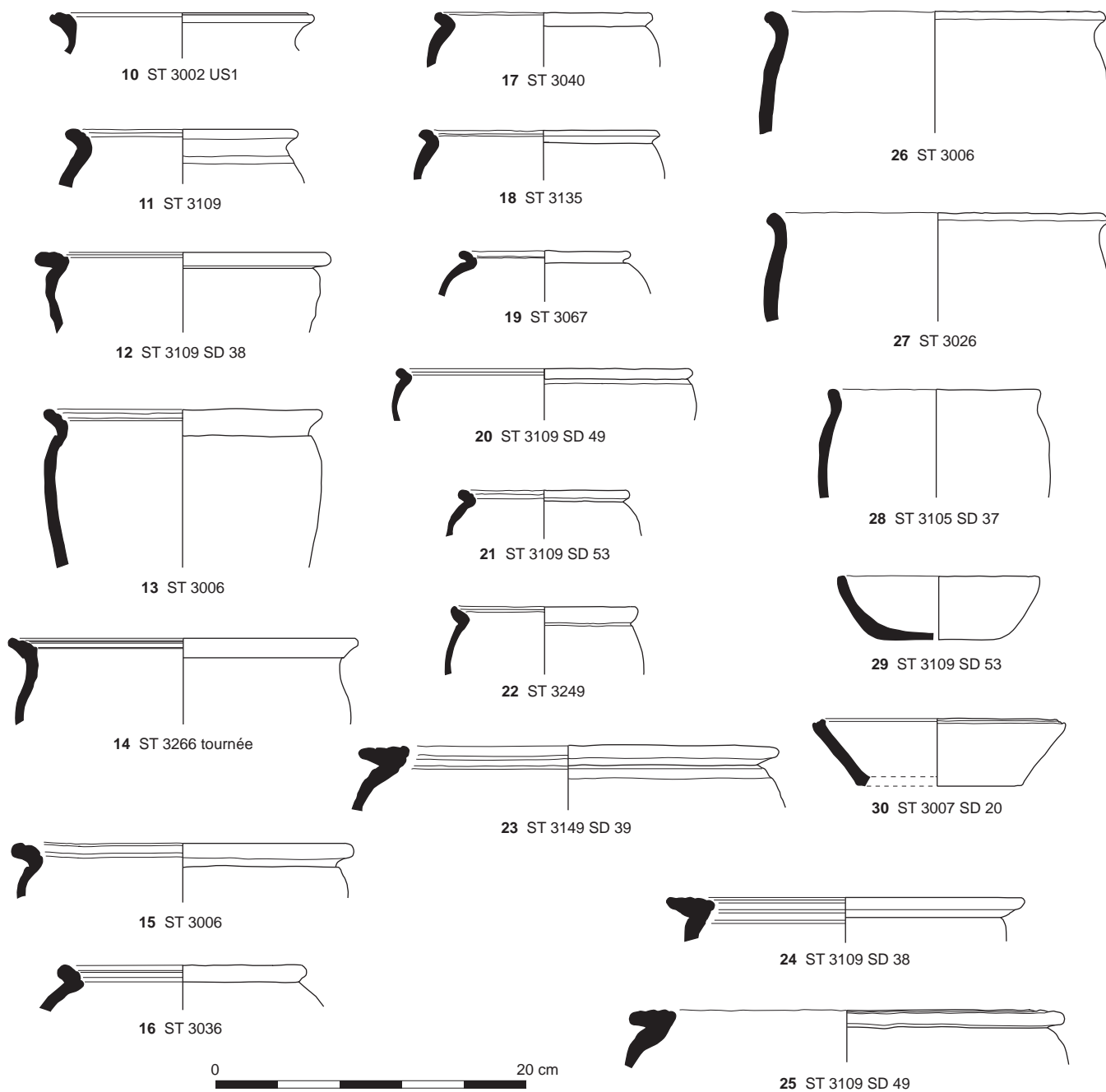


Fig. 42. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, la céramique de l'État 4, pots et marmites de type « Besançon », céramique modelée (E. Coffineau).

à d'autres productions tournées de type « Besançon » qui sont principalement deux coupes et une marmite tripode (fig. 42, n° 30) (Lallemand, Tuffreau-Libre 2005 : forme 154/155 ; fig. 14, p. 76). Les autres pots (fig. 43), durant toute la première moitié du 1^{er} s., sont à profil globulaire à lèvre déversée arrondie (n° 31 à 35) pouvant être pourvue d'une gorge interne afin de faciliter la pose d'un couvercle (n° 32, 36 et 37) ou décorés d'incisions (n° 38). Enfin, des pots ont une lèvre déversée allongée (4 ex. dont n° 39) et sont semblables à ceux qui ont été trouvés à Angers (Mortreau 2005). Les écuelles et les coupes restent minoritaires (7 individus). Les plus anciennes, de tradition laténienne, perdurant à l'époque augustéenne, sont modelées, à pâte fine siliceuse noire, et soigneusement lissées. Elles ont une panse tronconique (n° 40 à 43). Trois autres écuelles ont été recensées dont une à panse carénée (n° 44).

Les autres céramiques communes présentes sur le sanctuaire sont les vases à liquide. Ce sont des cruches (fig. 43) (11 ex.) à pâte brun-rouge à engobe blanc ou à pâte crème. Elles ont un col cylindrique et une lèvre moulurée (6 ex. dont n° 45 et 46) et deux d'entre elles sont de petit module (deux bords dont n° 47). Certaines sont des productions de l'Allier à pâte fine crème (n° 49 et 50). Enfin, deux mortiers sont présents à la fin de l'époque tibérienne (fig. 44). Ils sont à lèvre peu débordante. Ce sont des importations de Gaule du Sud à pâte fine calcaire (n° 51) ou d'origine italique à pâte fine de teinte crème (n° 52).

La vaisselle fine

La vaisselle fine est composée de nombreuses assiettes, de coupes et de quelques gobelets employés pour le service de table. La vaisselle augustéenne est plus spécifiquement destinée à la boisson. Elle est constituée par quelques fragments de gobelets de type « Beuvray » (10 fragments dont trois bords et un fond) et de calices en *terra nigra*. Les productions de type « Beuvray », s'inscrivant dans la tradition des gobelets d'Aco, sont décorées de motifs de chevrons et de guillochis. Elles sont à pâte orange ou blanche et sont, à l'exception du vase n° 53, pourvues d'un engobe brun et rouge (n° 54 et 55) (fig. 44). Les autres vases à boire sont des calices en *terra nigra* de type Ménez 153 représentés par trois fonds (Ménez 1985). À partir de la fin du 1^{er} s. avant J.-C., d'autres céramiques sont présentes, regroupant principalement des assiettes et des coupes en sigillée et en *terra nigra*. Les céramiques sigillées fabriquées à la fin du 1^{er} s. av. J.-C. et au cours de la première moitié du 1^{er} s. apr. J.-C. ou encore celles ayant la plus grande probabilité d'appartenir à cette période représentent presque la moitié des attestations de la Zone 3 et pratiquement aucune sur les Zones 1 et 4. Ces vaisselles ont quatre origines possibles, dont deux dominantes : italique – d'Arrezo, de Pise ou de Lyon (Rhône) – ainsi que Millau-La Graufesenque (Aveyron). Deux autres provenances sont secondaires ou marginales : Lezoux (Puy-de-Dôme) et Montans (Tarn) (tabl. 23).

Le répertoire se compose (fig. 44 et tabl. 24), pour l'essentiel, d'assiettes/plats (70 % des attestations) complétés de coupelles et, dans un cas seulement, d'une coupe moulée (n° 56). Les assiettes/plats se répartissent en plusieurs séries de représentation équivalente Co. 18-2/Drag. 19 (service Haltern Ic) (4 NMI : n° 57, 58, 61 et 65), Co. 12-4/Drag. 17 (service Haltern II) (4 NMI : n° 59, 60, 63 et 66), Drag. 15 ou Drag. 15/17 (n° 67, 68 et 72 : 5 NMI), ainsi qu'une forme plus marginale Drag. 16 (n° 69 : 1 NMI). Les coupelles comptent deux récipients tronconiques Ritt. 5 (n° 70), ainsi que deux formes hémisphériques Drag. 24/25 gallo-romaines (n° 64 et 71). La seule estampille attestée pour le lot de sigillée précoce est présente sur une assiette Co. 18-2 (n° 57) de production italique. Bien qu'altérée, la lecture ne fait aucun doute : « C.SENTI » (ENT

Origine	NR	NMI	NMIp
Italique	32	6	14
Centre Gaule-Lezoux	7	4	5
Sud Gaule-Millau	12	9	11
Sud Gaule-Montans	1	1	1
Total	52	20	31

Tabl. 23. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, les origines des sigillées précoces (-20/40) de la Zone 3 (NR : nombre de restes ; NMI : nombre minimum d'individus ; NMIp : nombre minimum d'individus pondéré) (R. Delage).

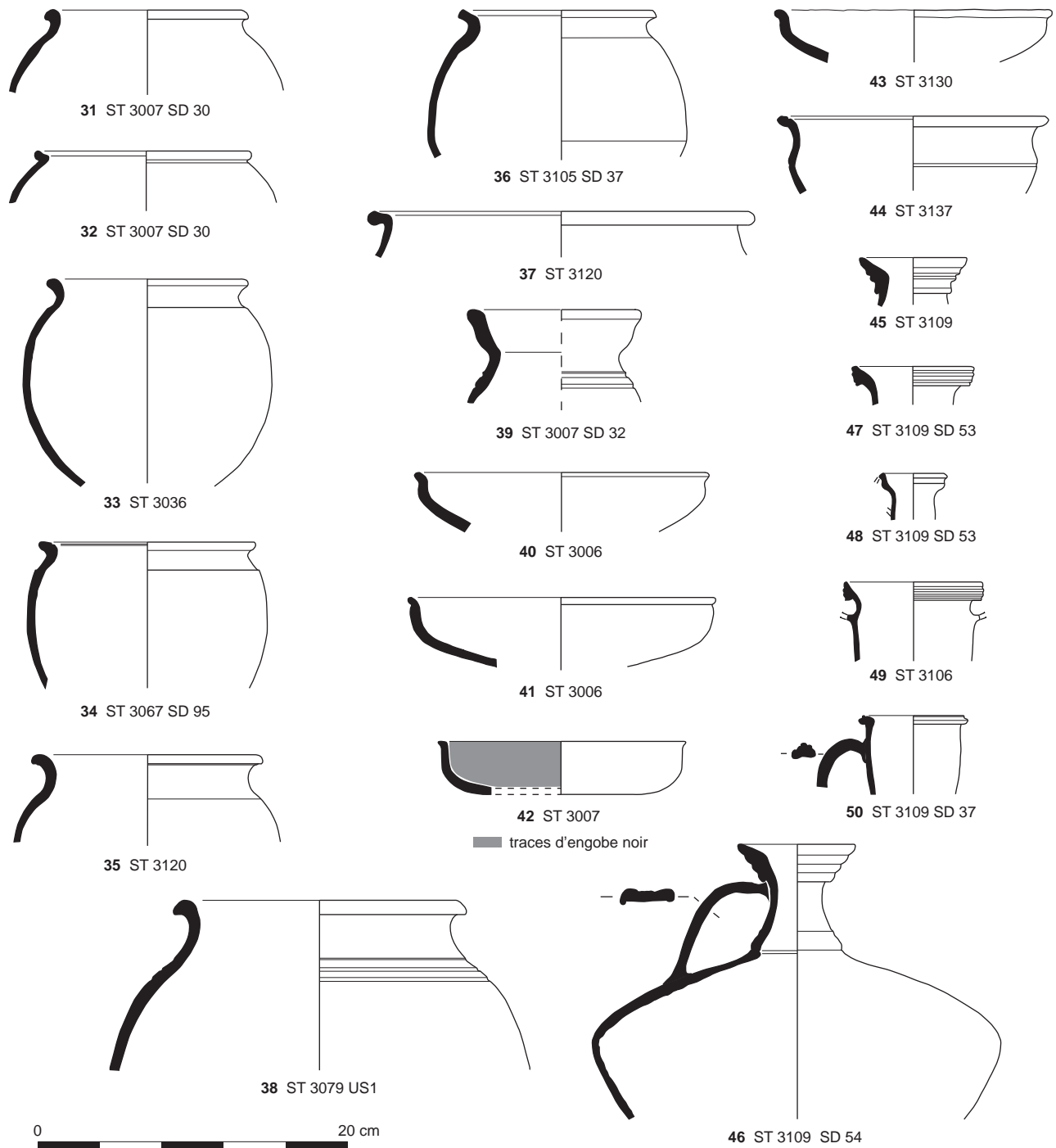
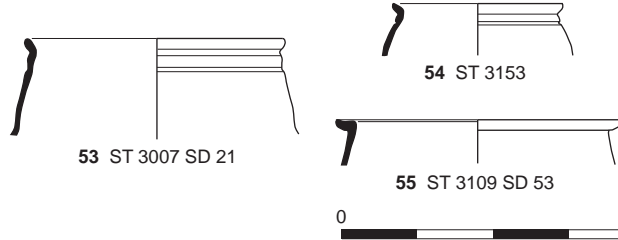
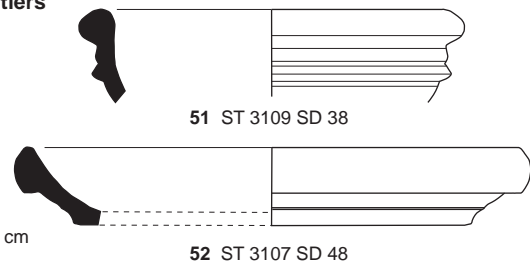


Fig. 43. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, la céramique de l'État 4, pots et écuelles en céramique commune sombre, cruches (E. Coffineau).

Céramique fine

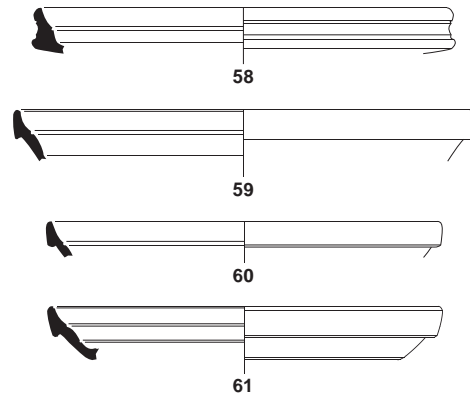
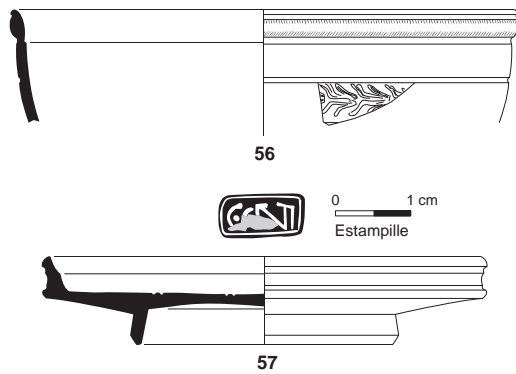


Mortiers

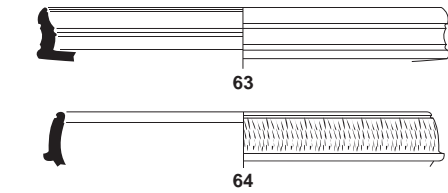
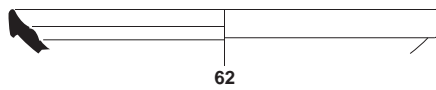


Sigillée

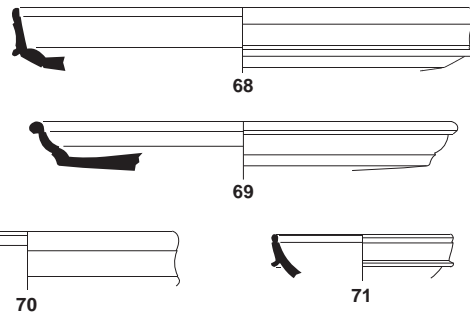
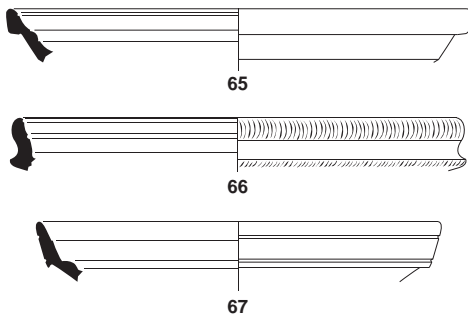
Italique



Centre Gaule Lezoux



Sud Gaule Millau



Sud Gaule Montans

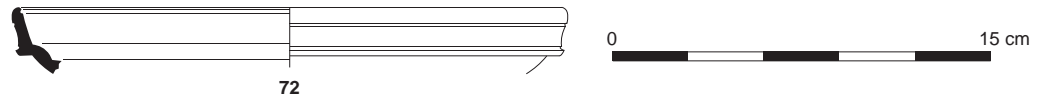


Fig. 44. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, la céramique de l'État 4, mortiers, céramique fine et sigillée (E. Coffineau; dessins et DAO de la céramique sigillée: R. Delage).

Inv. dessin	ST.	Origine	Centre prod.	Réf. typo.	Forme	Datation	NR
56	3120	Italique	Indéterminé	Indéterminée	Calice	-010/020	1
57	HS	Italique	Indéterminé	Co. 18-2	Assiette	-010/030	11
58	3153	Italique	Indéterminé	Co. 18-2	Assiette	-010/030	4
59	3153	Italique	Indéterminé	Co.12-4	Assiette	-010/020	1
60	3007	Italique	Indéterminé	Co. 12-4	Assiette	-020/020	1
61	3109	Italique	Indéterminé	Co. 12-3	Assiette	-020/020	1
61	3106	Centre Gaule	Lezoux	Drag. 19	Assiette	010/030	1
63	3067	Centre Gaule	Lezoux	Drag. 17	Assiette	020/040	2
64	3110	Centre Gaule	Lezoux	Drag. 24/25	Coupelle	010/040	1
65	3081	Sud Gaule	Millau	Drag. 19	Assiette	010/040	1
66	3153	Sud Gaule	Millau	Drag. 17	Assiette	020/040	1
67	3081	Sud Gaule	Millau	Drag. 15	Assiette	020/050	1
67	3030	Sud Gaule	Millau	Drag. 15	Assiette	020/050	1
68	3091	Sud Gaule	Millau	Drag. 15	Assiette	020/040	1
69	3055	Sud Gaule	Millau	Drag. 16	Assiette	020/040	1
70	3137	Sud Gaule	Millau	Ritt. 5	Coupelle	020/040	1
71	3109	Sud Gaule	Millau	Drag. 24/25	Coupelle	020/040	1
72	3109	Sud Gaule	Montans	Drag. 15	Assiette	030/070	1

Tabl. 24. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, les données liées aux céramiques sigillées illustrées sur la fig. 44 (R. Delage).

ligaturé) du potier C. SENTIV. Cette estampille est recensée dans Oxé *et al.* (2000) sous la référence 1861-23.

La vaisselle en *terra nigra* prédomine à partir de Tibère et durant toute la première moitié du 1^{er} s. (723 tessons dont 138 bords). Les productions sont variées (fig. 45), aux surfaces soigneusement lissées et enfumées. Les assiettes sont les plus nombreuses, avec 51 individus. Elles ont, pour plus des trois quarts, un fond annulaire et une panse carénée avec une lèvre en crochet de type Ménez 40 (33 vases dont n° 73 à 75), quelques imitations du répertoire italique Lamboglia 5/7 avec la variante des assiettes carénées à bord oblique Ménez 22 (9 bords, dont n° 76 et 77) et Ménez 26/27, importées de région Centre (5 bords dont n° 78 à 80). Les autres formes sont plus rares : à panse oblique et lèvre marquée par une gorge externe de type Ménez 53/55 (3 vases dont n° 81) ou à lèvre débordante Ménez 39 (n° 82) et à fond plat de type Ménez 28 (n° 83 et 84). Des assiettes de type « Centre », importées par la Loire, sont présentes sur le sanctuaire au cours des années 30/40 après J.-C. (fig. 45). Elles ont comme caractéristiques d'être apodes ou avec un pied à peine marqué et d'avoir une lèvre de section carrée ou triangulaire de type Ménez 7 (5 ex. dont n° 85 et 86) et Ménez 8 (n° 87 et 88). Les coupes (38 ex.) sont majoritairement des vases bobines à fond ombiliqué avec la lèvre moulurée dans le prolongement de la panse (fig. 45). Ce sont les formes les plus anciennes qui reprennent la forme d'un récipient tourné en bois. Ces céramiques sont à paroi concave lisse, de type Ménez 125 (5 bords dont n° 89), ou ornées de cordons, de type Ménez 126. Ce dernier a souvent une lèvre en double bourrelet, une caractéristique des productions d'Aquitaine (Ménez 126a et b : 8 bords dont n° 90), parfois arrondie (Ménez 126d et e : 2 bords dont n° 91). Les vases bobines lisses semblent apparaître à la fin de l'époque augustéenne, contrairement aux formes décorées qui existent dès La Tène finale. Les autres coupes présentes sur le site de Neuville-sur-Sarthe à partir de Tibère (fig. 45) sont principalement les coupes carénées Ménez 103 (8 vases dont n° 92 à 95), Ménez 106 (n° 96) Ménez 107 (n° 97) et Ménez 110

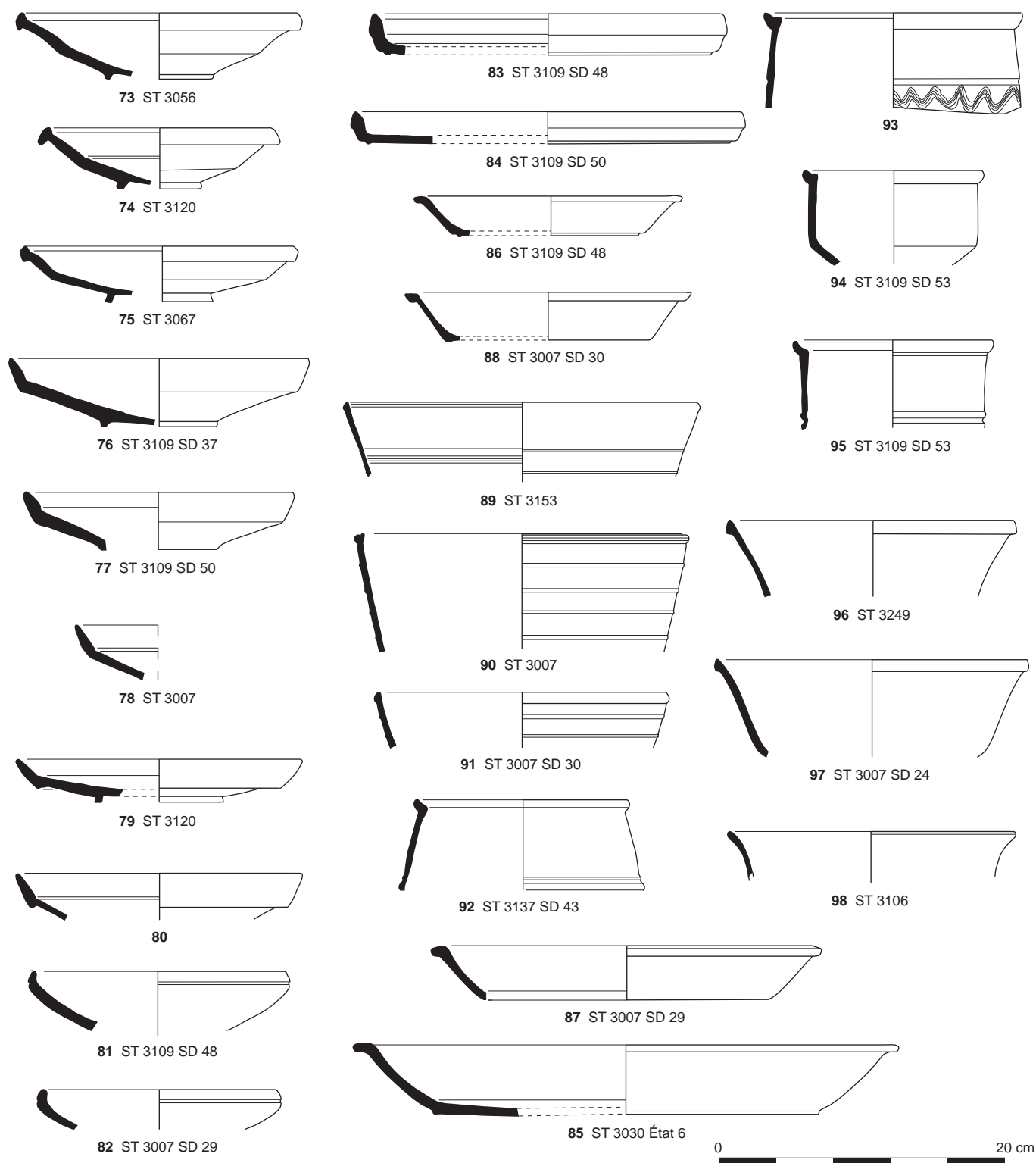
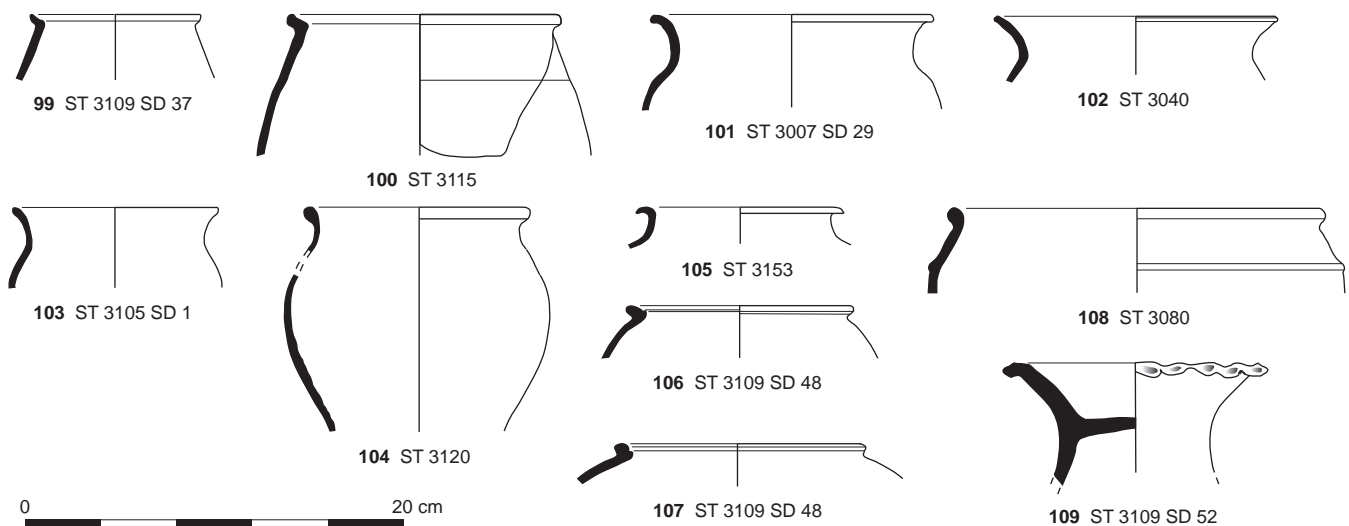


Fig. 45. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, la céramique de l'État 4, la terra nigra (E. Coffineau).



(n° 98). Toutes ces coupes ont un diamètre variant entre 12 cm pour les plus petites et 26 cm.

À la fin de la période tibérienne (fig. 46), quelques pots viennent compléter le corpus des céramiques en *terra nigra*. Trois exemplaires de formes fermées ont pu être identifiés. L'un d'eux est de forme ovoïde à col tronconique. Il ressemble aux pots butt-beaker britanniques ayant la panse guillochée de type Ménez 148 (2 lèvres dont n° 99) ou ornée de chevrons de type Ménez 151 (4 fragments dont n° 100). Les autres vases destinés au service de table sont des gobelets soigneusement lissés, à pâte fine. Ils sont typologiquement variés : à lèvre effilée (n° 101 à 106), à bord aplati arrondi (4 bords dont n° 107), ou avec la panse parfois décorée de cordons (n° 108).

Un vase particulier, peu commun en Gaule de l'Ouest, a été trouvé à l'entrée de l'Enclos 22 (État 4B), dans le fossé F3109. Il s'agit d'une coupe qui a très certainement été utilisée pour brûler des substances aromatiques (n° 109, fig. 46) comme des résines, des huiles ou des encens. Cet ustensile en céramique est à pâte fine orange, pourvu encore ponctuellement d'un engobe blanc. Il est de forme tronconique et orné d'impressions digitées sur la lèvre. La découverte de vases semblables (cuisson oxydante, engobé) dans des sanctuaires du Nord de la Gaule (Vilvorder 2004) laisse supposer un usage religieux de ce genre de brûle-parfum. Sa forme est fréquente en Gaule comme l'indique le lot retrouvé dans l'aire cultuelle du temple de Sart-Meunier dans la province de Liège ou dans le sanctuaire de Liberchies dans le Hainaut, ou bien encore dans les puits sur les sanctuaires de Matagne-la-Petite et de Tourrines-Saint-Lambert en Belgique ou de l'Altbachtal à Trèves (Tuffreau-Libre 1994; Demarolle 2005, p. 45-46). Des tessons de deux brûle-parfums sont également signalés sur le sanctuaire de Sains-du-Nord dans le département du Nord (Willems, Neaud 2012, p. 543).

Deux pôles culturels reliés

L'Enclos 18 (État 3/Zone 3), qui marque la première période de développement d'ampleur du sanctuaire (tabl. 25), voit ce dernier s'affranchir de l'Enclos 21 antérieur et acquiert désormais un statut différent, mis en évidence assez nettement un peu plus tard par les enclos de l'État 4, mais aussi par la fondation

Fig. 46. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, la céramique de l'État 4, la *terra nigra* (suite et fin), gobelets et vase « cultuel » (E. Coffineau).

États	Structure	Orientation	Surface	Accroissement par rapport à l'état antérieur
État 1	Enclos 19	N-S / E-O	210	/
État 2	Enclos 20	N-S / E-O	450	215%
État 3	Enclos 18	N-S / E-O	750	166,5%
État 4A	Enclos 22	N-S / E-O	2 330	306,5%
État 4B	Enclos 22	N-S / E-O	3 000	128,7%

Tabl. 25. *Newville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, les surfaces totales des différents enclos de l'État 1 à l'État 4B (les surfaces sont exprimées en m²) (G. Guillier).*

d'un second pôle d'occupation du sanctuaire matérialisé sur la Zone 4 par les structures relevant de la Phase 1. L'État 3, marqué par la construction de l'Enclos 18, se situe dans une continuité topographique des États 1 et 2 antérieurs (fig. 23 et 24). S'il y a une rupture avec l'agrandissement du sanctuaire qui recoupe l'Enclos 21, une continuité remarquable s'observe dans l'empreinte au sol de ces éléments et particulièrement avec les deux fossés qui marquent l'État 4. Les Enclos 22/4A et 22/4B (fig. 25), le fossé de l'État 4A et l'Enclos 18 sont quasiment concentriques.

L'Enclos 18 palissadé ne présenterait pas pour l'heure de parallèle en contexte culturel dans les Pays de la Loire, et même plus généralement dans l'Ouest de la Gaule romaine. La seule exception est le péribole de La Tène D2/époque augustéenne du sanctuaire de Fesques en Seine-Maritime (Mantel 1997, fig. 7 et 8). Il mesure 34 x 42 m et est constitué d'une quarantaine de poteaux. Les autres exemples sont géographiquement plus éloignés. Des segments de palissade sont mentionnés à Nitry dans l'Yonne à La Tène D2 (Nouvel 2011); d'autres très incomplets, d'époque augustéenne, à Bennecourt dans les Yvelines (Bourgeois 1999, p. 40 *sq.*). Plusieurs segments de palissade de La Tène D2/Auguste précoce/période 3 ont été dégagés à Mirebeau-sur-Bèze en Côte-d'Or (Joly, Barral 2007). Un enclos palissadé de 22 x 24 m environ, postérieur à la conquête, est présent à Tintignac (Maniquet 2004, 2008) et un péribole palissadé, mesurant 40 x 40 m, de la fin du I^{er} s. av. J.-C., à Ribemont-sur-Ancre dans la Somme (Brunaux 2000). Relevons un enclos palissadé aux dimensions moindres, 10 x 10 m, sur le sanctuaire de Déols dans l'Indre (Filippo 2016, p. 81-98; 210-221; 214), probablement augustéen. Plus éloignés encore, à *Lousonna-Vidy* (actuelle Lausanne en Suisse), des enclos palissadés, mesurant environ 15 x 20 m, accompagnent des enclos fossoyés, au I^{er} s. apr. J.-C. (Paunier, Flutsch 1991). Enfin, mentionnons sur l'*oppidum* trévire du Martberg en Rhénanie-Palatinat un péribole palissadé de 60 à 70 m de côté, qui a fonctionné de la période augustéenne au début du II^e s. apr. J.-C. (Nickel *et al.* 2008). Les enclos palissadés délimitant des espaces funéraires peuvent être aussi semblables à l'Enclos 18 du site du Chapeau. Localement, un enclos palissadé mesurant 50 x 75 m ceinturait des incinérations de la fin du II^e et du courant du III^e s. apr. J.-C. à Vivoin, à La Petite-Nèmerie (Aubry 1999). Plusieurs nécropoles celtiques et gallo-romaines ceinturées par ce genre d'enclos sont mentionnées dans l'Eure ou en Champagne-Ardenne.

L'Enclos 18, similaire au péribole de Tintignac, peut être chronologiquement contemporain des exemples mentionnés antérieurement. Il s'agit de structures essentiellement augustéennes ou pré-augustéennes, comme à Mirebeau-sur-Bèze (Joly, Barral 2012), parfois de grande ampleur, comme au Martberg, ou qui correspondent à des phases antérieures aux périboles et temples maçonnés de sanctuaires importants. Ces observations s'accordent avec les données d'Isabelle Fauduet (1993, p. 104; 2010, p. 145-147), qui montre l'existence de périboles palissadés dans des sanctuaires de La Tène D2/augustéens. Les exemples de palissades plus tardives sont rares, à l'image de celle quadrangulaire, d'environ 30 m de côté, trouvée à Hayling Island (île britannique du Hampshire; King, Soffe 1994). Enfin, l'enclos palissadé du Martberg, en Germanie, perdue dans le temps.

L'Enclos 22, dans ses deux États 4A et 4B (fig. 25), offre un aspect plus classique, mais là encore, peu mis en évidence régionalement. Dans le Maine-et-Loire mentionnons le fossé d'époque Tibère/Néron du mausolée ou du temple du Chemin des Halles/Les Tardivières de Tiercé, qui mesure 48 x 53 m (Guérin,

Pétorin 2006; Mortreau 2008). Citons l'enclos mal daté de La Grillère à Saint-Denis-du-Maine en Mayenne, qui mesure 55 m de côté (Séris 2015). En Loire-Atlantique relevons aussi l'enclos de La Frelaudais à Blain, de plan trapézoïdal et mesurant 70 x 75 m (Trin-Lacombe 2019, p. 161-162). En Normandie un enclos quadrangulaire mesurant 57,50 x 75,50 m est présent sur le site de Saint-Martin-des-Entrées dans le Calvados. Il a été comblé dans la seconde moitié du 1^{er} s. apr. J.-C. (Paez-Rezende 2012; Leclerc, Paez-Rezende 2011). Dans l'Oise, le sanctuaire d'Estrées-Saint-Denis présente un dispositif similaire dans son état IV tibérien (Quérel, Woimant 2002, p. 70-77). Il en est de même à Sierentz dans le Haut-Rhin (Roth-Zehner, Le Martret 2008), ou encore en territoire helvète avec plusieurs enclos fossoyés du 1^{er} s. apr. J.-C. à *Lousonna-Vidy* (Paunier, Flutsch 1991). Enfin, dans bon nombre de cas, les sites n'ont pas fait l'objet de décapages extensifs suffisants, se limitant aux structures maçonnées et aux seuls temples.

Des bâtiments ou des structures à poteaux sont présents au cœur des enclos des États 3 et 4. Il s'agit des trous de poteau ST 3257 et 3259 (fig. 24 et 26), de la fosse ST 3256 et des trois zones rubéfiées. Ces éléments sont regroupés, suggérant la présence d'une structure, disparue anciennement, lors de la construction de la *cella* du temple F4 de l'État 6. Celle-ci serait implantée à l'emplacement du ou des bâtis antérieurs, de la même manière que pour le temple B12 de la Zone 4 où les fondations du bâti maçonné B12/3 sont exactement au-dessus des témoins antérieurs, mais dans ce cas sans les détruire complètement.

L'essentiel du mobilier, lié à cette première période d'expansion du sanctuaire, provient de la Zone 3. La Zone 4 présente quelques éléments rarement liés directement aux temples (cf. catalogue fig. 163, 164 et 165). La chronologie de cette Zone 4 est mal définie pour sa première phase d'occupation: seule la céramique permet une première approche chronologique. Les rares exemples ne sont guère antérieurs à la seconde moitié des Julio-Claudiens. Nous observons pour la période julio-claudienne une césure entre les Zones 3 et 4, un mobilier abondant pour l'un, et presque inexistant dans l'autre. Faudrait-il y voir des différences dans les rites de dépôt ou d'offrande ou bien un attrait moindre pour ces nouveaux temples?

Les structures archéologiques de la Zone 4/Phase 1 (fig. 32) sont marquées par un système fossoyé présentant au nord-ouest une ouverture en « trompette » qui s'ouvre largement vers l'Enclos 22/Zone 3, contemporain. Cette structure semble « guider » les dévots et/ou les officiants provenant de la Zone 3 et se dirigeant vers le temple carré et le temple circulaire. Aucune structure d'enclos n'est présente sur la Zone 4, contrairement à la Zone 3. Cette différence, absence/présence d'enclos, marquée entre les zones, continuera d'être prégnante ultérieurement. L'autre différence tient dans le peu de mobilier présent pour cette période alors qu'il est particulièrement important dans la Zone 3, et ce malgré la pratique vraisemblablement régulière de nettoyage de l'espace sacré (Izri 2011, p. 646).

Les petits temples carrés B12/1 (fig. 33 et 34) et B12/2 (fig. 37) sont interprétés ainsi parce qu'ils marquent les premiers états d'un temple à *cella* et galerie carrées présent dans une phase postérieure. Régionalement, de telles structures « légères », par opposition aux structures maçonnées trouvées dans les sanctuaires contemporains, sont relativement peu nombreuses. Le sanctuaire d'Allonnes possède un édifice 1a sur poteaux qui appartient à une phase peu documentée, probablement pré-augustéenne (Brouquier-Reddé, Gruel 2004). Le sanctuaire de Macé, dans l'Orne, présente une structure sur solins en pierres sèches, mesurant 5 m de côté, sans *téménos* (Leclerc 2007; Leclerc, Paez-Rezende

2011). À Estrées-Saint-Denis, dans l'Oise, la *cella* IVa4, tibérienne, de 5 m de côté, sur sablière enterrée et à toiture en matériaux périssables, est antérieure à un temple à *cella* et galerie, légèrement décalé vers le sud. À Mirebeau-sur-Bèze en Côte-d'Or, plusieurs temples à poteaux, de 3 m à 5 m de côté, se succèdent au même emplacement durant La Tène D2 et la période augusto-tibérienne (Joly, Barral 2007 et 2012). Sur le sanctuaire de Bennecourt dans les Yvelines, les bâtiments augustéens E et F, élevés sur sablière basse et mesurant de 7 à 9 m de côté, sont remplacés par des bâtiments G et H, maçonnés (Bourgeois 1999, p. 39-42). Sur l'*oppidum* du Martberg en Allemagne, entre La Tène D2b et le milieu du 1^{er} s. apr. J.-C., plusieurs temples à poteaux se superposent avec de légers déplacements (Nickel *et al.* 2008). Sous le temple circulaire d'Avenches en Suisse, un temple de 5 m de côté a été mis au jour (Meylan Krause, Bosse Buchanan 2008, p. 62-63). Il s'accompagnait d'une vaste « fosse à offrandes » de plan ovale à circulaire, de 4 m de diamètre pour 1 m de profondeur. L'ensemble est analogue à notre état B12/1 concernant le petit temple carré et la fosse ST 4235 adjacente (fig. 33). Toujours en Suisse, à Meyriez/Merlachfeld, une *cella* à poteaux en phase 1 est remplacée en phase 2 par une seconde *cella* sur sablière (Vauthey 2008, p. 315 et 316).

Cette succession de temples localisés aux mêmes emplacements n'est donc pas un phénomène isolé. Un autre élément se dégage de ces comparaisons, il s'agit de l'association d'un bâtiment à poteaux ou sur sablière avec un « autel bas » parfois nommé « autel creux », une « fosse à offrandes » ou un foyer. Cette combinaison se retrouve sur les sites de Saint-Martin-de-Boscherville en Seine-Maritime, d'Antigny et de Sanxay dans la Vienne, de Mouzon dans les Ardennes, de Corent en Auvergne, de Gournay-sur-Aronde dans l'Oise, de Naix-aux-Forges dans la Meuse, de Genève et de Titelberg au Luxembourg (Bourgeois 1999, p. 172 ; Poux 2019, p. 231 *sq.*).

Régionalement, des traces de petits temples carrés sont évoquées par la présence de foyers à Bennecourt dans les Yvelines et dans le sanctuaire du Port-du-Salut à Entrammes dans la Mayenne (Naveau 1982, p. 31, pl. 9). Ils matérialisent les angles d'un carré de 8 à 9 m de côté avec un foyer plus ou moins central correspondant à un état antérieur du temple. Ces structures liées au feu, creusées dans le sol ou aménagées, peuvent être placées au sein des temples ou à l'extérieur, déterminant leur orientation puisque situées à l'est pour les temples B12/1 et B12/2 de Neuville-sur-Sarthe. Elles matérialisent le rôle particulier de rites liés au feu, variables dans leur matérialité. Généralement ces structures sont pauvres en mobilier : de rares fragments de céramiques à Neuville-sur-Sarthe, quelques tessons et une monnaie à Avenches. Des graines et des ossements carbonisés ont été prélevés dans la structure de combustion du sanctuaire primitif de Saint-Martin-de-Boscherville (Bourgeois 1999, p. 172). Ces structures seraient les « supports essentiels de l'activité rituelle » (Van Andringa 2002, p. 96-97), activité qui reste à définir. Le passage au feu d'ossements, de grains de blé, de céramiques et de leurs contenus, de monnaies, d'objets en bronze, etc., et leurs rejets indiquent des pratiques diversifiées, pouvant être héritées de la période gauloise. À Neuville-sur-Sarthe, des structures liées au feu, outre la fosse ST 4235 localisée à l'est des temples B12/1 et B12/2, sont présentes dans la Zone 3 sous forme de zones rubéfiées placées au centre des Enclos 18/État 3 et 22/État 4, et associées à une fosse cendreuse, ST 3256. Tous ces éléments sont mal datés. Leur regroupement au centre de ces enclos suppose la présence d'une structure en élévation en matériaux périssables, qui est obérée par la suite par les profondes tranchées de fondation de la *cella* du temple F4. Il existe ainsi, sur le sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe, une structure de combustion en fosse associée au temple

B12 en Zone 4 (fig. 33 et 36), et une autre en Zone 3, calée chronologiquement de la conquête à la période tibérienne. Plusieurs fibules découvertes en Zone 3 présentent des phénomènes d'oxydation profondément marqués dans le métal qui sont caractéristiques d'un ou plusieurs passages au feu. Il s'agit des fibules n° 3019.26, 3109.36, 3008.56, 3111.93, 3009.105, 3114.154, 3096.191 et 3104.194; enfin, la fibule n° 3066.170 de type Feugère 13c dont l'arc a été tordu et replié sur lui-même, suggérant une manipulation à chaud.

Le temple circulaire B13/1 (fig. 38, 39 et 40) se distingue par l'absence de tranchée de fondation. Évoquons, au-dessus du radier de scories de fer, une superstructure en bois et torchis ou encore en pisé. La largeur du mur, moindre que celle du radier, nous est inconnue. Son plan permet d'envisager, au nord, un escalier d'accès ou un perron donnant accès à un petit podium ou à un porche d'accès/vestibule. L'apport de scories de fer dans les fondations de temples en Gaule est un élément peu retrouvé dans la bibliographie. Elles sont présentes dans les fondations de la *villa* de La Féverolle à Nozières dans le Cher (Barbe *et al.* 1987), mais n'ont pas encore été identifiées sur des sanctuaires à notre connaissance. Les matériaux mis en œuvre pour construire ce genre de bâtiment sont souvent d'origine locale (Fauduet 2010, p. 127), or les scories de fer sont largement disponibles sur place et ont largement contribué à la construction des voies antiques locales (Bouvet 2001, p. 72). Il est à noter que le sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe est très proche de la zone d'activité d'extraction/réduction du minerai de fer, bien documentée par les fouilles de l'A28 nord (*ibid.*, p. 169-183) et par celles de la LGV Le Mans-Rennes (Langlois 2015). Les indices paléo-métallurgiques existent sur la commune dès la période laténienne (Bouvet 2001, p. 369-370). Le second point intéressant tient à l'orientation au nord-nord-est de ce temple circulaire. Les orientations à l'est, au sud-est ou au nord-est sont dominantes en Gaule pour 85 % des temples avec galerie périphérique (Fauduet 1993, p. 112), alors que l'orientation nord, celle du présent temple, ne concerne que 1,34 % des cas (sur la base d'un corpus de 374 temples). Si on ajoute à cela le fait que les temples sans galerie sont tout aussi rares, le sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe apparaît alors comme assez singulier.

Assez rares sont les points de comparaison mentionnant plusieurs bâtiments circulaires successifs en un même lieu. En Grande-Bretagne le sanctuaire d'Hayling Island (Hampshire) est, pour la première moitié du 1^{er} s. av. J.-C., une *cella* circulaire d'environ 10 m de diamètre (King, Soffe 1994), remplacée à l'époque augustéenne par une *cella* circulaire aux fondations maçonnées, de 13,8 m de diamètre. En Suisse, le temple rond d'Avenches, tibéro-claudien, succède à un sanctuaire augustéen de plan carré ou rectangulaire (Meylan Krause, Bosse Buchanan 2008, p. 62-63), tandis qu'à Juvigné dans la Mayenne le temple circulaire est antérieur au temple de plan carré à galerie périphérique (Bossard, Dufay-Garel 2019, fig. 1). Les temples de plan circulaire sont assez peu présents en Gaule, avec environ 10 % du corpus (Fauduet 1993). Leur répartition géographique (fig. 47) montre une concentration dans le Centre-Ouest, du nord de la Dordogne et de la Charente-Maritime à la Sarthe et la Mayenne. Une moindre concentration se remarque de la Nièvre à la Suisse et au Haut-Rhin. La région des Pays de la Loire avec douze sites et quatorze temples recensés (tabl. 26) rassemble près du quart du corpus national.

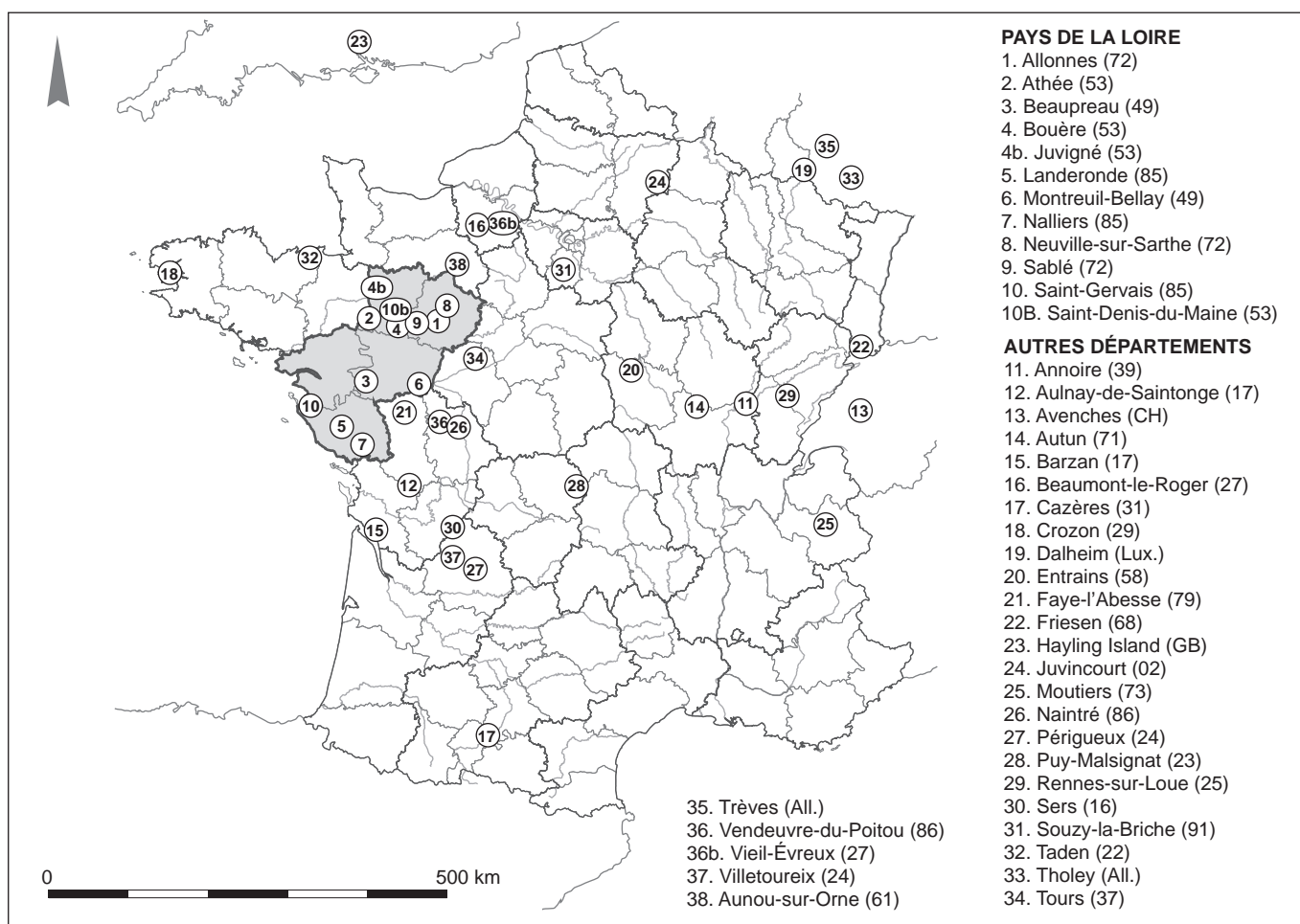


Fig. 47. Répartition des temples de plan circulaire en Gaule (essentiellement d'après Fauduet 1993)
 (© InterCarto 2007-www.intercarto.com / G. Guillier).

N°	SITE	Galerie/cella	Ø	Remarques
1	Allonnes, La Tour-aux-Fées (72)	Cella circulaire sur podium et pronaos	12,38	Fin 1 ^{er} / déb. 11 ^e s.
2	Athée, Les Provençères (53)	Cella et galerie circulaires	23/9,5	Péribole quadrangulaire maçonné
3	Beaupreau, Les Deux Strées (49)	***	***	***
4	Bouère, La Butte-aux-Fées (53)	Cella et galerie circulaires	13/7	Portique vraisemblable
4b	Juvigné, La Fermerie (53)	Cella circulaire	11	1 ^{er} s.
5	Landeronde, Les Courants (85)	Cella circulaire et galerie à 9 côtés	***	Le temple occupe l'emplacement d'une ferme indigène datée du milieu du 1 ^{er} s. av. J.-C.
6	Montreuil-Bellay, Méron (49)	Cella et galerie circulaires	25/14	Fouille ancienne (1897)
7	Nalliers, Les Serres (85)	***	***	Site occupé dès la fin de La Tène ancienne
8	Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau (72)	B 13/1 simple cella	9,5	Pas de péribole, 1 temple associé
	idem	B 13/2 simple cella	8,6	Péribole ??, 1 temple associé
	idem	B 13/3 simple cella	12	Vaste péribole fossoyé, 1 temple associé
9	Sablé, La Tour-aux-Fées (72)	Cella et galerie circulaires	20/10	Péribole maçonné, autres temples associés
10	Saint-Gervais, La Martellerie (85)	Cella circulaire et galerie octogonale	14,90/7	Vaste péribole maçonné
10b	Saint-Denis-du-Maine (53), La Grillère	Cella circulaire	4,20	

Tabl. 26. Les temples de plan circulaire dans les Pays de la Loire (les dimensions sont exprimées en mètre)
 (***) : non renseigné (G. Guillier).

De profonds remaniements, des Flaviens aux Antonins

Suite aux développements antérieurs, la Zone 3 est remodelée en deux étapes : les États 5 et 6. Le premier est caractérisé par la construction d'un petit *téménos* qui est remplacé par un vaste quadriportique enserrant un temple avec galerie périphérique F4 à l'État 6. Sur la Zone 4, les éléments structurants évoluent peu jusqu'aux Flaviens et les indices sont trop faibles pour permettre d'étayer une évolution chronologique au sein des deux temples B12 et B13. Il est probable qu'à la période flavienne puissent encore être en fonction, après un demi-siècle d'existence, le temple circulaire B13/1 et le petit temple carré B12/2. Il est dès lors possible d'envisager des élévations en dur sur les temples B13/2 et B12/3. Un autre trait marquant est l'évolution du système d'accès aux temples B12 et B13 à partir de la Zone 3, précédemment défini (fig. 23). Les changements surviennent à partir du début des Antonins pour s'accélérer visiblement par la suite, avec trois phases tandis que sur la Zone 3, nous n'observons que l'État 6 (fig. 15).

L'État 5, un resserrement de l'aire cultuelle ?

Dans la seconde moitié du 1^{er} s. apr. J.-C., toujours centrée sur les éléments antérieurs, la Zone 3 voit l'édification de ce qui reste d'un petit *téménos* figurant l'État 5, dont seul le secteur oriental est conservé. Ce *téménos* est délimité au sol, non par un fossé mais par un mur sur sablière ou maçonnerie et marqué dans son tracé par une interruption à l'est, et ce dans la continuité de l'État antérieur 4B (fig. 48). Les Édicules 5 et 9, quelques fosses et potentiellement l'Édicule 8 sont attribuables à l'État 5, ce dernier édicule pouvant appartenir aussi à l'état antérieur.

Un nouveau téménos

La nouvelle structure qui limite le *téménos* de la Zone 3 est située au cœur même de l'Enclos 22 marquant l'état antérieur (fig. 48). Elle est matérialisée par une tranchée de récupération délimitant la partie orientale d'un petit enclos et une petite « antenne », longue de 11 m environ qui à partir de l'angle nord-est de cet enclos se dirige vers le nord. L'enclos (dont seul le côté est complet) a une longueur de 30,40 m. Il présente, légèrement décentrée vers le nord, une interruption de 2,50 m de large marquée en son centre par une structure circulaire. Ce nouvel enclos est orienté nord-sud, avec un léger décalage vers l'est. Sa partie sud est constituée de deux segments continus disposés à angle droit. À l'est le premier segment, complet, est long de 16,70 m, tandis qu'au sud le second segment, incomplet à l'ouest, est long de 15 m. Les sondages pratiqués (fig. 48) dépeignent une structure large de 0,50 à 0,60 m, profonde 0,15 à 0,20 m, à fond plat et au profil trapézoïdal. Le côté sud, aux matériaux d'origine récupérés, présentait dans son comblement des particules de mortier confirmant la présence d'une élévation maçonnerie, entièrement ou en partie. Le côté est comporte ponctuellement des blocs de grès de Sargé de petit et moyen modules. L'essentiel de la tranchée de fondation est comblé de petits blocs de silex de décalcification tertiaires, dits « silex à tête de chat », de petit et moyen modules. La partie nord de cet enclos se compose de deux segments de murs à angle droit. À l'est, le segment complet, est long de 11,20 m, tandis qu'au nord le segment est plus long, mesurant 17,80 m, et il est incomplet à l'ouest. Les sondages (fig. 48 et

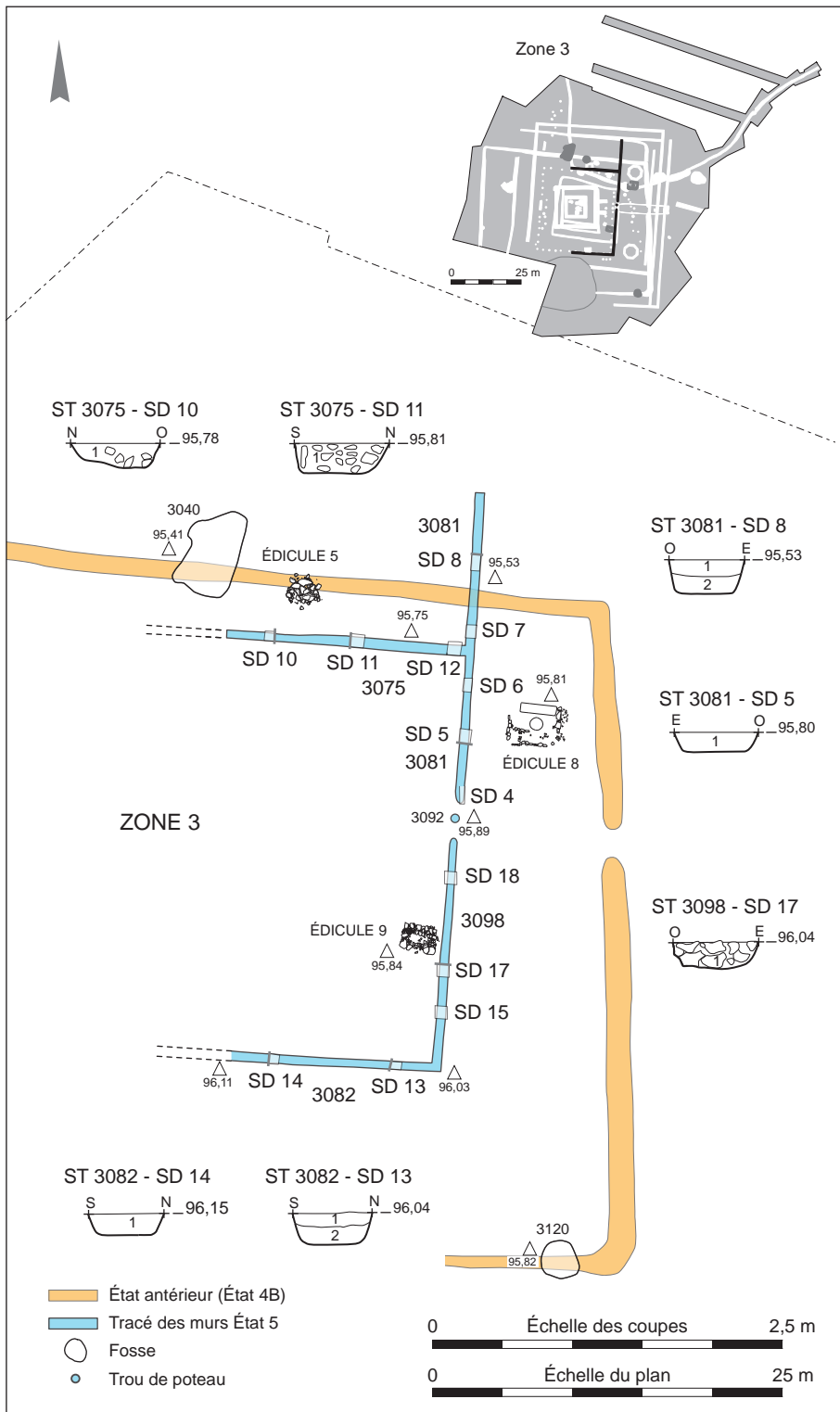


Fig. 48. Neuville-sur-Sarthe, Le Chateau, Zone 3, plan des structures de l'État 5, localisation et relevés des sondages (M. Dumas, G. Guillier, H. Hostein, D. Rambaud).

N°	Dimensions	Profil	Comblement	Z Sup.
*ST 3075 SD 10	0,62 x 0,18	Trapézoïdal à fond plat, irrégulier	Limon brun-jaune, grès de Sargé, argile rubéfiée, CER. TRC	95,78
*ST 3075 SD 11	0,66 x 0,22	Trapézoïdal à fond plat	Scories de fer	95,81
ST 3075 SD 12	0,58 x 0,16	En « U »	Scories de fer	95,75
ST 3081 SD 4	0,54 x 0,20	Trapézoïdal à fond plat	Limon brun clair, particules d'argile rubéfiée, CB. Mortier de chaux jaune en surface. TRC	95,88
*ST 3081 SD 5	0,60 x 0,16	Trapézoïdal à fond plat	Limon brun, traces de mortier CER. TRC	95,80
ST 3081 SD 6	0,50 x 0,16	Trapézoïdal à fond plat	Limon brun, traces de mortier CER. TRC	95,81
ST 3081 SD 7	0,60 x 0,20	Trapézoïdal à fond plat	Limon brun clair, mortier de chaux jaune, scories de fer. TRC	95,71
*ST 3081 SD 8	0,54 x 0,24	Trapézoïdal à fond plat	Idem ST 3081 SD 4	95,53
*ST 3082 SD 13	0,58 x 0,20	Trapézoïdal à fond plat	Limon beige à brun, mortier de chaux jaune. TRC	96,04
*ST 3082 SD 14	0,55 x 0,16	Trapézoïdal à fond plat	Limon beige, mortier jaune. CER, TRC	96,15
ST 3098 SD 15	0,82 x 0,16	Trapézoïdal à fond plat	Limon brun, mortier de chaux jaune, bloc de grès. TRC	95,96
*ST 3098 SD 17	0,60 x 0,19	Trapézoïdal à fond plat	Silex « tête de chat », particules de mortier de chaux	96,04
ST 3098 SD 18	0,55 x 0,23	Irrégulier	Limon beige. Quelques blocs de grès de Sargé	95,81

tabl. 27) révèlent une structure large de 0,60 à 0,65 m, profonde de 0,15 à 0,24 m, à fond plat et assez comparable à la partie sud. Ces segments sont des tranchées de récupération. Notons la présence de scories de fer dans ST 3075, entre les sondages SD 11 et 12 sur une longueur de 10 m, unique occurrence de ce phénomène en Zone 3.

L'interruption de 2,50 m de large remarquée sur le côté est de l'enclos présente en son centre une structure circulaire, ST 3092, de 0,60 m de diamètre et de 0,18 m de profondeur, au profil en « U » et à fond plat. Cette structure comportait du mortier jaune et blanc englobant des blocs de grès cénomaniens dans sa moitié supérieure. L'« antenne » nord, longue de 11 m, sans parallèle au sud, a les mêmes caractéristiques que la partie nord de l'enclos (fig. 48 : SD 8). C'est une tranchée de récupération qui recouvre le fossé de l'État 4B antérieur. Elle est recoupée à son extrémité nord par le mur ST 3054 de l'État 6 et ne se prolonge pas au-delà. Cet enclos incomplet est largement érodé à l'ouest, comme en témoignent ses extrémités se terminant en biseau et non abruptement. Il est possible de restituer un plan plus ou moins proche du carré à l'image des enclos antérieurs. Le côté est étant le seul segment complet, nous pouvons en reprendre la longueur pour les autres côtés soit 30,40 m. Ce nouvel enclos pourrait avoir une superficie de 925 m². Confrontée aux 3 000 m² de l'enclos de l'État 4B, elle témoignerait d'une rupture dans la progression des surfaces encloses observées depuis l'État 1 à l'État 4B.

Un temple ?

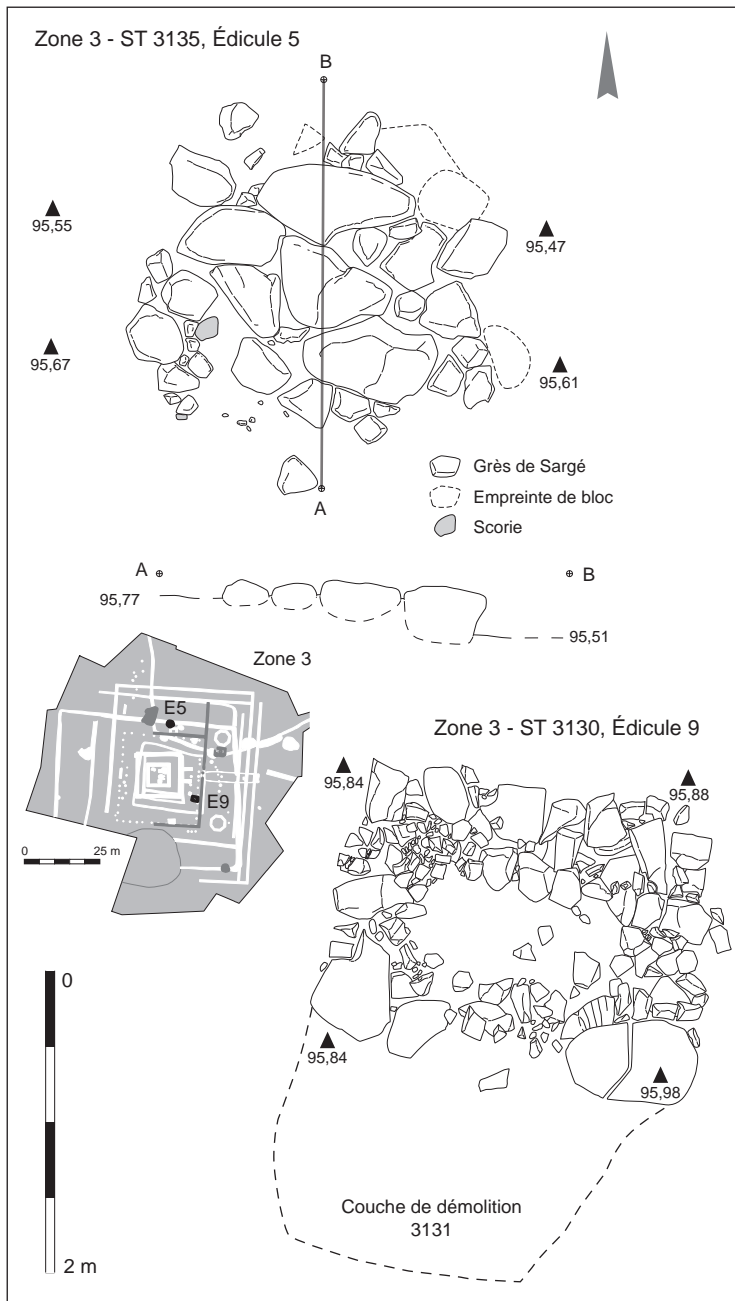
Une question évoquée lors de la description des états antérieurs revient : *quid* du temple ? Ici, *quid* du temple qui serait lié au nouveau *téménos* de l'État 5 ? Comme pour le temple B12, évoqué auparavant, dont l'État 12/3 est implanté très exactement au-dessus des états antérieurs, les murs du temple avec galerie périphérique F4 de l'État 6 ont pu, vu leurs dimensions (larges de 0,80 m et profonds de 0,70 m), obérer totalement le temple de l'État 5. L'autre hypothèse possible est que ce temple pourrait correspondre à la *cella* du temple avec galerie périphérique de l'État 6 (postérieur) dont l'entrée principale du *téménos* serait face à la *cella* du temple, comme cela a déjà été observé (Fauduet 2010, p. 76). Enfin, il est à noter que l'implantation de cette construction au sein du nouveau *téménos* paraît centrale, avec un léger décalage dans les orientations ; décalage qui serait lié aux tracés des structures antérieures sur lesquelles cette nouvelle *cella*-tour se serait implantée et dont elle aurait conservé l'orientation.

Tabl. 27. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, État 5, présentation des relevés de coupes (les dimensions, largeur x profondeur sont exprimées en mètre et les Z en m NGF ; CB : charbon de bois ; CER : céramique ; les sondages précédés d'un astérisque * sont représentés sur la fig. 48 ; TRC : tranchée de récupération) (G. Guillier).

Plusieurs structures sont associables à cet État 5 du sanctuaire, il s'agit des fosses ST 3040 et 3120 et des Édicules 5, 8 et 9 (fig. 48). La fosse ST 3040 est localisée à 2 m au nord du côté nord de l'enclos. De plan grossièrement quadrangulaire, elle mesure 4 x 6,4 m et est profonde de 0,25 m; elle adopte un profil en « U » très ouvert. Le mobilier réparti dans son comblement est constitué d'un as de Claude (cat. 23), de deux manches de couteaux miniatures en bronze, d'un vraisemblable *pilum* en fer, d'un talon de lance ou d'une pointe de flèche (cf. catalogue fig. 157, 3040.168/169, fig. 156, 3040.166/167), de cinq clous de menuiserie, d'un nodule de bleu « égyptien » et de 64 restes de poteries, dont de nombreux éléments résiduels. La fosse ST 3120 est localisée à 14 m au sud-est de l'enclos (fig. 48). Elle est de forme circulaire, mesure 2,70 m de diamètre et est profonde de 0,60 m. Ont été extraits de son comblement quelques fragments d'ossements animaux et 49 fragments de céramique, dont de nombreux éléments résiduels augustéens et tibériens. L'Édicule 8, déjà décrit (fig. 30 et 31), peut aussi être attribué à l'État 4. Les deux autres édicules sont attribuables à cet état grâce à la stratigraphie et à la topographie. Les rares tessons associés, datant essentiellement du 1^{er} s., ne permettent pas de certifier leur appartenance à cet état. L'Édicule 5 est localisé à 2 m au nord du côté nord de l'enclos. Il est de plan grossièrement quadrangulaire, d'une surface relativement plane de 5,2 m² (mesurant 2 x 2,60 m) qui est constituée d'un niveau de blocs de grès de Sargé (fig. 49 et 50). Au centre de la structure, quatre gros blocs de grès de Sargé, mesurant de 0,90 à 1,30 m de long, sont entourés de blocs plus modestes, de 0,40 à 0,60 m. Les interstices sont comblés par des blocs plus petits encore, de 0,20 à 0,30 m de côté. Son plan ne permet pas d'imaginer un système de solins matérialisant une petite structure fermée. Faut-il imaginer une superstructure de type plate-forme pour exposition, une base d'autel ou de manière plus générale un support? L'Édicule 9 se trouve à 0,50 m à l'intérieur du péribole et à 6 m au sud de l'interruption figurant l'accès au *téménos*. Il est de plan rectangulaire, mesure de 1,90 à 2 m de large sur 2,30 à 2,60 m de longueur; sa surface totale est de 4,8 m² (fig. 49 et 51). Il est constitué majoritairement de blocs de grès de Sargé, pluridécimétriques, dont le bloc le plus imposant mesure 0,80 x 0,50 x 0,15 m, de grès cénomaniens et de quelques grès rougeâtres brûlés et de scories de fer⁵. Le mur périphérique, large de 0,50 à 0,60 m, est constitué de deux assises superposées de gros blocs de grès de Sargé. Son aire interne ainsi qu'une surface de 2 ou 3 m² placée au sud sont couvertes d'une fine couche de destruction, ST 3131, de 2 à 3 cm d'épaisseur, qui est composée d'un limon brun foncé, de mortier de teinte jaune et brunâtre, de petits blocs de grès et de fragments de tuiles. Les rares tessons de céramique découverts lors du nettoyage de surface n'ont pu être datés précisément.

Ces trois édicules (tabl. 28), constitués essentiellement de blocs de grès de Sargé, sont associés à très peu de mobilier et aucune offrande. Nous remarquons l'opposition entre les Édicules 5 et 9, le premier se rapportant à une structure de type « plate-forme » et le second, plus classiquement, à un petit bâtiment couvert de type chapelle ou trésor, à la surface interne utile réduite à 1 m² maximum. L'Édicule 8 a comme singularité d'avoir une structure interne complexe déjà évoquée auparavant. Une comparaison est possible avec l'édicule du sanctuaire rural de Bennecourt dans les Yvelines, avec la structure K mesurant 5,15 x 5,50 m, ouverte sur un côté et dotée, en son centre, d'une structure circulaire (Bourgeois 1999, p. 49-53).

.....
5. Cf. *infra* l'étude pétrographique de l'Édicule 9 dans « Composition pétrographique de quelques constructions », par Valérie Deloze.



◀ Fig. 49. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, plan et profil sud-nord de l'Édicule 5 ; plan détaillé de l'Édicule 9 (M. Dumas, G. Guillier, H. Hostein, D. Rambaud).



Fig. 50. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, l'Édicule 5, potentiellement attribuable à l'État 5, vue prise vers le sud, mire de 1 m (cliché D. Rambaud).



Fig. 51. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, l'Édicule 9, potentiellement attribuable à l'État 5, vue prise vers le nord, mire de 1 m (cliché M. Dumas).

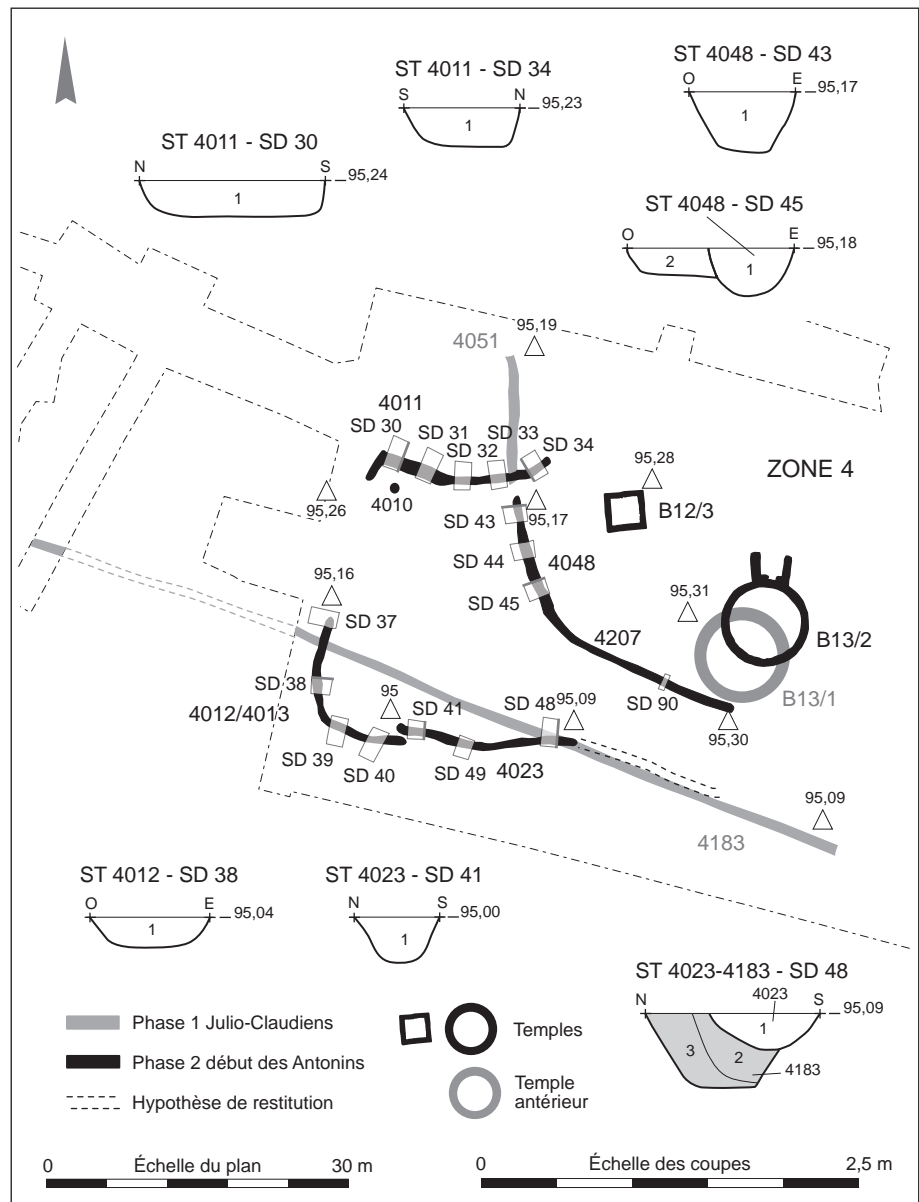
	Dimensions	Surface	Surface interne	Matériaux constitutifs	Couverture	Remarques
Édicule 5 fig. 49 et 50	2 x 2,60	5,20	-	Grès de Sargé	Non ?	Très peu de mobilier associé, structure de type plate-forme ?
Édicule 8 fig. 30 et 31	2,95 x 3,75	11,05	6	Grès de Sargé	Oui (tuiles)	Très peu de mobilier associé, plusieurs structures associées, structure sur solin très vraisemblablement
Édicule 9 fig. 49 et 51	1,90/2 x 2,30/2,60	4,80	0,8	Grès de Sargé	Oui (tuiles)	Très peu de mobilier associé, structure maçonnée

Tabl. 28. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, État 5, les édicules 5, 8 et 9, données comparées et remarques (les dimensions sont exprimées en mètre et les surfaces en m²) (G. Guillier).

La Phase 2: des réaménagements et de nouvelles cellae

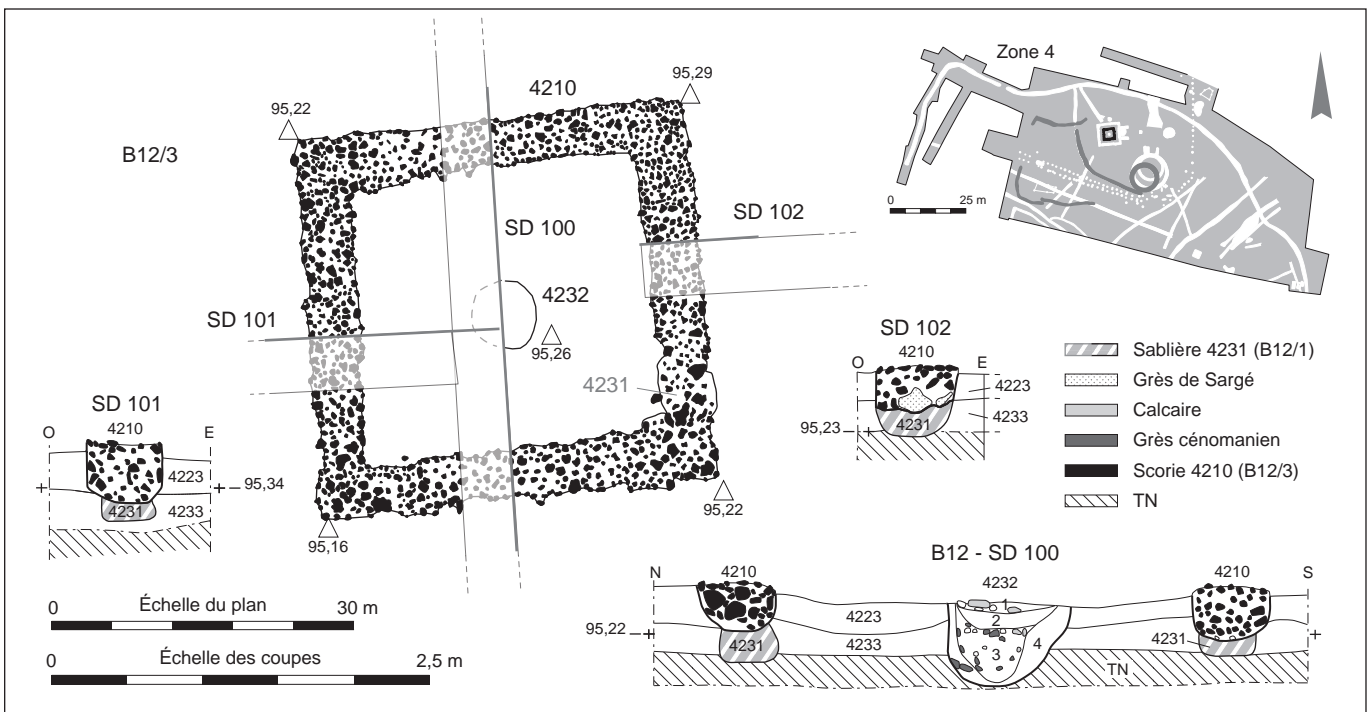
À la large ouverture en « trompette » de la Phase 1 (fig. 32), succède un système toujours ouvert en direction de la Zone 3, mais plus resserré dans cette direction (fig. 52). Ce nouvel agencement reprend en partie le fossé antérieur situé au nord, tandis qu'au sud, le fossé ST 4023 se prolonge vers l'est en suivant et en se superposant au fossé antérieur. L'ouverture rétrécie, large de 14 m, forme maintenant deux crochets rentrants. Ce nouveau dispositif serait une simple modification de la phase antérieure. En effet, au sud, l'axe antérieur est-ouest est respecté tandis qu'au nord le tracé du nouveau fossé respecte l'interruption antérieure. Ce nouveau fossé ST 4011 a un profil en « U » à fond plat, profond de 0,25 à 0,28 m; au sud, les fossés ST 4012/4013 et 4023, larges de 0,60/0,80 m, présentent des sections en « U », aux bords ouverts; leurs profondeurs varient

Fig. 52. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4; la Phase 2, plan général simplifié des structures et choix de coupes (M. Dumas, G. Guillier, H. Hostein).



de 0,06 à 0,30 m. Leurs comblements sont constitués d'un limon gris-brun à gris, ponctuellement sont relevés du charbon de bois et des fragments d'argile rubéfiée (SD 43 et 45). Les quelques poteries découvertes datent de la première moitié du II^e s. apr. J.-C., sans plus de précision.

Cette Phase 2 correspond à un remodelage des temples: aux structures sur bois, B12/2, ou en torchis, B13/1, antérieures, succédaient de nouvelles *cellae* maçonnées, B12/3 et B13/2. La *cella* maçonnée de plan carré B12/3 fait suite au temple B12/2 élevé sur poteaux (fig. 37). Cette *cella* est d'une surface totale de 15 m², avec sa surface interne ayant une superficie de 8 m². La nouvelle *cella* se superpose très exactement à la précédente et mesure de 3,70 à 4 m de côté (fig. 53 et 54). Cette structure est remarquable par les éléments qui la composent,



▲ Fig. 53. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, Phase 2, le temple à simple *cella* B12/3 (ST 4210): plan détaillé et coupes (C. Goubely, G. Guillier, H. Hostein).

◀ Fig. 54. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, la *cella* maçonnée de plan carré du temple B12/3 (la *cella* mesure de 3,70 à 4 m de côté), vue prise verticalement, le sud est en haut du cliché (cliché G. Guillier).

des scories de fer (fig. 53, 55 et 56; tabl. 29) et quelques blocs de grès de Sargé. La tranchée de fondation est large de 0,50 à 0,54 m et sa profondeur varie de 0,32 à 0,48 m. En Gaule rares sont les exemples de scories employées dans des tranchées de fondation. Citons ceux de la *villa* de La Féverolle à Nozières dans le Cher (Barbe *et al.* 1987); alors que sur le site du Chapeau, elles sont utilisées, sur les zones 3/État 5 (ST 3075) et 4, dans les fondations du temple à simple *cella* B13/1. La *cella* maçonnée de plan circulaire B13/2 recoupe celle de la Phase 1 (fig. 39), qui est elle-même recoupée par celle de la Phase 4 (fig. 57 et 58). Cette nouvelle *cella* maçonnée B13/2, de plan circulaire et de 8,50 à 8,60 m de diamètre, est constituée, au nord, de deux murets orientés nord-sud, ST 4191 et 4192. Ils sont complets et légèrement divergents, puis espacés de 2,10 m



Fig. 55. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, détail de la composition du comblement de la tranchée de fondation de la *cella* maçonnée de plan carré du temple B12/3 ST 4210: des scories de fer, vue prise verticalement, mire de 1 m (cliché N. Tourancheau).



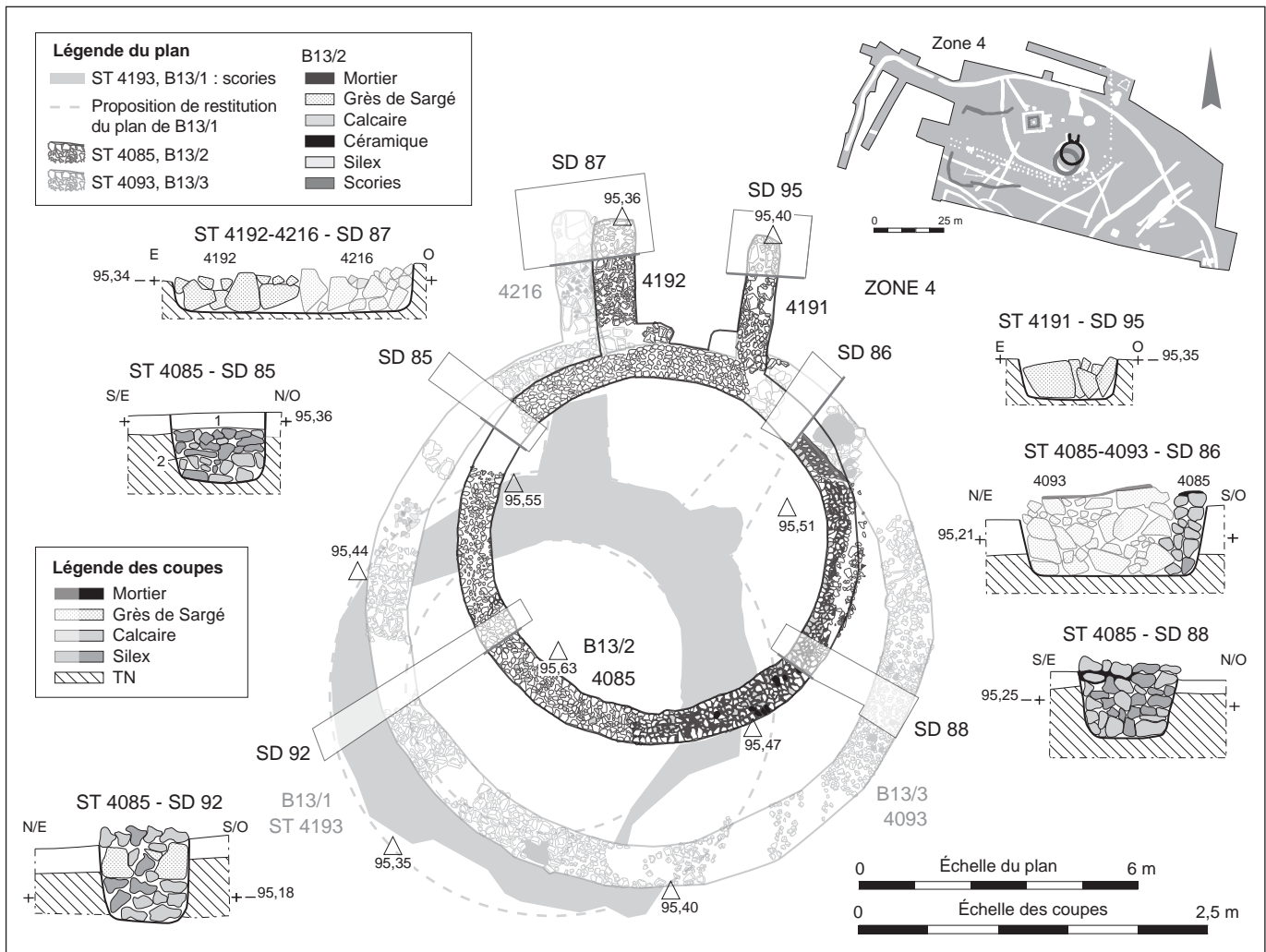
Fig. 56. Neuville-sur-Sarthe, Zone 4, temple B12, la sablière ST 4231 (B12/1) surmontée par le mur ST 4210 (B12/3) constitué uniquement de scories de fer (sondage SD 100, côté nord du bâtiment) (coupe nord-sud, vue prise vers l'est, cliché M. Dumas).

Structure	N° SD	Côté	Larg.	Prof.	Z. inf. NGF	Remarques
ST 4210 (fig. 53)	SD 100	nord	0,52 m	0,32	95,23	Comblement de scories coulées
ST 4210 (fig. 53)	SD 102	est	0,54 m	0,48	95,29	Comblement de scories coulées avec quelques blocs de grès
ST 4210 (fig. 53)	SD 100	sud	0,52 m	0,36	95,20	Comblement de scories coulées
ST 4210 (fig. 53)	SD 101	ouest	0,50 m	0,38	95,24	Comblement de scories coulées

Tabl. 29. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, Phase 2, la structure ST 4210, comparaison des données relevées dans les différents sondages (les dimensions sont exprimées en mètre et les niveaux en m NGF) (G. Guillier).

N° de struct.	N° de sond.	Larg.	Prof.	Z. inf.	N° de photographie	Remarques
ST 4085	SD 85	0,67	0,50	94,91	fig. 59 (à gauche)	US 1: tranchée de récupération, fig. 57
ST 4085	SD 86	?	0,60	94,95		4085 recoupé par 4093 - B13/3 - fig. 57
ST 4085	SD 88	0,70	0,52	95,01	fig. 60	fig. 57
ST 4085	SD 92	0,65	0,70	94,94		fig. 57
ST 4191	SD 95	0,70	0,30	95,05		fig. 57
ST 4192	SD 87	0,90	0,39	95,11	fig. 61 (à gauche)	fig. 57

Tabl. 30. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, Phase 2, la *cella* B13/2, comparaison des données relevées dans les différents sondages (les dimensions sont exprimées en mètre et les niveaux en m NGF) (G. Guillier).



▲ Fig. 57. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, le temple circulaire B13/2, plan détaillé, localisation et relevés des coupes (S. Baia, M. Dumas, G. Guillier, H. Hostein).

◄ Fig. 58. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, le temple B13/2, vue prise vers le sud (diamètre maximum du temple B13/3 qui recoupe le temple B13/2 : 12 m) (cliché G. Guillier).



Fig. 59. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, le temple B13/2 (SD 85) : à gauche la coupe effectuée dans le mur ST 4085 (B13/2) ; à droite le mur ST 4093 (B13/3), coupe nord-est/sud-ouest, vue prise vers le sud-ouest, mire de 1 m (cliché S. Baia).



Fig. 60. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, le temple B13/2 (SD 88) : la coupe effectuée dans le mur ST 4085, coupe sud-est/nord-est, vue prise vers le sud-ouest, mire de 0,5 m (cliché S. Baia).

Fig. 61. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, le temple B13/2 (SD 87) : à gauche le muret ST 4192 ; à droite le muret ST 4216 (relevant du temple B13/3), coupe est/ouest, vue prise vers le sud, mire de 1 m (cliché S. Baia).



au sud et de 2,50 m au nord (tabl. 30). Sa surface totale est de 57,5 m² tandis que sa surface interne est de 39,6 m². Les sondages dessinent pour la *cella* des tranchées de fondation larges de 0,65 à 0,90 m, profondes de 0,50 à 0,70 m sous le niveau du décapage du site (fig. 59, à gauche et 60). La semelle de fondation est constituée de blocs de grès calcaires coquilliers, de quelques silex et ponctuellement de blocs de grès de Sargé⁶ (fig. 57, SD 92). Les fondations ont conservé le premier niveau de l'élévation de 0,10 m d'épaisseur, caractérisé par un agencement soigné de son parement externe et par un simple blocage interne. Ce parement est constitué de moellons de grès calcaires coquilliers, mais aussi de moellons de silex, de grès cénomaniens, de grès ferrugineux et de grès de Sargé. Le blocage interne contient les mêmes matériaux, sans prédominance d'un type particulier. Les deux murets au nord, ST 4191 et 4192, comportent de gros et moyens modules de grès de Sargé (fig. 61, à gauche).

.....
6. Cf. *infra* l'étude pétrographique détaillée des matériaux du temple B13/2 dans « Composition pétrographique de quelques constructions », par Valérie Deloze.

Le mobilier

Exception faite de la fosse ST 3040 dont le comblement comportait du mobilier archéologique conséquent mais résiduel, le mobilier, uniquement constitué de quelques tessons de céramiques, est attribuable à la période allant de la fin des Julio-Claudiens jusqu'au début des Antonins. Quelques fibules peuvent être associées à cette fourchette chronologique (fibules 26, 41, 42, 56, 82, 86, 107, 112, 113, 128, 132, 153, 154, 155, 156, 173, 191, 194, 252, 254 et 256). À la quinzaine de monnaies, dont la chronologie s'étend de Vespasien à Nerva (cat. 108 à 123), il est possible d'adjoindre des monnaies claudiennes et surtout néroniennes en raison de leur durée de circulation. Pour ces deux catégories de mobilier le nombre d'objets déposés est en nette diminution par rapport à l'État 4 et l'essentiel du mobilier est issu de la Zone 3.

La céramique du sanctuaire marquant l'État 5/Phase 2, soit entre la fin du I^{er} s. et le début du II^e s. apr. J.-C., offre un éventail restreint qui ne représente que 16 % des céramiques du site (fig. 62 ; tabl. 31). Celles destinées au transport et au stockage, les amphores et les *dolia*, diminuent fortement. Seuls une anse d'amphore à huile Dressel 20 et un bord d'une amphore Gauloise 5 semblable aux productions de Thésée-Pouillé (Loir-et-Cher) sont identifiés. Il en est de même pour les *dolia* (9 fragments dont 2 bords). Par contre, la vaisselle utilisée pour la préparation et la conservation des denrées alimentaires se diversifie avec la présence de marmites, de plats et de mortiers. Les céramiques utilisées au service et à la table se composent toujours d'assiettes et de coupelles.

La céramique commune est représentée majoritairement par les cruches (15 ex.). Elles sont à pâte beige-rosé ou orange et souvent pourvues d'un engobe moucheté. Elles ont majoritairement un bord en forme de « poulie » (8 ex.). D'autres ont une lèvre déversée en amande dotée d'incisions (5 bords dont n° 1, fig. 62) dont une est pourvue d'un bec triflé (n° 2). Un seul exemplaire, engobé rouge, a une lèvre moulurée formant un méplat (n° 3). Enfin, une bouteille (n° 4) vient clore le corpus des vases à liquide. Les autres céramiques communes appartiennent au répertoire classique du vaisselier domestique ; il est comparable à celui trouvé dans le sanctuaire ou le mausolée de Tiercé (Guérin, Pétorin 2006 ; Mortreau 2008) avec, pour la préparation des aliments, la présence d'un mortier à lèvre débordante (n° 5), d'une tèle (n° 6), et des écuelles (4 bords dont le n° 7). Les autres récipients, destinés à la cuisson, sont principalement des pots à lèvre arrondie (9 bords), des plats à bord droit ou légèrement rentrant (3 ex. dont le n° 8) et des écuelles-marmites (2 bords dont le n° 9). La vaisselle de table est essentiellement composée de vases en sigillée au détriment de la vaisselle en *terra nigra* (20 fragments dont 6 bords). Les assiettes en *terra nigra* ont disparu. Le vaisselier est constitué de pots déjà trouvés auparavant : Ménez 148 (3 bords) associés à des pots à panse piriforme et lèvre verticale Ménez 146 (2 ex. dont le n° 10) et à panse carénée semblable au type Ménez 140 (n° 11) ou à lèvre rectangulaire et panse légèrement cannelée (n° 12).

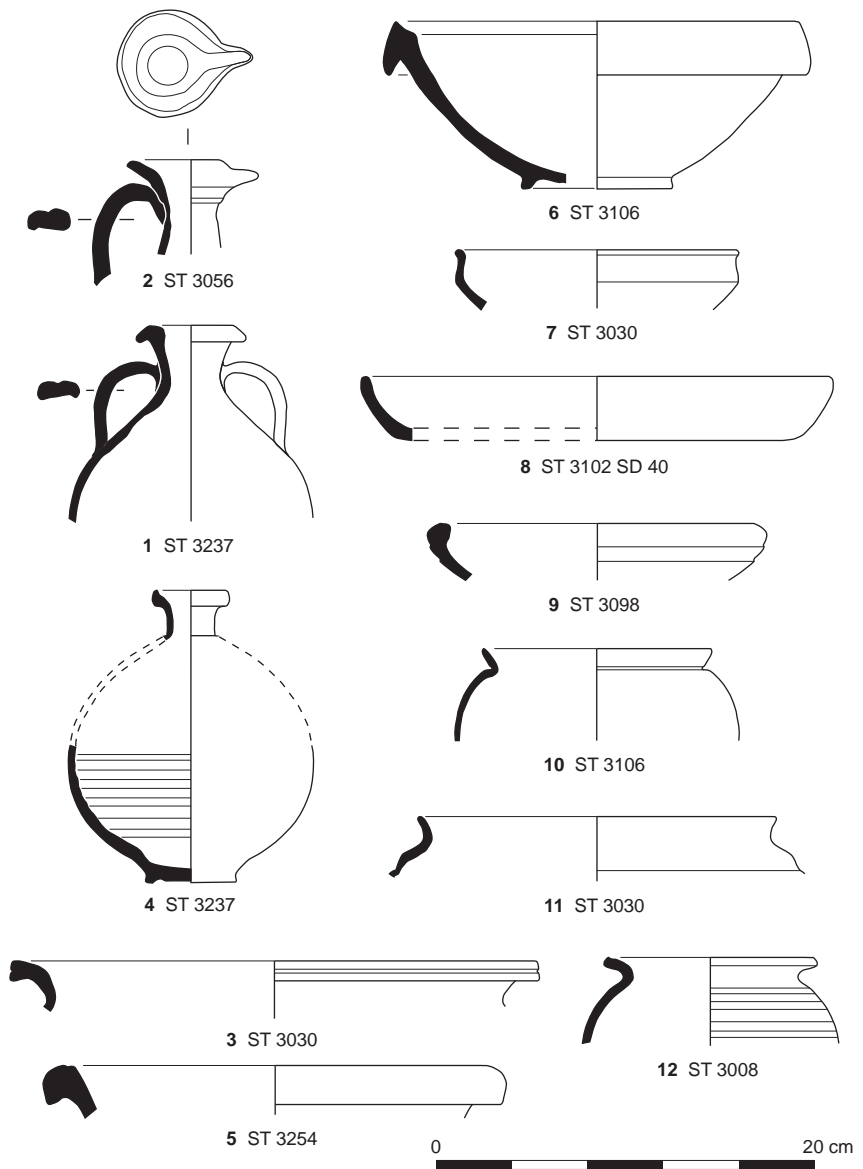
Les sigillées sont majoritairement des assiettes/plats et des coupelles, et font la place belle aux productions de la Gaule du Sud, essentiellement La Graufesenque. Sont recensées une coupelle Drag. 22, une coupelle Drag. 27, deux coupelles Ve. C1, trois coupelles Ve. C1, trois coupes Drag. 37, une coupe Drag. 30, une assiette Drag. 18, une assiette Ve. E2, quatre assiettes Ve. A2 ainsi que trois assiettes de forme indéterminée.

Une céramique exceptionnelle, un tesson de plateau de type Hermet 19/22, se démarque au sein du corpus des vases sigillés de la Zone 3 (fig. 63, n° 13). Mis au jour dans la couche de destruction du sanctuaire ST 3008, il semble en position

Catégorie	NMI	NR
Commune	47	683
Modelée	2	20
Fine	30	81
Transport-stockage	2	12
Total	81	796

Tabl. 31. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, la céramique entre la fin du 1^{er} s. et le début du 11^e s., présentation par catégories (NMI: nombre minimum d’individus; NR: nombre de restes) (E. Coffineau).

Fig. 62. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, la céramique attribuable à l’État 5 (E. Coffineau).



secondaire. Ces formes en céramique sigillée sont rares et peu standardisées. La plupart comportent des parties moulées qui prennent place à des extrémités opposées du plateau ou sur l’ensemble du pourtour. Elles apparaissent dans la seconde moitié du 1^{er} s. et disparaissent au 11^e s., mais la période la plus propice à leur fabrication est celle de la fin du 1^{er} s. jusqu’au milieu du 11^e s. Les potiers de Millau en ont fabriqué quelques exemplaires. Frédéric Hermet en a recensé de formes rectangulaire, carrée ou ovale (Hermet 1934, type 19-22, p. 9-10, pl. 5), toutes uniques. Dans le cas présent, le fragment de plateau Hermet 19/22 est une production de Millau-La Graufesenque de la seconde moitié du 1^{er} s., vraisemblablement du dernier tiers de ce siècle. Il provient de l’US ST 3008, dont le TPQ sigillée se situe en 90, mais qui est liée à la destruction du sanctuaire au début du 11^e s. La portion conservée se compose d’une partie lisse (tournée et modelée) qui indique clairement à partir de la face externe la présence d’une base rectangulaire comportant des pieds sous la forme de simples rectangles d’argile.

Cette base s'évase ensuite pour former le fond de la partie visible, ovale. La portion moulée débute à mi-panse. Elle comporte une frise de festons bifides et une autre plus grande, ornée d'enchaînements de volutes. Ce dispositif est similaire à celui des Drag. 29b, qui apparaissent à partir des années 50 apr. J.-C., jusqu'à la première génération de Drag. 37, dans les années 70 apr. J.-C. La forme du plateau ainsi que la portion décorée, telles qu'elles sont restituées (fig. 63), est une hypothèse de travail, car il n'est pas exclu que le potier ait apposé un troisième pied au centre ou ait fabriqué un dispositif plus important aux extrémités avec, par exemple, un ajout de rebords découpés. Il s'agit d'une pièce pouvant mesurer autour de 25 cm de long et de 17 cm de large. L'acquisition de telles pièces d'exception, figurant rarement sur les étals des marchands, n'est pas anodine car leur coût devait être bien supérieur à celui des vaisselles plus courantes. Elles témoignent d'une volonté qui bien souvent nous échappe. Au sein d'un sanctuaire, il est tentant d'imaginer que ce plateau ait pu servir de support à une offrande que le dédicant a souhaité mettre en valeur. On ne saurait lui prêter plus d'importance qu'il n'en a : cette pièce reste d'argile et ne peut, dans le domaine du luxe ou de l'ostentatoire, être comparée à des vaisselles similaires en verre ou bronze et *a fortiori* en métal précieux. Régionalement, des tessons de plateau Hermet 19/22, des ateliers de Lezoux, ont été mis au jour dans le *mithraeum* d'Angers (information Jean Brodeur/Inrap). Ailleurs en Gaule, ils sont très exceptionnels. Cette commande de céramiques spécifiques ne concerne pas seulement la sigillée, d'autres pièces répondant à des besoins particuliers, issues d'ateliers locaux ou non, se font jour sur quelques sites cultuels, notamment sur des *mithraea*, par exemple à Tirlemont en Belgique (Demarolle 2005, p. 45-47).

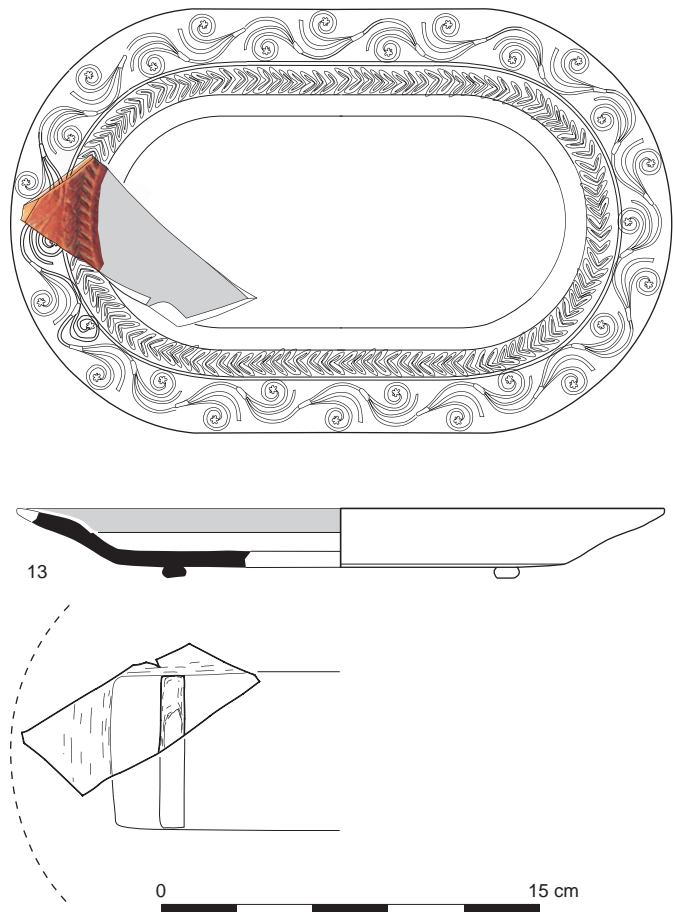
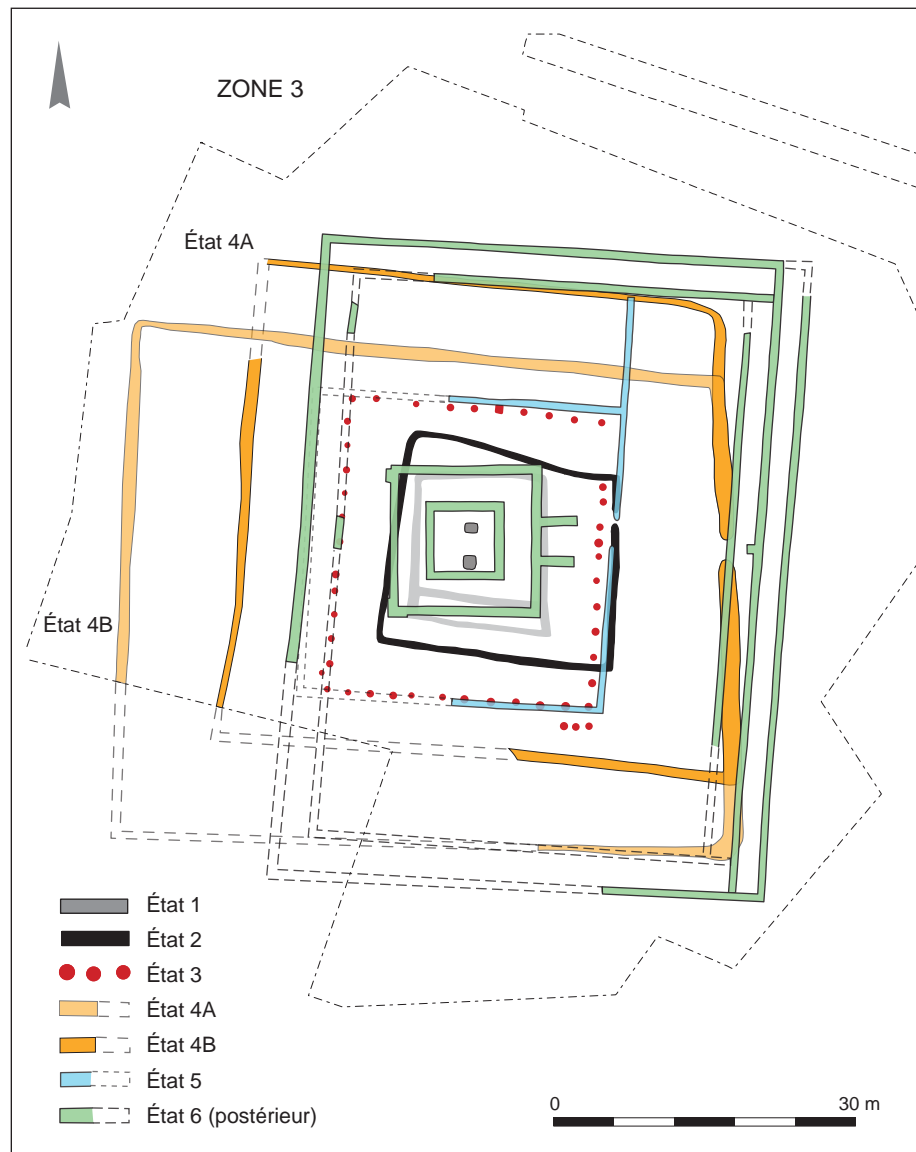


Fig. 63. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, le plat en céramique sigillée de forme Hermet 19/22 (dessins et DAO : R. Delage, Inrap).

Vers une évolution différenciée des deux pôles

Cette nouvelle étape est définie par un nouveau péribole en Zone 3, dont la partie ouest a quasiment disparu par l'érosion des couches de surface mais aussi par une ou plusieurs phases de récupération des matériaux. Ce nouveau péribole est implanté au cœur de l'enclos de l'état antérieur, de manière légèrement décalée vers le nord de façon à ce que leurs deux entrées soient alignées selon un même axe est-ouest (fig. 48). L'ouverture dans le péribole coïncide presque avec celle mise en évidence sur le fossé de l'État 2, et le tracé de ce nouveau péribole se superpose aux côtés est de l'enclos palissadé de l'État 3 et de celui de l'État 2 (fig. 64). La restitution qui a été faite du plan de ce nouveau *téménos* est hypothétique. En se référant au seul côté complet à l'est, de 30 m de long environ, la structure pourrait être de plan carré de 30 m de côté. Ce nouveau *téménos* marque une rupture sur la Zone 3, avec un changement dans son mode de clôture. Un mur remplace une succession de *téménoi* marqués par des fossés et une palissade. Cette rupture est marquée par une diminution de la surface enclose (tabl. 32).

Fig. 64. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, le péribole de l'État 5, les enclos antérieurs et le sanctuaire de l'état postérieur (G. Guillier, H. Hostein).



Tabl. 32. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, les surfaces des différents téménoi successifs et variation de ces surfaces par rapport à l'état antérieur (les surfaces sont exprimées en m²). Nous avons retenu pour le calcul de la surface de l'État 5 une hypothèse moyenne de 30,4 mètres pour chacun des quatre côtés, à l'image du côté est, le seul à avoir livré une mesure complète (G. Guillier).

États	1	2	3	4A	4B	5
Surface	210	450	750	2 330	3000	924
Variation	-	+215	+167	+307	+129	-325
Nature du téménos	Enclos fossoyé	Enclos fossoyé	Enclos à poteaux	Enclos fossoyé	Enclos fossoyé	Structure maçonnée

Si des sites contemporains à celui de Neuville-sur-Sarthe connaissent une augmentation équivalente de leurs surfaces dans le temps comme à Estrées-Saint-Denis dans l'Oise (Quérel, Woimant 2002) et à Fesques en Seine-Maritime (Mantel 1997), nous n'avons pas trouvé d'exemple illustrant une diminution de la surface enclose. Peut-être le corpus étudié est-il encore trop faible. La présence d'une petite « antenne » au nord, longue de 11 m environ, venant s'arrêter sur le fossé de l'État 4A, fait supposer que les fossés antérieurs pouvaient être encore – en partie – visibles, matérialisés par des talus végétalisés,

par des fossés à peine tracés, par des palissades ou tout autre élément construit dans les couches supérieures de ces structures, qui ne nous sont pas parvenus. Le *téménos* de la nouvelle structure maçonnée ne serait alors qu'une partition interne d'un ensemble plus vaste dont le plan nous échappe. Cette hypothèse semble confortée par la localisation des Édicules 5 et 8 situés à l'extérieur du nouveau *téménos* maçonné.

Les trois édicules marquent une nouveauté sur le sanctuaire (fig. 48), toutefois l'Édicule 8 peut être attribuable à l'État 4. Ce type de structure, qui relève de la catégorie des *sacella* (Gros 1996, p. 199), est appelé trésor, chapelle, chapelle-présentoir ou *aedicula*. Régionalement, citons des parallèles avec le sanctuaire de Macé dans l'Orne (Leclerc 2007), où vers le milieu du 1^{er} s. apr. J.-C. sont construits quatre édicules de 2,20 à 2,25 m de côté. Dans le département de la Sarthe, deux édicules de plan carré, de 1,8 et 3,6 m de côté, sont présents sur le sanctuaire de Neuvy-en-Champagne (Bouvet 2001, p. 372); des édicules existent sur le sanctuaire de La Tour-aux-Fées à Allonnes, pour sa phase tibéro-claudienne (Gruel *et al.* 2015, phase 4), ainsi que cinq édicules sur le sanctuaire des Perrières à Allonnes (Biarne 2006). Sur d'autres sites leur édification serait plus tardive comme à Estrées-Saint-Denis dans l'Oise (Quérel, Woimant 2002). Ils apparaissent lors de la monumentalisation du sanctuaire, mettant en avant de petits cultes annexes, jusqu'à présent peu perceptibles dans les structures mises au jour mais mis en évidence par des offrandes qu'ils comportent, comme au sanctuaire des Perrières à Allonnes dans la Sarthe où des mobiliers votifs sont disséminés autour de l'édifice 4 (Biarne 2006, p. 232-233). Ce n'est pas le cas à Neuville-sur-Sarthe, où le mobilier mis au jour autour et dans les édicules se réduit à de rares fragments de vases.

L'observation des données de terrain montre que le temple F4 devait exister non seulement dans l'État 6, mais aussi pendant l'État 5 car celui-ci est aussi nettement centré au sein du nouveau *téménos*. Et, comme nous l'avons vu *supra*, il est assez vraisemblable que les fossés des États 4A/4B soient encore en partie visibles. Il est dès lors possible d'imaginer que le nouvel enclos maçonné ne constitue qu'une division interne au sein d'un *téménos* plus vaste (fig. 65), dont les éléments, à peine marqués au sol, témoignent non d'un fort rétrécissement, mais d'une continuité de la surface dédiée aux dieux. Il reste à en connaître la limite. Il est possible d'envisager comme limite, au nord, le fossé de l'État 4A, à l'est de garder le tracé du fossé ST 3109 des États 4A/4B, au sud de garder le fossé de l'État 4B. Gardons à l'ouest le fossé de l'État 4A, celui de l'État 4B étant un peu trop éloigné du temple F4. Ces éléments composent un nouvel ensemble, plus ou moins cohérent, d'un peu moins de 2 000 m², dans la droite lignée des états antérieurs. L'association de restes fossoyés anciens avec un nouveau mur maçonné, la division de l'espace en petits ensembles, la présence d'un espace restreint autour du temple F4, représenté par la seule *cella*, annoncent un important remodelage de cette Zone 3 : l'État 6.

Le mobilier lié à cet État 5 est peu abondant. Cet appauvrissement trahirait un changement dans les gestes et les pratiques religieuses. La vaisselle est principalement constituée de pots, d'écuelles et surtout de cruches (fig. 62). La vaisselle de table en *terra nigra* laisse place aux coupelles, coupes, assiettes et bols en sigillée dont la présence d'un fragment de plateau Hermet 19/22 (fig. 63), pour exceptionnel qu'il soit, témoigne de la volonté de mettre en valeur les offrandes qui devaient y être présentées.

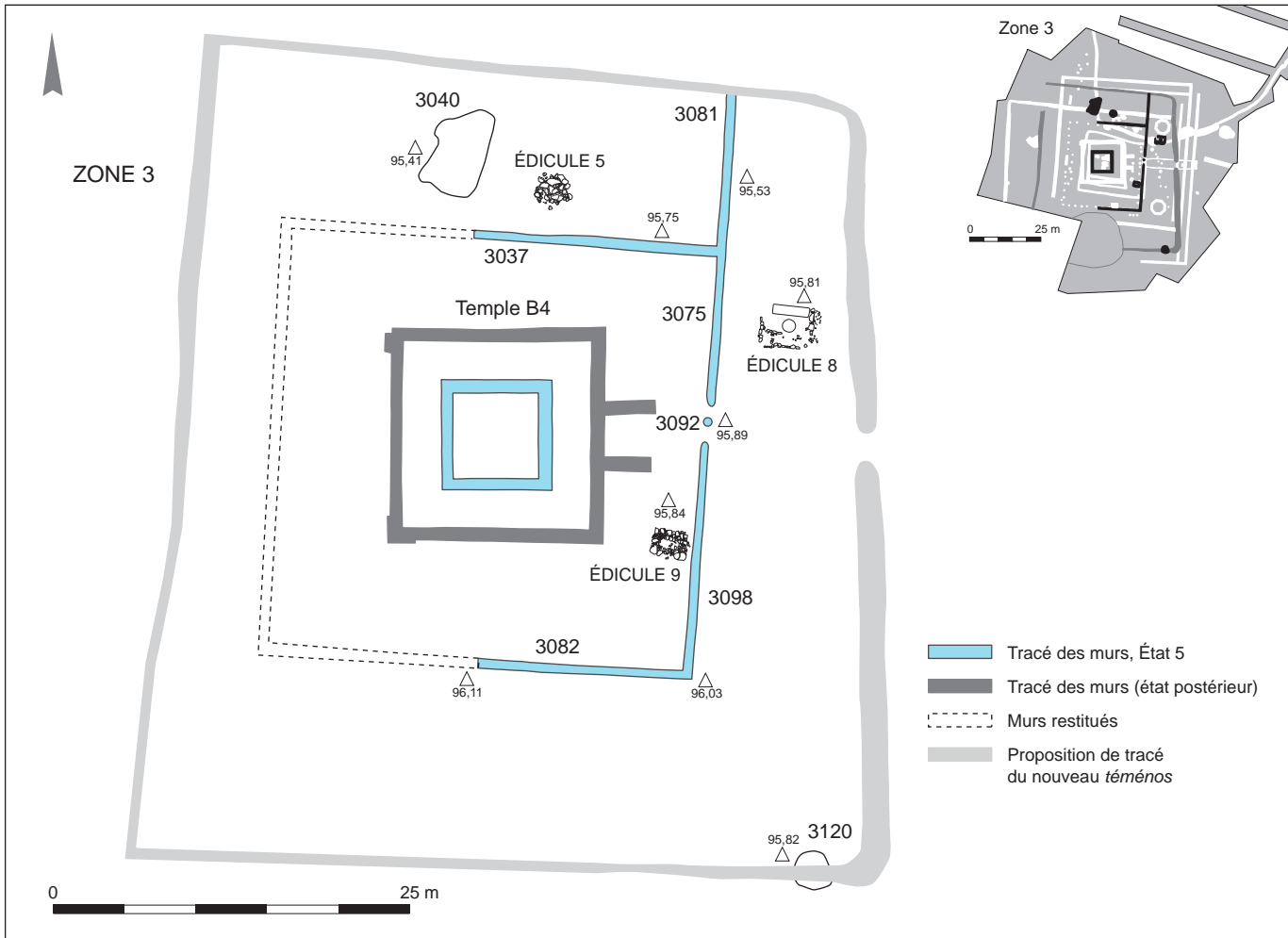


Fig. 65. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, les structures constitutives de l'État 5 et hypothèse de restitution du tracé du nouveau téménos (M. Dumas, G. Guillier, H. Hostein, D. Rambaud).

La Phase 2/Zone 4, un peu plus tardive que l'État 5/Zone 3, datant de la période flavienne ou d'un peu plus tard, marque à la lecture des plans successifs (fig. 32 puis 52) une continuité des structures, plus ou moins ouvertes vers l'ouest et/ou le nord-ouest en direction de la Zone 3, indiquant des relations privilégiées et continues pour les Phases 1 puis 2 entre ces deux zones, distantes de 70 m. En corollaire, des interrogations se posent sur l'évolution des deux temples. Sont-ce encore des structures légères sur poteaux ? S'agit-il du temple B12/2 ou du temple B13/1 sur fondation de scories ou bien des structures plus évoluées, avec des *cellae* maçonnées, que sont les temples B12/3 et B13/2 ? C'est cette dernière hypothèse que nous privilégions. La construction *in situ* de structures maçonnées de plan quadrangulaire au-dessus des structures en matériaux périssables de même plan est un phénomène relativement connu. Même si le nombre d'exemples n'est probablement pas représentatif, ce phénomène concerne essentiellement les édifices datables entre le 1^{er} s. av. J.-C. et antérieurs au milieu du 1^{er} s. apr. J.-C. (Fauduet 2010, p. 118-119). Des parallèles peuvent être faits avec les sanctuaires de Saint-Georges-de-Boscherville en Seine-Maritime (commune de Saint-Martin-de-Boscherville), d'Estrées-Saint-Denis dans l'Oise, de Pommern en Allemagne, entre autres.

L'apogée du sanctuaire sous les Antonins

Le nouvel État 6/Zone 3 est marqué, vers la fin des Flaviens ou au début des Antonins, par l'aménagement d'un vaste quadriportique occupé par deux édifices de plan quadrangulaire E6 et E10, par deux structures de plan octogonal ST 7 et 11 (fig. 2) et par le temple F4 maintenant ceint d'une galerie périphérique. Toutes ces structures peuvent ne pas être contemporaines dans leur origine, le temple F4 pouvant être déjà présent dès l'État 5 sous la forme d'une *cella*. L'occupation de cette zone ne dépasse pas le début de la période sévérienne. Les Zones 1 et 4 voient la création d'une vaste palissade formant un « L » qui englobe, dans sa partie sud, les bâtiments B12/3 et B13/2. Le premier est constitué d'une *cella* caractérisée par une tranchée de fondation comblée de scories de fer. Le second bâtiment, B13/2, est de plan circulaire. La palissade est doublée dans sa partie sud, indiquant l'existence d'une galerie. Un édifice plus imposant, le bâtiment sur poteaux B2/1, situé au nord, est, au cours de la seconde moitié du II^e s. de notre ère, remplacé par le petit bâtiment maçonné B2/2, qui présente à l'ouest deux petites ailes ou avant-corps. Vers la fin de ce siècle, ce bâtiment B2/2 est agrandi vers le sud : B2/3. Deux structures aux plans circulaires B1 et B3, encadrent le nouvel édifice au nord-ouest et au sud-ouest. Dans les derniers états, une galerie est adjointe au temple B12 tandis que le temple B13/2 est lui aussi agrandi et devient B13/3. La palissade en « L » est abandonnée et un vaste enclos fossoyé isole cette partie du sanctuaire de la Zone 3, créant une rupture par rapport à l'organisation antérieure ouverte.

La dualité observée entre la Zone 3, où furent fouillés un vaste enclos fossoyé puis un enclos ceint de murs maçonnés, et la Zone 4, où furent mises au jour quelques structures légères, cesse avec l'aménagement de la palissade en « L », cette dernière présentant à son extrémité nord le bâtiment B2/1, où font suite les états maçonnés B2/2 et B2/3. Cette palissade structure maintenant fortement la Zone 1/4. Désormais le site se divise en trois unités spatiales distinctes dont deux sont reliées entre elles par une vaste palissade orientée nord-sud (fig. 2). L'emplacement de la nouvelle unité établie sur la Zone 1 est situé près de l'intersection de l'axe défini par une visée au nord effectuée à partir du temple B13 et de l'axe matérialisé par une visée à l'est faite à partir du temple F4 (fig. 2). Le nouvel ensemble cultuel obéit à un schéma triangulaire matérialisé par plusieurs éléments. Aux deux extrémités de la base du triangle se placent les deux ensembles cultuels des Zones 3 et 4 tandis qu'à sa pointe se situe la structure B2, quelles que soient ses phases, qui est un trait d'union entre les deux ensembles précédents. Ce bâtiment B2 est le vestibule de l'aire cultuelle. Un accès aux temples correspondant, au moins pour ses états maçonnés B2/2 et B2/3, à la description du portique à avancées d'Olivier de Cazanove et de ses co-auteurs (2012, p. 102). Un parallèle est possible avec celui du sanctuaire de La Tour-aux-Fées à Allonnes mais il est plus ancien, puisque daté de l'époque Claude-Tibère, et bien plus grand, mesurant 52 m de long (Gruel *et al.* 2015, p. 178 et 185).

L'État 6 : une organisation rigoureuse

La moitié orientale des structures appartenant à cet État 6 est relativement bien conservée (fig. 66), alors que celles situées à l'ouest et au sud sont largement entamées par l'érosion et par le creusement de la fosse ST 3138, d'époque moderne ou contemporaine ; des segments de murs ont disparu, laissant en place

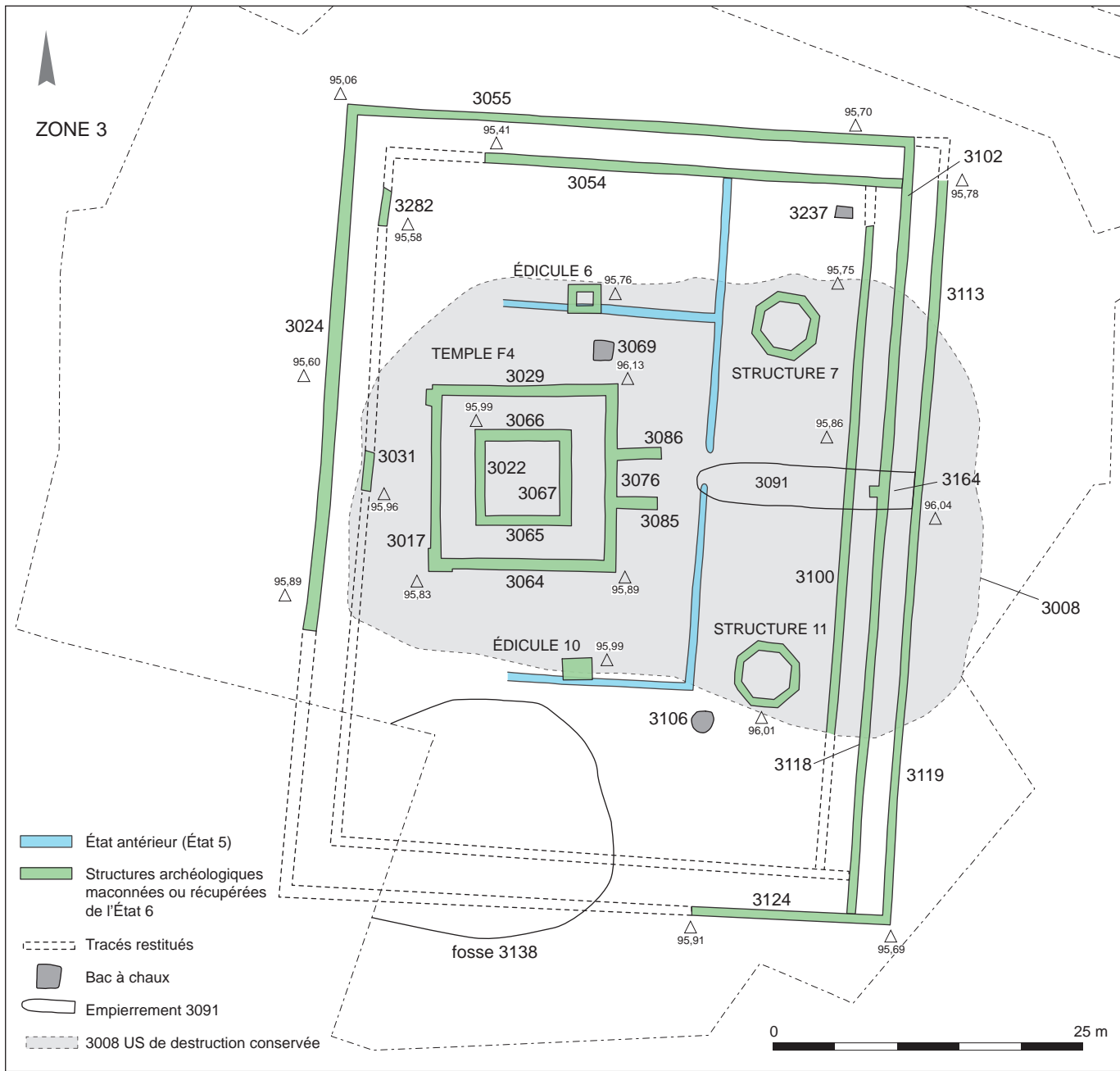


Fig. 66. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, plan général des structures de l'État 6 (G. Guillier, H. Hostein).

de courtes sections, à l'image du stylobate ouest. Son organisation interne est rigoureuse (fig. 66). Le péribole qui entoure l'aire sacrée, d'allongement nord-sud, est un ensemble de plan rectangulaire mesurant 49 x 63,5 m, sur lequel est adossé un quadriportique dédoublé en façade, et à l'intérieur duquel les structures sont disposées de part et d'autre du temple F4, selon un axe nord-sud. Ce sont les Édicules 6 et 10 placés respectivement au nord et au sud, et les deux petits bâtiments, ST 7 et 11, aux plans octogonaux. Ces derniers sont légèrement excentrés de 3 m au nord au sein du *téménos*. Enfin, les seules structures en creux liées à cet État 6 sont trois fosses d'extinction de chaux vive. Leurs emplacements, sauf pour les bacs à chaux, semblent être dictés par ceux

des éléments antérieurs. Les murs du quadriportique se superposent, au nord et au sud, aux fossés nord et sud de l'État 4 (fig. 64) ; à l'est, la galerie dédoublée est disposée en partie au dessus du fossé de façade de l'État 4 et est parallèle au mur est de l'État 5. Le stylobate ouest du quadriportique recouvre exactement le côté ouest de l'enclos de l'État 3. Le temple F4, déjà présent à l'état antérieur, est encadré au nord et au sud par deux édifices placés exactement au-dessus des murs nord et sud de l'État 5. Les structures octogonales ST 7 et 11, situées entre 2,50 et 3 m de la galerie est, sont placées sur les axes est-ouest définis par les murs matérialisant les côtés nord et sud du *téménos* de l'État 5 (fig. 66). Enfin, le chemin d'accès ST 3091 est placé au-dessus des interruptions relevées dans le mur d'enceinte de l'État 5, dans les fossés des États 4A et 4B, ainsi que dans le fossé laténien de l'État 2. Le nouvel ensemble cultuel de l'État 6 se situe nettement dans la continuité des différents états antérieurs, avec une superposition des centres des différents enclos successifs.

Le quadriportique

Le quadriportique est un ensemble mesurant 49 x 63,5 m, dédoublé sur sa façade orientale. Il est orienté sensiblement nord-sud, avec un très léger décalage vers le nord-nord-est (fig. 66). Sa moitié occidentale et sa partie sud sont très affectées par l'érosion. Le côté nord du quadriportique (fig. 67 et tabl. 33), à l'exception de la partie restituée à l'est, mesure 45,70 m de long. Il est constitué du mur d'enceinte ST 3055 et du stylobate ST 3054. ST 3055, dont le radier de fondation était encore en place dans sa partie est sur une longueur de 30 m, avait une largeur variant de 0,70 à 0,86 m et une profondeur allant à l'ouest de 0,06 m à 0,45 m à l'est. Le radier encore en place est constitué de gros blocs de grès de Sargé, pouvant ponctuellement mesurer jusqu'à 0,45 à 0,50 m de long et ses interstices sont comblés par de petits blocs de grès cénonanien. Le stylobate ST 3054, dont le radier de fondation était encore en place dans sa moitié est sur une longueur de 17 m, était large de 0,62 à 0,76 m et profond, à l'ouest, de 0,06 m et de 0,52 m à l'est. Il est composé essentiellement de gros blocs de grès de Sargé, mesurant jusqu'à 0,30 m de long, et de quelques petits blocs de grès cénonanien et de silex. La largeur du portique varie de 2,40 à 2,60 m. D'un point de vue stratigraphique nous avons observé une continuité entre ST 3055 et ST 3102 et entre ST 3054 et ST 3102. Le stylobate serait donc contemporain du mur d'enceinte.

Le côté oriental du quadriportique (fig. 67 et tabl. 33) mesure 63,50 m de long. Il est constitué à l'ouest d'une galerie sur la cour et d'une seconde galerie à l'est. Deux phases se discernent avec, en premier lieu, le mur d'enceinte ST 3102 = 3118 auquel est adossé le stylobate ST 3100, puis, en second lieu à l'est l'adjonction du mur ST 3113 = 3119, long de 60,25 m. Le mur d'enceinte

N° sondage	N° structure	L x P	Z. inf.	Remarques
Côté nord				
SD 63	ST 3055	0,70 x 0,06	95,17	Récupéré
SD 9	ST 3054	0,62 x 0,24	95,25	Récupéré
*SD 58	ST 3055	0,86 x 0,45	95,22	Radier de fondation en place
*SD 58	ST 3054	0,66 x 0,40	95,17	Radier de fondation en place
SD 42	ST 3054	0,76 x 0,52	95,15	Radier de fondation en place
Côté est				
SD 42	ST 3113	0,60 x 0,30	95,38	Radier de fondation en place
SD 42	ST 3102	0,72 x 0,32	95,37	Radier de fondation en place
*SD 41	ST 3113	0,76 x 0,30	95,54	Radier de fondation en place
*SD 41	ST 3102	0,64 x 0,66	95,12	Récupéré
*SD 41	ST 3100	0,50 x 0,20	95,60	Récupéré
SD 40	ST 3113	0,80 x 0,26	95,52	Récupéré
SD 40	ST 3102	0,80 x 0,50	95,25	Récupéré
SD 40	ST 3100	0,62 x 0,18	95,57	Récupéré
SD 16	ST 3100	0,60 x 0,01	95,72	Récupéré ?
SD 16	ST 3118	0,80 x 0,34	95,54	Récupéré
SD 16	ST 3119	0,72 x 0,40	95,67	Radier de fondation en place
SD 37	ST 3118	0,70 x 0,23	95,59	Récupéré
*SD 43	ST 3118	0,70 x 0,42	95,43	Récupéré
*SD 43	ST 3119	0,50 x 0,08	95,65	Récupéré
Côté sud				
SD 44	ST 3124	0,60 x 0,06	95,77	Récupéré
*SD 45	ST 3124	0,60 x 0,10	95,80	Récupéré
Côté ouest				
SD 64	ST 3024	0,77 x 0,28	95,09	Récupéré
*SD 65	ST 3024	0,90 x 0,28	95,32	Récupéré
SD 66	ST 3024	0,80 x 0,28	95,37	Récupéré
SD 67	ST 3024	0,68 x 0,16	95,73	Récupéré
Sans n°	ST 3031	0,70 x 0,03	95,93	Récupéré
Sans n°	ST 3282	0,75 x 0,05	95,53	Récupéré

Tabl. 33. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, État 6, les dimensions des murs constitutifs du quadriportique, classés par côtés (les dimensions sont exprimées en mètre et les niveaux en m NGF; les sondages précédés d'un astérisque (*) sont représentés sur la fig. 67) (G. Guillier).

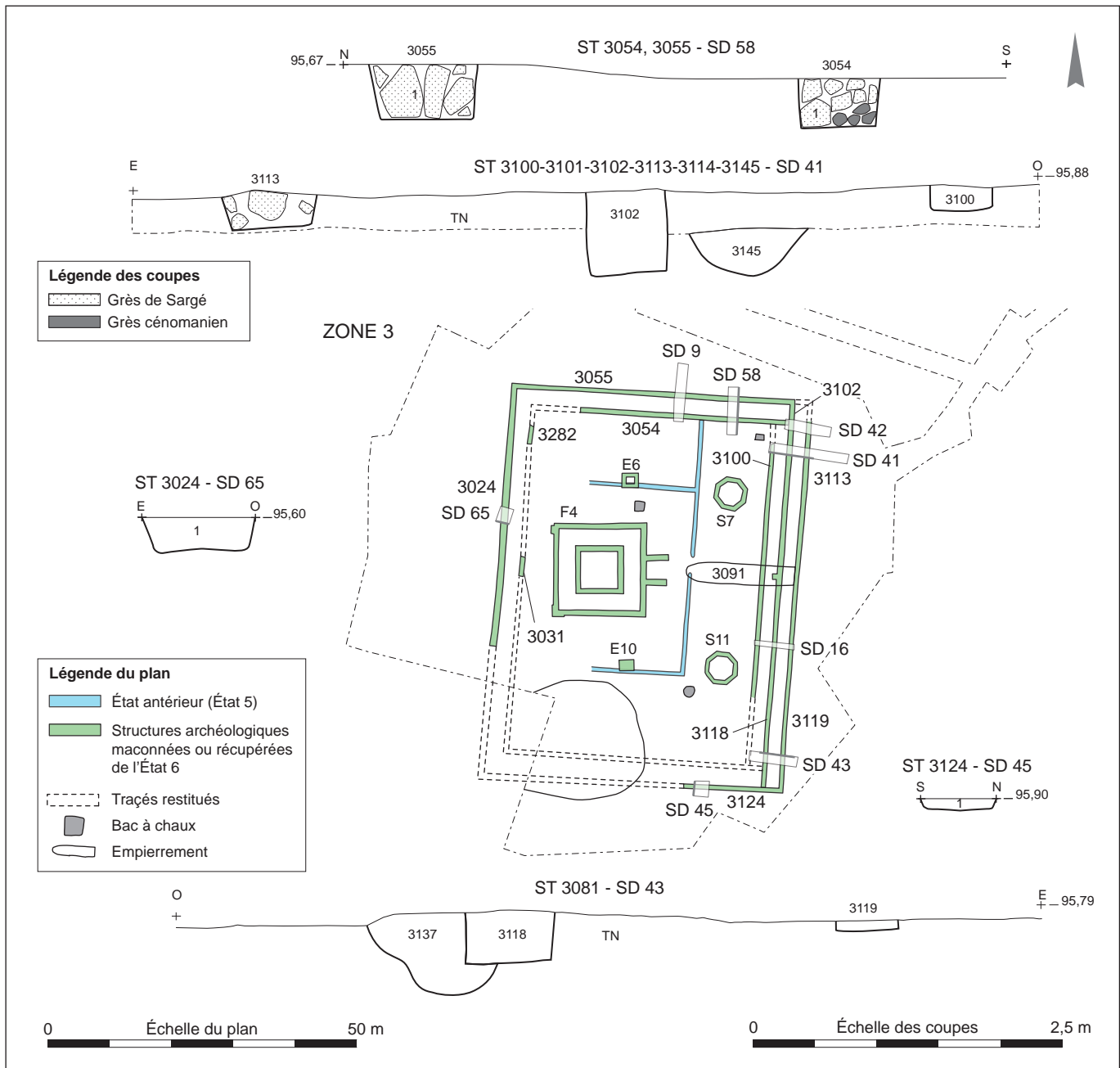


Fig. 67. Neuville-sur-Sarthe, Le Chateau, Zone 3/État 6, le quadriportique : localisation des sondages et choix de relevés de coupes (M. Dumas, G. Guillier, H. Hostein, N. Tourancheau).

contigu ST 3102 = 3118 (fig. 67 et tabl. 33) a une largeur de 0,64/0,80 m pour une profondeur de 0,32/0,66 m. Ce mur, largement récupéré, est présent à l'état de fondation vers son extrémité nord sur quelques mètres seulement, où il est composé de gros blocs de grès de Sargé. Le mur ST 3100, qui correspond à la galerie ouverte sur la cour, dégagé sur 41 m de long, est érodé à chacune de ses extrémités. Son radier de fondation, encore en place dans sa moitié nord sur quelques mètres, a une largeur variant de 0,50 à 0,62 m et une profondeur de 0,18/0,20 m. Il est composé de blocs de grès de Sargé et de quelques moellons de grès cénomaniens. Au sud, sa profondeur résiduelle est au mieux de 2/3 cm. Le mur ST 3113 = 3119 qui caractérise la galerie orientée vers l'est, a été mis au jour sur une longueur de 60,10 m. Vers son extrémité nord a été relevé un radier de fondation, essentiellement des grès de Sargé de grande taille, quelques grès cénomaniens jaunes et calcaires⁷, tandis que plus au sud il s'agissait seulement d'une tranchée de récupération. Il offre une largeur variant de 0,60 à 0,80 m pour une profondeur de 0,08/0,40 m.

La possibilité que ce mur ST 3113 sur une même longueur que le mur d'enceinte ST 3102 = 3118 permette de fermer au nord la galerie orientée à l'est (fig. 66) se heurte à une observation effectuée à cet endroit. Le creusement de la tranchée de fondation de ce mur s'arrête verticalement à son extrémité et aucune structure se terminant en sifflet ou en biseau n'indique un prolongement pouvant être détruit. Autre remarque, cet arrêt se place sur l'axe du mur ST 3054 qui marque le stylobate nord. Plusieurs hypothèses s'offrent à nous. Soit il est possible de restituer un angle au nord-est du quadriportique et donc la présence à cet endroit de fondations moins profondes, pouvant perturber cet endroit; soit nous sommes en présence d'une interruption volontaire, marquant un accès latéral ou secondaire. En effet, la largeur du portique donnant sur la cour, qui est de 2 m, est la même que celle du portique orienté vers l'est.

Le côté sud du quadriportique a pris la forme d'une tranchée de récupération, ST 3124 (fig. 67 et tabl. 33) qui est largement incomplète à l'ouest. Elle mesure en effet 16 m de long alors que la longueur du segment manquant peut être évaluée à 30 m. Elle a été coupée par une vaste fosse moderne/contemporaine, ST 3138, et est érodée. N'est présent que le mur d'enceinte du *téménos*. Le stylobate, moins profond à l'image des côtés nord et est, a disparu par l'action conjuguée de l'érosion et du creusement de la fosse ST 3138. La largeur de ST 3124 est de 0,60 m et sa profondeur de 0,06/0,10 m.

Le côté ouest du quadriportique (fig. 67 et tabl. 33) est également très incomplet. Le mur d'enceinte ST 3024 a été mis au jour sur 42,50 m de long. Sont manquants 21 m environ par comparaison avec le mur oriental. Le stylobate est matérialisé par deux segments longs de 3 m chacun; l'angle sud-ouest du quadriportique est en dehors de l'emprise de la fouille. Le mur ST 3024 est large de 0,70/0,80 m pour une profondeur de 0,28 m. La profondeur observée au niveau du sondage SD 67, de 0,16 m, témoigne de l'érosion de ce secteur du sanctuaire. Les deux segments de murs ST 3031 et ST 3282 sont larges de 0,70 à 0,75 m et profonds de 0,03 à 0,05 m. La largeur de ce portique ouest varie de 2,3 à 2,5 m. Ce quadriportique marque un ensemble imposant mesurant 49 x 63,5 m, d'une surface de 3 111 m², ce qui le place dans la moyenne supérieure de ce type de monument en Gaule romaine, dont l'aire cultuelle moyenne mesure 30 x 50 m (Fauduet 2010, p. 75). Localement, les dimensions des périboles sont variables, de 85 à 90 m à Aubigné-Racan, de 70 m aux Perrières à Allonnes (Biarne 2006), entre 38 et 50 m à Neuvy-en-Champagne (Bouvet 2001, p. 272-273), de 22 à 25 m à Oisseau-le-Petit (*ibid.*, p. 384-387) et de 60 x 72 m à Juvigné en Mayenne (Bossard, Dufay-Garel 2019, p. 244). À Sées dans l'Orne les dimensions maximales du péribole sont de 48 m (Leclerc 2007).

.....
7. Cf. *infra* l'étude pétrographique du mur ST 3113, dans « Composition pétrographique de quelques constructions », par Valérie Deloze.

Le quadriportique de Neuville-sur-Sarthe est de plan régulier, chaque côté est orienté sensiblement vers un point cardinal, et ses différents éléments constitutifs sont fondés à partir des états antérieurs, à l’image des sanctuaires de Mandeuire dans le Doubs et de Baron-sur-Odon dans le Calvados (Fauduet 2010, p. 75) mais aussi de Corent dans le Puy-de-Dôme (Poux, Demierre 2015), et de celui, plus proche, de Juvigné en Mayenne (Bossard *et al.* 2016; Bossard, Dufay-Garel 2019). Le monument est détruit par une érosion marquée sur ses côtés ouest et sud mais aussi par une récupération systématique des matériaux menée jusqu’aux fondations. Aucun niveau de sol n’a été mis au jour au sein du quadriportique. Le mur d’enceinte est creusé plus profondément que les galeries internes. Les profondeurs des murs du quadriportique suivent la pente du terrain naturel tel qu’il nous est parvenu lors du décapage mécanique du site.

Galerie	Nord	Est (sur cour)	Est (orientée à l’est)	Sud	Ouest
Largeur	2,40/2,60 m	2 m	2 m	Totalement érodée	2,3/2,5 m

Tabl. 34. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, État 6, les largeurs des galeries du quadriportique (G. Guillier).

La largeur des galeries du quadriportique n’est pas mesurable en l’état sur son côté sud, mais sa présence est vraisemblable. Les mesures relevées (tabl. 34) indiquent que la galerie du côté de l’entrée, large de 2 m, est moins importante par rapport aux côtés nord et ouest, larges de 2,30 à 2,60 m. Une telle différence de largeur est relevée sur le sanctuaire des Busses à Oisseau-le-Petit, dont le portique est large de 2,20 m à l’exception du côté de l’entrée, réduite à 1,50 m (Bouvet 2001, p. 384-385). Sur le sanctuaire de Juvigné en Mayenne (Bossard *et al.* 2016; Bossard, Dufay-Garel 2019), les largeurs des galeries du portique sont de 3 et 3,30 m.

Sur le site du Chapeau, l’absence de niveaux de sol dans les portiques et d’éléments caractéristiques de leur composition dans les couches de destruction, tels que des fragments de pavements, du mortier de tuileau appartenant à un sol, etc., ne permet pas d’en restituer la nature. Ayant observé l’adaptation des fondations des murs à la topographie naturelle du site, est-il possible d’envisager des niveaux de sol à différentes altitudes en fonction de cette topographie ou des solutions plus complexes avec nivellement du terrain? C’est la première hypothèse qui est retenue, en raison de la présence des couches de destruction de cette partie du sanctuaire qui sont directement au contact de la couche d’accumulation des états antérieurs. La présence de très nombreuses tuiles, *imbrices* et *tegulae* dans les couches de destruction indique son mode de couverture. Le portique extérieur, à l’est, s’interrompt au nord, et ne formerait pas d’angle avec le mur ST 3055, de manière à ouvrir un accès secondaire.

Les accès

Si un des accès à l’ensemble cultuel pouvait se faire éventuellement par son angle nord-est, l’accès principal est axial. Son emplacement est désigné par l’ouverture à l’est du temple F4 et par l’empierrement du chemin d’accès ST 3091 (fig. 66 et 67). Ce chemin se superpose à l’ouverture de l’enclos de l’État 4 et presque à celles des États 2 et 5, et se situe sur l’axe est-ouest déterminé par l’ouverture à l’est du temple F4. Cet empierrement ST 3091 est présent dans l’aire culturelle, dans la galerie est du quadriportique et dans le portique extérieur. Il ne se prolonge pas vers l’est au-delà du mur ST 3113: quatre sondages mécaniques, larges de 3 m et longs de 75 m, localisés entre la Zone 1 et la Zone 3 (fig. 2), n’ont livré aucun indice d’une allée, d’une structure empierrée ou de fossés, ni même de mobilier épars pouvant suggérer leur présence. Ce chemin ST 3091 est une structure de 17/18 m de long, de 3,5/4 m de large, épaisse de 0,15/0,20 m, constituée essentiellement de grès cénomaniens, de blocs de grès de Sargé et de quelques nodules de silex de décalcification, compactés. À l’ouest de cet empierrement, des blocs de grès cénomaniens, plats, disposés bord à bord, forment un

niveau de sol, largement arraché sur l'ensemble de la structure. Au final l'accès oriental à cette partie du sanctuaire devait se faire dans l'axe est-ouest matérialisé par ST 3091 et par l'ouverture à l'est du temple F4, ainsi que par plusieurs ouvertures ou portes dans le quadriportique. En effet l'accès principal au péribole est essentiellement localisé face à l'entrée du temple (Fauduet 2010, p. 76; Poux, Demierre 2015). Ces entrées sont matérialisées par un vestibule, une tour-porche ou un porche. Rien de tel apparemment à Neuville-sur-Sarthe. Nous remarquons du côté interne du mur du péribole, ST 3102 = 3118, face à l'entrée du temple et dans l'axe est-ouest de ST 3091, un petit plot maçonné ST 3164 (fig. 66). Ce plot mesurant en plan 0,70 x 0,90 m et profond de 0,35 m était comblé de blocs de grès de Sargé. Il s'agirait d'un élément séparant deux portes, distinguant ainsi plus sûrement l'accès au sanctuaire. Localement, il n'est pas mentionné à Aubigné-Racan de vestige d'une entrée axiale, en revanche l'entrée latérale nord est soulignée par un perron empierré (Lambert, Rioufreyt 2006, p. 225). À Macé dans l'Orne, le bâtiment d'accès est marqué par une petite structure maçonnée de 4,50 m de côté, située en face du temple F2 (Leclerc 2007, fig. 1).

L'emplacement des cheminements à l'intérieur des temples est assez mal connu. Une allée, généralement empierrée, mène au temple. Une allée gravillonnée est signalée à Aurillac dans le Cantal, elle est constituée de galets à Riaz en Suisse ou empierrée à Genainville dans le Val-d'Oise, Matagne-la-Petite en Belgique, Meaux en Seine-et-Marne ou bien encore Gergovie dans le Puy-de-Dôme (Fauduet 2010, p. 81 et 96) et Jouars-Pontchartrain dans les Yvelines (Blin 2000). Dans le département de la Sarthe, il est décrit à Aubigné-Racan une allée localisée dans l'axe du temple, en calcaire damé, large de 4,50 m et bordée de moellons de grès (Lambert, Rioufreyt 2006, p. 224). À Oisseau-le-Petit, un parvis de 3,30 m de large bordé de murets permet d'accéder à l'est du temple (Bouvet 2001, p. 384-385).

Le temple central

Ce temple F4 avec galerie périphérique est localisé en position à peu près centrale sur l'aire sacrée (fig. 66), sa position exacte étant liée à celle de l'État 5 antérieur. Ce temple est une construction de plan carré de 15 m de côté, à laquelle nous devons ajouter à l'est les structures ST 3085 et ST 3086, longues de 3,25 à 3,50 m, matérialisant un massif maçonné antérieur, un porche d'entrée ou des murs d'échiffre d'un escalier (fig. 68). Le bâtiment est présent à l'état de tranchées de récupération tandis que de rares lambeaux de radiers de fondation subsistent ponctuellement. Il s'agit d'un temple à plan centré à *cella* et galerie simple périphérique (Fauduet 2010, p. 99 *sq.*). Il est constitué d'une *cella* de plan carré ceinte d'une galerie également de plan carré, délimitée par un mur continu qui en marque le tracé. Des surépaisseurs de maçonnerie, récupérées, sont observées près de son angle nord-ouest et dans son angle sud-ouest. La surface totale de cette structure est de 225 m² (tabl. 35; fig. 68).

Le radier de fondation a été observé ponctuellement dans le mur dessinant la galerie. Dans SD 73 ce sont des blocs de silex surmontés de blocs de grès de Sargé, de toutes dimensions (fig. 68). Dans SD 69/71, il est constitué d'une première assise de 0,20 m d'épaisseur de blocs de grès de Sargé de toutes tailles, surmontée d'un niveau de 0,20 m d'épaisseur, constitué de petits blocs de grès de Sargé ennoyés dans une couche de mortier de teinte orange à brune. Enfin, cette dernière US est surmontée de petits blocs de grès cénomaniens, avec quelques blocs de grès de Sargé en blocage interne, et constituerait la première assise de l'élévation du mur. Les tranchées de récupération affectant les murs de la galerie

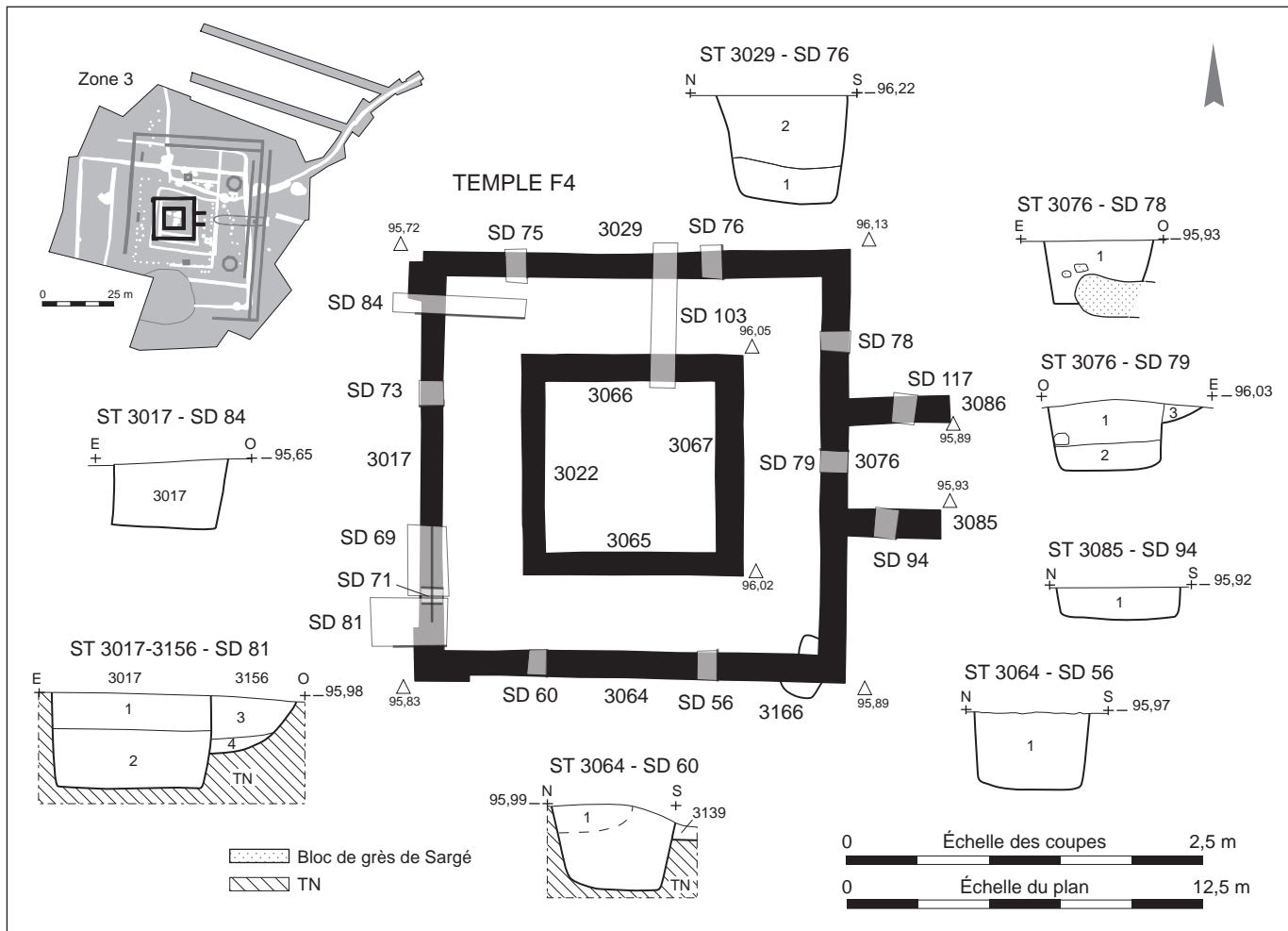


Fig. 68. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, le temple F4, plan, localisation des sondages et choix de relevés de coupes des murs de la galerie (M. Dumas, G. Guillier, H. Hostein, D. Rambaud, K. Smith-Boyes).

Tabl. 35. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, État 6, les dimensions des murs constitutifs de la galerie du temple F4, classés par côtés (les dimensions sont exprimées en mètre et les niveaux en m NGF; les sondages précédés d'un astérisque * sont représentés sur la fig. 68) (G. Guillier).

N° sondage	N° structure	L x P	Z. inf.	Remarques
Côté nord				
SD 75	3029	0,82 x 0,65	95,30	Récupéré
SD 103	3029	0,84 x 0,58	95,61	Récupéré
*SD 76	3029	0,90 x 0,75	95,47	Récupéré
Côté est				
*SD 78	3076	0,76 x 0,44	95,49	Récupéré, profil trapézoïdal
*SD 79	3076	0,80 x 0,79	95,54	Récupéré
Côté sud				
*SD 56	3064	0,80 x 0,54	95,43	Récupéré
*SD 60	3064	0,83 x 0,60	95,33	Récupéré, profil trapézoïdal
Côté ouest				
*SD 81	3017	1,10 x 0,67	95,32	Récupéré
SD 71	3017	0,75 x 0,43	95,55	Radier de fondation et 1 ^{re} assise
SD 69 E/F	3017	0,76 x 0,50	95,48	Radier de fondation, 1 ^{re} assise
SD 69 C/D	3017	0,74 x 0,34	95,78	Radier de fondation posé sur un bloc de grès de Sargé en place dans le terrain naturel
SD 73	3017	0,78 x 0,44	95,55	Récupéré, radier de fondation
*SD 84	3017	0,80 x 0,48	95,17	Récupéré
Porche / échiffre				
*SD 94	3085	0,86 x 0,23	95,63	Récupéré
SD 117	3086	0,86/0,90 x 0,22	95,64	Radier de fondation

sont un peu plus larges, 0,80/0,90 m, que les radiers de fondation : 0,74/0,78 m. Leurs profondeurs varient de 0,43 m à 0,79 m. Les mesures aberrantes, à l'image des 0,34 m (SD 69), sont dues à la présence de grandes dalles de grès de Sargé encore en place dans le terrain naturel. Lors de la construction des murs, il a été préféré de s'appuyer sur elles plutôt que de les ôter, elles peuvent en effet mesurer jusqu'à 2 ou 3 m de côté et occuper toute la largeur des tranchées. Lorsque les dalles étaient seulement en partie dans ces dernières, les niveaux du fond de la tranchée de fondation étaient respectés et les murs s'appuient en partie sur les grès de Sargé (fig. 68, SD 78). Les surépaisseurs de maçonnerie près de son angle nord-ouest et dans son angle sud-ouest portent leur largeur à environ 1,10 m. Elles présentent des fonds dans la continuité du reste des murs et ont été mises en œuvre dès le début de la construction de la galerie, de manière à prévenir toute faiblesse. Elles sont localisées à l'ouest du temple, au tout début de la pente douce qui descend vers la Sarthe (fig. 7 et 13). Les niveaux observés dans le fond des tranchées font apparaître quelques irrégularités, le côté oriental est relativement plan, les côtés sud et nord présentent des pentes qui descendent vers l'ouest, tandis que le côté nord fait apparaître deux points bas à ses extrémités nord et sud, ce qui vient soutenir l'hypothèse de maçonneries d'angle ou près d'un angle, maçonneries renforcées destinées à prévenir tout désordre. Les murs découverts à l'est du temple à galerie périphérique F4, ST 3085 et 3086 (fig. 68 et tabl. 35), relèveraient d'un porche d'entrée, d'un vestibule ou bien des murs d'échiffre d'un escalier et marqueraient l'existence d'un podium plus ou moins important ou d'une plate-forme. Ces structures qui déterminent l'entrée au temple sont longues respectivement de 3,30 et de 3,50 m, larges de 0,86 m et profondes de 0,22/0,23 m. Distances de 2,90 à 3 m, elles sont centrées sur la façade orientale du temple F4. La structure sud, ST 3085, se rapporte à une tranchée de récupération, tandis que la structure nord, ST 3086, présente encore les premières assises du radier de fondation, constitué de blocs de grès de Sargé. Des parallèles à ces massifs maçonnés antérieurs sont notés à Guichainville dans l'Eure (Fauduet 2010, p. 108) et à Mordelles en Ille-et-Vilaine (*ibid.*, p. 106). D'après Véronique Brouquier-Réddé et Katherine Gruel (2006, p. 144), ces massifs pourraient marquer le soubassement d'un *pronaos*. Quoi qu'il en soit, ils témoignent d'une monumentalisation de l'édifice cultuel, matérialisée par un « vestibule » ou par quelques marches accompagnées d'une petite plate-forme. La *cella* de plan carré, de 7,75 m de côté, est exactement centrée au sein de la galerie (fig. 68). Sa surface totale est de 60 m², ses murs ont été intégralement récupérés (fig. 69; tabl. 36).

Les tranchées de récupération de la *cella* présentent des largeurs variant de 0,76 à 0,98 m; mais il est possible d'estimer que la largeur de la tranchée de fondation devait varier de 0,75 à 0,85 m (fig. 69). Les profondeurs relevées corrélées avec les niveaux mesurés au fond des tranchées (tabl. 36) montrent de la même manière que pour le mur de la galerie une adaptation à la topographie. La composition du mur, en l'absence de maçonnerie en place, nous est suggérée par la présence récurrente de blocs de grès cénomaniens dans les tranchées de récupération. Le mobilier métallique ou céramique issu du comblement des tranchées de récupération avec les sédiments les recelant ne présente pas de concentration déterminante. Il est daté pour l'essentiel du I^{er} s. au II^e s. apr. J.-C. et ne permet pas de dater précisément la ou les phases de récupération.

Le temple F4 est une structure ruinée et fort arasée. Elle relève d'un type courant en Gaule, celui des temples à plan quadrangulaire centré à *cella* et galerie simple périphérique. Le schéma de base est celui d'une *cella* s'élevant en tour au-dessus d'un toit en appentis appuyé sur les colonnes disposées sur les soubassements

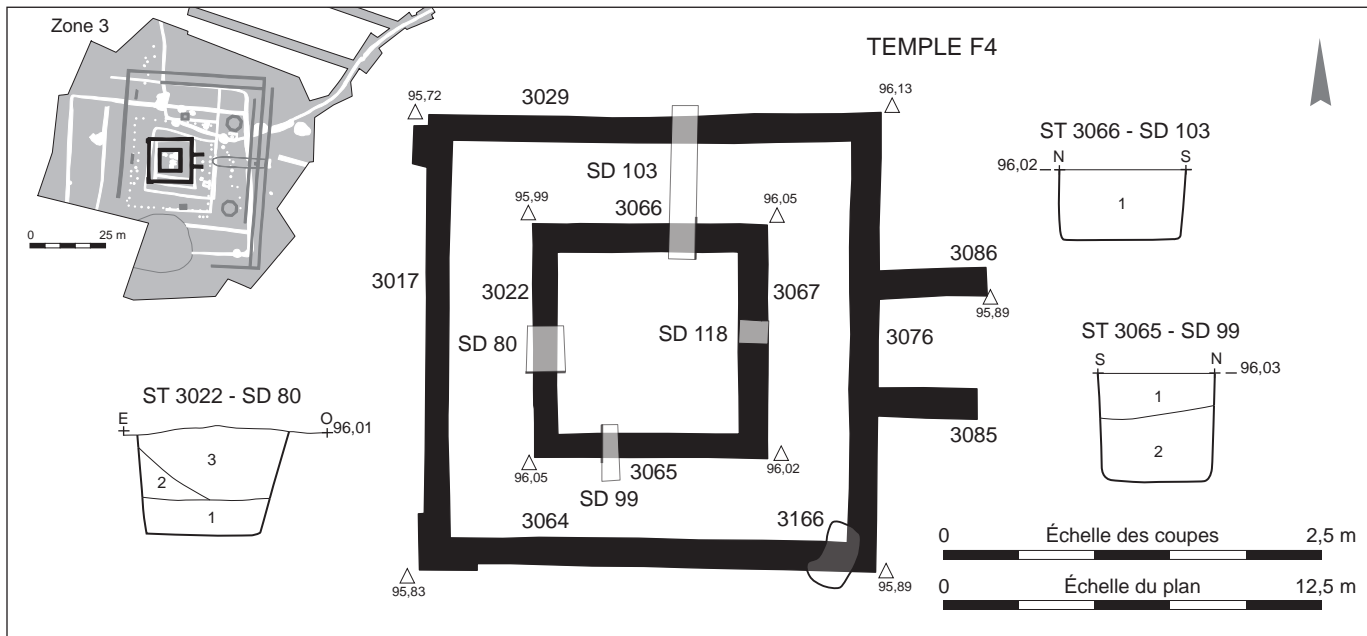


Fig. 69. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, la cella du temple F4, plan, localisation des sondages et choix de relevés de coupes des murs (M. Dumas, G. Guillier, H. Hostein, D. Rambaud).

N° sondage	N° structure	L x P	Z. inf.	Remarques
*SD 103	3066	0,83 x 0,47	95,55	Mur récupéré, remblai de destruction, mortier jaune, petits blocs de grès cénomaniens
SD 118	3067	0,85 x 0,45	95,46	Mur récupéré, mortier jaune, petits blocs de grès cénomaniens
*SD 99	3065	0,76 x 0,72	95,31	Mur récupéré : terre brune, 2: mortier jaune, petits blocs de grès cénomaniens
*SD 80	3022	0,98 x 0,73	95,28	Mur récupéré, profil trapézoïdal 1: limon argileux brun clair avec mortier blanc, 2: limon argileux avec blocs de grès cénomaniens, 3: limon argileux brun foncé avec gros blocs de grès cénomaniens

Tabl. 36. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, État 6, les dimensions des murs constitutifs de la cella du temple F4, classés par côtés (les dimensions sont exprimées en mètre et les niveaux en m NGF; les sondages précédés d'un astérisque * sont représentés sur la fig. 69) (G. Guillier).

	Dimensions galerie // cella	Largeur galerie	Orientation	Largeur murs galerie // cella	Références
Allonnes, La Tour-aux-Fées, Hor. 3 et 4 (72)	11,70 // 5,80	2,40	est ?	0,65 // 0,85	Brouquier-Reddé, Gruel 2004, p. 306-307
Entrammes (53)	13,14 // 6,72	2 à 2,20	est	0,80 // 0,95	Naveau 1992, p. 123-124
Juvigné, temple B (53)	15 // 7,5	?	est	?	Bossard et al. 2016
Macé, temple 2 (61)	12,77 // 6,70	2,40 à 2,60	est	0,53 // 0,60	Leclerc 2007
Mauves-sur-Loire (44)	15,75-18 // 7,45-8	3,10 à 4,8	sud-est	0,90 // 1,05 à 1,24	Monteil et al. 2009
Neuville-sur-Sarthe, temple F4 (72)	15 // 7,50	2,60 à 2,70	est	0,74 à 0,78 // 0,76	--
Neuville-sur-Sarthe, temple B12 (72)	7,50 // 4	1,20	est	0,50 // 0,60	--
Oisseau-le-Petit (72)	9 // 4	1,30 à 1,75	est	0,90 // 0,60	Bouvet 2001, p. 384-385; Monteil et al. 2015
Saint-Denis-du-Maine (53)	6,75 // 3,60-3,80	0,90/0,95	sud-est	0,60 // 0,70	Séris 2015

Tabl. 37. Les dimensions de quelques temples de plan carré ou rectangulaire fouillés dans la Sarthe et ses environs (les dimensions sont exprimées en mètre) (G. Guillier).

du mur de la galerie, ouverte à la manière d'un portique et/ou marquée par un parapet (Gros 1996, p. 199-206; Fauduet 1993 et 2010). Ses dimensions, 15 m de côté pour la galerie et 7,5 m pour la *cella*, sont dans la moyenne de ce type de monument en Gaule, qui est de 10 à 17 m pour les galeries et de 5 à 10 m pour les *cellae* (Fauduet 1993 et 2010). Régionalement, quelques structures comparables ont été fouillées (tabl. 37).

Ce sont souvent des monuments de plan carré, parfois rectangulaire comme à Mauves-sur-Loire, dont les dimensions sont proches de celles relevées à Neuville-sur-Sarthe. Les largeurs des galeries sont équivalentes, avec des exemples étroits à Oisseau-le-Petit et Saint-Denis-du-Maine, ou plus larges, à Mauves-sur-Loire. Les largeurs des murs varient d'un site à l'autre, ceux marquant le périmètre extérieur de la galerie sont moins larges que ceux de la *cella*, ce qui est le cas le plus souvent observé (Fauduet 1993, p. 113; 2010, p. 126). Nous observons le contraire sur le temple urbain d'Oisseau-le-Petit avec des épaisseurs de 0,90 m pour la galerie et de 0,60 m pour la *cella*. À Neuville-sur-Sarthe, elles sont sensiblement équivalentes. La largeur supposée des élévations peut être calculée en tenant compte d'un retrait d'une paume, soit environ 7,5 cm, de part et d'autre des fondations, ce qui augmente d'autant les espaces utiles ou de circulation, la largeur de la galerie pouvant alors varier de 2,75 à 2,85 m, la différence est peu sensible. Cette assise de réglage débordante est notée par exemple sur les temples des Petits-Jardins à Isle-et-Bardais dans l'Allier (Laiüt 2012, fig. 4, 5 et 6): ce débord y varie de 0,8 à 0,15 m et est présent soit sur un côté soit sur les deux. Plus près de nous, à Jouars-Pontchartrain dans les Yvelines, ce débord est de 0,05 m (Blin 2000, p. 97-98). Le temple avec galerie périphérique F4 de Neuville-sur-Sarthe est ouvert à l'est, comme la majorité des exemples cités (tabl. 37). En Gaule, sur 304 temples à galerie 88,8 % présentent cette orientation (Fauduet 2010, p. 122).

La nature des niveaux de sol nous est inconnue. Sur les exemples reconnus, ils sont dallés ou bétonnés (Fauduet 1993, p. 112), moins souvent en terre battue, et ce essentiellement au 1^{er} s. apr. J.-C., ou empierrés. À Oisseau-le-Petit, le sol du temple était constitué de béton de tuileau tandis qu'à Mauves-sur-Loire, il est mentionné dans la *cella* un sol de mortier blanc. Lors de la fouille du temple F4 et de ses alentours, il n'a été reconnu nul fragment de dallage ou de béton de tuileau. Les matériaux mis en œuvre sont le mortier de chaux retrouvé sous la forme de petits nodules. Dans le mur limitant la galerie sont employés des blocs de grès de Sargé et accessoirement des blocs de silex et de grès cénomaniens, tandis que dans la *cella*, le grès cénomancien est seul mis en œuvre. Cette particularité pourrait être due à des résistances différentes aux contraintes, à leur disponibilité dans les carrières etc. Elle pourrait aussi être chronologique: par exemple, la *cella* serait plus ancienne que le stylobate (hypothèse déjà envisagée: la *cella* est attribuée à l'État 5). Quoi qu'il en soit, les matériaux de gros œuvre sont immédiatement disponibles localement, à l'image des matériaux communément employés par ailleurs (Fauduet 2010, p. 127). Les couches de destruction liées au temple F4, très riches en fragments de tuiles, ne dérogent pas aux observations effectuées ailleurs en Gaule (Fauduet 1993, p. 114, et 2010, p. 127-128). L'élévation, les aménagements internes et le décor du temple F4 sont très mal connus ou absents. Relevons de rares fragments millimétriques d'enduits peints de teinte bleue, issus des tranchées de récupération. Nous n'avons relevé ni moellons équarris, vraisemblablement récupérés, ni bloc d'architecture à l'exception d'un petit fragment de chapiteau en calcaire crayeux blanc coquillier, issu de la couche de destruction du temple (ST 3008). Mesurant 0,30 x 0,25 x 0,21 m, il présente une origine régionale et a été découvert à 2/3 m au sud-est de la galerie (cf. encadré).

Le fragment de chapiteau corinthien

Yvan Maligorne

Cet élément provient d'un angle du registre supérieur: il conserve une portion du calice de deux faces contiguës, les crosses externes et une partie de la moulure inférieure de l'abaque. Les acanthes des calices présentent des folioles découpées en digitations très effilées, bien individualisées, avec une extrémité pointue. Le traitement des feuilles semble affecté par un certain nombre de maladresses ou incompréhensions: sur la face gauche (fig. 70), une des folioles présente des digitations dédoublées; sur la face droite (fig. 71), les digitations de la même foliole sont séparées par un vide en goutte fermée, alors que ce type de motif est normalement réservé au contact de deux folioles différentes. Les crosses externes, peu puissantes, sont bien visibles; leur extrémité s'enroule en corne de

bélier sous l'abaque. Sur la diagonale du chapiteau, la jonction entre les deux faces contiguës est indiquée par le contact de digitations effilées. De l'abaque n'est conservée qu'une partie de la moulure inférieure, en l'occurrence un cavet décoré de languettes inclinées. Ce fragment provient d'un chapiteau relativement monumental, dont la hauteur totale devait approcher 0,80 m. Son attribution à un temple est très vraisemblable. Mal conservé, le bloc est difficile à dater avec précision. La typologie de l'acanthé, avec ses digitations très effilées, impose toutefois une datation postérieure au milieu du I^{er} s. et même au début de la période flavienne. Une datation à l'époque flavienne ou durant le premier tiers du II^{es}. apr. J.-C. apparaît très probable.



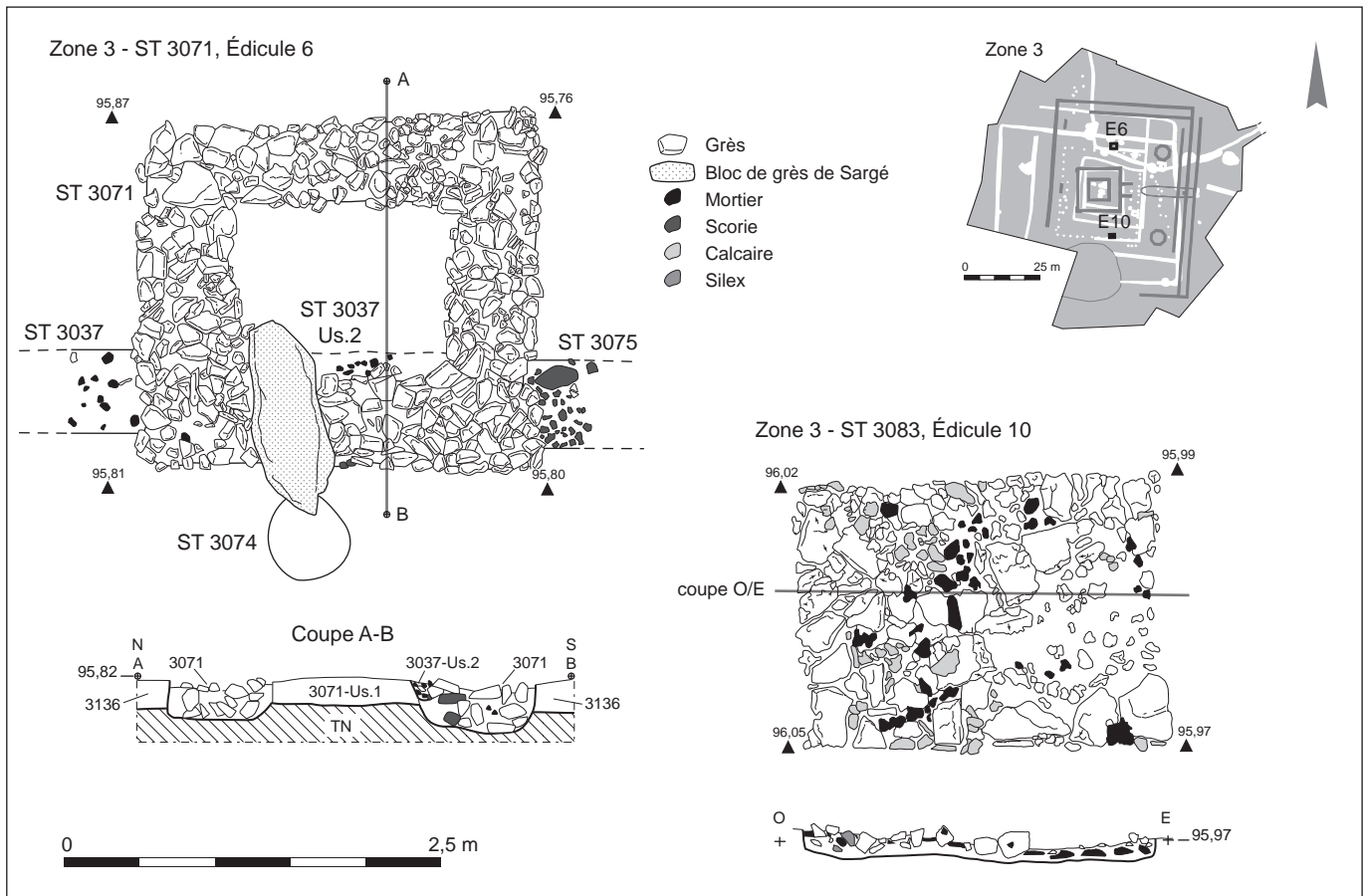
Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3/ État 6, temple F4, face gauche (fig. 70) et face droite (fig. 71) du fragment de chapiteau provenant de la couche de destruction US 3008, mire de 20 cm (clichés G. Guillier).

Les édicules rectangulaires

Ces deux édicules E6 et E10 sont placés pour le premier à 5,50 m au nord du temple avec galerie périphérique F4 et pour le second à 6,75 m au sud de ce temple (fig. 66). Ils font suite topographiquement aux Édicules 5 et 9 de l'État 5 (fig. 65). Remarquons aussi que ces édicules sont localisés sur l'axe nord-sud matérialisé par la galerie orientale du temple F4. Enfin, ils sont orientés sensiblement comme ce dernier.

L'Édicule E6, de plan rectangulaire et d'allongement est-ouest, mesure 2,70 m de long sur 2,30 à 2,40 m de large (fig. 72 et 73). Sa surface totale est de 6,35 m². Ses murs nous sont parvenus sous la forme d'une tranchée de fondation, de section quadrangulaire et aux angles arrondis, large de 0,60 à 0,66 m et profonde de 0,28 à 0,32 m. Son aire interne mesure 1 x 1,40 m. Le matériau employé dans cette tranchée de fondation est le grès cénomaniens. Mentionnons aussi de rares fragments de grès de Sargé et un silex⁸. Quelques nodules de mortier sont signalés. Cet édicule présente sur le tracé de son mur sud un gros bloc de grès de Sargé, laissé en place dans le terrain naturel. Ce bloc mesure 0,40 x 0,50 x 1,35 m. De la même manière que pour le temple F4, ce bloc n'a pas été déplacé et le mur s'y

.....
8. Cf. *infra* l'étude pétrographique de l'Édicule 6, dans « Composition pétrographique de quelques constructions », par Valérie Deloze.



▲ Fig. 72. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, plan détaillé et coupes de l'Édicule 6 (à gauche) et de l'Édicule 10 (à droite) (M. Dumas, C. Goubely, G. Guillier, H. Hostein, D. Rambaud).

◄ Fig. 73. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3/État 6, l'Édicule 6 (ST 3071), vue prise vers le sud, mire de 1 m (cliché D. Rambaud).

appuie directement. Un petit fragment non illustré de verre à vitre plat est issu du nettoyage de cet Édicule 6, il est de teinte bleu-vert.

L'Édicule E10 est une petite structure de plan quadrangulaire, longue de 2,30 à 2,40 m et large de 1,80 à 1,82 m, sa surface est de 4,3 m² (fig. 72). Il est constitué en surface d'un blocage dense de blocs de pierres, posé sur un cailloutis, au contact avec le fond de la structure, plan et de 0,10 à 0,15 m de profondeur. Ces blocs, liés par un mortier de teinte brun-jaune, sont constitués majoritairement de grès à ciment calcaire, de nombreux grès cénomaniens et de quelques grès ferrugineux, de Sargé et de silex⁹. Cet édicule était recouvert sur sa moitié orientale de la couche de destruction ST 3090, constituée de blocs de grès cénomaniens et de calcaire et de nombreuses tuiles. Cette couche de destruction d'une surface de 5 m² environ s'étendait également quelque peu à l'est de l'édicule. En proviennent treize tessons de céramique, des II^e ou III^e s. apr. J.-C.

Les constructions octogonales

Ces deux Structures 7 et 11 sont implantées sur un axe nord-sud, à 10 m à l'est du temple à galerie périphérique F4, et distantes entre elles de 23 m. Elles sont éloignées de la galerie qui marque le côté oriental du quadriportique de 3 et 2,5 m (fig. 66). Ces structures sont orientées de la même manière que le quadriportique : nord-sud avec un petit décalage vers le nord-est, et ce de manière différente du temple F4 qui est orienté nord-sud, sans ce décalage.

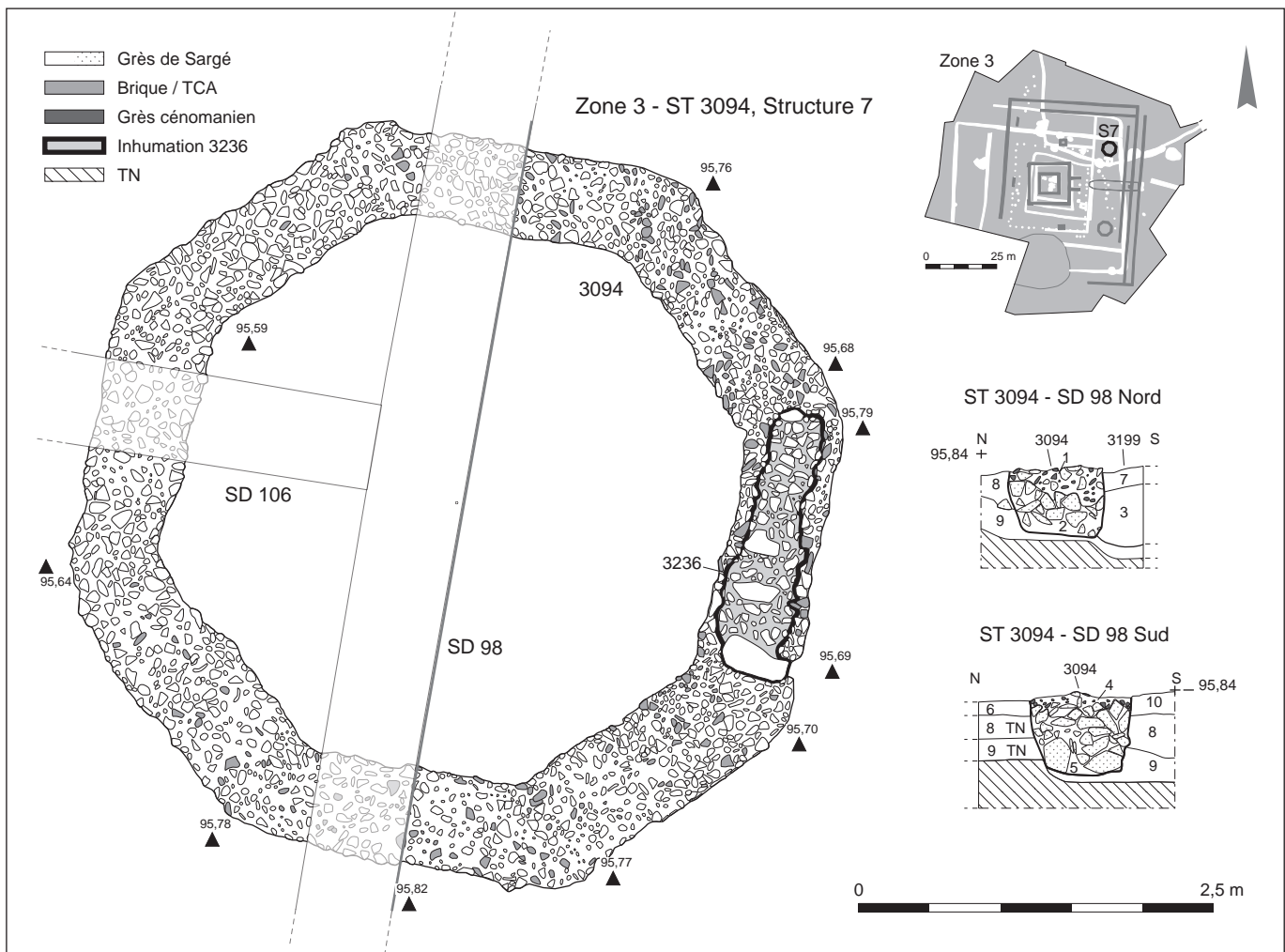
La Structure 7, placée au nord, de plan octogonal régulier, mesure 5,50 m d'angle à angle opposé ou de 5,15 m de côté à côté. Sa surface est de 21,5 m² et sa surface interne est de 10,8 m² (fig. 74 et 75). Deux sondages mécaniques, perpendiculaires, nous présentent des tranchées de fondation larges de 0,70 m, profondes de 0,45 à 0,55 m (fig. 77). Les coupes relevées montrent une semelle de fondation constituée de blocs de grès de Sargé, les blocs les plus volumineux sont localisés sur le fond de la tranchée de fondation. La tranchée de récupération est comblée de matériaux divers¹⁰. Ponctuellement un important bloc de grès de Sargé, en place dans le substrat, supporte les blocs de fondation. Une fine couche de démolition subsistant en surface, de quelques centimètres d'épaisseur, a livré des matériaux de destruction : tuiles, mortier et petits fragments d'enduits peints. Enfin, l'inhumation ST 3236 recoupe la tranchée de récupération, à l'est de la structure.

La Structure 11, placée au sud, de plan octogonal régulier, mesure 5,50 m d'angle à angle opposé ou de 5 à 5,15 m de côté à côté. Sa surface est de 21,2 m² et sa surface interne est de 10,5 m² (fig. 76). Les sondages relèvent des tranchées de fondation larges de 0,66/0,85 m, profondes de 0,35/0,50 m, ces fondations sont comblées de grès cénomaniens, les blocs les plus gros étant localisés sur le fond de la tranchée de fondation¹¹. Le mur, qui s'appuie sur le terrain naturel, vient à plusieurs reprises s'installer sur de gros blocs de grès de Sargé, en place dans le substrat (fig. 78, SD 91). Une fine couche de démolition en surface de l'édicule, de 0,05 à 0,10 m d'épaisseur, était constituée de fragments de tuiles, de grès cénomaniens, de mortier et d'enduit peint. De cette couche provient une perle sphérique, scandée d'entailles lui conférant un aspect côtelé « Melonperle » (cf. catalogue fig. 160, 3107.198). Elle est en verre de teinte gris-bleu opaque et ornée d'un filet enroulé de matière d'une teinte blanche opaque (Riha 11.1.2). Ce type est répertorié au cours du I^{er} s., plus rarement par la suite.

.....
9. Cf. *infra* l'étude pétrographique de l'Édicule 10, dans « Composition pétrographique de quelques constructions », par Valérie Deloze.

10. Cf. *infra* l'étude pétrographique de la Structure 7, dans « Composition pétrographique de quelques constructions », par Valérie Deloze.

11. Cf. *infra* l'étude pétrographique de la Structure 11, dans « Composition pétrographique de quelques constructions », par Valérie Deloze.



▲ Fig. 74. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, la Structure 7: plan détaillé et relevés de coupes dans le sondage SD 98 (M. Dumas, G. Guillier, H. Hostein).

◄ Fig. 75. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3/État 6, la Structure 7 (ST 3094), vue prise vers l'est, mire de 1 m (cliché M. Dumas).

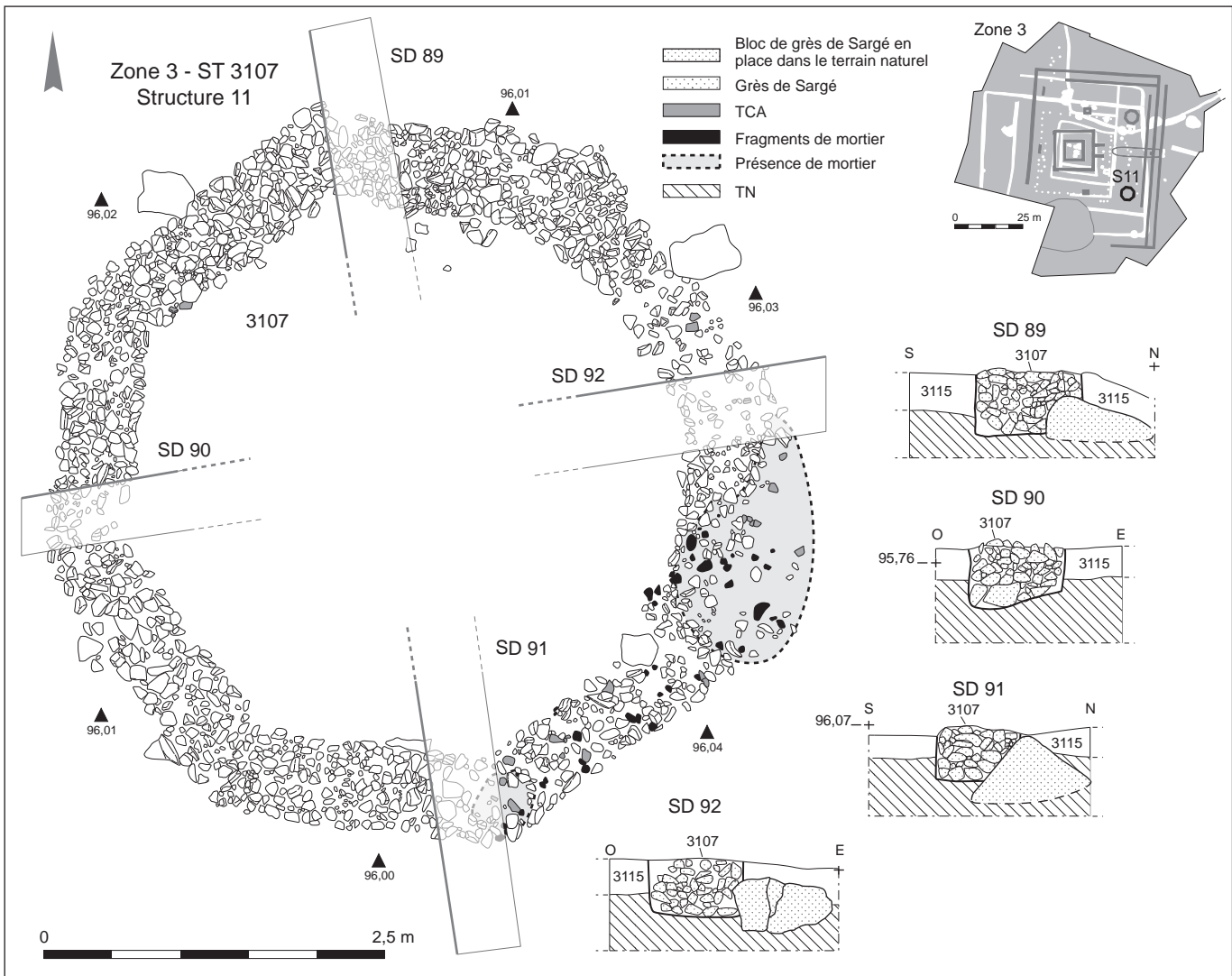


Fig. 76. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, la Structure 11: plan détaillé et relevés de coupes dans les sondages SD 89, 90, 91 et 92 (M. Dumas, H. Hostein, N. Tourancheau).

Ces Structures octogonales 7 et 11, aux plans comparables, sont, de la même manière que les Édicules 6 et 10 (tabl. 38), placées symétriquement au nord et au sud de l'axe est-ouest défini par le temple F4 et le chemin d'accès ST 3091 (fig. 66). Ces éléments construits au sein du *téménos* un ensemble symétrique, destiné à mettre en valeur le temple F4 et à le paysager de manière remarquable et cohérente.

Ces constructions offrent des traits communs et d'autres en opposition. Les Édicules 6 et 10 sont orientés de la même manière que le temple F4, tandis que les structures octogonales 7 et 11 ont des orientations proches du quadriportique (fig. 66). Nous pourrions voir dans ces divergences des périodes de construction possiblement différentes. Les matériaux employés sont diversifiés, et ce même au sein des structures apparentées tant par leurs plans que par leurs implantations au sein du *téménos*.

L'interprétation des structures octogonales n'est pas assurée. Les Édicules 6 et 10 s'apparentent aux *sacella* et sont appelés chapelle, trésor, chapelle-présentoir ou bien encore *aedicula* (Gros 1996, p. 199), parce que leurs dimensions rentrent dans la variation de celles relevées pour ce type de structure



Fig. 77. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3/État 6, la Structure 7 (SD 98), coupe nord-sud dans ST 3094, montrant la tranchee de fondation avec en partie supérieure la tranchee de récupération qui s'y superpose, vue prise vers l'est, mire verticale de 0,5 m (cliché N. Tourancheau).



Fig. 78. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3/État 6, la Structure 11 (SD 91), coupe sud-nord dans ST 3107, montrant la tranchee de fondation s'appuyant en partie sur un bloc de grès de Sargé en place dans le terrain naturel, vue prise vers l'ouest, mire de 0,5 m (cliché N. Tourancheau).

	Dimensions	Surface	Surface interne	Matériaux constitutifs	Couverture	Remarques
Édicule 6	2,3/2,4 x 2,70	6,35	1,4	Grès cénonanien essentiellement	??	Plan quadrangulaire. Très peu de mobilier associé (fig. 72 et 73)
Édicule 10	1,79/1,82 x 2,34/2,4	4,25	-	Grès calcaire et grès cénonanien	Oui (tuiles)	Plan quadrangulaire. Mobilier dans couche de destruction de la structure (fig. 72)
Structure 7	5,2 x 5,2	22,9	10,8	Grès de Sargé	Oui (tuiles)	Plan octogonal. Très peu de mobilier associé (fig. 74, 75 et 77)
Structure 11	5,1 x 5,1	21,2	10,5	Grès cénonanien essentiellement (fig. 78)	Oui (tuiles)	Plan octogonal. Très peu de mobilier associé, couche de destruction spécifique à la structure (fig. 76)

(Fauduet 2010, p. 89). Les constructions octogonales, elles, peuvent être des petits édifices culturels à simple *cella*, des bassins... Ces derniers sont rarement mis en évidence (*ibid.*, p. 91). Leurs plans sont rectangulaires et aux extrémités en abside comme à Aubigné-Racan, rectangulaires à Genainville ou ovales aux Sources de la Seine (*ibid.*, p. 92). Rares sont les bassins polygonaux; mentionnons un bassin hexagonal d'un mètre de diamètre à Ihn-Niedaltdorf près de Saarlouis (Sarre, Allemagne). Localement, le sanctuaire de La Tour-aux-Fées à Allonnes recèle une fontaine monumentale axiale, de plan hexagonal et mesurant 3,50 x 4,30 m environ, elle était couverte et le toit porté par des pilastres (Brouquier-Reddé, Gruel 2004, p. 334-335).

La présence de temples à simple *cella* de plan polygonal, à 5, 6, 7, 8 côtés voire plus, pour peu commune qu'elle soit, est une hypothèse d'autant plus plausible que la répartition des temples polygonaux, à *cella* polygonale seule, à *cella* et galerie polygonales ou bien encore à *cella* polygonale et galerie quadrangulaire, est assez comparable à celle des temples de plan circulaire (Fauduet 1993, p. 109; Thierry 1994, p. 89) et que les régions de l'Ouest en sont relativement bien pourvues (Batt 1994). Dans les exemples à notre disposition la forme octogonale est liée à des temples d'assez grandes dimensions avec galerie et *cella*: citons ceux d'Apollon *Moritasgus* à Alésia, de Mayence ou bien encore

Tabl. 38. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, comparaison des données relevées entre les différents édifices attribuables à l'État 6 (les dimensions sont exprimées en mètre et les surfaces en m²) (G. Guillier).

de Saint-Gervais, etc. (Thierry 1994, p. 88). Quelques exemples présentent des dimensions comparables à celles de Neuville-sur-Sarthe : citons Saint-Cybardeaux en Charente avec 35 m², Cazères en Haute-Garonne avec 32 m², Le Sablon en Moselle avec 25 m². L'essentiel de ces temples octogonaux est daté des Flaviens à Marc Aurèle (*ibid.*, p. 84), avec toutefois quelques exemples plus anciens. Un exemple comparable, d'environ 7 m de diamètre, a été mis au jour en Rhénanie-Palatinat en Allemagne (Cordie 2019), où il est daté du milieu du 1^{er} s. av. J.-C., mais le plan à notre disposition le lierait à notre sens au grand temple à galerie périphérique et plan centré, bien plus tardif. Ces éléments définissent des bassins de dimension moindre que nos exemples, rarement doubles. Les *cellae* octogonales offrent dans une fourchette basse des surfaces comparables, surtout qu'à Neuville-sur-Sarthe il ne s'agit pas des temples principaux. Au final, nous favoriserons à Neuville-sur-Sarthe l'hypothèse de deux petites *cellae*-tours.

Nous aurions donc sur la Zone 3 pour l'État 6 un sanctuaire à édifices multiples, caractérisé par un vaste *téménos* ceint d'un péribole maçonné auquel est adossé un quadriportique. Le *téménos* présente le temple avec galerie périphérique F4 ouvert à l'est et localisé en position à peu près centrale, temple auquel on accède par une allée dallée. L'aire sacrée est également caractérisée par les petits édicules rectangulaires, qui cantonnent le temple F4 central au nord et au sud, et par deux petites *cellae*-tours octogonales. Localement, signalons deux sanctuaires à édifices multiples : à Neuvy-en-Champagne, avec au moins deux édicules de plan carré (Bouvet 2001, p. 372) et aux Perrières à Allonnes avec au moins quatre ou cinq édicules (Biarne 2006 ; Lucas *et al.* 2015). Régionalement, mentionnons le sanctuaire de Macé dans l'Orne (Leclerc 2007), qui lors de sa phase de monumentalisation 3, du milieu du 1^{er} s. au III^e s., voit l'édification de neuf édicules carrés. En Normandie, à Criquebeuf-sur-Seine, dans l'Eure, mentionnons deux petits temples de plan carré de 4,60 m de côté, situés en avant d'un temple avec galerie périphérique de 15,5 x 16,4 m (Cliquet 1993, p. 220). Au sein de ce modeste lot seul le sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe présente, dans l'état de nos connaissances, une origine gauloise. Plus éloignés de nous, citons le sanctuaire de Nuits-Saint-Georges en Côte-d'Or (Maza, Montandon 2011), d'Estrées-Saint-Denis dans l'Oise (Quérel, Woimant 2002) ou de Saint-Beauzély dans l'Aveyron (Fauduet 1993, p. 72) et bien évidemment celui de Corent dans le Puy-de-Dôme (Poux, Demierre 2015, p. 95-130), plus précisément dans son état 4.2., au plan, notamment aux emplacements des bâtiments dans le *téménos* et aux dimensions très comparables à celui de Neuville-sur-Sarthe dans son État 6.

Des fosses et cuves à chaux

Les trois fosses ou cuves à chaux ST 3069, 3106 et 3237 ont été mises au jour sur la seule Zone 3 (fig. 66 et 79 ; tabl. 39). Elles présentent dans leur comblement un mobilier du 1^{er} s. apr. J.-C., lié aux terres de comblement issues de la surface du temple ; leur comblement, hors blocs de chaux, n'est pas lié à leur fonction. Les parois de la fosse ST 3069 montraient dans la chaux les empreintes de planches en bois disposées verticalement et à bouts touchants. Nous avons relevé dans son comblement 7 fragments de briques de maçonnerie et 7 fragments de briques de colonne de type « demi-rond ». La présence de ces dernières, en « demi-rond » ou « quart-de-rond » est peu répandue régionalement (Nauleau 2013). Celles en « quart-de-rond » sont les plus communes avec 77 % du lot mis au jour. Les découvertes régionales proviennent de *villae* : Cléon, Jars-sur-Mer et Piriac-sur-Mer et une mention est faite d'un contexte urbain, à Rezé, près de Nantes.

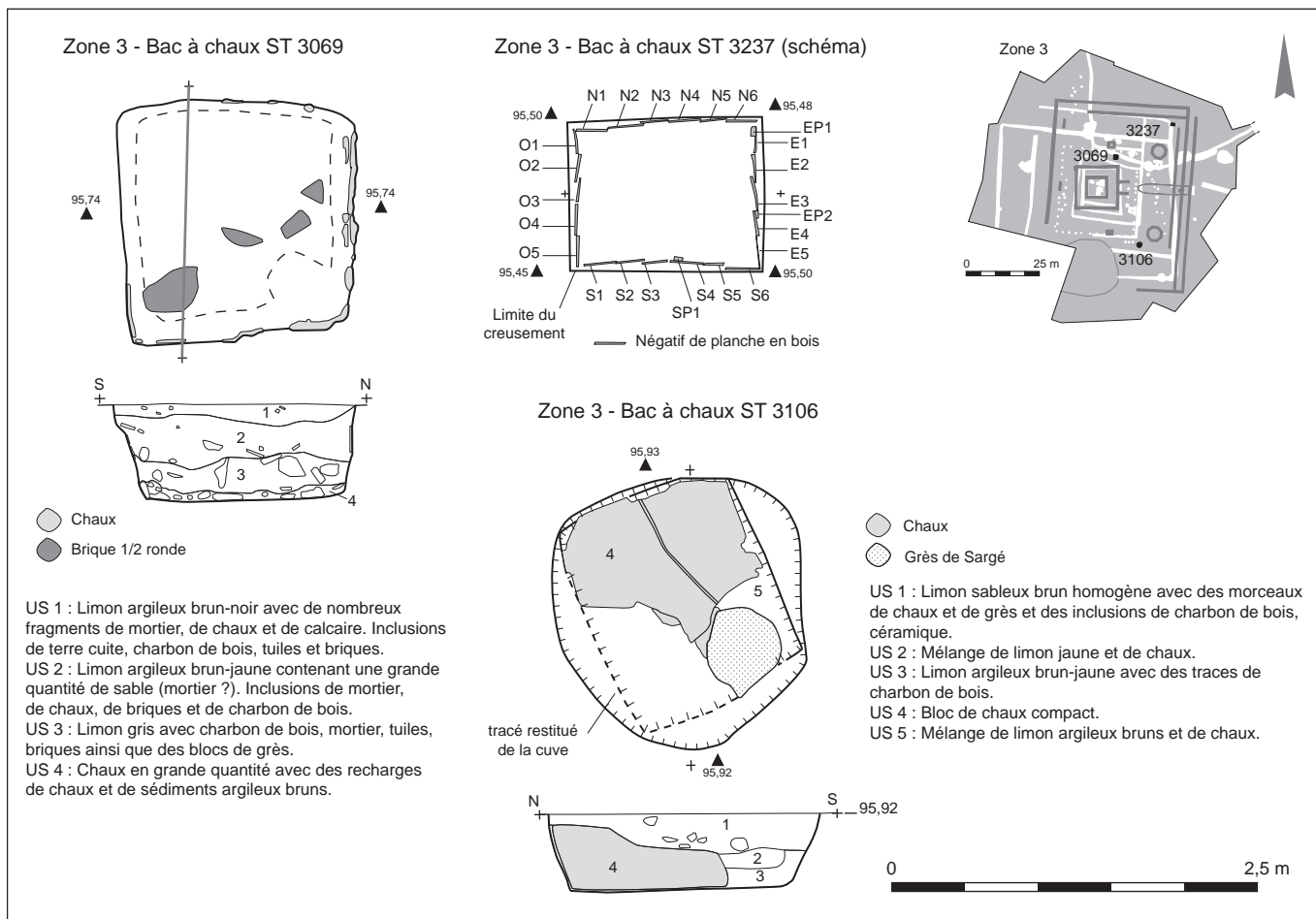


Fig. 79. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, localisation, plans et coupes des structures ST 3069 et 3106 ainsi que schéma de la fosse ST 3237 (M. Dumas, G. Guillier, H. Hostein, D. Rambaud, K. Smith-Boyes).

	Plan	Longueur x largeur	Prof.	Volume utile	Mobilier	Z. Sup.	Négatifs de planches en bois
ST 3069	Quadrangulaire	1,5/1,6 x 1,52/1,62	0,68	1,30	xxx (fig. 158)	95,74	Oui
ST 3106	Quadrangulaire	1,76 x 1,78	0,53	0,80	x xxx (fig. 160)	95,92	Oui
ST 3237	Quadrangulaire (fig. 80)	1/1,04 x 1,30/1,34	0,40/0,42	0,43	xxx xxx (fig. 162 et 163)	95,50	Oui

Tabl. 39. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, État 6, présentation de quelques données relevées sur les fosses d'extinction de chaux vive (les dimensions sont exprimées en mètre, les volumes en m³ et les Z en m NGF) (G. Guillier).

En Gaule, des colonnes en briques en contexte de sanctuaire sont signalées à Colombières-sur-Orb dans l'Hérault et à Santenay en Côte-d'Or (Fauduet 2010, p. 130). Plus près de nous, mentionnons la découverte de quelques fragments de briques demi-cylindriques sur le sanctuaire de Juvigné en Mayenne (Bossard *et al.* 2016). Un histogramme des diamètres des briques de colonnes rencontrées régionalement (Nauleau 2013, fig. 14) montre deux groupes, entre 300 et 320 mm et entre 400 et 420 mm. Les mesures effectuées à Neuville-sur-Sarthe donnent un diamètre variant autour de 300 mm; celles de Juvigné présentent un diamètre de 370 mm (Bossard *et al.* 2016).

Dans le comblement de cette fosse ST 3069 ont été recueillis deux tessons de verre appartenant à des petits flacons à panse sphérique (cf. catalogue fig. 158, 3069.181/182). Ils répondent au type Isings 10/AR 124, largement diffusé et daté du courant du I^{er} s., à partir de la période tibérienne, et que l'on suppose voué à un usage cosmétique. Ces deux exemplaires ont une panse en verre artificiellement coloré, l'un de teinte bleu outremer, l'autre vert émeraude. Ils sont également tous les deux ornés d'un fil de verre blanc, opaque dans un cas et translucide dans l'autre. Ces petits flacons, parfois aussi dénommés boules à parfum (Pommeret 2001), présentent des parallèles sur le sanctuaire des Bollards à Nuits-Saint-Georges en Côte-d'Or et font souvent partie du mobilier funéraire. Lors de la fouille de la cuve ST 3106 ont été mises en évidence des traces de planches en négatif dans la chaux, disposées verticalement et sur le fond de la structure, se chevauchant légèrement. Outre quelques tessons de céramique, cette fosse ST 3106 a livré deux tessons de verre, appartenant à des récipients ouverts destinés au service de table, soufflés à la volée, dans une matière de « couleur naturelle » bleu-vert. Il s'agit d'un gobelet orné d'épais filets rapportés de matière ton sur ton, formant des ovales (cf. catalogue fig. 160, 3106.197). Il se rattache au type Isings 33/AR 49-52, qui se caractérise par un bord coupé non repris à la chaleur. Il est également bien représenté dans l'Ouest et le Centre-Ouest de la France et daté du milieu du I^{er} s. au deuxième quart/milieu du II^e s. Le second tesson se rapporte à une coupelle à bord arrondi et éversé qui relève du type Isings 42a/AR 80 (cf. catalogue fig. 160, 3106.196). Il est daté largement du troisième quart du I^{er} s. au courant du III^e s. et utilisé dans de nombreuses régions. La fouille de la cuve ST 3237 a mis en évidence un bloc de chaux (fig. 80) où se détachaient les négatifs de planches de bois disposées verticalement contre les bords de la fosse : 6 planches disposées verticalement sur ses grands côtés nord et sud et 5 planches sur ses petits côtés est et ouest, ces planches se chevauchant légèrement. De petits liteaux de 3,5 x 5 à 5 x 6 cm de section, placés verticalement, ont été mis au sud et à l'est de la cuve : SP1, EP1 et EP2. Des différences d'épaisseur entre les côtés d'un même négatif de planche indiquent que le bois mis en œuvre a été fendu verticalement. Dans le comblement supérieur de

Fig. 80. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3/État 6, coupe nord-sud effectuée dans le bac à chaux ST 3237 montrant le bloc de chaux de teinte grise en place sur le fond de la structure, vue prise vers l'est, mire de 0,5 m (cliché K. Smith-Boyes).



cette fosse à chaux ST 3237 a été recueilli un petit lot d'éléments en verre. On note un récipient ouvert destiné au service de table, soufflé à la volée, dans une matière de « couleur naturelle » bleu-vert (cf. catalogue fig. 163, 3237.223). Cette grande coupe à bord arrondi peut être rapprochée du type AR 88, encore imparfaitement défini sur le plan formel et qui est daté, lui aussi largement, du milieu du I^{er} s. au courant du III^e s. Il s'agit encore d'un type bien attesté dans la région. Quant aux formes fermées destinées au conditionnement et au transport de denrées, elles sont représentées par un grand pot bleu-vert à bord ourlé externe et panse globulaire (cf. catalogue fig. 163, 3237.224). Il correspond au type Isings 67b/c/AR 118.1/2, daté du deuxième quart du I^{er} s. au courant du II^e s., attesté dans de nombreuses régions. Un fragment de verre à vitre plat

a aussi été recueilli (cf. catalogue fig. 163, 3237.222), il est de teinte bleu-vert. Plusieurs perles en verre sont présentes dans cette fosse ST 3237. Un exemplaire de type sphérique, scandé d'entailles, lui procure une forme côtelée « Melonperle » (cf. catalogue fig. 162, 3237.214). Il est en céramique émaillée de teinte bleu turquoise (Riha 11.1.1), modèle que l'on retrouve le plus souvent dans des contextes du I^{er} s., surtout à la période claudienne, puis dans une moindre mesure un peu plus tardivement. Une perle annulaire (Riha 11.8) est en matière vitreuse translucide teintée de couleur ambre (cf catalogue fig. 162, 3237.221). Ce type de perle très simple ne peut être daté précisément au sein de la période gallo-romaine. Une perle cylindrique comporte des incrustations de matière offrant un contraste vif, bien perceptible malgré son état d'altération (cf. catalogue fig. 162, 3237.217) : quatre gros points colorés de teinte rouge vermillon opaque sont appliqués sur le pourtour de la perle, le support étant de teinte rouge foncé opaque. Elle relève du type Riha 11.3, en usage lui aussi au cours du I^{er} s. et au début du II^e s. Une dernière perle est de forme cylindrique légèrement allongée, d'aspect noir opaque mais en réalité brun très sombre, avec enroulement d'un fil de verre blanc opaque (cf. catalogue fig. 162, 3237.216). Elle peut être rattachée au type Riha 11.6, qui définit un groupe de perles caractérisées par leur teinte noire opaque, avec un décor de fil enroulé ou des points de couleur. Elles sont, elles aussi, principalement associées à des découvertes du I^{er} s. Ces perles sont accompagnées de trois perles en ambre (cf. catalogue fig. 162, 3237.218 à 220) et de plusieurs éléments en os, un élément de manche, un fragment d'épingle à chas, un petit jeton de jeu ainsi qu'une garde de glaive miniature (cf catalogue fig. 162, 3237.211/212/213/215). Nous y avons aussi relevé des fragments (non figurés) d'un bracelet creux à incisions longitudinales de section ovale, de deux petits tessons de Vénus anadyomène (non représentés) ainsi qu'un petit anneau ou bague (cf. catalogue fig. 162, 3237.210), dont la forme générale n'est pas sans rappeler une bague miniature voire d'enfant, proche du type Guiraud 2g (1989).

Régionalement, des fosses à chaux sont signalées sur de l'habitat antique, urbain, au Mans par exemple, ou rural. Deux fosses à chaux sont mentionnées dans la palestine des thermes d'Aubigné-Racan (Bouvet 2001, p. 160) et une sur un habitat antique dans le sud de l'Orne, à Sées (Leclerc 2007, p. 147-148). Quelques exemples sont mentionnés sur des sanctuaires : un fond de bac à chaux de plan quadrangulaire a été mis au jour à Saint-Denis-du-Maine dans la Mayenne (information Damien Sérís/Inrap), un autre à Menestreau dans la Nièvre (Fauduet 2010, p. 123) et enfin un bac à chaux, sans empreintes de planches de bois sur le sanctuaire de Déols dans l'Indre (Filippo 2016, p. 121-122). Régionalement, des fours et des fosses à chaux sont mentionnés sur le sanctuaire de Macé dans l'Orne.

Plusieurs types de fosses s'observent. Beaucoup sont constituées de caissons dont les fonds et les parois sont constitués de tuiles comme à Sées ou de briques comme à Champion en Belgique, d'autres ne présentent pas d'aménagements particuliers, à l'image des grandes fosses F12.1 et F17.4 de Champion (Van Ossel, Defgnée 2001). Quelques exemples, auxquels se rattachent nos exemples de Neuville-sur-Sarthe, sont constitués de fosses de plan rectangulaire, offrant un cuvelage de planches, comme à Touffreville dans le Calvados et Molesme en Côte-d'Or. La chaux vive était apportée des lieux de production par des transporteurs et négociants spécialisés (Coutelas 2009, p. 58-59). Autre cas, le bac à chaux de Sées dans l'Orne serait associé directement à un four à chaux pour la production *in situ* de chaux pour la construction des bâtiments (Leclerc 2007). L'extinction de la chaux vive était effectuée dans des fosses imperméabilisées –

ici par des planches, à l'image du cuvelage de Touffreville (Coulthard 1999a et 1999b) – ou dans de grands bacs avant d'être affinée dans des cuves plus petites (Van Ossel, Defgnée 2001, p. 140) ou bien encore dans de petits bacs puis stockée dans des cuves plus importantes, avant leur mise en œuvre définitive (*ibid.*, p. 139-141; Coutelas 2009, p. 51). Nous notons l'absence de ces fosses en Zone 4. Ces bacs et fosses à chaux attestent sur ces sites de phases de chantiers peu souvent mises en évidence par d'autres éléments.

Les Phases 3 à 5 : un renouvellement rapide

Vers la fin des Flaviens ou au début des Antonins, la Zone 3 voit l'aménagement du quadriportique/État 6; sensiblement à la même période la Zone 4 est remodelée ainsi que la Zone 1 (fig. 3). Cette partie du site voit un renouvellement rapide des structures, les Phases 3 à 5 mises en évidence grâce à la stratigraphie portent surtout sur les structures fossoyées. Ce phasage ne précise pas les articulations entre ces structures et l'évolution interne des temples B12 et B13. Les liaisons envisagées entre ces structures sont hypothétiques.

Changement des orientations

La Phase 3 est matérialisée par deux segments de fossés (fig. 3 et 81), ST 4053 à l'ouest et ST 4164 à l'est. Parallèles et distants de 34 m environ, ils sont orientés est-nord-est/sud-sud-ouest. Nous ne pouvons préciser pour cette Phase 3 le niveau d'évolution des temples B12 et B13. Le fossé ouest ST 4053, long de 23 m, semble complet à chacune de ses extrémités, les sondages, à défaut de mobilier, ont montré un fossé large de 0,70 à 0,80 m, dont la profondeur, variant de 0,32 à 0,55 m, s'amenuise du nord vers le sud. Leurs profils sont variés, en « U » ouvert, en « U » à fond plat ou à profil trapézoïdal et à fond plat. Le fossé ST 4164, long de 25 m, semble incomplet à chacune de ses extrémités. Il présentait un profil en forme de « U » ouvert, large de 0,70 à 0,80 m pour une profondeur de 0,45 m, s'amenuisant du nord vers le sud. Ces fossés recelaient un comblement limoneux de teinte grisâtre, hydromorphe.

Ces fossés ouverts vers l'est-nord-est (fig. 81) témoignent d'un changement dans les orientations des structures qui accompagnent les temples B12 et B13 puisque les phases antérieures (fig. 32 et 52) s'ouvrent vers la Zone 3, au nord-ouest. Cette Phase 3, mal datée, mais calée avant le milieu du II^e s., est marquée par deux fossés axés sur le temple à simple *cella* B13/2. Le centre d'intérêt mis en évidence par le nouvel agencement est toujours le temple B13/2 mais le point de vue ou la perspective change quelque peu. Ces deux fossés pourraient marquer l'extrémité nord d'un cheminement axé sur ce temple.

Galleries, palissade et portique oriental

La Phase 4 voit l'érection sur les Zones 1 et 4 de la vaste Palissade-Galerie 15/16 au plan en forme de « L » (fig. 3), palissade englobant dans sa partie sud les bâtiments B12/3 et B13/2, temples qui sont à un stade avancé de leur évolution. Un ou deux bâtiments à poteaux seraient liés à cette Phase 4, ce sont les structures B23 et B24. Enfin, un système de fossés orientés nord-est/sud-ouest est associé à ces éléments.

Cet ensemble est constitué au sud de la Galerie 15, sur poteaux plantés, orientée sensiblement est-ouest, de la Palissade 16, sur poteaux plantés, orientée nord-sud et formant avec la première un angle un peu plus fermé qu'un angle droit, tandis qu'à l'extrémité nord de la Palissade 16 se situe le bâtiment B2,

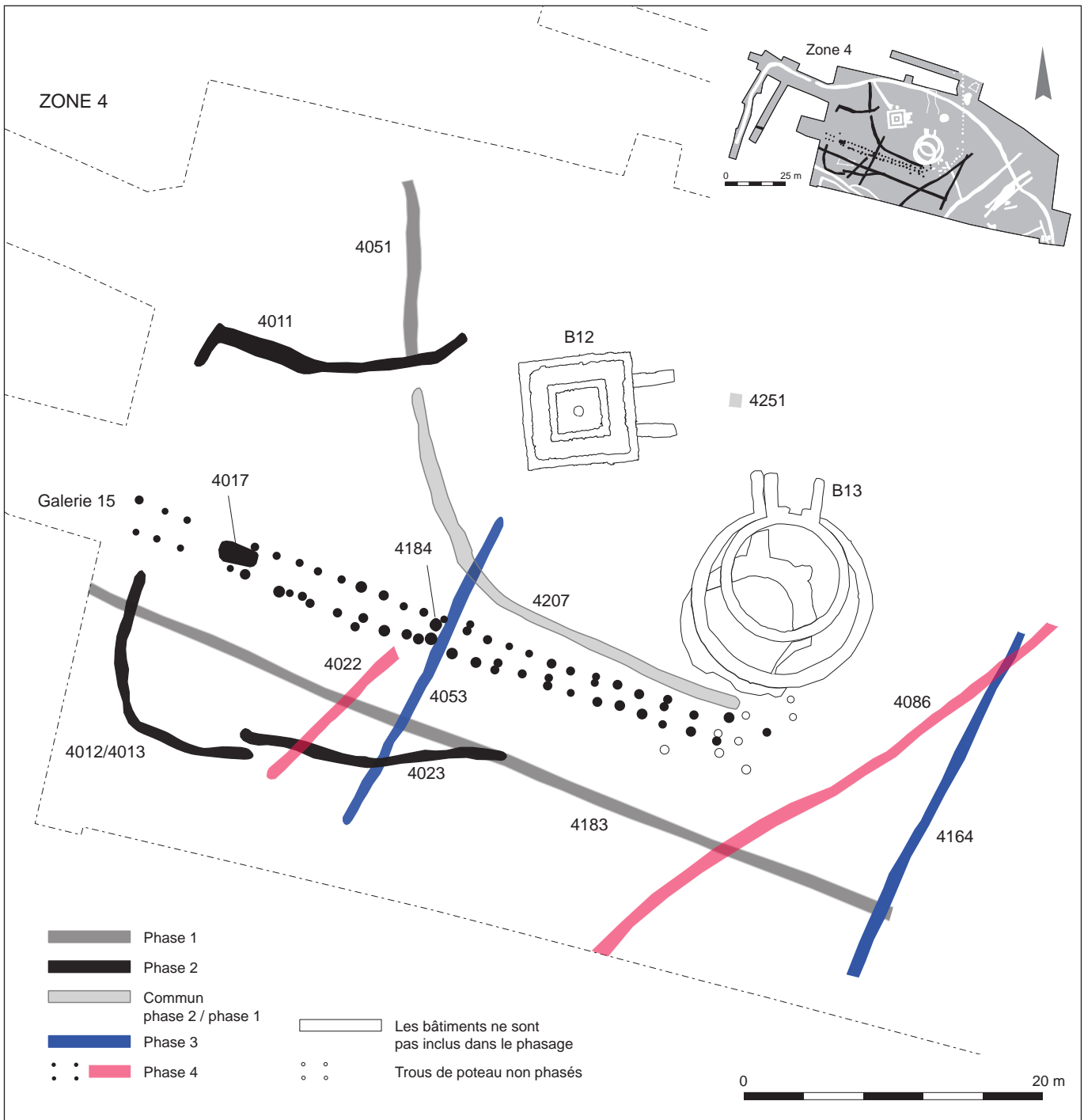


Fig. 81. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, une succession d'allées processionnelles (G. Guillier, H. Hostein).

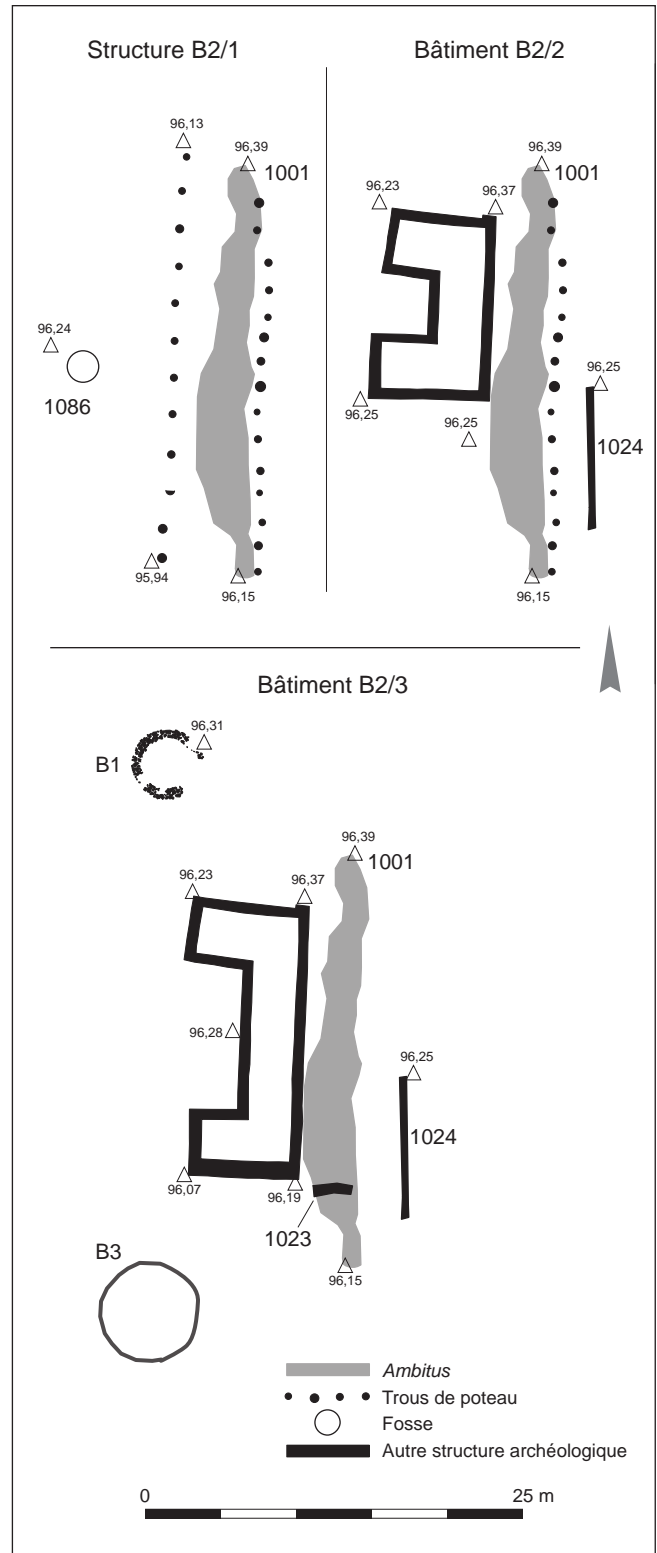
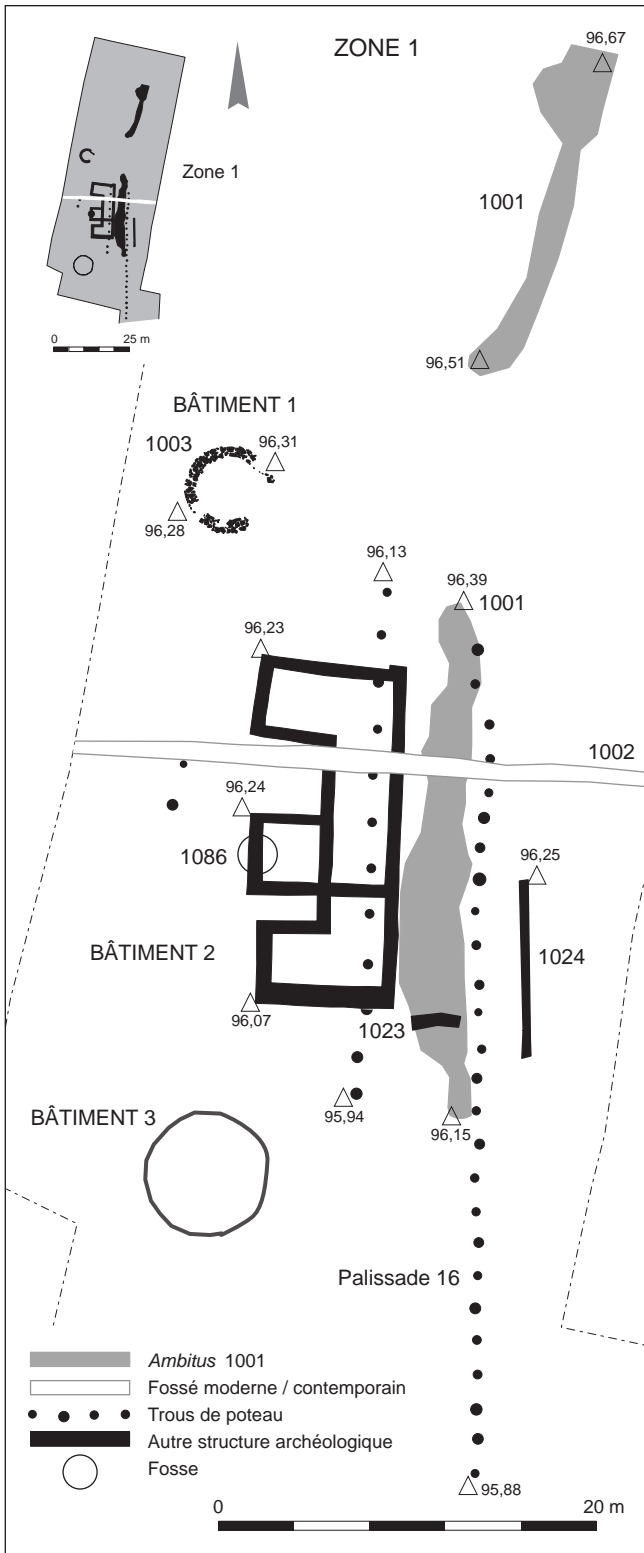
sur poteaux dans son premier stade d'évolution, B2/1, bâtiment qui va évoluer vers une structure maçonnée, B2/2, elle-même sujette à un ou plusieurs remaniements, B2/3. La grande Galerie 15 est une structure rectiligne constituée de deux alignements parallèles de trous de poteau, d'environ 45 m de long et large de 2 à 3 m. Elle est orientée sensiblement est-ouest (fig. 81). Les nombreux fragments de tuiles jonchant l'intervalle situé entre ces deux alignements marquent la présence d'une toiture au-dessus de cette structure, il s'agit d'une galerie. Deux fosses lui sont, semble-t-il, associées : ST 4017 et 4184. La Galerie 15 présente deux étapes dans son évolution : la première est figurée par une galerie longue d'environ 35 m marquée à son extrémité ouest par la fosse ST 4017, sans que nous sachions exactement la relation chronologique existant entre les différentes étapes d'évolution de la Galerie 15 et la fosse ST 4017 ; la seconde étape est caractérisée par un agrandissement à l'ouest, portant la longueur de la galerie de 35 à 45 m (fig. 81).

Cette Galerie 15 nous fait songer aux allées processionnelles (Joly, Barral 2012). Les liaisons topographiques qu'elle entretient avec les structures fossoyées antérieures (fig. 81) permettent d'évoquer l'hypothèse que ces dernières dessinent au sein du sanctuaire des allées processionnelles. Aux structures fossoyées de la Phase 1 qui délimitent une vaste zone caractérisée par sa forme ouverte, en trompette, vers le nord-ouest succèdent, tout en reprenant ponctuellement le tracé des structures antérieures, les fossés de la Phase 2. La Galerie 15 (Phase 4) a été implantée au milieu de ces structures fossoyées, sensiblement sur le même axe et sur une même longueur. Seule la Phase 3 (fig. 81) introduit une rupture ponctuelle au sein de cette continuité. Cette rupture traduirait le fait que les orientations vers le nord-ouest ont tissé des liens puissants entre ces deux parties du sanctuaire, liens qui n'ont pas été coupés par la réorganisation de la Phase 3. Les fosses ST 4017 et 4184 sont situées sur le tracé de la Galerie 15 (fig. 81). La première présente deux états successifs. Un de plan circulaire, de 1,25 m de diamètre, peu profond : 0,20 m, largement recoupé par une fosse quadrangulaire aux angles arrondis, mesurant 2,50 x 1,25 m, profonde de 0,42 m et au profil en « U ». La seconde fosse recelait, dispersés, des fragments de tuiles et 86 tessons attribuables à la seconde moitié du II^e s. apr. J.-C. La seconde structure, ST 4184, est une fosse de plan circulaire de 0,80 m de diamètre et de 0,40 m de profondeur dont le comblement présentait, dispersés, sept tessons des II^e-III^e s. apr. J.-C.

La Palissade 16 nord-sud est suivie sur environ 80 m pour sa partie orientée nord-sud et sur 13 m pour sa partie sud. La Palissade 16 venant à cet endroit tangenter le fossé ST 4086, elle s'incurve vers le sud-ouest et vient sensiblement s'arrêter dans l'axe de la Galerie 15 (fig. 3). Cette palissade est constituée de 51 trous de poteau, d'un diamètre moyen de 0,55 m et d'une profondeur moyenne de 0,28 m. Le grès de Sargé est le matériau le plus communément employé comme pierre de calage¹². Les intervalles entre les poteaux sont réguliers, autour de 0,50/0,60 m. Quelques manques sont liés à un fossé moderne ou à une tranchée de diagnostic. Cette Palissade 16 se présente comme une vaste structure, au plan régulier, aux poteaux régulièrement espacés et parfaitement alignés ; elle pourrait marquer le tracé d'un cheminement entre le bâtiment B2 et les temples B12 et B13. Au sud du temple B13 il est difficile de restituer une continuité entre la Galerie 15 et la Palissade 16, il pourrait s'agir d'un accès.

Au nord de la Palissade 16 a été reconnu le bâtiment B2 (fig. 82), aux fondations maçonnées et présentant deux étapes dans sa construction. Ce bâtiment succède très probablement à une première structure sur poteaux qu'il recoupe. Trois étapes sont alors envisagées dans l'évolution de ce bâtiment B2 : construction

.....
12. Cf. *infra* l'étude pétrographique de la Palissade 16 dans « Composition pétrographique de quelques constructions », par Valérie Deloze.



Étapes	Type de construction	Largeur	Longueur	Surface totale	Surface interne
B2/1	Sur poteaux (27)	6,50	27	175	148
B2/2	Maçonné	7,10/8	12,20/12,60	75	56
B2/3	Maçonné	7,10/8	18,10/18,30	105	67

◄ Fig. 82 (à gauche). Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, plan général de la Zone 1 avec les Bâtiments 1, 2 et 3, et l'extrémité nord de la Palissade 16 (la partie sud de cette zone n'est pas représentée) (G. Guillier, H. Hostein).

◄ Fig. 83 (à droite). Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 1, proposition d'évolution chronologique du bâtiment B2 (G. Guillier, H. Hostein).

◄ Tabl. 40. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 1, données récapitulatives de l'évolution du bâtiment B2 (les dimensions sont exprimées en mètre et les surfaces en m²) (G. Guillier).

d'une vaste structure à poteaux B2/1 (fig. 83); construction d'un portique à avancées, B2/2 et agrandissement au sud du portique à avancées : B2/3 (tabl. 40) et construction des petits bâtiments circulaires B1 et B3 (fig. 82 et 83). La première étape de son évolution B2/1 est caractérisée par une construction élevée sur poteaux (fig. 83) et est localisée à l'extrémité nord de la Palissade 16 (fig. 3 et 82). Son côté oriental est situé sur l'axe de cette palissade. C'est une structure longue de 27 m et large de 6,50 m. Cet ensemble est constitué de 27 trous de poteau, 12 à l'est et 15 à l'ouest, un trou de poteau serait à restituer dans son angle nord-est. Ils ont en moyenne des diamètres de 0,50 m et des profondeurs de 0,24 m. Ceux placés à l'est présentent de nombreuses pierres de calage, en grès de Sargé¹³. À cette structure B2/1, que nous hésitons à ce stade à qualifier de bâtiment, serait associée la fosse ST 1086, recoupée par le bâtiment B2/2 (fig. 82 et 83). Cette fosse, d'un diamètre de 1,80 m et profonde de 0,20 m, présentait un comblement de limon gris, cendreuse, uniforme, sans mobilier apparent. Peu d'éléments matériels nous permettent de déterminer si cette construction était couverte ou hypèthre. Sa largeur, 6,50 m, permet éventuellement d'avancer l'hypothèse d'une structure couverte. Enfin se pose la question de l'*ambitus* ST 1001 : est-il contemporain de l'Étape B2/1 ?

La seconde construction B2/2 mesure de 7,10 à 8 m de large pour une longueur variant de 12,20 à 12,60 m (fig. 83). Il s'agit d'un portique à avancées ou à *paraskénia*, présentant sur sa façade ouest, au nord et au sud, deux avant-corps plus ou moins symétriques, larges de 4,20 m et débordant de la façade de 3,20 m au nord à 3,70 m au sud. Sa surface interne est de peu supérieure à 56 m². L'espace interne est large de 3 m environ. Le radier de fondation de ce bâtiment B2/2 a été mis au jour en place sur près de la moitié de son tracé (fig. 84), il est large de 0,60 à 0,70 m, avec une mesure à 0,55 m (tabl. 41). Ces fondations sont constituées de blocs de grès calcaire et cénomaniens soigneusement disposés à plat sur le fond de la tranchée de fondation, parfois de dimensions importantes, de la pierraille formant un blocage au milieu du radier de fondation. Les grès calcaires dominent dans le radier de fondation. Ils sont parfois le seul matériau présent (SD 3). Les grès cénomaniens se font jour ponctuellement (SD 4¹⁴) ou disputent la primauté au grès calcaire (SD 8).

La troisième étape B2/3 consiste en l'agrandissement du portique à avancées B2/2 vers le sud (fig. 83). La longueur initiale, de 12,20 à 12,60 m, est portée à 18,1/18,3 m, soit une augmentation de 45 %. Sa largeur varie maintenant de 8 m pour l'avant-corps nord à 7,50 m pour l'avant-corps sud (tabl. 42). La galerie entre les deux avant-corps, large de 3,70 m pour l'Étape B2/2, passe pour l'Étape B2/3 à 9,20 m (fig. 83). Sa surface interne est de 67 m². Ces mesures tiennent compte de deux légères modifications de plan. Nous ne savons si elles sont contemporaines ou non. En premier lieu, l'avant-corps nord, commun aux deux étapes, est légèrement agrandi vers l'ouest de l'épaisseur d'un mur (fig. 85, ST 1005, SD 5). Le mur reconstruit est deux fois plus profondément fondé que celui d'origine. En second lieu, nous avons aussi noté que le mur sud du portique à avancées B2/3, ST 1015, est agrandi au sud d'un peu moins de l'épaisseur d'un mur, soit de 0,45/0,50 m (fig. 85). Le mur reconstruit est là encore deux fois plus profondément fondé que celui d'origine. Les données chronologiques autres que stratigraphiques concernant ce bâtiment B2 sont ténues. Au décapage ont été recueillis 5 tessons des années 30 à 70 apr. J.-C., 25 tessons des I^{er} et II^e s. apr. J.-C., peu caractérisés, et 14 tessons de la seconde moitié du II^e ou du début du III^e s. Un fragment d'assiette en céramique sigillée, le seul mis au jour en Zone 1, est daté des années 60-120 apr. J.-C.

.....
13. Cf. *infra* l'étude pétrographique du bâtiment B2/1 dans « Composition pétrographique de quelques constructions », par Valérie Deloze.

14. Cf. *infra* l'étude pétrographique d'un segment du mur ST 1017 dans « Composition pétrographique de quelques constructions », par Valérie Deloze.

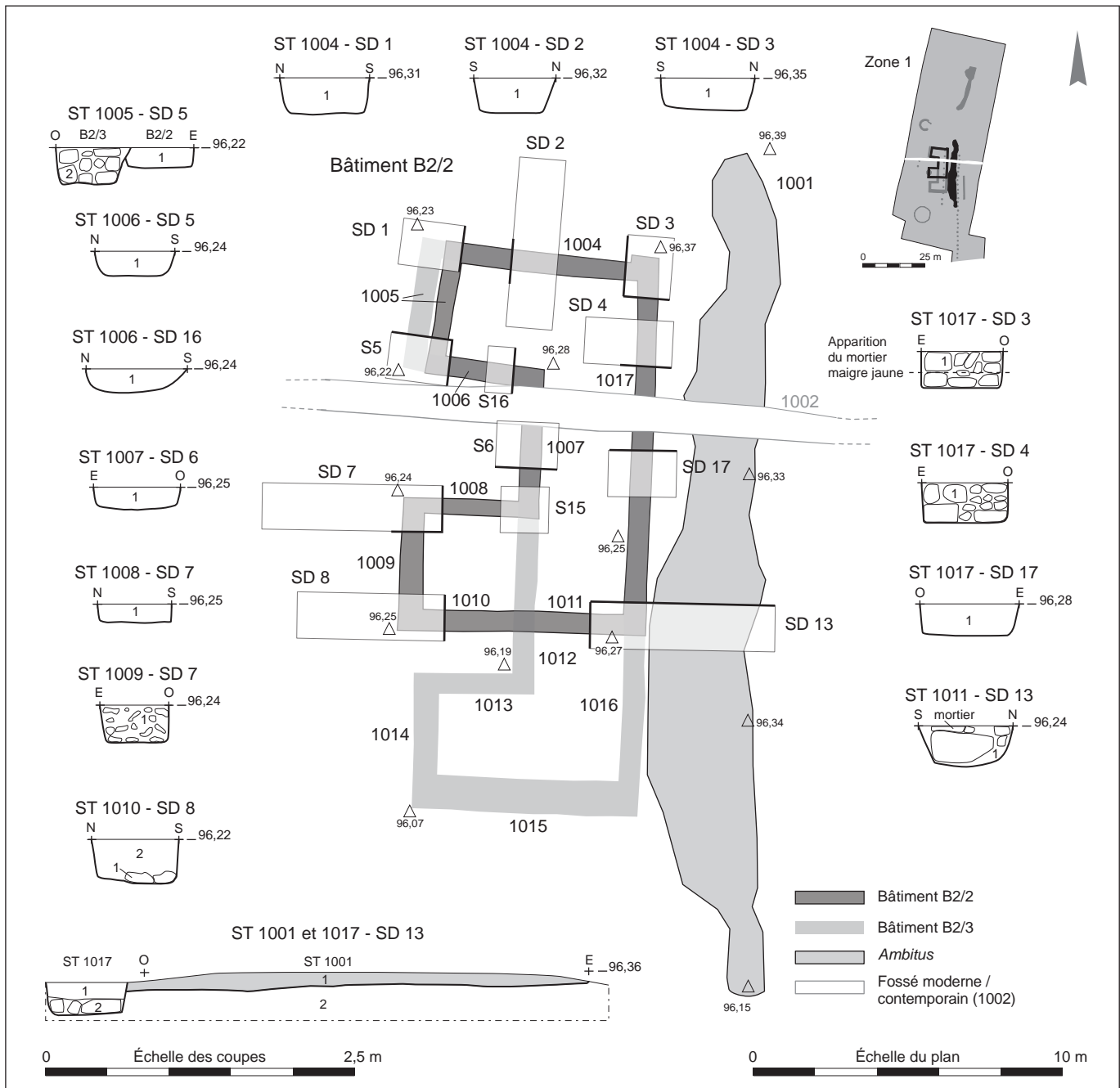


Fig. 84. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 1, le bâtiment B2/2, plan, localisation des sondages et relevés de coupes (M. Dumas, G. Guillier, H. Hostein).

N° de struct.	N° de sond.	Larg.	Prof.	Z. inf.	Remarques
1004	*SD 1	0,72	0,30	96,01	TRC, limon sableux gris, avec du mortier blanc, blocs de grès
1005-US 1	SD 1	0,50	0,18	96,10	TRC (bat. B2/2), limon sableux gris, avec du mortier blanc, blocs de grès
1004	*SD 2	0,68	0,28	96,04	TRC limon sableux gris, avec du mortier blanc, blocs de grès
1004	*SD 3	0,76	0,26	96,09	TRC limon sableux gris, avec du mortier blanc, blocs de grès à ciment calcaire
1017	*SD 3	0,67	0,30	96,06	Radier de fondation en place, grès cénomanien, grès calcaire, grès grossier et mortier jaune
1017	*SD 4	0,70	0,33	95,99	Radier de fondation en place, idem
1005-US1	*SD 5	0,60	0,16	96,05	TRC (bat. B2/2), limon sableux gris, avec du mortier jaune, blocs de grès
1006	*SD 5	0,65	0,20	96,04	TRC, limon sableux gris, avec du mortier blanc, blocs de grès cénomanien
1007	*SD 6	0,70	0,18	96,07	TRC, idem
1008	*SD 7	0,60	0,15	96,10	TRC, idem
1009	*SD 7	0,55	0,30	95,94	Radier de fondation en place, grès et mortier orangé
1010	*SD 8	0,70	0,36	95,86	TRC et radier de fondation ponctuellement en place, grès calcaire et cénomanien
1011	*SD 13	0,75	0,33	95,91	Radier de fondation en place, grès
1017	*SD 13	0,67	0,32	95,93	TRC et radier de fondation ponctuellement en place
1006	*SD 16	0,80	0,20	96,04	TRC, limon sableux gris, blocs de grès
1017	*SD 17	0,80	0,25	96,03	TRC, limon sableux gris, blocs de grès

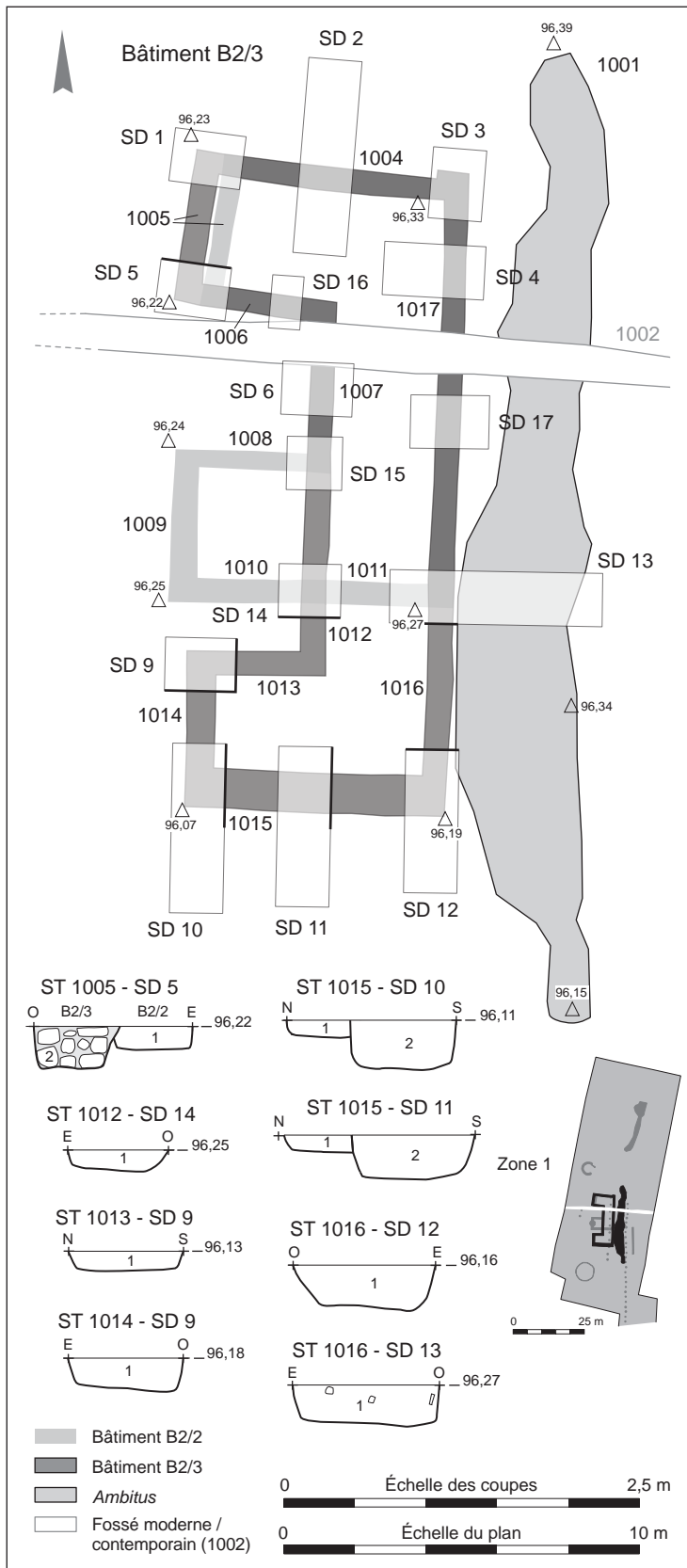
Tabl. 41. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 1, le portique à avancées B2/2, données comparées des différents sondages (les dimensions sont exprimées en mètre et les niveaux en m NGF; TRC: tranchée de récupération; les sondages précédés d'un astérisque * sont représentés sur la fig. 84) (G. Guillier).

N° de struct.	N° de sond.	Larg.	Prof.	Z. inf.	Remarques
1005-US2	SD 1	0,66	0,28	95,95	Radier de fondation en place, limon sableux gris, avec du mortier orange, blocs de grès cénomanien
1005-US2	*SD 5	0,60	0,30	95,90	Radier de fondation en place, idem
1013	*SD 9	0,80	0,13	96,00	TRC, limon sableux brun, avec du mortier blanc, blocs de grès cénomanien
1014	*SD 9	0,80	0,23	95,95	TRC, idem
1015-US1	*SD 10	0,45	0,12	95,99	TRC, limon gris, calcaire et grès cénomanien
1015-US2	*SD 10	0,74	0,33	95,78	TRC, idem
1014	SD 10	0,80	0,28	95,83	TRC, limon sableux brun, avec du mortier blanc, blocs de grès cénomanien
1015-US1	*SD 11	0,47	0,12	95,99	TRC, limon gris, calcaire et grès cénomanien
1015-US2	*SD 11	0,86	0,30	95,81	TRC, limon sableux brun, avec du mortier jaune, blocs de grès cénomanien
1015-US1	SD 12	0,48	0,12	96,04	TRC, limon gris, calcaire et grès cénomanien
1015-US2	SD 12	0,75	0,24	95,92	TRC limon sableux brun, avec du mortier jaune, blocs de grès cénomanien
1016	*SD 12	1	0,30	95,86	TRC, limon brun, mortier jaune
1016	*SD 13	1	0,28	95,99	TRC, idem
1012	*SD 14	0,70	0,14	96,09	TRC, limon sableux brun, avec du mortier blanc, blocs de grès cénomanien
1007	SD 15	0,66	0,16	06,6	TRC, limon gris, mortier blanc

Tabl. 42. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 1, le portique à avancées B2/3, données comparées des différents sondages (les dimensions sont exprimées en mètre et les niveaux en m NGF; TRC: tranchée de récupération; les sondages précédés d'un astérisque * sont représentés sur la fig. 85) (G. Guillier).

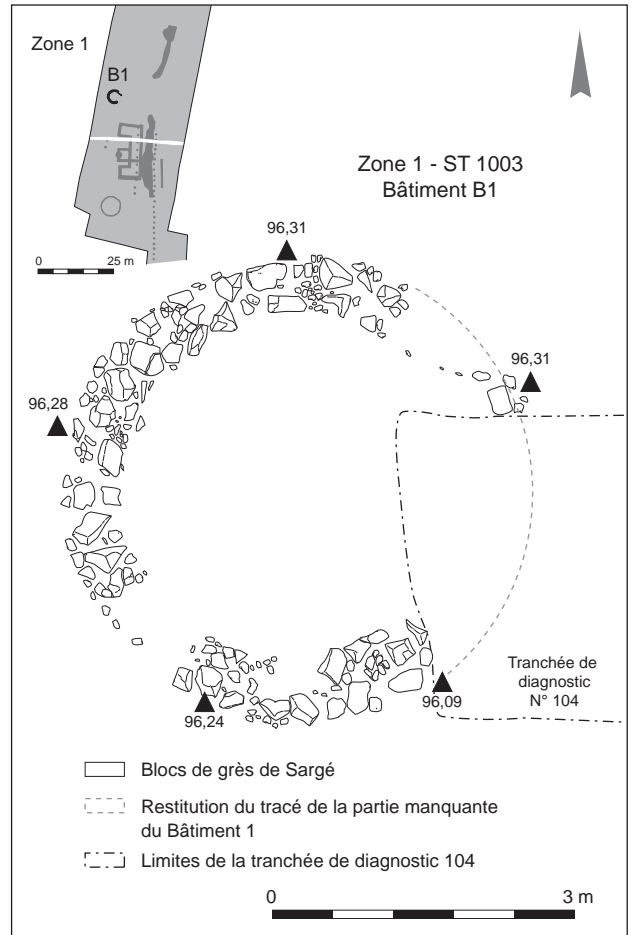
Associées à l'Étape B2/3, deux structures de plan circulaire ont été mises au jour. Il s'agit des structures B1 et B3, placées à l'ouest du portique à avancées B2/3, et agencées selon un axe nord-sud, légèrement en avant de l'axe déterminé par les côtés ouest des avant-corps (fig. 3 et 83). Le bâtiment B1, localisé au nord, est incomplet à l'est, un sondage de diagnostic le recoupe (fig. 86). Il mesure 4,60 m de diamètre et est constitué d'une assise de blocs de grès de Sargé¹⁵, disposés régulièrement sur une largeur de 0,55 à 0,62 m. La structure B3, implantée au sud, d'un diamètre de 6,50 m, se présentait sous la forme d'une tache de plan circulaire constituée de petits blocs, de 10 à 20 cm de côté, de grès cénomanien de teinte jaune à orangée, disposés sur toute sa surface. Ces deux structures, placées symétriquement au nord et au sud du portique à avancées dans son état B2/3 (fig. 82 et 83), se rapportent possiblement à de

15. Cf. *infra* l'étude pétrographique du bâtiment B1 dans « Composition pétrographique de quelques constructions », par Valérie Deloze.



◀ Fig. 85. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 1, le bâtiment B2/3, plan, localisation des sondages et relevés de coupes (M. Dumas, G. Guillier, H. Hostein).

▼ Fig. 86. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 1, relevé de détail en plan du bâtiment B1 (F. Sarreste, M. Dumas, H. Hostein).



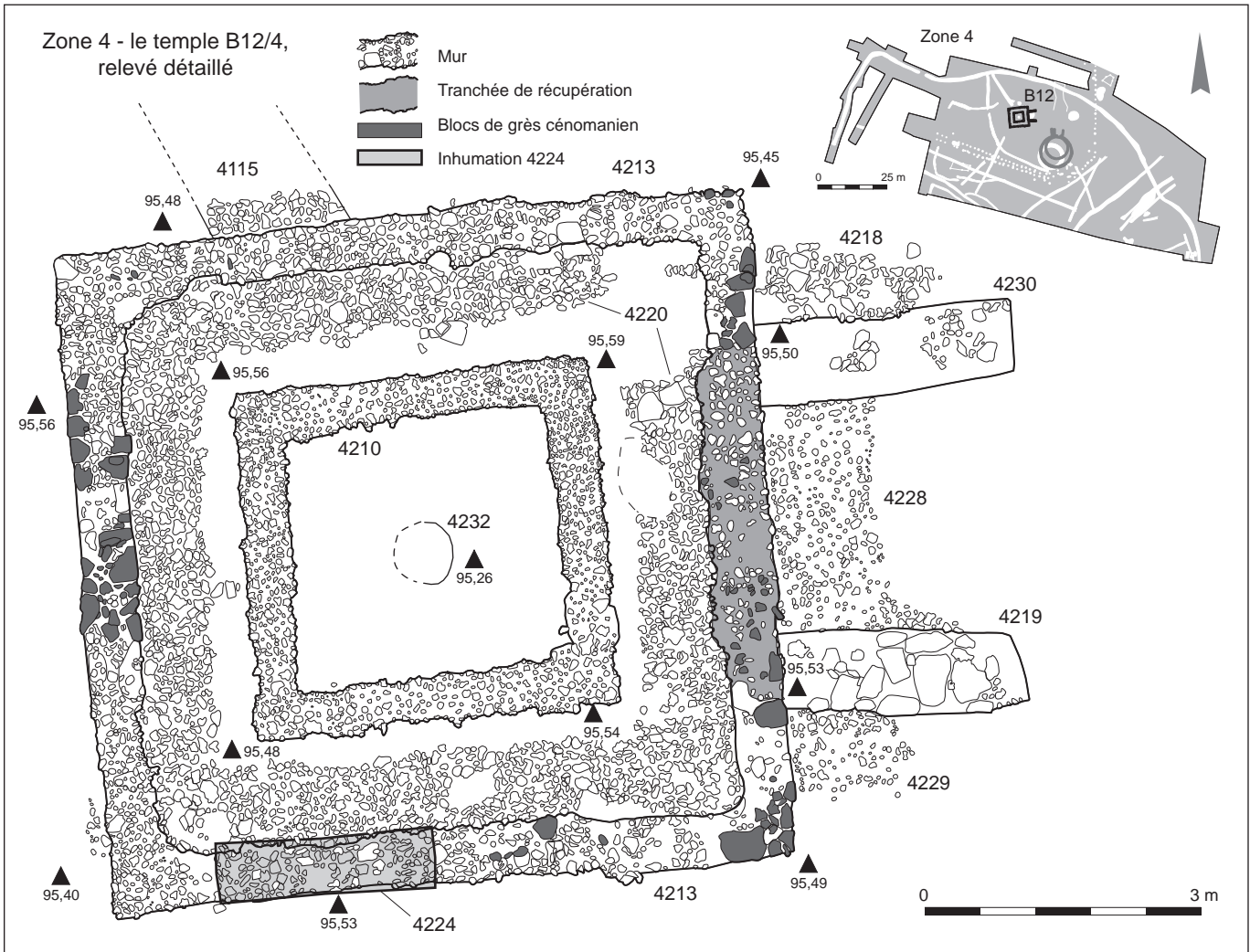
petits bâtiments circulaires élevés sur solin, en matériaux légers, torchis, pisé, bois... Leur position au sein du site exclurait toute interprétation cultuelle bien qu'elles puissent morphologiquement se rapporter à de petites *cellae* de plan circulaire. Ces petites constructions de plan circulaire participeraient à une relative monumentalisation du portique à avancées dans l'étape finale de son évolution.

Le temple carré et sa galerie

Ce temple B12 présentait, on l'a vu, trois étapes dans son évolution. Les deux premières témoignent de structures sur sablière enterrée et sur poteaux. Lors de la troisième, B12/3, d'époque flavienne, la *cella* est maçonnée et élevée sur une tranchée de fondation en scories de fer (fig. 33, 37, 53 et 54). La nouvelle étape B12/4 est matérialisée par l'adjonction à la *cella* B12/3 d'une galerie de plan carré, ST 4213 (fig. 87 et 88). Plusieurs structures sont associées à cette galerie. En premier lieu il s'agit de deux murs implantés sur son côté est, constitutifs d'un massif maçonné antérieur : ST 4230 au nord et ST 4219 au sud. En second lieu il s'agit de plusieurs radiers de sol localisés soit dans la galerie : ST 4220, soit sur la façade orientale du temple : ST 4218, 4228 et 4229. Une structure centrale, ST 4232, est aussi à signaler mais sans qu'il soit possible de l'attribuer avec précision à une étape précise de l'évolution du temple.

Le mur qui détermine la nouvelle galerie est parfaitement centré sur la *cella* B12/3. Ce mur ST 4213 dessine un plan sensiblement carré de 7,30 à 7,50 m de côté selon un axe est-ouest et de 7,20 à 7,30 m de côté selon un axe nord-sud. Cette nouvelle structure offre une surface interne de peu inférieure à 39 m². Le mur ST 4213 est constitué d'une tranchée de fondation sur 75 % de son linéaire, d'une tranchée de récupération sur 17 % de ce linéaire, localisée à l'est entre les murs ST 4219 et 4230 et d'une inhumation sur son côté sud, ST 4224 (fig. 87). Sa largeur varie de 0,58 à 0,63 m pour une profondeur de 0,40 à 0,58 m. Le mur nord est un peu moins profondément implanté (tabl. 43). Les tranchées de fondation de la *cella* sont implantées moins profondément que celles de la galerie. Cette dernière est comblée de petits blocs de grès de Sargé ; sur quelques mètres du côté nord de ST 4213 il a été noté de nombreux fragments de tuiles associés à des fragments de grès cénomaniens (fig. 89, SD 100 : côté nord). Des blocs de grès cénomaniens liés par un mortier de chaux de teinte blanche matérialisent ponctuellement le premier niveau d'assise de l'élévation ou d'une assise de réglage (fig. 87).

Les murets ST 4230 et ST 4219 (fig. 87), centrés sur la façade orientale du temple B12, sont longs respectivement de 2,80 et de 2,50 m, larges de 0,80 à 0,90 m et profonds de 0,15 m au nord à 0,25 m au sud. Ils sont distants de 2,45 à 2,70 m. Le muret nord nous est parvenu sous la forme d'une tranchée de récupération. Le muret sud présente une tranchée de fondation dont le radier est constitué de blocs de grès de Sargé, aux dimensions variant de 0,10 à 0,70 m. Ils peuvent marquer un porche d'entrée de plain-pied ou non, un vestibule antérieur ou bien encore les murs d'échiffre d'un escalier. Des parallèles sont notés à Guichainville dans l'Eure (Fauduet 2010, p. 108) et à Mordelles en Ille-et-Vilaine (*ibid.*, p. 106), ainsi qu'en Zone 3 : le temple avec galerie périphérique F4 (fig. 68).



▲ Fig. 87. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, relevé détaillé en plan du temple B12/4 (C. Goubely, G. Guillier, H. Hostein).

◄ Fig. 88. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4/Phase 4, vue générale prise vers l'ouest du temple F12 dans son Étape B12/4, mire de 1 m (cliché N. Tourancheau).

N° de struct.	N° de sond.	Côté	Larg.	Prof.	Z. inf.	Remarques
ST 4213	SD 100	nord	0,60	0,40	95,16	Radier de fondation en place
ST 4213	SD 100	sud	0,58	0,50	95,05	Radier de fondation en place
ST 4213	SD 101	ouest	0,63	0,50	95,00	Radier de fondation en place, 1 ^{re} assise de l'élévation
ST 4213	SD 102	est	0,60	0,58	94,98	Tranchée de récupération

Tabl. 43. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, comparaison des données relevées dans les différents sondages effectués sur le temple B12/4 (fig. 89) (les dimensions sont exprimées en mètre et les niveaux en m NGF) (G. Guillier).

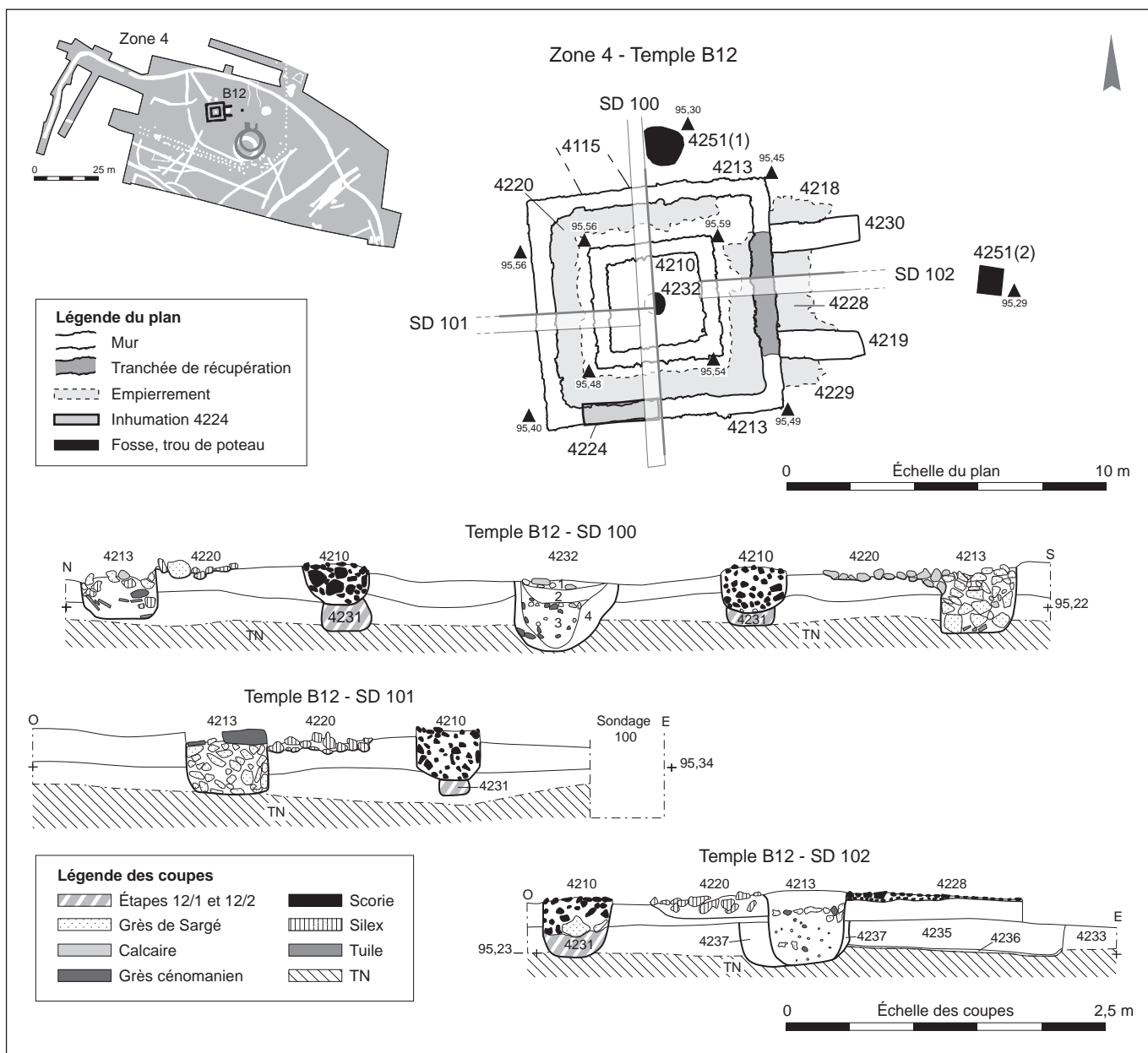


Fig. 89. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, le temple B12, relevés des sondages SD 100, 101 et 102 (C. Goubely, M. Dumas, G. Guillier, H. Hostein).

Les radiers de sol liés à ce temple B13/4 sont localisés dans la galerie: ST 4220, ou sur sa façade est: ST 4218, 4228 et 4229 (fig. 87 à 89). Le radier ST 4220 matérialise une bande régulière, de 0,70 à 0,90 m de largeur, plaquée contre le côté interne du mur ST 4213. Il est constitué de silex branchus à faciès dit « tête de chat ». Les radiers localisés sur la façade orientale du temple sont constitués pour ST 4218 de blocs de silex et pour ST 4228 et 4229 de scories de fer. Ils témoignent d'une relative bonne conservation de l'ensemble; aucun mobilier n'y a été mis au jour. Le radier de sol ST 4220 marque la présence d'un sol à un niveau bas, excluant l'hypothèse d'un podium ou d'un important escalier desservant une plate-forme.

La structure ST 4232 localisée au centre du temple avec galerie périphérique B12/4, de 0,70 à 0,80 m de diamètre, est profonde de 0,50 m. Un calage de blocs de grès cénomaniens placés verticalement dégage un espace central mesurant 0,40 x 0,40 m. Ce serait l'emplacement d'un élément en bois ou en pierre, un support de statue, etc. Ces aménagements sont le plus souvent situés au centre ou au fond de la *cella* (Fauduet 2010, p. 135). L'hypothèse d'un autel, malgré quelques cas avérés, à Millau et Hochscheid par exemple, peut être éventuellement évoquée. L'attribution de cette structure à l'Étape B12/4 est confortée par la similitude des matériaux qui en constituent le calage, des grès cénomaniens, mis en œuvre à partir de cette Étape B12/4 et absents de celles antérieures.

La fosse ST 4251(2), périphérique à ce temple, lui est potentiellement liée (fig. 89). Placée sur l'axe est-ouest du temple B12/4, elle est localisée à 3,60 m du pied de l'escalier ou du porche d'entrée ST 4219/4230. C'est une petite fosse de plan carré, mesurant 0,81 x 0,87 m, aux angles bien marqués, profonde de 0,10 m et comblée d'un limon argileux de teinte brun foncé, présentant de nombreuses scories coulées et des traces de calcaire blanc ou de mortier de chaux. Par son emplacement privilégié sur l'axe est-ouest défini par le temple B12/4 elle s'apparenterait aux fosses d'implantation d'autels.

La couche de destruction du temple B12, ST 4049, couvrait une surface de 13 m de diamètre environ. Elle apparaissait sous la forme d'une concentration de fragments de grès cénomaniens mêlés à des tuiles brisées, du mortier de chaux et quelques blocs de silex et de grès de Sargé. Y ont été mis au jour une fibule de type Feugère 24 courante sous le règne de Claude, une clochette à anneau de suspension en potin (cf. catalogue fig. 164, n° 4049. 231/232), et 8 monnaies (cat. 40, 55, 74, 89, 138, 147, 172 et 175), auxquelles nous pouvons rajouter celles (cat. 180 et 194) issues du sondage de diagnostic n° S139 (Letho Duclos 2009). Ces éléments étaient accompagnés de 17 tessons datables de la seconde moitié du n° s. apr. J.-C. Cet ensemble, *cella* et galerie, qui matérialise le stade le plus abouti de l'évolution du temple B12 est mal calé chronologiquement; il pourrait se rapporter à la Phase 5 ou à la Phase 6. Il est présenté ici à titre d'hypothèse. Les éléments mobiliers mis au jour témoignent plus d'une succession d'offrandes ou de pertes qu'ils ne signent une durée précise de son occupation, surtout si l'on songe à la présence du denier de L. Rustius, émis en 76 av. J.-C. (cat. 40).

Ce temple atteste d'une occupation relativement longue où se succèdent différents temples, construits en bois puis élevés en maçonnerie. Dans le stade le plus abouti, la *cella* B12/3 de 4 m de côté est ceinte d'une galerie de 7,50 m de côté: l'Étape B12/4; c'est manifestement un temple à plan carré centré à *cella* et galerie simple périphérique (Fauduet 2010, p. 99 sq.). Il est très comparable dans sa forme au temple F4 de la Zone 4/État 6, mais sensiblement plus petit. Les murets maçonnés sur le côté est de B12/4, outre le fait qu'ils précisent son orientation, déterminent, avec la présence de radiers de sol dans la galerie, une

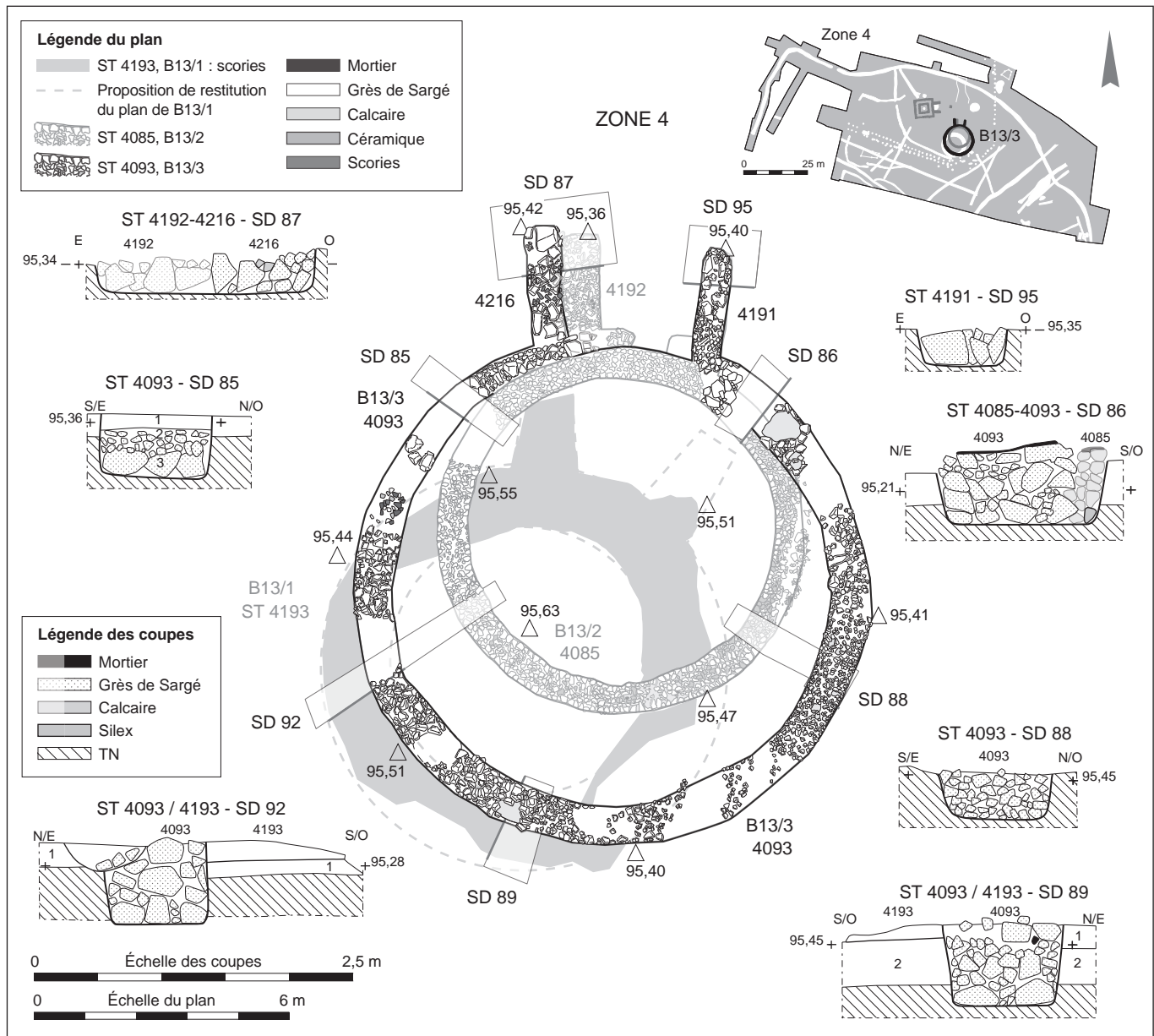
architecture de plain-pied tel un porche d'entrée ou un vestibule. La succession temple à simple *cella* puis temple à *cella* et galerie est un schéma relativement classique (Fauduet 2010). L'orientation du temple, à l'est, ne déroge pas en Gaule romaine à la majorité de ces structures : cette orientation rassemble 85 % des temples (Fauduet 1993, p. 112). Ses dimensions, 7,5 m pour la galerie et 4 m pour la *cella*, sont sous la moyenne de ce type de monument en Gaule, moyenne qui s'élève de 10 à 17 m pour les galeries et de 5 à 10 m pour les *cellae* (Fauduet 1993 et 2010). Ces dimensions sont comparables à celles de l'édifice cultuel de Saint-Denis-du-Maine et des Busses à Oisseau-le-Petit (tabl. 37). Ce dernier présente un autre trait comparable, l'étroitesse de la galerie : 1,30 à 1,75 m pour 1,20 m à Neuville-sur-Sarthe. Les roches employées varient, que l'on soit dans les murs marquant le périmètre extérieur de la galerie ou bien dans les tranchées de fondations de la *cella*. Dans le premier cas il est relevé essentiellement de petits blocs de grès de Sargé en fondation tandis que l'élévation serait en grès cénomaniens ; dans la *cella* seule sont mises en œuvre des scories. Il s'agit de matériaux d'origine locale, la présence de scories de fer marquant une originalité notable au niveau régional. Les tuiles sont employées pour la couverture comme l'indique la composition des couches de destruction. Ailleurs en Gaule, il s'agit du matériau le plus communément employé (Fauduet 1993, p. 114, et 2010, p. 127-128). Des fragments d'enduits très érodés ont été mis au jour dans la *cella*. Il est à noter, élément peu courant, une structure éventuellement apparentée à un calage de support de statue, ST 4232, localisée au centre de la *cella*, et la fosse ST 4251(2) dont l'emplacement privilégié évoque une fosse d'implantation d'un autel. Un exemple comparable, du II^e s., sur le sanctuaire de Menestreau dans la Nièvre, est situé dans l'axe du temple, à 10 m de ce dernier (Fauduet 2010, p. 123). Un second exemple est livré par le sanctuaire d'Oedenburg dans le Haut-Rhin avec un autel placé à 8 ou 9 m au sud d'un temple, interprétation confirmée par des fragments d'inscription disséminés alentour (Reddé 2011).

Le temple circulaire

Ce temple B13/3, localisé à environ 7 m au sud-est du précédent (fig. 3), de plan circulaire, marque la dernière étape visible de son évolution déjà illustrée dès la fin des Julio-Claudiens par la construction du temple circulaire B13/1 (fig. 39) puis par le temple circulaire B13/2 (fig. 57), flavien (?).

Le nouveau temple B13/3 est une construction implantée au-dessus du temple B13/2, de manière à ce que la façade du second reprenne sensiblement celle du premier (fig. 90). La nouvelle construction apparaît sous la forme d'un cercle régulier de 12 m de diamètre, au nord duquel sont présents deux murets, ST 4191 à l'est qu'elle a en commun avec B12/2 et ST 4216 qui remplace ST 4192 de manière à agrandir l'espace entre eux (fig. 61 : à droite). Sa surface interne est de 80,1 m². La nouvelle *cella* circulaire présente des tranchées de fondation (ST 4093) larges de 0,87 à 1,04 m et profondes de 0,50 à 0,70 m (fig. 90 ; tabl. 44). Leur comblement est constitué de blocs de grès de Sargé (fig. 40 : à gauche et 91). Un comptage au niveau du sondage SD 89 montre que les grès de Sargé dominent, pour quelques grès cénomaniens, quelques grès calcaires et de rares scories possiblement intrusives¹⁶. Le mur de la *cella* s'appuie sur le terrain naturel constitué d'argiles compactes, de teinte jaune orangé, sableuses. L'entrée du temple est marquée par les murets ST 4191 et ST 4216, longs respectivement de 2,40 et de 2,70 m, larges de 0,80 à 0,90 m et profonds de 0,30 m. Ils sont légèrement divergents et distants de 2,80 au sud à 3,5 m au nord. Pouvons-nous évoquer l'hypothèse d'un porche d'entrée, d'un vestibule ou bien celle de murs

.....
16. Cf. *infra* l'étude pétrographique détaillée des matériaux du temple B13/3 dans « Composition pétrographique de quelques constructions », par Valérie Deloze.



N° de struct.	N° de sond.	Larg.	Prof.	Z. inf.	Remarques
ST 4093	SD 85	0,87	0,50	94,93	US 1 (supérieure): tranchée de récupération, limon brun; US 2 (petits blocs de grès de Sargé) et 3 (gros blocs de grès de Sargé) (inférieures): fondations fig. 91
ST 4093	SD 86	1,04	0,65	94,94	4093 recoupe 4085 (B13/2 à droite de la photo), gros blocs de grès de Sargé
ST 4093	SD 88	0,88	0,40	95,10	Tranchée de fondation, petits blocs de grès de Sargé
ST 4093	SD 89	0,94	0,70	94,97	Tranchée de fondation, gros et petits blocs de grès de Sargé
ST 4093	SD 92	0,80	0,70	95,10	Tranchée de fondation, gros blocs de grès de Sargé fig. 40 (à gauche)
ST 4191	SD 95	0,70	0,30	95,05	Tranchée de fondation, relève également du temple B13/2, gros blocs de grès de Sargé
ST 4216	SD 87	0,90	0,30	95,11	Tranchée de fondation fig. 61 (à droite), blocs de grès de Sargé (Deloze, Guillier 2015, p. 139)

Tabl. 44. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, Phase 2, comparaison des données relevées dans les différents sondages effectués sur la cella B13/3 (les dimensions sont exprimées en mètre et les niveaux en m NGF) (G. Guillier).

Tabl. 45. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, quelques données concernant les différentes étapes de l'évolution du temple B13 (les dimensions sont exprimées en mètre et les surfaces en m²) (G. Guillier).

Étape	Diamètre	Surface totale	Surface interne	Remarques
B13/1	9,5	70,9	31,2	Construction sur solin de scories de fer
B13/2	8,50 à 8,60	57,5	39,66	Construction maçonnée, grès calcaires coquilliers
B13/3	12	113,1	80,1	Construction maçonnée, grès de Sargé



Fig. 91. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4/Phase 4, le temple B12/3 (SD 85) : vue prise vers le sud-ouest de la coupe nord-ouest/sud-est effectuée dans le mur ST 4093, montrant de bas en haut les blocs de fondation en grès de Sargé de gros et petit modules (US 2 et 3) et en partie supérieure la tranchée de récupération (US 1), mire de 0,5 m (cliché S. Baia).

d'échiffre d'un escalier avec son corollaire, la présence d'un podium ou d'une plate-forme, tous éléments dont nous n'avons mis au jour aucun témoignage? La couche de destruction de ce temple B13, ST 4079 = 4116, couvrant une surface circulaire à ovale d'environ 18 m de diamètre, apparaissait sous la forme d'une forte concentration de fragments de grès cénomaniens et de grès de Sargé mêlés à des tuiles brisées, du mortier de chaux et, accessoirement, des grès calcaires coquilliers, des grès ferrugineux et des scories de fer. Y ont été mis au jour un petit anneau en bronze, un anneau en fer (cf. catalogue fig. 164, n° 4079.234/235) et 7 monnaies (cat. 34, 41, 57, 84, 113, 141 et 149). Nous y joignons celles découvertes lors de l'ouverture du sondage de diagnostic qui a recoupé ce temple (cat. 60, 114 et 159). Mentionnons deux tessons de céra-

mique commune du Haut-Empire et un tesson de mortier en céramique sigillée de forme Drag. 45, datable des années 190-260 apr. J.-C.¹⁷.

Cet ensemble à *cella* unique, orienté au nord, matérialise le stade visible le plus abouti de l'évolution du temple B13. Il est à l'image du temple à simple *cella* B12, mal calé chronologiquement, et se rapporterait à la Phase 5 ou à la Phase 6. Le mobilier découvert dans la couche de destruction témoigne plus de quelques offrandes/remerciements ou de pertes qu'il ne précise sa chronologie. Malgré tout, cet ensemble offre une occupation relativement longue où se succèdent différents temples, construits sur solin, B13/1, puis élevés en maçonneries, B13/2 et B13/3 (tabl. 45).

Peu communs sont en Gaule les sites présentant cette succession de temples de plan circulaire. Mentionnons le sanctuaire d'Hayling Island en Grande-Bretagne où une *cella* circulaire du 1^{er} s. av. J.-C. en bois est remplacée par une *cella* circulaire de 13,8 m de diamètre, aux fondations maçonnées (King, Soffe 1994). Les dimensions relevées présentent peu de points de comparaison en Gaule romaine pour les édifices cultuels à simple *cella*, où les exemples sont matérialisés par des temples à *cella* circulaire et galerie périphérique. Sur ces temples, les *cellae* sont de dimension sensiblement égale à celle de l'Étape B13/3. L'orientation dominante en Gaule romaine est à l'est, au sud-est ou au nord-est, et rassemble 85 % des temples (Fauduet 1993, p. 112). L'orientation nord représente 1,34 % de ces derniers, sur un corpus de 374 temples, fait qui met en exergue le sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe avec ses trois temples successifs (B3/1, B13/2, B13/3) orientés au nord.

.....
17. Les inhumations placées au sud-est du temple seront décrites ultérieurement.

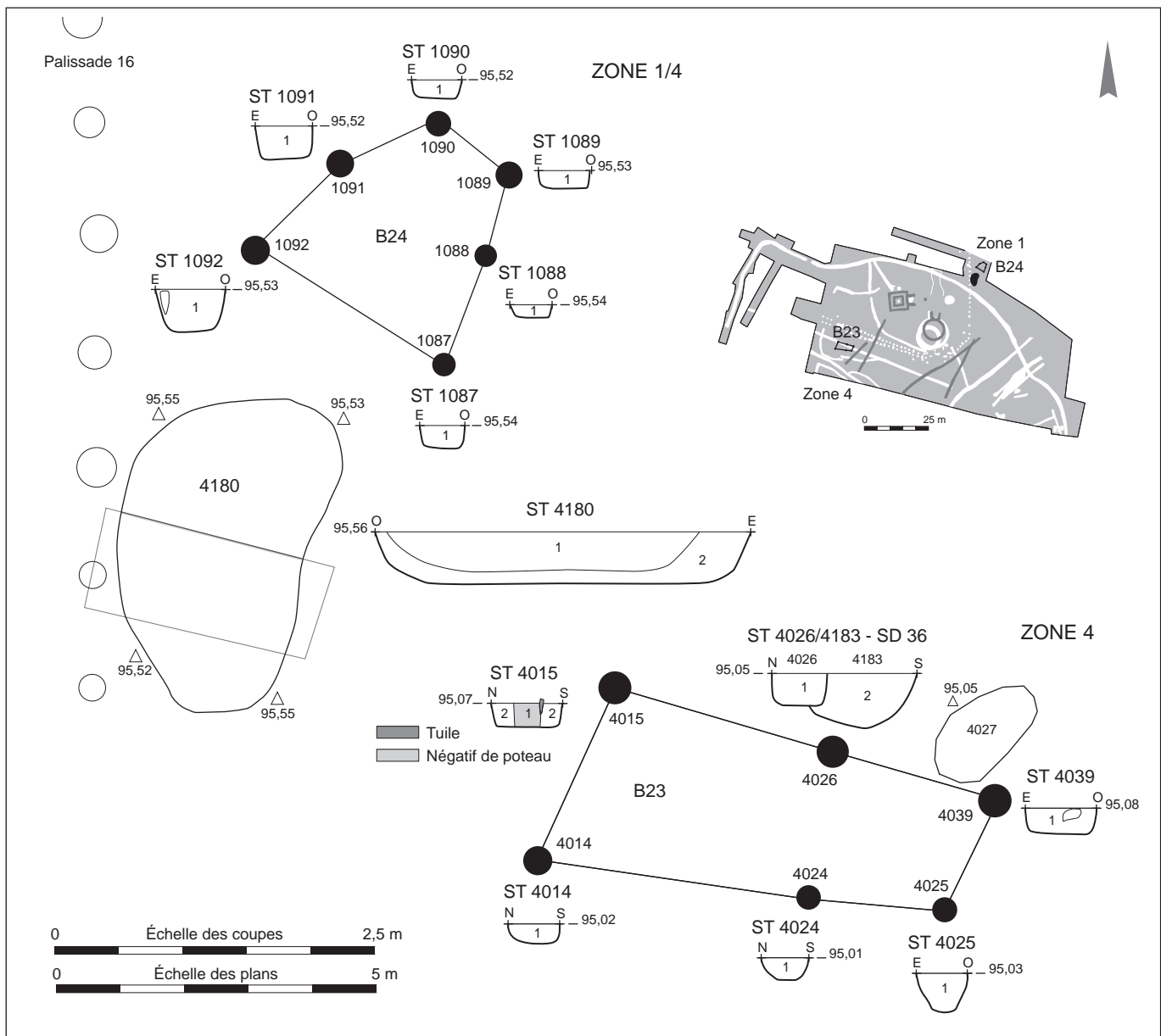


Fig. 92. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zones 1 et 4: les bâtiments B23 et B24, plans et relevés de coupe des trous de poteau les constituant; plan et coupe de la fosse ST 4180 localisée au sud de B24 (M. Dumas, G. Guillier, H. Hostein).

N°	Plan	Dimensions	TP	Struct. associée	Mobilier fosses associées
B23	Trapézoïdal	6,60 à 6,80 x 2,60 à 3,40	NB: 6 Ø: de 0,40 à 0,50 Prof: de 0,15 à 0,30	Fosse ST 4027 Dim: 1,30 x 2,40 x 0,30	15 tessons du II ^e ou III ^e s.
B24	Trapézoïdal	3,50 x 3,80	NB: 6 Ø: de 0,30 à 0,50 Prof: de 0,10 à 0,30	Fosse ST 4180 Dim.: 5 x 3,50 x 0,40	280 tessons, seconde moitié du I ^{er} s. au milieu du II ^e s. Verrerie: fig. 165

Tabl. 46. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, les bâtiments B23 et B24 (Ø: diamètre; Prof.: profondeur; Dim.: dimensions; les mesures sont exprimées en mètre) (G. Guillier).

Les niveaux de sol nous sont inconnus. Le seul indice mis au jour est un fragment de béton de tuileau dans les couches de destruction. Les matériaux mis en œuvre dans les fondations de l'Étape B13/3 sont composés de grès de Sargé avec quelques autres éléments annexes diversifiés. Dans l'Étape B13/2, ces fondations étaient constituées de blocs de grès calcaire coquillier, de quelques silex et gros blocs de grès de Sargé; l'Étape B13/1 se caractérisait par la présence de scories de fer. Faut-il voir dans cette succession une évolution chronologique dans l'approvisionnement en matériaux du sanctuaire? La couverture de l'Étape B13/3 devait être faite de tuiles comme l'indique la composition des couches de destruction, à l'image des temples B12/3-4 et F4.

Bâtiments à poteaux et nouveaux fossés

Le bâtiment à poteaux B23 est localisé à quelques mètres au sud de la Galerie palissadée 15 tandis que le second, B24, est situé à l'est de la Palissade 16, à quelques mètres au nord-est du temple B13 (fig. 3). Ils semblent associés à deux fosses, ST 4180 pour B24 et ST 4027 pour B23. Ces deux bâtiments, aux plans originaux, sont mal datés (fig. 92 et tabl. 46), mais leur chronologie peut être évoquée en comparaison avec les fosses qui leur semblent liées. Ils sont localisés à l'extérieur du cheminement que pourraient former la Galerie 15 et la Palissade 16, alors que les temples B12 et B13 seraient à l'intérieur de ce dernier. Leur présence à l'extérieur de ce que nous supposons être un *téménos* ne les lie pas au sanctuaire, mais les rapproche d'un habitat léger, non pérenne tel que des abris pour des ouvriers ou des artisans, etc.

Notons que la fosse ST 4180, qui semble liée topographiquement au bâtiment B24, a livré deux tessons de verre. Ce sont un gobelet présentant un bord épaissi et arrondi au feu (cf. catalogue fig. 165, 4180.243). Il faudrait le rapprocher de la famille des gobelets carénés Isings 36b, bien attestés régionalement. Ils sont en usage dans la seconde moitié du I^{er} s. et au cours du II^e s. L'identification du bol/coupe (fig. 165, 4180.244) est incertaine et si sa matière est caractéristique des horizons du Haut-Empire, sa forme tendrait à l'assimiler aux productions de type Isings 96/AR 60, non antérieures au milieu du III^e s. Cette fosse recelait également un important lot céramique, au sein duquel les nombreux tessons de céramique sigillée ne dépassent pas les années 150/190.

En suivant la logique envisagée au sujet des bâtiments B23 et B24, les fossés que nous attribuons à la Phase 4 sont placés en dehors de la limite identifiée par la Galerie palissadée 15 et la Palissade 16 (fig. 3 et 93). D'ouest en est, ce sont les suivants: ST 4022, 4086, 4136, 4156 et 4157 (tabl. 47 et fig. 93). Comme ils ne recèlent pas tous du mobilier les attribuant à la Phase 4, ce sont des considérations stratigraphique et topographique, essentiellement liées à leurs orientations, qui permettent de les rattacher à cette phase. Tous ces fossés présentent une orientation sensiblement nord-est/sud-ouest. La partie sud de la Palissade 16 vient plus ou moins tangenter le fossé ST 4086 et, malgré l'absence d'argument chronologique fin, nous pouvons évoquer l'hypothèse de l'antériorité de la première sur la deuxième. Sensiblement parallèles, ces structures n'empiètent pas à l'ouest sur la zone ceinte par la Galerie palissadée 15 et la Palissade 16, que nous identifions à un marqueur d'un cheminement. Avec une orientation divergente des fossés ST 4053 et 4164 (fig. 81 et 93) qui caractérisent la Phase 3, les fossés de la Phase 4 se placent dans une même perspective, dans un réaménagement du sanctuaire et ici plus précisément dans celui de ses abords. L'ensemble ST 4156/4157 est manifestement lié à une volonté de drainer un emplacement humide, le sud des fossés ST 4086 et 4136, surcreusé et élargi par rapport au nord relève du même principe. Enfin, il serait possible que les fossés ST 4022 et 4086 succèdent aux fossés ST 4053 et 4164 de la Phase 3 (fig. 93).

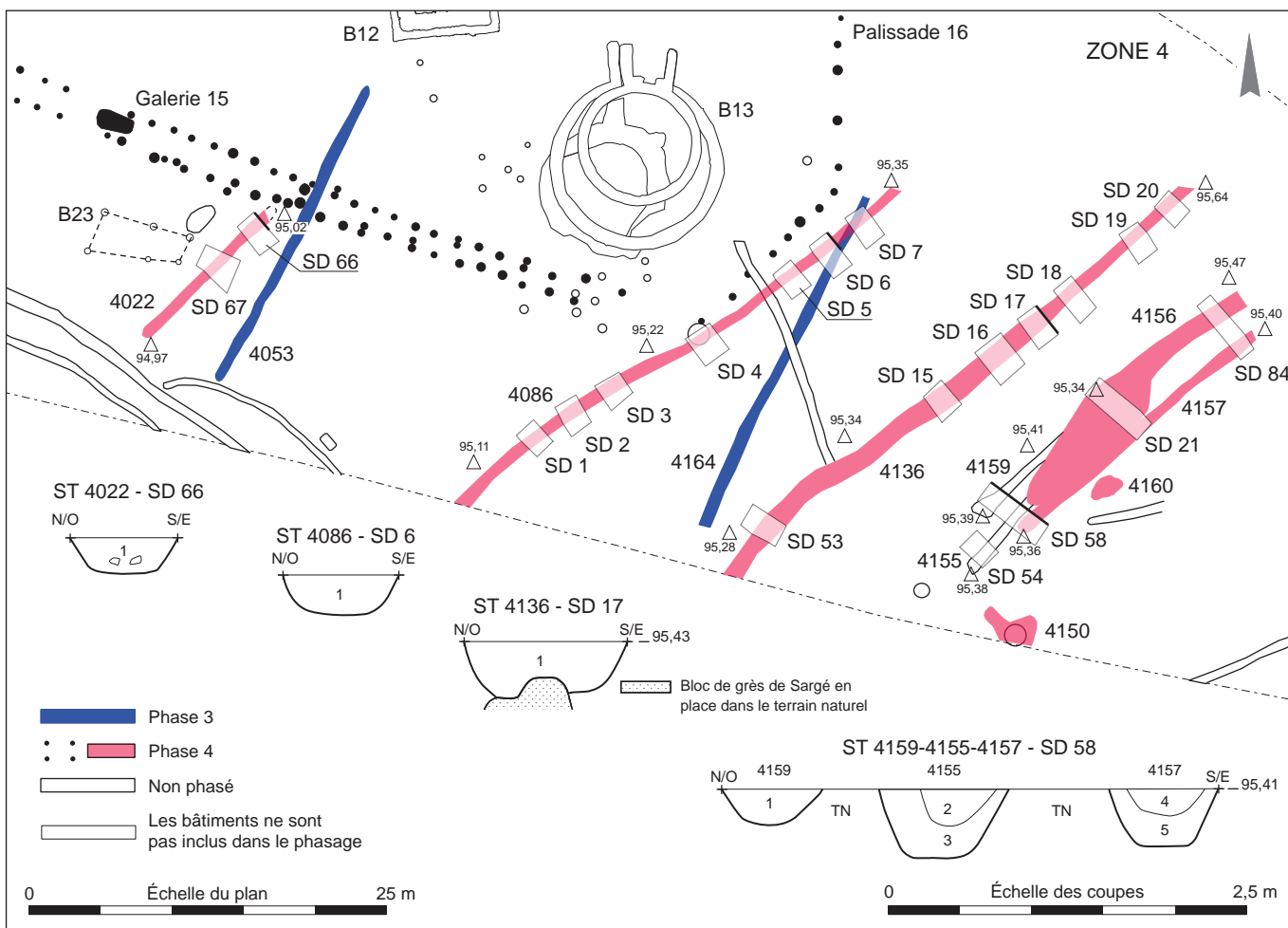


Fig. 93. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4: les fossés ST 4022, 4086, 4136 et 4156/4157, plan, localisation des coupes et choix de relevés de coupes (M. Dumas, G. Guillier, H. Hostein).

N° de struct.	Dimensions (L x l)	Prof.	Remarques
ST 4022	12, 1 x 0,60/0,70	0,14/0,26	Incomplet au N-E?, comblement de limon gris, fragments de tuiles et grès cénomaniens, profil en « U », 13 tessons de céramique du II ^e ou III ^e s.
ST 4086	38 x 0,65/1,10	0,26/0,30	Incomplet au N-E, comblement de limon brun à beige, profil en « U » ouvert, 2 tessons non datés, surcreusements?
ST 4136	42 x 0,70/1,70	0,30/0,70	Incomplet au N-E, comblement de limon brun à brun clair, profil en « U » ouvert, surcreusements
ST 4155	6 x 0,80	0,36/0,44	Recoupé au N-E par ST 4156, comblement de limon gris-brun, profil en « U » ouvert, parfois à fond plat, non daté
ST 4156	20,50 x 3,60	0,28	Recoupe ST 4155, 4157 et 4159, comblement de limon brun, fragments de tuiles, fond plat, 88 tessons de céramique du II ^e ou III ^e s.
ST 4157	21 x 0,76	0,40	Recoupé au par ST 4156, incomplet au N-E, comblement de limon brun à brun foncé, profil en « U » à fond plat, 4 tessons de céramique du II ^e ou III ^e s.
ST 4159	7 x 0,64	0,24	Recoupé au N-E par ST 4156, comblement de limon brun foncé, profil en « U » ouvert, non daté

Tabl. 47. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, quelques données concernant les fossés de la Phase 4 (les mesures sont exprimées en mètre) (G. Guillier).

Un nouveau téménos

Contrairement au sanctuaire de la Zone 3, la Zone 4 n'a livré pour les Phases 1 à 4 aucune structure fossoyée ou maçonnée ceignant un temple ou un groupe de temples. Le nouveau fossé ST 4143, qui marque la Phase 5, clos à présent un vaste *téménos* (fig. 94). Les bâtiments B2, B12 et B13 se présentent désormais très vraisemblablement sous les dernières étapes de leur évolution : B2/3, B12/4 et B13/3, déjà détaillées (fig. 83, 87 et 90), mais sans assurance réelle de leur contemporanéité. Les éléments nouvellement liés à cette Phase 5, outre le fossé ST 4143, sont l'allée empierrée ST 4117 et la Structure 14 en limite sud du décapage.

La couche ST 4117 est un empièchement constitué de gros blocs de grès de Sargé, englobés dans une matrice de limon brun recelant des scories, des fragments de tuiles et des blocs de calcaire, tandis que des blocs de grès cénomaniens sont présents en surface. Ce remblai d'allongement nord-sud, localisé dans l'axe du temple circulaire B13 est large de 3 m environ et long de 7 à 8 m. Cette structure ne se prolonge pas au nord au-delà du fossé ST 4143. Il s'agit d'une allée empierrée marquant l'accès au temple circulaire et définissant une partie du cheminement des fidèles à l'approche du temple circulaire. En Zone 3, le chemin d'accès au temple avec galerie périphérique F4, ST 3091, présente sensiblement les mêmes caractéristiques : un empièchement localisé au *téménos*, menant à l'entrée du sanctuaire, qui s'arrête à quelque distance de celui-ci et ne se poursuit pas au-delà des limites du quadriportique/État 6 pour la Zone 3 et du fossé ST 4143/Phase 5 pour la Zone 4.

Au sud, la Structure 14, définie par des moellons de silex et des blocs de grès de Sargé, dessine un carré de 3 m de côté environ (fig. 94 et 95). La Structure 14 a été ponctuellement perturbée lors du diagnostic. Le mobilier découvert en surface est constitué de 17 tessons de céramique de la seconde moitié du II^e ou du début du III^e s. apr. J.-C. Deux monnaies découvertes lors du diagnostic accompagnaient ce lot (cat. 165 et 173) (Letho Duclos 2009). La seconde présente la caractéristique, peu commune régionalement, d'être percée et fixée avec un clou en fer dans un anneau en bronze de 2 cm de diamètre. Cet ensemble témoignerait d'un rite d'exposition d'ex-voto, sur une paroi par exemple. Des ex-voto oculistiques présentant encore des clous de fixation en place proviennent du temple d'Apollon *Moritasgus* à Alésia (Cazanove *et al.* 2012). La présence de cet ex-voto, si elle n'est pas accidentelle, témoignerait de celle d'un bâti léger au-dessus de la Structure 14, en bois ou autres matériaux périssables.

La nouveauté de cette Phase 5 réside dans le creusement du fossé ST 4143, au plan curvilinéaire. Ce nouvel enclos se développe sur près de 140 m de longueur d'est en ouest, et sur une largeur qui varie de 40 m à 50 m. Il recoupe plusieurs structures fossoyées de la Phase 4. Ce fossé clos matérialise un *téménos*, qui se poursuit au sud, hors de l'emprise de nos travaux. Il présente de fortes variations dans sa largeur, de 0,80 à 1,60 m, et dans sa profondeur, de 0,37 à 0,90 m (fig. 95 et tabl. 48). Les profils relevés sont aussi variés. Il en est de même de la stratigraphie avec un limon argileux de teinte brune, très hydromorphe à l'ouest, puis plus complexe au fur et à mesure que l'on se rapproche des temples, avec des inclusions de plus en plus nombreuses, des blocs de grès de Sargé et cénomaniens, des tuiles fragmentées et des scories. Un niveau de destruction constitué essentiellement de fragments de tuiles s'observe sur les sondages SD 104, 105, 106 et 107 (fig. 95). Il pourrait être lié à la destruction du temple B12, tout proche.

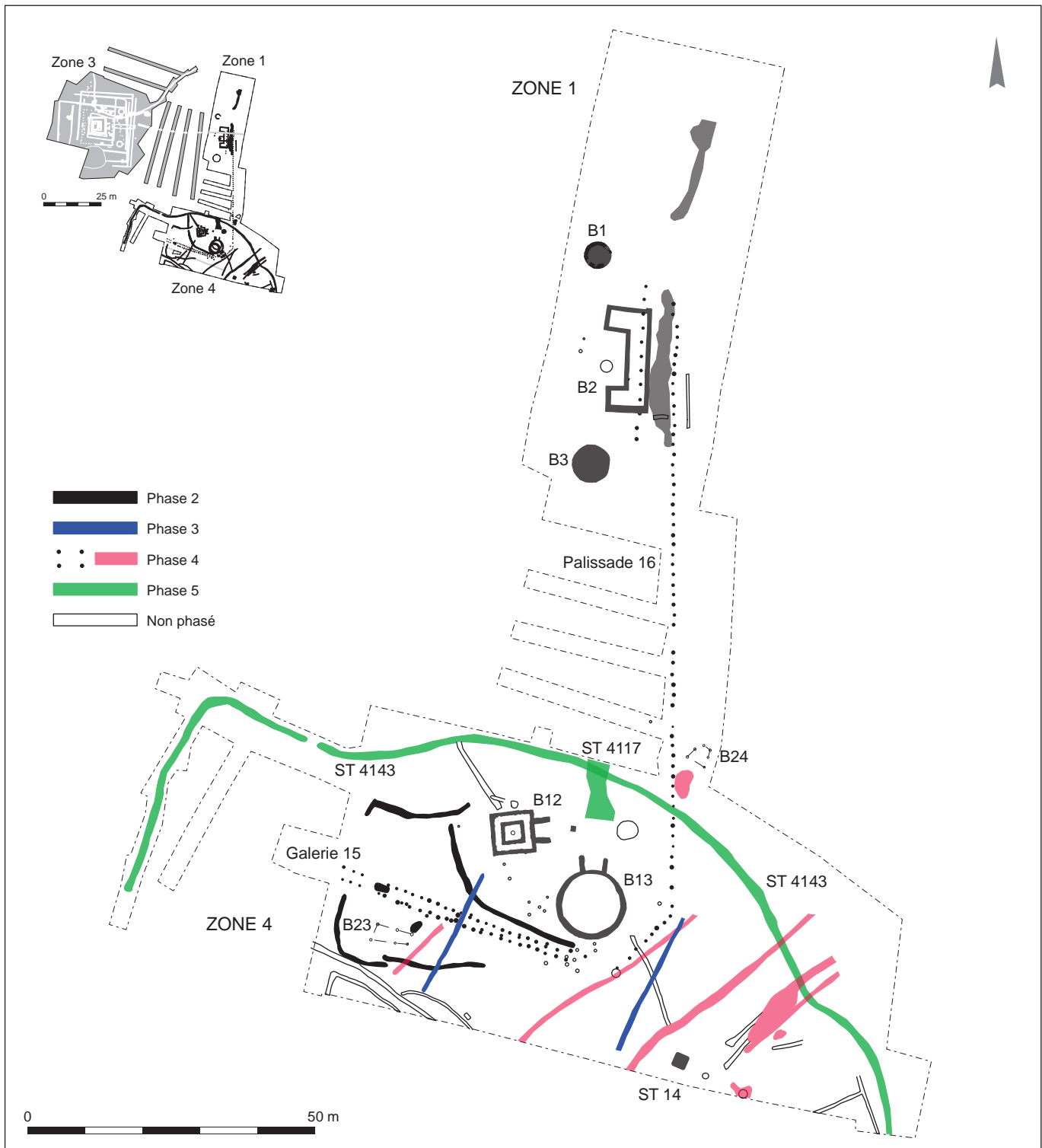


Fig. 94. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zones 1 et 4, plan de la Phase 5 et des phases antérieures (G. Guillier, H. Hostein).

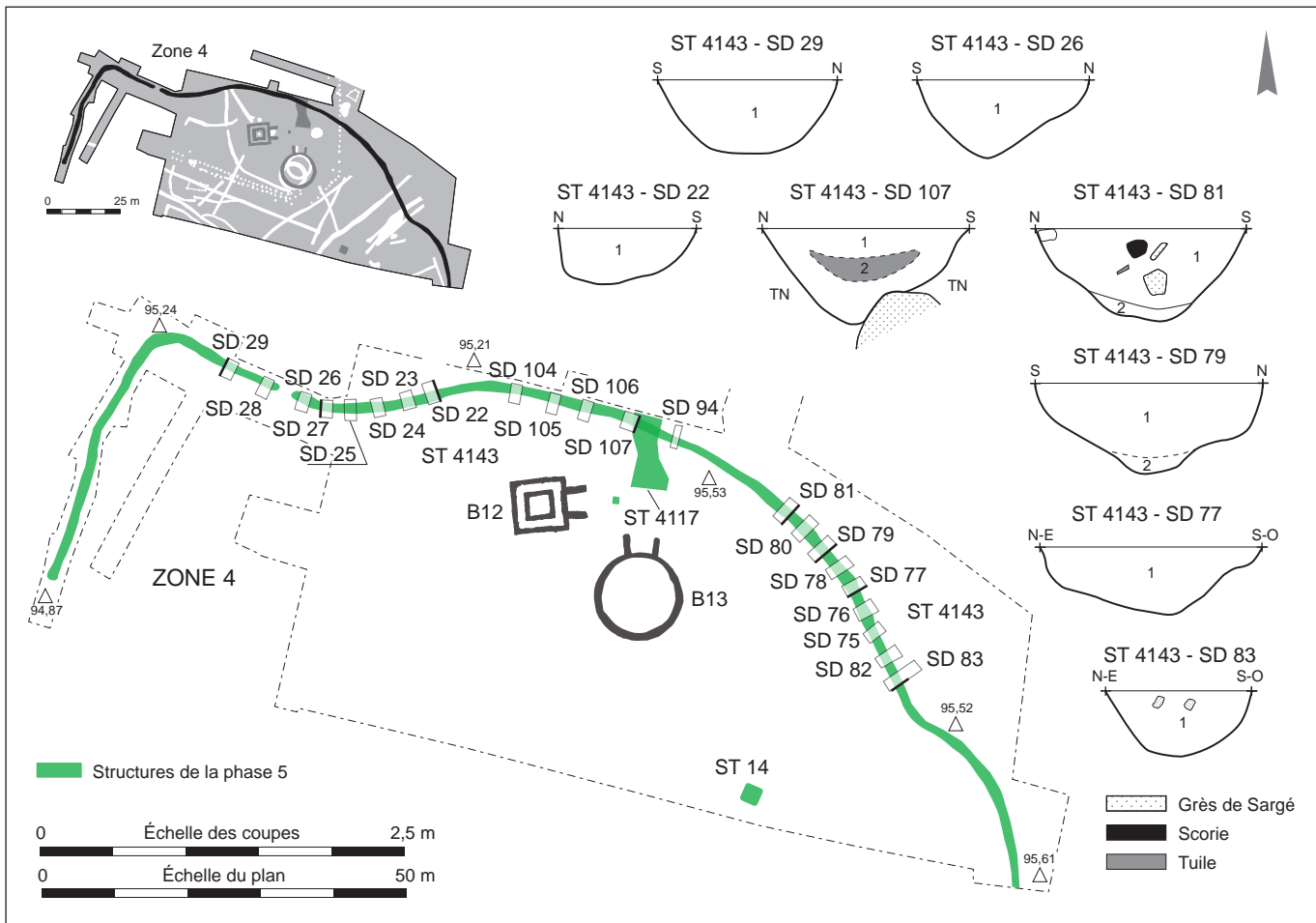


Fig. 95. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4/Phase 5, localisation des sondages effectués dans le fossé ST 4143 et choix de coupes (M. Dumas, G. Guillier, H. Hostein).

L'aire sacrée qui caractérise la Phase 5 se distingue de l'essentiel des aires contemporaines découvertes ailleurs en Gaule par plusieurs caractéristiques : sa forme curviligne et non quadrangulaire ; ses dimensions, même s'il est largement incomplet au sud ; sa nature matérialisée au sol par un fossé et non pas par un mur maçonné ; sa chronologie, la fin du III^e ou le tout début du III^e s. apr. J.-C. À partir du milieu du I^{er} s. apr. J.-C., la plupart des aires sacrées sont délimitées par des périboles maçonnés, majoritairement de plan quadrangulaire (Fauduet 1993, p. 104) à l'image de celui de l'État 6 de la Zone 3 (fig. 66). Rares sont les plans ovales ou circulaires. Citons celui des Bolards à Nuits-Saint-Georges en Côte-d'Or (Pommeret 2001) et celui, au plan assez comparable à celui de Neuville-sur-Sarthe, d'Oedenburg dans le Haut-Rhin (Reddé 2011). Le plan de la partie de fossé qui matérialise la partie nord du *téménos* parvenue jusqu'à nous, ne présente guère de points communs avec les fossés de la Zone 3. Son tracé n'est pas régulier. Il fait presque un angle droit au nord-ouest et présente des courbures douces ailleurs. Le tracé du fossé ST 4143 présente, au nord des édifices culturels B12 et B13, un vaste hémicycle de près de 90 m de long et d'environ 15 m de profondeur. Ce genre d'hémicycle offre des parallèles non constitués de fossés mais maçonnés, tels le sanctuaire de La Tour-aux-Fées à Allonnes (Brouquier-Reddé, Gruel 2004) ou celui de Blicquy en Belgique (Fauduet 2010, p. 83). Ces hémicycles devaient participer d'une mise en scène des sanctuaires.

N° de sond.	N° de struct.	L x P	Z inf.	Remarques
*SD 29	4143	1,22 x 0,50	94,81	Profil en « U », non stratifié, comblement de limon brun-gris, tuiles
SD 28	4143	1,10 x 0,42	94,77	Idem
SD 27	4143	1,50 x 0,50	94,84	Profil en « U » ouvert, asymétrique, non stratifié
*SD 26	4143	1,18 x 0,53	94,75	Profil en « U » ouvert, légèrement asymétrique, non stratifié, comblement de limon brun, tuiles
SD 25	4143	1,34 x 0,48	94,81	Profil en « U » ouvert, non stratifié
SD 24	4143	1,58 x 0,44	94,84	Profil en « U » ouvert, légèrement asymétrique, non stratifié
SD 23	4143	1,40 X 0,60	94,66	Profil en « U » à fond plat, asymétrique, stratifié, inclusions de blocs de grès de Sargé et de tuiles
*SD 22	4143	0,97 x 0,37	94,82	Profil en « U » ouvert, très asymétrique, non stratifié, comblement de limon brun, tuiles
SD 104	4143	1,60 x 0,94	94,41	Profil en « V » à fond arrondi, non stratifié, inclusions de tuiles, de quelques blocs de grès de Sargé et de scories
SD 105	4143	1,30 x 0,72	94,62	Profil en « V » à fond arrondi, stratifié, nombreuses inclusions de tuiles
SD 106	4143	1,30 x 0,70	94,63	Profil en « V » à fond arrondi, stratifié, nombreuses inclusions de tuiles
*SD 107	4143	1,38 x 0,62	94,76	Profil en « V » à fond arrondi, stratifié; bloc de grès de Sargé en place dans le terrain naturel. 1: limon hydromorphe gris, tuiles, scories; 2: charbon de bois et tuiles
SD 94	4143	0,94 x 0,52	94,93	Profil en « U » à fond plat, non stratifié, inclusions de tuiles, de scories de quelques blocs de grès de Sargé et cénomaniens
*SD 81	4143	1,42 x 0,63	94,90	Profil en « U » ouvert, stratifié, comblement de limon gris; au milieu du fossé inclusions de tuiles, de quelques blocs de grès de Sargé et de scories
SD 80	4143	1,55 x 0,64	94,88	Idem
*SD 79	4143	1,56 x 0,62	94,90	Idem
SD 78	4143	1,47 x 0,40	95,16	Profil en « U » ouvert, non stratifié, inclusions de blocs de grès de Sargé
*SD 77	4143	1,48 x 0,44	95,06	Profil en « U » ouvert, non stratifié, comblement de limon brun à noir, inclusions de blocs de grès de Sargé, de tuiles et de scories
SD 76	4143	1,38 x 0,40	95,12	Profil en « U » à fond relativement plat, non stratifié, inclusions de blocs de grès de Sargé, de tuiles et de scories
SD 75	4143	0,80 x 0,40	95,13	Profil en « U » à fond plat, non stratifié, inclusions de blocs de grès de Sargé, de tuiles et de scories
SD 82	4143	1,28 x 0,43	94,97	Profil en « U » ouvert, asymétrique, au milieu du fossé inclusions de blocs de grès de Sargé et de scories
*SD 83	4143	1 x 0,44	94,97	Profil en « U » ouvert, asymétrique, comblement de limon brun, au milieu du fossé inclusions de tuiles et de quelques blocs de grès de Sargé

Le fossé de Neuville-sur-Sarthe offre deux interruptions. La première, d'environ 2 m de large, est située au nord-ouest du *téménos* tandis que la seconde, large d'au minimum 6,50 m, est localisée à l'ouest.

Les enceintes cultuelles de grandes dimensions caractérisent des espaces englobant souvent plusieurs édifices; il serait donc envisageable qu'un ou plusieurs autres temples soient à mettre au jour au sud de notre intervention. Les enclos fossoyés sont peu communs pour les II^e et III^e s. apr. J.-C. Des exemples sont mentionnés à Châteaubleau en Seine-et-Marne au II^e s. apr. J.-C. (Fauduet 2010, p. 75) et à Saint-Martin-des-Entrées dans le Calvados (Paez-Rezende 2012). Mais l'essentiel ne serait pas là. Ce fossé ST 4143 (fig. 94) matérialise un changement dans l'organisation des Zones 1 et 4. Les structures mises au jour antérieurement s'apparenteraient à des espaces de circulation entre ces Zones 1 et 4: les Phases 1 à 3. La Phase 4 voit le site se complexifier avec l'érection de la Galerie 15 et de la Palissade 16 que nous assimilons à un cheminement menant du bâtiment B2 aux temples B12 et B13, mais aussi par celle du portique à avancées B2 en liant les Zones 3 et 4. Le système fossoyé lié à la Phase 4 est dans la continuité des fossés de la Phase 3 (fig. 3). Le fossé ST 4143 marquant la Phase 5 individualise une nouvelle aire sacrée. Le lien entre les Zones 1 et 4 matérialisé par la Palissade 16 est remplacé par un nouveau lien, le chemin d'accès ST 4117, chemin qui devait se poursuivre au nord vers le portique à avancées B2 par une allée qui n'est pas parvenue jusqu'à nous. La surface de ce nouvel enclos, environ 6 000 m², largement incomplet au sud, est double de celle

*Tabl. 48. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, les sondages effectués dans le fossé ST 4143 décrits d'ouest en est (L: largeur; P: profondeur; les mesures sont exprimées en mètre; les sondages précédés d'un astérisque * sont représentés sur la fig. 95) (G. Guillier).*

du quadriportique de la Zone 4 et marque l’importance de cette partie du sanctuaire. Faut-il y voir un lieu de rassemblement, à opposer à la Zone 3 ou complémentaire de cette dernière, lieu qui par sa surface étendue pouvait accueillir un grand nombre de fidèles, ou toute communauté, civile ou religieuse ?

Le mobilier

Sur la Zone 1, les données recueillies lors du décapage mécanique du bâtiment B2 consistent en de rares fragments de céramiques datés de la seconde moitié du II^e ou du début du III^e s. apr. J.-C.

En Zone 3, le mobilier du II^e s. ou du début du III^e s. a été mis au jour dans le niveau d’accumulation ST 3009 (monnaies, céramique ou fibules), et dans la couche de destruction ST 3008 où sont présentes des monnaies (tabl. 49) et de

N° d’US	Gauloise	Julio-Claudienne	Flavienne	Antonine	III ^e s.	Ind.	Total
3008	5	17	8	17	4	4	55

Tabl. 49. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, répartition détaillée des monnaies issues de la couche de destruction ST 3008, en fonction des grandes périodes chronologiques représentées (G. Guillier).

la céramique, à hauteur de 160 tessons. Quelques vases datant du II^e ou du III^e s. apr. J.-C. ont ponctuellement été trouvés, par exemple dans la couche de destruction de l’Édicule 10, et confirment ainsi une sédimentation et une occupation durant le II^e s. ou au début du III^e s. apr. J.-C. La céramique sigillée ne dépasse guère le début du III^e s., avec un effectif de trois tessons. La quantité des monnaies diminue et n’atteindra jamais celle du I^{er} s. apr. J.-C.

Sur la Zone 4, le mobilier du II^e s. ou du début du III^e s. apr. J.-C., essentiellement céramique, a été mis au jour dans les comblements des fossés des Phases 4 et 5, les rejets de destruction des différents temples et dans quelques fosses (ST 4180). Le reste du mobilier, hormis de rares éléments de l’*instrumentum* attribuable à cette période (cf. catalogue fig. 163, 4019.227, fig. 164, 4049.231/232, 4053.233, 4079.234 et fig. 165, 4149.238), est constitué de monnaies découvertes éparses sur la zone, mais surtout dans les couches de destruction des temples B12 et B13. Bien que peu nombreuses, elles prennent quantitativement le pas sur celles de la Zone 3 à partir du règne d’Hadrien.

Le mobilier au II^e s. est quantitativement moins important que celui du I^{er} s. apr. J.-C. Cette observation a déjà été faite à propos du sanctuaire poliade d’Allonnes (Péchoux 2010, p. 109), cette paucité serait liée à la monumentalisation du sanctuaire, au changement des pratiques votives et de leur gestion. La diminution du nombre de monnaies, pouvant refléter la baisse du nombre des offrandes, signalerait un recul apparent, lié à la récupération des dépositions, désormais mieux encadrées (Izri 2011), grâce à la présence de troncs monétaires. Ce recul est moins marqué à Neuville-sur-Sarthe qu’au Mans sur le site Quinconces des Jacobins (Chevet *et al.* 2014), à Allonnes tant aux Perrières qu’à La Tour-aux-Fées mais surtout à Oisseau-le-Petit où l’effectif des monnaies s’effondre, passant de 47 monnaies au I^{er} s. à trois monnaies au II^e s. apr. J.-C. (Aubin *et al.* 2014, tabl. XIV, p. 228-229).

Le verre

Plusieurs tessons de verre ont été mis au jour dans la couche de destruction ST 3008 (et ses équivalents). La verrerie soufflée dans un moule à usage de vaiselle de table est représentée par un exemplaire de gobelet à décor d’amandes issu de ST 3008 (cf. catalogue fig. 145, 3008.74). Ces amandes sont disposées verticalement et en quinconce, au sein d’un réseau quadrillé. Si, sur ce fragment, les amandes et le quadrillage ont un relief bien perceptible, ce n’est pas le cas des orles qui entourent les amandes, ce qui rend leur délimitation incertaine.

Les gobelets ainsi décorés répondent au type Isings 31/AR 33.1, daté du milieu du I^{er} s. au début du II^e s. Notons que la variante avec quadrillage, à laquelle appartient cet exemplaire, est caractéristique des régions de l'Ouest, du Centre-Ouest et du Centre de la France, où il faudrait restituer des ateliers producteurs (Moirin, Simon 2010).

Un vase fermé est intéressant pour la marque qu'il comporte sous le fond (cf. catalogue fig. 148, 3028.92). Il résulte du soufflage dans un moule multipartite, avec un motif pour la partie du fond, composé de trois cercles concentriques (au moins), qui sont associés à des équerres dans les angles. Si ce motif générique est connu, la position oblique de l'équerre conservée, et probablement similaire pour les trois autres, ne semble pas avoir été signalée jusqu'à présent (Cabart *et al.* 2006, notamment pl. 10, 33). Il peut avoir appartenu à une bouteille à panse de section carrée, de type Isings 50/AR 156, tout comme à un pot de caractéristiques identiques, Isings 62/AR 119, puisque seules leurs parties supérieures diffèrent. On notera que les premières sont les plus fréquentes et que ces deux types possèdent une datation du même ordre, des alentours du milieu du I^{er} s. au courant du III^e s. On les trouve sur tout le territoire français. Pour compléter ce petit lot, un dernier récipient a pu avoir été employé pour les soins corporels. Il s'agit d'un aryballe à petites anses delphiniformes, de type Isings 61/AR 151.1, en matière bleu-vert (cf. catalogue fig. 148, 3028.91). Il est daté du milieu du I^{er} s. au milieu du III^e s. et est lui aussi connu dans de nombreuses régions.

Il a été également relevé dans ce niveau de destruction ST 3008 plusieurs fragments de verre à vitre plat (cf. catalogue fig. 146, 3008.79/80), parmi lesquels nous notons la présence du bord d'un de ces panneaux (n° 79). Ils sont tous de teinte bleu-vert. Ces éléments, qui ont servi pour le vitrage de bâtiments, sont caractéristiques de la technique du coulage-étirage, employée pour ces productions dans le courant du Haut-Empire (Fontaine, Foy 2005).

Enfin, mentionnons une perle annulaire (Riha 11.8) en matière vitreuse translucide d'une teinte « couleur naturelle » bleu-vert (cf. catalogue fig. 145, 3008.75). Ce type de perle, très simple, ne peut être datée précisément au sein de la période gallo-romaine.

La céramique

La céramique conserve les mêmes caractéristiques domestiques qu'auparavant (tabl. 50). Les variantes résident dans les types de vases utilisés au II^e s. Les seuls vases de stockage présents sont deux lèvres d'amphores à huile de Bétique Dressel 20 (non figurées) et des fragments d'amphores à fond annulaire et à lèvre en bourrelet de type Gauloise 4/5 (51 fragments) provenant des officines situées dans le bassin ouest de la Loire et de ses affluents, dont fait partie l'atelier de Thésée-Pouillé dans le Loir-et-Cher (Cadalen-Lesieur 2005).

La céramique commune regroupe essentiellement des céramiques culinaires constituées de pots (30 vases), de plats (18 ex.) et d'écuelles-marmites (15 ex.). Ces vases sont majoritairement des productions sarthoises de La Bosse, datant de la seconde moitié du II^e et du III^e s. apr. J.-C. (Guillier 1997). Ce sont des vases à pâte kaolinitique souvent cuites en atmosphère réductrice dont la couleur varie du gris au noir. Les pots ont comme caractéristique d'avoir une lèvre déversée allongée simple (forme 606 de La Bosse), soulignée par une cannelure (forme 607 : fig. 96, n° 1 à 7), ou deux (forme 608), qui peut se retrouver sur la panse (n° 8). Les autres vases culinaires sont des pots ovoïdes à lèvre déjetée arrondie (6 bords dont n° 9 et 10), pourvue d'une gorge interne ou rectangulaire.

Catégorie	NMI	NR
Commune	126	1 255
Modelée	1	4
Fine	36	103
Transport-stockage	5	82
Total	168	1 344

Tabl. 50. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, la céramique du II^e s., présentation par catégories (E. Coffineau).

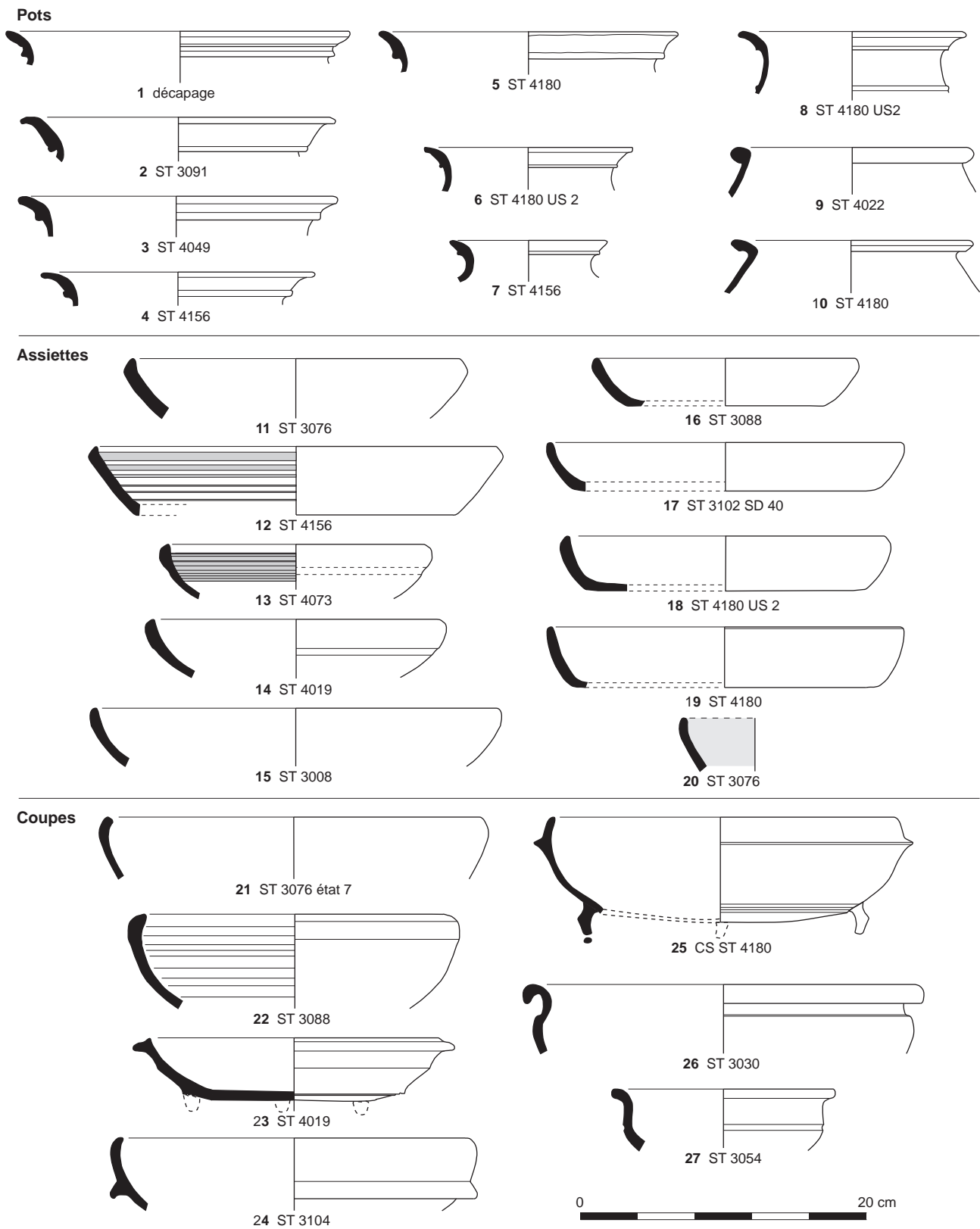
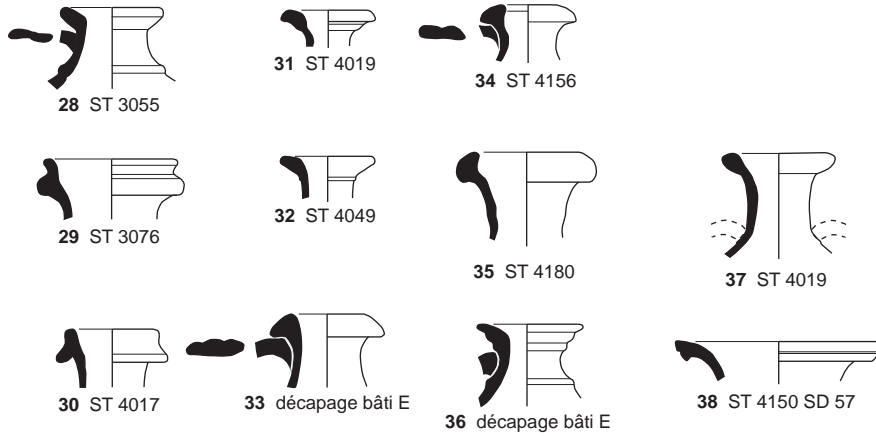
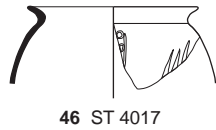


Fig. 96. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, la céramique attribuable à l'État 6, pots, assiettes/plats et coupes de type La Bosse (E. Coffineau).

Cruches



Céramique fine



Mortiers

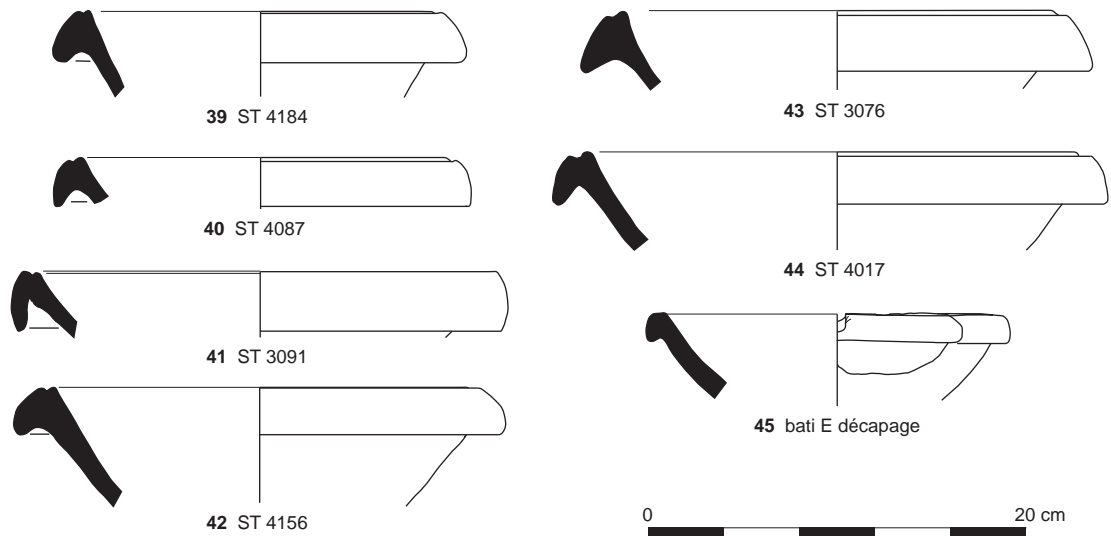


Fig. 97. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, la céramique attribuable à l'État 6, cruches, céramique fine et mortiers (E. Coffineau).

Les plats dits de La Bosse sont à panse oblique, parfois ornée de bandes lissées et à bord rentrant (forme 101 : fig. 96, n° 11 et 12), à panse arrondie (forme 102 : n° 13 à 15). Les autres plats sont à pâte siliceuse noire à paroi oblique et à fond plat (n° 16 à 19). Un exemplaire est un plat à « vernis rouge pompéien » ayant un engobe rouge sur sa face interne (n° 20). Les coupes-marmites de même provenance sont à panse arrondie, parfois ornée de bandes lissées et à bord rentrant (forme 201 : fig. 96, n° 20 à 23). Quelques-unes sont pourvues d'une collerette (forme 202 : n° 24 et 25). Les autres marmites ont une lèvre déjetée pendante (n° 26), dotée d'une collerette ou à lèvre arrondie (n° 27). Un seul exemplaire a une lèvre rentrante.

Les cruches sont toujours aussi nombreuses (23 exemplaires) et elles sont majoritairement dépourvues d'engobe. Ces cruches ont un fond annulaire et sont dotées d'une à deux anses. Les lèvres sont variées : en poulie (fig. 97, n° 28 à 30), en amande (n° 31 et 32), arrondie (5 bords dont n° 33 à 35) et moulurée (n° 36). Elles sont à pâte orange-beige comportant des oxydes de fer et sont des productions locales dont deux exemplaires sont semblables à celles retrouvées à Jublains (Chuniaud, Mortreau 2002), dans le Maine-et-Loire, à Mazières-en-Mauges (Berthaud 2000). Certaines semblent être des productions du Val de Loire (Couvin 2005), à pâte micacée orange (n° 37) ou brune (n° 38) et ayant un engobe crème ou orangé.

Les mortiers, nombreux (15 individus), sont à pâte calcaire beige à lèvre arrondie ou débordante (fig. 97, n° 39 à 41), semblables aux productions lyonnaises. D'autres sont à pâte beige orangé et à lèvre pendante (n° 42 à 44) dont certains, à la lèvre compacte (n° 45), sont similaires aux productions normandes des Mares-Jumelles (Adrian 1995).

Les céramiques fines sont principalement représentées par des sigillées, des coupes Ménez 96 (2 bords) et Ménez 110 (3 bords) en *terra nigra* et quelques fragments de gobelets à paroi fine. Le corpus des sigillées, étudiées par Richard Delage, est très largement constitué de coupes moulées Drag. 37, de coupelles et de mortiers. Les rares parois fines (6 fragments dont une lèvre) ont deux types de décor. Le premier, dit à « peau de crapaud », se caractérise par la déposition de sable sur la panse et le second est orné de motifs d'épingles et de cupules (fig. 97, n° 46) réalisé à la barbotine (Bet, Gras 1999).

La céramique sigillée est représentée par 60 tessons des ateliers arvernes, tous de Lezoux lorsque leur provenance précise est déterminée, un est issu du Centre-Ouest, 6 coupelles sont présentes (dont les formes Lez. 031, Lez. 042, Lez. 044, Ve A1 et Drag. 27), ainsi que 7 assiettes (Lez. 043, Lez. 054/055 mais surtout Lez. 045 en 4 ex.) et deux mortiers (Curle 21 et Lez. 096) mais le bol Drag. 37 domine largement (21 ex.), forme très essentiellement issue de la Zone 4.

La sigillée moulée

Si le corpus des vases moulés de la Zone 4 est un des plus importants en termes de NMI avec 40 % des occurrences, seules quelques portions de décor peuvent être soumises à une étude stylistique. Ces pièces confirment les observations chronologiques précédentes, puisque toutes les officines concernées ont été en activité entre les années 120 et 170. Le style le plus précoce est celui de BVTRIO (fig. 98 et tabl. 51, n° 47) avec une composition typique présente sur un support dont les caractéristiques techniques ne sont pas celles de la période classique de Lezoux. Viennent ensuite un vase d'ILLIXO (n° 49), une officine secondaire peu connue, et bien évidemment des pièces de CINNAMVS (n° 51) et PATERNVS (n° 52), les deux entités majeures de production de la période. Deux autres attributions concernent enfin les officines de CASVRIVS (n° 50) et P-16 (n° 48).

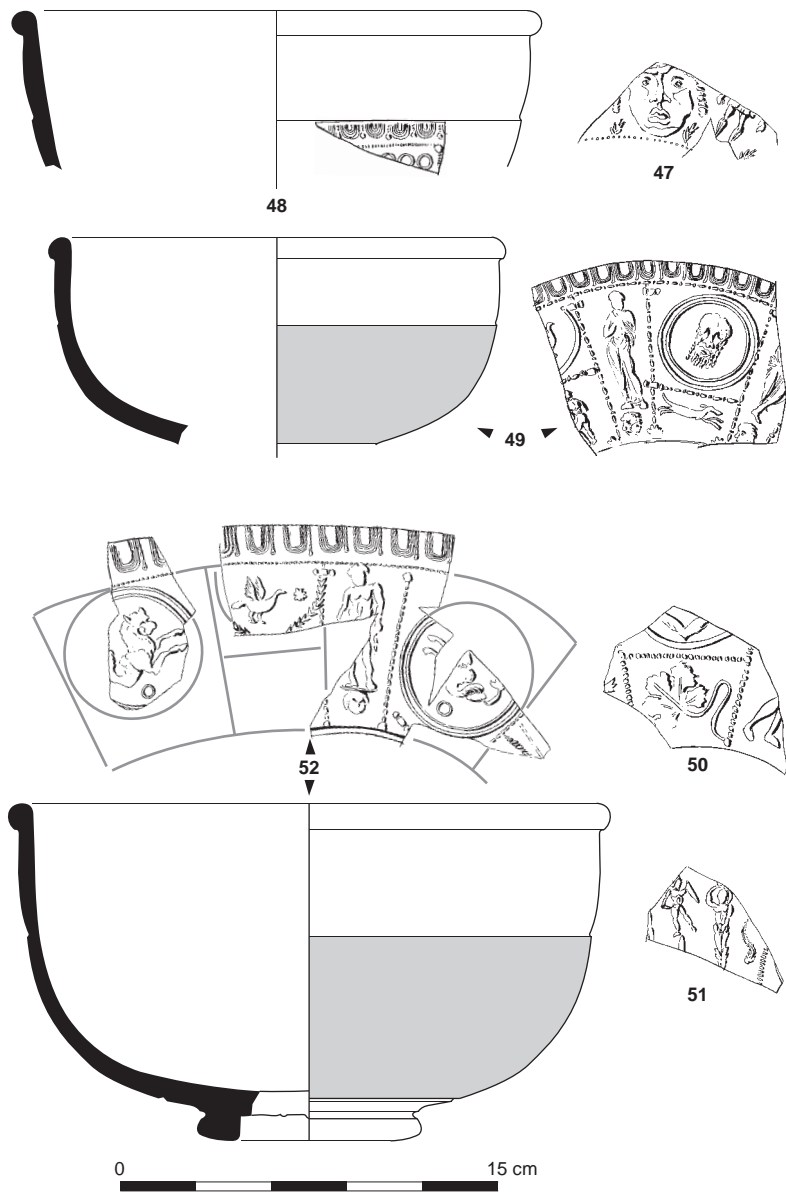


Fig. 98. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, la sigillée moulée de la Zone 4, les vases 47 à 52 (R. Delage).

N° dessin	Struct.	Datation	NR	Décor	Ove+LSO (ligne sous ove)	PF (poinçon figuré)	PNF (poinçon non figuré)
47	4019	120/140	3	BVTRIO		Personnage 153, masque 1273	Feuille J169
48	4041	140/170	1	P-16	B19+A2		Petit cercle
49	4156	120/140	1	ILLIXO	B228+A10	Personnages féminins 923? et 929, chien 1626a, gladiateur 1061, masques 1223 et 1268, oiseau indéterminé	Astragale R16, rosette indéterminée
50	4136	150/170	1	CASVRIVS		Personnage 638	Feuilles K16 et H98
51	4136	150/170	1	CINNAMVS	LT A2	Gladiateur 1059, Atlante 1201a	Corne U247
52	4180	160/190	6	PATERNVS II	B105+A12, LT A40	Personnage 538, taureau marin 52a, cheval marin 33, oiseau 2316	Rosette C194, astragale R60
	2						

Tabl. 51. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, les données stylistiques des décors illustrés sur la fig. 98 (R. Delage).

Le déséquilibre des deux pôles culturels

La période antonine est celle des changements, toutes zones confondues, mais avec des chronologies différenciées et un renouvellement rapide des structures culturelles en Zone 4. Succédant à la séparation spatiale observée jusqu’à la fin du 1^{er} s. apr. J.-C. avec le sanctuaire « ancien » à l’ouest et un sanctuaire « récent » au sud, un lien est créé entre ces zones (fig. 2), matérialisé par la palissade au plan en forme de « L », présentant à son extrémité nord un portique à avancées, ou propylée, élevé en bois puis maçonné (fig. 83). Ce lien ne présente pas de matérialité archéologique avec la partie ouest même s’il est suggéré par l’orientation du temple à galerie périphérique F4 et par le chemin d’accès ST 3091 (fig. 66). L’ensemble répond à un schéma triangulaire peu mis en évidence ailleurs en Gaule romaine. La surface étudiée, de près de 2 ha, avec des zones d’occupation éclatées sur le terrain, ne souffre guère de comparaison avec l’essentiel des interventions effectuées régionalement. Ces vastes espaces s’entendent comme des lieux de rassemblement à caractère religieux, civique, politique ou corporatif (Péchoux 2010, p. 104-106 ; 2016, p. 475).

Après les États 4 et 5, fossoyés, la Zone 3, présentant toujours le même empilement des structures, voit la construction, vers la fin des Flaviens ou au début des Antonins, d’un quadriportique autour du temple F4 agrandi d’une galerie périphérique, l’État 6. Ce monument de la Zone 3, d’une surface de 3 100 m², est dédoublé à l’est. Il ceinture également de petits édifices, deux quadrangulaires

et deux octogonaux, répondant à une disposition rigoureuse sur le *téménos*, même s’ils ne sont pas forcément strictement contemporains. Régionalement, les dimensions du péribole de Neuville-sur-Sarthe sont pour l’État 6 dans la fourchette basse de celles observées localement (tabl. 52), et pour la Gaule, dans la moyenne supérieure, qui est de 30 x 50 m (Fauduet 2010, p. 75).

L’ensemble cultuel de l’État 6 en Zone 3, présentant un « ordre rigou-

reux dans son organisation interne » (Péchoux 2010, p. 104), est un sanctuaire à édifices multiples. Localement, signalons celui de Neuvy-en-Champagne, mal renseigné (Bouvet 2001, p. 372), le sanctuaire des Perrières à Allonnes, très partiellement fouillé de 1977 à 1980 (Biarne 2006) et celui d’origine celtique de Juvigné en Mayenne (Bossard, Dufay-Garel 2019, fig. 1), présentant également une double galerie de façade à l’est. Régionalement, mentionnons comme point de comparaison le sanctuaire de Macé dans l’Orne, fouillé exhaustivement, mais présentant une organisation très différente (Leclerc 2007). Ailleurs, citons les sanctuaires du Pré-de-Nuits à Nuits-Saint-Georges en Côte-d’Or (Maza, Montandon 2011), des Hauts-de-Bufferon à Montluçon dans l’Allier (Cabezuelo 2012), d’Estrées-Saint-Denis dans l’Oise (Quérel, Woimant 2002), de Saint-Beauzély dans l’Aveyron (Fauduet 1993, p. 72) ou encore celui de Corent dans le Puy-de-Dôme (Poux, Demierre 2015), au plan proche, voire très proche de celui de Neuville-sur-Sarthe/État 6.

Les Phases 3 à 5 voient sur la Zone 4 les activités culturelles centrées sur les temples B12 et B13 dont les plans évoluent sans cesse au cours du 1^{er} s. apr. J.-C. Aux systèmes de fossés matérialisant des allées processionnelles orientées

Sites	Dimensions	Nature	Bibliographie
Allonnes, La Tour-aux-Fées (72)	98 x 112	Maçonné	Brouquier-Reddé, Gruel 2004
Allonnes, Les Perrières (72)	70 x 70	Maçonné	Biarne 2006
Aubigné-Racan (72)	85 x 90	Maçonné	Lambert, Rioufreyt 1991, 2006
Blain (44)	70 x 75	Fossoyé	Trin-Lacombe 2019
Juvigné (53)	73 x 60	Maçonné	Bossard, Dufay-Garel 2019
Neuville-sur-Sarthe (72)	Zone 3 : 63,5 x 43	Maçonné	-
Neuville-sur-Sarthe (72)	Zone 4 : 140 x (40 +)	Fossoyé	-
Neuvy-en-Champagne (72)	50 x 38	Maçonné	Bouvet 2001, p. 272-273
Macé (61)	48 x 48	Maçonné	Leclerc 2007
Oisseau-le-Petit (72)	22 x 25	Maçonné	Bouvet 2001, p. 384-387
Saint-Denis-du-Maine (53)	60 x 60 (?)	Maçonné	Séris 2015

Tabl. 52. Dimensions comparées de quelques périboles chez les Aulerques Cénomans et alentour (les mesures sont exprimées en mètre) (G. Guillier).

est-ouest (fig. 32 et 52) répond une succession de structures (fig. 3) qui coupent les axes précédemment définis (Phase 3), puis les reprennent par la construction de la Galerie 15 : la Phase 4. Dans un dernier temps, la Phase 5, le vaste enclos fossoyé ST 4143 ceinture les temples (fig. 95). Cet enclos fossoyé, de plan curvilinéaire, est parmi les plus vastes de la région (tabl. 52).

Les modalités d'occupation diffèrent d'une zone à l'autre. En Zone 3, elles sont marquées par un abondant mobilier au 1^{er} s. apr. J.-C., les dépôts sont relativement importants, au contraire de la Zone 4. Au tournant du 1^{er} et du 2^e s. apr. J.-C., la Zone 3 voit un effondrement des dépôts alors que sur la Zone 4, les rejets de sigillée et de monnaies s'accroissent puis dépassent ceux de la Zone 3. Malgré la construction d'un important ensemble (fig. 66), la Zone 3 subit une désaffection lente et continue tout au long du 2^e s. apr. J.-C., une érosion à mettre en parallèle avec l'augmentation significative de la fréquentation de la Zone 4 pendant le même laps de temps. La Zone 3 perd de son attrait auprès des fidèles et ne semble plus guère occupée vers le début des Sévères. La Zone 4, au contraire, prend du lustre auprès des fidèles puis voit son occupation marquer le pas vers le dernier quart du 2^e s., pour chuter vers le début du règne des Sévères ou les premières années de l'anarchie militaire ; les témoins matériels de l'occupation du sanctuaire s'éteignent. Faut-il faire un parallèle avec le sanctuaire de La Tour-aux-Fées d'Allonnes, où les travaux sont achevés un peu avant le milieu du 2^e s. (Gruel, Brouquier-Reddé 2003 : horizon 5e) ? Nous pouvons dès lors imaginer qu'une certaine concurrence a pu se faire jour au sein même du sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe, puis au détriment de ce dernier et en faveur du sanctuaire de La Tour-aux-Fées d'Allonnes : ces deux sanctuaires étant dans un premier temps complémentaires, avec la baisse de leur fréquentation ils seraient devenus concurrents.

L'abandon et la destruction au 3^e siècle

Au début du 3^e s. apr. J.-C. le sanctuaire est abandonné. Les premières traces de destruction sont peu perceptibles avant la fin de ce siècle. Trois inhumations de la seconde moitié du 3^e s. apr. J.-C. ou du début du siècle suivant, présentes dans l'angle sud-est de la Zone 4, sont placées dans l'enceinte du *téménos*, mais éloignées des temples, contrairement à un second groupe d'inhumations plus tardives. L'une d'elles est placée dans la tranchée de récupération de la Structure 7/Zone 3, une autre est installée dans la tranchée de récupération du temple B12/Zone 4 tandis que six autres reposent au sud-est du temple circulaire B13/Zone 4. Enfin, nous soulignons que le mauvais état général de conservation du site n'a pas favorisé la préservation des indices les plus tardifs de l'occupation, souvent des plus ténus et des plus fragiles. La désaffection progressive du sanctuaire dès la fin du 2^e s. apr. J.-C. et effective au début du 3^e s. a été décelée à partir des mobiliers céramique et monétaire. Dans les tranchées de récupération, signant la mise en carrière du sanctuaire, les éléments datants sont sujets à caution. Ce sont quelques tessons de céramique des 1^{er}, 2^e et 3^e s. apr. J.-C. Les monnaies qui y sont présentes sont un quinaire éduen (cat. 2) et un as d'Antonin (cat. 155). Manifestement, il ne peut s'agir d'éléments en rapport avec la récupération des matériaux, ils sont liés à des apports extérieurs de sédiments dans ces tranchées de récupération. Les couches de destruction sont nombreuses sur le site.

Les couches de destruction

Sur la Zone 3 la couche de destruction ST 3008 (fig. 66), d'une surface de 1 500 m², se superpose à la couche d'accumulation ST 3009 (fig. 25). ST 3008 présente une épaisseur variable, de 0,20 à 0,25/0,30 m dans et autour d'une part du temple F4 et de la partie orientale du quadriportique, par ailleurs elle est épaisse de 0,05 à 0,10/0,15 m. Cette couche de destruction apparaissait sous les terres de labour, fortement chargées en tuiles antiques, fait confirmant une forte érosion du secteur. Il a été noté une grande quantité de mortier de chaux auprès des structures bâties. Cette couche est marquée par une présence massive de fragments de tuiles, *tegulae* et *imbrices*, de particules de mortier de chaux et d'enduits, de matériaux de construction, silex, blocs de grès de Sargé et cénomaniens, éclats de calcaire blanc. Du mobilier archéologique a été mis en évidence dans cette couche (tabl. 53). Y sont mêlés des éléments liés à la destruction proprement dite et d'autres, issus des couches sous-jacentes, fortement remaniées. La période d'abandon et de destruction du sanctuaire est aussi

US	Monnaies	Céramique	Fibules	Objets en bronze	Objets en fer
3008	55	152	10	36	18

N° de sondage ou d'US	Cat. n°	Type, date d'émission	Provenance
3008, Zone 3	186	Antoninien de Victorin, Trèves, 270	US de destruction autour du temple F4
S 95, Zone 3	187	Antoninien de Victorin, Trèves, 270	Sondage mécanique effectué au niveau du temple F4
3008, Zone 3	188	Antoninien de Tétricus I, Trèves, 272-273	US de destruction autour du temple F4
3008, Zone 3	189	Antoninien de Claude II, Im., ca 268-310	US de destruction autour du temple F4
3064, Zone 3	190	Antoninien de Tétricus I, Im., ca 275-310	Comblement d'une tranchée de récupération du temple F4
3009, Zone 3	191	Antoninien de Tétricus I, Im., ca 275-310	Niveau d'accumulation de matériaux et de mobilier de la Zone 3, autour du temple F4
3008, Zone 3	192	Antoninien, empereur indéterminé, Im., ca 275-310	US de destruction autour du temple F4
S 88, Zone 3	193	Antoninien, empereur indéterminé, Im., ca 275-310	Sondage mécanique effectué au nord-est du temple F4
S 139, Zone 4	194	Nummus, Im. constantinienne, ca 319-325	Sondage effectué à l'ouest du temple F12

Tabl. 53 (en haut). Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, récapitulatif du mobilier provenant de la couche de destruction ST 3008 et de ses équivalents (la céramique est comptée en nombre de tessons) (G. Guillier).

Tabl. 54. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, présentation des monnaies du Bas-Empire (Im. : imitation) (G. Guillier).

caractérisée par neuf monnaies du Bas-Empire (tabl. 54). L'essentiel de ces dernières est issu des alentours du temple à galerie périphérique F4. La Zone 4 est représentée par une imitation constantinienne (cat. 194).

Sur la Zone 4, il ne s'agit pas d'une couche unique de destruction, mais de couches liées à des structures particulières. L'édifice de plan carré B12 était recouvert de la couche de destruction ST 4049, cette dernière recouvrant une surface d'environ 13 m de diamètre. Elle apparaissait sous la forme d'une forte concentration de blocs de grès cénomaniens mêlés à des tuiles brisées, de mortier de chaux et de quelques blocs de silex et grès de Sargé. Outre 17 tessons attribués à la seconde moitié du I^{er} s. et quelques petits objets,

signalons que les 10 monnaies mises au jour recouvrent un très large spectre chronologique. Le temple circulaire B13 était recouvert de la couche de destruction ST 4079, de plan circulaire à ovale et d'environ 18 m de diamètre. Elle nous apparaissait sous la forme d'une forte concentration de fragments de grès cénomaniens et de grès de Sargé mêlés à des tuiles brisées, des particules de mortier de chaux. Est à signaler dans cette couche le tesson de céramique sigillée le plus tardif de la zone et du site. De forme Drag. 45, ce mortier est issu des ateliers du Centre de la Gaule et datable des années 190-260 apr. J.-C. Seul sur le site attribuable au III^e s., il n'est pas représentatif des tendances dominantes de l'occupation de la zone, qui ne remonte guère, au moins en ce qui concerne la céramique sigillée, au-delà du début des Sévères.

Sur la Zone 1, les données à notre disposition sont quasi inexistantes. Lors du décapage du bâtiment B2 ont été observés dans les terres de labour de nombreux fragments de tuiles et de petits blocs de grès cénomaniens, témoignant d'une

couche de destruction mobilisée par les labours et/ou l'érosion. Les rares tessons de céramique liés à la destruction du bâtiment B2 sont datés de la seconde moitié du II^e ou du début du III^e s. Une structure a toutefois attiré notre attention, il s'agit du segment de mur ST 1023, complet, qui recoupe transversalement l'*ambitus* ST 1001 (fig. 82). Ce segment long de 1,85 m et large de 0,63 m, est maçonné à l'aide de petits et moyens blocs de grès cénomaniens, de grès grossier et de grès à ciment calcaire¹⁸. L'ensemble, disposé sur une assise, n'est pas daté. Sa localisation, transversale à l'*ambitus* ST 1001, son mode de construction, peu soigné, témoigneraient d'une structure barrant l'accès aux temples. Les exemples avérés de condamnation d'un sanctuaire sont peu nombreux; mentionnons Jouars-Pontchartrain dans les Yvelines, Jublains en Mayenne ou Genainville dans le Val-d'Oise (Aubin *et al.* 2014). Seuls témoignent de ces condamnations des vestiges fugaces, maçonnés à la hâte et détruits lors de la destruction/mise en carrière des sanctuaires.

Nous avons remarqué l'absence de blocs de gros appareil sur le site. Récupérés, ils ont pu être employés en chaufournerie – non observée *in situ* – ou dans la construction. La muraille du Mans fut élevée dans les années 270-280 (Bouvet 2001, p. 291), datation correspondant peu ou prou au début du démantèlement du sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe. Il est signalé au Mans la présence de deux bases de statues en calcaire portant des dédicaces à Apollon et à *Serona* (Aubin 1983; Bouvet 2001, p. 342-343). S'il est fait mention de l'hypothèse d'un sanctuaire ou d'un bâtiment public à proximité, on ne peut exclure que ces blocs puissent provenir pour partie de Neuville-sur-Sarthe, éloigné de 4,5 km seulement. À titre de comparaison mentionnons le temple du Vieil-Évreux dans l'Eure qui a servi de carrière de pierre pour la construction du rempart tardo-antique d'Évreux, également éloigné d'environ 4,5 km environ, et ce dès la fin du III^e s., ainsi que celui de Condate chez les Riedones qui a servi de carrière pour la construction de l'enceinte dans la seconde moitié du III^e s. (Van Andringa 2013).

L'abandon des autres temples cénomans et régionaux

En Gaule romaine, d'après les données, essentiellement basées sur les séries monétaires livrées par les sites, les périodes d'abandon/destruction des sanctuaires s'étaleraient sur une longue période, avec une accélération au fil du temps (tabl. 55). Suivant ces données, l'abandon/destruction du sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe ne se situerait pas dans la phase principale d'abandon, soit après 250/300 apr. J.-C. Localement, la situation est contrastée (Aubin *et al.* 2014). Le sanctuaire poliade de La Tour-aux-Fées à Allonnes présente une baisse de sa fréquentation dès la fin du III^e s. et au début du siècle suivant mais il n'est définitivement fermé que vers le milieu du IV^e s. (Brouquier-Reddé, Gruel 2004). Le monument est démoli, incendié en partie et ses matériaux récupérés dès la seconde moitié du IV^e s. Nombre de grands sanctuaires régionaux tels Évreux ou Chartres présentent des traces d'un abandon précoce dans la deuxième moitié du III^e s. (Van Andringa 2013). Sur le temple des Perrières à Allonnes, les données indiqueraient, sous réserve, une phase de destruction au cours du III^e s. apr. J.-C., tandis qu'une dernière occupation (artisanale ?) est signalée vers la fin de ce siècle et/ou au début du IV^e s. Pour l'abandon/destruction du sanctuaire d'Aubigné-Racan (Lambert, Rioufreyt 2006), il est évoqué un arasement du sanctuaire au XII^e s. apr. J.-C., avec l'écroulement d'un mur haut de 14 m, postérieur aux 40 inhumations du haut Moyen Âge installées autour du temple (Bouvet 2001, p. 158). Le temple

Périodes d'abandon	Avant 50	50 à 100	110 à 200	210 à 300	Après 300
Nombre	5	10	34	57	120

Tabl. 55. Quantification des différentes périodes d'abandon des sanctuaires en Gaule (d'après Fauduet 1993, p. 120).

.....
18. Cf. *infra* l'étude pétrographique du muret ST 1023 dans « Composition pétrographique de quelques constructions », par Valérie Deloze.

des Busses à Oisseau-le-Petit, abandonné au III^e s. apr. J.-C., abrite un atelier d'artisan (*ibid.*, p. 384). Les informations livrées par les autres sanctuaires céno-mans ne sont guère explicites. Régionalement, relevons le cas du sanctuaire de Macé dans l'Orne, réorganisé à la fin du III^e ou au début du IV^e s., son abandon et sa destruction intervenant vers le début du IV^e s. apr. J.-C. (Leclerc 2007; Paez-Rezende 2012). Le sanctuaire de Val-de-Reuil en Seine-Maritime est en cours de destruction dans les années 250 (Aubin *et al.* 2014). En Normandie également, le sanctuaire rural de Saint-Martin-des-Entrées dans le Calvados n'est illustré par aucun mobilier datable au-delà de la fin du II^e s. (Paez-Rezende 2012). Enfin, l'abandon du sanctuaire de la Vieille-Cour à Mauves-sur-Loire en Loire-Atlantique s'effectue dans le courant de la seconde moitié du IV^e s. apr. J.-C. après un éventuel changement de destination (Monteil *et al.* 2009, p. 184). Au total, régionalement, la fin de la fréquentation des sanctuaires est marquée par quatorze occurrences après 274, par cinq occurrences avant 350 et par onze occurrences après 350 (Aubin *et al.* 2014).

Les situations sont donc contrastées suivant les régions et au sein d'une même région. Les premières occupations des sanctuaires régionaux ne sont pas aisées à mettre en évidence, et il en est de même de la fin de leur fréquentation. Si nos sites s'inscrivent parfaitement au sein de la grande variabilité des cas, il est toutefois possible d'envisager trois grandes séries dans ces datations (Aubin *et al.* 2014, p. 227-231) : la première courant du III^e s. avec Neuville-sur-Sarthe, Oisseau-le-Petit, la seconde au milieu du IV^e s. apr. J.-C., et la dernière dans les dernières années du IV^e s. apr. J.-C., ce dernier cas étant moins relevé dans l'Ouest de la Gaule par rapport à des provinces plus orientales. La plupart du temps, les modalités de cet abandon/destruction échappent aux archéologues. Parfois le devenir de ces lieux nous est connu. Les sanctuaires peuvent avoir conservé peu ou prou leur destination religieuse, la *cella* peut être réutilisée, une chapelle ou une église peuvent s'y implanter ou s'y superposer, à l'image du temple de Saint-Rémy-de-Sillé (Fauduet 2010, p. 164). Des *villae*, des entrepôts, des secteurs artisanaux ou des bains peuvent s'y substituer. À Saint-Martin-de-Boscherville en Seine-Maritime, vers le milieu du VI^e s. la *cella* a servi de chapelle funéraire (Le Maho 1994).

La réoccupation en espace funéraire de la fin du III^e siècle au X^e siècle

L'occupation funéraire est représentée par deux petits ensembles de tombes et deux sépultures isolées aménagées dans les fondations de deux bâtiments antiques, la Structure 7 et le temple B12 (fig. 99). Elle est constituée de onze structures dont neuf contenant des restes humains. Le premier ensemble peut être incomplet car il est localisé en limite sud-est du chantier ; il est composé de trois sépultures, une tombe en briques ST 4163, un coffre en pierres ST 4190 et une fosse large sans aménagement visible ST 4189 (fig. 100). Les trois structures sont sans doute contemporaines du fait du regroupement des fosses et de l'alignement des deux tombes construites. Seule la tombe en briques ST 4163 conserve les restes d'un sujet immature. Le second ensemble funéraire réunit six inhumations (fig. 101). Il a été installé au sud-est du temple circulaire B13 sur une aire de 6 m de côté. Les tombes ont été déposées en deux temps comme l'atteste l'utilisation de deux orientations perpendiculaires. La première, de direction ouest-est, rassemble quatre inhumations (ST 4105,

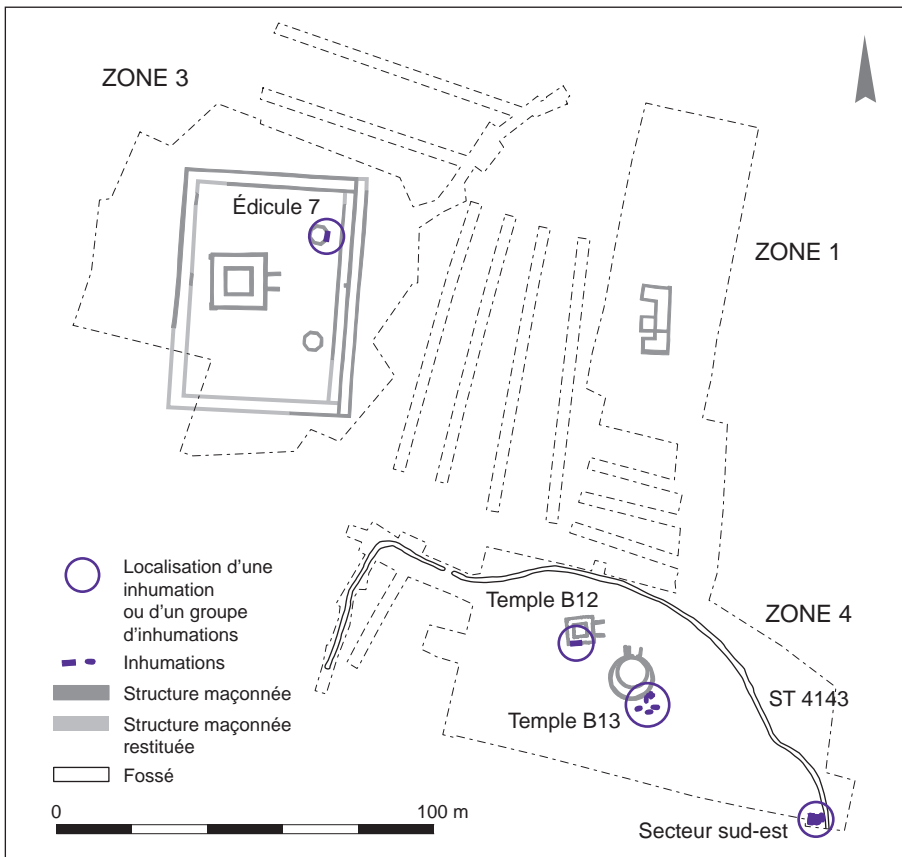


Fig. 99. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, localisation des inhumations ou groupes d'inhumations relevés sur le site (G. Guillier, H. Hostein).

4129, 4130 et 4240). La seconde concerne deux tombes nord-sud (ST 4208 et 4209) dont l'une (ST 4209) recoupe la fosse ouest-est ST 4130. L'ensemble est réservé préférentiellement aux enfants, un seul adulte est présent (ST 4105). Les deux sépultures isolées sont installées dans des tranchées de récupération de deux édifices antiques. L'inhumation ST 3236 occupe la partie orientale du mur de l'Édicule octogonal 7 localisé en Zone 3 (fig. 102 et 103). L'inhumation ST 4224 est aménagée dans le mur extérieur méridional du temple quadrangulaire B12 sis en Zone 4 (fig. 102 et 104).

Typologie des tombes

Les tombes présentent des types de construction variés, de la structure en brique (ST 4163) au coffre de pierre (ST 4190, 3236 et 4224) en passant par des coffrages en matériaux périssables maintenus par des remblais (ST 4105?, 4130, 4208 et 4240) et des assemblages de bois cloué évoquant des cercueils (ST 4163 et 4190).

C'est dans le premier ensemble funéraire, à l'extrémité sud-est du site, que l'on trouve la plus grande diversité typologique. La tombe la plus sophistiquée est un coffrage de briques ST 4163 de plan quadrangulaire (cf. encadré). Il est orienté sud-nord et mesure 2,23 x 1,02 m, pour une profondeur intérieure de 0,32 m (fig. 100). Lors de sa mise au jour, quelques briques de la couverture ont été arrachées au nord de la structure mais les éléments subsistants suffisent pour comprendre le mode d'installation. Obturant la construction en briques, la couverture est composée d'un premier niveau de sept rangs de deux briques

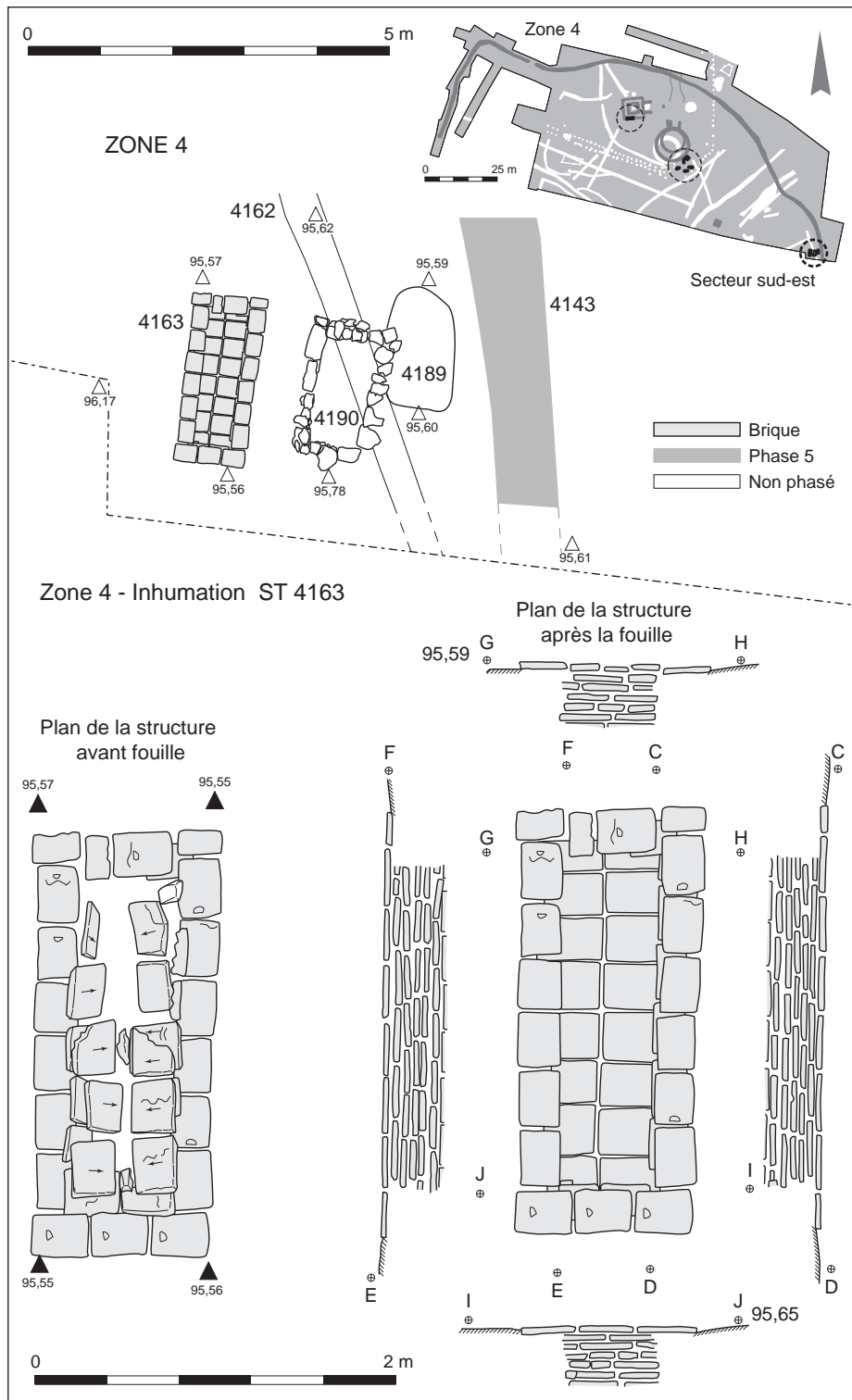
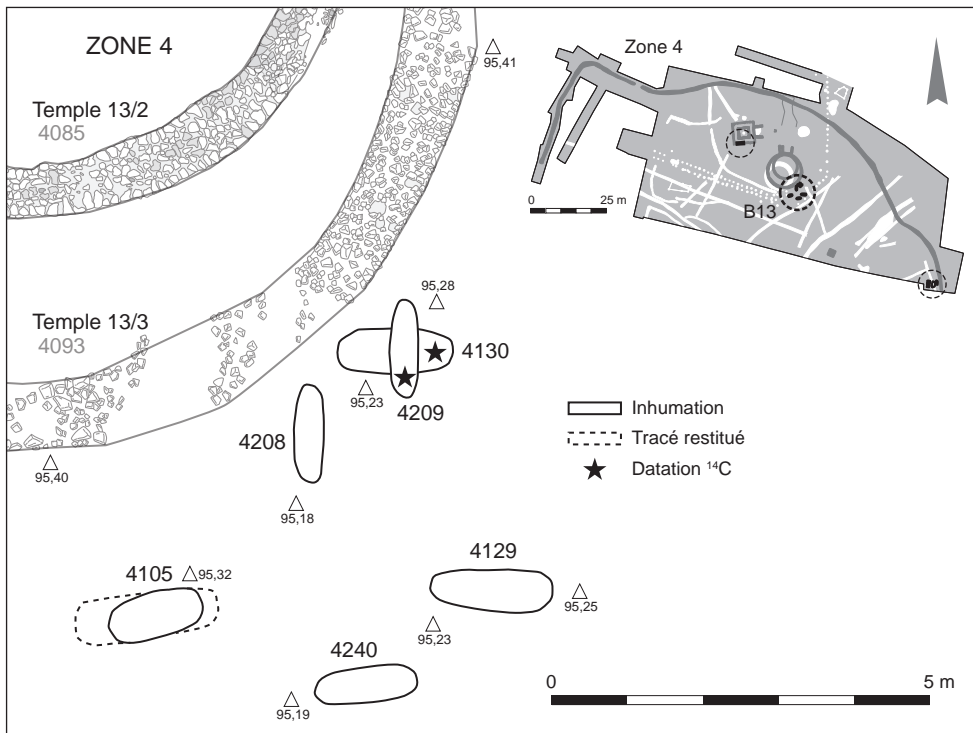


Fig. 100. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, secteur sud-est: plan des trois inhumations antiques (en haut), plans détaillés avant et après fouille de l'inhumation 4163 et relevés en élévation des murets latéraux (C. Goubely, M. Dumas, G. Guillier).



◀ Fig. 101. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, plan des inhumations localisées au sud-est du temple B13 (S. Baia, M. Dumas, V. Gallien, G. Guillier, H. Hostein).

▼ Fig. 102. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, localisation de l'inhumation ST 3236 dans l'Édicule 7 et Zone 4, localisation de l'inhumation ST 4224 dans le temple B12 (M. Dumas, C. Goubely, G. Guillier, H. Hostein).

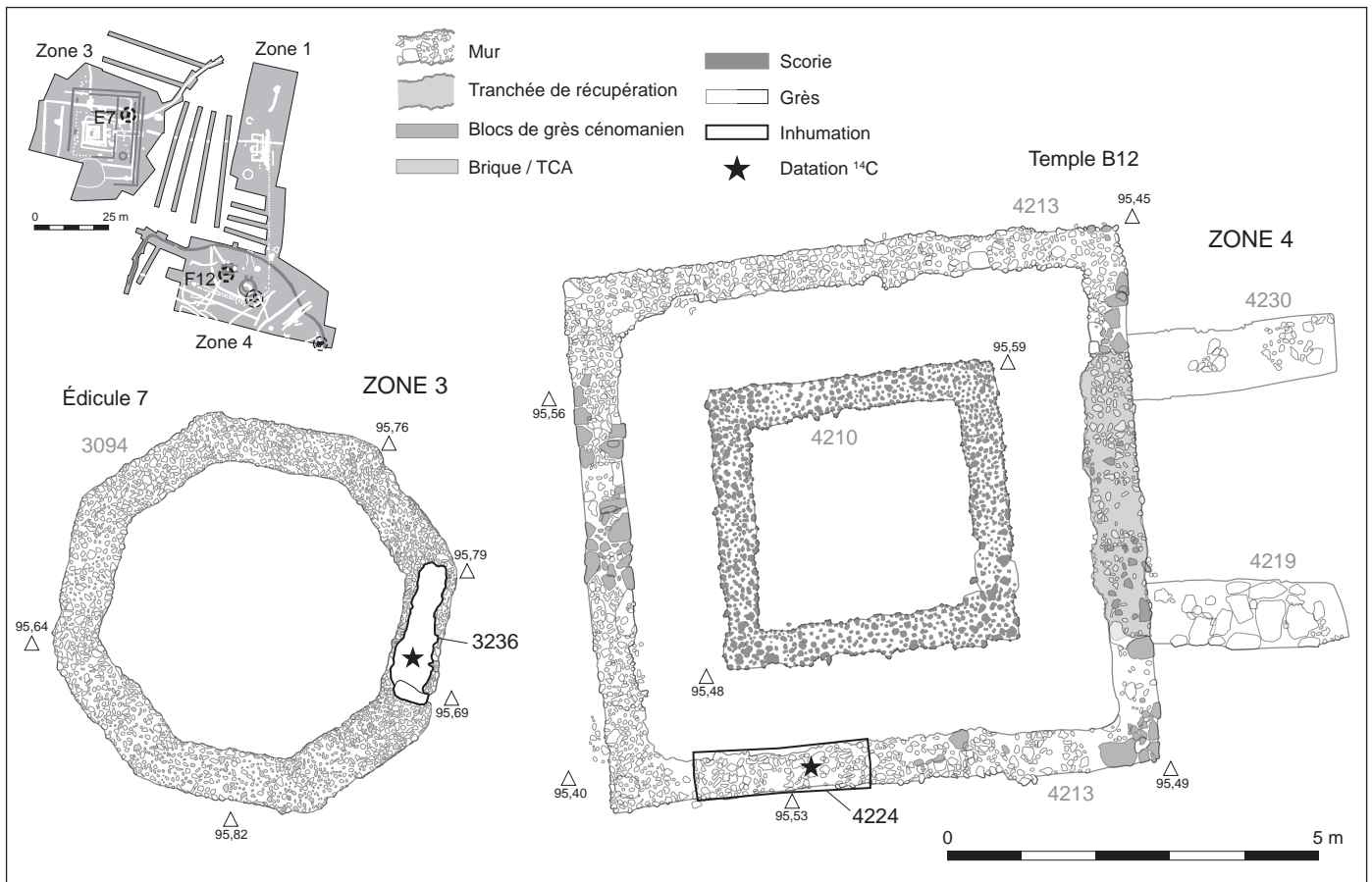




Fig. 103 (à gauche). Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, l'inhumation ST 3236 recoupant le côté est de l'Édicule 7, vue prise vers le sud, mire de 1 m (cliché M. Dumas).



Fig. 104 (à droite). Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, l'inhumation ST 4224, recoupant le côté sud du temple B12/4, vue verticale, mire de 1 m (cliché D. Rambaud).

déposées à plat. Ce premier niveau est surmonté d'un second constitué de six rangs de deux briques. Quelques fragments de briques et un petit moellon de grès de Sargé comblaient les interstices (fig. 105). Les quatre côtés du coffrage de briques reposent sur un fond de briques disposées à plat (fig. 100 et 106). La partie visible du fond de la fosse est matérialisée par huit rangs de deux briques déposées l'encoche de préhension contre le sol. Le sol se poursuit sous les quatre murets avec des briques déposées l'encoche de préhension sur la face supérieure ou inférieure, ou par des demi-briques. Les murets sont montés avec six rangs de briques. Les quatre rangs inférieurs sont constitués de briques coupées en deux et serrées les unes contre les autres puis liées à l'argile avec des joints d'environ 1,5 cm d'épaisseur. Les deux rangs supérieurs sont essentiellement assemblés avec des briques entières, complétées ponctuellement de demi-briques (fig. 107). L'espace intérieur du coffre est de plan quadrangulaire et mesure 1,80 x 0,50 m. Deux fortes concentrations de clous ont été observées au nord et au sud de la structure (fig. 108), permettant de supposer la présence d'un cercueil déposé dans la tombe. Les dimensions du coffre, qui contenait les restes dentaires d'un enfant de 12-13 ans, semblent davantage adaptées à un adulte. La tombe peut avoir accueilli un premier sujet adulte dont on ne conserve cependant aucune trace, puis l'enfant, ou plus vraisemblablement avoir été prévue pour un adulte mais uniquement occupée par le préadolescent. Un dépôt mobilier était conservé près des restes de dents, du côté sud de la structure. Il est constitué d'une boîte à sceaue émaillée (3), d'une bouteille en verre intacte (1) et des restes, sous forme de poudre, d'un récipient en verre de teinte blanche, de forme indéterminée (4) (fig. 108).

La tombe en coffre de pierres ST 4190, vide de toute occupation, est composée de deux ou trois assises de petits moellons de grès de Sargé non équarris encadrant les bords d'une fosse quadrangulaire (fig. 100). Elle mesure 2,12 x 1,10 m pour une profondeur de 0,30 m. Quelques fragments de terre cuite (briques ou tuiles) ainsi que 18 clous ont été mis au jour dans le comblement. Les clous dessinaient à l'intérieur de la structure un plan quadrangulaire de 0,90 x 0,55 m.



Fig. 105. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, l'inhumation ST 4163 montrant en place la couverture en briques après décapage, vue prise vers l'ouest, sans mire (longueur du coffrage en briques: 2,23 m) (cliché C. Goubely).



Fig. 107. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, le muret sud de l'inhumation ST 4163, détail de l'élévation, vue prise vers le sud, mire de 0,5 m (largeur intérieure du coffrage en brique: 0,5 m) (cliché C. Goubely).



Fig. 106. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, l'inhumation ST 4163, la structure après fouille, vue prise vers le sud, mire de 1 m (longueur du coffrage en briques: 2,23 m) (cliché C. Goubely).

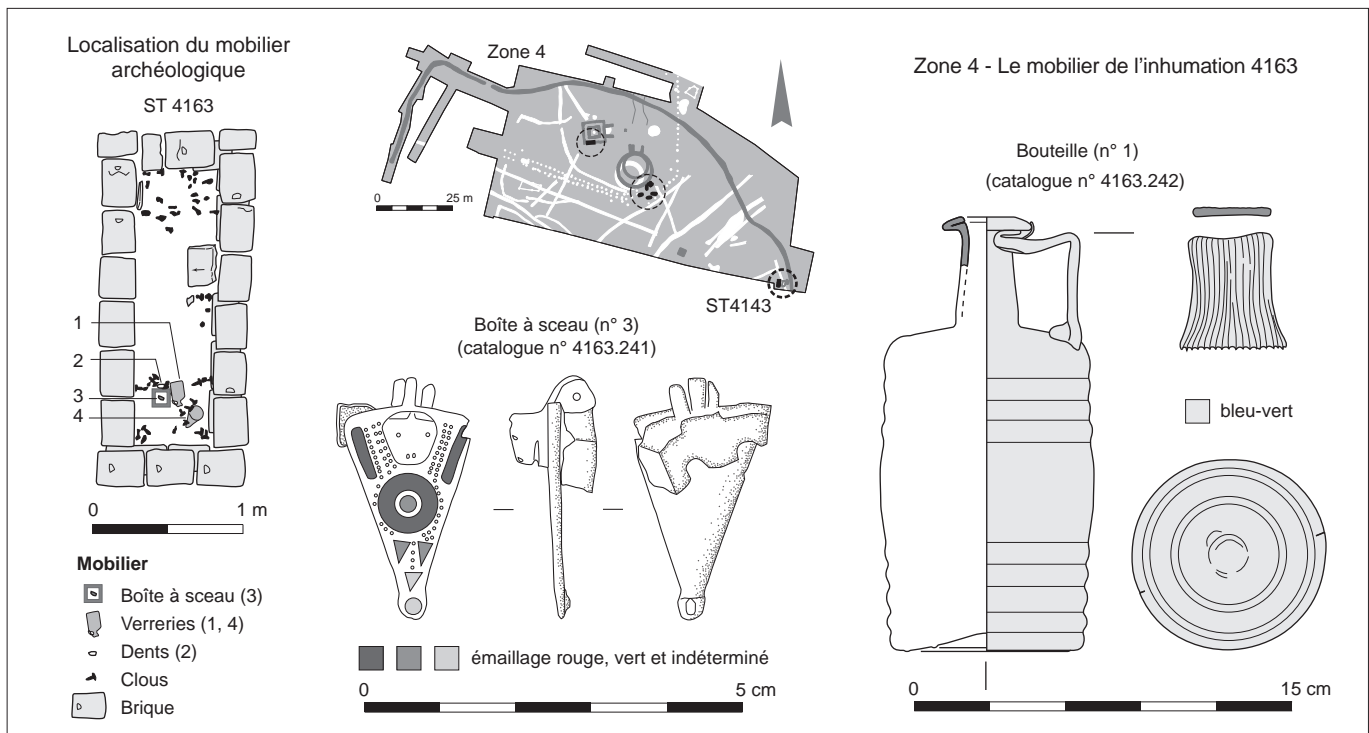


Fig. 108. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, l'inhumation ST 4163, localisation du mobilier archéologique et dessins de la boîte à sceaux et de la bouteille 1 (M. Dumas, C. Goubely, G. Guillier, H. Hostein, L. Simon).

Fig. 109 (à gauche). Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, la sépulture ST 4129, sépulture d'enfant inhumé dans une large fosse conservant sur son côté sud un alignement de pierres de calage, vue prise vers l'ouest, mire de 0,5 m (cliché J. Cosseron).

Fig. 110 (à droite). Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, au sud-est du temple B 13, la sépulture ST 4209 vient recouper la sépulture ST 4130. La tombe ST 4209 (erreur sur la plaque photo, lire 2409 au lieu de 2409) conserve deux pierres de calage en bordure et une pierre vraisemblablement tombée sur le corps, vue prise vers le nord, mire de 0,5 m (cliché J. Cosseron).

Ces dimensions réduites par rapport à celles de la fosse et l'existence d'un assemblage cloué permettent de déduire le dépôt d'un meuble en bois, de type cercueil, à l'intérieur de la tombe. Le coffre était vraisemblablement destiné à un enfant. La troisième tombe de ce secteur sud-est, ST 4189, est une simple fosse oblongue de 1,66 x 0,96 m, également dépourvue d'occupation et sans indice matériel qui permet de restituer le mode d'inhumation (pleine terre ou espace vide) ainsi qu'une éventuelle construction à l'intérieur de la fosse.

Les tombes d'enfants installées près du temple circulaire B13 (fig. 101), conservent des indices matériels ou taphonomiques d'aménagements de coffrage vraisemblablement en bois. Les parois ont été calées par des pierres (ST 4129, 4209) ou retenues par des remblais (ST 4130, 4208 et 4240). Elles sont restituées dans des fosses qui mesurent entre 1,30 et 1,60 m de long pour 0,40 à 0,60 m de large. Les limites de la sépulture de l'adulte ST 4105 n'ont pas été observées et l'état de conservation du squelette est trop médiocre pour reconnaître un quelconque aménagement.

Les indices matériels sont de simples blocs de pierre déposés à gauche du corps de ST 4209 ou en alignement le long du côté droit du squelette ST 4129. Dans ce second cas, un amas de pierres de petit module et un autre bloc présents sur le côté opposé de la tombe permettent de restituer l'espace intérieur de la tombe, et donc du coffrage, et de l'estimer d'environ 0,30 m de large dans une fosse initialement de 0,55 m de large (fig. 109). La présence de planches de bois maintenues par les remblais repose principalement sur l'observation taphonomique des effets de paroi conservés par le squelette (ST 4130 et 4240). Une pierre située dans la cage thoracique de l'enfant ST 4209 correspondrait à un élément de calage déposé sur le couvercle et effondré sur le corps (fig. 110). En dehors de la pierre, des déplacements enregistrés sur les squelettes indiquent des décompositions en espace vide et peuvent attester au moins de la présence d'une



couverture, à défaut de celle de parois. Ainsi, on retiendra la bascule du crâne et des humérus dans ST 4209, l'effondrement des pieds dans ST 4240, et surtout le bouleversement important de la moitié inférieure du corps de ST 4208 avec la dislocation du membre inférieur droit et du bassin, le bouleversement des vertèbres lombaires, la bascule médiale de l'humérus gauche sur le thorax et la chute de la mandibule sur le rachis cervical. Outre la preuve d'un espace vide, et donc de la présence d'une couverture, les déplacements affectant le squelette ST 4208 témoignent d'une probable spoliation de la tombe.

En dehors du changement d'orientation qui signale deux phases d'installation des tombes, on note l'homogénéité typologique des tombes rassemblées près du temple circulaire par rapport aux autres sépultures découvertes sur le site.

L'originalité des tombes isolées ST 3236 et 4224 réside dans leur aménagement à l'intérieur des fondations de deux anciens bâtiments, la Structure 7 pour ST 3236 et le temple avec galerie périphérique B12 pour ST 4224 (fig. 102). Les bases des murs ont été évidées sur une surface de 1,00 x 0,45 m (ST 3236) et de 2,34 x 0,62 m (ST 4224), offrant ainsi aux deux sépultures un parement de pierres déjà en place. La tombe ST 3236 a été complétée, à la tête, par un bloc de la largeur de la fosse et, au pied, par une pierre plus haute que le reste de la construction et déposée à la manière d'une stèle signalant l'emplacement en surface (fig. 103). C'est la seule marque de sépulture repérée. Un aménagement de bois, que l'on a déduit de la position des squelettes, devait compléter l'intérieur des deux tombes. Dans ST 3236, il est possible de restituer deux parois longitudinales à partir de l'alignement des os à gauche et à droite. Dans la tombe ST 4224, un plancher et un couvercle sont restitués. L'effondrement du plancher est supposé à partir de la bascule générale du corps sur le côté gauche, la dislocation de la main gauche, la chute du sternum dans le thorax, l'affaissement du coxal gauche, des bascules latérales du tibia gauche et du fémur droit. Ces déplacements indiquent également la décomposition en espace vide sous une couverture (fig. 104). Aucun effet de paroi ne permet d'affirmer que les bords de la tombe ont été coffrés de bois.

Modes d'inhumation

Neuf des onze tombes conservaient une occupation. Les corps sont déposés sur le dos dans des orientations variées, la tête à l'ouest (ST 4105, 4129, 4130, 4240), à l'est (ST 4224), au sud (ST 3236, 4163) et au nord (ST 4208, 4209). Les positions des avant-bras sont tout aussi diverses. Chez les enfants, les membres sont placés en position basse le long du corps ou fléchis sur le bassin (ST 4129, 4209), en position intermédiaire sur l'abdomen (ST 4208) ou en position haute croisés sur la poitrine (ST 4240). Les deux adultes déposés dans les fondations antiques (ST 3236 et 4224) ont les avant-bras en position basse le long du corps, ou asymétriques le côté droit le long du corps et le côté gauche fléchi sur le bassin, selon une posture que l'on n'observe guère au-delà du début du haut Moyen Âge. Ces deux mêmes sujets ainsi que trois enfants inhumés près du temple de plan circulaire B13 (ST 4129, 4209 et peut-être 4130) présentent une position relevée du crâne (ST 4129, 4130 [?], 4209, 4224) ou une bascule latérale de la calotte crânienne qui a glissé par-dessus la mandibule (ST 3236), qui impliquent l'usage probable d'un calage cervical destiné à maintenir droite la tête du défunt. En l'absence de trace matérielle de ce calage, on le suppose en matière périssable, en textile ou fait d'herbacées telles qu'il en a été relevé dans deux tombes du XIII^e s. apr. J.-C. à Quimper (Dietrich, Gallien 2012, p. 399-400). Cette pratique de calage de la tête est fréquemment

Les briques du caveau ST 4163, un lot original localement

La brique est le matériau mis en œuvre presque exclusivement pour construire cette structure (fig. 100, 105, 106 et 107). Une série de mesures de base – épaisseur minimale et maximale, largeur et longueur – a été effectuée. C'est un total de 113 briques plus une épannelée, 27 briques coupées/cassées et 38 fragments qui ont été mis en œuvre pour cette tombe. Les seules briques complètes proviennent de la couverture, des deux niveaux supérieurs du coffrage et du fond de la structure; les quatre niveaux inférieurs des murets latéraux étaient exclusivement constitués de briques brisées en deux et de fragments. Ce sont des briques de maçonnerie au sens strict qui sont utilisées (fig. 111). Elles mesurent en moyenne 258 x 318 mm pour des épaisseurs moyennes minimale et maximale de 30,5 et 32 mm. Leur masse est de 4,9 kg environ chacune. Ces mesures moyennes cachent cependant des disparités, plus marquées pour les épaisseurs, les minimales varient de 27 à 35 mm et les maximales de 29 à 40 mm. Les longueurs varient très peu, dans une fourchette de 310 à 320 mm, l'essentiel des mesures étant compris à 98% entre 315 et 320 mm. Les largeurs varient également peu, de 255 à 260 mm, 60% des mesures étant à 260 mm. Toutes ces briques présentent deux faces différenciées, une surface soigneusement lissée et une surface brute recouverte de sable incrusté dans l'argile fraîche et correspondant à la surface sur laquelle la brique était moulée; cette surface devait être régulièrement sablée afin de ne pas adhérer à l'argile et faciliter les manipulations. Cette surface sablée, dénommée «face inférieure» (Nauleau 2013), présente sur les exemplaires complets une encoche ou poignée de préhension.

Le format des briques rectangulaires découvertes à Neuville-sur-Sarthe, 258 x 318 mm, est légèrement inférieur au niveau des longueurs au format dominant régionalement qui est de 250 x 340/345 mm (Nauleau 2013), les largeurs étant à peu près comparables, mais d'autres formats ont été identifiés à



Fig. 111. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, brique de maçonnerie à encoche provenant de l'inhumation ST 4163 (dimensions de la brique: 258 x 318 mm) (cliché H. Paitier).

Angers, Rezé, etc., tous supérieurs à ceux de Neuville-sur-Sarthe. Localement quelques mesures ont été effectuées sur les briques mises en œuvre dans la muraille antique du Mans, datée des années 280 (Guilleux 2000, p. 175). Le module le plus couramment utilisé y est de 250 x 320 x 35 mm, module proche ou quasi identique de celui de Neuville-sur-Sarthe. D'autres modules existent avec des longueurs variant de 280 à 550 mm. Enfin, il est tentant, mais prématuré, de lier le moindre format des briques de Neuville-sur-Sarthe datées de la fin du III^e s. apr. J.-C., ou légèrement plus tardivement, à une évolution chronologique, les données régionales faisant encore largement défaut.

relevée dans les sépultures médiévales. Dans la tombe ST 4224, ce dispositif périssable est accompagné de pierres plates posées sur chant contre le côté droit du crâne et semble tenir lieu d'éléments de calage. Les positions des os donnent également quelques informations sur l'apprêtement des corps. Pour le squelette de ST 4129, la posture contrainte des épaules et des membres supérieurs, marquée par la bascule médiale des humérus relevés au-dessus des scapulas, évoque la compression d'un linceul enserrant le corps de l'enfant (fig. 109). Le jeune adulte ST 3236 présente, quant à lui, un affaissement des pieds apparemment contenus dans un volume restreint. L'observation est plus aisée à droite. Outre la posture forcée qui suggère que la face supérieure du pied a été retenue contre la paroi du coffrage, les phalanges sont disloquées et sont tombées sous les métatarses sans dispersion en dehors du volume supposé du pied; ceci évoque la présence d'une enveloppe autour du pied, vraisemblablement une chaussure qui aurait réservé un espace de décomposition.

Datation

Seule la tombe en coffre de briques ST 4163 a livré un dépôt de mobilier composé d'une boîte à sceau émaillée, d'une bouteille en verre intacte (fig. 112, n° 4163.242) et des restes pulvérulents d'un second récipient en verre, de forme indéterminée (fig. 108, n°4). La boîte à sceau, triangulaire, est déformée. Son fond, mutilé, laisse entrevoir deux perforations (cf. catalogue fig. 108, 165, 4163.241). Le couvercle est décoré de cercles, de triangles et de bâtonnets en émail cloisonné de teinte rouge ou verte. Près de la charnière, on remarque la présence inhabituelle d'un protomé de félin en relief de 5 mm, aux traits stylisés nettement dessinés. Un élément comparable provenant de Sisak/Siscia en Croatie, est daté entre 150 et 300 de notre ère (Artefacts, BTS 4135). La bouteille en verre est un barillet mono-ansé dont la forme est inspirée de celle du tonneau comme l'indiquent les cerclages qu'il comporte sur la panse (cf. catalogue fig. 108, 165, 4163.242). Il répond au type Isings 89/AR 161, dans sa variante mono-ansée (anse finement striée) et de teinte bleu-vert, qui caractérise les exemplaires les plus récents. Ceux-ci relèvent essentiellement du I^{er} s. (voire dès la fin du I^{er} s.), alors que cette forme continue d'être réalisée jusque dans le courant du IV^e s. On la retrouve principalement sur les sites de la moitié nord de la France. L'exemplaire de Neuville a été soufflé dans un moule en deux parties pour la réalisation de la panse, leur jonction pouvant clairement se voir de part et d'autre, tandis qu'elle n'apparaît que sur les bordures du fond, suggérant un assemblage avec un troisième moule. Le fond est dépourvu de marque caractéristique, comme cela est le cas le plus fréquent des petits exemplaires, celui-ci mesurant 17,5 cm de hauteur pour un diamètre maximum de 8,5 cm (Cabart 2006). Ce fond comporte en effet seulement deux cercles, ainsi que, au milieu du fond, la trace du pontil qui a servi à maintenir l'objet en cours de réalisation. Rappelons que ce type est surtout connu pour la référence à la marque FRONTINUS que de nombreux exemplaires comportent sous le fond, avec différents libellés, d'où la dénomination fréquente de « barillet frontinien ». Régionalement, une bouteille comparable a été mise au jour accompagnant l'inhumation S.29 de la nécropole gallo-romaine de la gare Saint-Laud à Angers, dans le Maine-et-Loire, où elle est datée de la seconde moitié du I^{er} et du III^e s. apr. J.-C. (Mortreau 2016). Il est possible d'envisager pour cette tombe à coffre de briques une datation couvrant le III^e s. apr. J.-C. et plus précisément la seconde moitié, voire le début du IV^e s. Les inhumations jouxtant cette sépulture peuvent donc être associées à cette fourchette de datation. Les autres ensembles funéraires dépourvus de mobilier datant ont bénéficié de datations par radiocarbone¹⁹ (tabl. 56). Il s'agit des inhumations isolées ST 3236 (fig. 103) et ST 4224 (fig. 104), ainsi que deux inhumations successives localisées près du temple B13, ST 4209 et 4130 (fig. 110). Les résultats obtenus entre les tombes superposées ST 4209 (stratigraphiquement plus récente) et ST 4130 montrent que l'installation des deux structures peut être proche dans le temps et daterait plus probablement du VIII^e s. Les inhumations isolées sont attribuables à la première partie du haut Moyen Âge, entre le dernier quart du VI^e s. et la première moitié du VIII^e s. Elles sont donc vraisemblablement soit contemporaines du groupe funéraire près du temple de plan circulaire B13, soit légèrement antérieures.



Fig. 112. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, le barillet en verre n° 4163.242 (hauteur du barillet : 175 mm) (cliché H. Paitier).

.....
19. Centre de datation par le radiocarbone de Lyon 1.

N° ST	N° références	Sujet	Âge ¹⁴ C BP	Âge calibré	Dates les plus probables
ST 3236	Ly-15883	Dans la Structure 7	1445 ± 25	570 à 650 apr. J.-C.	570, 651 apr. J.-C.
ST 4130	Ly-15882	Près du temple B13	1195 ± 30	717 à 937 apr. J.-C.	717, 768, 915 apr. J.-C.
ST 4209	Ly-8884 (GrA)	Près du temple B13	1210 ± 30	694 à 892 apr. J.-C.	694, 707, 765 apr. J.-C.
ST 4224	Ly-8883 (GrA)	Dans le temple B12	1350 ± 30	636 à 768 apr. J.-C.	636, 744 apr. J.-C.

Tabl. 56. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, récapitulatif des quatre datations radiocarbone effectuées sur les inhumations (G. Guillier).

Analyse biologique

La fouille a livré un échantillon de population de neuf individus composé de trois adultes et de six sujets immatures. Pour le groupe funéraire installé au sud-est du site, dans ST 4163, il s'agit d'un individu immature en très mauvais état de conservation (seules les couronnes dentaires ont été recueillies). L'ensemble déposé près du temple B13 est composé de cinq sujets immatures et d'un adulte (ST 4105) dont les états de conservations sont bons à médiocres. Enfin, les deux sépultures isolées renferment un adulte (ST 4224) et un grand adolescent (ST 3236) bien conservés.

L'âge des sujets immatures a été estimé à partir des stades d'éruption dentaire (Ubelaker 1989) et de la synostose des extrémités osseuses (Coqueugnot *et al.* 2010). La détermination du sexe des adultes a été établie à partir de la morphologie du coxal (Bruzek 2002). L'échantillon de population est composé pour majorité d'enfants, avec six sujets âgés entre 4 et 13 ans, et de trois adultes dont

un homme identifié avec certitude (ST 4224), et probablement un homme et un grand adolescent femme de 18-20 ans (avec une probabilité à 0,93) (tabl. 57). Les identifications indiquent une sélection à l'inhumation en faveur des jeunes enfants dans le secteur des temples.

Les seules informations morphologiques retenues concernent l'homme ST 4224. Sa stature a été calculée à partir de la longueur physiologique du fémur droit (448 mm), à 1,65 m, avec une erreur standard estimée à 1,87 % (soit un écart type de 3,08 cm) (Ruff *et al.*

Localisation	Individu	Âge	Sexe
Extrémité sud-est, Zone 4 (fig. 100)	4163	12-13 ans	
Secteur temple B13, Zone 4 (fig. 101)	4105	Adulte	Homme ?
	4129	7-8 ans	
	4130	10-11 ans	
	4208	7-8 ans	
	4209	4-5 ans	
	4240	5-6 ans	
Isolé (Structure 7), Zone 3 (fig. 102, 103)	3236	18-20 ans	Femme ?
Isolé (temple B12), Zone 4 (fig. 102, 104)	4224	Adulte	Homme

Tabl. 57. Les inhumations de Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, inventaire des individus, par âge et par sexe (V. Gallien).

2012). L'indice de robustesse fémorale est de 21,9.

Le groupe est marqué par des lésions de maladie carieuse aussi importantes sur les dents déciduales que sur les dents définitives. Six sujets sur huit observables présentent des caries; ce sont le grand adolescent et l'adulte isolés (ST 3236 et 4224), l'enfant de la zone sud-est (ST 4163) et trois des cinq enfants issus du secteur du temple B13 (ST 4129, 4130 et 4240). La maladie carieuse est peu développée chez l'homme ST 4224 qui ne présente qu'une atteinte mineure de la dentine sur une troisième molaire (dent 18). En revanche, elle est développée chez le jeune adulte ST 3236, qui possède, sur trois dents lésées, une prémolaire infectée jusqu'à la pulpe dentaire. Trois des enfants conservent également des lésions ayant évolué jusqu'à l'atteinte de la pulpe (ST 4129, 4130, 4240). Les dents principalement touchées sont les prémolaires déciduales du fait de leur présence dans la denture des enfants au moment de leur décès. Le sujet de 7 ans dans ST 4129 est particulièrement affecté avec neuf dents déciduales atteintes (de la dentine jusqu'à la pulpe) auxquelles s'ajoute, au niveau du maxillaire droit, une destruction de l'os alvéolaire au-dessus des prémolaires 54 et 55 qui correspond à un kyste. L'échantillon de dents n'est pas suffisamment grand pour extraire des statistiques de l'observation du groupe anthropologique. Cependant, la présence de caries chez les sujets immatures, en particulier sur

des dents déciduales, apparaît importante par rapport aux observations généralement faites dans les séries médiévales de l'Ouest de la Gaule. En dehors d'un exemple scandinave de l'âge du Bronze qui présente une forte prévalence de caries chez les sujets immatures (Liebe-Harkort 2012), la littérature paléoanthropologique s'intéresse peu aux dents déciduales, ce qui renforce l'intérêt de la série de Neuville. Un régime alimentaire cariogène est la première cause suggérée, avec une surconsommation d'aliments riches en glucide raffiné (miel, fructose, galactose dont le sucre de lait). À l'inverse, la malnutrition est un autre facteur de risque à ne pas négliger (Johansson *et al.* 1984; Faggiano *et al.* 1999; Psoter *et al.* 2008). La cause socio-économique peut être évoquée à condition d'y adjoindre d'autres arguments. Cependant, aucun signe carenciel tel que l'hyperostose osseuse (*cribra orbitalia*) ou le rachitisme n'étaye un état physiologique péjoré par des conditions de vie défavorisées. On note seulement que des stries d'hypoplasie de l'émail dentaire ont bien été observées sur les dents définitives chez deux enfants du secteur du temple de plan circulaire B13 (ST 4130, 4240), le développement de l'hypoplasie pouvant autant être attribué à un fort épisode de fièvre provoqué par une maladie infantine qu'à une déficience nutritionnelle (vitamines A et D) due à un épisode de famine (Goodman, Rose 1990). Enfin, l'absence de tartre sur les dents ne soutient pas l'hypothèse d'un simple problème d'hygiène buccale. Une autre maladie infectieuse, touchant la sphère ORL, est observée chez deux sujets, le grand adolescent (ST 3236) et un immature (4209). Ils présentent un développement d'ostéophytes marginaux en bordure des conduits auditifs, accompagnés d'une réaction hypervasculaire autour de la mastoïde (moins importante chez ST 4209). Il s'agit de séquelles d'otites externes qui ont vraisemblablement évolué vers des otites moyennes.

Les deux sujets inhumés dans les fondations des bâtiments antiques (ST 3236 et 4224) conservent des séquelles de traumatismes. L'adolescent(e)/jeune adulte présente une fracture isolée du tiers distal de l'ulna gauche. Ce type de traumatisme, sans répercussion sur le radius, résulte le plus souvent d'un choc direct reçu sur l'avant-bras levé qui pare un coup pour protéger, en particulier, la tête. Il s'agit alors d'une fracture de parade. Le fait que le sujet soit supposé de sexe féminin n'est pas sans évoquer un cas de violence domestique (Smith 1996). L'homme est, quant à lui, un sujet polytraumatisé. Il ne comptabilise pas moins de trois fractures affectant la clavicule gauche, une côte droite et le fémur gauche. La clavicule gauche conserve un cal osseux dans le tiers proximal de la diaphyse, qui accentue la courbure de l'os. Une arthrose cervicale, avec éburnation de l'apophyse droite de la troisième vertèbre, pourrait être secondaire au traumatisme. Un fragment de côte droite affecté d'un léger cal indique une fracture qui pourrait être liée au premier traumatisme. Enfin, le fémur présente une fracture non réduite du tiers moyen de la diaphyse fémorale. Le choc a provoqué un déplacement dans le plan sagittal, suivi d'un chevauchement, des deux extrémités fracturées (fig. 113). La formation d'un cal vicieux est responsable d'un raccourcissement de la pièce osseuse de 6 cm, qui a inévitablement entraîné une boiterie. La localisation des fractures du fémur sur le tiers moyen de la diaphyse est la plus fréquente. Elle entre souvent dans un cadre de polytraumatisme concernant l'homme jeune et caractérise généralement un traumatisme violent provoqué par un accident ou une chute d'une hauteur (Bonnomet *et al.* 2006). Cette remarque pourrait indiquer un épisode brutal unique dont a été victime le sujet de Neuville. La chute d'une hauteur pourrait s'accorder avec une chute de cheval; cependant aucune séquelle de pratique cavalière, en dehors d'une enthésopathie des obturateurs externes, ne vient corroborer cette hypothèse. Par ailleurs, l'absence de réduction de la fracture fémorale indique



Fig. 113. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, le squelette ST 4224, fracture du fémur gauche (cliché V. Gallien).

un défaut de soin et pose la question du contexte de l'accident ainsi que de la condition sociale de l'individu. Ce cas rappelle la situation observée dans la ville de Florence en Italie, d'un homme polytraumatisé dont les blessures ont été associées à un événement unique et que l'analyse du contexte archéologique et anthropologique replaçait dans un contexte socio-économique pauvre (Boccone *et al.* 2011).

L'importance de la maladie carieuse et la spécificité des traumatismes constituent un faisceau de présomptions pour qualifier de médiocres les conditions de vie des individus attribués à la période mérovingienne.

Des inhumations sporadiques et dispersées

L'occupation funéraire mise en évidence sur le site du Chapeau réunit onze structures réparties dans les ruines antiques (fig. 99; tabl. 58). Les inhumations individuelles sont divisées en deux ensembles de tombes et deux sépultures isolées aménagées à l'intérieur des fondations de bâtiments. La chronologie d'installation, établie par le mobilier et par quatre analyses par radiocarbone (tabl. 56) permet d'envisager deux périodes d'inhumation.

N° ST	Localisation	Dimensions	Orientation	Type	Mobilier	Datation	Sexe/âge
3236	Dans la Structure 7 (fig. 103)	0,50 x 1,80 P. : 0,18	SSO-NNE	Coffrage de pierre	-	C ¹⁴ /mérov.	Femme ? 18-20 ans
4105	Près du temple B13	0,56 x 1,30 P. : 0,05	O-E	Coffrage ?	-	mérov.	Homme ? adulte
4129	Près du temple B13 (fig. 109)	0,62 x 1,54 P. : 0,12	O-E	Coffrage (pierres de calage)	-	mérov.	7-8 ans
4130	Près du temple B13 (fig. 110); est recoupée par 4209	0,56 x 1,46 P. : 0,10	O-E	Coffrage	-	C ¹⁴ /mérov.	10-11 ans
4163	Secteur sud-est (fig. 105 à 107)	1 x 2,32 P. : 0,32	S-N	Coffre de briques/ cercueil	Bouteille en verre, boîte à sceau (fig. 108 et 112)	III ^e s.	12-13 ans
4189	Secteur sud-est	1 x 1,70 P. : 0,23	S-N ?	?	-	III ^e s.	Pas de restes osseux
4190	Secteur sud-est	1,20 x 2,10 P. : 0,30	S-N ?	Coffre de pierres/ cercueil	-	III ^e s.	Pas de restes osseux
4208	Près du temple B13	0,38 x 1,30 P. : 0,05	N-S	Coffrage	-	mérov.	7-8 ans
4209	Près du temple B13 (fig. 110); recoupe 4130	0,40 x 1,15 P. : 0,10	N-S	Coffrage (pierres de calage)	-	C ¹⁴ /mérov.	4-5 ans
4224	Dans temple B12 (fig. 104 et 113)	0,60 x 1,80 P. : 0,36	E-O	Coffrage	-	C ¹⁴ /mérov.	Homme, adulte
4240	Près du temple B13	0,50 x 1,30 P. : 0,10	O-E	Coffrage	-	mérov.	5-6 ans

Tabl. 58. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, récapitulatif des principales données concernant les inhumations mises au jour (mérov. : mérovingien; les dimensions sont exprimées en mètre) (V. Gallien, G. Guillier).

Les trois premières installations, à l'extrémité sud-est (Zone 4) sont attribuées à la période antique et plus précisément au III^e s. apr. J.-C. (fig. 99), grâce à la datation du mobilier contenu dans la structure en coffrage de briques (fig. 100). Peu de structures de ce type ont été relevées sur la cité des Aulerques Cénomans. Quatre fosses sont mentionnées à Neuville-sur-Sarthe au lieu-dit Le Grenouillet, près de la voie supposée antique qui court en contrebas du sanctuaire, et à une distance de 5 km au nord du Chapeau. Découvertes en 1887, ces inhumations en coffrage de briques recelaient un riche mobilier, phalères, objets en os, cachet d'oculiste... (Bouvet 2001, p. 370-371). Quelques fosses découvertes à Ballon en 1890 présentaient des coffrages de tuiles et des couvertures de tuiles disposées en bâtière (*ibid.*, p. 169). Régionalement, des tombes comparables, élevées en tuiles, sont signalées à Nantes (Galliou 1989, p. 51-52), à la gare Saint-Laud à Angers²⁰ (Provost 1993, p. 322) ainsi qu'à Jublains (Naveau 1992, p. 75)

.....
20. Merci à Jean Brodeur (Inrap) pour ces informations.

ou Pîtres dans l'Eure (Mare *et al.* 2014, p. 120). Mais ces constructions sont toujours représentées en faible nombre. À titre d'exemple, dans la nécropole de Pîtres, sur une centaine de tombes datées des III^e-IV^e s. apr. J.-C. une seule présentait un coffrage de briques (*ibid.*, p. 113). La découverte de l'inhumation ST 4163 est localement peu commune et la première dans le département de la Sarthe depuis un siècle. Parmi le mobilier qui l'accompagnait, la boîte à sceau n'est pas fonctionnelle; il lui manque presque la totalité du fond (cf. catalogue fig. 165, 4163.241). Ce type d'objet se rencontre en contexte funéraire sur presque toute son aire de diffusion (Furger *et al.* 2009). D'autres exemplaires non fonctionnels ont été recueillis comme celui provenant d'une tombe tardo-antique à Kaiseraugst en Suisse (*ibid.*). Nous émettons l'hypothèse que ces boîtes à sceau étaient associées à des lettres déposées dans la tombe, lettres que les défunts emporteraient symboliquement avec eux dans l'au-delà. L'autre point intéressant de cet ensemble funéraire de la seconde moitié du III^e s. apr. J.-C. est sa présence à l'intérieur même du *téménos* limité par le fossé ST 4143, peu de temps après l'abandon et le début de la destruction des temples. En effet, l'essentiel des exemples d'inhumation reconnus auprès des sanctuaires antiques est d'époque mérovingienne. La position excentrée des tombes du III^e s. apr. J.-C. au sein de l'enceinte sacrée de la Zone 4 peut relever d'un phénomène de rejet vis-à-vis des temples B12 et B13. Les tombes sont localisées dans l'enceinte sacrée de la Phase 5, mais en bordure. Du fait de l'abandon récent du temple, s'agit-il encore d'une attirance pour ce lieu? Régionalement, nous n'avons pas connaissance d'un phénomène comparable; ailleurs en Gaule, il ne semble guère mis en évidence pour l'époque antique. Enfin, la présence de ces sépultures indiquerait la proximité d'un habitat, non repéré actuellement.

Les huit autres installations funéraires ont été attribuées à la période mérovingienne à partir des résultats des analyses par radiocarbone (tabl. 56). Il y aurait donc un hiatus de trois à quatre siècles entre l'abandon du sanctuaire et cette occupation funéraire. Deux inhumations sont isolées et ont recoupé les fondations de bâtiments, vraisemblablement à la faveur de tranchées de récupération non encore totalement comblées, les matériaux du sanctuaire seraient déjà largement récupérés au moment des dépôts funéraires. Un petit regroupement, constitué de six inhumations, a été implanté au sud-est du temple B13, sur moins de 40 m², en deux temps avec deux orientations ouest-est, puis nord-sud. L'installation de tombes isolées ou de petits ensembles funéraires dispersés sur le territoire, en dehors de toute organisation cimetériale classique et des édifices religieux, renvoie à des pratiques antiques qui se poursuivent durant tout le haut Moyen Âge, jusqu'au X^e-XI^e s. Nombre d'études ponctuelles ou régionales, menées notamment en Île-de-France (Pecqueur 2003) ou plus largement dans le Nord de la France (Peytreman 2003, p. 303-309), attestent de cet usage. Souvent associé à un habitat dispersé (Lauwers 2005, p. 25), ce type d'espace funéraire se retrouve plus fréquemment à la périphérie des zones habitées, le long d'axes de circulation ou de limites parcellaires comme on le recense sur le territoire de l'ancienne région Poitou-Charentes (l'actuelle Nouvelle-Aquitaine) (Bolle *et al.* 2009, p. 245). La réoccupation funéraire altomédiévale – opportuniste – de sites antiques est une situation qui se rencontre également. Dans le département de la Sarthe, il n'est mentionné qu'un cas de nécropole réoccupant un sanctuaire, 40 individus datés du haut Moyen Âge ont été fouillés autour du temple de Cherré à Aubigné-Racan. Des cuves de sarcophages sont mentionnées à Montreuil-Bellay dans le Maine-et-Loire tandis que plusieurs autres sites régionaux sont eux mal documentés (Aubin *et al.* 2014, p. 235-237). En Normandie, une enquête a été lancée sur les cas de superposition de sépultures

ou d’églises médiévales sur des vestiges antiques (Delacampagne, Hincker 2004), il y est mentionné plusieurs cas d’occupation médiévale succédant à des temples, à Saint-Aubin-sur-Mer et Thaon dans le Calvados, ainsi qu’à Portbail dans la Manche. Ces situations de réoccupation de sites antiques sont cependant signalées comme rares (*ibid.*, p. 64). L’étude de Florence Delacampagne et Vincent Hincker fait suite aux recherches de Jacques Le Maho (1994). Ce dernier considère, en effet, que le phénomène n’est pas marginal dans la région haute-normande ; citons les sanctuaires de Berthouville, Bracquemont, Canteleu, La Londe et Saint-Martin-de-Boscherville. De fait, les réoccupations de *villae* sont plus nombreuses dans cette région. Plusieurs hypothèses expliquant les réoccupations funéraires sont suggérées par les auteurs : l’attrait des parcelles occupées par des ruines peut tenir à leur disponibilité et leur situation non cultivable ; l’attrait des ruines mêmes est motivé par la possibilité de réhabiliter les constructions sous la forme de chapelles funéraires ; le hiatus observé entre l’abandon hypothétique du sanctuaire et la nécropole n’est qu’un leurre, et le site a toujours été occupé sans laisser de traces évidentes pour les archéologues. Pour le site du Chapeau, il est difficile de privilégier une hypothèse plus qu’une autre. On constate simplement que les inhumations isolées recoupant les fondations de bâtiments ont été placées à la faveur de tranchées de récupération non refermées ou encore visibles. La récupération des matériaux suggère que les constructions antiques sont arasées à cette date et n’existent plus ou peu au moment des installations funéraires. L’attrait des ruines du temple B13, pour le petit groupe de six inhumations n’est vraisemblablement qu’un hasard. Le faible développement funéraire de la zone à Neuville-sur-Sarthe par rapport à un cas comme celui de Cherré à Aubigné-Racan tient plutôt à un phénomène de sépultures dispersées selon les modes de l’époque et suggère la proximité d’habitats. Compte tenu des faibles échantillons anthropologiques que ces petits ensembles contiennent, il est souvent difficile de qualifier les individus que l’on a enterrés en dehors des cimetières. Hormis les cas particuliers de morts violentes et de privations de sépultures (Pecqueur 2003 ; Rodet-Belarbi, Séguéy 2016 ; Gallien, Périn à paraître), il est possible d’identifier des individus ordinaires, parfois apparentés, possédant des tombes semblables à celles que l’on rencontre dans les cimetières de même période et jouissant de pratiques funéraires identiques. L’organisation funéraire dispersée n’exclut pas la proximité d’un plus grand ensemble funéraire ou religieux contemporain. Ainsi, bien que la chapelle médiévale d’Aillandes, localisée à moins d’une centaine de mètres de la zone des temples, ne soit pas attestée au haut Moyen Âge, on peut soumettre l’hypothèse d’une présence religieuse dans le secteur dès le haut Moyen Âge et éventuellement d’un cimetière polynucléaire associé. Rappelons qu’en l’année 616, Bertrand, évêque du Mans, donne Neuville (*Nova Villa*) par voie testamentaire à l’Église du Mans (Busson, Ledru 1901, p. 120) et que le réseau viaire proche (fig. 9), matérialisé par les axes Le Mans-Alençon et Le Mans-Ballon, devait être en usage au haut Moyen Âge.

Chapitre 3

Un *instrumentum* abondant

Gérard Guillier et Christophe Loiseau

La fouille du complexe cultuel du Chapeau a permis la mise au jour d'un mobilier relativement abondant sur toute son étendue et pratiquement sur toute sa chronologie (Guillier 2013a; Letho Duclos 2009). La Zone 4, la plus à l'est, ainsi que les périodes les plus anciennes sont toutefois moins bien représentées, le mobilier de ces dernières étant par ailleurs souvent redéposé dans des contextes postérieurs. De cet ensemble ont été extraits nombre d'objets essentiellement métalliques mais aussi constitués d'autres matériaux, terre cuite, os, etc. Devant un tel potentiel, une étude exhaustive s'imposait afin de rendre compte de l'intérêt du lot, de fixer son apport pour l'histoire du site et d'apporter de nouveaux indices sur l'occupation culturelle de la cité des Aulerques Cénomans. D'un point de vue quantitatif, ce sont 48 éléments et fragments de verre, 354 objets en fer (dont de nombreux clous), 73 fibules en alliages de cuivre; le reste de l'*instrumentum* se compose de 135 objets, essentiellement en alliage de cuivre, mais aussi, et plus rarement, en or, en plomb, en terre cuite, en os ou en ambre, soit un ensemble de 610 éléments. Ces éléments sont classés en différentes catégories fonctionnelles, elles-mêmes subdivisées en différentes classes, selon une méthode adoptée par plusieurs auteurs (Feugère *et al.* 1992; Mantel 1997; Bourgeois 1999; Le Cloirec 2001; Eneau 2002). Parmi les différents points de comparaison évoqués au fil du texte, nous avons privilégié les sanctuaires, et dans ceux-ci, si possible, les sanctuaires de l'Ouest de la Gaule.

Le monde des croyances

Les objets relevant de ce monde, présents en grand nombre dans les sanctuaires antiques, sont effectifs à Neuville-sur-Sarthe par de rares représentations divines, essentiellement dans des matériaux considérés comme pauvres (terre cuite), par une éventuelle tablette de défixion, trois *tintinnabula*, une petite série de couteaux miniatures, ainsi que possiblement cinq ex-voto.

Représentations divines

Elles sont matérialisées par cinq objets seulement, très fragmentaires, un en bronze et quatre en terre cuite. Le premier, un vraisemblable cimier en alliage de cuivre (cf. catalogue fig. 163, 4019.227), trouve à titre d'exemple des parallèles sur des statuettes de Mars (Gury 2006, fig. 13 p. 116) ou de Minerve (Kaufmann-Heinimann 1998, p. 279, 283).

Les éléments en terre cuite appartiennent à une Déesse Mère, une Vénus « à gaine » et à deux Vénus anadyomènes¹. Ce sont tous des éléments trouvés, parfois en nombre, en contexte cultuel. Dans le département de la Sarthe nombreux en sont les exemples découverts : à Allonnes, sur le sanctuaire de La Tour-aux-Fées et sur celui des Perrières (Gruel, Brouquier-Reddé 2003, p. 138-144); une statuette de Vénus est aussi signalée sur l'édifice cultuel des Busses à Oisseau-le-Petit (Bouvet 2001, p. 385). Nous renvoyons à une synthèse récente sur ce type de vestige (Ledauphin 2015). Les Vénus à « gaine » ne sont pas fréquentes dans le département de la Sarthe; plusieurs sont estampillées Rextugenos. Elles sont mises au jour communément dans des contextes claudiens ou néroniens. L'important fragment de Vénus « à gaine » (fig. 114) semble se rapporter au type III de Micheline Rouvier-Jeanlin (1972). Ce type est bien présenté dans tout l'Ouest de la Gaule, Bretagne, Normandie et Pays de la Loire. Des ateliers ayant produit de ces statuettes (entre autres) sont signalés à Rennes et à La Chapelle-des-Fougeretz en Ille-et-Vilaine (*Les mystères de Condate* 1988). Élément remarquable, les fragments de Vénus issus du niveau de destruction ST 3008 (fig. 114) étaient associés lorsqu'ils ont été découverts sur le terrain, la tête de la Vénus anadyomène ayant été déposée volontairement à l'emplacement de la tête manquante de la Vénus à gaine, de manière à reconstituer un ensemble à peu près complet, tête et corps. Il s'agit d'une configuration la plus favorable et peu fréquente (Rey-Vodoz 2006, p. 223) permettant de témoigner du geste précis d'un fidèle, dans la position où l'ensemble tête et corps a été déposé dans le sol, il s'agit d'un enfouissement volontaire, un geste d'offrande ou de remerciement.

Une éventuelle tablette de défixion en plomb a aussi été mise au jour. Il s'agit d'une petite tablette de forme trapézoïdale (cf. catalogue fig. 145, 3008.77), présentant cinq lignes aux tracés à peine marqués dans le métal. Seule la première ligne DIMARC peut faire l'objet d'une proposition de lecture: DI(VI) MAR(TI) C(...). Cette proposition d'envisager la teneur du message; celui-ci serait à connotation religieuse et à destination de Mars (?), il s'agirait d'une tablette de défixion. Ce genre de dépôt est une coutume peu souvent observée sur les sanctuaires gallo-romains (Allain, Fauduet 1994, p. 184). Dans le département de la Sarthe, il a été mis au jour une plaquette sur le site d'Argenton, à Allonnes, une deuxième au Mans dans le comblement claudien d'un puits sur le site de la Cité judiciaire (fouille Stéphane Deschamps) et récemment plusieurs plaquettes pliées mais non inscrites sur le site des Jacobins au Mans (Loiseau, Van Andringa 2015, p. 222-225; Chevet *et al.* 2014). Un trait est commun à ces objets: ils sembleraient souvent anépigraphes. En effet, sur plusieurs d'entre eux, on observe une succession de traits ou de bâtons, sans signification. Ces tablettes marquent des vœux et des intentions mais ne doivent pas pouvoir être lues, d'où parfois le manque de signes immédiatement compréhensibles par le lecteur. Autre point commun, ces objets ont été pliés ou roulés, de manière à cacher les pseudo-inscriptions.



Fig. 114. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, tête de Vénus anadyomène et revers d'une Vénus à gaine (h. max. 147 mm), tous deux issus du niveau de destruction ST 3008 (cliché H. Paitier).

.....
1. Un des fragments est minuscule et ne sera pas décrit.

Tintinnabula

Ce sont une clochette (cf. catalogue fig. 164, 4049.232), un grelot fragmenté (Diag., non ill.) et un assemblage d'éléments hétéroclites reliés par un fil de bronze (Diag., non ill.). Ces objets, relativement communs en contexte d'habitat, notamment dans des quartiers commerciaux, devaient par leur tintement, comme leur nom l'indique, éloigner les mauvaises fortunes (Le Cloirec 2001, p. 54). Il leur était souvent attribué des vertus prophylactiques (*ibid.*; Fauduet 1992, p. 145), rituelles et protectrices (Chevet *et al.* 2014). Ces objets sont souvent associés à des sanctuaires, mais sur ces sites ils sont souvent présents en faible nombre, un ou deux exemplaires, rarement plus. 58 clochettes sont relevées sur le sanctuaire des Bolards en Côte-d'Or, dont 25 se rapportant au type de notre exemplaire sarthois (Pommeret 2001, p. 366-369). Des clochettes sont mentionnées sur le sanctuaire gallo-romain de Vieille-Cour à Mauves-sur-Loire en Loire-Atlantique (Monteil *et al.* 2009, p. 180, fig. 24, n° 2), sur le sanctuaire gallo-romain du Bois-l'Abbé à Eu en Seine-Maritime (Mangard 2008, fig. 62, n° 3 et p. 93-94). Localement, une clochette a été mise au jour au Mans sur le site des Jacobins en 2010 (Chevet *et al.* 2014, p. 149; Raux *et al.* 2015, p. 259) et une dernière provient du sanctuaire de La Tour-aux-Fées à Allonnes (Gruel, Brouquier-Reddé 1996-1998, pl. VIII).

Miniatures

Cet ensemble se compose d'une petite série de couteaux² miniatures à manches en bronze et à lame en fer (cf. catalogue fig. 139, 3109.16 et 3109.17; fig. 152, 3056.131; fig. 153, 3101.140; fig. 157, 3040.168 et 169) et une garde en os de glaive miniature (cf. catalogue fig. 162, 3237.211). Les couteaux miniatures peuvent parfois être découverts dans des tombes gallo-romaines (Lintz, Vuaillet 1987) et être assimilés à des « armes » miniaturisées (Riquier, Salé 2006). Nous n'avons que peu d'exemples de ces objets dans des sanctuaires, mentionnons les sites de Pannes dans le Loiret, de Saint-Marcel/*Argentomagus* dans l'Indre (*ibid.*, p. 88-90) ou du Gué-de-Sciaux dans la Vienne où a été découvert un couteau miniature (Eneau 2002, p. 30), mais d'un type encore différent de ceux de Neuville-sur-Sarthe. Régionalement, un exemplaire a été découvert dans le sanctuaire de Macé dans l'Orne (Leclerc 2007, p. 141), mais nous n'en connaissons pas le type. Dans la Sarthe, à Tennie, en contexte d'habitat, il a été mis au jour un couteau, miniature semble-t-il, à la lame arquée incluse dans le manche en bronze, ajouré (Pioger 1971, p. 28-29), au manche d'un type proche de nos n° 3109.16 et 3101.140. Sur le sanctuaire de La Tour-aux-Fées à Allonnes est signalé un couteau miniature assez comparable à notre exemplaire n° 3109.21 (cf. catalogue fig. 139) (Gruel, Brouquier-Reddé 2008-2010, fig. 207).

La présence de la garde en os de glaive miniature trouve peu de points de comparaison, citons celui de Mathay dans le Doubs (Mazimann 2009). Mais ces glaives miniatures sont surtout mis en évidence par leurs lames ou leurs fourreaux, à Autun en Saône-et-Loire, Alésia en Côte-d'Or, Vertault et Langres en Haute-Marne et Tavant en Indre-et-Loire mais aussi à Augst en Suisse (Riquier, Salé 2006, p. 88-90; Mazimann 2009).

Les couteaux miniatures de Neuville-sur-Sarthe sont majoritairement issus de contextes de la première moitié du 1^{er} s. apr. J.-C. et associés, aussi bien dans le fossé ST 3109 que dans la fosse ST 3040, à quelques armes et à des objets relevant du *militaria*.

.....
2. Nous n'avons pas tenu compte dans cet inventaire des couteaux au caractère utilitaire plus marqué Diag. 2 et Diag. 13 (cf. catalogue fig. 168, Diag.259 et 266).

La miniaturisation des armes, phénomène qui affecte tant les épées, les boucliers, les lances que les haches et aussi nombre d'objets de la vie quotidienne, a été observée sur des sanctuaires dès La Tène D2/période augustéenne (Bataille 2011, p. 658-659), lieux où le dépôt d'armes n'a pas toujours été mis en évidence auparavant. Ils peuvent être présents en grand nombre en Gaule Belgique sur certains sanctuaires; ailleurs ils seraient plutôt isolés (Fauduet 2010, p. 245-247). Peut-être s'agit-il d'armes de substitution, dont la présence peut être liée à des interdits, notamment celui de posséder des armes non miniaturisées, ou bien encore à leur rareté (Bataille 2011, p. 659). Il est aussi évoqué l'hypothèse que de tels couteaux pouvaient être destinés à affûter les calames pour l'écriture (Bozic, Feugère 2004). La découverte de tels objets à Neuville-sur-Sarthe permet de poser la question de leur mode de dépôt sur le sanctuaire, la miniaturisation pouvant signifier que certaines formes de cultes persistent, même si les pratiques se transforment (*ibid.*). Il peut aussi s'agir de dépôts personnels de pèlerins et autres dévots, possiblement conçus pour servir d'offrandes (Rey-Vodoz 2006). Nous devons encore signaler un objet, qui par ses dimensions se rapporterait à une bague miniature ou d'enfant (cf. catalogue fig. 162, 3237.210). Une bague miniature a été mise au jour sur le sanctuaire de Jublains en Mayenne (Naveau 1997, p. 251-252) et une seconde à Oisseau-le-Petit dans la Sarthe, ornée d'une tête de femme (n° inv. 72.225.005.86N75.13).

Ex-voto

Les cinq probables ex-voto sont deux ex-voto oculistiques, deux objets très comparables qui pourraient matérialiser un élément encore difficile à cerner (représentation sexuée masculine ou ex-voto oculistique) et enfin ce qui pourrait être une représentation d'un sexe féminin.

Un seul des deux ex-voto oculistiques l'est avec certitude (cf. catalogue fig. 144, 3008.68 et fig. 115). Le second (fig. 159, 3091.190) est taillé dans une fine feuille de plomb, percée en son milieu d'un orifice vaguement circulaire de 6 mm de diamètre, une de ses faces est marquée de rayons concentriques en léger relief. Cet objet représente-t-il un œil et son iris (Bourgeois, Sikova 1982, p. 241-243)?

Largement reconnues sur des sanctuaires antiques, ces offrandes sont parfois associées à des sanctuaires guérisseurs où le culte d'Apollon est souvent évoqué; par exemple, à Alésia, sur le sanctuaire d'Apollon *Moritagus* (Cazanove *et al.* 2012). Citons aussi des sanctuaires liés à des divinités féminines, comme celui de Minerve à Mirebeau-sur-Bèze en Côte-d'Or (Dondin-Payre, Cribellier 2011). Les ex-voto, qui peuvent être un indice de la présence d'artisans aux abords du sanctuaire (Fauduet 2002, p. 148; 2010, p. 254) sont de bons marqueurs de la romanité, notamment ceux oculistiques (Cazanove, Joly 2011); ils n'apparaissent pas en Gaule avant l'époque augustéenne, semble-t-il, et sont plutôt caractéristiques de la période flavienne. Les découvertes de ce type d'ex-voto se concentrent essentiellement en Gaule lyonnaise, entre les vallées de la Seine et de la Loire (Fauduet 1990, p. 96-97, 2002, p. 146-147). Peu d'exemplaires sont relevés dans l'Ouest de la Gaule, mais cela peut être dû à un état de la recherche; citons les exemplaires des Areines dans le Loir-et-Cher et de Bû dans l'Eure-et-Loir (Fauduet 1990). Si la forme rectangulaire semble la plus répandue en Gaule, leur diversité est notable (Cazanove *et al.* 2012, fig. 19 et 20), mais des styles régionaux semblent s'y remarquer (Fauduet 2010, p. 254-257), ce qui ne semble pas être le cas pour les exemplaires des Pays de la Loire où nous



Fig. 115. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, ex-voto représentant un œil stylisé, en forme de goutte d'eau, n° 3008.68 (dimensions: 21 x 36 mm) (cliché H. Paitier).

n’observons pas une grande homogénéité. Régionalement, des exemplaires sont signalés à Jublains en Mayenne (Fauduet 2002, p. 147; Naveau 1997, p. 251-252) et sur le sanctuaire de Mauves-sur-Loire en Loire-Atlantique (Monteil *et al.* 2009, p. 180). Dans le département de la Sarthe deux ex-voto oculistiques proviennent du sanctuaire des Perrières à Allonnes (Gruel, Brouquier-Reddé 2003, p. 138-145; Raux 2015a), et un seul du sanctuaire de Mars *Mullo* puis poliade de La Tour-aux-Fées (Gruel, Brouquier-Reddé 1996-1998, pl. VI). Enfin, un dernier exemplaire provient du sanctuaire des Jacobins au Mans (Chevet *et al.* 2014, p. 149; Raux 2015a). Aucun des exemplaires mis au jour sur ces sites n’est comparable à notre exemplaire issu de ST 3008, ailleurs en Gaule non plus à ce qu’il nous paraît (Pommeret 2001; Fauduet 2002). Est-il aussi possible de mettre en relation ces ex-voto oculistiques du sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe avec la découverte en 1887 sur la même commune, au lieu-dit Le Grenouillet, de plusieurs inhumations en caveau de briques dont une recelait un cachet d’oculiste (Bouvet 2001, p. 370-371)? Enfin, dans le département de la Mayenne signalons la découverte d’une oreille sur le sanctuaire de Juvigné (Bossard *et al.* 2016).

Deux autres objets (cf. catalogue fig. 148, 3028.90 et fig. 158, 3069.183) seraient, éventuellement, des représentations sexuées masculines (Raux 2015a). Le schéma général de ces éléments ne serait pas sans rappeler celui des amulettes phalliques à bras horizontaux (Unz, Deschler-Erb 1997, pl. 58), avec, placées au centre, les parties génitales masculines³. L’autre hypothèse est que ce sont des objets en cours d’élaboration; en effet ces deux éléments rappellent le schéma morphologique de certains ex-voto oculistiques. Nous songeons à ceux de type losangique découverts à Bû dans l’Eure-et-Loir (Fauduet 1990, p. 98, n° 2 à 4 et 2002, p. 145). Enfin, il serait éventuellement possible de reconnaître un ex-voto anatomique dans un objet façonné au repoussé dans une fine feuille de tôle de bronze, de 72 mm de haut (cf. catalogue fig. 144, 3008.61). Il pourrait s’agir d’une représentation peu commune d’un sexe féminin.

Les ex-voto anatomiques, recueillis sur près de quarante sanctuaires en Gaule (Fauduet 2010, p. 252-258, etc.), suggèrent la présence d’un culte guérisseur. Pouvons-nous lier ces découvertes à celles d’une spatule-sonde, d’une olive de cuillère-sonde ou de spatule-sonde et d’une anse de situle? Tous ces éléments concourraient-ils à déterminer la présence d’un culte guérisseur comme sur le site de Pouillé dans le Loir-et-Cher (Bourgeois, Sikova 1982)? Ces sanctuaires sont souvent liés à l’eau, or aucune source n’est présente sur le site ou à proximité. En revanche, signalons plusieurs puits sur le site et la découverte d’éléments liés au puisage de l’eau comme deux anses de seaux ou de situles ainsi que des fragments de chaînes en fer.

Les petits tubes en alliage cuivreux, tels nos n° 3009.110 (cf. catalogue fig. 150) et 4149.238 (fig. 165), sont parfois interprétés comme réceptacles, entre autres, de messages (Chevet *et al.* 2014, p. 153). De tels éléments sont signalés sur le sanctuaire des Bolards en Côte-d’Or (Pommeret 2001, p. 377-378), sur celui du Bois-l’Abbé à Eu en Seine-Maritime (Mangard 2008, p. 86), à Mauves-sur-Loire sur le sanctuaire de Vieille-Cour dans le Maine-et-Loire (Chevet *et al.* 2014, p. 153) et, plus près de nous, au Mans (*ibid.*, p. 151-153).

La mise au jour d’une hache à talon découverte hors stratigraphie (fig. 116), ainsi que celle d’une épingle en bronze (cf. catalogue fig. 155, 3110.160) sont à relever. La hache à talon, étudiée par Jean-François Villard (Inrap Grand Ouest) est de type normand, et plus précisément du type à anneau et décor triangulaire en creux (type n° 102 de la typologie de Maréva Gabillot – Gabillot 2003), attribuable au Bronze moyen; elle appartient à la famille la plus abondante du

.....
3. D’après Michel Feugère que nous avons contacté à ce propos et que nous remercions.



corpus des haches du Bronze moyen, preuve d'un dynamisme de production métallurgique. La répartition du type n° 102 est localisée au sud de la Seine, autour de la vallée de l'Eure, dans le bassin moyen de la Loire plus quelques exemplaires dans les Côtes-d'Armor et dans la Manche. En règle générale, les haches de type normand sont localisées dans l'Eure et en Seine-Maritime autour d'un noyau centré sur Rouen. Elles sont diffusées en Île-de-France, Picardie et moyenne vallée de la Loire, très rarement en Bretagne, Basse-Loire et en Hauts-de-France.

L'étude de nombreux objets anciens sur certains sites (Nouvel, Barral 2015) éclairerait les découvertes ponctuelles de Neuville-sur-Sarthe. Si elles ne semblent pas traduire une occupation antérieure du sanctuaire, elles procéderaient d'un type de dépôt particulier, celui d'antiquités ou de « reliques », sélectionnées pour leur caractère remarquable (par exemple, pour le poids de métal: la hache à douille de Neuville-sur-Sarthe a une masse de 374 g) ou curieux (*ibid.*). Cela n'est pas sans évoquer les nombreuses découvertes de haches polies sur des sanctuaires en Normandie ou sur des régions proches (Vesly 1902; Bourgeois 1999, p. 131-134, 185-186), voire de fossiles (Fauduet 2010, p. 264). Mentionnons également une demi-hache à douille datée du Bronze final découverte sur le sanctuaire de Fesques en Seine-Maritime (Mantel 1997, p. 338, 341).

Gestes culturels

Plusieurs fibules découvertes en Zone 3 présentent des phénomènes d'oxydation profondément marqués dans le métal qui sont caractéristiques d'un ou plusieurs passages au feu. Il s'agit des fibules n° 3019.26, 3109.36, 3008.56, 3111.93, 3009.105, 3114.154, 3096.191 et 3104.194 (cf. catalogue fig 140, 141, 143, 148, 150, 155, 159). La fibule n° 3027.113 (cf. catalogue fig. 151) a peut-être subi l'action du feu. Remarquons aussi que la fibule n° 3066.170 (cf. catalogue fig. 157) de type Feugère 13c comporte un arc tordu et replié sur lui-même, suggérant une manipulation à chaud, tandis que la fibule Diag. 252 présente, passée

Fig. 116. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, hache à talon en bronze de type normand découverte hors stratigraphie, longueur totale 163 mm, vue latérale (en haut) et vue du dessus (en bas) (cliché H. Paitier).

dans son ardillon, une perle en ambre. Ces traces ne concernent que 10 % du corpus des fibules. Le peigne à carder n° 3030.121 (cf. catalogue fig. 152) présente des déformations volontaires. Enfin, la monnaie cat. 173, découverte lors du diagnostic, est enchâssée avec un clou sur un anneau de bronze.

Rares sont donc sur le site les preuves directes de pratiques cultuelles. La monnaie cat. 173 témoignerait d'un rite d'exposition d'ex-voto, sur une paroi par exemple, à l'image des ex-voto oculistiques présentant encore des clous de fixation en place et provenant du temple d'Apollon *Moritasgus* à Alésia (Cazanove *et al.* 2012). Les déformations volontaires et/ou le passage au feu de certains objets, qui probablement relèvent de manipulations volontaires, sont signalés à Fesques (Mantel 1997, p. 198), Mirebeau-sur-Bèze ou Corent (Bataille 2019, p. 101), mais sans être généralisés sur les sites ou à l'intérieur même de chaque site. Leur faible occurrence à Neuville-sur-Sarthe permet éventuellement d'y déceler une pratique personnelle. Une même catégorie d'objets pouvait donc présenter des significations et des statuts différents.

Les pièces d'armement et le *militaria*

Si la présence d'outils, de pièces de serrurerie ou encore d'instruments domestiques peut aussi être interprétée comme de probables témoins de l'occupation des lieux, sans forcément avoir un lien avec la sphère religieuse, la découverte de plusieurs éléments d'armement paraît poser moins de questions. Ces pièces sont représentées par une boucle de ceinture, quelques pièces de harnachement et d'armement.

Pièces de harnachement

Les pièces de harnachement sont une phalère, une extrémité de lanière (cf. catalogue fig. 144, 3008.59 et 3008.65), un pendant de harnais à crochet et une vraisemblable petite applique de harnais ou de courroie (cf. catalogue fig. 154, 3101.142 et 3101.143). La phalère présente des parallèles en Suisse à Augst (Deschler-Erb 1999, pl. 34, n° 659) et à *Vindonissa*/Windisch (Unz, Deschler-Erb 1997, pl. 66, n° 1888-1889). L'extrémité de lanière devait battre les flancs des chevaux; elle trouve un premier parallèle orné d'un petit lest circulaire à La Boussière à Mâlain en Côte-d'Or (Roussel 1988, p. 96, pl. 29, n° 272) et deux autres à Augst en Suisse (Deschler-Erb 1999, pl. 36, n° 690 et 691), sans oublier l'exemplaire très comparable mis au jour sur le camp A d'Oedenburg dans le Haut-Rhin (Reddé 2009, pl. 7.8, n° 158). Quelques extrémités de lanières très comparables sont décrites dans le *militaria* de *Vindonissa*/Windisch en Suisse (Unz, Deschler-Erb 1997, pl. 63, n° 1774-1776). Quant à la petite applique de harnais, des éléments très comparables proviennent par exemple de La Boussière à Mâlain (Roussel 1988, p. 95, pl. 29, n° 250) et de Dury « Camp Rolland » dans la Somme (Quérel, Feugère 2000, p. 56, fig. 147, n° 176). Le pendant, en forme de lunule, présente un décor au poinçon de motifs foliacés. Des objets assez comparables ont été découverts à Augst en Suisse (Deschler-Erb 1999, pl. 21, n° 422 et 423) et sur l'*oppidum* trévire du Titelberg au Luxembourg (Metzler 1985, pl. 192, n° 3). Deux pendants très comparables sont figurés dans le *militaria* de *Vindonissa*/Windisch en Suisse (Unz, Deschler-Erb 1997, pl. 46, n° 1275 et 1277). La perforation centrale pouvait servir à fixer un tout petit pendant, de même forme.

Ces éléments qui se rapportent au *militaria* (Unz, Deschler-Erb 1997) se retrouvent dans les sanctuaires de l'Ouest de la Gaule en faible nombre, à l'image de Neuville-sur-Sarthe et d'Oisseau-le-Petit (Mortreau 2019, p. 548-549). À ces éléments, il est possible de rajouter le petit bouton circulaire orné de motifs en forme de feuilles de chêne (cf. catalogue fig. 144, 3008.67), dont des éléments comparables sont présentés dans le *militaria* de *Vindonissa*/Windisch en Suisse (Unz, Deschler-Erb 1997, pl. 73, n° 2168-2181). Ils pouvaient être rivetés sur une lanière en cuir d'un harnachement de cavalerie ou bien orner un tablier de ceinturon militaire (Monteil *et al.* 2009, p. 181). Deux petits boutons ornés ont été mis au jour sur le sanctuaire d'Oisseau-le-Petit (Sarthe), ainsi qu'un pendant de harnais à crochet (Bouvet 2001, fig. 380a), étamé, de forme complexe et à décor de volutes au poinçon. Soulignons la présence de ce type de mobilier sur le sanctuaire de Mauves-sur-Loire en Loire-Atlantique (Monteil *et al.* 2009, p. 180-181; Mortreau 2019): ce sont une fusée d'épée en os, une boucle de harnachement, une agrafe de suspension de fourreau et un bouton circulaire.

Boucle de ceinture en bronze

Si la boucle de ceinture en bronze au corps en forme de «D» (fig. 117) provient d'un contexte moderne/contemporain (ST 3138), son antiquité ne présente pas de doute. Cette boucle au décor zoomorphe très élaboré (larg. 42 mm), étudiée par Isabelle Bertrand, peut être associée au costume militaire et trouve des modèles proches dès le I^{er} s. apr. J.-C., en Suisse à *Vindonissa*/Windisch (Unz, Deschler-Erb 1997, pl. 39, n° 983; pl. 41, n° 1045-1050; pl. 43, n° 1149-1162), aux périodes julio-claudienne et flavienne dans le delta du Rhin (Nicolay 2007, p. 34-37, pl. 37), ou bien encore aux IV^e-V^e s. en Espagne, telle la plaque-boucle de Penadominga dans la province de Lugo en Espagne (Aurrecochea Fernández 2001, p. 97, n° 112). La présence, à Neuville-sur-Sarthe, d'une petite nécropole antique en limite orientale du site et de quelques monnaies tardives nous incite à penser que cet objet n'est pas obligatoirement lié au sanctuaire.



Fig. 117. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, boucle de ceinture au corps en forme de «D», à décor zoomorphe, issue du contexte moderne/contemporain ST 3138 (dimensions: 35 x 42 mm) (cliché H. Paitier).

Pièces d'armement en fer

Diversifiées et peu nombreuses, elles sont au nombre de six, auxquelles il faut peut-être associer d'autres pièces dont la fonction est plus incertaine. La plupart des éléments d'armement sont issus des niveaux d'accumulation et des fossés bordant l'espace cultuel. Parmi ce mobilier, un poignard nous est parvenu dans un bon état de conservation (cf. catalogue fig. 138, 3036.10). Composé d'un long manche (98 mm) de section quadrangulaire (6,5 x 5,6 mm), ce dernier se distingue par une lame de section rectangulaire (18,6 x 4,4 mm) aux bords effilés et à la pointe brisée. Un second poignard a été prélevé dans les comblements du fossé de l'Enclos 22/État 4B, côté est, aux abords de l'accès à l'espace cultuel (fig. 118 et cf. catalogue fig. 140, 3109.24). Typologiquement complet, il mesure 192 mm de long. Son manche, de section quadrangulaire (15 x 13 mm), mesure 111 mm de long. La lame présente une base triangulaire (l. 52,8 mm). Elle

Fig. 118. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, poignard en fer, n° 3109.24 (longueur 275 mm) (cliché H. Paitier). ▶



conserve une nervure distale bien marquée. La pointe est brisée. Selon William H. Manning, deux dagues similaires, mais plus grandes (352 mm et 311 mm), sont connues à Kingsholm dans un contexte de la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. (Manning 1985, p. 157 et pl. 74, v.10 et p. 159, pl. 75, v.19). Dans le fossé de l'Enclos 22/État 4A (US 3006), une plaque à dos courbe est identifiée comme un fragment de paragnathide. Sur sa surface, on observe une moulure et, sur l'une des tranches, une goulotte recourbée (cf. catalogue fig. 137, 3006.2). Du côté ouest, les comblements du fossé de l'Enclos 22/État 4B (US 3007) ont livré une pointe de flèche dite à barbelures ou à doubles ergots latéraux (cf. catalogue fig. 137, 3007.8). La douille est circulaire, creuse (diam. int. = 6,5 mm) et sans rivet. Des modèles de flèches identiques sont connus à Alésia en Côte-d'Or. Elles datent de La Tène D1 (150 à 80 av. J.-C.) (Brunaux, Lambot 1987, p. 191, fig. 55; Brouquier-Reddé 1997). D'autres types semblables sont connus dans des contextes augustéens à Bibracte, Gergovie, sur le Münsterhügel de Bâle (Berger, Helmig 1991, Abb. 10, 15), dans le « sanctuaire de Cybèle » à Lyon (horizon 1, 44-30 av. J.-C.) (Poux 2008, p. 405, tabl. 67) et sur l'*oppidum* de la Cloche (Les Pennes-Mirebeau, Bouches-du-Rhône) (Chabot, Feugère 1993). Dans le comblement du fossé de l'Enclos 20/État 2, une plaque à profil en « U » est interprétée comme une partie brisée d'orle de bouclier (cf. catalogue fig. 161, 3230.205). Enfin, dans le comblement d'une fosse (ST 3040), datée du début du I^{er} s. apr. J.-C., un *pilum* vient compléter les pièces d'armement découvertes sur le site. L'objet se présente sous la forme d'une longue tige quadrangulaire à sa base puis circulaire vers l'extrémité opposée (cf. catalogue fig. 156, 3040.166). La partie base présente une excroissance de forme rectangulaire (long. 28 mm, larg. 16,9, ép. 9 mm) en partie brisée. La surface très oxydée de l'objet ne permet pas d'observer plus de détail (Poux 2008, p. 333, fig. 22). À cet objet, il convient d'associer une pointe à douille munie d'un clou de fixation issue du même contexte (cf. catalogue fig. 156, 3040.167). Il s'agit d'une pièce de forme conique, constituée par l'enroulement d'une fine tôle de fer (ép. 1,24 mm). En partie haute, cette plaque est ouverte (diam. 12,8 mm) et conserve un clou de fixation (long. 18,4 mm, section 4 mm). La forme de cet objet rappelle celle des pointes à douille, objets observés à plusieurs reprises sur des sites impliqués dans la conquête des Gaules. Toutefois, quelques lots se retrouvent aussi parfois dans des édifices culturels. Localement, le sanctuaire du Vieil-Évreux constitue un exemple car plusieurs pointes à douille ont été découvertes dans les niveaux datés de l'époque flavienne et dans les contextes du *castellum* (Loiseau 2017). Des modèles similaires à ceux découverts au Vieil-Évreux sont connus à Alésia (Poux 2008, p. 359, fig. 41). À Avenches, ces objets sont identifiés comme des pointes de flèche et sont associés à des contextes datés des I^{er} et II^e s. apr. J.-C. (Voirol 2000, pl. 5, n° 39). Deux pièces identiques ont été mises au jour dans le comblement d'un bassin ou dans les niveaux de la galerie nord du sanctuaire de Genainville (Mitard 1993, p. 393, pl. IV, n° 72 et 73). D'autres pièces identiques sont également attestées à Augst (Deschler-Erb 1999, pl. 7, n° 85, n° 88) et à Ribemont-sur-Ancre dans la Somme (Fercoq du Leslay *et al.* 2019, p. 304). La fonction de ces pointes à douille reste toutefois encore incertaine, pointe de javelot, fer de projectile lancé par un procédé mécanique, pointe de flèche, voire équipement pour la chasse? La chronologie de ces pointes à douille est attestée dès le III^e s. av. J.-C. et perdure au-delà de l'époque républicaine (Poux 2008, p. 359).



Enfin, une tige de section quadrangulaire à double extrémité pointue pourrait être identifiée comme un outil ou une partie d'outil pour le travail du cuir (cf. catalogue fig. 151, 3030.118) (Duvauchelle 2005, pl. 43, n° 233 et 234). Cependant, la forme de cette pièce rappelle également des modèles de pointes de flèches connus dans des contextes de la fin du 1^{er} s. av. J.-C. à Alésia (Deyber 2008, p. 174, fig. 01, n° 7), Montmartin (*ibid.*, fig. 01, n° 9) et Numance (*ibid.*, p. 174, fig. 02).

Sur le site de Neuville-sur-Sarthe une quinzaine d'objets peuvent ainsi se rapporter au *militaria*. Est présente une boucle de ceinture mais nous ne sommes pas certains qu'elle soit datable de la période de fonctionnement du sanctuaire. Quelques pièces de harnachement, variées – phalère, extrémité de lanière, pendant de harnais à crochet et une petite applique de harnais – se remarquent. Ce sont aussi diverses pièces d'armement en fer, des armes de poing, deux poignards, d'hast ou de jet, un *pilum* et un talon de lance, d'autres sont liées à l'équipement défensif, bouclier et paragnathide ou encore des projectiles, des pointes de flèches. Ces pièces recouvrent une partie importante de l'équipement militaire gaulois ou romain.

Ces éléments proviennent de contextes antiques mais certains peuvent être plus anciens, tels les pointes de flèches et le fragment de paragnathide. Un seul élément est associé directement à une structure laténienne, il s'agit du segment d'orle de bouclier issu de l'Enclos 20/État 2. Dans les Pays de la Loire, relativement nombreux sont les sanctuaires antiques ayant livré des témoignages de la période gauloise caractéristiques de pratiques culturelles antérieures (Bouvet *et al.* 2003, p. 82-84); citons ceux des Nalliers en Vendée, d'Andard dans le Maine-et-Loire, de Juvigné et de Jublains dans la Mayenne. Pour le département de la Sarthe mentionnons le dépôt d'Aubigné-Racan de La Tène B2 à La Tène D (Bouvet 2001, p. 146-147; Bouvet *et al.* 2003) et le sanctuaire de La Tour-aux-Fées à Allonnes. Sur ce dernier les pièces d'armement les plus anciennes remontent à La Tène A, mais il faut attendre La Tène B2/C1, C1/C2 et D pour voir nombre de pièces d'armement (Brouquier-Reddé, Gruel 2004, p. 298-306). Quoi qu'il en soit, le *militaria* potentiellement attribuable aux seules phases anciennes de Neuville-sur-Sarthe est matérialisé par quelques pièces seulement. Pour une occupation de plus d'un siècle. Nous sommes donc sur ce site quantitativement bien loin des dépôts observés sur les autres sanctuaires de l'Ouest (Bouvet *et al.* 2003), même si notre période d'occupation ne correspond pas sur ces derniers à celle de leur plus forte présence. Pour les États 1 et 2 de Neuville-sur-Sarthe, si les structures relevant du sanctuaire sont relativement bien connues, nous nous interrogeons, au travers de ce mobilier, sur les preuves archéologiques « d'une véritable occupation culturelle » (Brouquier-Reddé, Gruel 2004, p. 305). Les autres éléments matériels contemporains présents sur le site (monnaies, fibules), également peu nombreux, ne suffisent pas à définir cette occupation, c'est seulement leur lien avec les structures des États 1 et 2 qui nous permet de le faire.

Le domaine personnel

Il est représenté par des instruments de toilette, des accessoires vestimentaires, essentiellement des fibules, ainsi que par des éléments de parure, bagues, bracelets, perles...

Instruments de toilette

Ce sont quatre petits fragments de miroirs plats (ST 3008, 3027, 3114, non fig.), une spatule d'un nécessaire de toilette et deux *specilla* (cf. catalogue fig. 157, 3069.176 et fig. 159, 3096.193), dont un représenté par la seule olive (ST 3007, non fig.). Les miroirs sont souvent recueillis fragmentés, dans les habitats et les sanctuaires (Fauduet 1992, p. 124). Cette fragmentation rend difficile leur attribution typologique. Cet ustensile, un symbole de beauté et de raffinement (Bertrand 2003, p. 105-106), outil lié à la toilette, se retrouve sur nombre de sanctuaires. Une vingtaine de fragments de miroirs sont signalés à Eu en Seine-Maritime (Mangard 2008, p. 93), plusieurs sur le sanctuaire de Bennecourt dans les Yvelines (Bourgeois 1999, p. 101); citons aussi ceux du Gué-de-Sciaux dans la Vienne (Richard 1989, p. 129; Bertrand 2000). Un fragment est issu du sanctuaire d'Oisseau-le-Petit dans la Sarthe. Comme beaucoup d'objets d'usage quotidien, il semblerait qu'en contexte de sanctuaire, ils puissent servir, par leur éclat, à attirer l'attention des dieux (Chevet *et al.* 2014), à l'image des *tintinnabula*.

Le fragment de spatule n° 3069.176 (cf. catalogue fig. 157), souvent interprété comme un cure-ongle (Bertrand 2003, p. 100-101), devait appartenir à l'origine à un nécessaire de toilette, regroupant plusieurs petits outils, pincette, pince à épiler, cure-ongle ou cure-oreille. Il trouve des parallèles sur les mêmes sanctuaires que précédemment. Mentionnons la découverte d'un fragment de spatule comparable à celui de Neuville-sur-Sarthe sur le sanctuaire d'Oisseau-le-Petit dans la Sarthe. Et d'autres sur le sanctuaire gallo-romain d'Eu en Seine-Maritime (Mangard 2008, fig. 62, n° 5 et p. 93) et sur celui de Bennecourt dans les Yvelines (Bourgeois 1999, n° 469).

Deux objets se rapportent aux *specilla*. La spatule-sonde est de type Riha Spatelsonde e (Riha 1986, pl. 53-54). On distingue sur la spatule de fines incisions transversales à la base et longitudinales à son extrémité, incisions liées probablement à son utilisation. Il s'agit d'éléments largement répandus en Gaule romaine, majoritairement mis au jour sur des sites d'habitat (Bertrand 2003, p. 98), mais quelques exemplaires proviennent de sanctuaires, à l'image de celui du Vieil-Évreux dans l'Eure (Fauduet 1992, p. 125-132), de celui de Pouillé dans le Loir-et-Cher (Bourgeois, Sikova 1982) ou du Gué-de-Sciaux dans la Vienne (Bertrand 2000, pl. VI, n° 135). Régionalement, une cuillère-sonde a été mise au jour sur le sanctuaire des Perrières à Allonnes dans la Sarthe (Bousquet 1969, p. 246). La spatule est un accessoire associé aux soins du corps, largement répandu en Gaule romaine, mais moins semble-t-il que les cuillères-sondes. De nombreux auteurs pensent que ces objets devaient aussi avoir un usage lié à la chirurgie et à certains soins, en particulier des yeux (Bertrand 2000, p. 132), les incisions relevées à Neuville-sur-Sarthe témoignent de son usage avant son « dépôt ».

Les instruments de toilette sont recueillis en faible nombre sur les sanctuaires, ce qui incite à ne pas les considérer comme des offrandes (Gruel, Brouquier-Reddé 2003, p. 146) ou bien à être prudent sur l'interprétation de leur présence

(Fauduet 2010, p. 261). Toutefois, la répétition des occurrences de découverte de ces objets, mais aussi par exemple des bagues, des bracelets et des perles, les rangerait parmi les offrandes à la symbolique particulière, surtout pour les miroirs. Ces derniers sont très fragmentés : est-ce à cause de leur fragilité notable ou bien d'une volonté manifeste et généralisée de les briser ?

Accessoires vestimentaires

Ce sont deux épingles. Il s'agit en premier lieu de l'extrémité ornée d'une petite épingle à décor zoomorphe (cf. catalogue fig. 168, Diag.263), et appartenant donc à une série de représentations les plus diversifiées (Riha 1986, pl. 14-15 ; Riha 1990, pl. 40-41...), en bronze ou en os. Ces représentations de coqs sont présentes dans des tombes, par exemple à Poitiers (Bertrand 2003, p. 98), dans des habitats (Binet 2010, p. 169-170, n° 606) ou moins communément en contexte cultuel, à Estrées-Saint-Denis dans l'Oise dans un horizon tibérien (Quérel, Woimant 2002, p. 115-116, n° BC42). Une représentation de coq en bronze assez comparable a été découverte non loin d'un sanctuaire à Mordelles en Ille-et-Vilaine (Labaune-Jean 2009) et, comme le souligne cet auteur, est-il possible de lier ce type de représentation avec le culte de Mercure, dont le coq est l'un des attributs ? Du sanctuaire des Bolards en Côte-d'Or provient l'extrémité ornée d'une épingle, mais représentant une chouette (Pommeret 2001, p. 376-377). Régionalement, une tige en bronze surmontée d'un coq a été mise au jour sur le site de Saint-Lupien à Rezé en Loire-Atlantique (Collasson *et al.* 2017, p. 43). La deuxième épingle trouvée sur le site est inhabituelle par ses grandes dimensions, puisque mesurant 177 mm de hauteur (cf. catalogue fig. 155, 3110.160) : est-elle attribuable à l'âge du Bronze ?

Enfin, mentionnons une possible extrémité de lanière ou de ceinture, constituée d'une tôle de bronze repliée sur elle-même et présentant un rivet à tête ronde (cf. catalogue fig. 155, 3114.158).

Fibules

Les objets les plus représentés dans le domaine personnel sont les fibules, avec 76 individus (tabl. 59), dont 73 en bronze et 3 en fer, le tout se répartissant en 21 types (cf. catalogue fig. 137 à 143, 146 à 148, 150 à 155, 157 à 159, 161, 162, 164, 165 et 167). Sur le sanctuaire de Magny-Cours dans la Nièvre les fibules en fer sont également peu représentées, avec 6 exemplaires contre 95 en alliages cuivreux (Rocque *et al.* 2019a, p. 230-231).

Les productions en fer sont toutefois peu abondantes au regard des autres objets déposés sur le site. Elles témoignent surtout des premiers niveaux d'installation du lieu de culte, probablement aussi des premiers dépôts. À nouveau, les comblements du fossé de l'Enclos 22 constituent un lieu de découverte privilégié. Du côté ouest (ST 3007), une fibule à corde interne, à ressort à quatre spires et arc coudé est attribuée à une période située entre la fin de La Tène D au début de l'époque augustéenne (cf. catalogue fig. 137, 3007.7), mais provient d'un contexte un peu plus tardif (comblement de l'Enclos 22/État 4B). À l'est (ST 3109), un porte-ardillon plein pourrait suggérer la présence d'une autre fibule attribuée à la même période chronologique (cf. catalogue fig. 139, 3109.20) (type Gaspar 5b ?). Dans les niveaux de comblement d'une fosse associée au travail de la chaux (ST 3069), une fibule filiforme à ressort à quatre spires et corde interne complète est aussi attribuée à une production datée de

Catégories de fibules	Nombre	%
à ressort nu	15	19,7
à arc non interrompu	13	17,1
à ressort protégé	26	34,2
à charnière, d'Aucissa et dérivés	8	10,5
à charnière réduite sous l'arc	10	13,2
émaillées, discoïdales, skeuomorphes	4	5,3
Total	76	100,0

Tabl. 59. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, récapitulatif en nombre et en pourcentage des principales catégories de fibules découvertes sur le site (G. Guillier).

La Tène D à l'époque claudienne (cf. catalogue fig. 157, 3069.171) (Gaspar 2 – type La Tène II –, Feugère 3b1, Ettliger 3, Metzler 2). L'arc est de section circulaire, le porte-ardillon est ajouré et sur l'arc des restes d'une bague sont partiellement conservés. Sur ces fibules, 74 proviennent de la Zone 3 et seules deux sont issues de la Zone 4 (cf. catalogue fig. 164, 4049.231; fig. 165, 4150.239). Notons qu'aucune n'est liée au bâtiment B2, le propylée.

Les fibules à ressort nu sont représentées par les types Feugère 3b1, 4, 9a et 13c. Les fibules de type 3b1, dites « pseudo La Tène II » (Feugère 1985, p. 190-200, n° 130-166; Gaspar 2007, type 2, n° 4 à 6; Riha 1979, groupe 1.4), n'apparaissant qu'à partir de Tibère, sont largement répandues en Gaule jusqu'au règne de Vespasien (cf. catalogue fig. 140, 3109.26; fig. 151, 3027.112; fig. 159, 3096.191 et 3104.194), plus un fragment non représenté issu de ST 3069. Ce sont des fibules à ressort bilatéral à quatre spires et corde interne, l'arc filiforme, épais, vient former la gouttière du porte-ardillon puis se retourne sur l'arc environ en son milieu et s'y fixe à l'aide d'une bague. Le type 3c, relevant probablement d'une même chronologie, est moins commun (cf. catalogue fig. 159, 3100.192), il s'agit d'une fibule à ressort bilatéral à quatre spires et corde externe, l'arc filiforme, fin, vient former la gouttière du porte-ardillon (en grande partie manquante), puis se retourne sur l'arc pour s'y fixer à l'aide de deux bagues lisses. Plusieurs fibules de type « pseudo La Tène II », sont mentionnées dans les Pays de la Loire, à Jublains, terrain de sports et Entrammes (Mayenne), à Rezé et à Mauves-sur-Loire (Loire-Atlantique), plusieurs au Mans et à Allonnes, à Montaigu et La Roche-sur-Yon (Vendée) (Dreyfus 1979, n° 52-64). Le type 3b1 est absent du sanctuaire d'Oisseau-le-Petit, où en revanche sont présentes trois fibules de type 3b2, présence signalée également au Mans (Chevet *et al.* 2014, p. 146-147). Deux fibules de ce type sont signalées sur le sanctuaire de La Tour-aux-Fées à Allonnes (Gruel, Brouquier-Reddé 1996-1998; Gruel, Brouquier-Reddé 2008-2010, fig. 207). Une fibule en fer se rapporte au type 3 sans précision (cf. catalogue fig. 137, 3007.7). Une fibule de type 3b1 provient du sanctuaire de Genainville dans le Val-d'Oise (Mitard 1993, p. 360-361). Le type 4, en fer, éventuellement présent par un porte-ardillon (cf. catalogue fig. 139, 3109.20) est datable de La Tène D/époque augustéenne. Les trois fibules de Nauheim ou type 5 (Feugère 1985, p. 203 *sq.*; Gaspar 2007, type 3d; Riha 1979, groupe 1.1) sont caractéristiques de La Tène D1 (cf. catalogue fig. 138, 3036.11; fig. 140, 3109.27 et 3109.28) : un exemplaire de grande taille n'est pas sans évoquer La Tène D1a, les autres se rapportant à La Tène D1b. Une fibule comparable à notre n° 3109.27, marqué d'une bague crénelée sur l'arc, a été mise au jour à Corent (Poux, Demierre 2015, p. 268-8). Notons la présence d'une fibule de type « Cénisola », datée de La Tène D1b (fig. 162, 3152.209), peu courant dans l'Ouest de la Gaule, avec un exemplaire provenant du village gaulois des Pichelots dans le Maine-et-Loire (Gruet, Passini 1986). Plusieurs variantes de cette fibule sont notées dans son aire de diffusion principale, l'Italie du Nord, dont elle est originaire (Riquier 2004, § 312). On dénombre en Suisse, dans le Sud de l'Allemagne (Bellon *et al.* 2002) et en Gaule quelques exemplaires de ce type de Cénisola. En Gaule, mentionnons Besançon (Lerat 1956), Orléans (Gardais 1999), Paule dans les Côtes-d'Armor et Esvres-sur-Indre dans l'Indre-et-Loire (Riquier 2004, Phase 2, inhumation F.129). Une fibule proche du type méridional Feugère 9a (Feugère 1985, p. 238-243) (cf. catalogue fig. 161, 3151.207), présente des parallèles à La Tène D2b et au début de l'époque augustéenne (60-10 av. J.-C.) (*ibid.*, p. 241). Ce type de fibule est beaucoup plus abondant en région Languedoc-Roussillon que dans les régions septentrionales, où des exemplaires sont mentionnés à Alésia, dans

la région d'Amiens et sur l'*oppidum* de Villeneuve-Saint-Germain dans l'Aisne (Debord 1996, n° 333 et p. 144). Plus proche de nous, signalons une fibule assez comparable sur l'*oppidum* de Vernon dans l'Eure (Viand 2008, n° 41, pl. 5). Les fibules à ailettes ou *Flügelfibel*, relevant du type 13c (Feugère 1985, p. 258-261, n° 1178-1183), sont présentes en deux exemplaires à Neuville-sur-Sarthe (cf. catalogue fig. 157, 3066.170; fig. 167, Diag.251). Il s'agit de fibules à ressort bilatéral à six spires et corde externe retenue par une griffe sur le pied de l'arc, qui est caractérisé à son sommet par deux « cornes » recourbées de part et d'autre d'un disque intermédiaire. Elles sont présentes dans la partie occidentale de la Gaule en quelques exemplaires et relèvent essentiellement de la période augustéenne. Régionalement, ce type peu fréquent est signalé dans les collections déposées à la mairie d'Allonnes, mais sans provenance précise (Dreyfus 1979, n° 38).

Les fibules à arc non interrompu sont représentées par les types Feugère 14a (dites à plaquettes), 14b, très diversifiées, et 15a (dites à disque médian). Les fibules à plaquettes de type 14a (cf. catalogue fig. 138, 3036.12; fig. 140, 3109.29), d'un type qui semble commun dans l'Est de la Gaule, notamment en Suisse, le long du Rhin, jusqu'en Grande-Bretagne, par exemple à Colchester/*Camulodunum*, et en Normandie, à Eu (Mangard 2008), sur le sanctuaire du Gué-de-Sciaux dans la Vienne (Bertrand 2000), semblent moins reconnues dans l'Ouest de la Gaule. On en connaît quelques exemplaires dans le Bassin parisien. Ce type est daté du milieu du règne d'Auguste à Néron, de 15/10 av. à 60 apr. J.-C. environ, ou jusqu'à Claude. Une fibule assez proche de notre n° 3109.29 est signalée en Vendée (Dreyfus 1979, n° 42). Les fibules de type 14b sont largement répandues en Gaule, le long du *limes* rhénan, dans le Sud de l'Angleterre et se retrouvent parfois en nombre sur certains sanctuaires (Eu en Seine-Maritime: Mangard 2008; Les Bolards en Côte-d'Or: Fauduet, Pommeret 1985; Le Mans: Chevet *et al.* 2014; La Tour-aux-Fées à Allonnes: Gruel, Brouquier-Reddé 1996-1998; Gruel, Brouquier-Reddé 2008-2010, pl. 205 et Cetout 2002-2004, fig. 3...). Notre fibule dite de Nertomarus est d'un type peu représenté dans l'Ouest de la Gaule. La datation de ce type couvre le règne d'Auguste jusqu'à ceux de Tibère et Claude (15/10 av. à 50 apr. J.-C.) et perdurerait un peu. Plusieurs sous-types sont présents: 14b1a (Feugère 1985, p. 262-267, n° 1220-1228; Gaspar 2007, type 19c); 14b1b, à arc cannelé à bords concaves (Riha 1979, groupe 4.4.1) (cf. catalogue fig. 140, 3109.30 et 3109.31; fig. 154, 3101.141; fig. 141, 3109.32; fig. 146, 3028.81; fig. 155, 3110.151) avec deux exemplaires particuliers que sont n° 3028.81 à arc probablement étamé, tandis que la fibule n° 3110.151 offre trois cannelures longitudinales incrustées de métal blanc probablement; 14b1c, à arc cannelé et bords droits (Riha 1979, groupe 4.4.4) (cf. catalogue fig. 138, 3067.14; fig. 141, 3109.33), la fibule n° 3067.14 présentant sur l'arc une incrustation centrale de métal blanc également; 14b2, dite de Nertomarus, dont le couvre-ressort est orné d'un motif en relief trilobé dans l'axe de l'arc et accosté de deux « crosses » et marqué de fines incisions aux extrémités (cf. catalogue fig. 155, 3114.152); 14b3, à arc de section polyédrique (Gaspar 2007, type 20b; Riha 1979, groupe 4.2.2) (cf. catalogue fig. 141, 3109.34). Ces fibules sont présentes dans la région des Pays de la Loire (Dreyfus 1979, n° 108-129), notamment les sous-types 14b1b, 14b1c et 14b3. Une fibule proche de notre type dit de Nertomarus est signalée à Noyen dans la Sarthe en contexte d'habitat (*ibid.*, n° 123). Le sanctuaire d'Oiseau-le-Petit a livré une fibule de type 14b1b et un exemplaire proche du type 14b2, mais sans le motif de « crosses » ornant le couvre-ressort. Au Mans, mentionnons deux fibules de type 14b1b dans l'étang sacré (Chevet *et al.* 2014, p. 146-147).

Le type 15a à disque médian (Feugère 1985, p. 267-270, n° 1292-1297; Gaspar 2007, type 4a, pl. 2) (cf. catalogue fig. 141, 3109.35), essentiellement augustéen mais présent dès La Tène D2, est largement reconnu de Gaule jusqu'en Germanie, sur un axe Rhône-Seine (Fauduet 1985). Quelques exemplaires sont connus dans l'Ouest, Clis en Loire-Atlantique, Corseul dans les Côtes-d'Armor, Montaigu (?) en Vendée, Rouen en Seine-Maritime, mais il ne s'agit pas de la zone de plus forte concentration de ce type de fibule (*ibid.*). Ce type peu représenté dans les Pays de la Loire est signalé en un exemplaire à Allonnes tandis qu'un second est conservé aux musées du Mans (Dreyfus 1979, n° 80 et 81). Une fibule comparable provient du sanctuaire du Gué-de-Sciaux dans la Vienne (Bertrand 2000, n° 7).

Les fibules à ressort protégé sont représentées par les types Feugère 16a (à queue de paon), 18a (léontomorphes), 19a (à queue de paon, « classiques »), 20b (avec cabochon en pâte de verre) et 20c (à décor estampé). Le premier type de fibule à queue de paon, 16a2 (Feugère 1985, p. 270-276, n° 1310-1318; Riha 1979, groupe 4.4.5) est présent en trois exemplaires (cf. catalogue fig. 143, 3008.56; fig. 155, 3114.154; fig. 167, Diag.256). La fibule Diag.256 présente un couvre-ressort orné de fines striures, tandis que les n° 3008.56 et 3114.154, corrodés, ont peut-être subi l'action du feu. Ce type apparaît en de nombreux exemplaires en Suisse, Haute-Normandie, Indre, vallée du Rhône, mais semble moins commun dans l'Ouest. Il s'agit d'un type tibéro-néronien. Il est mentionné à Angers et Notre-Dame-d'Alençon dans le Maine-et-Loire (4 ex.), au musée de Montaigu en Vendée et au Mans (Dreyfus 1979, n° 82-85). Un objet issu du sanctuaire d'Oisseau-le-Petit pourrait se rapporter à un disque de fibule de type 16a en cours de fabrication (72.225.005.85.M75.36C). Les fibules léontomorphes 18a1b, à plaque triangulaire en « queue de paon » ornée de deux rivets ici manquants, mais dont la plaque en garde la marque (Feugère 1985, p. 278-285; Gaspar 2007, type 17g, n° 888-892) (cf. catalogue fig. 167, Diag.253); 18a2, à plaque triangulaire à « queue-d'aronde » (Feugère 1985, p. 278-285, n° 1326-1328; Riha 1979, groupe 4.8.1) (cf. catalogue fig. 155, 3114.153) et 18a4, « au lion » à plaque triangulaire à « queue-d'aronde » (Feugère 1985, p. 278-285, n° 1332; Gaspar 2007, type 17d, pl. 48; Riha 1979, groupe 4.8.1) (cf. catalogue fig. 146, 3028.82; fig. 153, 3063.132; fig. 157, 3069.173), se caractérisent par la présence au-dessus d'une queue de paon peu ornée, d'un arc rappelant un protomé de lion stylisé – cela concerne surtout le type 18a4 – et plusieurs fibules présentent des couvre-ressort cylindriques ornés d'incisions. Ces fibules sont largement répandues dans les trois quarts de la Gaule et sur le *limes* de Germanie inférieure et supérieure (Philippe 1999, carte de répartition de ce type, fig. 26, p. 70). Régionalement, des exemplaires proviennent d'Angers, de Chavagnes dans le Maine-et-Loire et du Mans. Il s'agit de types apparaissant dès la période augustéenne (18a1b), puis couvrant une période allant de Tibère à Claude, jusqu'au Flaviens. Des éléments comparables à notre type 18a2 sont mentionnés à Angers (Maine-et-Loire), au Mans (Dreyfus 1979, n° 132-133) mais aussi en un exemplaire sur le sanctuaire d'Oisseau-le-Petit. Les fibules à queue de paon que nous pouvons qualifier de « classiques » sont représentées à Neuville-sur-Sarthe par de nombreux exemplaires, parfois de grande taille. Il s'agit des types suivants : 19a1 (Feugère 1985, p. 288-292, n° 1364 à 1366; Gaspar 2007, type 16d, n° 852 et 862), caractérisé par le fait que le pied et la plaque circulaire sont constitués de deux plaques de bronze tandis qu'à l'intérieur de l'arc sont présents deux bâtonnets – dont l'un avec une extrémité moulurée et le second, avec une extrémité en émail rouge – vraisemblablement maintenus entre eux par un ressort en fer (cf. catalogue fig. 167, Diag.258); 19a2 (Feugère 1985,

p. 288-292, n° 1364 à 1366; Riha 1979, groupe 4.5.2) présente un décor de fines incisions obliques sur le couvre-ressort, tandis que nous observons au dos de ces fibules des incisions bien marquées dans le métal, dues au tracé préparatoire à la découpe du pied de la fibule dans une tôle de bronze – le tracé étant réalisé par une pointe dure, en fer, par exemple – (cf. catalogue fig. 141, 3109.38; fig. 147, 3028.84; fig. 151, 3027.113; fig. 153, 3063.133 et 3036.134) ; 19g1 (Riha 1979, groupe 4.5.1): la plaque circulaire du n° 3028.85 est ornée d'un fin grènetis en « moustache », qui se retrouve sur une fibule de type Riha 1979, groupe 4.5.2, n° 535 en provenance d'Augst (Suisse) et les exemplaires n° 3109.36 et 3111.93, corrodés, ont vraisemblablement subi l'action du feu (cf. catalogue fig. 141, 3109.36; fig. 147, 3028.85; fig. 148, 3111.93; fig. 150, 3009.105); 20a2 (Feugère 1985, p. 292-297, n° 1386 à 1388; Gaspar 2007, type proche 18c; Riha 1979, groupe 4.7.2): notre exemplaire est orné d'une perle en pâte de verre de teinte bleu foncé (cf. catalogue fig. 152, 3056.128); 20b (Feugère 1985, p. 292-297; Gaspar 2007, type 18c, très proche du n° 899; Riha 1979, groupe 4.7.2): la plaque circulaire de notre exemplaire présente un cabochon orné d'une petite perle en pâte de verre ou en émail de teinte rouge, fixé par un rivet (cf. catalogue fig. 158, 3079.188); 20c, sans arc et à décor estampé (Feugère 1985, p. 292-297, n° 1390-1401; Gaspar 2007, type 18a, n° 902; Riha 1979, groupe 4.7.1) (cf. catalogue fig. 141, 3109.37; fig. 142, 3109.39; fig. 150, 3009.106; fig. 151, 3030.120; fig. 159, 3081.189).

Les fibules à queue de paon sont largement répandues en Gaule et dans les provinces rhénanes. De nombreux exemplaires du type 19a sont issus des sites de l'Ouest de la Gaule. Le type 19g1, caractérisé par un disque médian très réduit, est présent dans le Sud de l'Angleterre, en Gaule et dans les provinces rhénanes à quelques exemplaires (Philippe 1999, fig. 32: carte de répartition de ce type). Dans l'Ouest de la Gaule, signalons deux fibules à Eu en Seine-Maritime et une troisième à Andard dans le Maine-et-Loire. Le site de Neuville-sur-Sarthe en offre quatre (n° 36, 85, 93 et 105). Ces types qui apparaissent en de rares exemplaires dès la fin du règne d'Auguste et sous Tibère sont plus caractéristiques de la fin des Julio-Claudiens (Claude et Néron) et perdurent jusqu'aux Flaviens. Le type 20a2, plus tardif (fins Flaviens/début des Antonins), semble restreint à la Gaule septentrionale comme l'indique sa répartition (Feugère 1985, p. 294-295): Cher, Côte-d'Or, Côtes-d'Armor, Grande-Bretagne. Un exemplaire est signalé à Allonnes dans la Sarthe, sur le site des Perrières (Dreyfus 1979, n° 105). Tous ces types sont largement répandus dans la région des Pays de la Loire (Dreyfus 1979, n° 86-98). Sur certains exemplaires d'Angers (?) et du Mans (*ibid.*, n° 87, 89 et 91; Chevet *et al.* 2014), nous avons observé au revers les mêmes incisions tracées à la pointe dure que sur nos exemplaires (n° 38, 84, 113, 133 et 134). Le sanctuaire d'Oisseau-le-Petit a livré, sur un corpus de 21 fibules, un exemplaire de type 19a2 et deux de type 20c1. Enfin, nous avons remarqué que le type Feugère 19d à plaque rhomboïdale, courant dans les Pays de la Loire et au Mans (Chevet *et al.* 2014, p. 146-147, n° 124), est absent de Neuville-sur-Sarthe. En dernier lieu, abordons le cas particulier des fibules claudiennes de type 20c, très largement étudié de par son lexique iconographique remarquable au sein des fibules gallo-romaines. Ce type est présent à Neuville-sur-Sarthe à hauteur de cinq exemplaires, tous mal conservés, déjà cités *supra*. Les reliefs y sont travaillés au « repoussé » sur de très fines feuilles de bronze. Plusieurs variétés existent, nous avons relevé à Neuville-sur-Sarthe les décors suivants: le relief estampé n° 106 est constitué d'un taureau à droite et d'un guerrier (Philippe 1999) ou d'un gladiateur (Feugère 1985) à gauche avec bouclier – manques –, l'ensemble étant ceint d'un décor perlé;

les reliefs estampés n° 120 et 189 sont constitués d'un griffon à droite et d'un guerrier ou d'un gladiateur à gauche, l'ensemble étant ceint d'un décor perlé montrant de nombreux manques ; les relevés présentent de nets parallèles avec des exemplaires du Nord de la Gaule, d'Erdeven dans le Morbihan, d'Augst en Suisse, d'Étapes dans le Pas-de-Calais, de Limetz dans les Yvelines, de Melun en Seine-et-Marne, de Vendeuil-Caply dans l'Oise, du Titelberg au Luxembourg et de Morvillers dans la Somme ; sur le relief estampé n° 39 se distingue un lion à droite, l'ensemble est ceint de l'habituelle ligne perlée, ici soulignée par une ligne pleine en léger relief. Cette représentation connue par quelques exemplaires à Gièvres dans le Loir-et-Cher, à Faverges en Haute-Savoie et à Dalheim au Luxembourg (Philippe 1999, p. 79-89, n° 171) est attribuable au style XIⁱ (*ibid.*, p. 89). Régionalement, des sanctuaires ont révélé ce type de vestige, le temple du Port-du-Salut à Entrammes en Mayenne (Naveau 1982, pl. 29), celui d'Eu en Seine-Maritime (Mangard 2008 avec deux exemplaires au moins, trois peut-être), Bennecourt dans les Yvelines (Bourgeois 1999, un exemplaire). D'autres sanctuaires en Gaule ont aussi livré quelques spécimens, Les Bolards à Nuits-Saint-Georges en Côte-d'Or (Fauduet, Pommeret 1985). Des parallèles sont présents dans le Sud-Est de l'Angleterre, en Gaule et en Germanie, surtout le long de l'axe Rhin/Rhône, dans le Languedoc. Quelques fibules de ce type sont mentionnées dans l'Ouest de la Gaule, en Bretagne et Normandie avec, outre celles déjà citées dans les sanctuaires, des exemplaires provenant d'habitats, tels Quimper, Carhaix, Carnac. Dans les Pays de la Loire, signalons un spécimen à Angers, au Logis-Barrault (Mortreau 2010, n° 21).

Les fibules à charnière sont très diversifiées avec les types Feugère 14c, 22 et 23 (Aucissa et dérivés). La fibule à charnière de type 14c1 à axe en fer de type f (Feugère 1985, p. 62-267, proche des n° 1283 et 284 ; Gaspar 2007, type 31b, n° 1692-1693 ; Riha 1979, groupe 5.9) présente une perle en ambre de 15 mm de diamètre passée sur l'ardillon (cf. catalogue fig. 167, Diag.252). Elle est d'un type répandu dans le Nord de la Gaule, en Angleterre, dans les provinces rhénanes, dans l'Est du Bassin parisien, en Bourgogne et en Suisse (avec une concentration notable à Augst). Notre exemplaire, qui paraît isolé dans l'Ouest de la Gaule, semble se rapporter à la var. a définie par Jacques Philippe (1999, n° 117). C'est un type commun de Claude au début des Flaviens, qui apparaîtrait dès Tibère et perdurerait jusqu'au début du III^e s. apr. J.-C. Les fibules d'Aucissa sont représentées par le type 22 et ses dérivés, le type 23. Notre type 22e var. (Feugère 1985, p. 312-331, n° 1734 ; Riha 1979, groupe 5.3) d'Aucissa à protubérances latérales, se rattache aussi au type 22d par la présence de rivets en fer perforant son arc de part en part ; des traces d'étamage se remarquent sur l'arc (cf. catalogue fig. 142, 3109.40). Il s'agit d'un type répandu de Tibère à Néron. Nous devons noter que les fibules les plus répandues, celles du type d'Aucissa, 22a et b, sont absentes du sanctuaire, mais le type 22b2 est présent au Mans (Chevet *et al.* 2014, p. 146-147, n° 125 ; Raux 2015b, n° 106). Les dérivées d'Aucissa sont essentiellement représentées par les types dits « à protubérances latérales », ajourées ou non. La fibule de type 23a dérivée d'Aucissa (Feugère 1985, p. 331-335, n° 1744-1750 ; Riha 1979, groupe 5.12) est d'un modèle connu et non moins répandu dans toute la Gaule, en Germanie, en Suisse, dans les nécropoles, sanctuaires et habitats (cf. catalogue fig. 143, 3008.57) ; un décor proche sur un type identique a été mis au jour sur l'agglomération de Bliesbruck en Moselle (Weisse 2014, n° 357 et 387). Régionalement, il en a été mis au jour de nombreux exemples (Dreyfus 1979 : une dizaine de spécimens sont connus au Mans, d'autres à Allonnes, Noyen, etc.) ; le sanctuaire de La Tour-aux-Fées en a livré deux exemplaires (Gruel, Brouquier-Reddé 2005-2007, pl. 79 ;

Cetout 2002-2004, fig. 4). Ces fibules sont essentiellement claudiennes et néroniennes, mais leur chronologie semble parfois déborder. Nous sommes aussi en présence de cinq exemplaires des types 23d, dits à « protubérances latérales » : 23d1 (Feugère 1985, p. 331-335; Philippe 1999, p. 120-126) (cf. catalogue fig. 142, 3109.41; fig. 150, 3009.107; fig. 155, 3114.155; fig. 165, 4150.239) et 23d3 (Feugère 1985, p. 331-335, n° 1803-1816, proche du n° 1803; Philippe 1999, p. 120-126, proche du n° 346) (cf. catalogue fig. 147, 3028.86). C'est un type aux nombreuses variétés, largement répandues dans le Nord et le Nord-Est de la Gaule, l'Est du Bassin parisien, en Germanie et en Suisse. Il s'agit de fibules essentiellement claudiennes, elles apparaissent vers la fin du règne de Tibère et se prolongent au début des Flaviens. Un décor comparable à la fibule n° 3028.86, sur un type proche, a été mis au jour sur l'agglomération de Bliesbruck (Weisse 2014, n° 266). Le type 22e présent à Neuville-sur-Sarthe est peu reconnu dans les Pays de la Loire; le type 23a, dérivé d'Aucissa, largement reconnu dans la région, en Vendée, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, est dans la Sarthe présent au Mans et Allonnes (Dreyfus 1979, n° 146-156, 160), à Noyen-sur-Sarthe sur une *villa* (*ibid.*, n° 159); il est présent en un seul exemplaire à Neuville-sur-Sarthe mais est plus courant sur le sanctuaire d'Oisseau-le-Petit, avec sept spécimens. Enfin, le type 23d1 est largement reconnu dans les Pays de la Loire, au Mans, à Allonnes et Noyen-sur-Sarthe (*ibid.*, n° 162, 165 à 168) et à Neuville-sur-Sarthe. Le sanctuaire d'Oisseau-le-Petit a livré trois fibules de ce dernier type, de petites dimensions (27, 40 et 42 mm). Le type 23d3 « ajouré à protubérances latérales », représenté par la grande fibule n° 3028.86, est peu commun. **Les fibules à charnière réduite sous l'arc** sont de formes géométriques, à charnière de petite dimension, dont l'arc, plat et étamé, présente de nombreuses variations de forme, désormais bien connues voire stéréotypées, et offrent quelques variantes, peut-être géographiques: 24a (Feugère 1985, p. 335-350), fibules géométriques à plaques circulaires (cf. catalogue fig. 142, 3109.42; fig. 155, 3114.156; fig. 167, Diag.254) dont notre exemplaire 3109.42 est décoré au milieu de la plaque d'un rivet orné d'une perle en émail ou en pâte de verre, de teinte rouge – cette fibule diffère du type par la présence d'un appendice mouluré formant pied mais en est suffisamment proche pour être considérée comme une variante (Raux *et al.* 2015, p. 289); 24b1, à plaque losangique, ajourée ou non (Feugère 1985, p. 335-349, n° 1836-1841; Philippe 1999, p. 137-139) (cf. catalogue fig. 142, 3109.43 et fig. 119; fig. 151, 3027.114) – n° 3109.43 est très comparable à un exemplaire décrit par Jacques Philippe (1999, p. 137-139, n° 441); 24c, est représentée par une fibule géométrique plate en forme de roue (Feugère 1985, p. 335-349, n° 1842-1843) (cf. catalogue fig. 167, Diag.257) où sont visibles des traces d'étamage; plusieurs exemplaires très comparables proviennent de Suisse (Riha 1979, groupe 5.7.3, n° 1554-1557); 24d1, fibule géométrique plate étamée en forme de pelte – à valeur apotropaïque – (Feugère 1985, p. 335-349, n° 1844, 1846-1852; Riha 1979, groupe 7.5) (cf. catalogue fig. 142, 3109.44); 24e, fibule géométrique plate en forme de « goutte d'eau » (Feugère 1985, p. 335-349, comparable au n° 1855) (cf. catalogue fig. 167, Diag.255); 24f, fibule géométrique plate étamée et décorée de palmettes (Feugère 1985, p. 335-349; Philippe 1999, p. 141-143, n° 454) (fig. 120 et cf. catalogue fig. 142, 3109.45; fig. 164, 4049.231): quelques petites rondelles en os sont encore présentes sur le n° 3109.45.

Ce sont des types correspondant à des productions bien connues en Gaule, en Angleterre, en Germanie et en Suisse. Des cartes de répartition des types 24a, 24b1, 24c, 24d1 et 24f, certes anciennes (Feugère 1985, fig. 48 à 52) ou un peu plus récentes (Philippe 1999, carte de répartition fig. 65, p. 142), montrent



Fig. 119. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, fibule géométrique plate losangique et ajourée, à charnière, de type Feugère 24b1, n° 3109-43 (dimensions: 26 x 27 mm) (cliché H. Paitier).



Fig. 120. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 4, fibule géométrique plate à décor de palmettes, à charnière, de type Feugère 24f, n° 4049-231 (dimensions: 26 x 29 mm) (cliché H. Paitier).



Fig. 121. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, la fibule de type Feugère 28a, en forme de roue, n° 3028.87, vue du dessus (diam.: 35 mm) (cliché H. Paitier).

en Gaule de nettes concentrations dans le Nord et dans l'Est, avec quelques exemplaires diffusés le long des vallées de la Seine et de la Loire. Pour le type 24f, nous suivons Jacques Philippe (1999) qui, à partir de l'homogénéité des exemplaires connus, émet l'hypothèse d'un même atelier. Les cartes de répartition permettent de supposer un atelier entre Bourgogne et Suisse. Nos deux exemplaires, proches, diffèrent cependant par le nombre de rondelles d'os qui en décorent le pourtour, quatre au lieu de six; existerait-il un second atelier? Il s'agit essentiellement de productions claudiennes, qui ne dépassent guère les premiers niveaux flaviens. Une fibule comparable à notre n° 3109.44 a été mise au jour sur le sanctuaire de Genainville dans le Val-d'Oise (Mitard 1993, p. 360-361), tandis que la fibule Diag.255 présente un parallèle sur le sanctuaire du Gué-de-Sciaux dans la Vienne (Bertrand 2000, n° 68) et sur celui de Corent dans le Puy-de-Dôme (Poux, Demierre 2015, p. 269); plus près de nous un exemple comparable, voire identique, est localisé à Jublains en Mayenne (*ibid.*, p. 340). Ces fibules sont relativement communes régionalement et dans la Sarthe, notamment au Mans (Chevet *et al.* 2014, p. 147, n° 130-133) ou à Allonnes (Dreyfus 1979, n° 183, 194 et 205). Le sanctuaire d'Oisseau-le-Petit a livré une fibule discoïdale plate, circulaire, du type 24a et une seconde de type 24b1, tandis que le sanctuaire de La Tour-aux-Fées à Allonnes semble avoir livré une fibule de type 24f (Gruel, Brouquier-Reddé 2005-2007, pl. 43). Enfin, et en dernier lieu, sont regroupées plusieurs variétés: 26a (var.) fibule émaillée non circulaire (Feugère 1985, p.357-368) assez comparable à celle mise au jour sur l'agglomération secondaire de Bliesbruck (Weisse 2014, n° 542), et dont l'émail est de teinte verte avec deux petites baguettes de teinte bleu-vert (Raux *et al.* 2015, p. 290) (cf. catalogue fig.151, 3027.115); 27a (var.) est représentée par une fibule discoïdale (Feugère 1985, p. 368-372, n° 1910-1912; Riha 1979, groupe 7.8) dont l'arc circulaire plat offre en son centre une pastille en pâte de verre bleue de 11 mm de diamètre (cf. catalogue fig. 155, 3114.157); 28a fibule en forme de roue (skeuomorphe) (Feugère 1985, p. 372-382, n° 1957 à 1959, un exemplaire provient des Mersans à Saint-Marcel dans l'Indre) (fig. 121 et cf. catalogue fig. 147, 3028.87); la fibule 3069.174 est d'un type plus incertain (24 ou 27?) (cf. catalogue fig. 157). Ces fibules présentent un large spectre typologique, dont quelques exemplaires sont reconnus régionalement. Le bel exemplaire n° 3028.87 en forme de roue est peu commun régionalement. Du sanctuaire d'Oisseau-le-Petit provient une fibule de type 28f/g, représentant un poignard, au manche émaillé. Un type particulier, assez rare, le type 29, zoomorphe, n'est pas représenté à Neuville-sur-Sarthe mais l'est à Oisseau-le-Petit avec une jolie fibule de type 29b3 (Bouvet 2001, fig. 379).

En s'inspirant des travaux d'Isabelle Bertrand (2003, p. 20), nous présentons, pour différents sanctuaires, les principaux types décrits corrélés à leur datation moyenne (tabl. 60), pour aborder la question de l'absence/présence de ces types et pour envisager leurs principales périodes de dépôt. Ces données montrent une forte dispersion de types qui ne sont présents qu'en un ou deux exemplaires. On peut douter de leur représentativité. En revanche, peuvent se dégager quelques « troncs communs » avec les types 3, 5, 14, 19 et 23; ces « troncs communs » paraissent un peu moins marqués pour les types 16, 18, et 24. *A contrario*, quelques oppositions semblent aussi s'y dégager, le type 14a semble plus septentrional, le type 20 avec ses différentes variétés, notamment le type 20c, est absent du domaine picton. Les fibules d'Aucissa (type 22), largement répandues

dans de nombreux sanctuaires, sont représentées à Neuville-sur-Sarthe par un unique spécimen, alors qu'elles sont communes ailleurs dans le département de la Sarthe, sans que cela nous semble dû à un problème de représentation chronologique.

Les « troncs communs » marquent sensiblement les principales périodes de dépôts de ces fibules. Des observations comparables peuvent être effectuées sur d'autres sanctuaires ayant livré plus (Les Bolards: Fauduet, Pommeret 1985) ou moins (Bennecourt: Bourgeois 1999) ou même approximativement le même nombre de fibules (Estrées-Saint-Denis: Quérel, Woimant 2002), avec toutefois des disparités régionales dues à des aires de diffusions privilégiées de certains types, là encore nous retiendrons l'exemple du type 20. Pour le sanctuaire d'Oisseau-le-Petit, les données précises marquent une relative pauvreté avec à peine plus de 20 exemplaires, ainsi que quelques fragments non pris en compte et un disque d'une fibule de type 16a vraisemblablement en cours de fabrication, essentiellement répartis en partie basse du tableau; les fibules dérivées d'Aucissa dominent le lot, avec le tiers du corpus. Cette répartition différentielle est marquée chronologiquement: ne sont réellement présentes que les fibules allant de Claude à Antonin et il manque sur ce site tout le tronc chronologique allant du

Datation moyenne	Types	Sanctuaires pictons	Neuville-sur-Sarthe	Eu (Mangard 2008)	Oisseau-le-Petit (Sarthe)
I ^{er} s. av. J.-C.	2a-b	2		4	
	5a-b	10	5	12	
	6a1	1			
	7b	1			
	Proche 9a		1		
Fin I ^{er} av. / déb. I ^{er} s. apr. J.-C.	4		1	2	
	8			2	
	9a-b	2			
	10a-b	1			
	13		2		
	14a	2	2	19	
	15a-b	2	1		
	16a-b	3	3	2	
	18b1	1			
22acd	9	1	26		
I ^{er} s.	3, b1-b2, c	22	7	4	3
	3c		1		
	11c	2		1	
	14b1	10	8	12	1
	14b2-3	4	2	6	1
	18a		6	4	1
	14c		1	1	
mi I ^{er} s.	17			2	
	19 abcdg	7	10	12	1
	20		7	3	2
	23a-d1/3	6	5	10	7
I ^{er} -II ^e s. (fin I ^{er}) II ^e -III ^e s.	24	4	10	2	2
	23bc	6			1
	26 a/f	3	1	1	
	27		1	1	
III ^e -IV ^e s.	28ab	1	1		1
	29ab	1			1
Totaux		101	76	126	21

Tabl. 60. Les principaux types de fibules, avec leur datation moyenne, sur les sanctuaires pictons, Neuville-sur-Sarthe, Eu (Seine-Maritime) et Oisseau-le-Petit (Sarthe) (G. Guillier).

Provenance	N° d'inventaire catalogue	Q.	%	ZONE
HS Diag Letho Duclos	251- 252 - 253 - 254 - 255 - 256 - 257 - 258	8	10,6	Z. 3
Fosse 3069	171 (fer) - 173 - 174	3	4	Z. 3
Fosse 3079	188	1	1,3	Z. 3
Fosse 3151	209	1	1,3	Z. 3
Fosse 3152	207	1	1,3	Z. 3
Comblement supérieur du puits 4150	239	1	1,3	Z. 4
Comblement tranchée de récupération État 5, 3081	189	1	1,3	Z. 3
Niveau d'accumulation 3009, 3027, 3030, 3063 (dans l'Enclos 22)	105 - 106 - 107 - 112 - 113 - 114 - 115 - 120 - 128 - 133 - 134 - 152 - 155	13	17,1	Z. 3
Niveau d'accumulation 3101, 3110, 3114 (sous le portique est)	38 - 113 - 141 - 151 - 152 - 153 - 154 - 156 - 157	9	11,8	Z. 3
Enclos 22, comblement du côté ouest, 3007, État 4B	7 (fer)	1	1,3	Z. 3
Enclos 22, comblement du côté nord, 3036, 3067, 3096, État 4B	11 - 12 - 14 - 191	4	5,3	Z. 3
Enclos 22 comblement côté est, 3109, État 4B	20 (fer) - 26 - 27 - 28 - 29 - 30 - 31 - 32 - 33 - 34 - 35 - 36 - 37 - 39 - 40 - 41 - 42 - 43 - 44 - 45	20	26,3	Z. 3
Niveau de destruction du temple État 6, 3008, 3028, 3066, 3100, 3111	56 - 57 - 81 - 82 - 84 - 85 - 86 - 87 - 93 - 170 - 192	11	14,5	Z. 3
Niveau de destruction du temple B12	231	1	1,3	Z. 4
Perturbation moderne/contemporaine, 3104	194	1	1,3	Z. 3
Total		76	100	

Tabl. 61. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, provenance des fibules du site, par grandes structures ou États et par zones (G. Guillier).

1^{er} s. av. J.-C. au début du 1^{er} s. apr. J.-C., présent ailleurs, mais jamais en grande quantité à Neuville-sur-Sarthe; cette césure s'expliquerait par l'arrêt des fouilles à un niveau donné à Oisseau-le-Petit, les couches relevant de la chronologie que nous venons d'évoquer n'ayant peut-être pas été atteintes. Sur les 76 fibules découvertes à Neuville-sur-Sarthe (tabl. 61), huit l'ont été lors du diagnostic archéologique (Letho Duclos 2009, p. 32-35). Les fibules découvertes isolément proviennent essentiellement de fosses, du comblement supérieur d'un puits en Zone 4 (n° 239), du comblement d'une tranchée de récupération (n° 189), du niveau de destruction du temple B12 en Zone 4 (n° 231) ou d'une perturbation moderne/contemporaine (n° 194). Le comblement de la vaste fosse à chaux ST 3069 a livré trois fibules dont une en fer. Mais l'essentiel des objets est issu de trois contextes qui rassemblent 58 fibules soit 76,3 % du corpus. Ces contextes sont la couche de destruction du temple de l'État 6 (11 fibules soit 14,5 % du corpus), le comblement du fossé matérialisant l'Enclos 22 dans son État 4B (25 fibules soit 32,9 % du corpus) et le niveau d'accumulation localisé sous les couches de destruction (22 fibules soit 28,9 % du corpus). Ces trois contextes présentent d'indéniables intérêts. En premier lieu, il s'agit du niveau d'accumulation ST 3009 et de ses équivalents (ST 3027, 3030, 3056, 3063, 3101, 3110 et 3114: fig. 150 à 155). Il a livré 22 fibules, relevant de types diversifiés, leur datation couvre une fourchette d'Auguste au début des Flaviens, l'essentiel se situant dans la fourchette Claude-Néron; deux fibules sont quelque peu plus tardives (n° 3027.115 et 3056.128), éventuellement intrusives. En second lieu, il s'agit du comblement, essentiellement dans sa partie supérieure, du fossé de l'Enclos 22 dans son État 4B (ST 3007, 3036, 3067, 3096 et 3109: cf. catalogue fig. 137 à 142). Il a livré 25 fibules – dont 20 se concentrent du côté oriental de l'enclos –, relevant de types diversifiés. Leur datation recouvre une période allant de La Tène finale à Néron, mais l'essentiel des types présents relève d'une fourchette allant de Tibère à Néron, sans dépasser le règne de ce dernier. Enfin, 11 fibules proviennent de couches de destruction liées au temple de l'État 6 (ST 3008 et ses équivalents: cf. catalogue fig. 143, 146, 147, 148, 157 et 159). Elles sont datables dans une fourchette allant d'Auguste (1 ex.) à une période allant de Tibère à Néron, une seule est plus tardive et date de la première moitié du II^e s. (n° 3028.87). Les monnaies associées sont de même datation mais avec

des éléments plus tardifs, de Trajan à Commode, de Victorin (270), de Claude II (268-270) et de Tétricus I (272-273). Nous voyons que ces couches de destruction offrent un plus large spectre chronologique, spectre qui pourrait trahir plusieurs évènements, par exemple un remaniement en profondeur des couches antérieures, il s'agit en l'occurrence du niveau d'accumulation, cette provenance présentant des éléments, nombreux, très comparables chronologiquement.

Les découvertes de fibules isolées montrent des contextes diversifiés, elles y sont souvent associées à quelques tessons et de rares monnaies et il nous est difficile d'y déceler des gestes culturels; elles peuvent y avoir été amenées avec les terres alentour et seraient donc en position secondaire. À l'image du bac à chaux ST 3069. Leur position stratigraphique doit donc être examinée cas par cas, et il en est de même des monnaies et des autres objets du site du Chapeau.

Au sein de la catégorie vestimentaire nous pouvons rajouter des clous de chaussures en fer mis au jour dans ST 3109, 3237 et 4160 (non ill.), et une applique en bronze (de ceinturon?) (cf. catalogue fig. 144, 3008.62), dont un élément comparable provient du sanctuaire d'Oisseau-le-Petit.

Les éléments de parure

Les bracelets sont au nombre de trois (cf. catalogue fig. 163, 3279.226, fig. 168, Diag.264 et ST 3237 non ill.) et un quatrième élément (cf. catalogue fig. 152, 3030.130) se rapporterait hypothétiquement à ce type d'objet. Le bracelet 3279.226 est issu d'un contexte laténien. Le bracelet Diag.264, découvert dans le secteur du temple F4, usé et au décor constitué d'une ligne dentée, pourrait être éventuellement attribué au Bas-Empire. En revanche, le bracelet provenant de ST 3237, reconstitué à partir de 4 fragments, est issu d'un contexte relativement bien daté, de la fin du 1^{er}/début du 2^e s. apr. J.-C., mais présentant un mobilier résiduel tibérien. C'est un bracelet à jonc creux orné de profondes incisions longitudinales, de section ovale aplatie, très oxydé et présentant des traces d'étamage. Un bracelet tubulaire à décor de côtes longitudinales, découvert à Bennecourt dans les Yvelines (Bourgeois 1999, n° 421, p. 97-99), est attribué aux années 40 av. à 10 apr. J.-C. Typologiquement, il pourrait se rattacher à quelques exemples normands (Mantel 1997, p. 213-224); sa chronologie couvre la fin de La Tène finale et le début du 1^{er} s. apr. J.-C. Là encore, il s'agit d'objets largement répandus aux époques gauloise et antique (habitats et nécropoles), qui se retrouvent parfois en contexte cultuel, en quelques exemplaires, sauf sur le sanctuaire de Fesques en Seine-Maritime (Mantel 1997, p. 213-224) qui en a livré 46.

Quatre bagues ont été mises au jour sur le site, une lors du diagnostic et trois à la fouille. Un cinquième objet semble se rapporter à une bague miniature ou d'enfant évoquée *supra* (cf. catalogue fig.162, 3237.210, type Guiraud 2g). Elles appartiennent à des types différents et sont en matériaux différents – bimétallique, fer et bronze, or, bronze seul (cf. catalogue fig. 153, 3084.138, type Guiraud 8c). Une bague présente un décor émaillé (cf. catalogue fig. 150, 3009.111) proche du type 4d d'Hélène Guiraud (1989, p. 188-190); deux objets comparables ont été mis au jour, l'un à Mâlain (Côte-d'Or, *ibid.*, fig. 30, d) et le second, fragmentaire, à Migné-Auxances dans la Vienne (Bertrand 2003, pl. IX, n° 38). Deux autres bagues sont ornées d'intailles. L'une en fer (fig. 122 et cf. catalogue fig. 166, Diag.249) est à jonc large (Guiraud 1989, type 2d-e), recouverte intérieurement d'une fine pellicule de bronze. Son intaille, en onyx bleu-noir, représente un personnage nu, debout tourné vers la gauche, tenant un objet oblong de ses deux mains tendues, d'un style hésitant entre le style



Fig. 122. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, bague en fer et en alliage de cuivre, avec intaille en onyx de teinte bleu-noir, n° Diag.249 (longueur 27,5 mm) (cliché H. Paitier).

N°	Forme	Diamètre	Épaisseur	Section	Diamètre perforation	Illustration
Diag.268	Cylindrique	15	6/7	Rectangulaire	3,5	Fig. 168
3078	?	?	?	?	?	Non ill.
3237-218	Annulaire	11	1	En « D »	2	Fig. 162; (Raux <i>et al.</i> 2015, p. 271)
3237-219	Annulaire	15,5	5	En « D »	3	Fig. 162; (Raux <i>et al.</i> 2015, p. 271)
3237-220	Cylindrique	18,5	12,5	Rectangulaire	4	Fig. 162; (Raux <i>et al.</i> 2015, p. 271)

Tabl. 62. Neuville-sur-Sarthe,
Le Chapeau, les perles en ambre
(les mesures sont exprimées en mm)
(G. Guillier).



Fig. 123. Neuville-sur-Sarthe,
Le Chapeau, Zone 3, bague en or
avec une intaille en prase (quartz vert)
figurant Bonus Eventus, n° 3030.129
(l'intaille mesure 5,5 x 8,5 mm)
(cliché H. Paitier).

classique simplifié et style incohérent. La seconde bague, en or, au corps ovale aplati et élargi sur le dessus au niveau du chaton est probablement féminine vu ses dimensions (Guiraud 1989, type 2c; Guiraud 2003, très proche du type 2b) (fig. 123 et cf. catalogue fig. 152, 3030.129). Son intaille en prase vert émeraude – un quartz vert, plus rare que l'onyx – figure *Bonus Eventus*, vénéré sous l'Empire comme un dieu du « bon succès », notamment dans l'armée. Près de la moitié des intailles le figurant proviennent de Rhénanie (Guiraud 1974), *Bonus Eventus* faisant partie du groupe des divinités de la prospérité (Guiraud 2008, p. 55). Du sanctuaire du Cigognier à Avenches en Suisse provient une intaille – en verre bleu ou en nicolo? – représentant également *Bonus Eventus* (Meylan Krause, Bosse Buchanan 2008, p. 73). Cette bague en or est un type relativement commun dans le Nord de la Gaule, entre Seine et Rhin et le long de la vallée du Rhône, mais peu d'exemples sont connus dans l'Ouest de la Gaule (Guiraud 2008, p. 182); une bague très comparable avec un prase également, sans provenance connue, est conservée au musée Rolin d'Autun (Besson 2010, p. 327). Les bagues sont des éléments de parure qui se retrouvent dans des contextes des plus diversifiés, nécropoles, habitats ou sanctuaires. Celles présentant des intailles seraient considérées comme des importations méditerranéennes (Bertrand 2003, p. 42), mais la présence d'ateliers rhénans n'est pas exclue. De nombreux sanctuaires en Gaule ont livré des bagues : six exemplaires à Estrées-Saint-Denis (Quérel, Woimant 2002, p. 114), sept sont signalées à Fesques en Seine-Maritime (Mantel 1997, p. 237-238) et d'autres au Mans (Chevet *et al.* 2014, p. 145-146). Les bagues en or n'y sont que rarement présentes. Le sanctuaire des Busses à Oisseau-le-Petit a livré une bague à chaton en pâte de verre de teinte bleue avec une représentation animale vraisemblablement, ainsi qu'une seconde bague miniature ou d'enfant, de faible diamètre de 15,5 mm, ainsi qu'une bague-clef en fer (Bouvet 2001, p. 385). Peu communes sont les intailles provenant de sanctuaires, un peu plus d'une vingtaine dans le champ d'étude d'Hélène Guiraud (2008, p. 38). Rares aussi sont celles issues de dépôts votifs, d'où la question : sont-ce des bijoux offerts ou des bijoux perdus ? Un petit lot de douze perles a été découvert sur le site du Chapeau : cinq sont en ambre et sept en verre ou en pâte de verre. Les perles d'ambre présentent des dimensions variées (tabl. 62), deux sont rattachables au type « perles annulaires simples » à section en « D » (3237.218 et 219) et deux sont de type « perles cylindriques » à section rectangulaire (Mantel 1997, p. 224-226) (3237.220 et Diag.268) (cf. catalogue fig. 162, 3237.218 à 220; fig. 168, Diag.268); une perle issue de la fosse ST3078 est trop fragmentée pour être illustrée. Les perles en verre sont représentées par trois exemplaires de type sphérique Riha 11.1.1 et 11.1.2 « Melonperle » (cf. catalogue fig. 153, 3063.137; fig. 160, 3107.198; fig. 162, 3237.214). Ces modèles se retrouvent le plus souvent dans des contextes du 1^{er} s., surtout à la période claudienne, plus rarement par la suite. Les deux perles annulaires de type Riha 11.8, très simples, ne peuvent être datées précisément (cf. catalogue fig. 145, 3008.75; fig. 162, 3237.221). Deux petites perles cylindriques, qui relèvent respectivement du type Riha 11.3 et Riha 11.6, sont associées à des découvertes du 1^{er} s. et du début du 1^{er} s. apr. J.-C.

(cf. catalogue fig. 162, 3237.216 et 217). Ces perles, aussi bien en ambre qu'en verre, se retrouvent aussi habituellement dans des contextes variés. Pour les contextes culturels, relevons les sanctuaires de Fesques en Seine-Maritime où 14 perles d'ambre, 15 perles en verre et 3 perles en bronze ont été mises au jour (Mantel 1997, p. 224-229), d'Antigny, dans la Vienne, avec uniquement des perles en verre (Bertrand 2000; 2003, p. 72-73) ou de Vendeuil-Caply dans l'Oise (Piton 1992-1993, fig. 24). Dans le département de la Sarthe, des perles en verre et quelques perles en ambre sont mentionnées à La Tour-aux-Fées à Allonnes (Gruel, Brouquier-Reddé 2003, p. 153). L'ambre, une résine fossile provenant essentiellement des rives de la mer Baltique, présente dès le Hallstatt, se retrouve dans des contextes laténiens et plus rarement dans ceux de l'époque antique. On lui prêtait des vertus magiques.

Tous ces éléments de parure entrent dans les pratiques culturelles effectuées dans les sanctuaires et ont pu faire l'objet d'offrandes ou de remerciements (Mantel 1997, p. 222). Certaines d'entre elles, telles la bague en or ou les perles en ambre, sont, de la part de leur propriétaire, un investissement non négligeable. À ces éléments nous devons ajouter un vraisemblable fragment de ceinture en bronze attribuable à La Tène C2 (3008 non ill.). Les éléments de ceinture représentés sur les sanctuaires par des crochets de ceinture, à l'image de celui de Fesques en Seine-Maritime (Mantel 1997), se retrouvent rarement et signent une présence celtique peu reconnue dans l'Ouest.

La vie domestique

Les objets relevant de la vie domestique, couvercles, couteaux, clés, éléments décoratifs, de fixation, très variés, souvent issus de contexte d'habitat, se retrouvent communément sur les sanctuaires. Celui du Chapeau ne fait pas exception. La vaisselle est représentée par deux éléments, un couvercle en bronze et fer (cf catalogue fig. 156, 3121.161) et une probable bague de fixation d'un couvercle, en bronze, issue de ST 3008 (non ill.).

Couteaux

Plusieurs couteaux, en fer ou bimétalliques, ont été mis au jour à Neuville-sur-Sarthe, parfois dans un excellent état de conservation. Dans certains cas, la découverte de ces instruments dans un même espace interroge aussi sur les modalités de leur dépôt.

Dans le comblement du fossé ST 3109 (Enclos 22/État 4A, côté est), quatre couteaux ont été mis au jour aux abords de l'accès à l'aire culturelle (cf. catalogue fig. 139, 3109.18/19/21). Le premier présente une large lame triangulaire prolongée par une douille conique servant à la fixation du manche, avec des parallèles sur le sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre dans la Somme, tant au 1^{er} s. av. J.-C. qu'au 1^{er} s. apr. J.-C. (Ferroco du Leslay *et al.* 2019, p. 298-305). Du deuxième couteau n'est conservé qu'une partie de la lame en fer (non ill.) alors que le troisième se réduit à un manche sur lequel deux trous de fixation (8 mm et 5 mm) sont bien visibles. Le quatrième couteau est un exemplaire à dos courbe et lame droite. Son manche se prolonge dans l'alignement du dos de la lame. Il est court (42 mm) et de section circulaire (10,3 mm). Plus au sud, le fossé de l'enclos délimitant l'espace culturel a livré un autre couteau fragmentaire (ST 3105, équivalent de 3099). Formé dans le prolongement du dos

de la lame, le manche est lui aussi assez court (24 mm), de section quadrangulaire (7 x 5 mm) et se termine par un léger enroulement (cf. catalogue fig. 137, 3105.5). Dans le niveau riche en mobilier archéologique (US 3110, équivalent de 3009), un manche de couteau a aussi été mis au jour. Il est constitué d'une plaque de forme rectangulaire (23,2 x 1,5 mm) se terminant par une tige de section circulaire enroulée pour former un anneau court (cf. catalogue fig. 154, 3110.144). Ce manche conserve un trou de fixation (diam. int. 4,6 mm). Ce dernier était associé à un autre objet domestique se présentant sous la forme d'un couvercle en bronze et fer, déjà cité. Une fosse du 1^{er} s. apr. J.-C., ST 3026, a livré, avec un marteau et divers autres éléments, une courte lame de couteau de section triangulaire, fragmentée, peu large (19,5 mm). Le manche de section quadrangulaire (8,6 x 6,6 mm) se forme dans le prolongement du dos de la lame et se termine par une extrémité courbée et plate (cf. catalogue fig. 156, 3026.165). Plus au nord, dans le comblement du fossé de l'Enclos 20 (La Tène finale, État 2), un fragment de couteau a été extrait d'un niveau d'abandon. Sur ce couteau à manche à soie adhèrent encore des traces de bois perminéralisées (cf. catalogue fig. 161, 3230.206). Il est associé à quelques pièces d'armement, comme nous le verrons plus loin. Dans la Zone 4, un couteau à emmanchement à douille semi-ouverte a été prélevé lors de la phase de décapage (cf. catalogue fig. 163, 4019.230). Sa lame, de forme ovale, courbe et épaisse, mesure 65 mm de long et 41 mm de large. Son tranchant est peu marqué. Lors du diagnostic a été trouvé un petit couteau dont le manche en alliage cuivreux, échancré du côté du tranchant de la lame, ajouré et orné de cannelures parallèles, surmonte une lame en fer, longue de 97 mm, triangulaire, enveloppée dans un fourreau (fragmenté), constitué d'une seule feuille de bronze repliée et brasée (cf. catalogue fig. 168, Diag.259).

La taille et la forme de ces couteaux paraissent davantage réservées à la consommation de viandes ou de divers aliments. Il ne s'agit probablement pas d'ustensiles ayant pu servir à la découpe primaire de la viande, encore moins à l'abattage des animaux. Un élément de manche en os, tourné dans un os long, de forme cylindrique et mouluré à une extrémité (pour un emboîtement dans un second élément?), pourrait être associé à un couteau (cf. catalogue fig. 162, 3237.213) ou à un outil.

D'autres instruments de la sphère domestique accompagnent ces découvertes. Citons notamment un piton, ou une patte de section circulaire, dont l'extrémité haute forme une tige plate enroulée en anneau (diam. int. 10 mm) (cf. catalogue fig. 153, 3101.139, équivalent de 3009). Un objet comparable a été découvert sur le sanctuaire d'Oiseau-le-Petit (Sarthe) (longueur 93 mm).

Mais ce sont surtout des couteaux de petites tailles, interprétés comme des productions miniaturisées ou des instruments liés à l'écriture plus particulièrement l'affûtage des calames (Bozic, Feugère 2004, p. 31 et p. 37-39), qui sont particulièrement intéressants. Certains sont dans un excellent état de conservation. Avec leurs manches en alliages cuivreux, parfois décorés et ajourés, ils constituent des productions soignées. Un couteau provient du niveau de sol associé à l'espace cultuel (cf. catalogue fig. 153, 3101.140). Son manche en alliage cuivreux est ajouré (18,6 x 4,7 mm) et se termine par une petite excroissance aux bords moulurés soulignés par deux stries rectilignes. À la jonction avec la lame, le manche présente une série de sept ergots plats. La lame, de forme sinusoïdale et pointue, conserve un dos courbe. Un couteau identique, mais légèrement plus petit (long. 35 mm, larg. 6,5 mm, ép. 2,5 mm), a été découvert dans le comblement du fossé bordant l'aire cultuelle (Enclos 22/État 4B). Il est formé d'un manche en alliage cuivreux ajouré (15 x 2,6 mm) et incurvé avec deux lignes

décoratives à son extrémité. La séparation entre le manche et la lame est marquée par deux ou trois ergots comme sur l'exemplaire précédemment décrit. La lame, à dos courbe, est de forme sinusoïdale et pointue. Ce couteau était associé à un instrument de même nature, plus fragmentaire et de style légèrement différent (cf. catalogue fig. 139, 3109.16/17). Son manche en alliage à base de cuivre est court et son extrémité est décorée par un bouton à tête hémisphérique ronde et pleine. La lame est en fer, de forme rectangulaire, et vient se loger dans l'épaisseur du manche. Ce type de couteau miniature ou d'instrument de l'écriture a été observé à plusieurs reprises dans des sanctuaires ou des complexes cultuels (Béal, Feugère 1987, p. 97-98) comme à Chartres, *Argentomagus*, au Gué-de-Sciaux (Bertrand *et al.* 2018, p. 525-526) ou à Mâlain (sur ce point, voir l'étude de Luc Lecomte sur le site des Épars de Chartres, non publiée, p. 237). Ces objets constituent aussi des offrandes parfois observées dans des sépultures d'enfants (Riquier 2008, p. 190, fig. 11).

Ces éléments, presque tous issus de contextes du I^{er} s. apr. J.-C., et notamment du comblement des fossés de l'État 4, peuvent trahir plusieurs gestes. Ils pouvaient lors de rituels servir à des sacrifices ou bien, par exemple, pour les exemplaires à manche de bronze, être déposés comme offrandes ou remerciements. Sur certains sanctuaires, ils peuvent se révéler en nombre ; au Gué-de-Sciaux par exemple (Eneau 2002), où ce sont 45 couteaux et fragments qui ont été recueillis. Un seul couteau est issu du comblement du fossé est de l'Enclos 20 qui marque l'État 1, gaulois (cf. catalogue fig. 161, n° 3230.206).

Éléments de préhension et de fixation

Sont présents deux éléments de préhension, probables poignées de coffrets ou de meubles (cf. catalogue fig. 144, 3008.58 et 64), deux anses de seaux ou de situles (cf. catalogue fig. 144, 3008.63 et fig. 145, 3008.78) – la seconde présentant une tige torsadée –, des petits clous décoratifs à tête plate (cf. catalogue fig. 144, 3008.67; fig. 147, 3028.89; fig. 158, 3076.187; fig. 163, 3243.225), en cupule, demi-ronde ou ronde (cf. catalogue fig. 157, 3069.175, fig. 142, 3109.47, fig. 165, 4150.240), des éléments décoratifs divers (cf. catalogue fig. 151, 3027.119), dont une tête d'échassier (fig. 124 et cf. catalogue fig. 144, 3008.60), fragment d'un ensemble plus important non identifié. Mentionnons aussi une fine plaque de tôle ornée de deux lignes de grènetis réalisées au repoussé et présentant une (ou deux) petites perforations de fixation (cf. catalogue fig. 153, 3063.136). Certains de ces petits clous, notamment ceux à tête ronde (n° 3109.47) pourraient avoir servi à fixer divers éléments sur les murs du sanctuaire, dont des ex-voto, oculistiques ou autres (Richard 1989, p. 143) ou bien encore à orner du mobilier. Ils sont souvent mis en évidence en de nombreux exemplaires sur certains sanctuaires d'importance, par exemple aux Bolards en Côte-d'Or (Pommeret 2001, p. 375-376). Une anse torsadée sensiblement comparable à notre n° 3008.78, en métal blanc (étain ?), a été mise au jour au Mans lors des fouilles de l'espace culturel des Jacobins (Raux 2015b, n° 127).

À ces éléments en bronze nous pouvons ajouter les suivants, en fer, essentiellement liés au puisage de l'eau. Mais, comme les fragments de chaînes, ils peuvent avoir un usage polyvalent : une probable anse (cf. catalogue fig. 143, 3008.54), des éléments et maillons de chaîne (cf. catalogue fig. 143, 3008.52; fig. 157, 3069.172) et une anse de situle en fer découverte lors du diagnostic (non ill.). Quelques sanctuaires en ont livré

Fig. 124. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, tête d'échassier n° 3008.60, vue latérale (longueur : 38 mm) (cliché H. Paitier).



quelques exemplaires; citons ceux de Bennecourt dans les Yvelines (Bourgeois 1999, p. 112 et 115) et du Gué-de-Sciaux dans la Vienne (Eneau 2002, p. 273) ou Magny-Cours dans la Nièvre (Rocque *et al.* 2019b, p. 205-206). Nous avons déjà évoqué ces éléments dans la présentation des puits dispersés sur le site et en émettant l'hypothèse que le sanctuaire soit, au moins pour partie, lié à un culte guérisseur; mais peut-être s'agit-il de dévotions privées à distinguer de celles officielles du sanctuaire. Ces objets pouvaient également avoir été utilisés lors de cérémonies.

Les éléments d'ameublement et d'huissierie sont une agrafe destinée à maintenir des pièces de bois (cf. catalogue fig. 158, 3076.184), un rivet à tête circulaire plate en fer (cf. catalogue fig. 139, 3109.23), une petite charnière (cf. catalogue fig. 149, 3112.95), un petit rivet mis en évidence lors du diagnostic (non ill.) ainsi que de nombreux clous de menuiserie, présents sur tout le site, sauf dans les structures les plus anciennes de la Zone 3.

Les activités économiques et sociales

L'écriture

L'écriture est représentée par trois boîtes à sceau (cf. catalogue fig. 142, 3109.48, fig. 149, 3112.101 et fig. 165, 4163.241) et un stylet en fer (cf. catalogue fig. 156, 3039.162). Ce dernier, découvert dans le comblement d'une fosse datée du I^{er} s. apr. J.-C. (ST 3039), de section circulaire, est bien reconnaissable à sa partie plate (long 10 mm, larg. 6,3 mm, ép. 2,7 mm) et son extrémité pointue. Ce type de découverte reste fréquent dans les espaces culturels (Bertrand *et al.* 2018, p. 636-637) témoigne de la large utilisation de l'écriture dans la cité des Aulerques Cénomans et plus spécifiquement sur le sanctuaire du Chapeau. Les stylets, souvent en bronze, mais ici en fer, servaient à graver la cire sur des tablettes à écrire tandis que les boîtes à sceau devaient en majorité servir à sceller ces tablettes. Les boîtes à sceau sont largement présentes sur des sites d'habitat, en particulier dans les centres urbains, parfois accompagnées de bourses ou petits paquets. Les objets n° 3109.48 et 3112.101 provenant du sanctuaire devaient accompagner les tablettes de vœux scellées – des vœux écrits sous la forme de souscriptions de vœux (*nuncupationes uoti*: Cazanove, July 2011, p. 666) – ou bien sont liées aux activités liées à l'écriture sur un sanctuaire (Chevet *et al.* 2014), d'ordre religieux ou non. Ce type d'objet a été mis au jour sur quelques sanctuaires, par exemple à Fesques en Seine-Maritime (Mantel 1997, p. 266 et 270) ou à Mauves-sur-Loire en Loire-Atlantique (Monteil *et al.* 2009, p. 180) et plusieurs exemplaires fragmentés proviennent du temple de Cracouville – Le Vieil-Évreux dans l'Eure (Fauduet 1992, p. 136-139). Une boîte à sceau est signalée sur le sanctuaire des Busses à Oisseau-le-Petit (Bouvet 2001, p. 385). Incomplète, elle présente une cuve assez comparable à celle de Neuville-sur-Sarthe, mais avec un système de charnière différent: la charnière est ajoutée à l'extérieur de la cuve, à la manière de la boîte à sceau n° 3112.101. Toujours localement, une boîte à sceau circulaire a été mise au jour sur le sanctuaire de La Tour-aux-Fées à Allonnes (Gruel, Brouquier-Reddé 1996-1998, pl. XVIII). Une boîte à sceau comparable à notre exemplaire n° 3109.48 provient du sanctuaire antique d'Eu en Seine-Maritime (Mangard 2008, fig. 62, 2 et p. 94). Pour cette forme rectangulaire, il s'agit souvent d'exemplaires augustéens (Boucher, Feugère 2009, p. 10). Il en a été retrouvé sur le sanctuaire des Bolards en Côte-d'Or (Pommeret 2001, p. 370-371). La boîte à sceau n° 3112.101, ornée d'un phallus émaillé et

riveté, symbole de fécondité, est considérée comme un porte-bonheur. Ce décor largement reconnu sur ce type d'objet présente plusieurs parallèles proches, dans le Doubs, le Vaucluse, l'Yonne et en Angleterre (Boucher, Feugère 2009, p. 11) et plus près de nous, à Angers dans le Maine-et-Loire (information Maxime Mortreau/Inrap). Ce modèle est datable de la seconde moitié du II^e s. et de tout le siècle suivant. La boîte à sceau n° 4163.241 est issue de la tombe en caveau de briques ST 4163 où était inhumé un enfant de 12 ans ± 30 mois (fig. 105 à 108). Elle était associée à un barillet de type Isings 89 (Isings 1957), pouvant être daté de la fin du III^e ou du début du IV^e s. (n° 4163.242). Cet exemplaire est non fonctionnel, il manque en effet presque la totalité de son fond. Les boîtes à sceau se rencontrent en contexte funéraire sur presque toute leur aire de diffusion (Furger *et al.* 2009), mais elles ne sont jamais nombreuses et quelques-unes dans ce type de contexte sont non fonctionnelles, comme à Kaiseraugst en Suisse (*ibid.*), dans une tombe tardo-antique. Il est possible qu'elles aient été associées à une lettre que le défunt emportait avec lui dans l'au-delà (*ibid.*) ou, dans le cas précis de Neuville-sur-Sarthe, à un message des parents à leur enfant défunt. Nous n'avons pas connaissance de la présence de boîte à sceau dans des sépultures en Pays-de-la-Loire.

La mesure

Les instruments de mesure sont mis en évidence à Neuville-sur-Sarthe par deux vraisemblables poids. L'un en bronze a un anneau de suspension en fer et le second en plomb est creux et de section hexagonale (cf. catalogue fig. 168, Diag.260; fig. 149, 3117.100). Le premier a une masse de 30,2 g, de peu supérieure à une once (27 g). Le second, qui présente un « V » gravé sur une de ses faces, a une masse de 17,3 g. Le « V » gravé ferait référence à une unité de masse exprimée en drachme, une drachme romaine valant 3,4 g environ, avec une marge d'erreur de 0,3 g; en effet $5 \times 3,4 \text{ g} = 17 \text{ g}$. Un petit élément cubique en plomb (cf. catalogue fig. 145, 3008.76) a une masse de 18 g, également proche de 5 drachmes. Ce type d'objet, peu mis en évidence sur les sanctuaires, est largement reconnu ailleurs, par exemple dans les quartiers commerciaux. Leur contexte de découverte, sans exclure leur dépôt comme offrande, peut aussi traduire leur utilisation en tant qu'instruments de mesure, de nombreuses transactions commerciales et financières se faisant sous l'égide des dieux dans les sanctuaires.

La construction

Les vestiges en fer liés à la construction sont constitués de plusieurs éléments de ferrure associés à la mise en œuvre des huisseries. Ces bandes de fer, pour certaines avec des trous de fixation encore bien visibles, ont été mises au jour dans le sol/niveau d'accumulation ST 3009 (cf. catalogue fig. 150, 3009.104), le niveau de destruction ST 3122 (cf. catalogue fig. 149, 3122.98), dans deux fosses ST 3151 (non ill.) et ST 3123 (cf. catalogue fig. 160, 3123.202) ainsi que dans le fossé de l'Enclos 22/État 4A (cf. catalogue fig. 137, 3006.4), éléments auxquels nous ajoutons une plaque présentant un trou de fixation (cf. catalogue fig. 140, 3109.25) ainsi qu'une plaque présentant une surface bombée et lisse tandis que l'autre face est constituée par les bords repliés (cf. catalogue fig. 156, 3026.164) et une épaisse plaque de bronze présentant également un trou de

fixation (cf. catalogue fig. 144, 3008.66). Quelques objets sont aussi à rattacher à la pose des ouvrants. On note ainsi la présence de deux picolets, sorte de petite pièce quadrangulaire à deux tiges. Ces éléments, fixés dans une pièce de bois, servaient à faire coulisser un pêne en bois, utile à l'ouverture et la fermeture des portes. L'un de ces objets de quincaillerie provient d'une tranchée de récupération de la galerie du temple F4 (ST 3017, non ill.). Le second a été prélevé du niveau d'accumulation ST 3009 (cf. catalogue fig. 154, 3110.148). En complément, signalons la découverte d'un petit rivet, composé d'un clou à tête circulaire et à l'extrémité opposée matée. Cet élément de liaison était mis en œuvre dans un support en bois de 38 mm d'épaisseur. Il peut alors s'agir d'une porte, voire d'un élément d'ameublement (cf. catalogue fig. 139, 3109.23). De la Zone 4, et plus précisément d'une petite fosse non datée, provient une fiche à tête en forme de « T » ou un gros clou de ferrure (?) (cf. catalogue fig. 164, 4125.236). Quelques grands clous de construction sont aussi signalés, ils peuvent par exemple être liés à la charpente. Dans le comblement d'une fosse datée de la première moitié du 1^{er} s. apr. J.-C., une tige, de section rectangulaire (4,5 x 8,7 mm), a été enroulée pour former une sorte d'anneau large (46 x 17 mm). Par sa forme, cet objet pourrait se rapprocher d'une sorte de poignée (de porte?) (cf. catalogue fig. 158, 3079.185).

Classées parmi les éléments de construction en raison de la présence d'un solide scellement en métal blanc, deux longues tiges en fer se distinguent du corpus. Toutes deux ont été extraites du niveau de démolition ST 3008. Elles présentent une section quadrangulaire et se terminent en pointe fine. À leur base, un scellement en métal blanc permettait de les maintenir solidement en place. Ces supports ou éléments de suspension n'ont toutefois pas pu être associés à un quelconque usage (cf. catalogue fig. 143, 3008.55 et fig. 146, 3028.83). Une petite agrafe et une charnière de faible gabarit sont peut-être aussi des restes d'ameublement (cf. catalogue fig. 149, 3112.95, et fig. 158, 3076.184). Dans le niveau de destruction ST 3117 (= 3008), une tige entière et pointue de section quadrangulaire (8,2 x 5 mm) aux bords légèrement facettés conserve une extrémité aplatie et lancéolée avec un trou central (diam. 2 mm) puis se termine par une courte pointe plate (6,3 x 2,7 mm) légèrement écrasée (cf. catalogue fig. 149, 3117.96).

À ces éléments nous devons ajouter sept boulettes dites de bleu « égyptien », mises au jour pour six d'entre elles sur la Zone 3 (ST 3009: le niveau d'accumulation; 3026: fosse; 3040: fosse; 3069: fosse à chaux; 3076: tranchée de récupération de la galerie du temple F4; 3098: tranchée de récupération de la galerie du temple F4) et une sur la Zone 4 (ST 4028, dans le comblement d'un trou de poteau de la Galerie 15). Elles présentent des diamètres variant de 15 à 20 mm, et quatre ont 19 mm de diamètre. Le bleu égyptien est une dispersion en matrice vitreuse de cuprorivaïte, un silicate double de cuivre et de calcium (Cavassa *et al.* 2010). C'est un pigment de synthèse créé par les Égyptiens dès le III^e millénaire av. J.-C. Selon Vitruve, il a été fabriqué à Pouzzoles et était connu en Italie sous le nom de *cæruleum* (*De architectura*, livre VII). Il connaît une large diffusion à l'époque antique en Gaule, dans des quartiers commerciaux (Fauduet 1995) ou d'habitat, au Mans par exemple. Si cette découverte met en valeur l'usage de cette couleur dans les enduits peints, elle n'exclut pas pour autant celui d'autres teintes, verte, rouge, ocre... qui pouvaient être utilisées sous la forme de poudres. Mentionnons la présence de boulettes de pigment bleu sur le sanctuaire de Magny-Cours dans la Nièvre (Rocque *et al.* 2019b, p. 193).

La serrurerie

La serrurerie et les éléments en relevant offrent une grande diversité de formes et sont relativement nombreux sur le site.

La découverte de plusieurs clés sur le site du Chapeau interroge aussi sur d'éventuelles offrandes ou sur de probables dépôts culturels. Avec un ensemble composé de neuf clés de plusieurs types distincts et deux autres éléments de serrurerie, ces objets sont étonnamment surreprésentés au regard des ensembles bâtis. Dans le lot de mobilier, lié aux structures maçonnées, on ne note aucun indice de gond, de ferrure, de rivet ou de clou de décoration de porte ni d'encadrement de serrure. Ces objets sont pourtant bien plus nombreux dans les ouvrants mis en œuvre. Ils sont dès lors susceptibles de laisser plus de traces. Sur la ZAC du Chapeau, on observe même plusieurs clés pour un seul et même édifice. Ces pièces de serrurerie sont dans un état de conservation relativement bon. Elles étaient même pour certaines toujours en capacité de fonctionner au moment de leur abandon.

Sur les neuf clés identifiées, cinq sont localisées aux abords de la *cella* carrée à plan centré et galerie périphérique et de son enclos. Si aucune clé n'est associée au niveau de sol du temple, trois clés sont issues du niveau d'abandon de la zone culturelle (cf. catalogue fig. 143, 3008.50 : niveau de destruction localisé autour du temple carré F4 ; fig. 143, 3008.51 ; fig. 149, 3112.94). La première est équipée d'un manche de 85 mm de long, de section quadrangulaire (16 x 9,5 mm), terminé par un anneau (diam. int. 10 x 12 mm). Depuis le manche, une tige quadrangulaire massive (9,7 x 8,7 mm) et longue (86 mm) se courbe pour former un panneton à trois dents régulièrement espacées ; aucun décor n'a été observé sur la surface. La seconde est une petite clé à manche en alliages cuivreux ouvragé et mouluré dans lequel est incrustée une tige en fer de section quadrangulaire (5 x 5 mm) se terminant par un panneton recourbé à trois dents. La troisième est formée d'un anneau de suspension, précédé d'un manche court à bossette. La tige, de section quadrangulaire (8,8 x 7,6 mm), forme une double courbure puis se termine par un panneton en « L » à trois dents tournées vers le haut. Ces trois clés, découvertes en position secondaire dans le niveau d'abandon/destruction de l'aire culturelle, étaient conservées intactes avec leur panneton complet : aucune récupération des manches en alliages cuivreux n'est à signaler ; aucune déformation ni cassure ancienne ne viennent appuyer une hypothèse de mise au rebut. Signalons aussi la découverte d'un picotet de serrure, sorte de petite agrafe en forme de « U » qui encadrerait une pièce de bois d'au moins 28 mm de large, dans le comblement de la tranchée de récupération du mur de la galerie du temple F4 (ST 3017, non ill.). Deux autres clés ont été découvertes dans le comblement de l'enclos bordant l'espace réservé au culte (Enclos 22/État 4B). L'une est une clé plate à panneton à trois dents, coudée à angle droit (cf. catalogue fig. 137, 3007.6). Les couches de corrosion importantes sur la surface du manche ne permettent pas de relever la trace de décor ou d'anneau de suspension. Seul le nettoyage partiel du panneton a permis de reconnaître les dents, toujours intactes, de ce dernier. L'autre, découverte à l'est, aux abords de l'entrée de l'enclos (ST 3109), est de type lève-loquet à manche rectangulaire ; elle est pratiquement complète (cf. catalogue fig. 139, 3109.22). L'extrémité du manche est effilée pour former une tige de section circulaire enroulée et terminée par un anneau. À partir du manche se développe une tige de section circulaire qui sert de clé (datation -120 à 50 apr. J.-C.).



Fig. 125. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, clef de coffret ou de petit meuble, n° HS.245 (dimensions 28 x 43 mm) (cliché H. Paitier).

Dans une petite fosse isolée (ST 3116), une autre petite clé à manche en alliages cuivreux complète cette série (cf. catalogue fig. 160, 3116.199). Son manche est équipé d'un anneau de suspension en forme de pelte surmontée de deux lignes décoratives incisées. La bossette de ce manche est tronconique et se termine par une fine moulure. Le manche reçoit une tige en fer de section circulaire (diam. 6 mm) à partir de laquelle se développe un panneton coudé à trois dents tournées vers le haut. Sous le panneton, on observe sur les bords deux fines encoches rectangulaires (3 x 0,85 mm). Lors de la phase de décapage de ce secteur, une clé avait déjà été signalée. Brisée en deux parties qui remontent, cette dernière est formée d'un anneau de suspension, d'une tige rectangulaire (8,4 x 6 mm) qui forme un angle droit pour se terminer par un panneton à deux dents (cf. catalogue fig. 161, 3143.203).

Dans la Zone 4, seules deux clés sont relevées (cf. catalogue fig. 163, 4007-4008.228; fig. 166, Z4.HS.246). La première présente un manche rectangulaire (52 x 19,6 x 9,6 mm) associé à un trou de suspension (diam. 7 mm). La partie supérieure du manche conserve une entaille (usure?) et sa base présente deux lignes décoratives. Dans le prolongement du manche se développe une tige de section quadrangulaire (9 x 9,2 mm) coudée à angle droit pour former un panneton à trois dents tournées vers le bas. Le panneton présente aussi une courbure, probablement consécutive à une cassure ou à une déformation ancienne. Elle est issue du comblement d'un trou de poteau de la Galerie 15 (fig. 81). La seconde clé a été découverte hors de tout niveau stratigraphique, non loin de la Galerie 15 également. Elle conserve un manche rectangulaire peu marqué (66,6 x 16 x 9 mm) et un trou de suspension (diam. 7 mm). Le haut du manche montre également une entaille (usure?) mais sans décor à sa base. Dans le prolongement du manche se développe une tige de section quadrangulaire (9,9 x 8,2 mm) qui se coude à angle droit pour former un panneton à trois dents tournées vers le bas.

Enfin, relevons une clef, sans doute de coffret, découverte hors stratigraphie en Zone 3 (fig. 125 et cf. catalogue fig. 166, HS.245); une clef présentant un anneau très comparable provient de Corseul dans les Côtes-d'Armor (Le Cloirec 2001, n° 181 p. 96 et fig. 27; Raux *et al.* 2015, p. 258).

Dans les lots de mobilier métallique issus des édifices cultuels, la présence de clés est souvent signalée (Eneau 2002, p. 101-103; Merleau 1997, p. 280; Mitard 1993, p. 385; Bertrand *et al.* 2018, p. 672-682; Fauduet 2019, p. 461). Leur abandon est le plus souvent interprété comme le résultat d'une perte accidentelle ou le rejet d'une pièce mise au rebut car hors d'usage. Le nombre important de clés découvertes à Neuville-sur-Sarthe et l'absence de restes en relation avec les ouvrants (clous-rivets, ferrures, gonds...) ne nous semblent pas pouvoir être interpréter ainsi. Au même titre que certains objets domestiques, les clés peuvent aussi être des objets accompagnant des dépôts. Plusieurs cas ont déjà été recensés dans des espaces cultuels mais pas seulement. Localement, le sanctuaire de Mars *Mullo* à Allonnes offre un premier point de comparaison. Dans les niveaux attribués à la destruction du portique est, une clé de grande taille (300 mm/498 g) a été mise au jour dans l'axe de l'entrée axiale (sondage 46). Si sa localisation peut paraître étonnante, son poids, un peu moins d'un demi-kilo, semble assez peu compatible avec une perte accidentelle. Ajoutons à ce constat un état de conservation tout à fait exceptionnel, sans cassure ancienne ni déformation particulière. Une autre clé provient des niveaux de destruction de l'escalier 6 et une troisième clé a été mise au jour dans les décombres de l'exèdre G (Loiseau 2009, vol. 1, p. 269-270, vol. 2, p. 135, fig. 152). Ce type de dépôt n'est pas exclusivement réservé aux espaces cultuels. Dans la Sarthe

toujours, les fouilles menées par Florian Sarreste sur une vaste *villa* antique ont permis de relever la présence de plusieurs clés piégées dans les niveaux d'installation des radiers de plusieurs bâtiments agricoles. Comme à Allonnes, ces clés sont pour certaines dans un très bon état de conservation et leur poids, parfois important (554 g), semble à nouveau incompatible avec des pertes accidentelles. Leur lieu d'abandon est souvent lié à des espaces de circulations ou des seuils d'accès aux bâtiments (Loiseau 2010). Au Vieil-Évreux, les inventaires des collections anciennes (dépôt Musée d'Évreux) livrent également une longue liste de découvertes de clés antiques dans le grand sanctuaire. Sur ce site, les fouilles récentes ont depuis peu permis la mise au jour de plusieurs autres clés, associées à des phases datées des époques flavienne et antonine⁴. Sur le site des Bouchauds (Charente), une récente reprise des fouilles dans l'axe du temple a contribué à la mise au jour d'un dépôt de quatre clés, complètes pour trois d'entre elles, appartenant à des types similaires. Elles ont été découvertes posées sur le « dos », les pannetons vers le haut, et regroupées contre le mur est du sanctuaire non loin du seuil d'entrée (Loiseau 2016). Ce type de dépôt est bien plus fréquent qu'il n'y paraît. Une étude en cours devrait nous permettre d'illustrer cette pratique et de tenter d'éclairer sa signification qui semble perdurer dans le temps. En effet, des comparaisons avec des contextes plus anciens peuvent également être proposées. À Amboise, dans le comblement d'une fosse (St IV), cinq clés de type lève-loquet ont été déposées avec une fibule en bronze, sept potins et un as de Nîmes. Dans le comblement cendreau de cette fosse datée de l'époque augustéenne, des restes de faune ont également été collectés (Lauruaz, Peyrard 2007, p. 754). Dans le sanctuaire de La Garenne à Aulnay-de-Saintonge, une autre clé, de type lève-loquet, était également déposée dans un comblement cendreau en association avec un couteau et un important rejet de faune (information Christophe Loiseau). Régionalement, le sanctuaire du Gué-de-Sciaux fournit aussi d'autres exemples de clés en dépôt dans des « fosses cendriers » (Eneau 2002, p. 59-61 ; p. 101, pl. 17, n° 274-275 ; Bertrand *et al.* 2018, p. 681). N'oublions pas non plus la vingtaine de clés mises au jour sur le sanctuaire des Mersans à *Argentomagus* dans l'Indre (Fauduet 2019, p. 461).

Plusieurs cas attestent donc du dépôt probablement volontaire de clés dans des fosses ou dans les niveaux de préparation de sols ou de seuils, parfois aussi dans les couches liées à l'abandon d'édifices publics ou privés. Si ces clés ont pu être perdues ou abandonnées à cause d'un état de fragmentation les rendant inutilisables, dans bien des cas ces pièces liées à l'ouverture et la fermeture des espaces ne présentent pas de dommages importants. Le nombre parfois important de clés sur un site par rapport à d'autres catégories de mobilier nous incite à poser d'autres hypothèses (Fauduet 2019, p. 461). Le cas de Neuville-sur-Sarthe pourra alors prendre une place importante dans ce travail à venir à la vue des découvertes réalisées sur le site.

Les éléments accessoires à la serrurerie, des picolets, déjà évoqués *supra*, là aussi peuvent être mis en relation avec les bâtiments du sanctuaire (cf. catalogue fig. 154, 3110.148).

Les éléments liés à la construction, à l'ameublement et à la serrurerie soulignent d'un trait fort leur présence sur le site, avec quelques ferrures, et ce dès La Tène D2, dans diverses structures augustéennes (fosses, fossé d'enclos) du 1^{er} s. apr. J.-C. et dans la couche de destruction qui scelle la Zone 3. La serrurerie est représentée par cinq clés en fer et deux picolets dès le début du 1^{er} s. apr. J.-C. dans l'enclos de l'État 4. Ces éléments, relativement nombreux pour un sanctuaire, peuvent avoir été perdus pendant toute sa phase d'occupation ou illustrer des

.....

4. Clés étudiées par Christophe Loiseau.

dépôts et nous renseignent aussi sur les structures bâties et leurs équipements. Récupérés après la fermeture des lieux ou recyclés pendant le démantèlement des maçonneries, ces vestiges en fer sont le plus souvent fragmentaires. Les corpus parvenus jusqu'à nous sont donc très éloignés des lots mis en œuvre par ailleurs à l'époque romaine. Des éléments liés à la construction et à la serrurerie sont signalés en faible nombre sur les sanctuaires de Bennecourt dans les Yvelines (Bourgeois 1999, p. 116-119), de Fesques en Seine-Maritime (Mantel 1997, p. 277-282) ou en plus grand nombre sur d'autres comme ceux d'Estrées-Saint-Denis dans l'Oise (Quérel, Woimant 2002, p. 137-147) ou du Gué-de-Sciaux dans la Vienne (Eneau 2002). Nous manquons relativement de données pour le département de la Sarthe, où ces éléments sont largement reconnus en contexte urbain, au Mans par exemple. Sur le sanctuaire d'Oisseau-le-Petit ont été mises au jour deux clés, une à soulèvement assez comparable à notre clé n° 3109.22 et une seconde à panneton en forme de « T » et à deux dents tournées vers l'anneau, d'un type sans parallèle à Neuville-sur-Sarthe. Du sanctuaire d'Oisseau-le-Petit provient également un fragment de grille de fenêtre; fenêtres fermées par du verre plat comme le signalent les fragments recueillis sur le site.

L'artisanat

L'artisanat est évoqué par des éléments diversifiés. Il est matérialisé par huit déchets liés à la métallurgie du bronze provenant de la couche de destruction de l'État 6 (3 fragm.) et du comblement du côté est du fossé de l'Enclos 22/État 4B ST 3109 (5 fragm.). Notons aussi la présence vraisemblable d'un entonnoir de coulée provenant de ST 3006 (Enclos 22/État 4A). Les déchets sont constitués de fragments informes alliant métal et scories de bronze. L'entonnoir de coulée mesure au maximum 30 mm de diamètre et 18 mm de hauteur. Ces éléments témoignent de la présence d'un ou plusieurs petits ateliers de bronzier sur le sanctuaire, vraisemblablement dès la période augustéenne, mais sans être de l'importance de celui du sanctuaire poliade d'Allonnes (Brouquier-Reddé, Gruel 2004, p. 323-325).

Les éléments de post-réduction du fer sont aussi présents, représentés par des déchets de combustion issus de ST 3109.13 (non ill.), parfois avec des battitures lamellaires du même contexte ST 3109 (non ill.), par une chute de forge provenant de la fosse ST 3122 (État 1, non ill.), par une plaque informe en fer avec une trace de découpe (cf. catalogue fig. 137, 3099.3) et par un produit semi-fini (cf. catalogue fig. 160, 3123.201). Le sanctuaire d'Arcenant proche de Nuits-Saint-Georges en Côte-d'Or a livré des scories (Demarolle 2005, p. 49) et des produits de forge interprétés comme « les seules offrandes que peuvent faire les artisans les plus pauvres » (Péchoux 2011). Nous faisons nôtre cette hypothèse d'un usage possiblement symbolique des scories intégrées dans les fondations des temples B12/3 et B13/1. Mais cette présence de scories constitue par ailleurs un indice d'une activité de travail du fer dans un environnement proche du site. L'artisanat du bronze et du fer est illustré sur le site par des éléments épars, surtout issus des fossés et fosses de la première moitié du 1^{er} s. apr. J.-C., plus rarement des couches de destruction marquant les états les plus tardifs du site. Remarquons qu'une chute de forge livrée par la fosse ST 3123 (non ill.) et qu'un produit semi-fini (n° 3123.201) sont attribuables à La Tène D2. Des traces de métallurgie (fer et alliages cuivreux) sont identifiées à proximité de plusieurs sanctuaires (Rey-Vodoz 2006, p. 236) et soulèvent la question d'un artisanat spécialisé dans le sanctuaire ou à ses portes sans toutefois qu'il soit possible à Neuville-sur-Sarthe de préciser leur localisation ou leur nature, que cet artisanat

soit lié à la production de statuaire *in situ*, à des réparations ponctuelles d'éléments de construction (ferrures...), du second œuvre ou à celle d'objets destinés aux dévots (Demarolle 2005). Là nous pouvons songer plus précisément aux différents ex-voto mis au jour sur le site.

Nous ajoutons ici quelques objets isolés, dont l'usage est incertain. La possible fusaïole provenant du comblement du côté nord du fossé de l'Enclos 22/État 4B (cf. catalogue fig. 138, 3036.13). Ce type d'objet, au même titre que les jetons ou rondelles en céramique, pourrait servir de substitut monétaire (Fauduet 2010, p. 263) mais de nombreuses autres hypothèses sont émises (Poux, Demierre 2015, p. 293-298). Celui de Neuville-sur-Sarthe pourrait être un objet perdu ou le seul élément subsistant d'un dépôt de quenouille à tige en matière périssable. Il serait alors tentant de relier cette fusaïole au peigne à carder (cf. catalogue fig. 152, 3030.121). Enfin, la découverte d'un agrégat libre de brai de bouleau dans le comblement du fossé est de l'Enclos 22/État 4A, ST 3006, nous surprend. Cet adhésif employé depuis le Moustérien, est attesté au Mésolithique, au Néolithique, à la protohistoire et plus ponctuellement à l'époque romaine (Regert, Vacher 2001). Employé pour emmancher des outils et coller des céramiques, il serait lié à l'orfèvrerie et au travail du bronze, hypothèse émise par rapport aux découvertes de brai de bouleau effectuées sur la ferme indigène de La Tène finale du Grand-Aunay à Yvré-l'Évêque dans la Sarthe (*ibid.*).

L'outillage

Parmi les ensembles de mobilier en relation directe ou supposée avec des dépôts de nature cultuelle, on retiendra en premier lieu le nombre important d'outils en fer (19 NR/4 : 605,55 g). Ces objets ont été mis au jour dans des niveaux à forte concentration en matériels archéologiques (ST 3008, US de destruction : fig. 66 ; ST 3009 : niveau d'accumulation de sédiments et de mobilier : fig. 25), plus rarement dans le comblement de fosses ou de fossés.

Les deux premiers outils, découverts ensemble en dépôt dans l'aire cultuelle, sont des marteaux de forgeron. Fonctionnant par paire, ils servaient à forger des surfaces planes ou lisses (Duvauchelle 2005, p. 21). Le premier présente un œillet décentré de forme rectangulaire (23 x 11 mm). Sa table est légèrement bombée et ne présente aucune déformation. Le second présente lui aussi un œillet décentré rectangulaire (20,8 x 16,2 mm). La table est légèrement bombée et conserve quelques traces de déformation, probablement dues à une oxydation active sur cette partie de l'outil. On note donc cet état de conservation relativement bon, sans trace d'usure, voire sans trace d'utilisation ancienne (cf. catalogue fig. 150, 3009.102 et 103). Un troisième marteau en fer à œillet décentré de forme rectangulaire (22 x 14 mm) et légèrement courbe a également été mis au jour sur le site dans un niveau équivalent (ST 3110, équivalent de 3009) (cf. catalogue fig. 154, 3110.145). Cet outil, dont la table est légèrement bombée, ne présente lui aussi aucune trace de déformation. Enfin, un quatrième marteau de forgeron provient du comblement d'une fosse (cf. catalogue fig. 156, 3026.163). Ces quatre chasses carrées sont issues de contextes à peu près contemporains, datables globalement de la première moitié du 1^{er} s. apr. J.-C. Pouvons-nous songer pour ces objets (et pourquoi pas aussi pour le tas à queue ?), à des dépôts d'outils en fer, peu usagés, en bon état de conservation ? Pour l'Ouest de la Gaule, nous n'avons relevé que peu d'occurrences de ces outils dans les sanctuaires ; deux marteaux, mais d'un type différent, sont présents dans des niveaux augustéens du sanctuaire du Gué-de-Sciaux dans la

Vienne (Eneau 2002, p. 172-173). Ces éléments, par nature, ne sont pas des objets votifs. En revanche, leur association, dans des contextes identiques, à des dépôts caractérisés par de nombreuses monnaies et fibules les désignerait comme des offrandes spécifiques effectuées par des artisans (Péchoux 2011). Dans la Zone 4, aux abords de la *cella* du temple B13 (ST 4085), une sorte de burin massif pourrait aussi être rapprochée d'une activité de post-réduction (cf. catalogue fig. 164, 4085.237). Son extrémité haute rappelle la forme d'une surface de travail de type « tas ». L'objet présente un profil vaguement tronconique et se termine par une pointe circulaire de 19,2 mm de diamètre. Sur cet objet, on distingue plusieurs couches de fer, probablement réalisées par repli à chaud (réparation, consolidation?). Relevons aussi, issues du comblement d'une fosse augustéenne, une tige circulaire à la tête peu marquée par rapport au corps de l'objet – ce pourrait être un poinçon ou un petit burin –, ainsi qu'une tige de section circulaire surmontée d'une tête hémisphérique, ronde et pleine – une possible clavette ou un axe pour outil? – (Halbout *et al.* 1987, p. 114) (cf. catalogue fig. 161, 3151.204 et fig. 151, 3030.117; ST 3030 équivalent de 3009). Parmi les outils découverts lors du diagnostic, il faut signaler le tas à queue déjà mentionné (cf. catalogue fig. 166, Diag.248). L'objet présente une table de forme rectangulaire (112 x 15,2 x 9,7 mm) légèrement courbe à ses deux extrémités. Cette petite surface de frappe est montée sur un long pied parfaitement rectiligne de 275 mm de long, de section rectangulaire (29 x 8 mm). Le pied se termine par un double étranglement formant une tige resserrée de 47 mm de long et de section quadrangulaire (11 x 11,4 mm). La présence de ces outils de forgeron complets et en très bon état de conservation, dans un secteur où, comme nous le verrons plus loin, l'activité sidérurgique tient une place importante, n'est probablement pas une coïncidence.

Un peigne à carder constitue une découverte originale dans ces espaces à fonction cultuelle (cf. catalogue fig. 152, 3030.121). L'état de conservation de cet objet est relativement bon mais il présente des lamelles enroulées ou brisées (volontairement?), ce qui le rendait, au moment de son abandon, totalement inutilisable. Ce peigne double comporte deux rangées de dents opposées, très fines et bordées par des bandes latérales en fer (Duvauchelle 2005, p. 73-75, voir aussi pl. 36 et 37, en particulier l'exemplaire n° 199). La partie centrale qui divise les espaces actifs est composée d'une masse rectangulaire sans décor. Cet outil, comme le rappelle Anika Duvauchelle, est une invention romaine qui posait pour sa fabrication un certain nombre de problèmes techniques que seuls des forgerons expérimentés étaient en mesure de maîtriser. Cet objet, mis au jour dans le niveau d'accumulation de matériaux déjà évoqué, est d'un type largement reconnu en Gaule, en Bretagne, en Suisse, en Rhénanie... (Feugère *et al.* 1992, p. 76; Duvauchelle 2005), mais jamais très commun. Il ne semble pas que ce soit un objet répandu dans les sanctuaires, sauf sur celui de Genainville dans le Val-d'Oise (Mitard 1993, p. 370-374, p. 386-388) où six exemplaires sont concentrés sur un niveau de sol au nord du temple.

L'exploitation des ressources du sol est attestée par un fragment de lame de faux (cf. catalogue fig. 154, 3110.149). Équipé d'un bord extérieur légèrement renflé, ce dernier mesure 253 mm de long et 37,7 mm de large. Dans la Zone 4, un autre outil évoque le travail de la terre (ST 4019, non ill.). L'objet se présente sous la forme d'une pièce massive en fer formée d'un emmanchement par repli et d'une partie active dissymétrique, peut-être liée à son utilisation. Cet outil a été mis au jour lors de la phase de décapage du site. Son attribution culturelle est très incertaine.

D'autres outils sont plus difficilement attribuables à une fonction artisanale et leur lien avec les pratiques cultuelles n'est pas non plus assuré. Ce mobilier regroupe, en particulier, un outil utilisé pour percer le cuir provenant du comblement du fossé de l'Enclos 22 dans son État 4A, une sorte de mèche issue du comblement du fossé de l'Enclos 22 dans son État 4B et une virole (cf. catalogue fig. 137, 3006.1 ; fig. 139, 3109.15 ; fig. 163, 4019.229). Plusieurs autres outils ont été découverts lors de la phase de diagnostic. Parmi ce mobilier, signalons une sorte de douille massive et large (hauteur 44 mm, diam. int. 27 mm, non ill.) équipée d'une barre rectangulaire (20 x 24 x 9,7 mm) à renflement inférieur et d'un bourrelet rectangulaire (renfort ou partie active ?) sur toute la longueur de la douille (22,3 x 9 mm). Cet outil pourrait correspondre à une douille de houe (?). On recense aussi un fragment d'une lame de faux (non ill.), une plane (non ill) et un outil indéterminé (non ill.).

Le transport

Deux pièces en fer se rapportant aux véhicules de transport ont été découvertes lors du diagnostic. Le premier objet est une sorte de cheville de section carrée et à tête hémisphérique ronde et pleine (non ill.). L'autre pièce, plus volumineuse, se présente sous la forme d'une clavette de moyeu de char composée d'une seule tige (long. 108 mm) enroulée plusieurs fois (cf. catalogue fig. 167, Diag.250). La partie haute est ouverte et présente deux anneaux jumelés se terminant par un appendice retombant vers le bas pour former une boucle destinée à fixer la clavette sur le moyeu.

Un fragment de mors articulé est venu compléter ce lot (cf. catalogue fig. 154, 3110.146 ; ST 3110, équivalente à 3009). L'objet est composé d'un anneau de forme rectangulaire (33,2 x 14,9 mm) légèrement courbe et précédé d'une boule facettée (Manning 1985, type 2b). Il se termine en deux tiges de section circulaire (diam. 5 x 4 mm). Nous n'avons pas relevé de point de comparaison publié, à notre connaissance, dans les sanctuaires de l'Ouest de la Gaule. De la même manière que pour les outils, cet objet a pu être perdu sur le site lors de son usage, pendant le transport de matériaux destinés à la construction des temples par exemple. Localement, deux clavettes de moyeux de char, appartenant à des types différents, proviennent du site de la Cité judiciaire au Mans⁵ et de Juillé, Le Vieux-Château⁶. Enfin, il est possible que l'élément constitué de deux doubles anneaux reliés entre eux par deux chaînettes (fig. 126) soit un élément de harnachement ou éventuellement de ceinture.

Fig. 126. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, Zone 3, ST 3008, élément de ceinture ou de harnachement constitué d'anneaux et de chaînettes (longueur totale 255 mm) (cliché H. Paitier).



.....
5. Fouilles Stéphane Deschamps.
6. Fouilles Claude Lambert et Jean Rioufreyt.

Autres activités

La pêche est suggérée par la présence, discrète, de deux petits lests en plomb (cf. catalogue fig. 142, 3109.46 et fig. 161, 3144.208). Longs de 22 à 24 mm et de 7 à 8 mm de diamètre, il s'agit de deux petits tubes en plomb, enroulés. Ils devaient être obtenus par le martelage d'une fine feuille de plomb enroulée autour d'un filin. Des éléments comparables ont été mis en évidence à Lattes dans l'Hérault ou à Pommerœul en Belgique (*Boisson d'immortalité...* 2008, p. 66-67) ainsi qu'au Mans (Chevet *et al.* 2014, p. 140-142; Raux *et al.* 2015, p. 266). Nous pouvons émettre l'hypothèse qu'il ne s'agit pas là d'offrandes en elles-mêmes, mais qu'ils devaient être partie d'objets plus importants, en l'occurrence un ou plusieurs filets de pêche ou éventuellement des lignes de pêche. Ces lests sembleraient trahir le geste de pêcheurs (*Boisson d'immortalité...* 2008, p. 67), voire d'une corporation. Mais il est aussi possible que ces lests renvoient à des activités de chasse (Brkojewitsch *et al.* 2017, p. 750-751). Le poète Oppien (III^e s. apr. J.-C.), dans ses *Cynégétiques*, mentionne la technique de chasse au filet⁷ « Voici les instruments et les armes de la chasse, ces armes qui ne respirent que le carnage, et que doivent porter dans les bois et sur les montagnes des chasseurs courageux et pleins d'ardeur pour ce noble travail : des rets, des fourches pour les supporter, des filets dans lesquels la proie gémit captive [...] ». Localement cette activité de pêche est matérialisée par deux petits hameçons en bronze issus du sanctuaire d'Oiseau-le-Petit (Bouvet 2001, p. 385), un hameçon signalé sur le sanctuaire de Pouillé dans le Loir-et-Cher et une navette servant à ramender les filets mise au jour sur le sanctuaire des Perrières à Allonnes (Raux *et al.* 2015, p. 266; Artefact, NVT-4001, type 4).

Ont aussi été trouvés un fragment d'épingle à chas en os, d'un type courant en Gaule, et un petit jeton à jouer en os également courant (cf. catalogue fig. 162, 3237.215 et 3237.212). Ils se retrouvent sur certains sanctuaires, comme ceux de Fesques en Seine-Maritime (Mantel 1997, p. 251-258) et de Bennecourt dans les Yvelines (Bourgeois 1999, n° 766 et 767, p. 123-124). Ils peuvent être des offrandes ou bien marquer des activités de jeu, comptage etc.

Divers autres objets sont soit de nature indéterminée soit de plusieurs fonctions possibles, ce qui est particulièrement le cas pour les anneaux. Les anneaux sont largement illustrés par 24 éléments en bronze, dont 96 % sont issus de la seule Zone 3. Ils peuvent se regrouper en anneaux simples, moulurés ou de grande taille. Les anneaux simples présentent des sections circulaires ou ovales et des diamètres variant de 15 à 25 mm. Leurs sections vont de 1,5 à 3 mm; le seul exemplaire étamé présente une section plus importante (cf. catalogue fig. 152, 3030.127). Ils sont au nombre de seize (cf. catalogue fig. 145, 3008.69 à 72; fig. 149, 3112.99; fig. 150, 3009.108 et 109; fig. 152, 3030.122, 124 et 127; fig. 157, 3069.177 et 178; fig. 158, 3069.179 et 180, 3076.186; fig. 164, 4079.234). Les quatre anneaux moulurés ont des sections losangiques, triangulaires ou ovales, leurs diamètres varient de 20 à 24 mm. (cf. catalogue fig. 147, 3028.88; fig. 152, 3030.123 et fig.168, Diag.261 et 265). Les quatre anneaux de grande taille révèlent des sections variées, circulaires, ovales ou en « D » et des diamètres variant de 31 à 36 mm, pour des sections de 5 à 10 mm (cf. catalogue fig. 145, 3008.73; fig. 151, 3027.116; fig. 152 3030.125 et 126); les n° 3008.73 et 3027.116 portent d'évidentes traces d'usure. De petits anneaux viennent compléter cet ensemble (cf. catalogue fig. 168, Diag.262 et 267). Mis en évidence sur les habitats, en contexte rural ou urbain, ces anneaux en bronze avaient des fonctions diverses et ce, dans de nombreux domaines d'activité (Le Cloirec 2001, p. 123-126; Chevet *et al.* 2014, p. 145; Rocque *et al.* 2019b,

.....
7. Oppien, *Cyn.*, Chant 1.

p. 200-201): orner des vêtements, servir à l'articulation ou à la suspension d'objets, décorer des coffrets, participer au harnachement... Ils se retrouvent parfois en grande quantité sur certains sanctuaires, 400 environ sur celui de Baron-sur-Odon dans le Calvados et plus d'un millier aux Lardiers dans les Alpes-de-Haute-Provence (Fauduet 2010, p. 259). D'autres sanctuaires, parfois importants, n'en livrent que quelques exemplaires: Estrées-Saint-Denis dans l'Oise où on en compte dix (Quérel, Woimant 2002, p. 385-386); Dompierre-sur-Authie dans la Somme, Vieil-Évreux et Eu où l'on n'en a découvert que quelques dizaines par site (Mantel 1997, p. 233 et 236); Magny-Cours dans la Nièvre où on en a 22 (Rocque *et al.* 2019a et b). Régionalement 135 anneaux proviennent du sanctuaire de Fesques en Seine-Maritime (Mantel 1997, p. 228-237), d'autres de Bennecourt dans les Yvelines (Bourgeois 1999, p. 75-76). Dans le département de la Sarthe des anneaux sont signalés sur le sanctuaire de La Tour-aux-Fées à Allonnes (Gruel, Brouquier-Reddé 2003, p. 151-152), sur celui des Busses à Oisseau-le-Petit, avec trois exemplaires de 18, 19 et 22 mm de diamètre. Sur celui de l'étang sacré au Mans ont été mis au jour 21 anneaux (Chevet *et al.* 2014, p. 145-146). Plusieurs auteurs posent la question de leur signification (Meylan Krause, Bosse Buchanan 2008; Fauduet 2010, p. 259...): pouvaient-ils servir de substituts monétaires?

À ces anneaux de bronze nous pouvons rattacher un type d'objet peu souvent mis en évidence dans l'Ouest de la Gaule, une rouelle, ici à quatre rayons, fragmentée et incomplète (cf. catalogue fig. 153, 3063.135). Découverte dans une couche ayant livré nombre d'objets antiques, il est très possible qu'elle soit attribuable aux phases les plus anciennes du sanctuaire.

Les anneaux en fer ont vraisemblablement un caractère utilitaire plus marqué (cf. catalogue fig. 138, 3036.9; fig. 143, 3008.53; fig. 149, 3112.97; fig. 154, 3114.147 et 3110.150; fig. 159, 3091.195; fig. 160, 3119.200; fig. 164, 4079.235 et fig. 166, Diag.247). Des plaques et des restes de tôles, partiellement fragmentaires, restent difficile à caractériser tant les possibilités d'usages sont multiples et variées.

Enfin, nous présentons un objet indéterminé (cf. catalogue fig. 164, 4053.233), à la fonte de mauvaise qualité, constitué de deux éléments soudés à la brasure ou au plomb. Un élément, comparable à un manche de clé, est constitué d'une platine circulaire surmontée d'un manche de préhension de forme circulaire qui présente trois perforations disposées en triangle. L'autre élément est un tube vraisemblablement creux de forme conique, présentant de fortes moulures à chacune de ses extrémités. Ce tube est, au niveau de son plus fort diamètre, rempli de plomb ou d'un métal blanc, mou, et fixé par ce moyen à l'élément de préhension. Il pourrait s'agir d'un élément de robinetterie réemployé.

Chapitre 4

Synthèse des études

.....

Avec les contributions de Richard Delage (sigillée),
Fabien Pilon (numismatique) et Valérie Deloze (pétrographie)

L'intérêt majeur de l'étude du site du Chapeau réside dans la large vision que nous pouvons avoir des structures matérialisant un vaste sanctuaire rural et de son mobilier riche et varié. Les données qui nous sont parvenues permettent d'aborder un site qui, tant d'un point de vue de la superficie du sanctuaire – un peu moins de 2 ha – que de sa chronologie, suivie sur près de trois siècles, de la fin de La Tène aux Sévères (fig. 15), est d'une ampleur régionale exceptionnelle.

L'origine laténienne

Le site est occupé dès la fin de La Tène C2/D1 sur la Zone 3, mais sans que nous puissions relier directement l'essentiel du mobilier relevant de cette période aux comblements des enclos des États 1 et 2 (fig. 16 à 19), dont l'occupation se poursuit pendant le reste de La Tène. Ces premiers états ne présentent guère les caractères définis sur les sites culturels de cette période de l'Ouest de la Gaule tels Aubigné-Racan, Oiseau-le-Petit, Allonnes dans la Sarthe, Andard et Montreuil-Bellay dans le Maine-et-Loire, Jublains et Juvigné dans la Mayenne ou bien encore Fesques en Seine-Maritime et Bennecourt dans les Yvelines. Cette différence n'est cependant pas forcément un argument excluant une fonction culturelle aux premiers enclos de Neuville-sur-Sarthe. Le mobilier, céramiques, monnaies, *instrumentum* et fibules, à l'exception d'un couteau et d'un fragment d'orle de bouclier, est redéposé dans des couches postérieures, comme souvent dans l'Ouest de la Gaule (Bossard *et al.* 2016, p. 42-43). Il se distingue cependant très nettement de celui d'une ferme indigène régionale où les monnaies et le *militaria* sont l'exception (Bouvet *et al.* 2003, p. 87). Chez les Aulerques Cénomans ces vestiges sont quasi inexistantes sur les fermes indigènes fouillées. L'autre argument qui plaide en faveur d'une interprétation culturelle est l'emplacement de ces deux enclos au sein du site pris dans sa globalité chronologique (fig. 64, par exemple, pour la Zone 3). Ces enclos définissent et délimitent le domaine sacré (Van Andringa 2002, p. 94). Les quatre états postérieurs sont précisément superposés au-dessus de ces deux premiers états, ils en respectent les orientations ainsi que les emplacements. Les nouvelles constructions, à la fonction culturelle assurée, conservent des centres géométriques à peu près placés au même endroit, confirmant ainsi une continuité dans le temps, tant dans leur forme que dans leur implantation topographique. Il est même possible d'évoquer que, et cela en suivant William Van Andringa (2002, p. 95),

« l'espace culturel gaulois [...] a pu dicter l'organisation spatiale des sanctuaires de l'époque romaine » et nous irons un peu plus loin en estimant que l'espace culturel gaulois a ici réellement dicté l'organisation spatiale des sanctuaires de l'époque romaine, mais sans en définir toutefois les nouvelles modalités, avec une scission des espaces réservés aux dieux et ceux à l'usage des fidèles (Van Andringa 2019, p. 420).

L'implantation primitive du premier sanctuaire est définie par le lien entretenu avec un établissement indigène, malheureusement mal caractérisé, qui se développe au nord, hors de l'emprise des fouilles (fig. 16 et 17). Cette liaison, parfois rencontrée sur ces établissements dans l'Ouest de la Gaule, à Fontenay-le-Comte (Nillesse 1997; Poux, Nillesse 2003) et Benet (Nillesse 2000), tous deux en Vendée, à Saint-Malo en Ille-et-Vilaine (Bizien-Jaglin, Lejars 2003) (fig. 21 et 22) ou bien encore à Plouër-sur-Rance dans les Côtes-d'Armor (Bouvet *et al.* 2003), éclaire ce site d'un jour particulier. Il est probable que ce soit un petit sanctuaire privé, au rayonnement local, à l'opposé des grands ensembles culturels du Nord de la Gaule, tels Gournay-sur-Aronde, Ribemont-sur-Ancre voire Estrées-Saint-Denis, ou d'Auvergne (Garcia 2018), mais qui se rapproche de petits ensembles, également plus tardifs que sont Nitry dans l'Yonne (Nouvel 2011) ou Imphy dans la Nièvre (Stephenson 2011).

Localement, les sanctuaires gaulois présentent une certaine variabilité. À Aubigné-Racan, le sanctuaire romain ne fait pas directement suite à des vestiges gaulois, mais à un dépôt d'armement des IV^e-II^e s. av. J.-C. mis au jour à quelques mètres au nord du temple. À Oisseau-le-Petit la fouille du sanctuaire des Busses n'a pas atteint les couches les plus anciennes mais une origine gauloise est présumée à l'aune des monnaies gauloises mises au jour dans les couches supérieures du sanctuaire. Autre cas, celui de La Tour-aux-Fées à Allonnes, dont l'occupation remonte au V^e s. av. J.-C. et qui se caractérise, pour celle contemporaine de Neuville-sur-Sarthe, par le dépôt de nombreuses monnaies d'or, d'argent, de billon et de bronze. Dans les Pays de la Loire, relativement nombreux sont les autres sanctuaires à avoir livré des occupations de La Tène : Nalliers en Vendée, Andard et Montreuil-Bellay dans le Maine-et-Loire ainsi que Jublains et Juvigné dans la Mayenne (Bouvet *et al.* 2003; Bossard *et al.* 2016). Mais sans aucune similitude de forme avec le sanctuaire du Chapeau, matérialisant éventuellement la diversité des pratiques culturelles des Gaulois des marges armoricaines. Le sanctuaire gaulois antérieur à l'enceinte du Mesnil sur l'*oppidum* de Moulay dans le département de la Mayenne (Le Goff 2015) est également sans affinité avec celui de Neuville-sur-Sarthe. Ces occupations se manifestent par des dépôts d'armes, de monnaies, de céramiques..., et sont parfois associées à des structures fossoyées, aux plans rarement complets. Il en est de même pour la Bretagne et la Normandie, où les parallèles sont rares, à l'exception de Saint-Malo, dont la vocation culturelle serait incertaine (Bossard *et al.* 2016), et de Fesques (Mantel 1997). Enfin, pour illustrer cette variabilité, l'occupation laténienne est supposée à Mauves-sur-Loire (Monteil *et al.* 2009) mais exclue à Macé dans l'Orne (Leclerc 2007).

Les petits édifices identifiés grâce aux rares trous de poteau localisés au centre des enclos correspondent à ce que l'on connaît dans de nombreux sanctuaires laténiens (Bourgeois 1999, fig. 22; Poux 2019, p. 231-236); mais les données de terrain, particulièrement fragmentaires, n'en permettent guère de restitution. En l'absence dans les stratigraphies des fossés d'élément permettant d'y restituer des palissades, il est possible d'envisager leur présence dans les talus les bordant. C'est le cas à Bennecourt où des palissades sont localisées à l'extérieur des fossés (Bourgeois 1999, p. 170).

Les fossés ouverts n'ont reçu dans leurs comblements que de rares rejets et se sont remplis progressivement de matériaux colluviés. Les monnaies d'époque celtique sont peu nombreuses, parmi les 38 dénombrées nous relevons un as celtibère d'Ampurias, rare régionalement. Ce lot est à comparer aux 84 monnaies de Bennecourt (*ibid.*, p. 72-77), aux 200 monnaies du Gué-de-Sciaux, aux 400 monnaies de Juvigné et surtout à Allonnes avec plus de 500 monnaies (Brouquier-Reddé, Gruel 2004, p. 303-305). Même si les profils monétaires d'Allonnes et de Neuville-sur-Sarthe offrent des points de comparaison, la différence quantitative est telle qu'il n'est possible d'envisager pour Neuville-sur-Sarthe dans ses premiers états qu'un rang mineur au sein des sanctuaires celtiques cénomans. Remarque déjà évoquée en raison de son appartenance possible à un domaine privé mais aussi de par les dimensions réduites des enclos de ses États 1 et 2. Le mobilier métallique se rapporte à des offrandes mobilières, armement, monnayage et éléments personnels tels que fibules. Le couteau peut éventuellement être rapproché de pratiques sacrificielles. Le mobilier céramique est peu présent, les éléments les plus anciens sont à rechercher dans un fragment d'amphore campanienne de la seconde moitié du II^e s. av. J.-C. Les autres vestiges sont plus récents, à l'image des tessons issus de la fosse ST 3165 avec une datation située vers La Tène D2 (fig. 20). Cette structure occupe une place particulière au sein du site, elle matérialise en effet un axe est-ouest qui sera pérennisé par les États 3, 4, 5 et 6.

L'interprétation culturelle des États 1 et 2 prévaut largement sur les autres possibilités, et ce malgré le caractère lacunaire des données. Si ces structures, appartenant aux deux états, sont pour certains auteurs « rares et mal définies » (Bouvet *et al.* 2003, p. 94) et peuvent revêtir plusieurs interprétations, le mobilier, quoique restreint, est suffisamment caractéristique et s'intègre aux données régionales, même si ces dernières sont diverses (*ibid.*, p. 93) pour valider l'interprétation culturelle. L'originalité de ce premier sanctuaire tient dans les relations tissées avec un habitat situé plus au nord, à l'image de plusieurs sites de l'Ouest gaulois, sous-entendant la pratique de dévotions privées, comme le confirme la modestie des objets consacrés. Enfin, la possibilité d'un culte public à l'échelle locale (*ibid.*, p. 87) en contexte d'habitat tels ceux évoqués *supra*, à Fontenay-le-Comte, Benet, Saint-Malo et probablement à Plouër-sur-Rance, est écartée en raison de la modeste taille des enclos de Neuville-sur-Sarthe.

L'implantation périurbaine d'un sanctuaire laténien attire également notre attention. Celui de Neuville-sur-Sarthe occupe une situation privilégiée au même titre que celui de La Tour-aux-Fées d'Allonnes mais sans jamais en atteindre l'ampleur. L'occupation de la fin de la période gauloise ou du début de la période antique du Mans, qui reste tant à cerner chronologiquement qu'à définir, a toutefois été ponctuellement dévoilée sur le site des Jacobins, avec la présence d'un sanctuaire des eaux éventuellement dès cette époque (Chevet *et al.* 2014). Ce seraient donc trois sanctuaires proches qui seraient coexistants, dont celui du Mans, topographiquement placé au milieu des deux autres, est lié à une occupation de même chronologie (habitat, etc.). Cet agencement est peu relevé par ailleurs en Gaule (Péchoux 2010) et annonce la relative importance du sanctuaire antique de Neuville-sur-Sarthe, mais surtout celle du site d'Allonnes. La présence d'un lieu de culte antérieur serait un critère important dans le choix de l'implantation d'un lieu de culte plus vaste (Péchoux 2016, p. 475).

Sur d'autres sites dont l'évolution au II^e s. apr. J.-C. se traduit par des sanctuaires à galerie périphérique, tels Corent en Auvergne (Garcia 2018) mais aussi Montluçon, le Martberg ou Tintignac, les enclos primitifs sont systématiquement d'importance, fait à opposer à Neuville-sur-Sarthe, dont les enclos des

premiers états apparaissent limités en comparaison. Trahissant ainsi là encore son originalité mais aussi la diversité des trajectoires des sanctuaires, avec à Neuville-sur-Sarthe le passage d'un modeste sanctuaire privé à un sanctuaire public ou collectif, dans ses évolutions postérieures.

La mise en place des divers pôles

Sur la Zone 3, l'État 3 s'affranchit de l'habitat lié aux états antérieurs. Il est attribuable à La Tène D2b ou au début de la période augustéenne par la stratigraphie et l'organisation spatiale du site. Ce nouvel état, caractérisé par un enclos palissadé de 25 à 30 m de côté, a son plan calqué sur les éléments antérieurs (fig. 24). La proposition de sa datation s'accorde avec celles émises pour la dizaine d'exemples cités (Fauduet 1993; Mantel 1997; Bourgeois 1999; Brunaux 2000; Maniquet 2004, 2008; Joly, Barral 2012; Filippo 2016; Garcia 2018, p. 454). Le nouveau *téménos* d'une surface de 750 m², soit le double de celle de l'État 2, pouvait accueillir une population de fidèles plus importante; une augmentation possible de la fréquentation qui ne se manifeste guère par le mobilier. Ce type d'enclos palissadé est parfois reconnu lorsqu'une fouille extensive est menée jusqu'aux couches les plus anciennes des sanctuaires, quand ceux d'époque antique succèdent à ceux de la fin de La Tène. Les exemples régionaux sont rares, citons le péribole de La Tène D2/époque augustéenne de Fesques en Seine-Maritime (Mantel 1997, fig. 7 et 8 et p. 48). Cette monumentalisation est toute relative. En effet les structures sont fossoyées, alors que la phase 4.1 de Corent dans le Puy-de-Dôme (Poux, Demierre 2015, p. 646-649) montre dès la période julio-claudienne une monumentalisation déjà marquée par une galerie maçonnée de 56 m de côté. Quoi qu'il en soit, cette nouvelle structure, bien modeste, présente une structure traditionnelle (enclos palissadé) qui perdurera encore durant l'État 4A suivant (enclos fossoyé).

La Zone 3 connaît un renouveau à la période augustéenne avec la création d'un enclos fossoyé de 46 à 50 m de côté, il s'agit de l'État 4A/Enclos 22 (fig. 25). Il est remodelé sous les règnes de Tibère ou de Claude. Le nouvel enclos marquant l'État 4B mesure maintenant 48 x 60 m, la façade orientale de l'État 4A est conservée; les États 4A et 4B calquant toujours leurs orientations et leurs centres géométriques sur ceux des États antérieurs, 1, 2 et 3. L'autre évolution importante du site est la fondation, probablement sous le règne de Claude, d'un second pôle d'occupation du sanctuaire localisé à environ 80 m au sud-est des enclos de l'État 4/Zone 3, pôle matérialisé par les structures de la Phase 1/Zone 4 (fig. 23 et 32). Il s'agit de fossés matérialisant une allée processionnelle et de deux petits temples. L'un de plan carré, B12/1, est élevé en matériaux périssables sur sablière puis reconstruit sur poteaux au même emplacement (fig. 32, 33 et 34). Le second, de plan circulaire, B13/1, l'est de manière originale puisque construit sur un radier de scories de fer (fig. 38, 39 et 40). L'allée processionnelle associée ne présente guère de comparaison régionale.

Ce nouveau sanctuaire se caractérise par une bipolarité guère évoquée régionalement ou à une échelle plus vaste. Il est possible de citer à titre de comparaison privilégiée les sanctuaires d'Oedenburg dans le Haut-Rhin (Reddé 2011). John Scheid à ce sujet emploie dans un colloque récent, à Avenches, l'expression de « parc culturel ». Le sanctuaire offre un pôle ancien, localisé au nord-ouest, ceinturé par des fossés, et un nouveau pôle, implanté lui au sud-est, occupé par deux temples, les deux pôles étant reliés par une allée processionnelle. L'existence de ces deux sanctuaires est source de questionnements. Le sanctuaire ancien était-il déjà obsolète par ses structures ou par les dieux qui y étaient présents

ou plus à la mode, ou bien était-il saturé par le nombre croissant de fidèles ? Ou encore, bénéficiaient-ils d'un évergétisme particulier (privé, de corporation etc.), provoquant la création d'un nouveau lieu de culte, complémentaire ou non du premier ? Les possibilités sont multiples et les témoins matériels, notamment épigraphiques, inexistantes. Au *téménos* quadrangulaire de la Zone 3 répondent maintenant des structures plus ouvertes sur la Zone 4. Au temple unique de la Zone 3 répondent en Zone 4 les deux temples B12 et B13. Si le premier semble être ouvert vers l'est, le temple B13/1 adopte un plan circulaire, singulier sur le site. La même originalité se retrouve aussi dans son orientation, au nord, peu reconnue régionalement.

Les rites associés à ces différentes zones au sein même du sanctuaire tendent à se différencier. À la Zone 3 et ses États 3 et 4A, relativement pauvres en mobilier, succèdent d'importantes zones de rejet tels que la zone d'accumulation ST 3009 et le comblement du fossé de l'État 4B dans lesquels ont été découverts la majorité de l'*instrumentum* et des monnaies ainsi que l'essentiel des fibules et près de la moitié des céramiques du site. Ces dernières diffèrent peu de celles issues des habitats contemporains, phénomène largement documenté dans l'Ouest de la Gaule, sinon par la présence plus marquée de céramique fine. L'originalité régionale du site tenant toutefois en la présence d'un fragment de brûle-parfum (fig. 46, n° 109).

Le feu ou le foyer jouent un rôle non négligeable au sein des rites effectués sur le site. Des zones rubéfiées sont situées au centre des Enclos 18 et 22 (Zone 3, fig. 24) tandis que la fosse ST 4235 est manifestement liée au temple B12/1 ou B12/2 (Zone 4, fig. 33 et 36). Ces témoins ne sont pas isolés en Gaule pour la période concernée et ont été largement étudiés par ailleurs (Bourgeois 1999, p. 172-173 ; Van Andringa 2002, p. 96-97 ; Poux 2019 ; Van Andringa 2019). Ils correspondent à l'apparition de pratiques sacrificielles par le feu qui sont effectuées, soit directement au sein des bâtiments du culte à l'image de Gournay-sur-Aronde, Gué-de-Sciaux, Mirebeau-sur-Bèze ou Bennecourt, soit dans des fosses placées devant les temples comme à Neuville-sur-Sarthe ou Avenches (Meylan Krause, Bosse Buchanan 2008, p. 62-63). À Neuville-sur-Sarthe, ces zones rubéfiées et ces fosses, dont on trouve un parallèle régional à Entrammes en Mayenne (Naveau 1982), marqueraient une évolution du culte avec une externalisation, une transformation des zones sacrificielles, l'intérieur des bâtiments étant réservé à la statue du culte. Cette évolution, dont l'ultime étape est le remplacement des foyers ou autels bas liés au feu par des autels, sera effective sous Claude (Van Andringa 2002, p. 97).

La monumentalisation du sanctuaire

Un peu avant le tournant entre le I^{er} et le II^e s. apr. J.-C., les Zones 3 et 4 du sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe sont légèrement remodelées. L'allée processionnelle de la Phase 1/Zone 4 est à peine modifiée, son ouverture côté ouest est étrécie. Aux fossés de l'État 4/Zone 3 est ajoutée une partition interne, aux soubassements maçonnés : c'est l'État 5, également caractérisé par la construction d'une *cella*-tour maçonnée en son centre (fig. 64 et 65). Cette nouvelle partition se superpose presque exactement au tracé de l'enclos palissadé de l'État 3 (fig. 64). Les structures flaviennes sont dans la continuité des précédentes, mais conjuguées par d'autres matériaux, et ce sans que l'agencement global en soit fondamentalement modifié (Bourgeois 1999, p. 176). Des petits édifices, plates-formes ou chapelles parsèment le *téménos*, apparemment sans ordre défini (fig. 48).

Le tournant de la période flavienne est marqué par le passage des temples en bois aux temples en pierre mais peut-être un peu plus tardivement que sur nombre d'autres sites comme à Bennecourt où ce changement serait claudien (Bourgeois 1999, p. 176). Ce tournant s'inclut toutefois dans la fourchette chronologique de la monumentalisation des sanctuaires en Gaule (Van Andringa 2002, p. 98). Le nouveau temple de l'État 5 est constitué d'une *cella*-tour aux puissantes fondations, de 7,50 m de côté, centrée sur les enclos précédents (fig. 64). Les nouveaux temples de la Phase 2/Zone 4 sont dans la continuité des structures antérieures. Pour le temple B12/3 les fondations sont maintenant constituées d'un blocage de scories de fer (fig. 52 à 56). Le schéma diffère peu pour le nouveau temple circulaire B13/2 qui est décalé de 3 m vers le nord-est (fig. 52 et 57). Le mobilier flavien de la Zone 3 est constitué de céramiques, de quelques fibules et d'une quinzaine de monnaies (cat. 108 à 123). Le nombre d'objets déposés décroît par rapport à l'état précédent mais un récipient peu commun en Gaule romaine a été trouvé dans la Zone 3. C'est un fragment de plateau à offrande en sigillée de type Hermet 19/22 (fig. 63).

Les changements importants interviennent à Neuville-sur-Sarthe au début du règne des Antonins. Ils se traduisent différemment selon les zones (fig. 2). Sur la Zone 3, la *cella*-tour de l'État 5 ceinte maintenant par une galerie périphérique de 15 m de côté se trouve placée presque au centre d'un péribole maçonné quadrangulaire d'une surface d'environ 3 000 m² (fig. 66). Sur ce péribole s'appuie un quadriportique, possiblement pourvu dans un second temps d'un portique de façade à l'est (fig. 66 et 67). Son aire interne est aussi occupée par deux édifices et deux petites *cellae*-tours octogonales, dont le plan géométrise rigoureusement, au sein de la nouvelle aire sacrée, l'espace autour du temple F4 (fig. 66). Il est possible de voir dans ce plan géométrisé un parallèle plus récent à celui de Corent (Poux, Demierre 2015, phase 4.2; Garcia 2018, p. 453 et 458) et sensiblement de même dimension tant pour les galeries que pour les temples, et avec un positionnement comparable des édifices principaux au sein du *téménos* (fig. 127). Quelques points de comparaison peuvent être avancés avec plusieurs autres sanctuaires à galerie périphérique; citons ceux de Montluçon dans l'Allier (Cabezuelo 2012; Garcia 2018, p. 453 et 458), Gergovie dans le Puy-de-Dôme (Garcia, Oesterlé 2008; Garcia 2018, p. 453 et 458), le Martberg en Rhénanie-Palatinat (Nickel *et al.* 2008), Naves en Corrèze (Maniquet 2008) et Hayling Island (King, Soffe 1994) pour ne mentionner que les exemples les plus proches de Neuville-sur-Sarthe (fig. 127). La Zone 4 voit ainsi se succéder à un rythme rapide les changements des Phases 3, 4 et 5 (fig. 3 et 94). À l'image du temple F4, une galerie est adjointe au temple B12/3. La nouvelle *cella*-tour B13/3 mesure maintenant 12 m de diamètre. Aux allées processionnelles des Phases 1 et 2 succèdent des fossés qui dessinent l'extrémité nord d'un cheminement axé sur le temple circulaire B13/2, qui sont eux-mêmes supplantés par une galerie sur poteaux. La nouveauté consiste en la construction d'un bâtiment d'abord élevé sur poteaux puis maçonné par la suite, il s'agit du Bâtiment B2 (fig. 82 et 83), qu'une vaste palissade orientée nord-sud (fig. 3) joint aux temples B12 et B13. Ce bâtiment B2 est constitué d'un portique sur poteaux, puis d'un portique à avancées maçonné dans ses premiers stades de son évolution (B2/1 et B2/2). Il imprime une cohérence organique au sanctuaire (fig. 2 et 83). Enfin, à la Phase 5, vers la fin du I^{er} s. apr. J.-C., un grand enclos fossoyé entourant les édifices cultuels B12/4 et B13/3 est creusé (fig. 3 et 93), le bâtiment B2 présente alors un ultime état dans son évolution (B2/3), tandis que les petites tours de plan circulaire B1 et B3 sont édifiées.

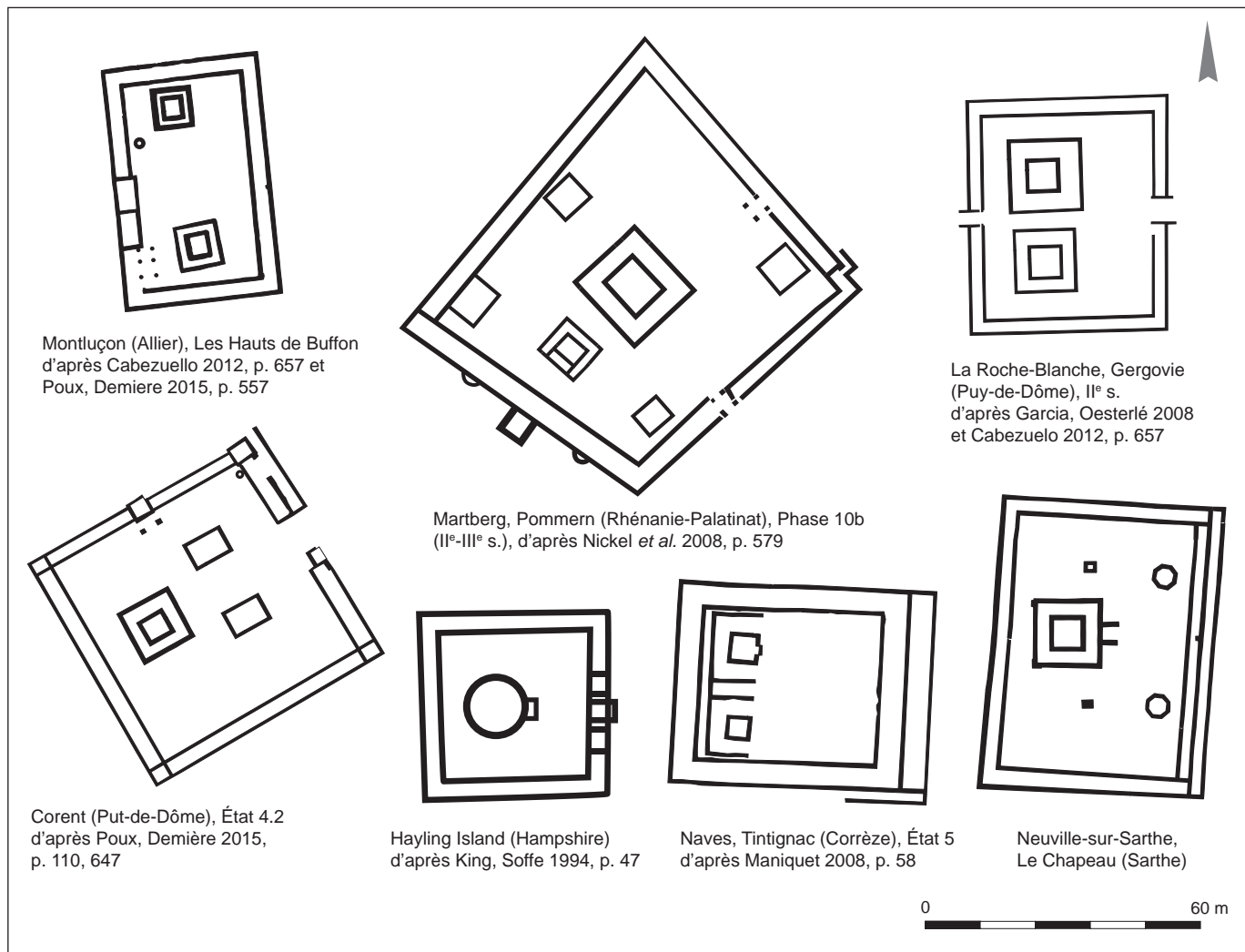


Fig. 127. Plans comparés simplifiés du sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe et de quelques sanctuaires à galerie périphérique de Gaule et d'ailleurs (G. Guillier).

Cette nouvelle organisation du sanctuaire prend la forme d'un schéma triangulaire qui marque les axes est-ouest et nord-sud tirés respectivement à partir des temples F4 puis B13 tandis que sa base qui relie ces deux axes relie également les deux temples entre eux de manière à former un triangle dont la pointe nord-est est marquée par le propylée (fig. 2). Ce schéma peu reconnu à notre connaissance en Gaule romaine dessine un triangle rectangle isocèle dont les côtés nord et est ont une longueur, selon l'unité de mesure antique, de trois *actus* exactement. De plus, les nouvelles structures culturelles d'évidence prennent racine sur des éléments antérieurs. Un raisonnement régressif permettrait éventuellement de déterminer si l'emplacement des temples et autres structures culturelles est dû au hasard ou s'il existe une telle organisation plus ancienne que celle relevée à l'époque antonine. Nous avons employé ce raisonnement en remontant jusqu'aux structures julio-claudiennes et à l'inverse en allant jusqu'au parcelaire moderne/contemporain. Les axes antonins (fig. 128 : C) se superposent au grand axe est-ouest formé, à l'époque flavienne, par la *cella*-tour et l'interruption remarquée sur le côté est de la partition interne sur fondation empierrée (fig. 128 : B). Il en est toujours de même pour l'axe nord-sud lié au temple B13, avec, non loin de l'intersection de ces deux axes, les trous de poteau ST 1021

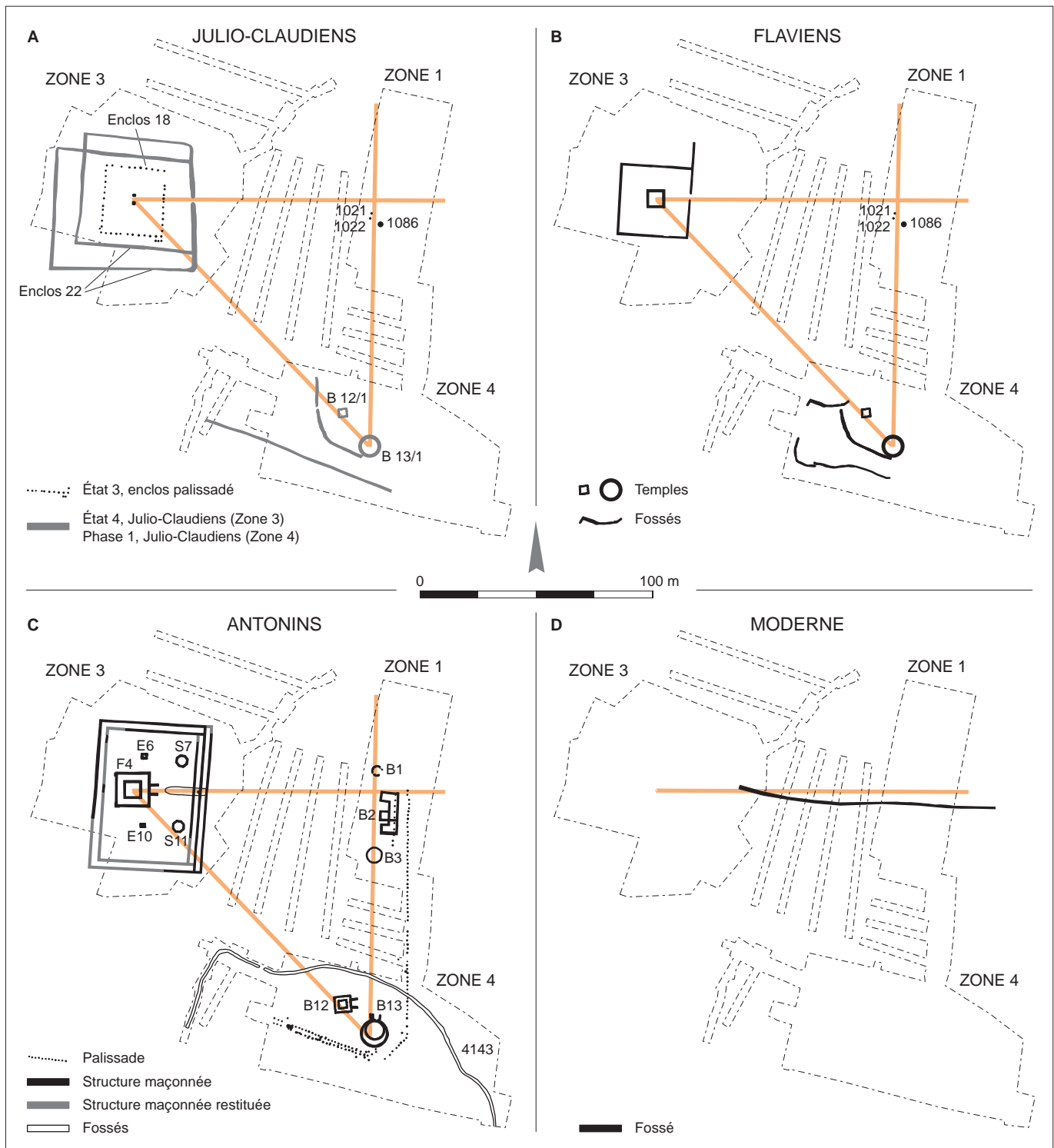


Fig. 128. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, résultats de la méthode régressive appliquée aux périodes flavienne (A) et julio-claudienne (B) à partir du schéma organisationnel de plan triangulaire du site reconnu pour la période antonine (C) (G. Guillier, H. Hostein).

et 1022 ainsi que la fosse ST 1086, recoupée par le bâtiment B2/2. Le même raisonnement permet de remonter aux Julio-Claudiens (fig. 128 : A) où l'axe est-ouest défini par les restes du bâtiment situé au cœur de l'Enclos 22/État 4A/B et par l'ouverture, côté oriental, de cet enclos, est identique à l'axe est-ouest antonin. C'est le même cas pour l'axe nord-sud formé par le temple circulaire B13, les trous de poteau ST 1021 et 1022 et la fosse ST 1086. Inversement, le fossé moderne ST 1002 sensiblement orienté est-ouest reprend presque les axes est-ouest antérieurs (fig. 128 : D). Les liaisons structurelles fortes observées entre les édifices culturels des deux zones définissent un langage architectural élaboré, pérenne des Julio-Claudiens aux Antonins, qui est maintenant difficile à décrypter, mais qui exprime une continuité dans le temps des espaces culturels et de leur organisation, un enrichissement des équipements culturels et une pérennité de la communauté dans l'exercice des cultes.

Le mobilier offre différents faciès, que ce soit en Zone 3 ou en Zone 4. Il est moins présent au II^e s. qu'au I^{er} s. apr. J.-C., avec un effectif deux fois moindre pour la céramique ; pour les fibules le contingent s'effondre. Les dynamiques de pertes ou de dépôt de monnaies subissent une lente érosion tout au long du II^e s. par rapport au I^{er} s. apr. J.-C., mais le rapport de densité de probabilité de perte des monnaies par rapport au nombre de celles-ci par zone montre une dynamique plus forte en Zone 4¹. Cette remarque est confirmée par l'étude de la céramique sigillée². En admettant que ces deux types de mobilier soient représentatifs de l'occupation du sanctuaire, nous notons à partir de la charnière I^{er}-II^e s. apr. J.-C., qu'à une baisse lente et progressive de l'occupation de la Zone 3 répond une montée en puissance de l'occupation de la Zone 4, sans que cela se traduise dans l'*instrumentum*. Ces éléments font éventuellement écho à la baisse lente de l'attractivité du ou des dieux présents en Zone 3 au profit de ceux résidant en Zone 4. Certains auteurs soulignent « l'instabilité du succès des sanctuaires » (Bourgeois 1999, p. 197), éventuellement applicable au temple de la Zone 3, pouvant entraîner sa désaffection plus ou moins rapide, au bénéfice sans lendemain de ceux de la Zone 4.

L'abandon précoce

La baisse progressive de la fréquentation du temple de la Zone 3 est sensible à partir des années 150. Sa désaffection se situerait vers le début des Sévères mais pas au-delà, comme l'indiquent conjointement les études sur la sigillée et les monnaies. Les marqueurs céramiques de la seconde moitié du III^e s. ou du début du IV^e s. apr. J.-C., relativement bien connus localement (Delage, Guillier 1997), sont absents des contextes mis au jour à Neuville-sur-Sarthe. Quant aux dates estimatives de perte (DEP)³ des monnaies, elles biaisent quelque peu les données du fait de leur faible nombre. Il est toutefois manifeste que l'abandon a dû se produire avant la fin du premier quart du III^e s., au plus tard. Date relativement précoce par rapport à la situation régionale.

Cela se manifeste par l'édification de la portion de mur ST 1023 qui condamne l'accès, malheureusement non datée, à la partie sud du sanctuaire. Il barre ainsi le passage à ces temples en recoupant transversalement l'*ambitus* ST 1001 (fig. 83). Cette condamnation volontaire pose la question de la matérialité des fermetures des sanctuaires abandonnés. L'exemple du sanctuaire de Jublains en Mayenne (Naveau 1997, p. 199), avec le bouchage « symbolique » des accès est et ouest (Aubin *et al.* 2014, p. 233-234), montre un certain parallélisme avec

.....
1. Cf. *infra* « Les monnaies », par Fabien Pilon et le catalogue de ces monnaies.

2. Cf. *infra* « La céramique sigillée », par Richard Delage.

3. Cf. *infra* « Catalogue des monnaies », par Fabien Pilon.

Neuville-sur-Sarthe, mais qui peut paraître ici surinterprété. Le dépôt de clés par exemple sur le sanctuaire de La Tour-aux-Fées à Allonnes, déjà évoqué, peut en être également une traduction, aussi symbolique : on ferme les portes. À Neuville-sur-Sarthe, on barre le chemin d'accès.

L'abandon relativement précoce du sanctuaire se trouve conforté en Zone 4 par la présence des inhumations ST 4163, 4189 et 4190, datables de la fin du III^e s. apr. J.-C., tombes dont la première est une tombe en caveau de briques, structure peu commune régionalement. Or, dans le monde antique romain, il est peu concevable de mélanger le monde des dieux au monde des morts, impur par définition. En effet, des interdits précis (Scheid 2000) empêchent d'y laisser des excréments, des cadavres, des tombes, des branches mortes, etc. La présence de ces tombes (fig. 99, 100 et 108) ne peut se faire que sur un espace non consacré ou abandonné des dieux. Sont aussi présentes sur le site, de manière ponctuelle, plusieurs sépultures datant du haut Moyen Âge (fig. 101 et 102), dont celles d'enfants. Leur présence, qu'elles soient romaines ou médiévales, témoigneraient d'un habitat proche, au contexte socio-économique pauvre pour les plus récentes. Notons aussi qu'un *nummus* datable du début du IV^e s. (cat. 194) a été mis au jour en Zone 4, non loin du temple B12. Ces éléments marquent qu'une occupation sporadique fait suite au sanctuaire, que les témoignages datés des destructions du III^e s. ne sont pas flagrants. Les tombes antiques de la Zone 4 sont possiblement contemporaines des phases de destruction les plus précoces, tandis que les inhumations ST 3236 et ST 4224 signent vers la fin du VI^e ou au début du VIII^e s. la fin de ces phases de destruction en venant s'implanter dans des tranchées de récupération (fig. 102, 103 et 104). Vers les VII^e-X^e s. quelques tombes se regroupent auprès du temple B13 (fig. 101), sans que nous puissions dire si ce dernier est encore en élévation ou pas.

Le mobilier

Un corpus riche et varié

Le mobilier, comme vu au fil du texte et dans le chapitre qui lui est dédié, comporte des objets de matériaux et d'usages divers⁴.

La céramique provient de fossés (souvent), de fosses (rarement) et de remblais liés aux réaménagements successifs du sanctuaire durant tout le Haut-Empire. Ce mobilier peut se prêter à plusieurs interprétations allant de la vaisselle de table ou de stockage utilisée par les ouvriers pendant les phases de construction du sanctuaire à celle de l'objet aux fonctions rituelles, offrandes, repas cultuels, etc., car, comme cela a pu être observé dans les sanctuaires gallo-romains de l'Ouest de la Gaule, la céramique ne diffère pas, ou peu, de celle trouvée sur les sites d'habitat (Tuffreau-Libre 1994; Michel 2014, p. 219; Trin-Lacombe 2019, p. 161; Rocque *et al.* 2019a, p. 232). Par exemple, le corpus des vases trouvés dans le sanctuaire du Haut-Bécherel à Corseul (Provost 2010) est essentiellement constitué de coupes en sigillée et en *terra nigra* associées à des marmites et des plats en céramique commune. Il en est de même du sanctuaire de Mars *Mullo* à Allonnes, où a été observée une proportion importante de plats, assiettes, coupes et coupelles durant tout le I^{er} s. apr. J.-C. jusqu'au milieu du II^e s. pour avoir ensuite plus de mortiers et de formes fermées jusqu'au III^e s. apr. J.-C. (Brouquier-Reddé, Gruel 2004). Citons d'autres exemples comparables sur le sanctuaire de la forêt d'Halatte à Ognon dans l'Oise, aux Mureaux

.....
4. Cf. « Catalogue du mobilier par ensembles stratigraphiques », en fin d'ouvrage (fig. 137 à 168).

à Authevernes et à Guichainville, tous deux dans l'Eure (Michel 2014). Ces mêmes remarques sont également d'actualité à Neuville-sur-Sarthe, où l'on constate toutefois une légère surreprésentation de la céramique fine à la période tibéro-claudienne. La vaisselle du sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe, employée au stockage, à usage culinaire et au service de table, n'a pas révélé de traces évidentes de bris rituels comme des vases décapités ou endommagés par le feu, des bords découpés, des fonds percés ou des perforations à l'image de Blain en Loire-Atlantique (Trin-Lacombe 2019), des Mureaux à Authevernes (Michel 2014), ou présentant des décors originaux tels ceux de Sains-du-Nord dans le département du Nord (Willems, Neaud 2012), ni de pots miniatures ou réduits tels ceux de Lioux dans le Vaucluse (Fauduet 2010, p. 267-268), d'Avenches en Suisse (Rey-Vodoz 2006) ou d'Aiseau-Presles en Belgique (Martin 2015). À l'image du sanctuaire de Magny-Cours dans la Nièvre (Rocque *et al.* 2019a, p. 232), celui de Neuville-sur-Sarthe était avant tout un lieu de consommation et de préparation alimentaire. Aucun dépôt particulier de monnaies, de plaquettes anatomiques, ni concentration évidente de céramique dans une fosse, dans un fossé ou près d'un édicule (E6 et 10, F7 et 11) n'ont été remarqués à l'image d'autres sanctuaires en Gaule. Les rares céramiques pouvant être considérées à Neuville-sur-Sarthe comme spécifiques d'un rituel ou d'une activité rituelle sont un fragment d'un brûle-parfum (fig. 46, n° 109) et un bord de plateau à offrande en céramique sigillée (fig. 63). La céramique du sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe est un des reflets de la multiplicité de sa fonction entre l'objet du quotidien et l'objet sacralisé, et confirme toute la difficulté de lui attribuer un rôle précis en l'absence d'indices forts que sont des dépôts, des amas de vases, des traces de bris ou des perforations ou bien encore leur miniaturisation. Nous avons aussi noté la présence de fragments de plaques foyères dans les comblements des fossés des États 4A et 4B, plaques foyères possiblement liées à des pratiques culinaires, que l'on retrouve sur le sanctuaire de Juvigné en Mayenne (Bossard, Dufay-Garel 2019, p. 244-245).

L'instrumentum est riche de 354 objets en fer, de 73 fibules en alliage de cuivre, le reste est constitué de 135 objets, essentiellement en alliage cuivreux et, plus rarement, en or, en plomb, en terre cuite, en os, etc., auxquels peuvent être ajoutés près de 50 tessons de verre. Leur nombre total est supérieur à 600 éléments. Ce mobilier est localement et régionalement un référentiel non négligeable, probablement significatif, mais qui est loin d'être équivalent à celui du sanctuaire de La Tour-aux-Fées d'Allonnes.

La verrerie du sanctuaire du Chapeau à Neuville-sur-Sarthe présente des récipients majoritairement destinés au service de table tels des coupes, des gobelets et des coupelles, ainsi que des formes fermées qui ont pu servir au conditionnement et au transport de denrées, consommées sur place ou offertes en offrandes, à l'image de la céramique. Sont aussi présents des éléments de vitrage et des perles. Tous ces objets se retrouvent sur plusieurs sanctuaires, par exemple aux Bollards à Nuits-Saint-Georges en Côte-d'Or (Pommeret 2001) avec en commun les petits flacons à panse sphérique de type Isings 10/AR 124 parfois aussi dénommés boules à parfum. Le sanctuaire rural de Bennecourt dans les Yvelines a livré de nombreuses perles de La Tène moyenne et finale, quelques jetons en pâte de verre du 1^{er} s., des formes fermées ou ouvertes, rarement moulées mais toujours très fragmentées et de rares fioles (Bourgeois 1999, p. 126-131). Le sanctuaire de Fesques en Seine-Maritime a livré un mobilier fragmenté où se distinguent quelques formes peu communes imitant l'obsidienne et surtout de la vaisselle de table et des formes fermées; il est noté l'absence de verre

à vitre (Mantel 1997, p. 147-148), mais cela peut être dû à une récupération particulièrement poussée des matériaux. Relevons l'étude des verres du sanctuaire de Trémonteix dans le Puy-de-Dôme (Raux *et al.* 2019, p. 180-184), qui a révélé la prédominance des vases à boire, puis quelques formes fermées et donc un profil assez comparable à Neuville-sur-Sarthe, mais il s'y est surtout posé la question de leur résidualité. Régionalement ou localement, les données permettant des comparaisons à cette échelle sont encore peu accessibles. Hors du champ du sanctuaire mentionnons les deux verreries dans la tombe à cofrage de briques ST 4163, dont un barillet de type Isings 89/AR 161, largement répandu dans les nécropoles antiques de la Gaule, mais toutefois peu représenté localement, quel que soit le contexte.

Le monde des croyances à Neuville-sur-Sarthe est évoqué par de rares représentations divines, essentiellement en terre cuite, par une supposée tablette de défixion, par trois *tintinnabula*, par une petite série de couteaux miniatures, ainsi que cinq ou six ex-voto. Si la majorité de ces objets sont souvent trouvés en nombre sur d'autres sanctuaires, ce n'est pas le cas pour les couteaux miniatures qui est une particularité du sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe, pris dans son contexte régional. Certains objets peuvent avoir subi l'action du feu, ici essentiellement des fibules. Il pourrait s'agir de gestes personnels qu'il est encore difficile d'interpréter puisque ne portant que sur 10 % des fibules.

Une quinzaine d'objets peuvent se rapporter au *militaria*, toutes périodes confondues, dans un laps de temps d'environ trois siècles. Il s'agit de pièces de harnachement et d'armement, avec des éléments de jet, de poing ou liés à l'équipement défensif. Les vestiges gaulois y sont très peu nombreux (pointes de flèches, fragment de paragnathide, orle de bouclier) par rapport à certains autres sites sarthois tels que La Tour-aux-Fées à Allonnes et La Grande-Pâturage (2) à Aubigné-Racan, ou sur d'autres sanctuaires de l'Ouest (Bouvet *et al.* 2003). Le domaine personnel est représenté par des instruments de toilette, des accessoires vestimentaires, essentiellement des fibules, ici particulièrement nombreuses, ainsi que par des éléments de parure, bagues, bracelets et perles en verre et en ambre. Ces éléments sont nombreux, parfois précieux. Et leur fonction d'origine, si elle se distingue facilement, s'efface sur les sanctuaires au profit des réinterprétations cultuelles (par exemple pour les miroirs). Les objets de toilette ou médicaux peuvent être associés à des pratiques guérisseuses, tandis que les bagues, les bracelets et les fibules matérialisent les pratiques de dons et de dépôts par les dévots.

Les objets relevant de la vie domestique que sont les couvercles, couteaux, clés, éléments décoratifs, de fixation, d'assemblage, d'ameublement, très variés, souvent issus par ailleurs de contexte d'habitat, peuvent aussi se retrouver dans des sanctuaires. Ceux plus utilitaires, tels que les nombreuses clés, peuvent recouvrir plusieurs gestes et les couteaux en fer servir à des sacrifices.

D'autres activités, ayant trait aux champs économiques et sociaux, sont aussi diversifiées : l'écriture (stylets, boîtes à sceau), le transport (clavettes de moyeux de char), la mesure (poids), la construction, l'artisanat et à l'outillage en général (viroles, clavettes, burins, plane, tas à queue ou enclumette...), la pêche ou la chasse (petits lests en plomb). Certains de ces éléments peuvent être des offrandes spécifiques, comme les dépôts de marteaux de forgeron en fer ou le peigne à carder, faites par des communautés de marchands ou d'artisans, mais aussi de pêcheurs.

Le lien possible avec les activités métallurgiques

Les dépôts liés à la métallurgie du fer et du bronze, tels les outils que nous venons de voir mais aussi des scories, chutes de forge et produits semi-finis (Péchoux 2011), peuvent être en lien avec le district métallurgique exploité depuis La Tène jusqu'au Moyen Âge situé essentiellement à l'ouest et au nord-ouest du site, regroupant les communes d'Aigné, La Bazoge, Le Mans, La Milesse, Neuville-sur-Sarthe et Saint-Saturnin⁵. Les cartes de répartition des sites liés à la réduction directe du fer dans l'Ouest sarthois montrent en effet une nette concentration de cette activité en ces lieux (Sarreste 2011, p. 130-144; Langlois 2015), confirmant ainsi les données obtenues par Jean-Philippe Bouvet en 2001 sur la métallurgie dans la Sarthe. Mais est-ce que cette proximité explique totalement la présence de ces scories dans les divers contextes où elles sont présentes? Et elles sont assez nombreuses sur le site. En Zone 3 des scories sont présentes dans les fondations flaviennes du *téménos* de l'État 5. Sur la Zone 4 l'on en trouve tant dans le temple B12 que dans le temple B13, et ce dès la période julio-claudienne. Elles ne semblent pas présentes à la période antonine. Nous pouvons estimer, avec Ludivine Péchoux (2011), que la présence de ces scories, ici liées à la construction, peut traduire un dépôt, dont la nature serait matériellement voire intrinsèquement liée au culte.

La céramique sigillée

La céramique sigillée est présente dans toutes les zones mais principalement dans les Zones 3 et 4 (tabl. 63). Les fourchettes chronologiques assignées aux sigillées sont proposées sur la base de plusieurs critères : caractéristiques techni-

ZONES	NR	%	Bords	Panses	Fonds	NMI	%	NMIp	%
Z1	1	0,5	0	0	1	1	1,25	1	0,70
Z3	118	59,30	46	53	19	48	60,75	80	57,15
Z4	80	40,20	23	43	14	30	38	59	42,15
Totaux	199	100	69	96	34	79	100	140	100

Tabl. 63. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, répartition de la céramique sigillée par zones (NR : nombre de restes; NMI : nombre minimum d'individus; NMIp : nombre minimum d'individus pondéré) (R. Delage).

.....

5. Fouillés par Sandra Cabboï, Christophe Dunikowski, Véronique Gallien, Jean-Yves Langlois et Florian Sarreste.

6. Les graphiques utilisant ces données ont été obtenus grâce à la méthode « du nombre probable d'apparition des vases par intervalles de 10 ans » (Langouët, Goulpeau 1975). Elle permet de mettre en avant les datations les plus fines, tout en réduisant l'impact toujours déformant des nombreux fragments associés, par manque de critères, à des fourchettes chronologiques larges.

ques, forme et, le cas échéant, marque épigraphique et décor moulé. Pour les pièces moulées, une confrontation systématique est opérée entre la datation dite « stylistique » (qu'il s'agisse de styles nominatifs ou de manières décoratives) et la datation technique du support, à savoir le vase moulé. Ces datations correspondent ainsi, avant tout, à des propositions de production/diffusion des vases⁶.

Le lot de sigillée de la Zone 3 se compose de 48 NMI et de 80 NMIp. L'analyse chronologique fait la part belle aux productions du I^{er} s. apr. J.-C. et plus particulièrement celles des premières décennies de ce siècle (tabl. 64 et fig. 129). C'est pour cette raison que les comptages globaux mettent au premier plan les sigillées du Sud de la Gaule au détriment de celles du Centre.

Le lot de céramique sigillée de la Zone 4 se compose de 30 NMI et de 59 NMIp. La confrontation des données chronologiques met en évidence la nette domination des mobiliers de la fourchette 130/160, avec un pic au cours de la décennie 140 (fig. 130). Les vaisselles du III^e s. sont absentes, à l'exception d'un mortier Drag. 45 du Centre de la Gaule. De ce fait, ce corpus est largement dominé par les sigillées du Centre de la Gaule (76 % des NMIp), complétées de pièces flaviennes ou de transition I^{er}-II^e s. du Sud de la Gaule, essentiellement de Millau-La Graufesenque ou d'origine plus incertaine, tel un plat/assiette Ve. D2 dont la datation de fabrication pourrait éventuellement courir jusqu'au deuxième quart du II^e s. (tabl. 65). Les sigillées du Centre-Ouest, quant à elles, ne sont attestées qu'en deux exemplaires, une coupe moulée Drag. 37 au décor particulièrement altéré au sein de la fosse ST 4180 (fig. 92 et 98, n° 52) et une coupelle Ve. A1 issue du trou de poteau ST 4188 (de la Galerie 15).

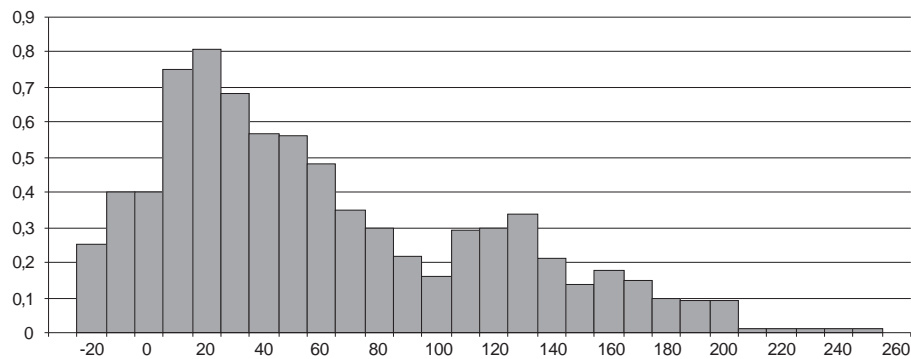


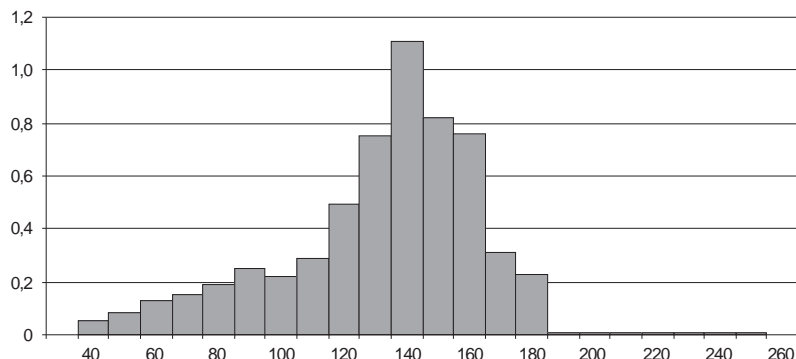
Fig. 129. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, représentation graphique de la probabilité d'apparition sur la Zone 3 de la céramique sigillée, toutes périodes et provenances confondues (corpus 80 NMIp/analyse par tranches de 10 ans). L'abscisse représente l'échelle du temps, l'ordonnée la valeur statistique du lot (R. Delage).

Origine	Réf. typo.	NR	% NR	NMI	% NMI	NMIp	% NMIp
Italique	Co. 12-3	1	3,0	1	14,3	1	6,7
	Co. 12-4	2	6,1	2	28,6	2	13,3
	Co. 18-2	15	45,5	2	28,6	2	13,3
	Indét.	15	45,5	2	28,6	10	66,7
	Sous-total	33	28,7	7	14,6	15	18,8
Sud Gaule	Drag. 15	6	11,5	4	16,0	5	12,5
	Drag. 16	1	1,9	1	4,0	1	2,5
	Drag. 17	1	1,9	1	4,0	1	2,5
	Drag. 18	3	5,8	3	12,0	3	7,5
	Drag. 19	1	1,9	1	4,0	1	2,5
	Drag. 22	2	3,8	2	8,0	2	5,0
	Drag. 24/25	2	3,8	1	4,0	2	5,0
	Drag. 27	3	5,8	2	8,0	3	7,5
	Drag. 37	2	3,8	0		2	5,0
	He. 19/22	2	3,8	1	4,0	1	2,5
	Indét.	16	30,8	4	16,0	13	32,5
	Ritt. 5	1	1,9	1	4,0	1	2,5
	Ve. A1	3	5,8	1	4,0	2	5,0
	Ve. A2	7	13,5	1	4,0	1	2,5
	Ve. C1	1	1,9	1	4,0	1	2,5
	Ve. D1	1	1,9	1	4,0	1	2,5
	Sous-total	52	45,2	25	52,1	40	50,0
Centre Gaule	Curle 21	1	3,3	1	6,3	1	4,0
	Drag. 15	1	3,3	0		1	4,0
	Drag. 17	2	6,7	1	6,3	1	4,0
	Drag. 19	1	3,3	1	6,3	1	4,0
	Drag. 24/25	1	3,3	1	6,3	1	4,0
	Drag. 37	5	16,7	4	25,0	5	20,0
	Drag. 38	5	16,7	1	6,3	2	8,0
	Indét.	3	10,0	0		3	12,0
	Lez. 042	2	6,7	2	12,5	2	8,0
	Lez. 043	3	10,0	2	12,5	3	12,0
	Lez. 045	3	10,0	2	12,5	3	12,0
	Ritt. 5	2	6,7	1	6,3	1	4,0
	Ve. A2	1	3,3	0		1	4,0
	Sous-total	30	26,1	16	33,3	25	31,3
Total		115	100	48	100	80	100

Tabl. 64. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, quantification des céramiques sigillées de la Zone 3 (NR : nombre de restes; NMI : nombre minimum d'individus; NMIp : nombre minimum d'individus pondéré).

Abréviations typologiques utilisées : Co. : Ettliger et al. 1990; Curle : Curle 1911; Drag. : Dragendorff 1895-1896; He. : Hermet 1934; Lez. : Bet, Delor 2000; Ritt : Ritterling; Ve. : Vernhet 1976.

Fig. 130. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, représentation graphique de la probabilité d'apparition sur la Zone 4 de la céramique sigillée, toutes périodes et provenances confondues (corpus 59 NMIP/analyse par tranches de 10 ans). L'abscisse représente l'échelle du temps, l'ordonnée la valeur statistique du lot (R. Delage).



Tabl. 65. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, quantification des céramiques sigillées de la Zone 4 (NR : nombre de restes ; NMI : nombre minimum d'individus ; NMIP : nombre minimum d'individus pondéré).
Abréviations typologiques utilisées :
Curle : Curle 1911 ; Drag. : Dragendorff 1895-1896 ; Lez. : Bet, Delor 2000 ;
Ve. : Vernhet 1976.

Production	Réf. typo.	NR	% NR	NMI	% NMI	NMIP	% NMIP
Sud Gaule	Drag. 22	4	26,7	2	28,6	2	16,7
	Drag. 30	1	6,7	0		1	8,3
	Drag. 37	3	20,0	0		3	25,0
	Indét.	1	6,7	0		1	8,3
	Ve A1	2	13,3	1	14,3	1	8,3
	Ve A2	1	6,7	1	14,3	1	8,3
	Ve C1	1	6,7	1	14,3	1	8,3
	Ve D2	1	6,7	1	14,3	1	8,3
	Ve E2	1	6,7	1	14,3	1	8,3
	Sous-total		15	17,0	7	23,3	12
Centre Gaule	Curle 21	5	7,2	2	9,1	2	4,4
	Drag. 27	4	5,8	1	4,5	1	2,2
	Drag. 37	33	47,8	5	22,7	21	46,7
	Drag. 45	1	1,4	1	4,5	1	2,2
	Indét.	11	15,9	4	18,2	9	20,0
	Lez. 031	2	2,9	1	4,5	1	2,2
	Lez. 042	1	1,4	1	4,5	1	2,2
	Lez. 043	2	2,9	1	4,5	2	4,4
	Lez. 044	2	2,9	1	4,5	1	2,2
	Lez. 045	5	7,2	3	13,6	3	6,7
	Lez. 054/055	1	1,4	1	4,5	1	2,2
	Lez. 096	1	1,4	0		1	2,2
	Ve A1	1	1,4	1	4,5	1	2,2
	Sous-total		69	78,4	22	73,3	45
Centre-Ouest de la Gaule	Drag. 37	3	75,0	0		1	50,0
	Ve A1	1	25,0	1	100	1	50,0
	Sous-total	4	4,5	1	3,3	2	3,4
Total		88	100	30	100	59	100

Confrontation des sigillées des Zones 3 et 4

Le graphique de confrontation des données chronologiques établies sur la base des 140 vases sigillés du site (comptage NMIP; fig. 131) illustre bien les observations mises en évidence plus haut, à savoir que les Zones 3 et 4 ne connaissent pas leur plein développement à des périodes similaires, milieu du 1^{er} s. pour la Zone 3 et milieu du 2^e s. pour la Zone 4. On observe même que la chute progressive du nombre de sigillées rejetées au sein de la Zone 3 au cours de la seconde moitié du 1^{er} s. coïncide exactement avec leur apparition et leur multiplication au sein de la Zone 4. Notons toutefois qu'il ne s'agit là que de tendances dominantes, car le graphique montre également que sur le long terme les occupations demeurent en grande partie contemporaines et que la disparition des vaisselles sigillées au sein des deux zones intervient à la même période, à savoir à la fin

du II^e s. Enfin, a été éliminé du corpus des données le seul vase du III^e s. identifié qui fournissait un résultat statistique de 0,01 sur plusieurs décennies, impossible à représenter sur le graphique en raison de son insignifiance.

Les monnaies

Analyse du corpus et datation

La fouille du sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe a livré 197 monnaies qui se répartissent comme suit : 37 gauloises, 1 celtibère, 156 romaines et 3 indéterminées.

Parmi les 37 spécimens gaulois (tabl. 66) figurent 5 quinaires (2 éduens, 2 séquanes, 1 indéterminé, dont certains fourrés), 10 bronzes frappés (3 carnutes ou peut-être 4, 3 de la « Loire moyenne » et 3 indéterminés) et 22 potins (21 turons, 1 peut-être carnute). On notera la faible valeur de ces pièces avec l'absence, notamment, de numéraire en or. Le lot comprend donc principalement des potins et quasi exclusivement « à la tête diabolique » : 21 exemplaires sur 22 (soit 56,8 % du numéraire gaulois), se répartissant en 16 potins de type DT 3509, 4 de type DT 3508A et 1 de type DT 3508. Nous avons retenu pour eux la répartition en deux classes de Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu (Colbert de Beaulieu 1970, p. 98-99; Delestrée, Tache 2007, p. 133-134), plutôt que celle proposée par Florence Barthélémy qui en distinguait jusqu'à huit ainsi que plusieurs divisions à l'intérieur d'une même classe, sans lien chronologique les unissant (Barthélémy 1995). On constate une surreprésentation de la classe II (qui paraît la plus récente), avec environ trois quarts des exemplaires. Ces potins, traditionnellement attribués aux Turons (même si un fragment de moule monétaire portant l'empreinte d'un potin de la classe I a été mis au jour à Yvré-l'Évêque: Bouvet *et al.* 2001, p. 464; Raux *et al.* 2015, p. 24), se retrouvent fréquemment dans des contextes archéologiques de la deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C. (Barthélémy 1995, p. 35). Ils sont très bien représentés dans la région de Tours et d'Amboise, comme dans le trésor de Fondettes, en Indre-et-Loire (Philippon 1956). Mais ils le sont également dans la Sarthe. Le sanctuaire d'Allonnes, La Forêtterie, dédié à Mars *Mullo*, situé à 5 km au

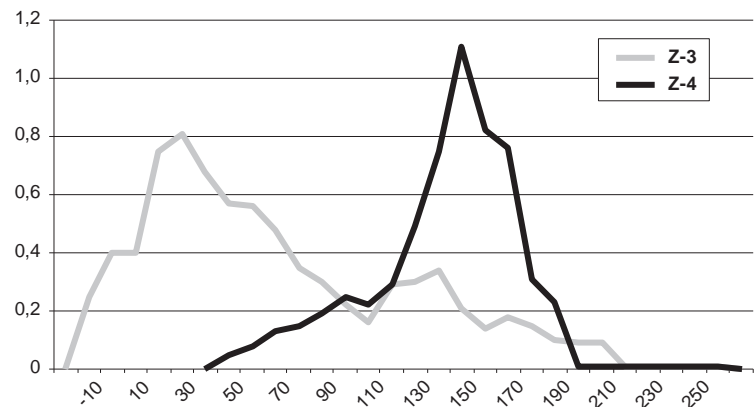


Fig. 131. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, représentation graphique comparée de la probabilité d'apparition sur le site de la céramique sigillée des Zones 3 et 4, toutes périodes et provenances confondues (corpus 140 NMI/analyse par tranches de 10 ans). L'abscisse représente l'échelle du temps, l'ordonnée la valeur statistique du lot (R. Delage).

Tabl. 66. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, répartition des monnaies gauloises par peuples, types et dénominations (DT: Delestrée, Tache 2004, 2007, 2008; LT: La Tour 1892) (F. Pilon).

Peuple	DT	LT	Autre	Nombre	Total	%	Bronze frappé	Potin	Quart de statère	Quinaire	
Aedui	3188	5138/5252		1	2	5,4				1	
	3224	4823-4824		1							1
Aulerici Eburovices ou Carnutes	2471	7081		1	1	2,7	1				
Carnutes	2608	6188		3	3	8,1	3				
Carnutes ?	*	*	Patat 24.5	1	1	2,7		1			
Loire moyenne	S2663A	*		3	3	8,1	3				
Sequani	3245	5550		1	2	5,4				1	
	3250	*		1							1
Turones	3508	*	BN 5687	1	21	56,8		1			
	3508A	*		4				4			
	3509	*	BN 5674	16				16			
Peuple indéterminé	?	?		4	4	10,8	3			1	
Total				37	37	100	10	22	0	5	
Pourcentage							27,0	59,5	0	13,5	

sud-ouest de la capitale des Aulerques Cénomans et à seulement 9 km au sud du sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe, en a livré 314 spécimens, ce qui représente 58,0 % des 541 monnaies gauloises inventoriées (Brouquier-Reddé, Gruel 2004, p. 303). Cette proportion est équivalente à celle obtenue pour Neuville-sur-Sarthe. En revanche, la composition du mobilier allonnais s'avère nettement plus variée, avec notamment la présence de quatre monnaies en or allié (deux statères et deux quarts de statère) et surtout une importante représentation du numéraire d'argent de provenance lointaine: drachmes et oboles de Marseille, drachmes de Rhodé en Espagne et leurs imitations, monnaies armoricaines et deniers du Centre-Est (Éduens, Séquanes, Lingons), etc. (Gruel 2005, p. 14-15). Ces deniers gaulois (ou plutôt quinaires, compte tenu de leurs masses), qui pourraient avoir une fonction militaire en participant à la solde de troupes auxiliaires romaines (*ibid.*, p. 15), sont aussi présents à Neuville-sur-Sarthe, dans une proportion plus importante (13,5 % contre 3,8 %) et avec des types communs (LT 5252, 5550). La présence de telles espèces témoigne du rayonnement suprarégional des deux lieux de culte vers les cités gauloises situées plus au sud, avec « deux routes, l'une par la Loire et le centre-ouest de la Gaule, l'autre par le centre-est, la Saône et la Loire » (Brouquier-Reddé, Gruel 2004, p. 304). La présence, à Neuville-sur-Sarthe, d'un as celtibère d'Ampurias frappé dans le troisième quart du 1^{er} s. av. J.-C., participe lui aussi de cette ouverture. Le faciès des monnaies gauloises mises au jour dans le sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe est donc éminemment local puisque la plupart d'entre elles proviennent des territoires turon (principalement) et carnute, ainsi que de la Loire moyenne. Mais l'absence de monnaies attribuables aux Aulerques Cénomans – en particulier les pièces d'argent à tête casquée et au carnyx, qui représentent 9,4 % des monnaies du sanctuaire d'Allonnes, La Forêterie (Brouquier-Reddé, Gruel 2004, p. 303) – est notable. Ces monnaies gauloises et celtibères, plus éventuellement un demi-as de Vienne peu usé, voire un denier et un quinaire républicains (soit 40 pièces en tout représentant 20 % de l'ensemble), traduisent une occupation que l'on pourrait dater de manière large entre *ca* 70 et 20 av. J.-C. (« phase numismatique n° 1 »).

Les 156 monnaies romaines, à une exception près en alliage cuivreux, décrivent pour leur part une période de temps assez longue allant de l'époque républicaine à l'époque constantinienne, le *terminus post quem* de l'ensemble étant un *nummus* d'imitation au type *Victoria laetae princ perp* frappé vers 319-325. Plusieurs phases se dessinent malgré tout. La « phase numismatique n° 2 » correspond à une occupation entre *ca* 25 et 100 apr. J.-C. de manière très large, avec un maximum entre *ca* 25 et 80. Elle est représentée par au moins 37 monnaies augustéennes – 23 as, deux as coupés au demi, onze *semisses* et un *quadrans* –, un Tibère auguste, un Caligula, quinze Claude I, treize Néron, deux Vespasien pour Domitien César peu usés et enfin un denier de Titus, le tout représentant 70 monnaies, soit 35 % de l'ensemble. Le lot montre une belle continuité d'occupation sur cette période, les quelques monnaies peu usées de Vespasien/Titus prenant le relais des as de Néron, lesquels ont succédé à ceux de Claude I qui ont suivi des as augustéens de la série *Rom et aug* émis au début du 1^{er} s. apr. J.-C. Les as de type *Rom et aug* frappés vers 15-10 av. J.-C. sont minoritaires, de même que la série au crocodile représentée par seulement deux demi-as très usés. La « phase numismatique n° 3 » est datable vers *ca* 140-190. Elle se caractérise par au moins huit bronzes peu, voire très peu, usés: un as et un *dupondius* d'Hadrien (parmi les 16 monnaies de cet empereur), trois sesterces du règne d'Antonin (sur 8 monnaies de son règne), deux autres sesterces du règne de Marc Aurèle (sur 5 ou 6 espèces frappées sous son autorité), et

enfin un moyen bronze de Commode pour Crispine. Une partie des 20 bronzes non identifiables en raison de la corrosion et/ou de l'usure peuvent appartenir à cette phase. La « phase numismatique n° 4 » correspond à la seconde moitié du III^e s. de manière très large. Les trois sesterces de Commode en font partie, de même que les huit antoniniens officiels et imités, soit environ onze monnaies. La « phase numismatique n° 5 » n'est représentée, quant à elle, que par une unique monnaie, le *nummus* d'imitation constantinien cat. 194. Cette phase est donc difficile à dater précisément. Ces cinq phases numismatiques, identifiées à partir du seul matériel numismatique, suggèrent donc une occupation continue entre le milieu du I^{er} s. av. J.-C. et la fin du III^e s. apr. J.-C., époque où pourrait s'arrêter la fréquentation cultuelle du site (si l'on fait abstraction du *nummus* constantinien), comme d'autres lieux de culte des Aulerques Cénomans : Allonnes, Les Perrières, Aubigné-Racan, Cherré ; Le Mans, Quinconces des Jacobins ; Oisseau-le-Petit, Les Busses (Aubin *et al.*, 2014, p. 230, tabl. XV).

Dates estimatives de perte et phases d'occupation

L'étude des dates estimatives de perte (DEP)⁷ permet de tracer l'évolution dans le temps de la densité de probabilité de perte des monnaies (fig. 132). La DEP représente la période pendant laquelle on estime, à partir d'arguments numismatiques et/ou physiques comme l'usure, qu'une monnaie est définitivement extraite du circuit après une phase de circulation éventuellement discontinuée. Le terme de perte a été choisi de manière à être indépendant du motif d'enfouissement et celui d'estimatif pour traduire les incertitudes inhérentes à la méthode, la principale étant la méconnaissance des phases de dépôt ou de circulation secondaire de la pièce. Ces données de probabilité de perte sont obtenues en supposant une équiprobabilité sur la période de temps associée à chaque DEP, sans prendre en compte les éventuelles circulations secondaires (suggérées néanmoins entre parenthèses pour certaines au niveau du tableau des DEP). Le graphe associé fait en particulier ressortir les phases numismatiques n° 1, 2 et 3. Si on le déconvolue à partir des Zones 3 et 4, on s'aperçoit que la probabilité de perte est beaucoup plus forte en Zone 4 après 150 (occupation plus marquée dans la seconde moitié du II^e s. et le III^e s. apr. J.-C.), contrairement à la Zone 3 où cette probabilité est beaucoup plus importante de l'époque pré-augustéenne à la fin du I^{er} s. apr. J.-C. (fig. 133). Le nombre de monnaies est aussi nettement plus élevé en Zone 3 qu'en Zone 4 (153 en Zone 3, contre 39 en Zone 4 et 2 en Zone 1). Ces données de probabilité de perte peuvent être présentées après division par le nombre de monnaies découvertes, afin de rendre les dynamiques de pertes indépendantes du nombre d'espèces (fig. 134).

On remarquera que ce graphe est très comparable à celui obtenu par Richard Delage pour la céramique sigillée (fig. 131 et 135) qui représente la probabilité d'apparition sur le site de la céramique sigillée des Zones 3 et 4, toutes périodes et provenances confondues. Les pics principaux coïncident parfaitement pour la Zone 3 (ca 20-40 apr. J.-C.), alors qu'un écart d'environ quarante ans est constaté pour le pic principal de la Zone 4 : ca 140 pour la sigillée et ca 180 pour les monnaies. Le fait peut résulter d'un problème méthodologique dès lors que, d'une part, le nombre de monnaies est nettement moins élevé en Zone 4 qu'en Zone 3 (153 en Zone 3 contre 39 en Zone 4), donc statistiquement moins

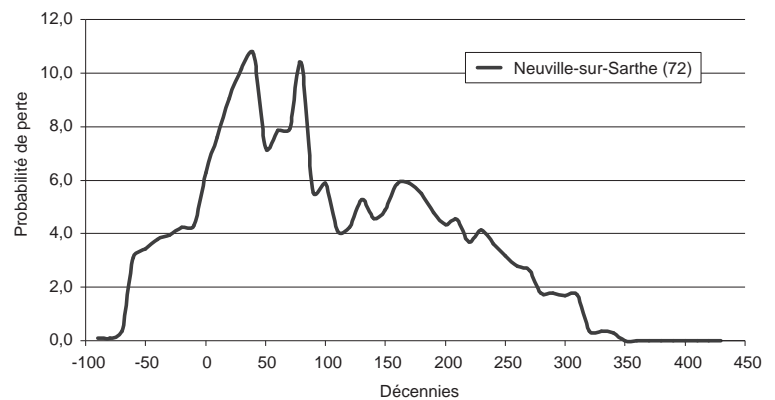


Fig. 132. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, densité de probabilité de perte des monnaies du sanctuaire, toutes zones confondues (F. Pilon).

.....
7. Cf. « Catalogue des monnaies » en fin d'ouvrage.

Fig. 133. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, densité de probabilité de perte des monnaies du sanctuaire, toutes zones confondues, et détaillée par zone (F. Pilon).

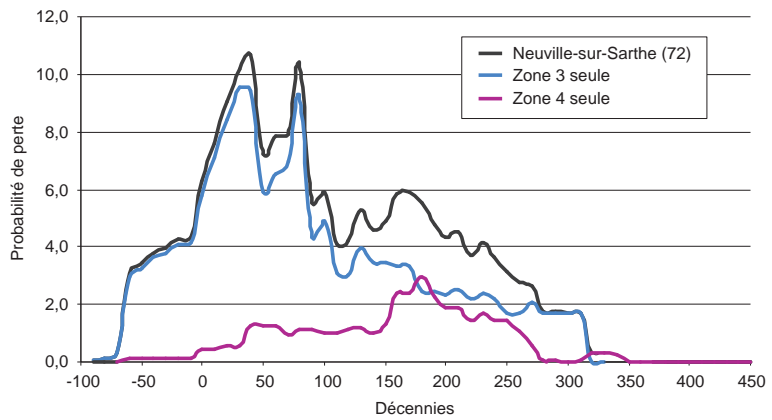


Fig. 134. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, rapport de densité de probabilité de perte des monnaies du sanctuaire, toutes zones confondues, et détaillée par zone (F. Pilon).

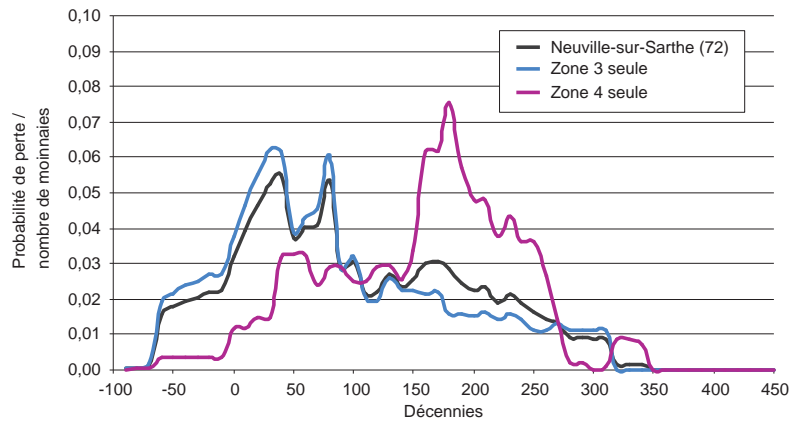
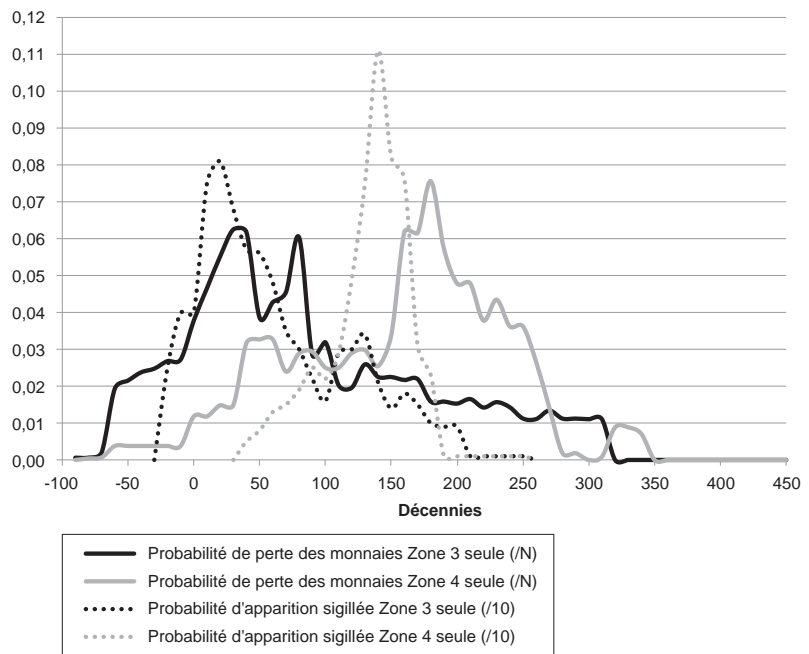


Fig. 135. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, comparaison des densités de probabilité de perte des monnaies et de la probabilité d'apparition sur le site de la céramique sigillée, toutes périodes et provenances confondues (F. Pilon).



Phase 1 : Fin III ^e s. : post 274 – ante 307										
Sanctuaire	Nb monnaies		Gaulle/ République	Fin I ^{er} s. av. J.-C. – I ^{er} s. apr. J.-C.	I ^{er} s.	192-253	253-307	307-348	Post 348	Terminus de fréquentation fourni par le mobilier monétaire
	T	D								
Allonnes, Les Perrières	73			38	12	2	21			12 imitations radiées (post 274)
Aubigné-Racan, Cherré	6	6		2	2		2			2 imitations radiées (post 274)
Le Mans, Jacobins	384	384	20	246	114	-	4			Double sesterce de Postume Antoninien de Tétricus
Neuville-sur-Sarthe, Chapeau	197	194	42	81	62	-	8	(1)		Double sesterce de Postume (260-269), Antoninien de Tétricus (271-274)
Oisseau-le-Petit, Les Busses	85	84	16	47	3	1	16	(1)		5 imitations radiées (post 274) ; 1 imit. de <i>nummus</i> post 319 [décapage]
Phase 2 : IV ^e s. : post 307 - ante 348										
Allonnes, La Tour-aux-Fées	>838	838	541	98	52	2	78	65	2	1 <i>nummus</i> 321-323
Phase 3 : IV ^e s. : post 348										
Aucun site										

Tabl. 67. Répartition chronologique des monnaies et terminus de fréquentation, ainsi que par phases, pour les sanctuaires de la Sarthe (T : total, D : déterminées) (d'après Aubin et al. 2014, tabl. XIV, p. 228-229).

Type de sanctuaire	Fin du III ^e s. (post 274)	Première moitié du IV ^e s. (ante 348)	Seconde moitié du IV ^e s. (post 348)
Grand sanctuaire civique	Corseul Le Vieil-Évreux Aubigné-Racan	Allonnes, La Tour-aux-Fées	Jublains
Sanctuaire public	Allonnes, Les Perrières Douarnenez Eu Vannes	Baron-sur-Odon	Mauves-sur-Loire
Sanctuaire public ou collectif	Le Mans, Jacobins Neuville-sur-Sarthe Oisseau-le-Petit		Macé Angers
Sanctuaire privé	Caen Val-de-Reuil Évreux	Tostes et Louviers Saint-Martin-de-Boscherville	Crénehutte Carnac La Londe Oissel Criquebeuf-sur-Seine Saint-Aubin-sur-Gaillon

Tabl. 68. Les différentes phases de fréquentation des sanctuaires suffisamment documentés de l'Ouest de la Gaule en fonction de leur statut (d'après Aubin et al. 2014, tabl. XV, p. 230).

représentatif; que, d'autre part, l'écart intervient pour la période comprise entre le milieu du II^e s. et le milieu du III^e s. apr. J.-C., principalement illustrée par des bronzes du Haut-Empire moyennement ou fortement usés dont les DEP ont nécessité une correction due au frais. À moins que cette différence ne traduise la période moyenne d'utilisation des céramiques avant abandon dans le sanctuaire, hypothèse que nous privilégions. Ce résultat remarquable est issu d'une problématique commune traitée selon deux approches indépendantes et deux types de mobiliers différents (Pilon à paraître).

Ce lot de monnaies est particulièrement intéressant, en particulier pour la période pré-augustéenne, avec un point de comparaison important: le sanctuaire d'Allonnes, La Forêterie. On signalera par ailleurs deux variantes de types connus, un Tibère pour *Divus Augustus* (cat. 78) et un Trajan (cat. 130), et quatre contremarques (une bien connue sur l'as celtibère: DD, et trois sur des as augustéens: TIBER.C., V, et CA). Le numéraire gaulois reflète une circulation d'espèces de faible valeur intrinsèque et principalement régionales – potins et bronzes frappés –, avec néanmoins une composante suprarégionale indéniable (quinaires éduens et séquanais, as celtibère). Ce faciès monétaire ressemble beaucoup à celui du sanctuaire d'Allonnes, La Tour-aux-Fées, avec une moindre variété due à un corpus nettement moins fourni (38 spécimens contre 541). Les monnaies d'époque romaine suggèrent une occupation continue jusqu'à la fin du III^e s. apr. J.-C. Cette période coïncide avec la cessation de l'activité cultuelle dans plusieurs autres sanctuaires sarthois. On notera toutefois la découverte d'un unique *nummus* constantinien émis dans la décennie 320 qui pourrait traduire une fréquentation du site plus tardive (récupération...). L'exploitation des DEP montre enfin une chronologie d'occupation très différente entre les Zones 3 et 4, à l'instar de la sigillée, mais avec un décalage d'environ quarante ans dans la seconde moitié du II^e s. qui pourrait résulter, au moins pour partie, de la durée d'usage des céramiques. L'étude du lot monétaire du site de Neuville-sur-Sarthe a été reprise ponctuellement (Aubin *et al.* 2014, p. 225-231), qui détaille pour l'Ouest de la Gaule l'utilisation des monnaies en tant que fossile directeur sur les sanctuaires du III^e au V^e s. apr. J.-C., en dresse les écueils, notamment au niveau de la structure de la circulation monétaire, ce qui permet de replacer modestement ce site au sein des sanctuaires du département (tabl. 67). Cette étude confirme la place secondaire du sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe au sein des sites qui ont livré du monnayage gaulois, loin derrière Allonnes, La Tour-aux-Fées. Elle montre aussi qu'un bon nombre de sites sarthois offrent un *terminus* de fréquentation antérieur à 307, et souvent même dès le II^e s., exception faite d'Allonnes, La Tour-aux-Fées. Et aussi qu'aucun sanctuaire sarthois n'entre dans la phase 3, *post* 348, comme la moitié des sites régionaux (tabl. 68), indiquant ainsi l'abandon « précoce » du sanctuaire, mais non de l'occupation des lieux, avec la mise en place vers le milieu du III^e s. apr. J.-C. d'un processus de récupération des matériaux.

Les matériaux de construction

L'étude pétrographique des matériaux de construction du sanctuaire du Chapeau à Neuville-sur-Sarthe concerne sept structures de la Zone 1, sept structures de la Zone 3 et huit structures de la Zone 4, ainsi que la grande Palissade 16, traversant les Zones 1 et 4. Elles ont été choisies en fonction de leur répartition sur les différentes zones fouillées et, au sein de ces zones, en fonction de la trame chronologique observée ou pressentie sur le terrain de manière à

Facès observé	Formation géologique	Notation BRGM	Datation
Calcaire oolithique	Calcaires de la Champagne de Conlie	J1	Bajocien
Calcaire à <i>Montivaltia</i>	Calcaire à <i>Montivaltia sarthacensis</i>	J2	Bathonien supérieur
Grès calcaire coquillier	Sables et grès de la Trugalle	C1bS	Cénomaniens inférieur
Grès calcaire coquillier	Sables et grès du Maine	C2a	Cénomaniens moyen
Grès grossier roussard	Sables et grès du Maine	C2a	Cénomaniens inférieur et moyen
Grès jaune à glauconie, graviers Qz et muscovite	Sables et grès du Maine	C2a	Cénomaniens inférieur et moyen
Grès calcaire coquillier	Sables et grès du Mans (partie sup.)	C2aS	Cénomaniens moyen
Grès calcaire à huîtres	Marnes à <i>Ostrea bauriculata</i>	C2b2	Cénomaniens supérieur
Craie tendre à glauconie	Craie à <i>Terebratella carantonensis</i>	C2b-3	Cénomaniens sup./Turonien inf.
Craie à <i>Inoceramus</i>	Craie à <i>Inoceramus labiatus</i>	C2b-3	Cénomaniens sup./Turonien inf.
Craie	Craie	C3	Turonien
Silex branchus type « tête de chat »	Silex issus de la Craie	C3	Turonien
Silex	Formation résiduelle à silex	RS ou RC3	post-Crétacé
Rognons de silex gris-bleuté à abondant cortex	Silex issus de la Craie	C2b-3 remanié	post-Crétacé
Calcaire micritique gris	Marnes et calcaires lacustres inf.	e6b	Bartonien - Éocène
Silex cariés	Sables à silex cariés	e6c	Bartonien - Éocène
Calcaires à gastéropodes	Marnes et calcaires lacustres sup.	e6d	Bartonien - Éocène
Grès fins bruns lustrés	Grès résiduels dits de Sargé	e6a(+)	Bartonien - Éocène
Grès fin rouge-violacé	Variété locale de grès de Sargé	e6a(+)	Bartonien - Éocène
Dreikanter éolisé au Quaternaire	Grès résiduels dits de Sargé	e6a(+)	Bartonien - Éocène
Graviers et galets quartzeux	Alluvions de la Sarthe	Fy à Fv	Quaternaire
Scories	Réemploi anthropique		Gauloise à antique
Fragments de TCA et de mortier	Réemploi anthropique		Antique

avoir une répartition la plus large et représentative tant spatiale que chronologique des structures étudiées (Deloze, Guillier 2015). Ces observations de terrain ont été couplées à 148 prélèvements réalisés dans certaines structures et dans l'encaissant géologique. Leur étude pétrographique a permis d'identifier 23 types de matériaux différents, classés selon la chronologie des étages géologiques (tabl. 69).

Tabl. 69. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, les 23 types de matériaux de construction identifiés et mis en œuvre sur le sanctuaire (V. Deloze).

Provenance des matériaux et localisation des affleurements

Les matériaux disponibles de moins de 1 km à plus de 5 km relèvent de plusieurs types (fig. 12).

Ceux disponibles sur le site sont :

- les silex, altérés et oxydés provenant, soit de l'argile résiduelle à silex RS/RC3, soit des niveaux du Turonien ;
- les grès de Sargé, grès résiduels bartoniens (e6a+), fins à moyens, de teinte grise à patine blonde ou rousse, parfois violacée, reposant sur la formation résiduelle d'argile à silex ;
- les matériaux anthropiques de réemploi (terre cuite architecturale, mortier, scories).

Hors de l'emprise du site, s'y rajoutent trois autres types de matériaux :

- la Craie à *Terebratella carantonensis* et la Craie à *Inoceramus labiatus* datées du Cénomaniens supérieur-Turonien inférieur (au nord et au sud du site) ;
- les Sables, sables à grès et sables à silex cariés (e) du Bartonien (Éocène), affleurant à 0,5 km à l'ouest du site et à moins de 1 km au sud ;
- les grès calcaires coquilliers, ainsi que les grès grossiers « roussard » connus sur les bordures nord et ouest du plateau de Sargé. Ils appartiennent aux formations

cénomaniennes C2a et C2b (Juignet *et al.* 1973), ainsi qu'à C1bS, C2aS et C2b1 (Lebert *et al.* 1988).

Ceux disponibles à une distance comprise entre 1 et 5 km (Juignet *et al.* 1973) sont :

- quelques graviers et galets de quartz ont parfois été utilisés. Ils sont issus des alluvions de la Sarthe (nappe Fw à 1 km au nord-ouest et nappes Fx et Fy à 1,5 km à l'ouest et à 2 km au sud-ouest) ;

- des affleurements épars de grès roussard éolisé au Quaternaire (OEC2) sont cartographiés sur le plateau de Sargé à 5 km au sud-est et à l'est du site (hors du champ de la fig. 12) ;

- les petits bassins éocènes de Bellevue (à 3 km au nord-ouest du site) et de La Chapelle-Saint-Aubin (à 3 km à l'ouest) constituent les deux gîtes où peuvent être extraits les calcaires micritiques gris appartenant aux Marnes et calcaires lacustres inférieurs (e6b), les silex et les grès issus des Sables à silex cariés (e6c), et les calcaires vacuolaires à coquilles de gastéropodes appartenant aux Marnes et calcaires lacustres supérieurs (e6d) (regroupés en e6-7 sur la fig. 12).

Ceux disponibles à plus de 5 km sont :

- les petits bassins tertiaires de la butte d'Auvours à 7 km à l'est d'Yvré-l'Évêque, d'Allonnes situé à 10 km au sud et de Rouillon/Pruillé-le-Chétif placé à 7-11 km au sud-ouest du sanctuaire recèlent des calcaires et des silex éocènes, mais aussi des blocs de grès épars ;

- un grès tertiaire et un grès roussard ont révélé une surface lisse et luisante de type dreikanter, résultant d'une éolisation consécutive à une phase de climat désertique périglaciaire lors du Quaternaire (Mary 1964). L'action corrasive⁸ a conduit à leur façonnage sous la forme de roche à quatre arêtes convergentes en pyramide, faciès caractéristique des paysages sculptés par le vent. On les retrouve en de nombreux points dans la région mancelle : flancs de la butte du Vieux-Mans (5 km au sud-ouest), versant sud de la butte d'Auvours (6 à 7 km au sud-est), plateau de la Cité des Pins au Mans (9 km au sud), butte d'Allonnes (10 km au sud-ouest) et plateau de Mulsanne (13 km au sud) ;

- le Calcaire à *Montlivaltia*⁹ *sarthacensis*, daté du Bathonien supérieur (J2C1), a été identifié dans la structure ST 3112. Ce calcaire bioclastique grossier, à entroques et nombreux tests de bivalves (Lebert *et al.* 1988), est connu au pied des pentes argileuses calloviennes depuis Ségrie jusqu'à Domfront-en-Champagne (de 13 à 22 km au nord-ouest du site) ;

- enfin, neuf des échantillons correspondent à des calcaires oolithiques compacts, l'un des deux faciès appartenant aux Calcaires oolithiques et bioclastiques (Lebert *et al.* 1988) de la Champagne de Conlie (J0-1 = Aalénien/Bajocien). Ils affleurent entre Cures et Neuvillalais (entre 17 et 28 km du sanctuaire), communes où il subsiste encore de rares carrières abandonnées.

Basée essentiellement sur l'observation macroscopique et l'identification des faciès, l'étude pétrographique a permis de distinguer 23 types de matériaux différents (Deloze, Guillier 2015), comprenant des calcaires, des grès coquilliers à ciment calcaire, des craies, des grès de type roussard, des calcaires lacustres, des silex, des grès, des graviers et galets quartzeux, des grès éolisés de type dreikanter, mais aussi des scories et des éléments d'origine anthropique réemployés (tuiles...). Ce sont des matériaux dont les datations s'étagent du Jurassique moyen au Quaternaire. Sur le plateau de Sargé, certains de ces matériaux, silex, grès bartonien, grès calcaire cénomaniens, craie, grès roussard, matériaux de réemploi, sont disponibles *in situ* dans l'environnement immédiat du site. Quant aux autres faciès, leurs affleurements sont présents soit dans un rayon de 1 à 5 km, soit au-delà, mais sans jamais dépasser une distance de 28 km.

.....
8. Action corrasive = corrasion, phénomène d'usure provoqué principalement en milieu désertique, en climat aride ou sur les côtes sablonneuses par le vent chargé de poussières et de fins grains de sable. On observe un décapage des roches en relief qui enlève les parties les plus tendres laissant à nu les parties les plus résistantes (Mathieu, Lozet 2011).

9. *Montlivaltia*: polypier trochoïde à calice circulaire pourvu d'une centaine de septes très fins convergent vers une fossette allongée (Fischer 1980).

Les matériaux de construction du sanctuaire périurbain du Chapeau se rapprochent de ceux utilisés et évoqués lors des fouilles archéologiques urbaines du Mans, qu'elles soient anciennes (Chevet 1990; Guilleux 2000) ou récentes (Chevet *et al.* 2014). En revanche, ce site se distingue très nettement du sanctuaire périurbain dédié à Mars *Mullo* à Allonnes, où certains des matériaux, parfois prestigieux, provenaient de tout l'Empire romain dont des marbres d'origine orientale (Gruel, Brouquier-Reddé 2003; Brouquier-Reddé, Gruel 2004; Brouquier-Reddé, Cormier 2011). Il s'agit là d'un moyen de faire une distinction entre certains sanctuaires au second œuvre particulièrement luxueux et d'autres dotés probablement d'un statut non public ou public et de moindre importance et à l'*ornamentum* réduit à quelques traces d'enduits peints et un fragment de chapiteau (Neuville-sur-Sarthe). Ces résultats ne doivent toutefois pas occulter le fait que le site du Chapeau présente de nombreuses lacunes, dues principalement à l'érosion et aussi au démantèlement du sanctuaire qui a servi de carrière à la fin de l'époque romaine, après son abandon au terme de trois siècles d'évolution.

Composition pétrographique de quelques constructions

L'étude géologique détaillée chronologiquement pour les principaux ensembles construits l'origine des matériaux de construction mis en œuvre sur le site (tabl. 70).

► Les contextes étudiés sur la Zone 1

La grande Palissade 16 nord-sud et le bâtiment B2/1 (fig. 3 et 83) : la palissade, constituée par 51 trous de poteau, s'étend selon une ligne nord/sud sur les zones 1 et 4 sur près de 80 m. Les calages de chaque poteau sont constitués de 1 à 13 moellons. Au nord, cette ligne de poteaux marque le côté est du premier état du bâtiment B2/1. Le principal matériau utilisé correspond au grès de Sargé et seuls quatre poteaux (ST 1043, 1045, 4166 et 4179) en sont dépourvus, alors que les autres en possèdent de 1 à 7 fragments. Ce grès de Sargé est parfois associé à des matériaux de plus petit module, les plus abondants correspondant au grès cénomaniens (1 à 7 fragments dans 11 poteaux distincts). Le bâtiment B2/1 se caractérise par la présence de grès calcaire et l'absence de silex, alors que c'est l'inverse pour la palissade. Ponctuellement, ils sont accompagnés de fragments de terre cuite architecturale (4 poteaux), de scories (3 exemples), de galets (2 occurrences), et enfin, de quartz, de grès éolisé et de calcaire (un seul exemplaire).

L'édicule circulaire B1 (ST 1003) (fig. 86) : l'identification et les mesures effectuées sur les 194 pierres apparues en surface montrent que 80 % correspondent au grès de Sargé (module de 30 à 40 cm). Viennent ensuite 14 % de grès grossier cénomaniens orange (module < 15 cm). Les autres matériaux identifiés (1 à 2 % chacun) sont 3 scories de modules différents, 2 grès rouge-violacé (module 10 cm), 2 grès à ciment calcaire (module 10 cm), 2 rognons de silex gris-bleuté à abondant cortex (module 8 cm), et enfin, un grès jaune à grain fin (module 10 cm).

Le mur est du bâtiment B2/2, puis B2/3 (ST 1017) (fig. 84 et 85) : sur environ 2 m de long ont été observés 94 moellons répartis en 42 % de grès cénomaniens jaunes, 29 % de grès à ciment calcaire, 23 % de grès grossier à graviers quartzeux, 4 % de grès violet brûlé, 1 % de scorie et 1 % de calcaire. Le module maximum observé est de 23 x 12 x 10 cm et le module moyen de 15 cm. La coupe du sondage 4 a révélé 12 grès à ciment calcaire et 5 grès fins cénomaniens jaunes,

Localisation/chronologie	Grès de Sargé	Grès cénomaniens	Grès calcaire	Silex	Scories	Autres
Julio-Claudiens (-27/+68)						
Temple B12/3 Z4	(x)				XXX	
Temple B13/1 / Z4			(x)		XXXX	(x)
Flaviens (+69/96)						
ST 3037 = 3075		(x)			XXXX	
ST 3098/1	XXXX	(x)				
ST 3098/2				XXXX		
Édicule 8/Z3	XXXX	XX				(x)
Édicule 9/Z3	XXX	X			(x)	(x)
Cella F4/Z3		XXX				
B2/1 / Z1 (trous de poteau)	XXX	X	X			(x)
Début Antonins (96/140-150)						
B2/2 / Z1		X	XXX			(x)
B13/2 / Z4	(x)	(x)	XXXX	X		(x)
Galerie du temple F4/Z3 (fondations)	XXX	(x)		(x)		
Galerie du temple F4 / Z3 (1 ^{re} assise de l'élévation)	X	XXX				
Portique nord ST 3055/Z3	XXX	X				
Portique nord ST 3054/Z3	XXX	X		X		
Portique est ST 3102 : 3118/Z3	XXXX					
Portique est ST 3113 : 3119/Z3	XXX	X	X			(x)
Portique est ST 3110/Z3	XXX	X				
Chemin d'accès ST 3091/Z3	X	XXX		(x)		
Milieu/fin Antonins (140-150/192)						
B2/3 / Z1		XX	XXX		(x)	(x)
B1/Z1	XXXX	X	(x)	(x)	(x)	(x)
B3/Z1		XXXX				
B13/3 / Z4	XXX	X	X		(x)	(x)
Fondations de B12/4 / Z4	XXXX	(x)				(x)
Élévation de B12/4 / Z4		XXXX				
Sol 4220/4218 de B12/4	(x)			XXXX		
Sol 4228/4229 de B12/4					XXXX	
Édicule 6/Z3	(x)	XXX			(x)	(x)
Édicule 10/Z3	(x)	XX	XXX	(x)		(x)
Édicule octogonal 7/Z3	XXX	X				X
Édicule octogonal 11/Z3	X	XXX	X	(x)		(x)

Tabl. 70. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, récapitulatif des matériaux de construction mis en œuvre sur le sanctuaire, en fonction des principales périodes chronologiques représentées (graduation: (x) = quantité infime, X = environ 10 %, XX = bien présent, XXX = abondant et XXXX = majoritaire) (V. Deloze).

tous de module 15/20 cm. Dans le sondage 3 n'ont été observés en coupe que 20 grès à ciment calcaire.

Le muret ST 1023 recoupant l'*ambitus* ST 1001 (fig. 82 et 83): sur 2,85 m de long, l'étude de 144 moellons a montré 52 % de scories, 18 % de grès fin jaune cénomaniens, 15 % de grès grossier à petits graviers quartzeux, 10 % de grès à ciment calcaire, 4 % de grès ferrugineux violet et 1 % de grès de Sargé fin et lustré. Ces scories seraient en position secondaire, ce mur étant implanté sur l'*ambitus* ST 1001 (composé d'une majorité de scories).

► Les contextes étudiés sur la Zone 3

L'Édicule 10/État 6 (ST 3083) (fig. 72): cet édicule rectangulaire, long de 2,30 à 2,40 m et large de 1,80 à 1,82 m, a été étudié sur un mètre carré dans sa partie sud-ouest. Les 63 moellons se composent de 63 % de grès à ciment calcaire oolithique (module le plus petit), 24 % de grès cénomaniens fin et jaune dont deux grès à glauconie, 5 % de grès rouge-violacé, 3 % de grès de Sargé, 3 % de silex et 2 % de grès cénomaniens grossiers. Les éléments les plus imposants atteignent 34 cm de module pour le grès de Sargé et 50 cm pour le grès cénomaniens jaunes.

L'Édicule 8/États 4/5 (ST 3093) (fig. 30 et 31) : ce monument rectangulaire comprend au centre une « probable » base de support de statue cultuelle composée d'un bloc de grès de Sargé accompagné de quatre grès de Sargé de plus petite taille et par des pierres de calage (ST 3095). Trois des solins comprennent 28 grès de Sargé (module maxi 60 cm), alors que le quatrième, probablement mal conservé, n'a révélé que cinq blocs. Entre ces solins, l'espace interne est composé d'abondants fragments de terre cuite architecturale, d'un grès de Sargé et d'un silex. Au pied du mur est (100 % de grès de Sargé) ont été observés de nombreux grès cénomaniens jaunes, deux petits fragments de calcaire, quelques morceaux de terre cuite architecturale, un grès ferrugineux et un grès roussard grossier, tous en moellons de petit module.

Le petit édicule octogonal Structure 7/État 6 (ST 3094) (fig. 74 et 75) : ce petit édifice a livré sur sa bordure est une tombe mérovingienne d'adolescent, limitée au niveau de la tête par un bloc de grès (fig. 102 et 103). En surface, les éléments constitutifs sont des tuiles et des fragments de terre cuite architecturale, d'abondants morceaux de mortier, des grès ferrugineux grossiers, des grès jaunes cénomaniens, des grès rougeâtres et du calcaire. Dans les fondations, les coupes ont révélé presque exclusivement des blocs de grès de Sargé.

Le monument octogonal Structure 11/État 6 (ST 3107) (fig. 76 et 78) : cette construction, de diamètre externe de 5,50 m et à murs larges de 0,60 m, a révélé une majorité de moellons de module inférieur à 10 cm. Ils dépassent rarement les 15 à 20 cm et, dans ce cas-là, il s'agit toujours de grès de Sargé. L'identification pétrographique a été effectuée sur 183 moellons du mur nord et sur un mètre de large en surface. Il y a été observé 70 % de grès cénomaniens fin jaune (dont 17 à glauconie), 10 % de grès quartzeux à grain grossier, 8 % de grès de Sargé, 5 % de grès calcaire coquillier, 5 % de grès ferrugineux rougeâtre, 1 % de fragments de mortier, ainsi que 1 % de silex. Dans le reste de l'octogone, on remarque aussi de rares fragments de calcaire, d'enduits peints et de tuiles.

Le mur de la galerie de façade adossée au quadriportique/État 6 (ST 3113) (fig. 66 et 67) : entre les sondages SD 40 et 41, il a été observé, sur 2,60 m de long, 18 grès de Sargé de grande taille (40 à 50 cm), des grès de Sargé de plus petit module, des grès cénomaniens jaunes, des grès calcaires fossilifères (module < 15 cm), des grès grossiers à glauconie, des fragments de mortier et de terre cuite architecturale sur le bord est.

L'Édicule 9/État 5 (ST 3130) (fig. 49 et 51) : il s'agit d'un bâtiment rectangulaire dont l'axe est-ouest atteint 2 m de long et l'axe nord-sud 2,50 m, avec un espace central vide sur environ 0,50 m. Les blocs sont parfois plus imposants, atteignant au maximum 80 x 50 x 15 cm. Sur les 115 blocs étudiés, les grès de Sargé (la plupart pluridécimétriques) sont dominants avec 78 %. S'y rajoutent 9 % de grès cénomaniens jaunes, 4 % de grès rougeâtre brûlé, 3 % de scorie, 3 % de terre cuite architecturale et 3 % de fragment de mortier.

L'Édicule 6/État 6 (ST 3071) (fig. 72 et 73) : c'est un bâtiment de plan rectangulaire, dont l'axe nord-sud atteint 2,40 m et l'axe ouest-est 2,70 m. Il se caractérise aussi par un espace vide central, et de surcroît par un grès de Sargé volumineux (1,35 x 0,40 x 0,55 m) apparemment *in situ* dans la partie sud. Les observations pétrographiques effectuées dans le quart sud-ouest ont révélé 20 grès cénomaniens jaunes, 12 grès grossiers à glauconie, deux grès de Sargé, deux fragments de mortier et un silex. Le quart sud-est de la structure a en outre fourni une scorie.

► Les contextes étudiés sur la Zone 4

Le mur de plan circulaire caractérisant le temple B13/1 (ST 4193) (fig. 39) : daté de la plus ancienne phase (20/30 à 70 apr. J.-C.), ce temple circulaire se compose en surface d'une grande majorité de scories, associées à quatre grès calcaires, quelques fragments de terre cuite architecturale et quelques graviers quartzeux. Là où ST 4193 et ST 4093 (mur de plan circulaire du temple B13/3) sont côte à côte, le sondage SD 89 a montré sur une coupe sud-nord (profonde de 0,80 m) que le mur atteignait 0,50 à 0,60 m de large. Il y apparaît composé d'une majorité de scories (modules de 6 x 7 x 9 cm à 8 x 17 x 21 cm), de quelques calcaires (module 2 x 4 x 6 cm) et de rares grès cénomaniens jaunes. Il en est de même du sondage SD 92 (fig. 40, à droite).

Le mur de plan circulaire caractérisant le temple B13/2 (ST 4085) (fig. 57) : de datation intermédiaire (70 à 100 apr. J.-C.) et de diamètre de 8 à 10 m avec un mur large de 0,75 à 0,90 m, il est constitué d'une majorité de grès calcaires (module moyen de 10 à 25 cm). Les observations en plan sur le temple B13/2 permettent d'en faire la description suivante. Son parement interne présente successivement et dans l'ordre : 31 grès calcaires coquilliers, un grès ferrugineux, trois silex branchus, un grès cénomancien jaune, un silex, trois grès cénomaniens jaunes, un grès calcaire coquillier, trois silex, un grès ferrugineux, deux grès calcaires coquilliers, deux silex, 15 grès calcaires coquilliers, un grès jaune, deux grès calcaires coquilliers, un silex, 13 grès calcaires coquilliers, un calcaire brûlé, six grès calcaires coquilliers, un grès de Sargé et 25 grès calcaires coquilliers. Son parement externe est très perturbé sur plusieurs mètres (fossé récent), mais la succession des roches utilisées est la suivante : un silex, cinq grès calcaires coquilliers, un grès ferrugineux, quatre grès calcaires coquilliers, trois grès cénomaniens jaune orangé, 13 grès calcaires coquilliers, un grès jaune, cinq grès calcaires coquilliers, un grès grossier, 39 grès calcaires coquilliers, un grès ferrugineux, 11 grès calcaires coquilliers et deux grès cénomaniens jaunes. Le blocage entre ces deux parements est nettement plus hétérogène, sans prédominance nette d'un type de matériau, avec présence de grès de Sargé, de grès calcaire coquillier, de grès grossier, de grès ferrugineux, de grès brûlé, de silex et de grès cénomancien jaune. Ces successions de faciès différents, sur les parements internes et externes, pourraient donc constituer une sorte de motif décoratif volontairement mis en place, à moins que son élaboration ne résulte d'apports ponctuels opportunistes. Les observations en coupe sur le temple B13/2 (fig. 59, à gauche et fig. 60) complètent l'analyse précédente. Sur une coupe d'axe sud-est/nord-ouest, le mur apparaît large de 0,80 m et profond de 0,50 à 0,60 m. À la base, le module des moellons en silex et en grès calcaire est plus important, atteignant 20 cm, de même pour les bords du mur. L'espace entre les deux parements a un comblement plus homogène avec des éléments de plus petit module (8 x 10 x 15 cm). Le mortier est sableux jaunâtre avec de petits graviers quartzeux. Parmi les moellons observés, prédominent les grès calcaires fossilifères (module moyen 8 x 12 x 18 cm) et les roches siliceuses à cortex abondant (module moyen 7 x 10 x 16 cm). En revanche, on note de rares grès cénomaniens (module moyen 7 x 12 x 15 cm) et une seule scorie de petit module (5 x 6 x 7 cm). Les observations effectuées dans les autres sondages livrent sensiblement les mêmes résultats.

Le mur de plan circulaire caractérisant le temple B13/3 (ST 4093) (fig. 90) : situé à l'extérieur de ST 4085, ce troisième temple circulaire, le plus récent (III^e s. apr. J.-C.), est majoritairement constitué de grès de Sargé (fig. 40, à gauche ; fig. 59, à droite). S'y ajoutent des scories, des grès ferrugineux, des grès cénomaniens

grossiers, des grès cénomaniens jaunes, des grès calcaires fins, des grès à glauconie, des fragments de terre cuite architecturale et de rares grès brûlés. En plan, aucune préférence pour une roche n'a pu être décelée dans l'élaboration des parois externe et interne. Le mortier rencontré s'est révélé sablo-limoneux jaune-rouille, mêlé de limon de teinte brun-gris. Dans le sondage SD 86, les observations ont montré que le mur ST 4085 est recoupé par ST 4093. Sur une hauteur inférieure à 0,80 m et une largeur de 1 m, les grès de Sargé sont majoritaires, associés à quelques grès cénomaniens jaunes, quelques grès calcaires et de rares petites scories éventuellement intrusives (mises en œuvre dans le temple B13/1). Du haut vers le bas de SD 89, un granoclassement des modules des matériaux semble pouvoir être établi : au sommet, il y a des grès à module pluridécimétrique superposé à des grès à module pluricentimétrique (rarement supérieur à 10 cm) ; au milieu, une nouvelle couche de grès grossiers (12 x 15 x 20 cm) recouvre une couche à module globalement inférieur à 10 cm ; à la base se rencontrent deux blocs de grès volumineux (21 x 27 x 45 cm et 22 x 27 x 30 cm). Les mêmes matériaux se retrouvent au niveau des autres sondages effectués dans ST 4093.

Conclusion

.....

Le sanctuaire du Chapeau à Neuville-sur-Sarthe, dont la position est privilégiée au sein de la cité des Aulerques Cénomans, est tout particulièrement intéressant régionalement tant par sa chronologie, relativement longue – de La Tène à l'époque antique, et pour quelques inhumations, jusqu'au haut Moyen Âge –, que par la superposition des structures et leur multiplicité, par son organisation d'ensemble originale dans chaque zone mais aussi par un mobilier abondant et varié. Il s'agit d'un site de référence aux multiples facettes.

Les temples laténiens sont de faible ampleur. Le mobilier qui leur est associé chronologiquement présente les mêmes caractéristiques. Il a été noté à Coirent (Poux, Demierre 2015, p. 649) que les objets gaulois, selon leurs catégories, amphores, céramiques, *instrumentum*, monnaies, etc., étaient de cent à mille fois plus nombreux que les objets romains; il semble que ce soit sensiblement et bien plus modestement l'inverse à Neuville-sur-Sarthe. Sur ce site ils devaient dépendre dans un premier temps d'un établissement indigène, qui disparaît rapidement. Le sanctuaire prend rapidement une certaine autonomie. Sa place et son ampleur, modestes au sein de la cité, le subordonnent aux occupations de La Tour-aux-Fées à Allonnes. Deux sanctuaires gaulois cantonnent au nord et au sud le site du Mans, tous trois implantés le long de la Sarthe. La découverte sur le site de l'Espace culturel des Jacobins en 2010 d'une occupation de La Tène D2b (Chevet *et al.* 2014) ne résorbe pas totalement le déficit chronologique observé antérieurement entre les sanctuaires et le site du Mans, dont la chronologie pour les périodes les plus anciennes est encore mal connue. À titre personnel, ces sanctuaires peuvent trahir une occupation gauloise relativement haute au Mans, sans toutefois que nous puissions envisager actuellement de la remonter à La Tène A/B à l'image d'Allonnes. Signalons toutefois la mise au jour, place du Hallai au Mans, d'une boulerolle remontant à la charnière des ^v^e-^{iv}^e s. av. J.-C. (Bouvet 2001, p. 258) ainsi qu'une nette concentration de monnaies gauloises en or dans le secteur du Mans (*ibid.*, carte de répartition du monnayage gaulois, p. 69). Le sanctuaire gaulois de Neuville-sur-Sarthe va vite acquérir à l'époque romaine, voire tout au début de cette période, de plus vastes proportions, trahissant le dynamisme fort des espaces culturels et surtout des communautés religieuses locales, et ce jusqu'à l'aube de la période sévérienne.

Ce sanctuaire cultive remarquablement la mémoire des lieux anciens au sein des structures culturelles qui se succèdent, formant ainsi en Zone 3 un empilement stratigraphique particulièrement dense, traduisant probablement une « recherche [...] d'un lien avec le passé » (Van Andringa 2019, p. 420). Il se situe ainsi dans la suite d'un cortège de sanctuaires aux racines anciennes tels que Bennecourt dans les Yvelines (Bourgeois 1999, p. 177-179), Clermont-Ferrand, Le Brézat ou Trèves, l'Altbachtal (Péchoux 2010, p. 73 *sq.*) ou bien encore Coirent (Poux, Demierre 2015, p. 646 *sq.*). Si l'observation de la permanence du lieu de culte fait partie maintenant des lieux communs (Van Andringa 2002, p. 87), il convient surtout de s'interroger sur la nature de cette permanence, qui

marque une continuité des communautés, de l'exercice des cultes et des rituels, une transmission et une évolution des espaces sacrés et des dépôts d'offrandes. À la période antique, le sanctuaire est probablement administré par une ou plusieurs communautés ou par des évergètes locaux; la taille du sanctuaire et son programme architectural, malgré son ampleur, ne permettent toutefois pas de le hisser au niveau de celui de La Tour-aux-Fées et d'un culte civique. Ce sanctuaire est aussi un lieu de rassemblement. Les différentes et vastes aires cultuelles des Zones 3 et 4 peuvent rassembler de nombreux fidèles lors de cérémonies religieuses ou la population lors de réunions civiques ou autres. Il doit s'agir d'un sanctuaire public ou collectif (Aubin *et al.* 2014), mais l'absence d'épigraphie mentionnant un culte régi par le droit sacré public (Scheid 2000) ne nous permet pas de privilégier une hypothèse. Se pose la question de la nature de la vaste aire située dans le triangle qui caractérise l'organisation générale du site à partir des Julio-Claudiens (fig. 128), d'une surface d'environ 5 000 m², qui est un grand espace vide de tout artéfact, au cœur géographique du sanctuaire, et dont l'organisation générale se poursuit jusqu'à la période antonine. À Corent, Matthieu Poux et Matthieu Demierre (2015, p. 654 et 655) ont noté l'absence presque totale de vestiges à l'est du sanctuaire dans sa phase 4.2, supposant la présence d'un espace public. De tels espaces vides, des « esplanades », sont mis en évidence sur le sanctuaire de Magny-Cours dans la Nièvre (Rocque *et al.* 2019a, p. 227 et 229). Le langage architectural avec les deux zones du sanctuaire et les propylées, évident dans sa forme, nous échappe quant à sa signification. A-t-on affaire à des sanctuaires « géminés » ou associés, ou appartenant à un complexe cultuel plus vaste encore ?

Ces lieux communautaires ont aussi des caractères plus personnels avec la présence de petits édicules, des offrandes et des ex-voto, avec la présence ponctuelle d'un culte guérisseur, comme en témoignerait la présence d'un mobilier caractéristique, culte pouvant être associé aux édifices polygonaux (Fauduet 2010, p. 276). Mais la notion de culte guérisseur ne serait-elle pas une étiquette par trop souvent mise en avant ?

De nombreuses questions restent en suspens. La place des sanctuaires au sein de la cité des Cénomans et les relations qu'ils entretiennent entre eux constituent une question primordiale (Gruel *et al.* 2008), enrichie par la mise au jour du site de Neuville-sur-Sarthe. Pour l'époque antique, au moins, Allonnes et Neuville-sur-Sarthe sont les sanctuaires connus les plus proches du Mans, tandis que d'autres sont implantés plus en périphérie de la cité (*ibid.*). Ces deux sanctuaires sont à peu près équidistants de la capitale cénomane, et tous deux en bordure de la Sarthe. Ils sont distants l'un de l'autre de 9 km et du Mans/*Vindinum* de 4 à 4,5 km. Ces deux sanctuaires devaient être visibles de l'un à l'autre et du Mans également : aucun obstacle lié au relief ne s'interpose entre ces différents centres de la vie de la cité (fig. 136). Ils sont également largement visibles le long de la vallée de la Sarthe, sur environ 35 km. Leurs sphères d'influence directe pouvaient s'étendre ainsi sur un vaste espace fédérateur. Cela n'est peut-être pas dû au hasard. Le sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe, plus tardif, semble avoir émergé, après la période gauloise, en fonction de l'emplacement de celui de La Tour-aux-Fées par rapport au site du Mans. À l'époque antique ils se répondent et correspondent à la définition des sanctuaires de périphérie urbaine (Péchoux 2010), définition parfois sujette à interrogations (Péchoux 2016). Dans une approche multiscale, à partir de l'exemple de Corent et d'*Augustonemetum*/Clermont-Ferrand dans le Puy-de-Dôme, Matthieu Poux et Matthieu Demierre, en 2015 (p. 335), précisent que ce rapport de visibilité mutuelle ou co-visibilité peut sur certains sites « être mis en relation par le biais de signaux visuels ou lumineux

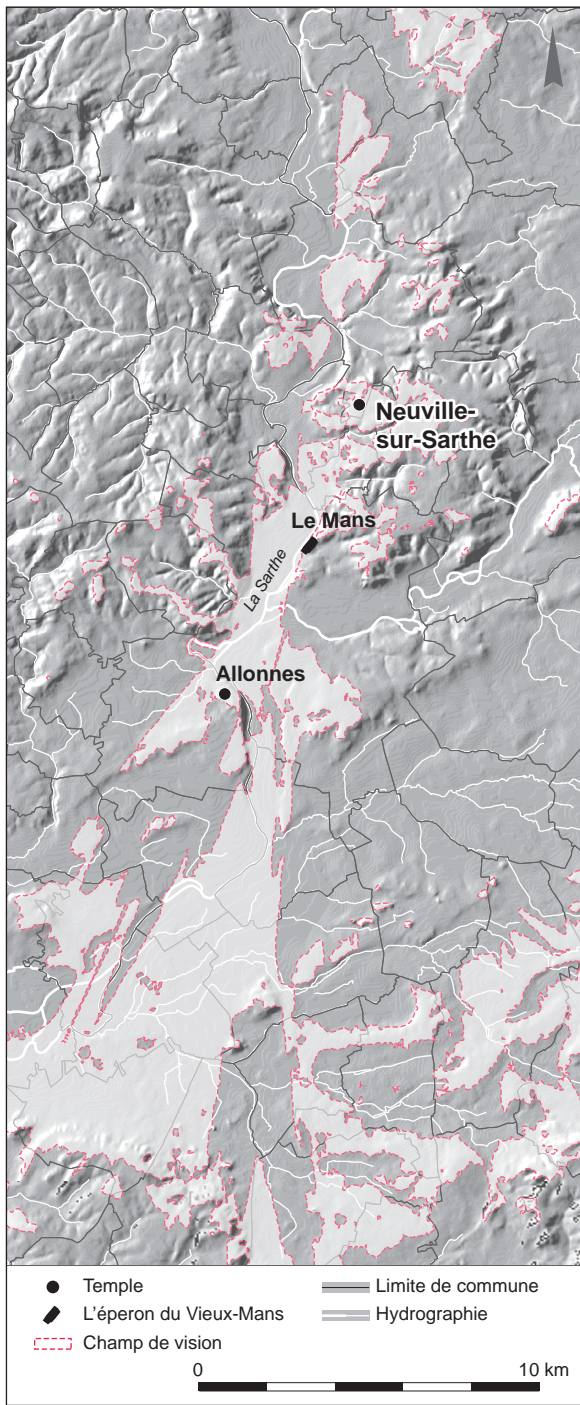


Fig. 136. *Champ de vision commun aux temples d'Allonnes, La Tour-aux-Fées et de Neuville-sur-Sarthe* (H. Meunier).

.....
 1. Distance qui inclut en limite des 25 km les agglomérations secondaires de Neuvy-en-Champagne, Vivoin et Duneau.

« dans le cadre de grandes cérémonies [...] ». Le site d'Augst, en Suisse, en est un autre exemple. Le sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe pour l'époque antique devait participer pleinement à l'identité communautaire des populations concernées, drainant ainsi un vaste bassin de population tant urbain – Le Mans est à environ 4 km au sud –, que rural – une distance de 20-25 km¹ est envisagée (Gruel *et al.* 2008) –, avec toutefois une caractéristique bien marquée, qui tendrait par la présence de dépôts spécifiques à l'associer à des communautés de marchands, d'artisans, de forgerons, etc. Une hiérarchisation s'impose entre le temple poliade d'Allonnes et le sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe mais il semble que l'importance prise par le second au sein de la communauté de fidèles croît dès le début des Julio-Claudiens. Il est noté par Matthieu Poux et Matthieu Demierre (2015, p. 336) que ces sanctuaires « ruraux », à la fréquentation effective sur plusieurs siècles, sont des lieux privilégiés d'importance régionale pour l'organisation du culte, peut-être même à l'échelle de la cité. Le sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe et celui d'Allonnes, La Tour-aux-Fées sont des géomarqueurs (Poux 2015) qui structurent par leurs emplacements stratégiques autour du Mans le territoire gaulois puis gallo-romain dans un lien privilégié tissé entre ses habitants et les dieux. Cette structuration, nettement pressentie dès 2008 (Gruel *et al.* 2008), mais alors limitée aux seuls sites du Mans/*Vindinum* et d'Allonnes, La Tour-aux-Fées, est amplement confirmée par la découverte du sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe. La consécration de l'espace périurbain, se faisant alors éventuellement déjà jour dès la période gauloise (*ibid.*), est nettement mise en scène à l'époque gallo-romaine, avec une nouvelle représentation du sacré.

Plus tard, curieusement, nous remarquons que l'horizon 5e d'Allonnes (140-160 apr. J.-C.), qui marque l'achèvement de l'ouvrage du grand sanctuaire (Brouquier-Reddé, Gruel 2006), correspond sensiblement au début de la baisse de fréquentation observée sur le sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe pour la Zone 3. Pouvons-nous discerner dans cette coïncidence la volonté de rassembler en un seul lieu la communauté dans une période où peut-être un déficit d'attrait de la chose religieuse ou bien encore une stagnation des consciences religieuses (Bourgeois 1999, p. 197) se faisaient déjà ressentir? La conséquence pourrait alors être un regroupement de l'évergétisme centré sur le site d'Allonnes et un abandon – programmé? – du sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe. L'ultime question sans réponse est celle de la divinité ou les divinités honorées dans le complexe cultuel du Chapeau. Les documents épigraphiques et iconographiques sont absents du site. Aucune donnée archéologique ne permet de placer plus précisément ce sanctuaire au sein de l'organisation des cultes de la cité. Mais le toponyme médiéval de la zone du sanctuaire (*Allandres*, XI^e s.), probablement d'origine celto-latine, permet de lancer l'hypothèse d'un culte rendu à *Andero/Anderonus*, une divinité souterraine associée à Jupiter, lorsque ce dernier a pour fonction de subjuguier des forces chtoniennes. Cette proposition a le mérite de s'accorder avec la position du site, proche d'un important district minier/métallurgique d'origine protohistorique.

Bibliographie générale

.....

Abréviations

Afan : Association pour les fouilles archéologiques nationales
AFAV : Association française pour l'archéologie du verre
APC : Association des publications chauvinoises
BAR : British Archaeological Reports
CAA : Collection Archéologie Aujourd'hui
FiA : Forschungen in Augst
Inrap : Institut national de recherches archéologiques préventives
PUR : Presses universitaires de Rennes
RACF : *Revue archéologique du Centre de la France*
RAE : *Revue archéologique de l'Est*
RAO : *Revue archéologique de l'Ouest*
RAP : *Revue archéologique de Picardie*
SFECAG : Société française d'étude de la céramique antique en Gaule
Archives manuscrites
AD 72, 3 P 220/126 : Neuville, état de sections, 1846.
AD 72, H 181 : *Déclarations rendues par les religieux de l'abbaye Saint-Vincent du Mans à l'évêque du Mans*, 1591.
AD 72, H 187 : *Registre des baux de l'abbaye Saint-Vincent*, 1752-1767.
AD 72, PC 220 : Neuville, plans cadastraux, 1845.

Références électroniques

Bonnomet *et al.* 2006 : Bonnomet (F.), Clavert (P.), Cognet (J.-M.).
Fracture de la diaphyse fémorale de l'adulte. In : *Appareil locomoteur*. Paris : Elsevier, 1-23 [Article 14-078-A-10].
Riquier 2004 : Riquier (S.). La nécropole gauloise de « Vaugrignon » à Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire). *RACF*, 43, 2004, [En ligne], mis en ligne le 1^{er} mai 2006. URL : <http://racf.revues.org/index100.html>. Consulté le 25 juillet 2017.

Ouvrages, articles

Adrian 1995 : Adrian (Y.-M.). Les mortiers estampillés de l'officine des Mares-Jumelles (Eure). In : *Actes du congrès de Rouen (25-28 mai 1995)*. Marseille : SFECAG, 1995, p. 129-136.
Allain, Fauduet 1994 : Allain (J.), Fauduet (I.). Notice sur les tablettes de plomb d'Argentomagus. In : Goudineau (C.), Fauduet (I.), Coulon (G.) dir. *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*. Actes du colloque d'Argentomagus (Argenton-sur-Creuse/Saint-Marcel, Indre, 8-10 octobre 1992). Paris : Errance, Musée d'Argentomagus, 1994, p. 183-185 (CAA).

Allely *et al.* 2015 : Allely (A.), Bocquet (A.), Chevet (P.), Gruel (K.), Raux (S.). Qui sont les Aulerques Cénomans et Diablintes ? In Raux (S.), Brouquier-Reddé (V.), Monteil (M.), Van Andringa (W.) dir. *Des dieux & des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et Mayenne dans l'Antiquité*. Catalogue d'exposition (Le Mans, 21 mars au 21 septembre 2015). Le Mans : Inrap, 2015, p. 16-31.

Aubin 1983 : Aubin (G.). Deux dédicaces à Apollon et à *Serona* découvertes au Mans. *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 558, Le Mans, 1983 (paru en 1984), p. 15-18.

Aubin *et al.* 2014 : Aubin (G.), Monteil (M.), Éloy-Épailly (L.), Le Gaillard (L.). Sanctuaires et pratiques religieuses du III^e au V^e s. apr. J.-C. dans l'ouest de la province de Lyonnaise et de ses marges. In : Van Andringa (W.) dir. *La fin des dieux. Les lieux de culte du polythéisme dans la pratique religieuse du III^e au V^e s. apr. J.-C. (Gaules et provinces occidentales)*. *Gallia*, 71-1. Paris : CNRS Éditions, 2014, p. 219-248.

Aubry 1999 : Aubry (B.). *Commune de Vivoin*, « La Petite-Nèmerie ». Rapport de fouille, A28 section Alençon-Le Mans-Tours, septembre 1999. SRA des Pays de la Loire/Afan, 1999, vol. I, texte, 89 p., vol. II, 104 pl.

Aurrecochea Fernández 2001 : Aurrecochea Fernández (J.). *Los cinturones romanos en la Hispania del Bajo Imperio*. Montagnac : Monique Mergoïl, 2001, 261 p. (Monographies *Instrumentum*, 19).

Baillieu, Chevet 2013 : Baillieu (M.), Chevet (P.). *Sur les rails de l'histoire. Découvertes archéologiques le long du tracé de la Ligne à Grande Vitesse Bretagne – Pays de la Loire*. Le Mans : La Reinette, 2013, 64 p.

Barbe *et al.* 1987 : Barbe (H.), Dunikowski (K.), Ferdière (A.), Lacoste (E.), Riolland (Y.). Quelques éléments de la connaissance sur la métallurgie du fer en Berry au travers des données archéologiques de l'autoroute A71. In : *Les mines et la métallurgie en Gaule et dans les provinces voisines*. Actes du colloque « Les mines et la métallurgie en Gaule » (26 et 27 avril 1986). *Caesarodunum*, 22. Paris : Errance, 1987, p. 226-233.

Barthélémy 1995 : Barthélémy (F.). 2.3. Les potins « à la tête diabolique ». *Gallia*, 52, 1995, p. 27-36.

Barthélemy-Sylvand *et al.* 2005 : Barthélemy-Sylvand (C.), Chambond (M.-P.), Couvin (F.). Les amphores ligériennes en région Centre (Carnute, Turon, Biturige), de la période augustéenne à la fin du Haut-Empire. In : *Actes du congrès de Blois (5-8 mai 2005)*. SFECAG, 2005, p. 159-176.

- Bataille 2011 : Bataille (G.). Principes d'évolution des ensembles de mobiliers métalliques issus de sanctuaires, dans le quart nord-est de la Gaule, entre les III^e s. av. – II^e s. apr. J.-C. In: Reddé (M.), Barral (P.), Favory (F.), Guillaumet (J.-P.), Joly (M.), Marc (J.-Y.), Nouvel (P.), Nuninger (L.), Petit (C.) dir. *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*. Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 2011, vol. 2, p. 655-662 (Bibracte, 21).
- Bataille 2019 : Bataille (G.). Objets rituels, objets du rituel, objets de rituels. Fonctions, usages et statuts des artefacts métalliques en contexte rituels laténiens (IV^e-I^{er} s. av. J.-C.). In: Ballet (P.), Lemaître (S.) et Bertrand (I.) dir. *De la Gaule à l'Orient méditerranéen : fonctions et statuts des mobiliers archéologiques dans leur contexte*. Colloque international de Poitiers (27-29 octobre 2014). Rennes : PUR, 2019, p. 99-103 (Archéologie & Culture).
- Batt 1994 : Batt (M.). Les temples polygonaux de tradition indigène en Bretagne. In: Goudineau (C.), Fauduet (I.), Coulon (G.) dir. *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*. Actes du colloque d'Argentomagus (Argenton-sur-Creuse/Saint-Marcel, Indre, 8-10 octobre 1992). Paris : Errance, Musée d'Argentomagus, 1994, p. 78-82 (CAA).
- Béal, Feugère 1987 : Béal (J.-C.), Feugère (M.). Épées miniatures à fourreau en os, d'époque romaine. *Germania*, 65 (1), 1987, p. 89-105.
- Bellon *et al.* 2002 : Bellon (C.), Blaizot (F.), Perrin (F.), Rahatsötz (M.). Nouvelles sépultures à inhumation de La Tène à Lanslevillard (Savoie). *Documents d'archéologie méridionale*, 25, 2002, p. 233-244.
- Berger, Helmig 1991 : Berger (L.), Helmig (G.). Die Erforschung der augusteischen Militärstation auf dem Basler Münsterhügel. In: Trier (B.) dir. *Die römische Okkupation nördlich der Alpen zur Zeit des Augustus. Kolloquium Bergkamen, 1989*. Münster : Aschendorff, 1991, p. 7-24.
- Berthaud 2000 : Berthaud (G.) dir. *Mazières-en-Mauges gallo-romain (Maine-et-Loire). Un quartier à vocation artisanale et domestique*. Angers : ARDA, 2000, 262 p.
- Bertrand 2000 : Bertrand (I.). Le petit mobilier du sanctuaire gallo-romain du Gué-de-Sciaux (Antigny, Vienne). Étude des objets de parure et de toilette. In: Bertrand (I.) dir. *Actualité de la recherche sur le mobilier romain non céramique*. Actes du colloque de Chauvigny (Vienne, France, 23-24 octobre 1998). Chauvigny : APC, 2000, p. 71-101 (Mémoire, XVIII).
- Bertrand 2003 : Bertrand (I.). *Objets de parure et de soins du corps d'époque romaine dans l'Est picton (Deux-Sèvres, Vienne)*. Chauvigny : APC, 2003, 223 p. (Mémoire, XXII).
- Bertrand *et al.* 2018 : Bertrand (I.) dir. *Le sanctuaire du Gué-de-Sciaux à Antigny (Vienne, Fr). Genèse et évolution d'un lieu de culte picton (I^{er} s. av. – IV^e s. apr. J.-C.)*. Mémoire L, APC, 2 vol., 2018.
- Besly, Bland 1983 : Besly (E.), Bland (R.). *The Cunetio Treasure. Roman Coinage of the Third Century AD*. Londres : British Museum, 1983, 199 p., 40 pl.
- Besombes 2008 : Besombes (P.-A.). *Catalogue des monnaies de l'Empire romain. IV. Trajan (98-117 après J.-C.)*. Paris : Bibliothèque nationale de France, Poinson Numismatique, 2008, 140 p., 75 pl.
- Besson 2010 : Besson (C.). Influences ou diversité dans la bijouterie romaine d'Augustodunum et de Lugdunum. In: Chardon-Picault (P.) dir. *Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain*. Actes du colloque international d'Autun (20-22 septembre 2007). 28^e suppl. à la *Revue archéologique de l'est*, 2010, p. 323-336.
- Bet, Gras 1999 : Bet (P.), Gras (D.). Parois fines engobées et céramique métallescente de Lezoux. In: Brulet (R.) dir. *Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines*. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve (18 mars 1995). Oxford : *Rei Cretariae Romanae Fautorum Acta*, supplément 8, 1999, p. 13-38.
- Bet, Delor 2000 : Bet (P.), Delor (A.). La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire, révision décennale. In: *Actes du congrès de Libourne*. SFECAG, 2000, p. 461-484.
- Biarne 2006 : Biarne (J.). Le sanctuaire des Perrières à Allonnes (Sarthe). In: Brouquier-Reddé (V.), Bertrand (E.), Chardenoux (M.-B.), Gruel (K.), L'Huillier (M.-C.) éd. *Mars en Occident*. Actes du colloque international « Autour d'Allonnes (Sarthe), les sanctuaires de Mars en Occident » (Le Mans, Université du Maine, 4-6 juin 2003). Rennes : PUR, 2006, p. 229-234.
- Billy 2011 : Billy (P.-H.). *Dictionnaire des noms de lieux de la France*. Paris : Errance, 2011, 639 p. (Collection des Hespérides).
- Binet 2010 : Binet (É.) dir. *Évolution d'une insula de Samarobriua au Haut-Empire. Les fouilles du « Palais des sports/Coliseum » à Amiens (Somme)*. RAP, n° spécial 27, 2010, 444 p.
- Bizien-Jaglin, Lejars 2003 : Bizien-Jaglin (C.), Lejars (T.). Le site des Sept-Perthuis, près de Saint-Malo en Ille-et-Vilaine, et la question des installations à caractère cultuel en Gaule occidentale. In: Mandy (B.), de Saulce (A.) dir. *Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer*. Actes du XXIII^e colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Musée Dobrée, Nantes, 13-16 mai 1999). RAO, supplément n° 10, 2003, p. 119-140.
- Bland, Burnett 1988 : Bland (R.), Burnett (A.). Normanby, Lincolnshire : 47909 Radiates to 289. In: Bland (R.), Burnett (A.) dir. *The Normanby Hoard and Other Roman Coin Boards*. Coin Hoards from Roman Britain, VIII, 1988, p. 114-215.
- Blin 2000 : Blin (O.). Un sanctuaire de vicus : Jouars-Ponchartrain (Yvelines). In: Van Andringa (W.) dir. *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine*. Table ronde organisée à l'Université Jean Monnet (Saint-Étienne, 1999). Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2000, p. 91-117 (Centre Jean-Palermo, Mémoires, 22).
- Boccone *et al.* 2011 : Boccone (S.), Chilleri (F.), Pacciani (E.), Moggi Cecchi (J.), Salvani (M.). The Skeleton of a Medieval Male with Multiple Traumatic Fractures from Piazza della Signoria, Florence, Italy. *International Journal of Osteoarchaeology*, 21, 2011, p. 602-612.
- Boisson d'immortalité... 2008 : *Boisson d'immortalité, regards sur Pommerœul gallo-romain*. Catalogue d'exposition, Ath : Service du patrimoine culturel, 2008, 189 p. (Collections du patrimoine culturel de la communauté française).

- Bolle *et al.* 2009: Bolle (A.), Bambagioni (F.), Bourgeois (L.), Champagne (A.), Farago-Szekeres (B.), Fouéré (P.), Lindaud (M.), Frère (S.), Pascal (J.), Véquaud (B.). Le site de la vallée de Faye à Villiers-en-Plaine (Deux-Sèvres): enclos et cimetière du haut Moyen Âge, habitat du *x^e* siècle. *Aquitania*, 25, 2009, p. 233-291.
- Bossard *et al.* 2016: Bossard (S.), Aubin (G.), Meissonnier (J.). Le sanctuaire de la Fermerie à Juvigné (Mayenne), de l'âge du Fer à l'époque romaine. *Gallia*, 73-2, 2016, p. 25-53.
- Bossard, Dufay-Garel 2019: Bossard (S.), Dufay-Garel (Y.). Le sanctuaire de Juvigné (Mayenne). Organisation et pratiques rituelles de l'âge du Fer. In: Barral (P.), Thivet (M.) dir. *Sanctuaires de l'âge du Fer. Actualités de la recherche en Europe celtique occidentale*. Actes du 41^e colloque international de l'AFEAF (Dole, 25-27 mai 2017). Paris: AFEAF, 2019, p. 243-246 (Afeaf, 1).
- Boucher, Feugère 2009: Boucher (T.), Feugère (M.). Les boîtes à sceau romaines du Musée de Montagnac (Hérault, F.). *Instrumentum*, 29, 2009, p. 9-12.
- Bourgeois 1999: Bourgeois (L.). *Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines). Du temple celtique au temple gallo-romain*. Paris: Maison des sciences de l'homme, 220 p. (Documents d'archéologie française, 77).
- Bourgeois, Sikova 1982: Bourgeois (L.), Sikova (E.). Médecine des yeux dans le sanctuaire de l'eau de Pouillé (Loir-et-Cher). *RACF*, 21-3, 1982, p. 241-248.
- Bousquet 1969: Bousquet (J.). Informations archéologiques, circonscription de Bretagne et Pays de la Loire. *Gallia*, 27, 2, 1969, p. 241-258.
- Bouton 1947: Bouton (A.). *Les voies antiques, les grands chemins médiévaux et les routes royales du Haut-Maine, département de la Sarthe*. Le Mans: Impr. Vिलाire, 1947, 226 p., 1 carte h.-t.
- Bouvet 1997: Bouvet (J.-P.). Les céramiques de l'âge du Fer. In: Naveau (J.) dir. *Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablintes*. Documents archéologiques de l'Ouest. Rennes: RAO, 1997, p. 222-240.
- Bouvet 2001: Bouvet (J.-P.). *La Sarthe 72*. Paris: Académie des inscriptions et belles-lettres, 2001, 519 p. (Carte archéologique de la Gaule).
- Bouvet *et al.* 2003: Bouvet (J.-P.), Daire (M.-Y.), Le Bihan (J.-P.), Nillesse (O.), Villard-Le Tiec (A.). La France de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire). *Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer*. *Gallia*, 60, 2003, p. 75-105.
- Bozic, Feugère 2004: Bozic (D.), Feugère (M.). Les instruments de l'écriture. *Gallia*, 61, 2004, p. 21-41.
- Brkojewitsch *et al.* 2017: Brkojewitsch (G.), Sedlbauer (S.), Tegel (W.), Morel (A.), Brunet (M.). Les structures artisanales de la villa de « Grigy » à Metz (Moselle): apport de l'analyse morphologique des équipements et de l'étude du mobilier métallique à la caractérisation fonctionnelle des structures artisanales de la *pars rustica*. In: Trément (F.) dir. *Produire, transformer et stocker dans les campagnes des Gaules romaines*. Actes du XI^e colloque de l'Association d'étude du monde rural gallo-romain. Bordeaux: *Aquitania*, Supplément 38, p. 731-756.
- Brouquier-Reddé 1997: Brouquier-Reddé (V.). L'équipement militaire d'Alésia d'après les nouvelles recherches (prospections et fouilles). In: Feugère (M.) dir. *L'équipement militaire et l'armement de la République (IV^e – I^{er} s. av. J.-C.)*. Actes de la ROMEC X de Montpellier (1996). *Journal of Roman Military Equipment Studies*, 8, 1997, p. 277-288.
- Brouquier-Reddé, Cormier 2011: Brouquier-Reddé (V.), Cormier (S.) dir. *Le chantier de décoration et les déchets de pierre du sanctuaire de Mars Mullo d'Allonnes (Sarthe)*. Actes du colloque international «Décors et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Mosaïque, peinture, stucs» (Université de Toulouse II-Le Mirail, 9-12 octobre 2008). Université de Toulouse II, laboratoire TRACES (UMR 5608), AOROC (ENS-CNRS, UMR 8546, Paris), Inrap, INHA, Conseil régional Midi-Pyrénées, DRAC Midi-Pyrénées. *Aquitania*, supplément 20, 2011, p. 405-419.
- Brouquier-Reddé, Gruel 2004: Brouquier-Reddé (V.), Gruel (K.). Le sanctuaire de Mars *Mullo* chez les Aulerques Cénomans (Allonnes, Sarthe), *v^e* s. av. J.-C. – *iv^e* s. apr. J.-C. État des recherches actuelles. *Gallia*, 61, 2004, p. 291-386.
- Brouquier-Reddé, Gruel 2006: Brouquier-Reddé (V.), Gruel (K.). Variations autour d'un plan type de sanctuaire. In: Brouquier-Reddé (V.), Bertrand (E.), Chardenoux (M.-B.), Gruel (K.), L'Huillier (M.-C.) éd. *Mars en Occident*. Actes du colloque international «Autour d'Allonnes (Sarthe), les sanctuaires de Mars en Occident» (Le Mans, Université du Maine, 4-6 juin 2003). Rennes: PUR, 2006, p. 135-153.
- Brouquier-Reddé, Gruel 2015: Brouquier-Reddé (V.), Gruel (K.). Sanctuaire de Mars *Mullo*, La Forêt, Allonnes, Sarthe. In: Raux (S.), Brouquier-Reddé (V.), Monteil (M.), Van Andringa (W.) dir. *Des dieux & des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et Mayenne dans l'Antiquité*. Catalogue d'exposition (Le Mans, 21 mars au 21 septembre 2015). Le Mans: Inrap, 2015, p. 73-83.
- Brunaux 2000: Brunaux (J.-L.). Ribemont-sur-Ancre (Somme): du trophée celtique au lieu de culte public gallo-romain. In: Van Andringa (W.) dir. *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine*. Table ronde organisée à l'Université Jean Monnet (Saint-Étienne, 1999). Saint-Étienne: Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2000, p. 133-156 (Centre Jean-Palermé, Mémoires, 22).
- Brunaux, Lambot 1987: Brunaux (J.-L.), Lambot (B.). *Guerre et armement chez les Gaulois (450-52 av. J.-C.)*. Paris: Errance, 1987, 219 p. (Collection des Hespérides).
- Brunterc'h 1989: Brunterc'h (J.-P.). Le duché du Maine et la marche de Bretagne. In: Atsma (H.) dir. *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*. Actes du colloque historique international (Rouen, 1988). Tome 1. Sigmaringen, 1989, p. 29-127 (Beihefte der Francia, 16/1).
- Bruzek 2002: Bruzek (J.). A Method for Visual Determination of Sex, Using the Human Hip Bone. *American Journal of Physical Anthropology*, 117, 2, 2002, p. 157-168.
- Burnett *et al.* 1992: Burnett (A.), Amandry (M.), Ripollès (P. P.). *The Roman Provincial Coinage. From the Death of Caesar to the Death of Vitellius (44 BC – AD 69)*. Londres, Paris: Bibliothèque nationale de France, The British Museum Press, 1992, Part I.

- Introduction and Catalogue*, 734 p.; Part II. *Indexes and Plates*, 82 p., 195 pl.
- Busson, Ledru 1901 : Busson (G.), Ledru (A.) éd. *Actus Pontificum Cenomannis in Urbe Degentium*. Le Mans : Société des archives historiques du Maine, 1901, 603 p. (Collection Archives historiques du Maine, II).
- Cabart 2006 : Cabart (H.). Les barillets. In : Foy (D.), Nenna (M.-D.) dir. *Corpus des signatures et marques sur verres antiques : I. La France*. Aix-en-Provence/Lyon : AFAV, 2006, p. 149-189.
- Cabart et al. 2006 : Cabart (H.), Foy (D.), Nenna (M.-D.). Les bouteilles carrées et pots carrés. In : Foy (D.), Nenna (M.-D.) dir. *Corpus des signatures et marques sur verres antiques : I. La France*. Aix-en-Provence/Lyon : AFAV, 2006, p. 73-107.
- Cabezuelo 2012 : Cabezuelo (U.). *Allier, Montluçon, « Les Hauts-de-Buffon »*. De l'occupation de plein air magdalénien au sanctuaire gallo-romain. Rapport final d'opération. Inrap RAA, mai 2012, t. 2, p. 213-711.
- Cadalen-Lesieur 2005 : Cadalen-Lesieur (J.). La céramique gallo-romaine sur le site de Thésée-Pouillé (Loir-et-Cher). In : *Actes du congrès de Blois (5-8 mai 2005)*. SFECAG, 2005, p. 205-244.
- Campy, Macaire 2003 : Campy (M.), Macaire (J.-J.). *Géologie de la surface : érosion, transfert et stockage dans les environnements continentaux*. Paris : Dunod, 2^e éd., 2003, 440 p.
- Carradice, Buttrey 2007 : Carradice (I. A.), Buttrey (T. V.). *The Roman Imperial Coinage, II^e. Part 1. From AD 69 – 96. Vespasian to Domitian*. Londres : Spink and Son Ltd, 2007, 404 p., 160 pl.
- Cavassa et al. 2010 : Cavassa (L.), Delamare (F.), Repoux (M.). La fabrication du bleu égyptien dans les Champs phlégréens (Campanie, Italie) durant le 1^{er} siècle de notre ère. In : Chardron-Picault (P.) dir. *Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain*. Actes du colloque international d'Autun (20-22 septembre 2007), Dijon : RAE, 28^e supplément, 2010, p. 235-249.
- Cazanove, Joly 2011 : de Cazanove (O.), Joly (M.). Les lieux de culte du nord-est de la Gaule à l'époque de la romanisation. Sanctuaires ruraux, sanctuaires d'agglomération, rites et offrandes. In : Reddé (M.), Barral (P.), Favory (F.), Guillaumet (J.-P.), Joly (M.), Marc (J.-Y.), Nouvel (P.), Nuninger (L.), Petit (C.) dir. *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*. Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 2011, vol. 2, p. 663-669 (Bibracte, 21).
- Cazanove et al. 2012 : de Cazanove (O.), Barrière (V.), Creuzenet (F.), Dessales (H.), Dobrovitch (L.), Féret (S.), Leclerc (Y.), Popovitch (L.), Simon (J.), Vidal (J.). Le lieu de culte du dieu Apollon *Moritasgus* à Alésia. Phases chronologiques, parcours de l'eau, distribution des offrandes. In : de Cazanove (O.), Méniel (P.) dir. *Étudier les lieux de culte de Gaule romaine*. Actes de la table ronde de Dijon (18-19 septembre 2009). Montagnac : Monique Mergoïl, 2012, p. 95-121 (Archéologie et Histoire romaine, 24).
- Cetout 2002-2004 : Cetout (A.). Les fibules gauloises et romaines (catalogue). In : Gruel (K.), Brouquier-Reddé (V.) dir. *Sanctuaire de Mars Mullo. La Forêtterie, Allonnes (Sarthe)*. Fouilles archéologiques. Rapport triennal 2002-2004. 2002-2004, vol. 1 p. 74-79 ; vol. 2, fig. 1-5.
- Chabot, Feugère 1993 : Chabot (L.), Feugère (M.). Les armes de l'*oppidum* de la Cloche (Les Pennes-Mirabeau, B.-du-Rh.) et la destruction du site au 1^{er} siècle avant notre ère. *Documents d'archéologie méridionale*, 16, 1993, p. 337-351.
- Charles, Menjot d'Elbenne, 1913 : Charles (R.), Menjot d'Elbenne (S.). *Cartulaire de l'abbaye Saint-Vincent du Mans. Premier cartulaire : 572-1188*. Mamers – Le Mans, 1913, 708 p.
- Chevet 1990 : Chevet (P.). Origine et extraction de matériaux. In : Deschamps (S.), Vaginay (M.) dir. *Le Mans retrouvé. Archéologie et mémoire de la ville*. Circonscription des Antiquités préhistoriques et historiques des Pays de la Loire, 1990, p. 52-54.
- Chevet 2015 : Chevet (P.). Quinconce des Jacobins, Le Mans, Sarthe. In : Raux (S.), Brouquier-Reddé (V.), Monteil (M.), Van Andringa (W.) dir. *Des dieux & des Hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et Mayenne dans l'antiquité*. Catalogue d'exposition (Le Mans, 21 mars au 21 septembre 2015). Le Mans : Inrap, 2015, p. 89-93.
- Chevet et al. 2014 : Chevet (P.), Raux (S.), Van Andringa (W.), Loiseau (C.), Besombes (P.-A.), Lepetz (S.). Un étang sacré à *Vindinum*/Le Mans (Sarthe). *Gallia*, 71-2, 2014, p. 125-162.
- Chuniaud, Mortreau 2002 : Chuniaud (K.), Mortreau (M.). Un ensemble céramique de la première moitié du 1^{er} siècle sur le site de La Grande Boissière à Jublains (Mayenne). In : *Actes du congrès de Bayeux (9-12 mai 2002)*. SFECAG, 2002, p. 159-176.
- Cliquet 1993 : Cliquet (D.). *L'Eure (27)*. Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres, 1993, 285 p. (Carte archéologique de la Gaule).
- Colbert de Beaulieu 1970 : Colbert de Beaulieu (J.-B.). Les potins dits « à la tête diabolique », un monnayage indigène de la Gaule en voie de romanisation. *Revue belge de numismatique*, CXVI, 1970, p. 97-123, 6 pl.
- Collasson et al. 2017 : Collasson (C. de), Peretti (O. de), Fournier (C.). *Promenade archéologique à Rezé*. Nantes : Le Chronographe, guide archéologique, 2017, 64 p.
- Coqueugniot et al. 2010 : Coqueugniot (H.), Weaver (T. D.), Houët (F.). Brief Communication: A Probabilistic Approach to Age Estimation from Infracranial Sequences of Maturation. *American Journal of Physical Anthropology*, 142, 2010, p. 655-664.
- Cordie 2019 : Cordie (R.). L'évolution du culte dans le *vicus* de Belginum (Allemagne), de la culture du Hunsrück-Eifel jusqu'à l'époque romaine : les fouilles préventives 2014-2016. In : Barral (P.), Thivet (M.) dir. *Sanctuaires de l'âge du Fer. Actualités de la recherche en Europe celtique occidentale*. Actes du 41^e colloque international de l'AFEAF (Dole, 25-27 mai 2017). Paris : AFEAF, 2019, p. 479-484 (Afeaf, 1).
- Coulthard 1999a : Coulthard (N.). Les fours à chaux gallo-romains à Touffreville. In : San Juan (G.), Maneuvrier (J.) dir. *L'exploitation ancienne des roches dans le Calvados. Histoire et archéologie*. Caen : Conseil général du Calvados, 1999, p. 230-237.
- Coulthard 1999b : Coulthard (N.). Les activités artisanales gallo-romaines à Touffreville (Calvados, France), et quelques réflexions sur leur importance dans le développement du site. In : Polfer (M.) dir. *Artisanat et productions artisanales en milieu rural dans les provinces du nord-ouest de l'Empire romain*. Actes du colloque

- d'Erpeldange, Luxembourg (4 et 5 mars 1999). Montagnac: Monique Mergoïl, 1999, p. 165-183 (Monographies *instrumentum*, 9).
- Coutelas 2009: Coutelas (A.) dir. *Le mortier de chaux*. Paris: Errance, 2009, 159 p. (Collection Archéologiques).
- Couvin 2005: Couvin (F.). Premier aperçu de la céramique du Val de Loire au I^{er} siècle de notre ère, au regard de fouilles récentes des secteurs d'Orléans, Blois et Tours. In: *Actes du congrès de Blois (5-8 mai 2005)*. SFECAG, 2005, p. 99-138.
- Crawford 1974: Crawford (M. H.). *Roman Republican Coinage. I. Introduction and Catalogue; II. Studies, Plates and Indexes*. Cambridge: Cambridge University Press, 1974, 919 p., 70 pl.
- Curl 1911: Curl (J.). *A Roman Frontier Post and Its People. The Fort of Newstead in the Parish of Melrose*. Glasgow: James MacLehose and Sons, 1911, 432 p., 97 pl.
- Debord 1996: Debord (J.). Les fibules de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne). *RAP*, 1/2, 1996, p. 99-151.
- Déchelette 1904: Déchelette (J.). *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine (Narbonnaise, Aquitaine, Lyonnaise)*. Paris: Alphonse Picard et fils, 1904, vol. 1, 305 p., vol. 2: 390 p.
- Delacampagne, Hincker 2004: Delacampagne (F.), Hincker (V.). Réutilisation d'édifices antiques. Problématique d'une recherche sur la Basse-Normandie. In: Alduc-Le Bagousse (A.) dir. *Inhumations et édifices religieux au Moyen Âge entre Loire et Seine*. Caen: Publications du CRAHAM, 2004, p. 63-68 (Tables rondes du CRAHM, 1).
- Delage, Guillier 1997: Delage (R.), Guillier (G.). La céramique confrontée au problème de la datation des niveaux du III^e siècle: quatre exemples manceaux. In: *Actes du congrès du Mans*. SFECAG, 1997, p. 255-278.
- Delamarre 2001: Delamarre (X.). *Dictionnaire de la langue gauloise*. Paris: Errance, 2001, 352 p. (Collection des Hespérides).
- Delamarre 2003: Delamarre (X.). *Dictionnaire de la langue gauloise. Une approche linguistique du vieux-celtique continental*. Paris: Errance, 2^e éd. revue et augmentée, 2003, 440 p. (Collection des Hespérides).
- Delestrée, Tache 2004: Delestrée (L.-P.), Tache (M.). *Nouvel atlas des monnaies gauloises. II. De la Seine à la Loire moyenne*. Saint-Germain-en-Laye: Commios, 2004, 149 p., 26 pl.
- Delestrée, Tache 2007: Delestrée (L.-P.), Tache (M.). *Nouvel atlas des monnaies gauloises. III. La Celtique, du Jura et des Alpes à la façade atlantique*. Saint Germain en Laye: Commios, 2007, 176 p. 32 pl.
- Delestrée, Tache 2008: Delestrée (L.-P.), Tache (M.). *Nouvel atlas des monnaies gauloises. IV. Supplément aux tomes I - II - III*. Saint-Germain-en-Laye: Commios, 2008, 91 p., 15 pl.
- Deloze, Guillier 2015: Deloze (V.), Guillier (G.). Origine des matériaux de construction mis en œuvre dans le sanctuaire antique du « Chapeau » à Neuville-sur-Sarthe (Sarthe, France). *ArchéoSciences*, 39, 2015, p. 125-147, 4 pl. coul. h.-t.
- Demarolle 2005: Demarolle (J.-M.). Artisanat et sacré en Gaule romaine: de modestes jalons. In: Polfer (M.) dir. *Artisanat et économie romaine: Italie et provinces occidentales de l'Empire*. Actes du 3^e colloque d'Erpeldange (Luxembourg) sur l'artisanat romain (14-16 octobre 2004). Montagnac: Monique Mergoïl, 2005, p. 39-54 (Monographies *instrumentum*, 32).
- Deschamps, Vaginay 1990: Deschamps (S.), Vaginay (M.) dir. *Le Mans retrouvé: Archéologie et mémoire de la ville*. Circonscription des antiquités préhistoriques et historiques des Pays de la Loire, 1990, 120 p.
- Deschler-Erb 1999: Deschler-Erb (E.). *Ad Arma! Römische Militär des 1. Jahrhunderts n. Chr. in Augusta Raurica*. Augst: Augusta Raurica, 2009, 235 p. (FiA, 28).
- Deyber 2008: Deyber (A.). Des pointes de traits en fer de type « Numance » (Espagne, province de Soria) à Alésia (Côte-d'Or) et à Montmartin (Oise). In: Poux (M.) dir. *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois*. Actes de la table ronde de Bibracte (17 octobre 2002). Glux-en-Glenne: Bibracte, Centre archéologique européen, 2008, p. 173-179 (Bibracte, 14).
- Dietrich, Gallien 2012: Dietrich (A.), (Gallien V.). Deux cercueils d'enfants à Quimper: reconstitution des échanges entre le contenu et le contenant. In: Carré (F.), Henrion (F.) dir. *Le bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe: quelles approches?* Actes de la table ronde d'Auxerre (15-17 octobre 2009). Mémoires publiées par l'AFAM, t. XXIII, 2012, p. 397-402.
- Dondin-Payre, Cribellier 2011: Dondin-Payre (M.), Cribellier (C.). Un ex-voto oculaire inscrit trouvé au Clos du Détour à Pannes (Loiret), sanctuaire du territoire sénon. *RACF*, 50, 2011, p. 555-568.
- Doyen 2007: Doyen (J.-M.). *Économie, monnaie et société à Reims sous l'Empire romain. Recherche sur la circulation monétaire en Gaule septentrionale intérieure*. Numéro monographique du *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 2007, t. 100, n° 2 et 4, 624 p., 311 fig., 199 tabl. (Archéologie urbaine à Reims, 7).
- Dragendorff 1895-1896: Dragendorff (H.). *Terra Sigillata. Bonner Jahrbücher*, vol. 96, 1895, p. 18-155 et vol. 97, 1896, p. 54-163.
- Dreyfus 1979: Dreyfus (E.). *Catalogue des fibules des Pays de la Loire*. Maîtrise d'archéologie. Université de Paris I, 1979, 139 p., LXXXVI pl.
- Duvauchelle 2005: Duvauchelle (A.). *Les outils en fer du musée romain d'Avenches*. 2^e réédition. Avenches: Association Pro Aventico, 2005, 232 p. (Documents du Musée romain d'Avenches, 11).
- Elmer 1941: Elmer (G.). Die Münzprägung der gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand. *Bonner Jahrbücher*, vol. 146, 1941, p. 1-106, pl. 1-12.
- Eneau 2002: Eneau (T.). *Les objets en fer du sanctuaire gallo-romain du Gué-de-Sciaux (Antigny, Vienne)*. Chauvigny: APC, 2002, 114 p. (Mémoire, XXI).
- Étienne, Rachet 1984: Étienne (R.), Rachet (M.). *Le trésor de Garonne. Essai sur la circulation monétaire en Aquitaine à la fin*

- du règne d'Antonin le Pieux (159-161). Bordeaux : Fédération historique du Sud-Ouest, 1984, 462 p., 78 pl.
- Ettlinger *et al.* 1990 : Ettlinger (E.), Hedinger (B.), Hoffmann (B.). *Conspetus Formarum Terrae Sigillatae Italico Modo Confectae*. Bonn : R. Habelt, 1990, 213 p. (Materialien zur römisch-germanische, Keramik, 10).
- Faggiano *et al.* 1999 : Faggiano (F.), Di Stanislao (F.), Lemma (P.), Renga (G.). Role of Social Class in Caries Occurrence in 12 Years Olds in Turin, Italy. *The European Journal of Public Health*, 9, 1999, p. 109-113.
- Fauduet 1985 : Fauduet (I.). Les fibules gallo-romaines à disque médian. *RACF*, 24-1, 1985, p. 75-82.
- Fauduet 1990 : Fauduet (I.). Les ex-voto anatomiques du sanctuaire de Bû (28). *RAO*, 7, 1990, p. 93-100.
- Fauduet 1992 : Fauduet (I.). *Musée d'Évreux. Collections archéologiques. Bronzes gallo-romains, Instrumentum*. Évreux : Musées d'Évreux, 1992, 171 p.
- Fauduet 1993 : Fauduet (I.). *Atlas des sanctuaires romano-celtiques de Gaule. Les fanums*. Paris : Errance, 1993, 140 p. (CAA).
- Fauduet 1995 : Fauduet (I.). *Découverte de pigments dans le quartier de La Fontaine à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre)*. *RAP*, n° spécial 10, 1995, p. 195-196.
- Fauduet 2002 : Fauduet (I.). Les ex-voto en forme d'yeux en Gaule. In : Royer (J.), Roulière-Lambert (M.-J.), de Cohën (A.-S.) dir. *Autour de l'œil dans l'Antiquité. Approche pluridisciplinaire*. Table ronde de Lons-le-Saunier, Jura (11-12 février 1994). Lons-le-Saunier, 2002, p. 143-152.
- Fauduet 2010 : Fauduet (I.). *Les temples de tradition celtique*. Paris : Errance, 2010, 351 p. (Collection des Hespérides).
- Fauduet 2019 : Fauduet (I.). Le sanctuaire des Mersans (1970-1980) à Argentomagus (Indre, FR). De l'analyse spatiale de l'*Instrumentum* à la base de données des sanctuaires. In : Bertrand (I.), Monteil (M.), Raux (S.) dir. *Mobiliers et sanctuaires dans les provinces romaines occidentales (fin du 1^{er} s. av. – v^e s. apr. J.-C.). La place des productions manufacturées dans les espaces sacrés et dans les pratiques religieuses*. Actes des Rencontres internationales *Instrumentum* (Le Mans, 3-5 juin 2015), Musée d'histoire et d'archéologie Carré Plantagenêt. Montagnac : Monique Mergoil, 2019, p. 451-467 (Monographies *Instrumentum*, 64).
- Fauduet, Pommeret 1985 : Fauduet (I.), Pommeret (C.). Les fibules du sanctuaire des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or). *RAE*, XXXVI, 1/2, 1985, p. 61-116.
- Fercoq du Leslay *et al.* 2019 : Fercoq du Leslay (G.), Bataille (G.), Chaidron (C.). Évolutions des pratiques rituelles laténiennes et de leurs contextes : le cas du sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre (Somme). In : Barral (P.), Thivet (M.) dir. *Sanctuaires de l'âge du Fer. Actualités de la recherche en Europe celtique occidentale*. Actes du 41^e colloque international de l'AFEAF (Dole, 25-27 mai 2017). Paris : AFEAF, 2019, p. 291-311 (Afeaf, 1).
- Feugère 1985 : Feugère (M.). *Les fibules en Gaule méridionale, de la conquête à la fin du v^e siècle après J.-C.* Paris : CNRS, supplément à la *Revue archéologique de Narbonnaise*, 12, 1985, 509 p., 174 pl.
- Feugère *et al.* 1992 : Feugère (M.), Thauré (M.), Vienne (G.). *Les objets en fer dans les collections du Musée archéologique de Saintes (1^{er}-xv^e siècle)*. Saint-Jean-d'Angély : Musées de Saintes, 1992, 115 p.
- Filippo 2016 : Filippo (R. de) dir. *Déols, Indre, « Saint-Sébastien », Rocade RD 920. Un sanctuaire domanial gallo-romain*. Rapport de fouille, Inrap Centre-Île-de-France, 2016, 436 p.
- Fischer 1980 : Fischer (J.-C.). *Fossiles de France et des régions limitrophes*. Paris : Masson, 1980, 444 p. (Collection « Guides géologiques régionaux »).
- Fontaine, Foy 2005 : Fontaine (S. D.), Foy (D.). La modernité, le confort et les procédés de fabrication des vitrages antiques. In : *De transparentes spéculations. Vitres de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge (Occident-Orient)*. Bavay : Musée-site archéologique de Bavay, 2005, p. 15-24.
- Foucault, Raoult 2010 : Foucault (A.), Raoult (J.-F.). *Dictionnaire de géologie*. Paris : Dunod, 7^e éd., 2010, 388 p.
- Furger *et al.* 2009 : Furger (A. R.), Wartmann (M.), Riha (E.). *Die römischen Siegelkapseln aus Augusta Raurica*. Augst : Augusta Raurica, 2009, 251 p. (FiA, 44).
- Gabillot 2003 : Gabillot (M.). *Dépôt et production métallique du Bronze moyen en France nord-occidentale*. BAR international Series 1174. Oxford : Archeopress, 2003, 471 p.
- Gallien, Périn à paraître : Gallien (V.), Périn (P.). Violence in Gaul from Late Antiquity to the Early Medieval Period. In : Lopez Quiroga (J.) dir. *Bioarchaeology of Injuries and Violence in Late Antiquity and Early Medieval Europe*, BAR, Série ASLAEME.
- Galliou 1989 : Galliou (P.). *Les tombes romaines d'Armorique*. Paris : Maison des sciences de l'homme, 1989, 204 p. (Documents d'archéologie française, 17).
- Garcia 2018 : Garcia (M.). La romanisation des sanctuaires d'Auvergne : les exemples de Gergovie, Corent et Montluçon. In : Barral (P.), Thivet (M.) dir. *Sanctuaires de l'âge du Fer. Actualités de la recherche en Europe celtique occidentale*. Actes du 41^e colloque international de l'AFEAF (Dole, 25-27 mai 2017). Paris : AFEAF, 2019, p. 451-470 (Afeaf, 1).
- Garcia, Oesterlé 2008 : Garcia (M.), Oesterlé (S.). Organisation spatiale des sanctuaires arvernes : les exemples de Gergovie et de Corent à l'époque romaine (Puy-de-Dôme, F). In : Castella (D.), Meylan Krause (M.-F.) dir. *Topographie sacrée et rituels. Le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes*. Actes du colloque international d'Avenches (2-4 novembre 2006). *Antiqua*, 43, 2008, p. 287-291.
- Gardais 1999 : Gardais (C.). *Orléans (Loiret), Îlot de la Charpenterie. Vol. 5 : Le mobilier non céramique*. Document final de synthèse. Afan/SRA Centre, Orléans, 1999.
- Gaspar 2007 : Gaspar (N.). *Die keltischen und gallo-römischen Fibeln vom Titelberg*. Luxembourg : publications du Musée national d'histoire et d'art, 2007, 324 p. (Dossiers d'archéologie du Musée national d'histoire et d'art du Luxembourg, XI).
- Goodman, Rose 1990 : Goodman (A. H.), Rose (J. C.). Assessment of Systemic Physiological Perturbations from Dental Enamel

- Hypoplasias and Associated Histological Structures. *Yearbook of Physical Anthropology*, 33, 1990, p. 59-110.
- Gros 1996: Gros (P.). *L'architecture romaine. 1. Les monuments publics*. Paris: Picard, 1996, 503 p.
- Gruel 2005: Gruel (K.). Étude comparée des découvertes monétaires sur quatre sanctuaires de la *Gallia Comata*: Allonnes (Sarthe), Bibracte (Nièvre), Les Bolards (Côte-d'Or), Mirebeau (Côte-d'Or). In: Haselgrove (C.), Wigg-Wolf (D.) dir. *Iron Age Coinage and Ritual Practices*. Mayence: P. von Zabern, 2005, p. 301-319 (Studien zu Fundmünzen der Antike, 20).
- Gruel 2012: Gruel (K.). La place des sanctuaires dans l'économie monétaire. In: de Cazanove (O.), Méniel (P.) dir. *Étudier les lieux de culte de Gaule romaine*. Actes de la table ronde de Dijon (18-19 septembre 2009). Montagnac: Monique Mergoïl, 2012, p. 21-27 (Archéologie et Histoire romaine, 24).
- Gruel, Brouquier-Reddé 1996-1998: Gruel (K.), Brouquier-Reddé (V.). *Sanctuaires gallo-romains de La Tour-aux-Fées. La Forêt, Allonnes (Sarthe)*. Fouilles archéologiques. Rapport triennal 1996-1998, 1996-1998, texte, 107 p.; 1. Planches, non paginé.
- Gruel, Brouquier-Reddé 2003: Gruel (K.), Brouquier-Reddé (V.). *Le sanctuaire de Mars Mullo, Allonnes (Sarthe)*. Le Mans: La Reinette, 2003, 191 p.
- Gruel, Brouquier-Reddé 2005-2007: Gruel (K.), Brouquier-Reddé (V.). *Sanctuaire de Mars Mullo. La Forêt, Allonnes (Sarthe)*. Fouilles archéologiques. Rapport triennal 2005-2007, 2005-2007, vol. 1 texte, 187 p. et annexes; vol. 2 illustrations, 122 pl., 58 pl. phot.
- Gruel, Brouquier-Reddé 2008-2010: Gruel (K.), Brouquier-Reddé (V.). *Sanctuaire de Mars Mullo. La Forêt, Allonnes (Sarthe)*. Fouilles archéologiques. Rapport triennal 2008-2010, 2008-2010, vol. 1 texte, 191 p. et annexes; vol. 2 figures, 253 fig.
- Gruel et al. 2008: Gruel (K.), Bernollin (V.), Brouquier-Reddé (V.). Les sanctuaires, éléments structurels du territoire antique. In: Compatangelo-Soussignan (R.), Bertrand (J.-R.), Chapman (J.), Laffont (P.-Y.) dir. *Marqueurs des paysages et systèmes socio-économiques: de la construction des paysages pré-industriels à leur perception par les sociétés contemporaines*. Actes du colloque CST du Mans (7-9 décembre 2006). Rennes: PUR, 2008, p. 35-44 (Documents archéologiques, 1).
- Gruel et al. 2015: Gruel (K.), Brouquier-Reddé (V.), Bernollin (V.), Guillier (G.), Chevet (P.), Meunier (H.). Allonnes et les sanctuaires à la périphérie de *Vindinum* (Sarthe). In: Dechezleprêtre (T.), Gruel (K.), Joly (M.) dir. *Agglomérations et sanctuaires. Réflexions à partir de l'exemple de Grand*. Actes du colloque de Grand (20-23 octobre 2011). Épinal: Conseil départemental des Vosges, 2015, p. 167-189 (Grand, Archéologie et territoire, 2).
- Gruet, Passini 1986: Gruet (P.), Passini (B.). Le village ouvert des Pichelots. Tène III. *Dossiers d'histoire et d'archéologie*, 106, juin 1986, p. 18-23.
- Guérin, Pétorin 2006: Guérin (F.), Pétorin (N.). *Tiercé (49 347) Le Chemin des Halles/Les Tardivières*. Rapport final d'opération, Fouille archéologique, Inrap Grand Ouest, 2006, 246 p.
- Guilleux 2000: Guilleux (J.). *L'enceinte romaine du Mans*. Saint-Jean-d'Angély: Jean-Michel Bourdessoules, 2000, 273 p.
- Guillier 1997: Guillier (G.). La production céramique du Haut-Empire de l'officine rurale de La Bosse (Sarthe). In: *Actes du congrès du Mans*. SFECAG, 1997, p. 239-255.
- Guillier 2007: Guillier (G.). *Commune de Duneau (Sarthe)*, « *Chemin rural n° 3* ». *Rapport de diagnostic archéologique*. Inrap Grand Ouest, juin 2007, 34 p., 16 fig., 9 phot., annexes.
- Guillier 2013a: Guillier (G.). *Commune de Neuville-sur-Sarthe (72) « Le Chapeau »: Le sanctuaire gaulois et gallo-romain du Chapeau à Neuville-sur-Sarthe*. Rapport d'opération de fouille préventive. Inrap Grand Ouest, 2013, vol. I, 430 p., vol. II, 397 p.
- Guillier 2013b: Guillier (G.). *Commune de Neuville-sur-Sarthe (72) « Le Chapeau 2 »*. Rapport de diagnostic archéologique. Inrap Grand Ouest, 2013, 65 p.
- Guillier 2015: Guillier (G.). Chapeau, Neuville-sur-Sarthe. In: Raux (S.), Brouquier-Reddé (V.), Monteil (M.), Van Andringa (W.) dir. *Des dieux & des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et Mayenne dans l'Antiquité*. Catalogue d'exposition (Le Mans, 21 mars au 21 septembre 2015). Le Mans: Inrap, 2015, p. 94-101.
- Guiraud 1974: Guiraud (H.). Intailles du Musée de Bourges. *RACE*, 13, 3/4, 1974, p. 219-228.
- Guiraud 1989: Guiraud (H.). Bagues et anneaux à l'époque romaine en Gaule. *Gallia*, 46, 1989, p. 173-211.
- Guiraud 2003: Guiraud (H.). *Intailles et camées de l'époque romaine en Gaule (Territoire français)*. *Gallia*, 48^e supplément. Paris: CNRS, 2003, 236 p., LXCIII pl.
- Guiraud 2008: Guiraud (H.). *Intailles et camées de l'époque romaine en Gaule (Territoire français)*. *Gallia*, 48^e supplément (vol. II), Paris: CNRS, 2008, 258 p.
- Guitton, Thébaud 2001: Guitton (D.), Thébaud (S.). Les ensembles céramiques précoces de Rezé (Loire-Atlantique). In: *Actes du congrès de Lille-Bavay*. SFECAG, 2001, p. 283-318.
- Gury 2006: Gury (F.). Mars en Gaule romaine: images d'un dieu investi par l'idéologie impériale. In: Brouquier-Reddé (V.), Bertrand (E.), Chardenoux (M.-B.), Gruel (K.), L'Huillier (M.-C.) éd. *Mars en Occident*. Actes du colloque international « Autour d'Allonnes (Sarthe), les sanctuaires de Mars en Occident » (Le Mans, Université du Maine, 4-6 juin 2003). Rennes: PUR, 2006, p. 105-125.
- Halbout et al. 1987: Halbout (P.), Pilet (C.), Vaudour (C.). *Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie. Du 1^{er} au 15^e siècle*. Caen: Centre archéologique de Normandie, 1987, 255 p. (Cahier des annales de Normandie, 20).
- Hermet 1934: Hermet (F.). *La Graufesenque (Condotomago)*. I. *Vases sigillés*, II. *Graffites*. Paris: Librairie Ernest Leroux, 1934, 379 p. et 146 pl.
- Hollard, Pilon 2005: Hollard (D.), Pilon (F.). Le trésor et les monnaies de site de l'« Espace du Palais » à Rouen (Seine-Maritime). *Trésors monétaires*, XXII, 2005, p. 57-118, pl. 6-10.

- Isings 1957: Isings (C.). *Roman Glass from Dated Finds*. Groningen-Djakarta: Wolters, 1957 (Archaeologica Traiectina, 2).
- Izri 2011: Izri (S.). Usages rituels de la monnaie. In: Reddé (M.), Barral (P.), Favory (F.), Guillaumet (J.-P.), Joly (M.), Marc (J.-Y.), Nouvel (P.), Nuninger (L.), Petit (C.) dir. *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*. Glux-en-Glenne: Bibracte, Centre archéologique européen, 2011, vol. 2, p. 639-654 (Bibracte, 21).
- Jaillot 1706: Jaillot (H.), *L'évesché du Mans*. Paris, 1706 (carte, facsimilé).
- Johansson *et al.* 1984: Johansson (I.), Ericson (T.), Steen (L.). Studies of the Effect of Diet on Saliva Secretion and Caries Development: The Effect of Fasting on Saliva Composition of Female Subjects. *The Journal of Nutrition*, 114 (11), 1984, p. 2010-2020.
- Joly, Barral 2007: Joly (M.), Barral (P.). Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or): bilan des recherches récentes. In: Barral (P.), Daubigney (A.), Dunning (C.), Kaenel (G.), Roulière-Lambert (M.-J.) dir. *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*. Actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF (Bienne, 5-8 mai 2005). Presses universitaires de Franche-Comté, vol. 1, 2007, p. 55-72.
- Joly, Barral 2012: Joly (M.), Barral (P.). Faut-il encore fouiller des sanctuaires? Réflexions à partir du cas de Mirebeau-sur-Bèze (21). In: de Cazanove (O.), Méniel (P.) dir. *Étudier les lieux de culte de Gaule romaine*. Actes de la table ronde de Dijon (18-19 septembre 2009). Montagnac: Monique Mergoïl, 2012, p. 85-94 (Archéologie et Histoire romaine, 24).
- Juignet *et al.* 1973: Juignet (P.), Mary (G.), Ménillet (F.), Depagne (J.). *Carte géologique de la France à 1/50 000, feuille du Mans (358)*. Orléans: BRGM, 1973, 1 carte et 1 notice de 22 p.
- Kaufmann-Heinimann 1998: Kaufmann-Heinimann (A.). *Götter und Lararien aus Augusta Raurica. Herstellung, Fundzusammenhänge und sakrale Funktion figürlicher Bronzen in einer römischen Stadt*. Augst: Augusta Raurica, 1998, 350 p. (FiA, 26).
- King, Soffe 1994: King (A.), Soffe (G.). Recherches récentes sur les temples romano-celtiques de Grande-Bretagne. L'exemple de Hayling Island. In: Goudineau (C.), Fauduet (I.), Coulon (G.) dir. *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*. Actes du colloque d'Argentomagus (Argenton-sur-Creuse/Saint-Marcel, Indre, 8-10 octobre 1992). Paris: Errance, Musée d'Argentomagus, 1994, p. 33-48 (CAA).
- Labaune-Jean 2009: Labaune-Jean (F.). Objets en bronze à décor zoomorphe découverts dans le bassin de Rennes (Ille-et-Vilaine, F.). *Instrumentum*, 29, juin 2009, p. 31.
- Lallemand, Tuffreau-Libre 2005: Lallemand (D.), Tuffreau-Libre (M.). La céramique type « Besançon » en Gaule centrale. In: *Actes du congrès de Blois (5-8 mai 2005)*. SFECAG, 2005, p. 63-82.
- Lambert, Rioufreyt 1981: Lambert (C.), Rioufreyt (J.). L'habitat rural antique dans le Maine et la photographie aérienne. Actes du centenaire de la Commission historique et archéologique de la Mayenne. *Revue de la Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne*, 3, n° spécial, 1981, p. 33-98.
- Lambert, Rioufreyt 1991: Lambert (C.), Rioufreyt (J.). Les sanctuaires d'Aubigné et d'Oisseau-le-Petit. In: Brunaux (J.-L.) dir. *Les sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen*. Actes du colloque de Saint-Riquier (8-11 novembre 1990). Paris: Errance, 1991, p. 182-184 (Archéologie aujourd'hui. Dossier de Protohistoire, 3).
- Lambert, Rioufreyt 2006: Lambert (C.), Rioufreyt (J.). Le sanctuaire d'Aubigné-Racan (Sarthe). In: Brouquier-Reddé (V.), Bertrand (E.), Chardenoux (M.-B.), Gruel (K.), L'Huillier (M.-C.) dir. *Mars en Occident*. Actes du colloque international « Autour d'Allonnes (Sarthe), les sanctuaires de Mars en Occident » (Le Mans, Université du Maine, 4-6 juin 2003). Rennes: PUR, 2006, p. 223-228.
- Lambert *et al.* 2015: Lambert (C.), Monteil (M.) et Rioufreyt (J.). Cherré, Aubigné-Racan, Sarthe. In: Raux (S.), Brouquier-Reddé (V.), Monteil (M.), Van Andringa (W.) dir. *Des dieux & des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et Mayenne dans l'Antiquité*. Catalogue d'exposition (Le Mans, 21 mars au 21 septembre 2015). Le Mans: Inrap, 2015, p. 84-88.
- Langlois 1998: Langlois (J.-Y.). *Commune de La Bazoge et de Saint-Saturnin (72), « Les Petites Rouilles » et « Le Grand Hameau », site 72 024 006 AH/72 024 003 AH*. Rapport de fouille. A28 section Alençon-Le Mans-Tours. Afan, 2 tomes, 1998, 161 p., 42 fig., 51 photos, 28 plans, 7 annexes (Série fouille n° 10/11).
- Langlois 2015: Langlois (J.-Y.). *Le bassin sidérurgique du nord du Mans de l'âge du Fer au Moyen Âge*. Rapport d'opération, fouille archéologique. Inrap Grand Ouest, 3 vol., 2015.
- Langouët, Goulpeau 1975: Langouët (L.), Goulpeau (L.). Sur l'utilisation statistique et cartographique des séries d'objets archéologiques. *Dossiers du CERAA*, 3, 1975, p. 95-118.
- La Tour 1892: La Tour (H. de). *Atlas des monnaies gauloises*. Paris: Plon, 1892, réimpression 1991, 12 p., 55 pl.
- Lauruaz, Peyrard 2007: Lauruaz (J.-M.), Peyrard (A.). Deux dépôts rituels sur l'oppidum des Châtelliers à Amboise (Indre-et-Loire). In: Barral (Ph.), Daubigney (A.), Dunning (C.), Kaenel (G.), Roulière-Lambert (M.-J.) dir. *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialités à l'âge du Fer*. Actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF (Bienne, 5-8 mai 2005). Presses universitaires de Franche-Comté, 2007, p. 751-755.
- Laüt 2012: Laüt (L.). Premier bilan des recherches sur le sanctuaire des Petits-Jardins à Isle-et-Bardais, en forêt domaniale de Tronçais (Allier). In: de Cazanove (O.), Méniel (P.) dir. *Étudier les lieux de culte de Gaule romaine*. Actes de la table ronde de Dijon (18-19 septembre 2009). Montagnac: Monique Mergoïl, 2012, p. 181-196 (Archéologie et Histoire romaine, 24).
- Lauwers 2005: Lauwers (M.). *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*. Paris: Aubier, 2005, 393 p. (Collection historique).
- Lebert *et al.* 1988: Lebert (A.), Juignet (P.), Mary (G.). *Carte géologique de la France à 1/50 000, feuille de Beaumont-sur-Sarthe (322)*. Orléans: BRGM, 1988, 1 carte et une notice de 63 p.
- Leboulair 2006: Leboulair (C.). *La céramique précoce du Mans*. Mémoire de master 2 de recherche, sous la dir. de F. Dumasy, Université Paris 1, 2006, 144 p.

- Leclerc 2007: Leclerc (G.). Les sanctuaires complexes en Gaule romaine: l'originalité du site de Macé (Orne). *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne*, CXXVI, 3-4, 2007, p. 129-145.
- Leclerc, Paez-Rezende 2011: Leclerc (G.), Paez-Rezende (L.). Le cultuel. In: *Bilan de la recherche archéologique. 1984-2004, vol. II, L'Antiquité*. Ministère de la Culture et de la Communication, Mission Archéologie, 2011, p. 112-121.
- Le Cloirec 2001: Le Cloirec (G.). *Les bronzes antiques de Corseul (Côtes-d'Armor)*. Montagnac: Monique Mergoil, 2001, 173 p. (Monographies *Instrumentum*, 18).
- Ledauphin 2015: Ledauphin (A.). Les figurines en terre cuite gallo-romaines dans les cités des Aulerques Cénomans et Diablintes. In: Raux (S.), Bertrand (I.), Feugère (M.) dir. *Actualité de la recherche sur les mobiliers non céramiques de l'Antiquité et du haut Moyen Âge*. Actes de la table ronde européenne *instrumentum*, Lyon (F, Rhône). Montagnac, Chauvigny: Monique Mergoil et APC, 2015, p. 357-374 (Monographies *instrumentum*, 51 et Mémoire, XLIX).
- Le Goff 2015: Le Goff (E.). *L'enceinte du Mesnil. L'oppidum de Moulay, les fouilles archéologiques de la déviation RN 162*. Rapport d'opération. Inrap Grand Ouest, 2015, vol. 1: 293 p.; vol. 2: 315 p.; vol. 3: 407 p.; vol. 4: 399 p.
- Le Maho 1994: Le Maho (J.). La réutilisation funéraire des édifices antiques en Normandie au cours du haut Moyen Âge. In: Fixot (M.), Zadora-Rio (E.) dir. *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales*. Actes du III^e congrès international d'archéologie médiévale (Aix-en-Provence, 28-30 septembre 1989). Paris: Maison des sciences de l'homme, 1994, p. 10-21 (Documents d'archéologie française, 46).
- Lemesle 1999: Lemesle (B.). *La société aristocratique dans le Haut-Maine (XI^e-XII^e siècles)*. Rennes: PUR, 1999, 324 p. (Collection Histoire).
- Lerat 1956: Lerat (L.). *Catalogue des collections archéologiques de Besançon II. Les fibules gallo-romaines*. Besançon: Faculté des lettres; Paris: Les Belles lettres, 1956, 54 p., 19 pl. (Annales littéraires de l'Université de Besançon, Archéologie, 3).
- Les Mystères de Condate* 1988: *Les Mystères de Condate*. Rennes: Musée de Bretagne, 1988, 142 p.
- Letho Duclos 2009: Letho Duclos (Y.). *Neuville-sur-Sarthe «ZAC du Chapeau»*. Rapport de diagnostic archéologique, mars 2009. Inrap Grand Ouest, SRA des Pays de la Loire, 2009, 54 p., 42 fig. annexes.
- Liebe-Harkort 2012: Liebe-Harkort (C.). Exceptional Rates of Dental Caries in a Scandinavian Early Iron Age Population: A Study of Dental Pathology at Alvastra, Östergötland, Sweden. *International Journal of Osteoarchaeology*, 22, 2012, p. 168-184.
- Lintz, Vuailat 1987: Lintz (G.), Vuailat (D.). Les poignards et les coutelas dans les sépultures gallo-romaines du Limousin. *Gallia*, 45, 1987, p. 165-188.
- Loiseau 2009: Loiseau (C.). *Le métal dans l'architecture publique de l'ouest de la Gaule lyonnaise. Approches méthodologiques, techniques de construction et structures de production (I^{er}-III^e s. apr. J.-C.)*. Thèse de doctorat, Université du Maine, Le Mans, 2009.
- Loiseau 2010: Loiseau (C.). Étude du mobilier métallique. In: Sarreste (F.). *La villa gallo-romaine de Roullée/La Selle (Mont-Saint-Jean, Sarthe)*. Campagne 2010. Rapport annuel, 2010.
- Loiseau 2016: Loiseau (C.). Étude du mobilier métallique. In: Carpentier (L.). *Le sanctuaire des Bouchauds à Saint-Cybardeaux*. Campagne 2015. Rapport annuel, 2016.
- Loiseau 2017: Loiseau (C.). Le mobilier métallique, Le Vieil-Évreux, Grand sanctuaire. Rapport triennal 2014-2016. In: Bertaudière (S.) dir. *Le Vieil-Évreux (Eure)*, «Le grand sanctuaire». Rapport de fouille programmée triennale, Mission archéologique départementale. Évreux: Conseil général de l'Eure, 2017.
- Loiseau, Van Andringa 2015: Loiseau (C.), Van Andringa (W.). La pratique de la *defixio*, entre religion et magie. In: Raux (S.), Brouquier-Reddé (V.), Monteil (M.), Van Andringa (W.) dir. *Des dieux & des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et Mayenne dans l'Antiquité*. Catalogue d'exposition (Le Mans, 21 mars au 21 septembre 2015). Le Mans: Inrap, 2015, p. 222-225.
- Lucas *et al.* 2015: Lucas (R.), Meunier (H.), Bernollin (V.). Les Perrières, Allonnes, Sarthe. In: Raux (S.), Brouquier-Reddé (V.), Monteil (M.), Van Andringa (W.) dir. *Des dieux & des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et Mayenne dans l'Antiquité*. Catalogue d'exposition (Le Mans, 21 mars au 21 septembre 2015). Le Mans: Inrap, 2015, p. 68-72.
- Mangard 2008: Mangard (M.). Le sanctuaire gallo-romain du Bois-l'Abbé à Eu (Seine-Maritime). *Revue du Nord*, hors série. Lille: Université Charles-de-Gaule-Lille 3, 2008, 301 p. (Art et Archéologie, 12).
- Maniquet 2004: Maniquet (C.). *Le sanctuaire antique des arènes de Tintignac*. Limoges: Culture et patrimoine en limousin, 2004, 123 p. (Archéologie, 8).
- Maniquet 2008: Maniquet (C.). Le dépôt cultuel du sanctuaire gaulois de Tintignac à Naves (Corrèze). *Gallia*, 65, 2008, p. 273-326.
- Manning 1985: Manning (W. H.). *Catalogue of the Romano-British Iron Tools, Fittings and Weapons in the British Museum*. Londres: Trustees of the British Museum, 1985, 197 p., 85 pl., XXIV phot.
- Mantel 1997: Mantel (É.) dir. *Le sanctuaire de Fesques «Le Mont du Val aux Moines»*, Seine-Maritime. *Nord-Ouest Archéologie*, 8, Berck-sur-Mer: CRADC, 1997, 359 p.
- Mare *et al.* 2014: Mare (E.), Adrian (Y.-M.), Pilon (F.). Le quartier sud de la nécropole de Pîtres (Eure). Aperçu des résultats de la fouille de 2008. In: *Journées archéologiques de Haute-Normandie (Alizay, 20-22 juin 2014)*. Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2014, p. 111-128.
- Martin 2015: Martin (F.). Le mobilier céramique du sanctuaire d'Aiseau-Presles dans la cité des Tongres (Hainault, Belgique). Bouteilles et petits pots des niveaux gallo-romains précoces. *Actes du congrès de Nyon (14-17 mai 2015)*. SFECAG, 2015, p. 169-176.
- Mary 1964: Mary (G.). Le périglaciaire des environs du Mans (Sarthe, France). *Biuletyn Peryglacjalny*, Lodz, 23, 1964, p. 54-98.
- Mathieu, Lozet 2011: Mathieu (C.), Lozet (J.). *Dictionnaire de science du sol*. Paris: Lavoisier, Technique et Documentation, 2011, 733 p.

- Mattingly, Sydenham 1926: Mattingly (H.), Sydenham (E. A.). *The Roman Imperial Coinage, II. Vespasian to Hadrian*. Londres: Spink and Son Ltd, 1926, 565 p., 16 pl.
- Mattingly, Sydenham 1930: Mattingly (H.), Sydenham (E. A.). *The Roman Imperial Coinage, III. Antoninus Pius to Commodus*. Londres: Spink and Son Ltd, 1930, 514 p., 16 pl.
- Maza, Montandon 2011: Maza (G.), Montandon (B.). Nuits-Saint-Georges. Le sanctuaire gallo-romain de «Pré-de-Nuits» (Côte-d'Or). In: Reddé (M.), Barral (P.), Favory (F.), Guillaumet (J.-P.), Joly (M.), Marc (J.-Y.), Nouvel (P.), Nuninger (L.), Petit (C.) dir. *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*. Glux-en-Glenne: Bibracte, Centre archéologique européen, vol. 2, 2011, p. 603-617 (Bibracte, 21).
- Mazimann 2009: Mazimann (J.-P.), Mathay (Doubs, F.). Une épée miniature. *Instrumentum*, 29, juin 2009, p. 16.
- Ménez 1985: Ménez (Y.). *Les céramiques fumigées de l'Ouest de la Gaule*. Quimper: Centre d'études et de recherches archéologiques de Quimper, 1985, 124 p. (Cahiers de Quimper Antique, 2).
- Merleau 1997: Merleau (M.-L.). La quincaillerie en fer. In: Mantel (E.) dir. *Le sanctuaire de Fesques «Le Mont du Val aux Moines», Seine-Maritime. Nord-Ouest Archéologie*, 8, Berck-sur-Mer: CRADC, 1997, p. 277-282.
- Metzler 1985: Metzler (J.). *Das treverische Oppidum auf dem Titelberg (G.-H. Luxemburg): zur Kontinuität zwischen der spätkeltischen und der frühbrömischen Zeit in Nord-Gallien*. Luxembourg: Musée national d'histoire, 2 vol., 1985, 789 p., 405 fig. (Dossier d'archéologie du Musée national d'histoire et d'art, 3).
- Meylan Krause, Bosse Buchanan 2008: Meylan Krause (M.-F.), Bosse Buchanan (S.). Des dieux et des hommes. Cultes et rituels dans les sanctuaires d'Aventicum. In: Castella (D.), Meylan Krause (M.-F.) dir. *Topographie sacrée et rituels. Le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes*. Actes du colloque international d'Avenches (2-4 novembre 2006). *Antiqua*, 43, 2008, p. 59-78.
- Michel 2014: Michel (M.). Pratiques religieuses dans un sanctuaire vélocasse. *Gallia*, 71-2, 2014, p. 189-259.
- Mitard 1993: Mitard (P.-H.). *Le sanctuaire gallo-romain des Vaux-de-la-Celle à Genainville (Val-d'Oise)*. Guiry-en-Vexin: Centre de recherches archéologiques du Vexin français, 1993, 449 p.
- Moirin, Simon 2010: Moirin (A.), Simon (L.). Le verre soufflé dans un moule dans les régions du Centre-Ouest et du Sud-Ouest de la Gaule du 1^{er} au 4^{ème} siècle apr. J.-C. In: Fontaine-Hodiamont (C.) dir. *D'Ennion au val Saint-Lambert; Le verre soufflé-moulé*. Actes des 23^{es} Rencontres de l'AFAV (Bruxelles-Namur, 2008). Bruxelles: Brepols, 2010, p. 169-175 (Scienta Artis, 5).
- Monteil et al. 2009: Monteil (M.), Maligorne (Y.), Aubin (G.), Besombes (P.-A.), Bouvet (J.-P.), Guitton (D.), Levillayer (A.), Mortreau (M.), Thébaud (S.), Saget (Y.). Le sanctuaire gallo-romain de Vieille-Cour à Mauves-sur-Loire (Loire-Atlantique): bilan des connaissances. *RAO*, 26, 2009, p. 153-188.
- Monteil 2015: Monteil (M.). La Tour-aux-Fées, Sablé-sur-Sarthe, Sarthe. In: Raux (S.), Brouquier-Reddé (V.), Monteil (M.), Van Andringa (W.) dir. *Des dieux & des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et Mayenne dans l'Antiquité*. Catalogue d'exposition (Le Mans, 21 mars au 21 septembre 2015). Le Mans: Inrap, 2015, p. 84-88.
- Monteil et al. 2015: Monteil (M.), Lambert (C.), Rioufreyt (J.). Les Busses, Oisseau-le-Petit, Sarthe. In: Raux (S.), Brouquier-Reddé (V.), Monteil (M.), Van Andringa (W.) dir. *Des dieux & des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et Mayenne dans l'Antiquité*. Catalogue d'exposition (Le Mans, 21 mars au 21 septembre 2015). Le Mans: Inrap, 2015, p. 102-105.
- Mortreau 2005: Mortreau (M.). Le mobilier de deux caves du début du 1^{er} siècle après J.-C. à Angers/Juliomagus (Maine-et-Loire). In: *Actes du congrès de Blois (5-8 mai 2005)*. SFECAG, 2005, p. 83-98.
- Mortreau 2008: Mortreau (M.). Les dépôts céramiques claudio-néroniens issus des fossés d'enclos du sanctuaire gallo-romain «Chemin des Halles/Les Tardivières» à Tiercé (Maine-et-Loire). In: *Actes du congrès de L'Escala-Empuries*. SFECAG, 2008, p. 381-400.
- Mortreau 2010: Mortreau (M.). Annexe III, l'*instrumentum* des périodes 1, 2 et 3. In: Chevet (P.) dir. *Un quartier d'Angers de la fin de l'âge du Fer à la fin du Moyen Âge*. Rennes: PUR, 2010, p. 279-321 (Archéologie & Culture).
- Mortreau 2016: Mortreau (M.). Les dépôts funéraires de la nécropole gallo-romaine de la gare Saint-Laud à Angers, Maine-et-Loire (deuxième moitié du 1^{er}-début du 5^{ème} siècle apr. J.-C.). In: *Actes du congrès d'Autun*. SFECAG, 2016, p. 373-380.
- Mortreau 2019: Mortreau (M.). Découvertes de *militaria* en contexte cultuel en Pays de la Loire: un état des lieux. In: Bertrand (I.), Monteil (M.), Raux (S.) dir. *Mobiliers et sanctuaires dans les provinces romaines occidentales (fin du 1^{er} s. av. - 5^{ème} s. apr. J.-C.). La place des productions manufacturées dans les espaces sacrés et dans les pratiques religieuses*. Actes des Rencontres internationales *Instrumentum* (Le Mans, 3-5 juin 2015), Musée d'histoire et d'archéologie Carré Plantagenêt. Montagnac: Monique Mergoïl, 2019, p. 545-562 (Monographies *Instrumentum*, 64).
- Mortreau, Siraudeau 1997: Mortreau (M.), Siraudeau (J.). Les ensembles céramiques précoces d'Angers (Maine-et-Loire): le site de la Gaumont-Saint-Martin. In: *Actes du congrès de Mans (8-11 mai 1997)*. SFECAG, 1997, p. 67-84.
- Nauleau 2013: Nauleau (J.-F.). Les matériaux de construction en terre cuite d'époque romaine dans l'ouest des Pays de la Loire. Premier bilan. *RAO*, 30, 2013, p. 223-259.
- Naveau 1982: Naveau (J.). Le temple celto-romain et le camp protohistorique du Port-du-Salut à Entrammes (Mayenne). *La Mayenne. Archéologie, histoire*, t. 4. Laval: Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne, 1982, p. 17-78.
- Naveau 1992: Naveau (J.). *La Mayenne* 53. Paris: Académie des inscriptions et belles-lettres, 1992, 176 p. (Carte archéologique de la Gaule).
- Naveau 1997: Naveau (J.) dir. *Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablintes*. Documents archéologiques de l'Ouest. Rennes: RAO, 1997, 352 p.
- Nègre 1990: Nègre (E.). *Toponymie générale de la France. Étymologie de 35 000 noms de lieux*. Genève: Droz, 3 vol., 1990, 1849 p. (Publications romanes et françaises).

- Nickel *et al.* 2008 : Nickel (C.), Thoma (M.), Wigg-Wolf (D.). *Martberg, Heiligtum und Oppidum der Treverer, I, Der Kultbezirk, Die Ausgrabungen, 1994-2004*. Koblenz : Gesellschaft für Archäologie an Mittelrhein und Mosel, 2008, 692 p. (Berichte zur Archäologie an Mittelrhein und Mosel, 14).
- Nicolay 2007 : Nicolay (J.). *Armed Batavians. Use and Significance of Weaponry and Horse Gear from Non-military Contexts in the Rhine Delta (50 BC to AD 450)*. Amsterdam : Amsterdam University Press 2007, 424 p. (Amsterdam Archaeological Studies, 11).
- Nillesse 1997 : Nillesse (O.). *L'établissement rural des Genêts, Fontenay-le-Comte (Vendée), 85 092 042 AH*. Document final de synthèse de sauvetage urgent. Nantes : Afan/SRA des Pays de la Loire, 1997, vol. 1, p. 1-44 ; vol. 2, p. 46-196.
- Nillesse 2000 : Nillesse (O.). *Les Teuilles. Occupation du Hallstatt final et établissement rural gaulois et gallo-romain, Benet, (Vendée)*. Document final de synthèse. Nantes : Afan/SRA des Pays de la Loire, 2000, 46 p., 60 pl.
- Nouvel 2011 : Nouvel (P.), Nitry (Yonne, Champagne). In : Reddé (M.), Barral (P.), Favory (F.), Guillaumet (J.-P.), Joly (M.), Marc (J.-Y.), Nouvel (P.), Nuninger (L.), Petit (C.) dir. *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*. Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 2011, vol. 2, p. 587-592 (Bibracte, 21).
- Nouvel, Barral 2015 : Nouvel (P.), Barral (P.). Dépôts d'« antiquités » dans les sanctuaires de Mandœuvre. Des rites particuliers ? In : Roure (R.) dir. *Cultes et rites chez les Gaulois. Des gestes quotidiens aux pratiques spectaculaires. Dossiers d'archéologie*, n° 367, janvier-février 2015, p. 68-73.
- Oxé *et al.* 2000 : Oxé (A.), Comfort (H.), Kenrick (P. M.). *Corpus Vasorum Arretinorum. A Catalogue of the Signatures Shapes and Chronology of Italian Sigillata*. Bonn : Habelt, Abhandlungen zur Vor- und Frühgeschichte, zur klassischen und provinzialrömischen Archäologie und zur Geschichte des Altertums, vol. 41, 2000, 554 p. (Antiquitas, 3).
- Paez-Rezende 2012 : Paez-Rezende (L.). Le sanctuaire de « La Pièce des Côtelets » à Saint-Martin-des-Entrées (Calvados). In : *L'Antiquité en Basse-Normandie*. Projet collectif de recherche, 2011 – 1^{re} année. Caen, 2012, p. 129-134.
- Patat 2005 : Patat (H.). *Potins celtés*. Hautvillers : Patat Hugues, 2005, 64 p.
- Paunier, Flutsch 1991 : Paunier (D.), Flutsch (L.). Organisation spatiale et chronologie du sanctuaire de Lousonna-Vidy. In : Brunaux (J.-L.) dir. *Les sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen*. Actes du colloque de Saint-Riquier (8-11 novembre 1990). Paris : Errance, 1991, p. 169-177 (Archéologie aujourd'hui. Dossier de Protohistoire, 3).
- Péchoux 2010 : Péchoux (L.). *Les sanctuaires de périphérie urbaine en Gaule romaine*. Montagnac : Monique Mergoïl, 2010, 500 p. (Archéologie et Histoire romaine, 18).
- Péchoux 2011 : Péchoux (L.). Les artisans et leurs lieux de culte en Gaule romaine. In : Fontaine (S.), Satre (S.), Tekki (A.) dir. *La ville au quotidien. Regards croisés sur l'habitat et l'artisanat antiques. Afrique du Nord, Gaule et Italie*. Actes du colloque international, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (Aix-en-Provence, 23-24 novembre 2007). Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, 2011, p. 123-134.
- Péchoux 2016 : Péchoux (L.). Les sanctuaires périurbains en Gaule romaine : catégorie fonctionnelle ou a priori descriptif. In : *Franges urbaines, confins territoriaux. La Gaule dans l'Empire*. Actes du colloque international (Versailles, 29 février-3 mars 2012), Bordeaux : Éditions Ausonius, 2016, p. 449-464 (Mémoires, 41).
- Pecqueur 2003 : Pecqueur (L.). Des morts chez les vivants. Les inhumations dans les habitats ruraux du haut Moyen Âge en Île-de-France. *Archéologie médiévale*, 33, 2003, p. 1-31.
- Peeters 1938 : Peeters (F.). Le culte de Jupiter en Espagne d'après les inscriptions. *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 17, fasc. 3-4, 1938, p. 853-886.
- Pesche 1829-1842 : Pesche (J.-R.). *Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe*. Le Mans : Monnoyer, 6 tomes, 1829-1842.
- Pétorin 2007 : Pétorin (N.). *Commune de Oisseau-le-Petit (72225045) : « Les Noirâs » – 72 225 045*. Rapport final d'opération. Inrap/SRA des Pays de la Loire, janvier 2007, 115 p., annexes.
- Peytremann 2003 : Peytremann (É.). *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IV^e au XII^e siècle*. Mémoires de l'Association française d'archéologie mérovingienne. Saint-Germain-en-Laye : AFAM, XIII, 2003, 2 vol., 442 et 453 p.
- Philippe 1999 : Philippe (J.). *Les fibules de Seine-et-Marne du I^{er} siècle av. J.-C. au V^e siècle apr. J.-C.* Mémoires archéologiques de Seine-et-Marne, 1, 1999, 234 p.
- Philippon 1956 : Philippon (A.). La trouvaille de Fondettes. *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, XXXI, 1956, p. 473-482, 3 pl.
- Pilon 2011 : Pilon (F.). La « date estimative de perte » d'une monnaie : une aide à la datation des contextes archéologiques et de leurs mobiliers. In : Van Ossel (P.) dir. Bertin (P.), Séguier (J.-M.) collab. *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Vol. II. Synthèses*. Nanterre, 2011, p. 1-12 (Diocesis Galliarum, Document de travail, 9).
- Pilon à paraître : Pilon (F.). Datations numismatiques et datations céramiques : approches croisées. In : Krmnicek (S.), Chameroï (J.) dir. *Fundmünzen – Trouvailles monétaires – Coin Finds. Aktuelle Forschungen zu Geld in der antiken Welt*. Tübinger Numismatische Studien 2. (Tübingen, 2018), à paraître.
- Piogier 1971 : Piogier (A.). Sondages aux Faraux, commune de Tennie (septembre 1969). *Bulletin de la Société d'agriculture, des sciences et arts de la Sarthe*, 459, 1971, p. 23-31.
- Piton 1992-1993 : Piton (D.). *Vendeuil-Caply. Nord-Ouest Archéologie*, 5. Berck-sur-Mer : CRADC, 1992-1993, 427 p.
- Pommeret 2001 : Pommeret (C.) dir. *Le sanctuaire antique des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or)*. RAE, 16^e supplément, 2001, 410 p.
- Poux 2008 : Poux (M.). *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois*. Actes de la table ronde de Bibracte (17

- octobre 2002). Glux-en-Glenne: Bibracte, Centre archéologique européen, 2008, 463 p. (Bibracte, 14).
- Poux 2015: Poux (M.). De Mercure arverne à Mercure Dumias. Sanctuaires périurbains, géosymboles et lieux de mémoire en Basse-Auvergne. In: Dechezleprêtre (T.), Gruel (K.), Joly (M.). *Agglomérations et sanctuaires. Réflexions à partir de l'exemple de Grand*. Actes du colloque de Grand (20-23 octobre 2011). Épinal: Conseil départemental des Vosges, 2015, p. 319-347 (Grand, Archéologie et territoire, 2).
- Poux 2019: Poux (M.). *Huius sunt plurima simulacra*. L'absence de statues de culte dans les sanctuaires gaulois. In: Barral (P.), Thivet (M.) dir. *Sanctuaires de l'âge du Fer. Actualités de la recherche en Europe celtique occidentale*. Actes du 41^e colloque international de l'AFEAF (Dole, 25-27 mai 2017). Paris: AFEAF, 2019, p. 221-240 (Afeaf, 1).
- Poux, Demierre 2015: Poux (M.), Demierre (M.) dir. *Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme, Auvergne). Vestiges et rituels*. Gallia, 62^e supplément. Paris: CNRS, 2015, 706 p.
- Poux, Nillesse 2003: Poux (M.), Nillesse (O.). Le vin, le sang et le fer, un passage de Polybe (II, 19) et le rôle du vin importé dans les cultes indigènes de la fin de l'âge du Fer. In: Mandy (B.), de Saulce (A.) dir. *Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer*. Actes du XXIII^e colloque de l'Association pour l'étude de l'âge du Fer (Musée Dobrée, Nantes, 13-16 mai 1999). RAO, supplément n° 10, 2003, p. 293-308.
- Provost 1993: Provost (A.). *Le Val de Loire dans l'Antiquité*. 52^e supplément à Gallia. Paris: CNRS, 1993, 422 p.
- Provost 2010: Provost (A.). La chronologie du sanctuaire: les données archéologiques. In: Provost (A.), Mutarelli (V.), Maligorne (Y.) *Corseul, le monument romain du Haut-Bécherel, sanctuaire public des Coriosolites*. Rennes: PUR, 2010, p. 175-182.
- Psoter et al. 2008: Psoter (W. J.), Spielman (A. L.), Gebrian (B.), St. Jean (R.), Katz (R. V.). Effect of Childhood Malnutrition on Salivary Flow and pH. *Archives of Oral Biology*, 53, 2008, p. 231-237.
- Quérel, Feugère 2000: Quérel (P.), Feugère (M.). L'établissement rural antique de Dury (Somme) et son dépôt de bronzes (III^e s. av. J.-C. – IV^e s. apr. J.-C.). *Revue du Nord*, hors série, Lille, 2000, 193 p. (Art et Archéologie, 6).
- Quérel, Woimant 2002: Quérel (P.), Woimant (G.-P.). *Le site d'Estreés-Saint-Denis. Sanctuaire et habitat, une agglomération secondaire?* RAP, 3/4, 2002, 415 p.
- Raux 2015a: Raux (S.). Les ex-voto anatomiques. In: Raux (S.), Brouquier-Reddé (V.), Monteil (M.), Van Andringa (W.) dir. *Des dieux & des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et Mayenne dans l'Antiquité*. Catalogue d'exposition (Le Mans, 21 mars au 21 septembre 2015). Le Mans: Inrap, 2015, p. 212-215.
- Raux 2015b: Raux (S.). Les objets métalliques (hors plomb) et en verre. In: Chevet (P.) dir. *Pays de la Loire, Sarthe, Le Mans (72-181). Espace culturel des Jacobins (fouilles 2010 et 2011). Volume 1, Tome 2: Les mobiliers antiques*. Rapport d'opération. Inrap Grand Ouest, 2015, p. 62-79.
- Raux et al. 2015: Raux (S.), Brouquier-Reddé (V.), Monteil (M.), Van Andringa (W.) dir. *Des dieux & des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et Mayenne dans l'Antiquité*. Catalogue d'exposition (Le Mans, 21 mars au 21 septembre 2015). Le Mans: Inrap, 2015, 316 p.
- Raux et al. 2019: Raux (S.), Chuniaud (K.), Geneviève (V.), Simon (L.). Des rites de *iactatio stipis* et de consommation des liquides mis en évidence par les mobiliers sur le sanctuaire antique de Trémonteix à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme, FR). In: Bertrand (I.), Monteil (M.), Raux (S.) dir. *Mobiliers et sanctuaires dans les provinces romaines occidentales (fin du 1^{er} s. av. – v^e s. apr. J.-C.). La place des productions manufacturées dans les espaces sacrés et dans les pratiques religieuses*. Actes des Rencontres internationales *Instrumentum* (Le Mans, 3-5 juin 2015), Musée d'histoire et d'archéologie Carré Plantagenêt. Montagnac: Monique Mergoïl, 2019, p. 163-187 (Monographies Instrumentum, 64).
- Reddé 2009: Reddé (M.) dir. *Oedenburg, Volume 1 Les camps militaires julio-claudiens*. Römisch-Germanischen Zentralmuseums, Band 79, 1, 2009, 432 p.
- Reddé 2011: Reddé (M.) dir. *Oedenburg, Volume 2 L'agglomération civile et les sanctuaires*. Römisch-Germanischen Zentralmuseums, 2011, Band 79, 2-1 Fouilles, 537 p. Band 79, 2-2 Matériel et études, 2011, 294 p.
- Regert, Vacher 2001: Regert (M.), Vacher (S.). Des adhésifs organiques sur un site de La Tène au Grand-Aunay (Sarthe). *Archéopages*, 4. Paris: Afan, juillet 2001, p. 20-29.
- Rey-Vodoz 2006: Rey-Vodoz (V.). Offrandes et rituels votifs dans les sanctuaires de Gaule romaine. In: Dondin-Payre (M.), Raepsaet-Charlier (M.-T.) dir. *Sanctuaires, pratiques culturelles et territoires civiques dans l'Occident romain*. Bruxelles: Le livre Timperman, 2006, p. 219-238.
- Richard 1989: Richard (C.). *Gué-de-Sciaux (Antigny, Vienne). Une ville gallo-romaine. Fouilles d'un sanctuaire*. Chauvigny: APC, 1989, 207 p. (Mémoire, IV).
- Riha 1979: Riha (E.). *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst*. Augst: Augusta Raurica, 2009, 302 p. (FiA, 3).
- Riha 1986: Riha (E.). *Römische Toilettgerät und medizinische Instrumente aus Augst und Kaiseraugst*. Augst: Augusta Raurica, 2009, 185 p. (FiA, 6).
- Riha 1990: Riha (E.). *Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst*. Augst: Augusta Raurica, 2009, 245 p. (FiA, 10).
- Riquier 2008: Riquier (S.). L'armement républicain dans les sépultures de la Gaule centrale. In: Poux (M.) dir. *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois*. Actes de la table ronde de Bibracte (17 octobre 2002). Glux-en-Glenne: Bibracte, Centre archéologique européen, 2008, p. 181-202 (Bibracte, 14).
- Riquier, Salé 2006; Riquier (S.), Salé (P.). *La nécropole du Haut-Empire de Tavant (Indre-et-Loire). Ensembles funéraires gallo-romains de la région Centre - I*. Supplément à la RACF, 29, 2006, p. 7-108.
- Rocque et al. 2019a: Rocque (G.), Ducreux (A.), Garcia (M.), Huguet (L.), Legagneux (M.). Le sanctuaire de Magny-Cours (Nièvre, France). In: Ballet (P.), Lemaître (S.) et Bertrand (I.) dir. *De la*

- Gaule à l'Orient méditerranéen: fonctions et statuts des mobiliers archéologiques dans leur contexte*. Colloque international de Poitiers (27-29 octobre 2014). Rennes: PUR, 2019, p. 227-234 (Archéologie & Culture).
- Rocque *et al.* 2019b: Rocque (G.), Garcia (M.), Ducreux (A.), Nouvel (P.). De la difficile interprétation du mobilier du sanctuaire antique de Magny-Cours (Nièvre, FR). In: Bertrand (I.), Monteil (M.), Raux (S.) dir. *Mobiliers et sanctuaires dans les provinces romaines occidentales (fin du 1^{er} s. av. – 1^{er} s. apr. J.-C.)*. La place des productions manufacturées dans les espaces sacrés et dans les pratiques religieuses. Actes des Rencontres internationales *Instrumentum* (Le Mans, 3-5 juin 2015), Musée d'histoire et d'archéologie Carré Plantagenêt. Montagnac: Monique Mergoil, 2019, p. 189-214 (Monographies *Instrumentum*, 64).
- Rodet-Belarbi, Séguy 2016: Rodet-Belarbi (I.), Séguy (I.). Qu'est-ce qu'une non-sépulture en périodes historiques (Antiquité, Moyen Âge, Époque moderne)? In: Lauwers (M.), Zemour (A.) dir. *Qu'est-ce qu'une sépulture? Humanités et systèmes funéraires de la Préhistoire à nos jours*. Actes des XXXVI^{es} Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes (13-15 octobre 2015). Antibes: APDCA, 2016, p. 211-224.
- Roth-Zehner, Le Martret 2008: Roth-Zehner (M.), Le Martret (L.). Le sanctuaire gallo-romain de Sierentz – ZAC Hoell (Haut-Rhin, F). In: Castella (D.), Meylan Krause (M.-F.) dir. *Topographie sacrée et rituels. Le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes*. Actes du colloque international d'Avenches (2-4 novembre 2006). *Antiqua*, 43, 2008, p. 298-303.
- Roussel 1988: Roussel (L.). *Mediolanum, une bourgade gallo-romaine. 20 ans de recherches archéologiques*. Dijon: Groupe archéologique du Mesmontois, Musée archéologique, 1988, 324 p.
- Rouvier-Jeanlin 1972: Rouvier-Jeanlin (M.). *Les figurines gallo-romaines en terre cuite au musée des Antiquités nationales*. 24^e supplément à *Gallia*. Paris: CNRS, 1972, 425 p. et 197 pl.
- Ruff *et al.* 2012: Ruff (C. B.), Holt (B. M.), Niskanen (M.), Sladěk (V.), Berner (M.), Garofalo (E.), Garvin (H. M.), Hora (M.), Maijanen (H.), Niinimäki (S.), Salo (K.), Schulerová (E.), Tompkins (D.). Stature and Body Mass Estimation from Skeletal Remains in the European Holocene. *American Journal of Physical Anthropology*, 148, 2012, p. 601-617.
- Rütti 1991: Rütti (B.). *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst*. Augst: Augusta Raurica, 2 vol., 1991, 370 et 433 p. (FiA, 13).
- Sarreste 2011: Sarreste (F.). *La sidérurgie antique dans le Bas-Maine*. Tours: Presses universitaires F. Rabelais, 2001, 314 p. (Perspectives historiques).
- Sarreste *et al.* 2012: Sarreste (F.), Bertrand (E.) dir. *Passé de campagnes. Fermes et villae antiques de la Sarthe*. Catalogue de l'exposition tenue du 28 novembre 2012 au 24 juin 2013 au Centre d'études et de ressources archéologiques du Maine Pierre Térouanne à Allonnes (Sarthe). Le Mans: La Reinette, 2012, 95 p.
- Scheers 1981: Scheers (S.). *Les monnaies gauloises du Musée d'Évreux*. Évreux: Société libre de l'Eure, Musée d'art, histoire et archéologie, 1981, 37 p. (Connaissance de l'Eure, 41-42).
- Scheid 2000: Scheid (J.). Réflexions sur la notion de culte dans les Gaules romaines. In: Van Andringa (W.) dir. *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine*. Table ronde organisée à l'Université Jean Monnet (Saint-Étienne, 1999). Saint-Étienne: Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2000, p. 19-26 (Centre Jean-Palermo, Mémoires, 22).
- Schmitt 1991: Schmitt (L.). *Les aqueducs du Monnet et des Fontenelles (communes de Coulaines, Le Mans, Sargé)*. Étude documentaire. SRA des Pays de la Loire, novembre 1991, 47 p., 7 pl. h.-t.
- Schweitz *et al.* 1986: Schweitz (D.), Toulhier (C.), Ferrière (A.), Fehrbach (X.), Blanc (P.-M.). L'atelier de potier de Mougon (Crouzilles, Indre-et-Loire). *RACF*, 25, 1, 1986, p. 37-77.
- Séris 2015: Séris (D.). La Grillère, Saint-Denis-du-Maine, Mayenne. In: Raux (S.), Brouquier-Reddé (V.), Monteil (M.), Van Andringa (W.) dir. *Des dieux & des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et Mayenne dans l'Antiquité*. Catalogue d'exposition (Le Mans, 21 mars au 21 septembre 2015). Le Mans: Inrap, 2015, p. 127-130.
- Simon 2013: Simon (F. M.). Local Cult in Global Context: *Interpretatio* and the Emergence of New Divine Identities in the *provincia Tarraconensis*. In: Hofeneder (A.), de Bernardo Stempel (P.) dir. *Théonymie celtique, cultes, interprétation – Keltische Theonymie, Kulte, interpretation*. Actes des X^{es} Workshop F.E.R.C.A.N (Paris, 24-26 mai 2010), *Mitteilungen der Prähistorischen Kommission*, Band 79. Vienne: Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 2013, p. 221-232.
- Siraudeau 1988: Siraudeau (J.). *Amphores romaines des sites angevins et leur contexte archéologique. Corpus des amphores découvertes dans l'ouest de la Gaule*, vol. 2. Angers: Siraudeau éditeur, 1988, 238 p.
- Smith 1996: Smith (M. O.). «Parry» Fractures and Female-directed Interpersonal Violence: Implications from the Late Archaic Period of West Tennessee. *International Journal of Osteoarchaeology*, 6, 1996, p. 84-91.
- Stephenson 2011: Stephenson (A.-P.). Imphy, «La Garenne» (Nièvre, Bourgogne). In: Reddé (M.), Barral (P.), Favory (F.), Guillaumet (J.-P.), Joly (M.), Marc (J.-Y.), Nouvel (P.), Nuninger (L.), Petit (C.) dir. *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*. Glux-en-Glenne: Bibracte, Centre archéologique européen, 2011, vol. 2, p. 593-602 (Bibracte, 21).
- Sutherland 1984: Sutherland (C. H. V.). *The Roman Imperial Coinage, I^a. From 31 BC to AD 69*. Londres: Spink and Son Ltd, 1984, 305 p., 32 pl., revised edition.
- Thierry 1994: Thierry (F.). Les Bouchauds à Saint-Cybardeaux (Charente): un exemple de pluralisme architectural dans un sanctuaire gallo-romain. In: Goudineau (C.), Fauduet (I.), Coulon (G.) dir. *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*. Actes du colloque d'Argentomagus (Argenton-sur-Creuse/Saint-Marcel, Indre, 8-10 octobre 1992). Paris: Errance, Musée d'Argentomagus, 1994, p. 83-89 (CAA).
- Trin-Lacombe 2019: Trin-Lacombe (L.). Le dépôt céramique du sanctuaire antique de La Frelaudais à Blain (Loire-Atlantique, France). In: Ballet (P.), Lemaître (S.) et Bertrand (I.) dir. *De la Gaule à l'Orient méditerranéen: fonctions et statuts des mobiliers arché-*

- logiques dans leur contexte*. Colloque international de Poitiers (27-29 octobre 2014). Rennes: PUR, 2019, p. 161-171 (Archéologie & Culture).
- Tuffreau-Libre 1994: Tuffreau-Libre (M.). La céramique dans les sanctuaires gallo-romains. In: Goudineau (C.), Fauduet (I.), Coulon (G.) dir. *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*. Actes du colloque d'Argentomagus (Argenton-sur-Creuse/Saint-Marcel, Indre, 8-10 octobre 1992). Paris: Errance, Musée d'Argentomagus, 1994, p. 128-137 (CAA).
- Ubelaker 1989: Ubelaker (D. H.). The Estimation of Age at Death from Immature Human Bone. In: Iscan (M. Y.) dir. *Age Markers in the Human Skeleton*. Springfield: Charles C. Thomas, 1989, p. 55-70.
- Unz, Deschler-Erb 1997: Unz (C.), Deschler-Erb (E.). *Katalog der Militaria aus Vindonissa. Militärische Funde, Pferdegeschirr und Jochteile bis 1976*. Brugg: Veröffentlichungen der Gesellschaft Pro Vindonissa, Band XIV, 1997, 172 p.
- Vacher 1999: Vacher (S.). *Commune d'Yvré-l'Évêque (72) «Le Grand-Aunay»*. 72 286 004AH. Rapport de fouille. A28 section Alençon-Le Mans-Tours. Afan, 1999, tome 1, 66 p., annexes; tome 2, 111 pl. annexes (Série fouille n° 12).
- Valais, Sanz Pascual 2017: Valais (A.), Sanz Pascual (F.). *Pays de la Loire, Sarthe, Juillé (72 152). Place Maréchal-Leclerc. Le Vieux Château*. Rapport d'opération. Diagnostic archéologique. Inrap Grand Ouest, 2017, 210 p.
- Vallée 1950: Vallée (E.). *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe*. Paris: Imprimerie nationale, 2 vol., 1950, 1 061 p.
- Van Andringa 2002: Van Andringa (W.). *La religion en Gaule romaine. Piété et politique (I^{er}-III^e siècle apr. J.-C.)*. Paris: Errance, 2002, 336 p. (Collection des Hespérides).
- Van Andringa 2013: Van Andringa (W.). Les dieux changent en Occident (III^e-IV^e s. apr. J.-C.). In: Van Andringa (W.) dir. *La fin des dieux. Les lieux de culte du polythéisme dans la pratique religieuse du III^e au V^e s. apr. J.-C. (Gaules et provinces occidentales)*. Gallia, 71-1, 2014, p. 3-10.
- Van Andringa 2019: Van Andringa (W.). *Reliquas res in unum locum conferunt*. In: Barral (P.), Thivet (M.) dir. *Sanctuaires de l'âge du Fer. Actualités de la recherche en Europe celtique occidentale*. Actes du 41^e colloque international de l'AFEAF (Dole, 25-27 mai 2017). Paris: AFEAF, 2019, p. 418-421 (Afeaf, 1).
- Van Ossel, Defgnée 2001: Van Ossel (P.), Defgnée (A.). *Champion, Hamois. Une villa romaine chez les Condruses*. Namur: Ministère de la région wallonne, 2001, 280 p., 191 ill. (Étude et documents, Archéologie, 7).
- Vauthey 2008: Vauthey (P.-A.). Édifices sacraux à l'époque de Mars Caturix en pays de Fribourg. In: Castella (D.), Meylan Krause (M.-F.) dir. *Topographie sacrée et rituels. Le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes*. Actes du colloque international d'Avenches (2-4 novembre 2006). *Antiqua*, 43, 2008, p. 314-318.
- Verdier 1984: Verdier (R.). *La Cénomanie gallo-romaine*. T. 3, *L'Atlas 2*. Le Mans: Aux éditions du Râcaud, 1984, 352 p.
- Vernhet 1976: Vernhet (A.). Création flavienne de six services de vaisselle à La Graufesenque. *Figlina*, 1, 1976, p. 13-27.
- Vesly 1902: Vesly (L. de). Le *fanum* des Essarts et la découverte de nombreux outils et armes préhistoriques. *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, t. X, 1902 (1903), p. 138-145.
- Viand 2008: Viand (A.). Les fragments de cotte de maille de Vernon. Armure souple véliocasse ou présence romaine aux portes de l'oppidum? In: Poux (M.) dir. *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois*. Actes de la table ronde de Bibracte (17 octobre 2002). Glux-en-Glenne: Bibracte, Centre archéologique européen, 2008, p. 33-46 (Bibracte, 14).
- Vilvorder 2004: Vilvorder (F.). Les brûle-parfums. In: Massart (C.), Martens (M.), Plumier (J.), Vilvorder (F.). *La céramique culturelle et le rituel de la céramique en Gaule du Nord*. Catalogue d'exposition du XXIV^e Congrès international des *Rei Cretariae Romanae Fautores* (Moulins de Beez, 27 septembre-15 octobre 2004). Louvain-la-Neuve, 2004, p. 17-22 (Collection d'archéologie Joseph Mertens, XV).
- Voirol 2000: Voirol (A.). « États d'armes », Les *militaria* d'Avenches/*Aventicum*. *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 42, 2000, p. 7-92.
- Voisin 1852: Voisin (A.). *Les Cénomans anciens et modernes. Histoire du département de la Sarthe*. Paris: Julien, Lanier et C^{ie}, t. 1, 1852, 544 p.
- Walters 1908: Walters (H. B.). *Catalogue of Roman Pottery in the Departments of Antiquities*. Londres: Trustees of the British Museum, 1908, 464 p.
- Webb 1927: Webb (P. H.). *The Roman Imperial Coinage, V. Valerian to Amandus*. Londres: Spink and Son Ltd, 1927, 424 p., 12 pl.
- Webb 1933: Webb (P. H.). *The Roman Imperial Coinage, V. Probus to Amandus*. Londres: Spink and Son Ltd, 1933, 701 p., 20 pl.
- Weisse 2014: Weisse (T.). *Les fibules de l'agglomération secondaire gallo-romaine de Bliesbruck (Moselle)*. Publication du Parc archéologique européen Bliesbruck-Reinheim, 2014, 276 p. (BLESA, 7).
- Willems, Neaud 2012: Willems (S.), Neaud (P.). La céramique du sanctuaire de Sains-du-Nord (Nord): analyse de la production, consommation et diffusion des céramiques dans l'Avesnois. In: *Actes du congrès de Poitiers (17-20 mai 2012)*. SFECAG, 2012, p. 535-550.

Catalogue du mobilier par ensembles stratigraphiques

.....

Ce catalogue du mobilier archéologique mis au jour sur le sanctuaire du Chapeau est classé par ensembles stratigraphiques (les monnaies, classées chronologiquement, sont présentées dans un catalogue à part). Plusieurs structures et unités stratigraphiques sont regroupées puisque relevant dans quatre cas d'éléments équivalents (tabl. 71 et fig. 137 à 168). Ce sont les éléments constituant l'Enclos 22 dans ses États 4A (ST 3006 et ses équivalents, 3099 et 3105) et 4B (ST 3007 et ses équivalents, 3036, 3067 et 3109), puis le niveau d'accumulation (ST 3008 et ses équivalents, 3028, 3111, 3112, 3117 et 3122) et enfin le niveau de destruction (ST 3009 et ses équivalents, 3027, 3030, 3056, 3063, 3084, 3101, 3110, 3114 et 3121).

Les objets en fer sont représentés à l'échelle 1/2 et sont signalés entre parenthèses par (fe); ainsi sont-ils distingués sur une même planche des autres éléments dont la nature est aussi précisée entre parenthèses, par exemple les éléments en alliages cuivreux sont signalés par (ac). Les éléments non ferreux (métal blanc/plomb, céramique/terre cuite, verre, alliages cuivreux, ambre...) sont dans la mesure du possible représentés à l'échelle 1/1.

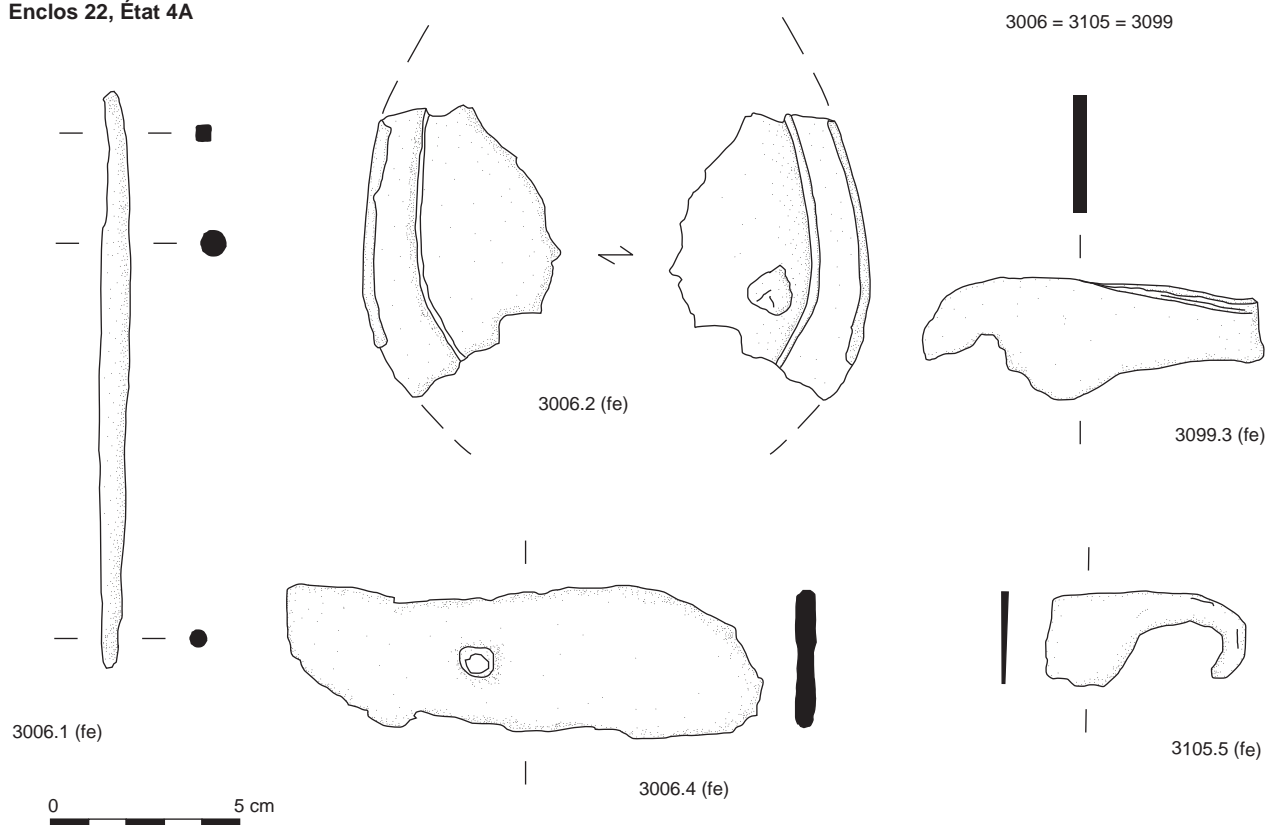
Tabl. 71. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le catalogue du mobilier, ventilation par figures du mobilier en fonction des structures d'où il est issu (G. Guillier).

Structures	Équivalences	Nature de la structure	Figure
3006	3006	Enclos 22/État 4A	137
	3099	Enclos 22/État 4A	137
	3105	Enclos 22/État 4A	137
3007	3007	Enclos 22/État 4B	137
	3036	Enclos 22/État 4B	138
	3067	Enclos 22/État 4B	138
	3109	Enclos 22/État 4B	139, 140, 141, 142
3008	3008	Niveau de destruction	143, 144, 145, 146
	3028	Niveau de destruction	146, 147, 148
	3111	Niveau de destruction	148
	3112	Niveau de destruction	149
	3117	Niveau de destruction	149
3009	3122	Niveau de destruction	149
	3009	Niveau d'accumulation	150
	3027	Niveau d'accumulation	151
	3030	Niveau d'accumulation	151, 152
	3056	Niveau d'accumulation	152
	3063	Niveau d'accumulation	153
	3084	Niveau d'accumulation	153
	3101	Niveau d'accumulation	153, 154
	3110	Niveau d'accumulation	154, 155
3114	Niveau d'accumulation	154, 155	
3026	3121	Niveau d'accumulation	156
	3026	Fosse	156
	3039	Fosse	156
	3040	Fosse	156, 157

Structures	Équivalences	Nature de la structure	Figure
3066		Tranchée de récupération temple F4	157
3069		Fosse à chaux	157, 158
3076		Tranchée de récupération	158
3079		Fosse	158
3081		Tranchée de récupération	159
3091		Chemin d'accès au temple F4	159
3096		Tranchée de récupération de la <i>cella</i>	159
3100		Tranchée de récupération de la galerie est (État 6)	159
3104		Perturbation moderne	159
3106		Fosse à chaux	160
3107		Nettoyage de surface de la Structure 11	160
3116		Fosse	160
3119		Nettoyage surface mur péribole	160
3123		Fosse (État 1)	160
3143		Décapage de la fosse 3069	161
3144		Fosse	161
3151		Fosse	161
3152		Fosse	162
3230		Comblement du fossé est de l'Enclos 20 (État 2)	161
3237		Fosse à chaux	162, 163
3243		Trou de poteau (État 2)	163
3279		Trou de poteau (État 2 probablement)	163
4007-4008		Galerie 15/Phase 4	163
4019		Décapage Zone 4	163
4049		US de destruction du temple B12	164
4053		US de comblement d'un fossé Phase 3	164
4079		Décapage du temple B13	164
4085		Nettoyage du temple B13/2	164
4125		Petite fosse non datée	164
4149		Trou de poteau isolé Zone 4	165
4150		Comblement supérieur d'un puits	165
4163		Inhumation en coffre de brique	165
4180		Fosse	165
HS Z 3 et 4		Le mobilier mis au jour hors stratigraphie	166
Découvertes du diagnostic		Découvertes effectuées lors de la phase de diagnostic (Letho Duclos 2009)	166, 167, 168

Tabl. 71 (suite et fin).

Enclos 22, État 4A



Enclos 22, État 4B

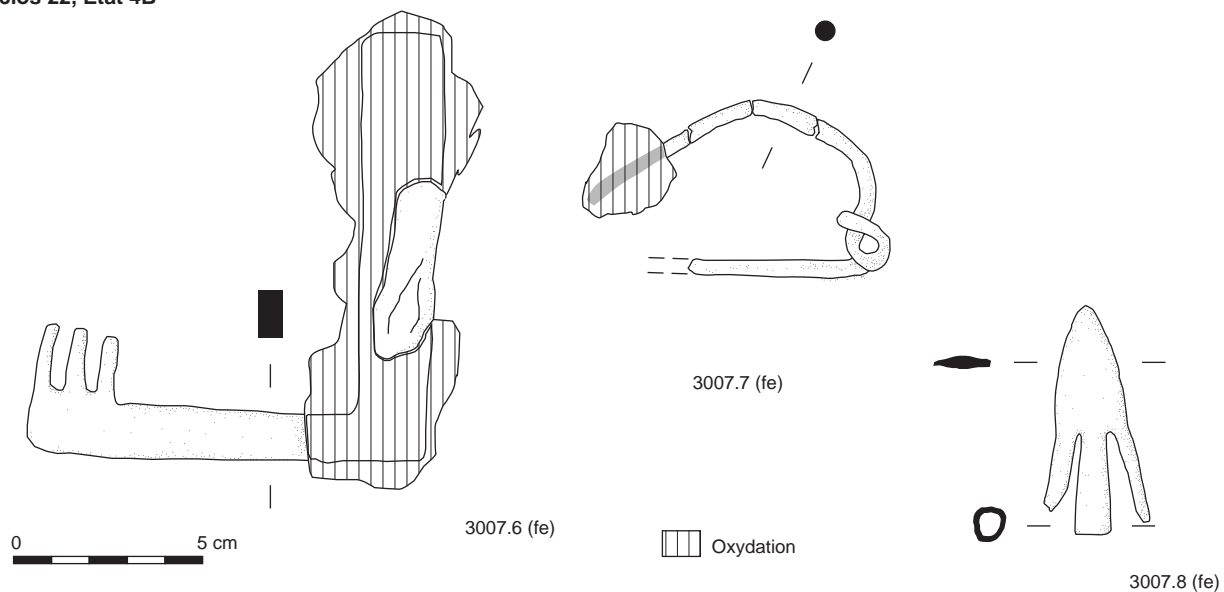


Fig. 137. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le mobilier issu du comblement de l'Enclos 22/État 4A (3006 = 3105 = 3099) et 4B (3007) (C. Loiseau).

Enclos 22, État 4B

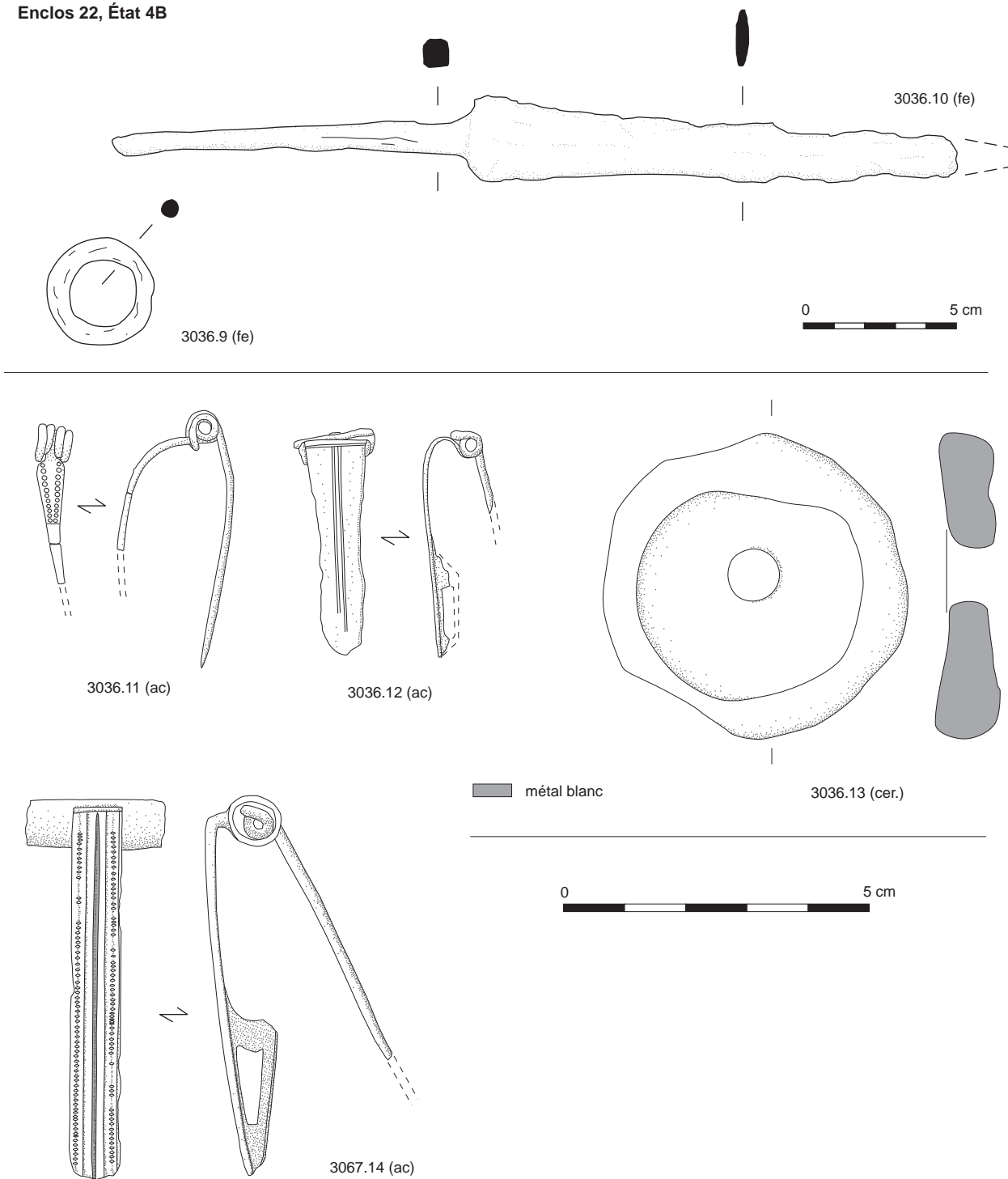


Fig. 138. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le mobilier issu du comblement de l'Enclos 22/État 4B (suite) (3036 = 3067) (G. Guillier, C. Loiseau).

Enclos 22, État 4B

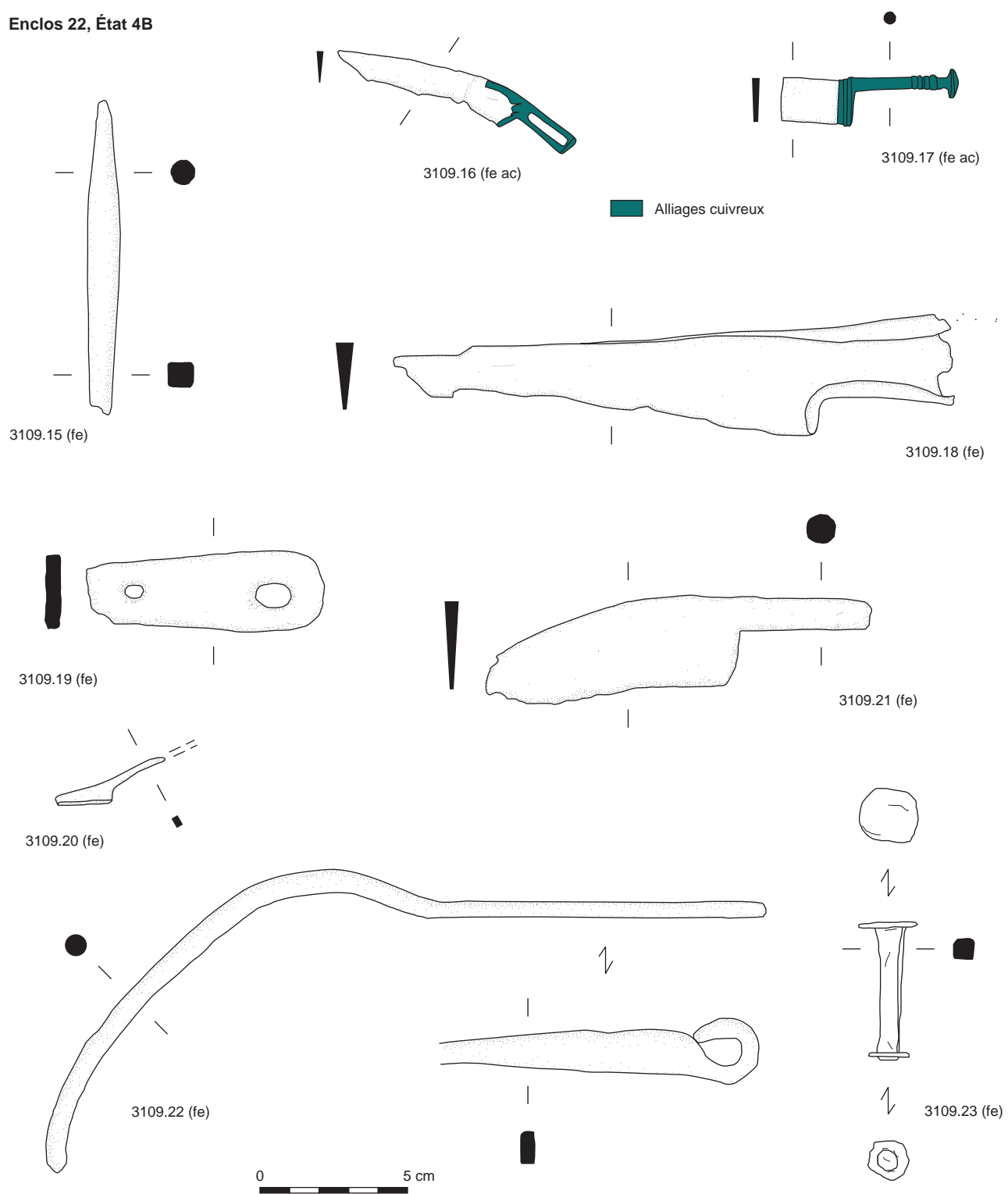


Fig. 139. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le mobilier issu du comblement de l'Enclos 22/État 4B (suite) (3109)
(C. Loiseau).

Enclos 22, État 4B

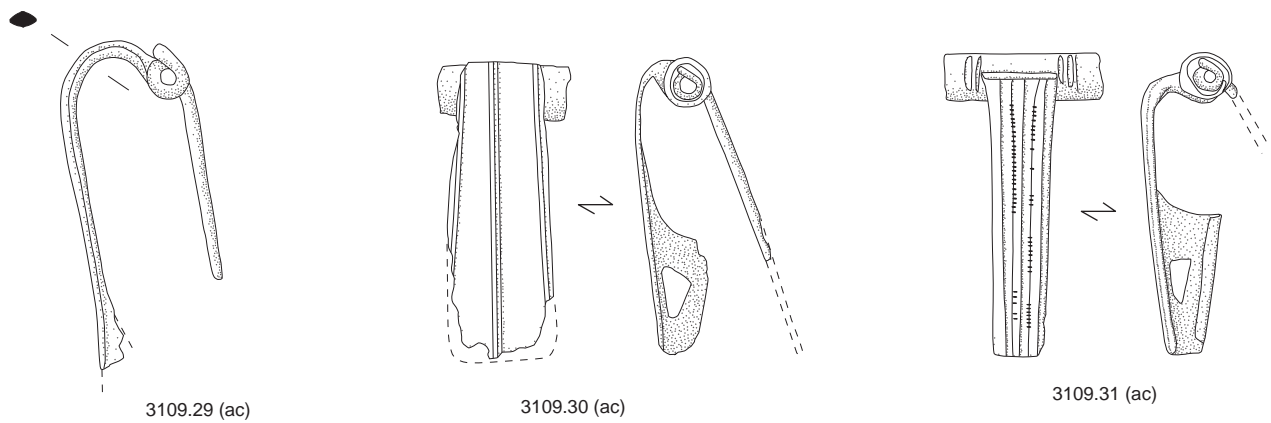
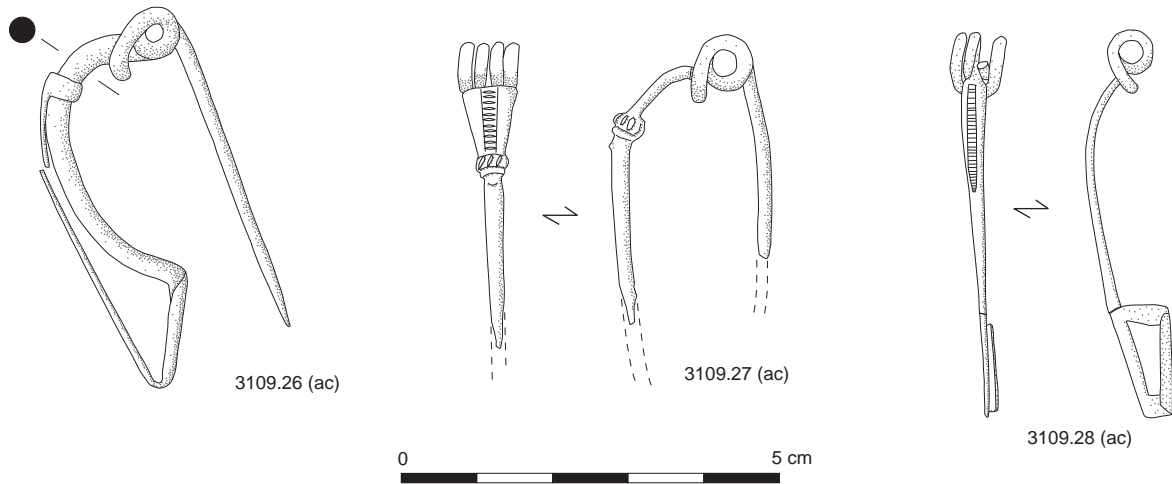
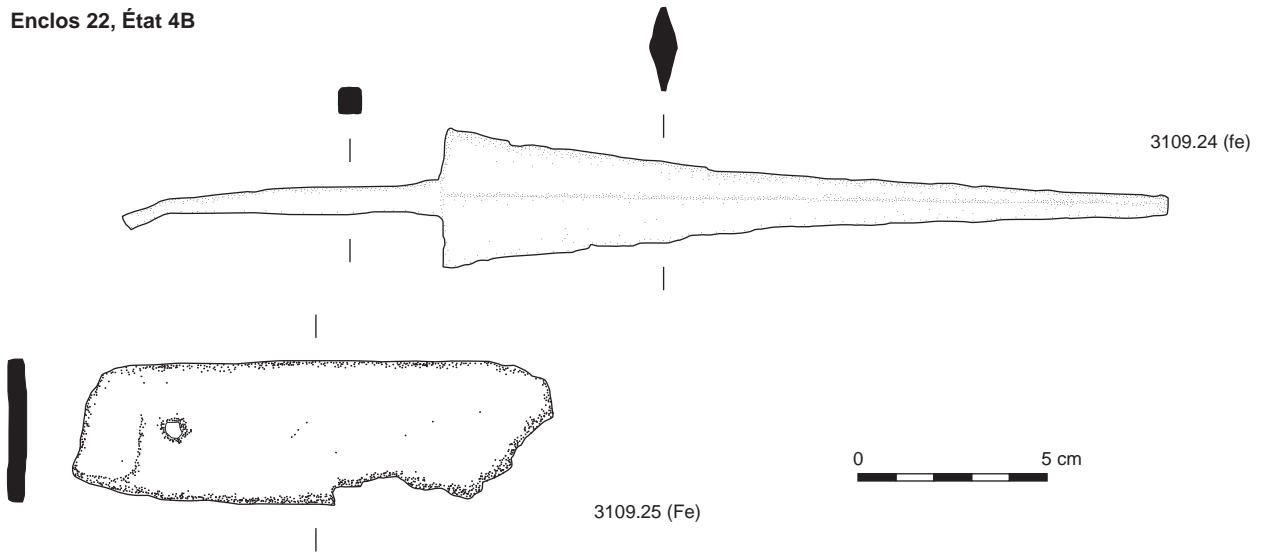


Fig. 140. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le mobilier issu du comblement de l'Enclos 22/État 4B (suite) (3109) (G. Guillier, C. Loiseau).

Enclos 22, État 4B

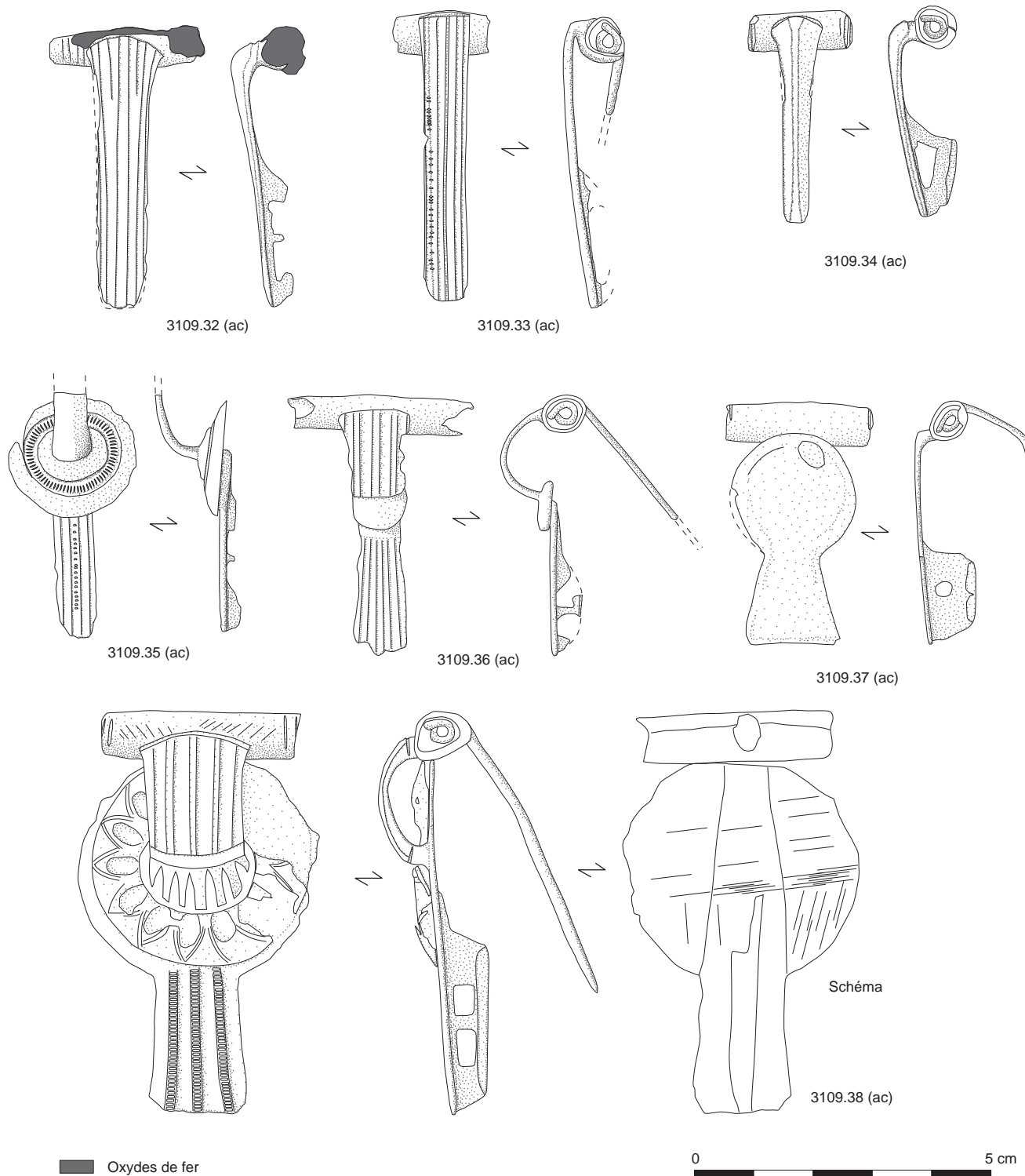


Fig. 141. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le mobilier issu du comblement de l'Enclos 22/État 4B (suite) (3109) (G. Guillier).

Enclos 22, État 4B

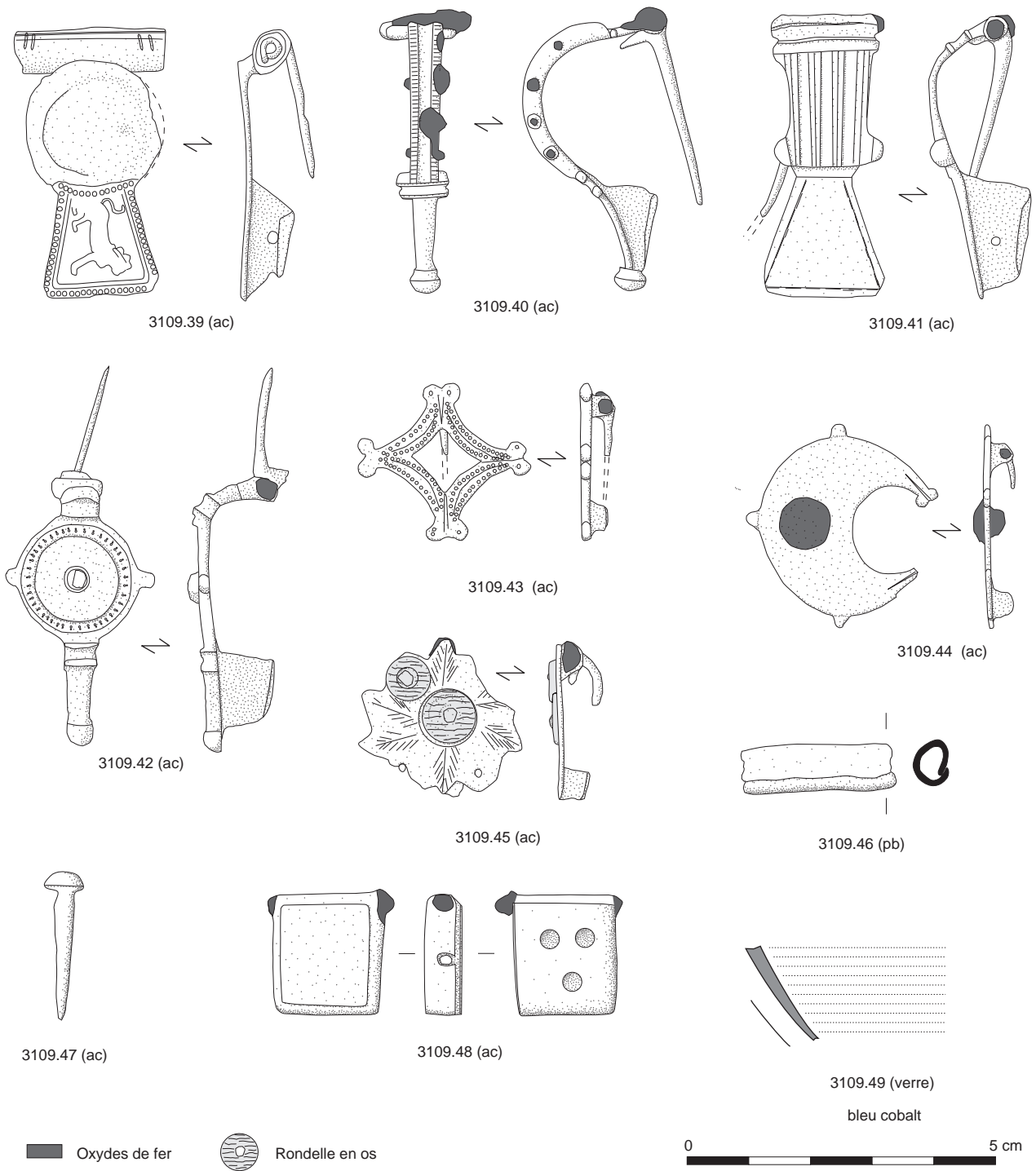


Fig. 142. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le mobilier issu du comblement de l'Enclos 22/État 4B (suite et fin) (3109) (G. Guillier, L. Simon).

Niveau de destruction 3008

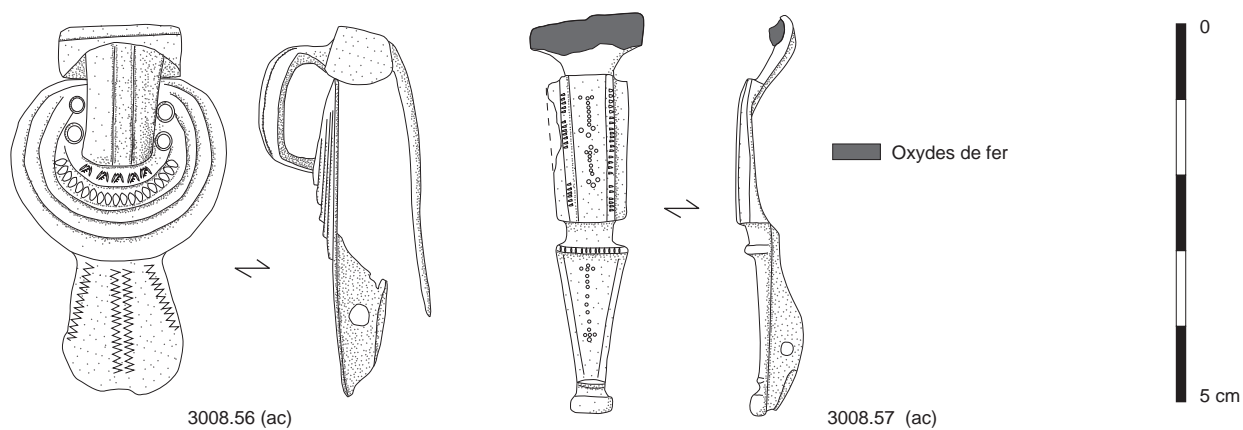
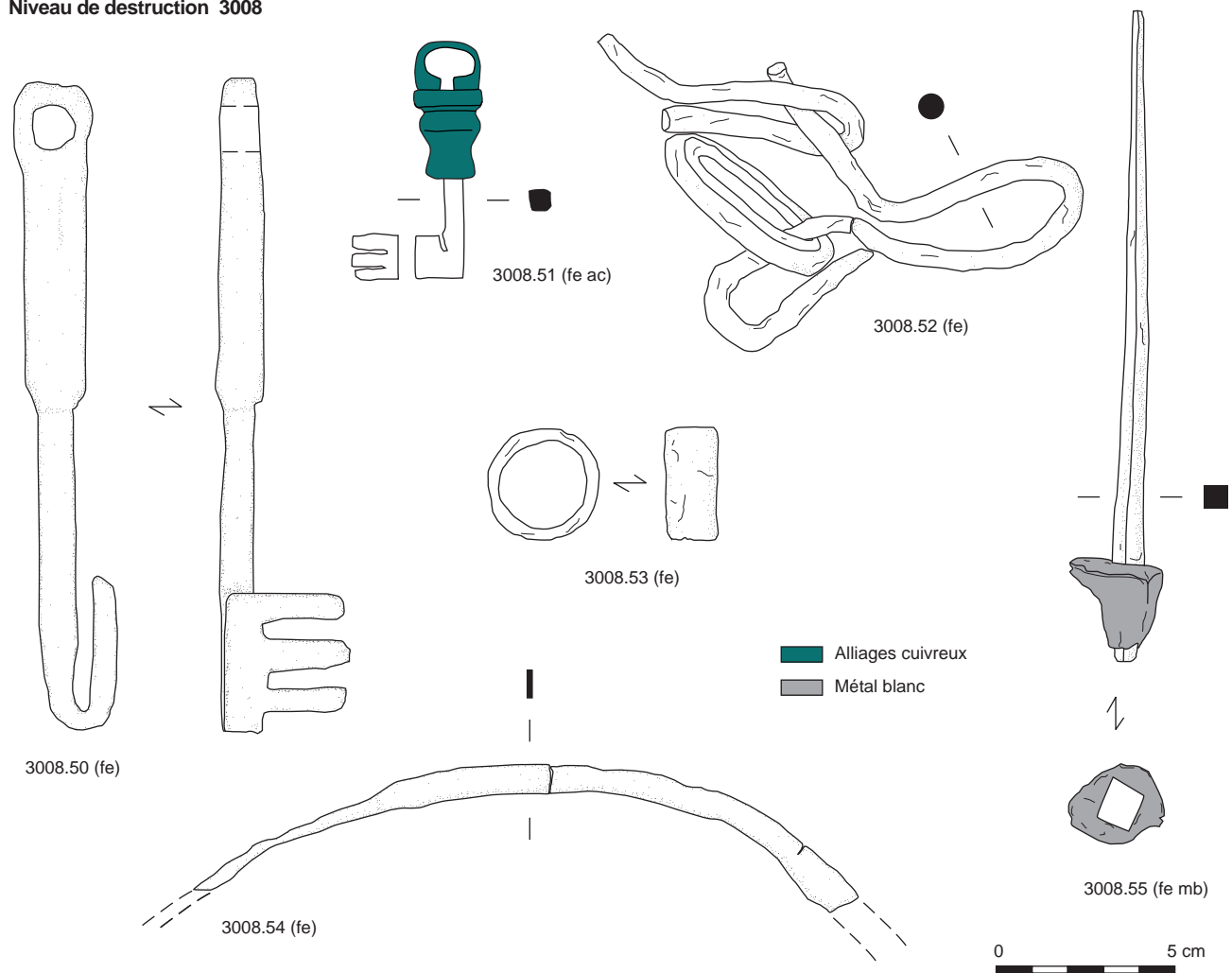


Fig. 143. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le mobilier issu du niveau de destruction 3008 (G. Guillier, C. Loiseau).

Niveau de destruction 3008

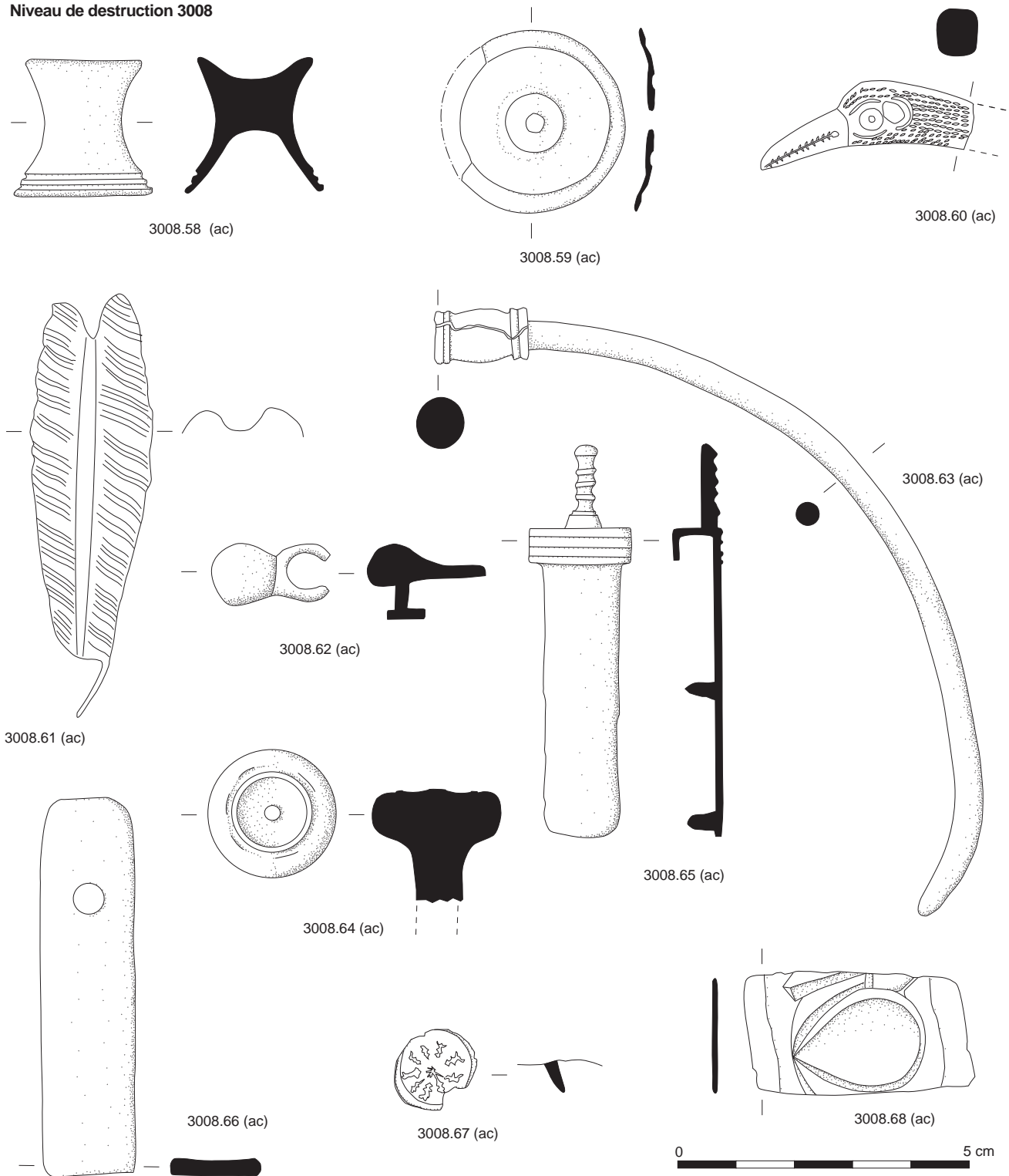


Fig. 144. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le mobilier issu du niveau de destruction 3008 (suite)
(G. Guillier).

Niveau de destruction 3008

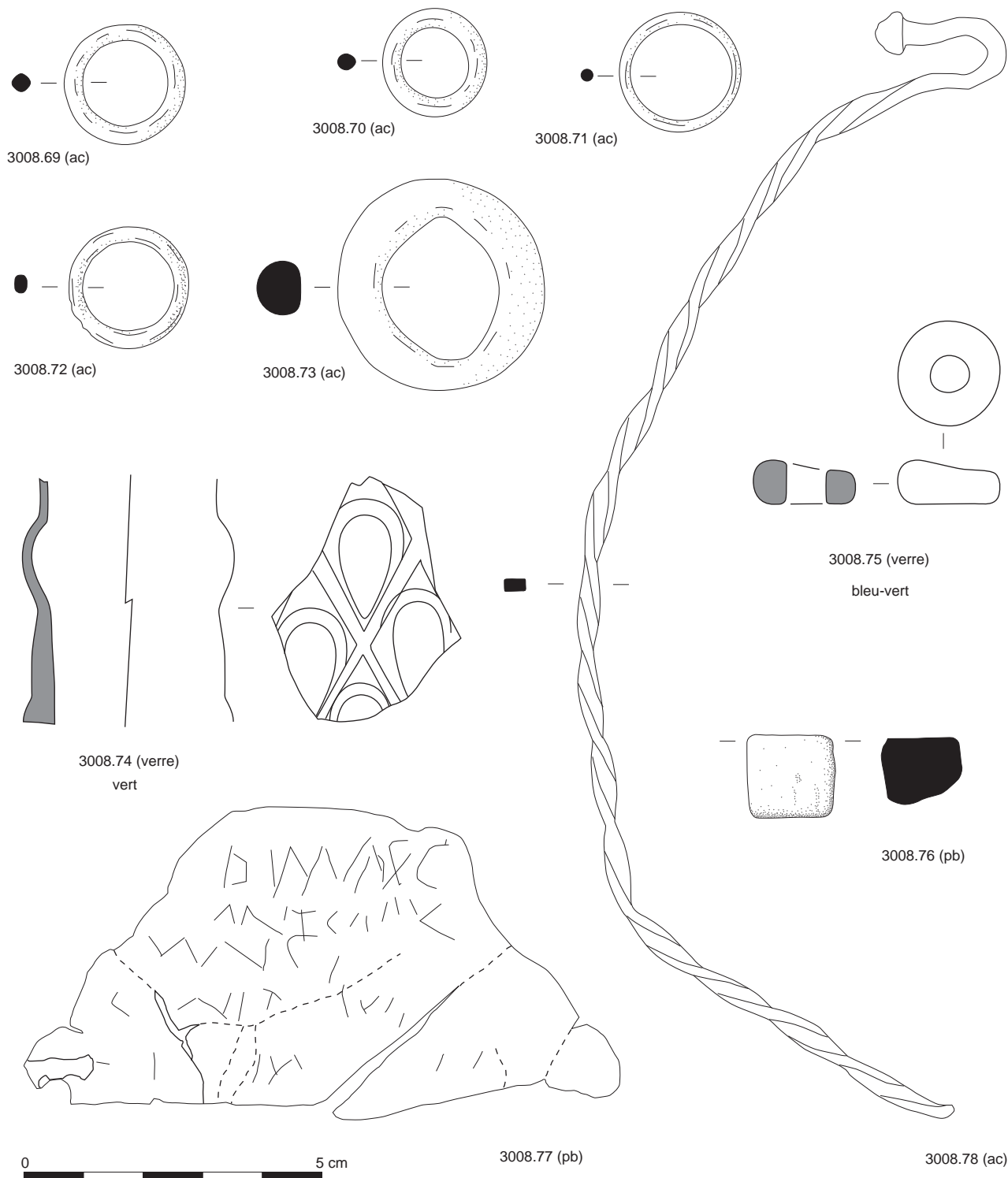


Fig. 145. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le mobilier provenant du niveau de destruction 3008 (suite)
(G. Guillier, L. Simon).

Niveau de destruction 3008

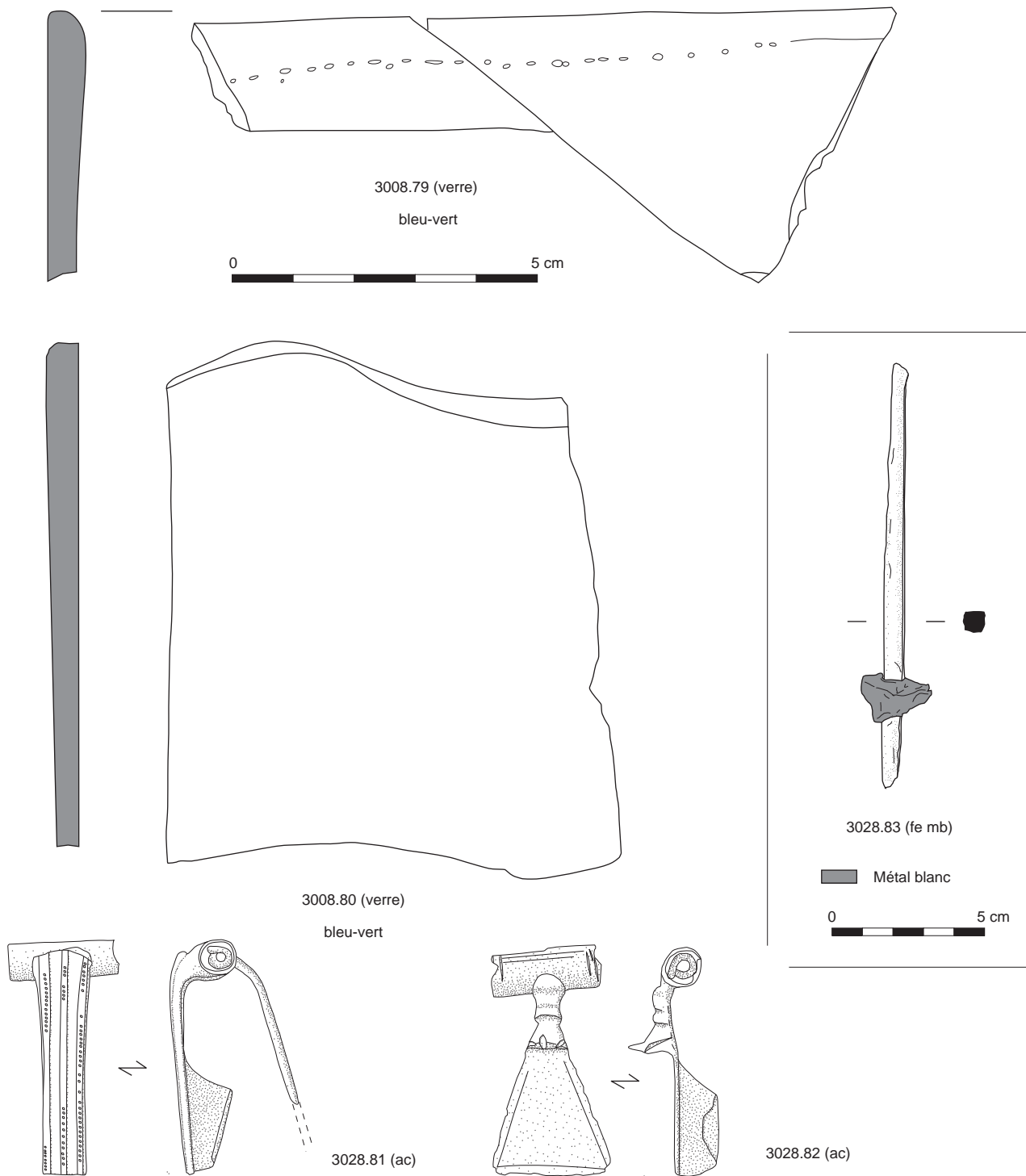


Fig. 146. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le mobilier issu du niveau de destruction 3008 (= 3028) (suite)
(G. Guillier, C. Loiseau, L. Simon).

Niveau de destruction 3008

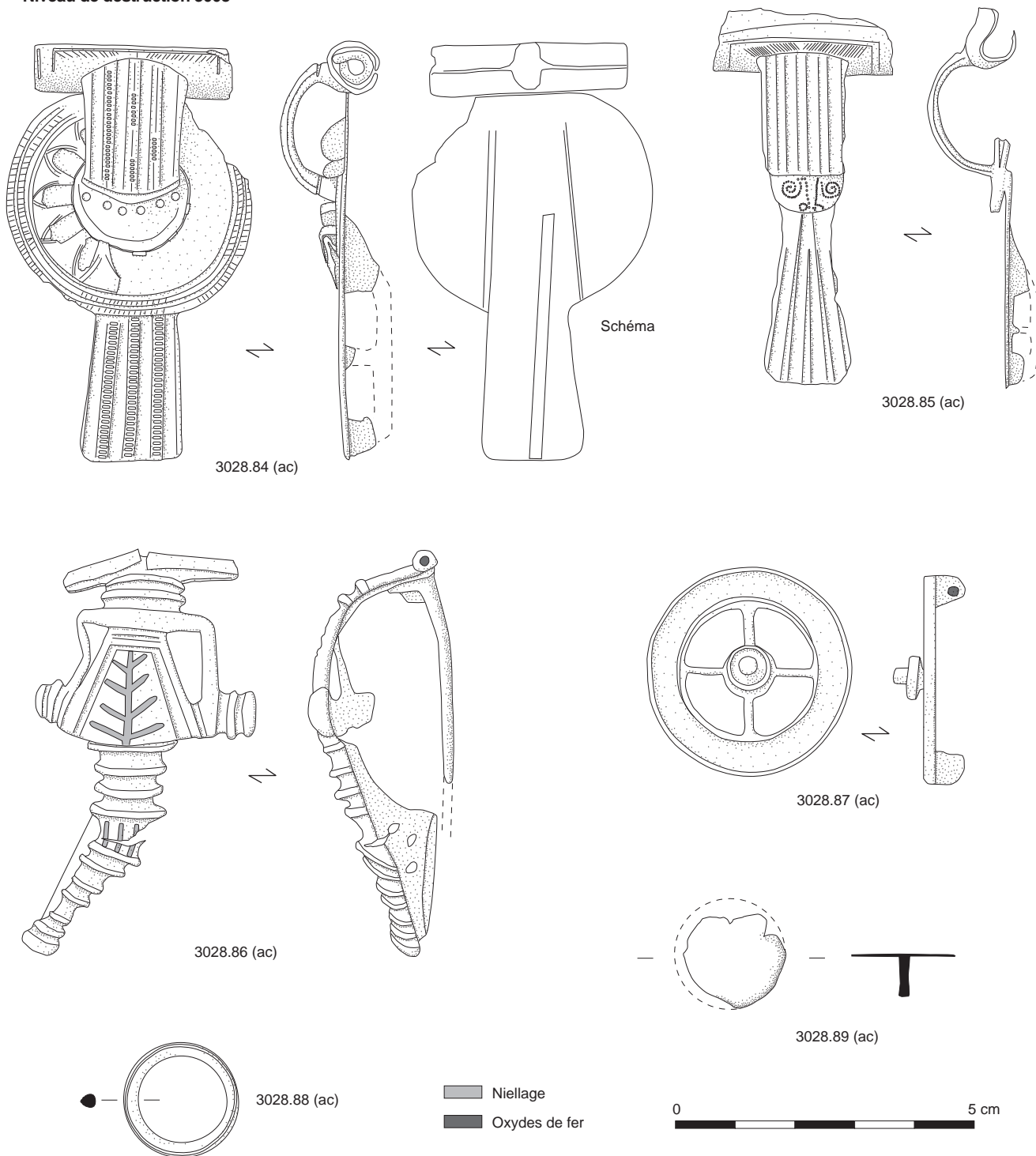


Fig. 147. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le mobilier issu du niveau de destruction 3008 (= 3028) (suite)
(G. Guillier).

Niveau de destruction 3008

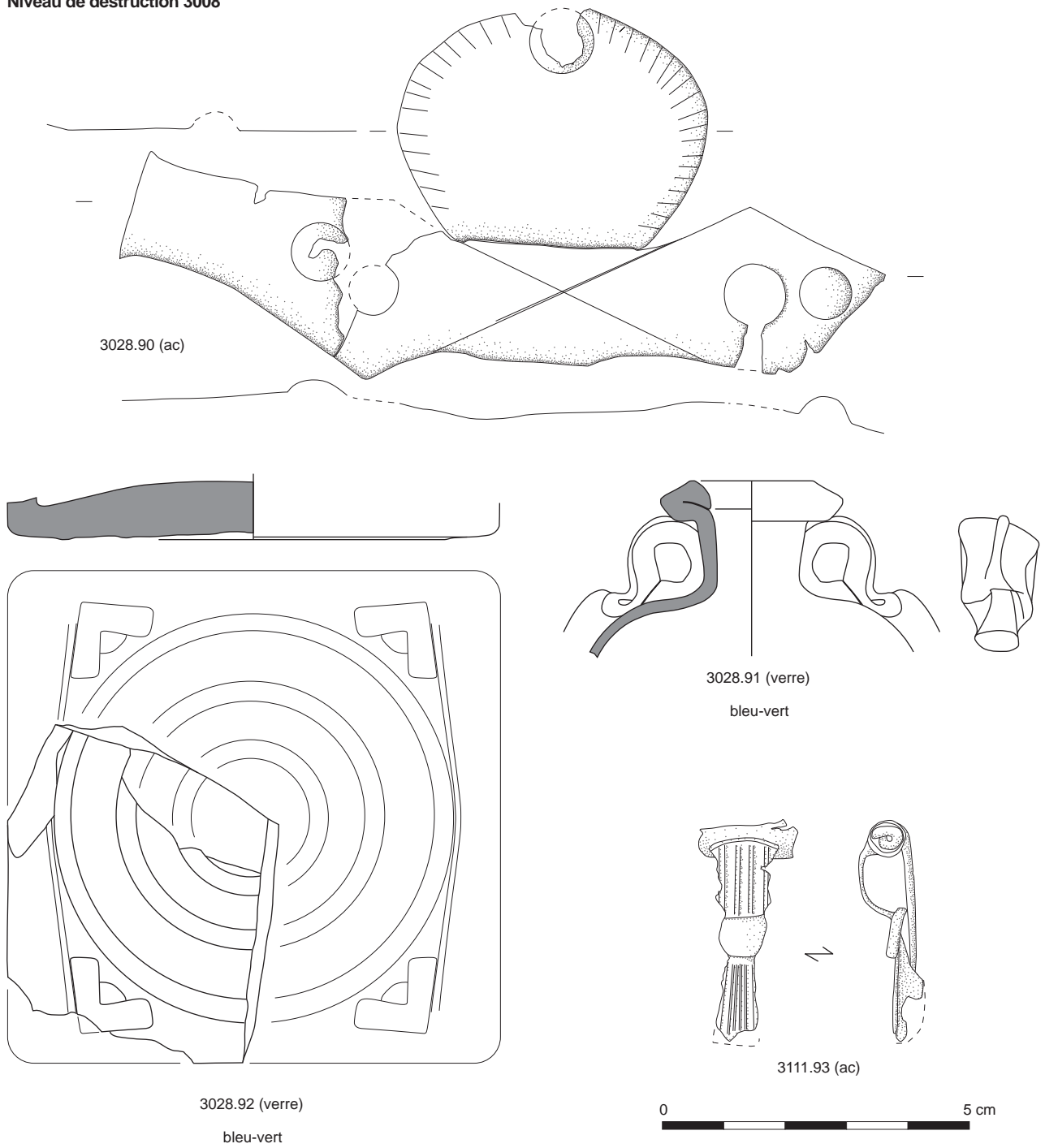


Fig. 148. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le mobilier provenant du niveau de destruction 3008 (= 3028 = 3111) (suite)
(G. Guillier, L. Simon).

Niveau de destruction 3008

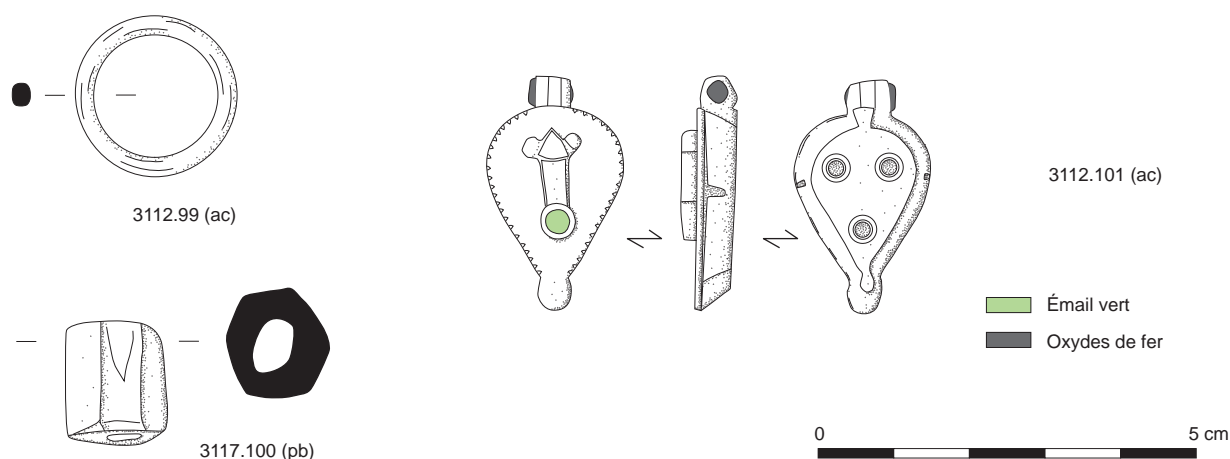
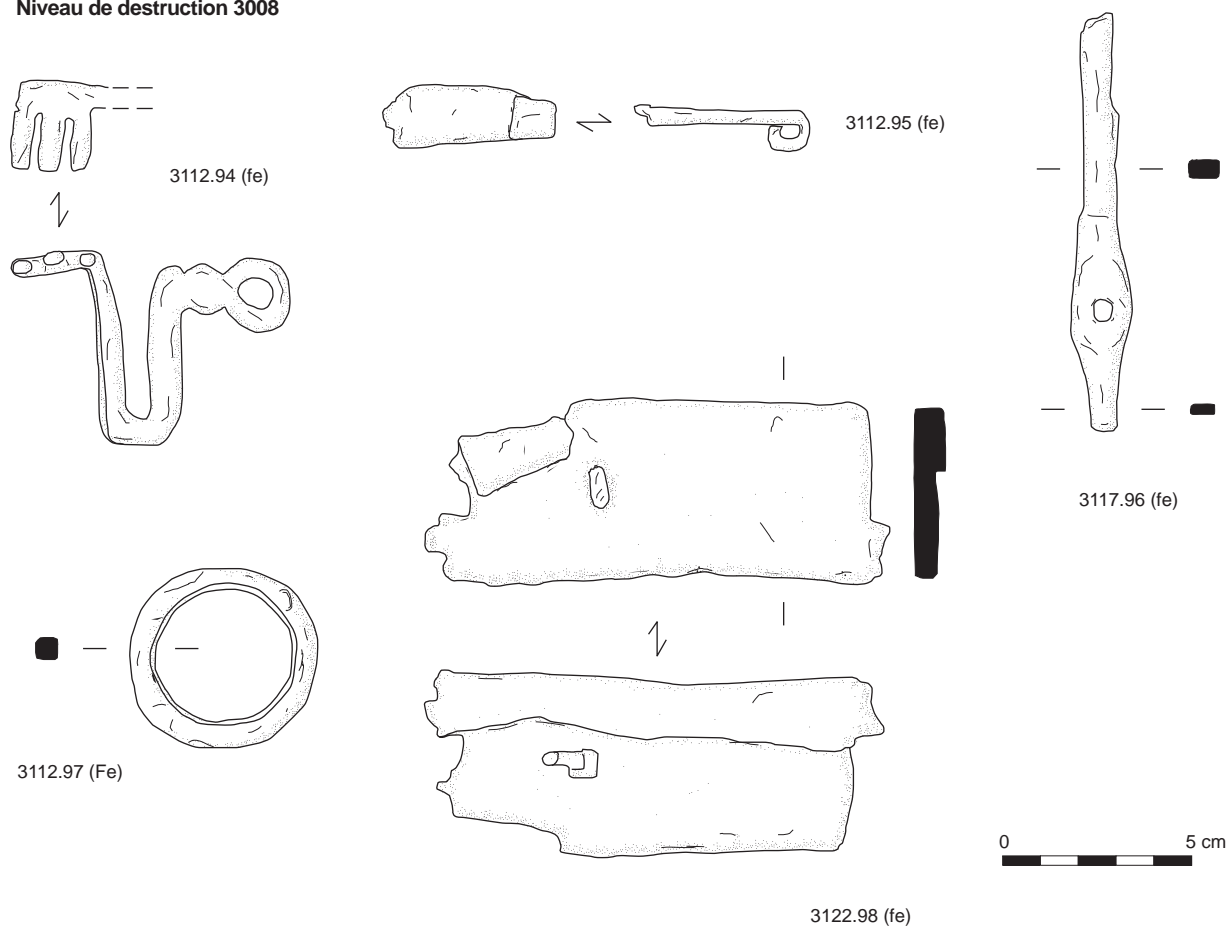


Fig. 149. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le mobilier issu du niveau de destruction 3008 (= 3112 = 3117 = 3122) (suite et fin)
(C. Loiseau, G. Guillier).

Niveau d'accumulation 3009

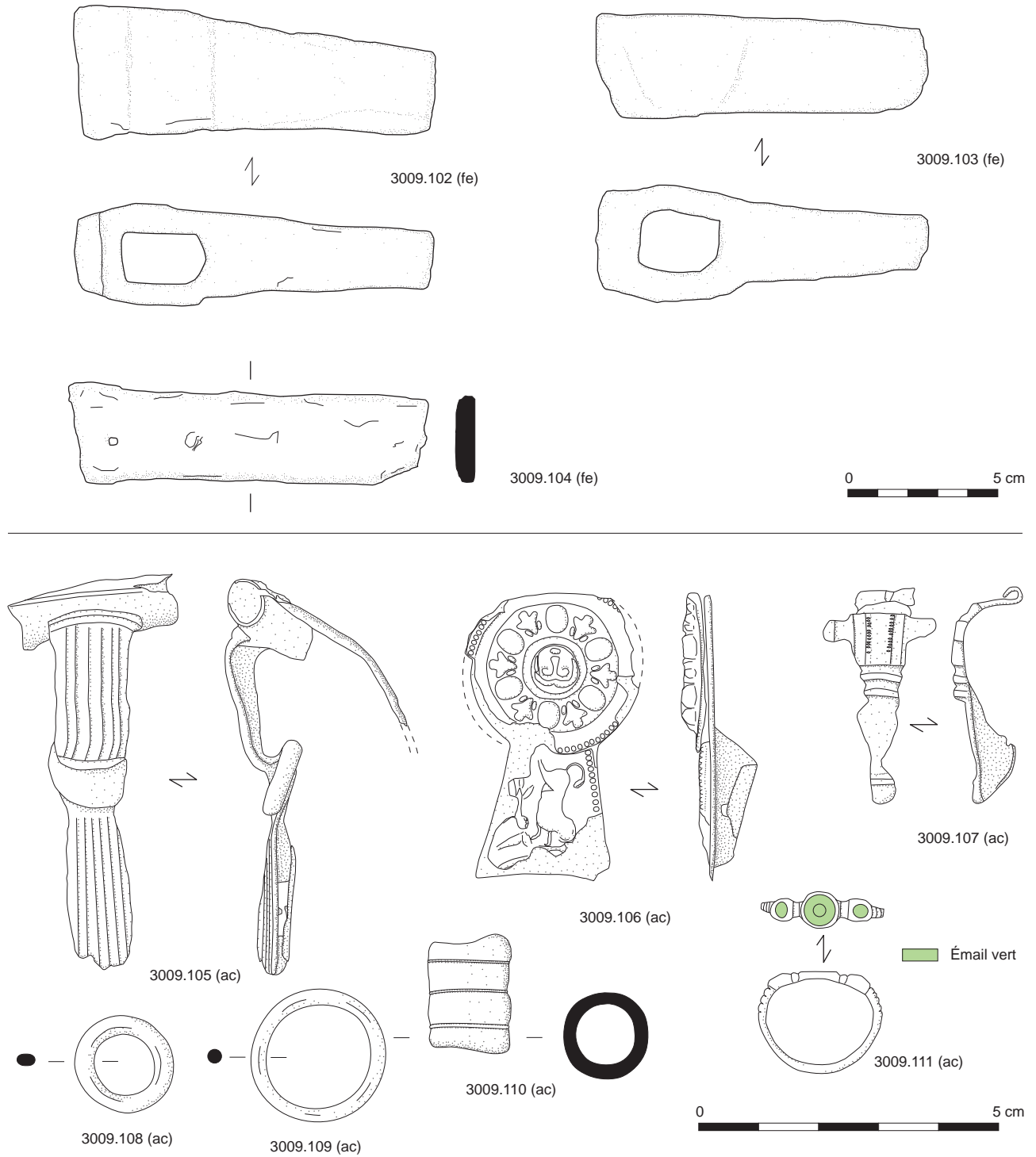


Fig. 150. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le mobilier provenant du niveau d'accumulation 3009 (C. Loiseau, G. Guillier).

Niveau d'accumulation 3009

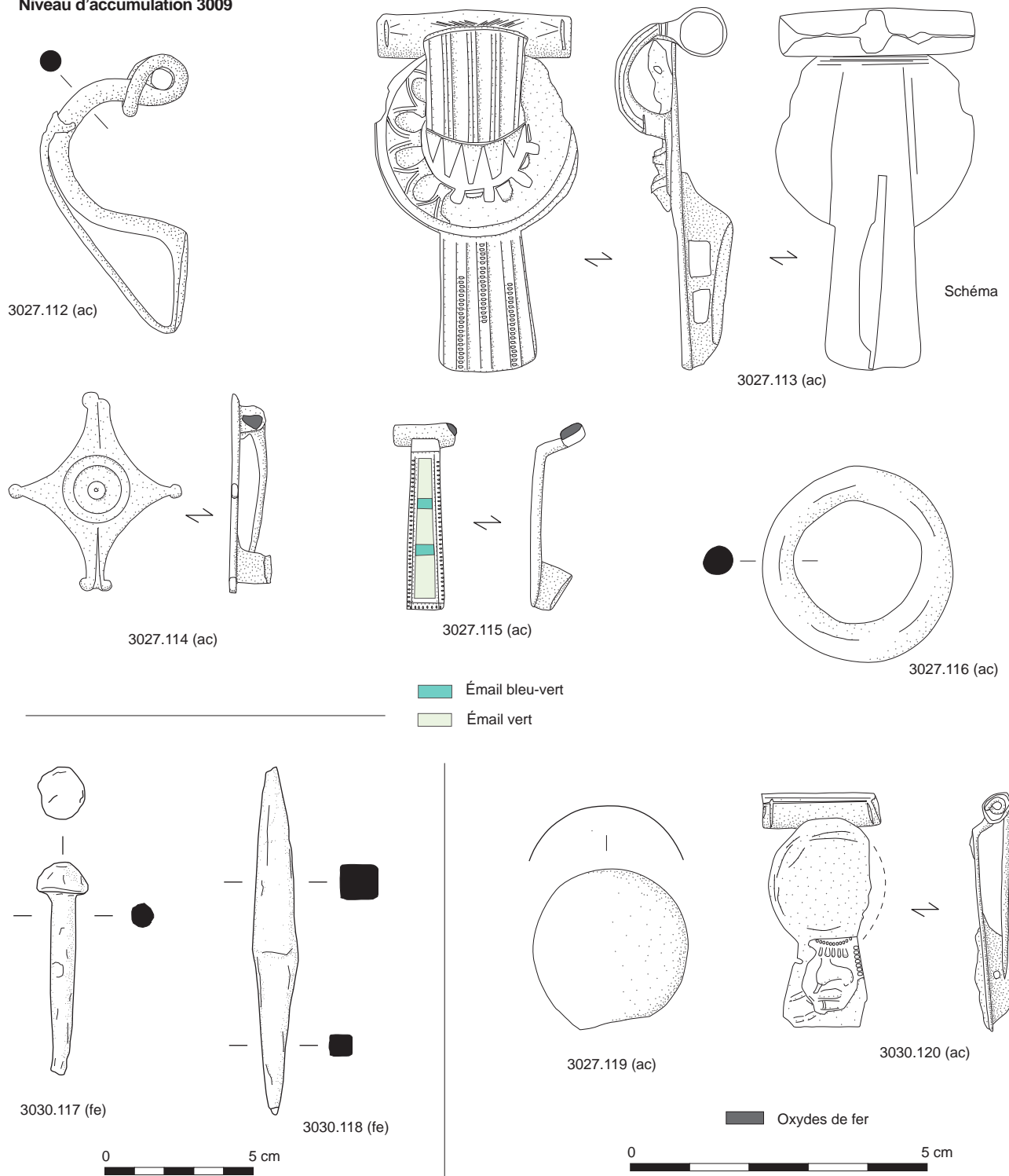
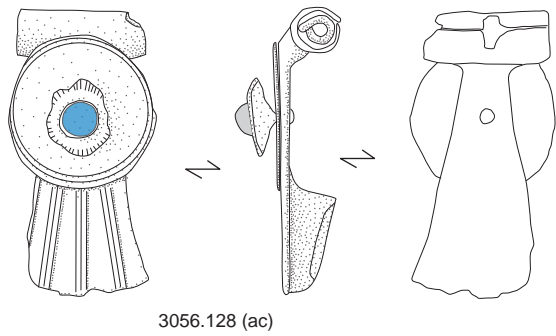
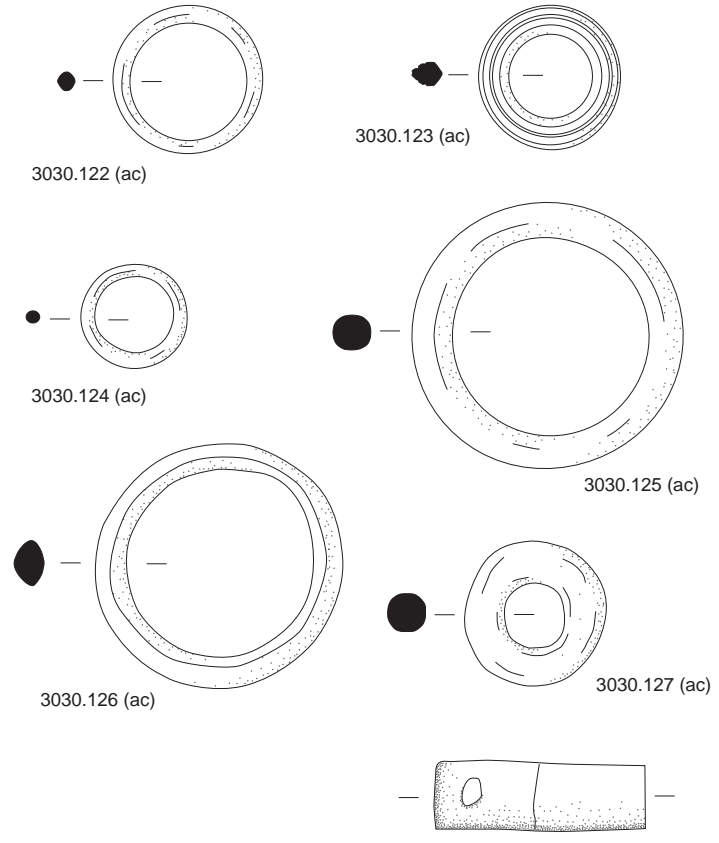
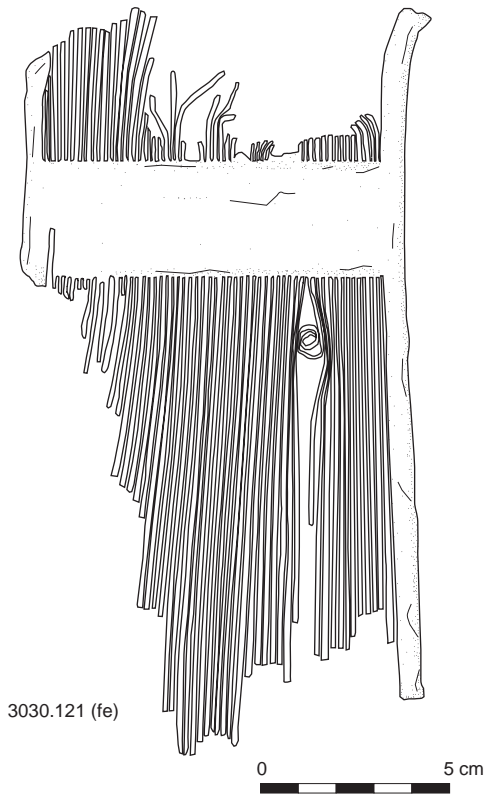
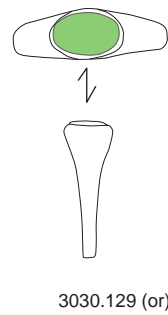


Fig. 151. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le mobilier issu du niveau d'accumulation 3009 (= 3027 = 3030) (suite)
(C. Loiseau, G. Guillier).

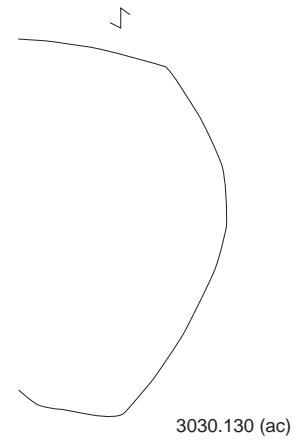
Niveau de destruction 3009



Schéma



prase



■ Pâte de verre bleue

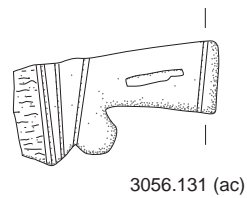


Fig. 152. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le mobilier issu du niveau d'accumulation 3009 (= 3030 = 3056) (suite)
(C. Loiseau, G. Guillier).

Niveau d'accumulation 3009

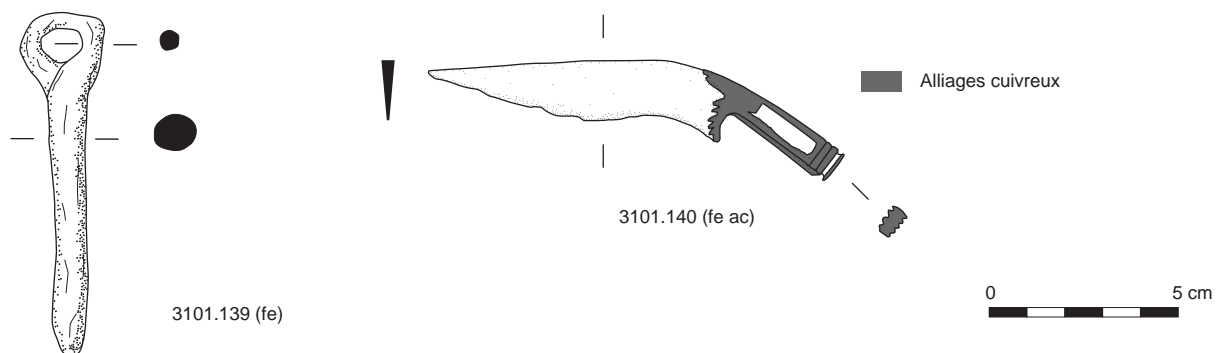
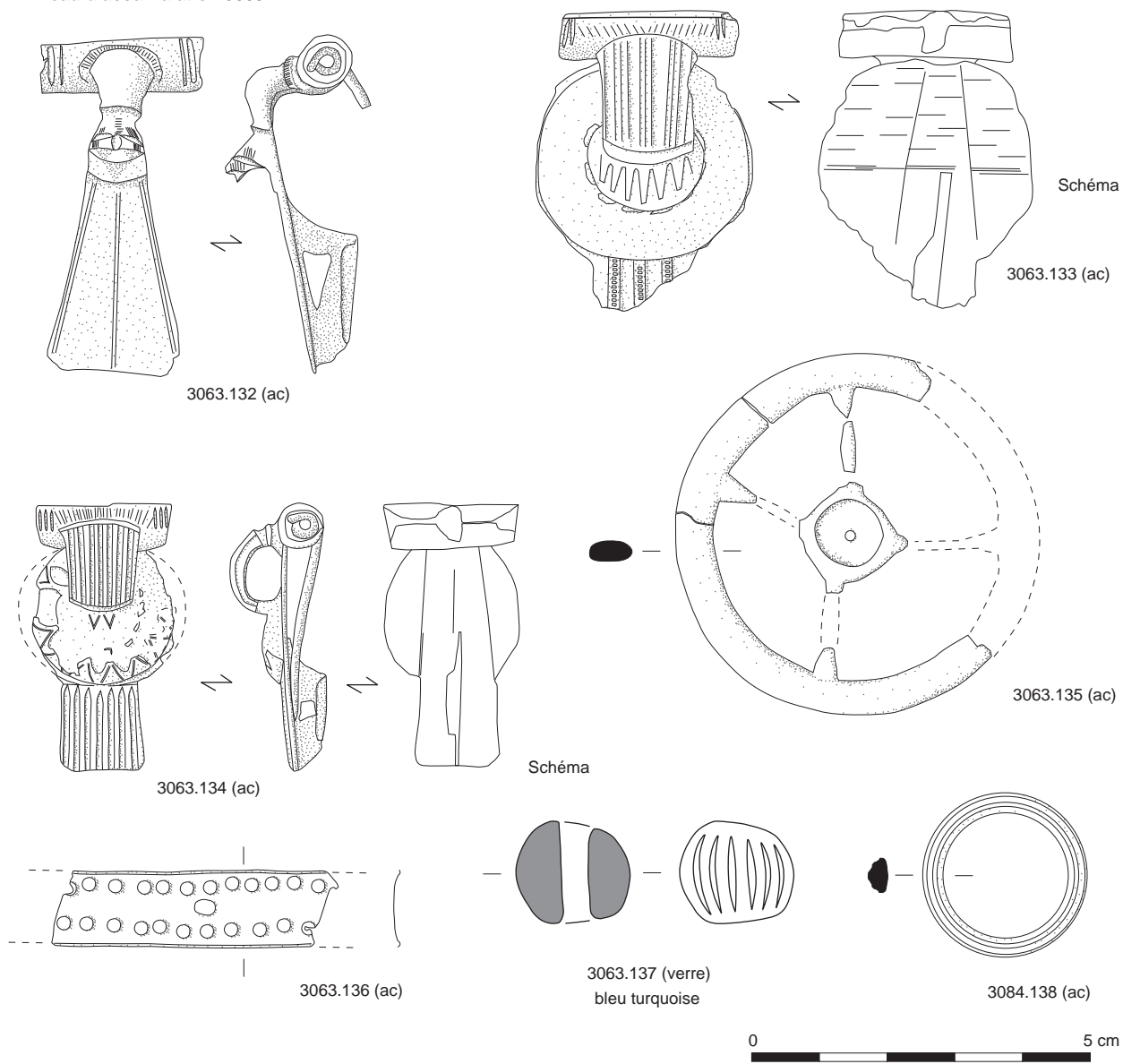


Fig. 153. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le mobilier issu du niveau d'accumulation 3009 (= 3063 = 3084 = 3101) (suite)
(C. Loiseau, G. Guillier, L. Simon).

Niveau d'accumulation 3009

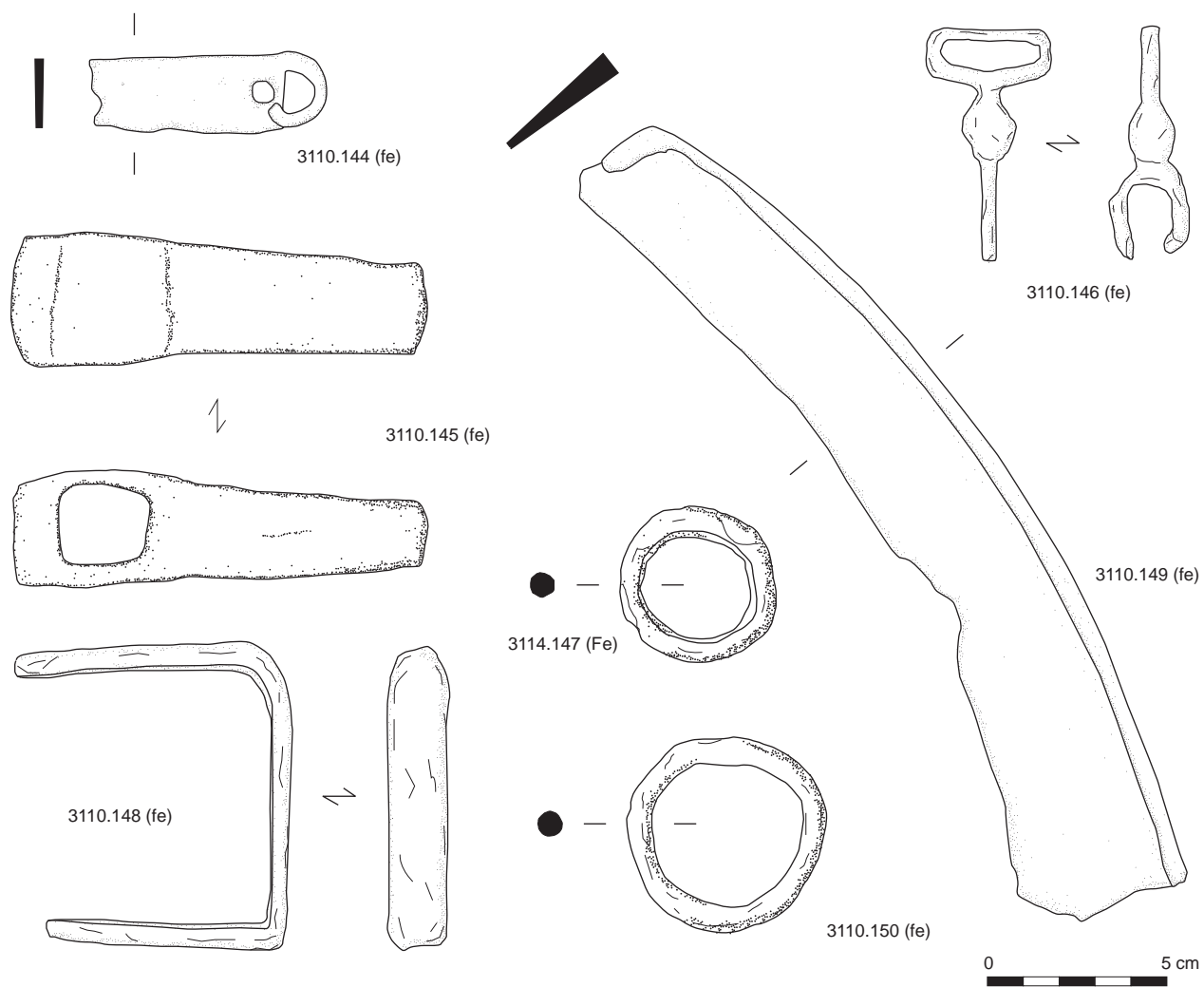
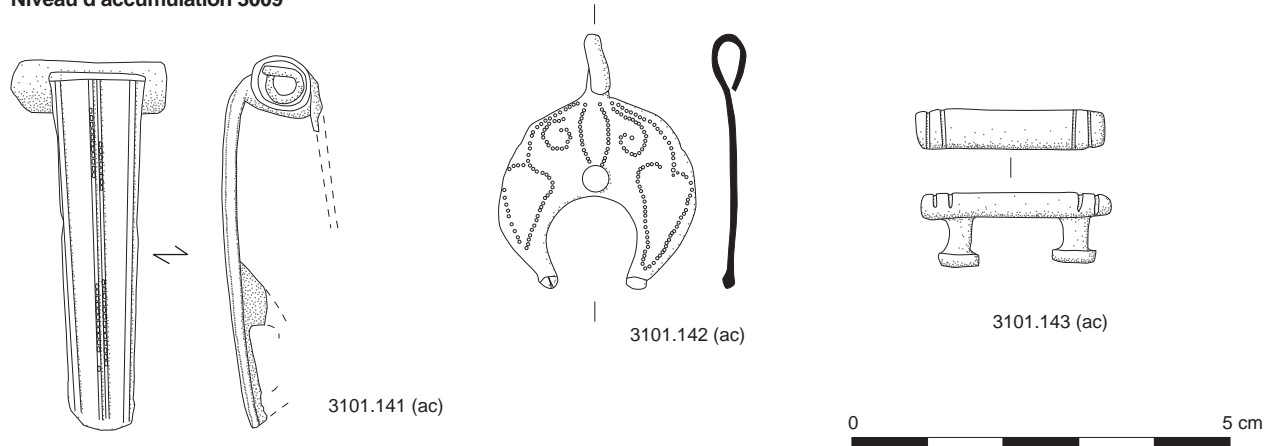


Fig. 154. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le mobilier issu du niveau d'accumulation 3009 (= 3101 = 3110 = 3114) (suite)
(C. Loiseau, G. Guillier).

Niveau d'accumulation 3009

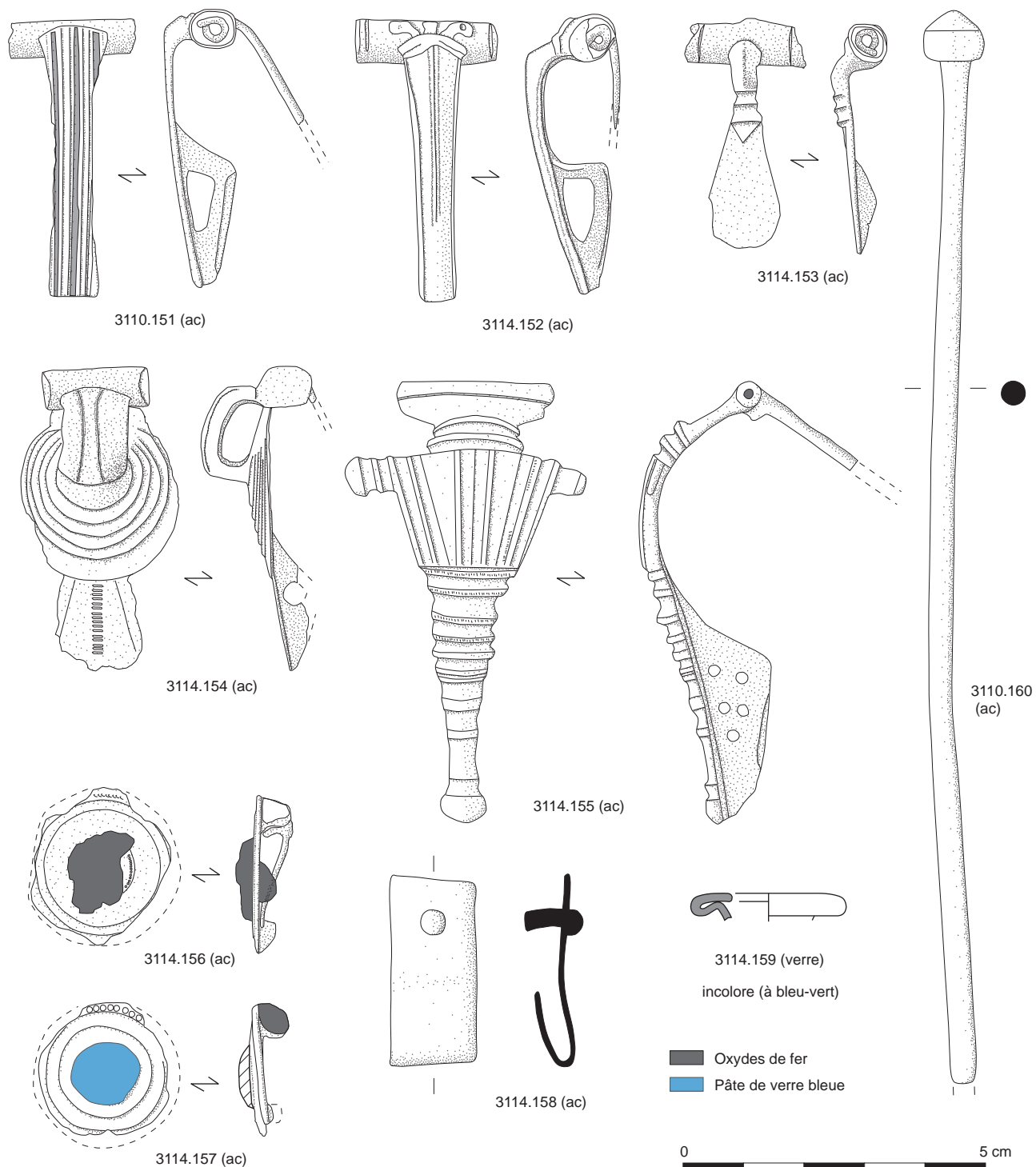
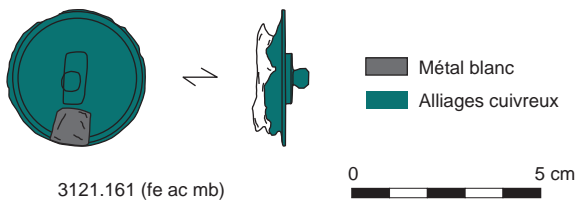
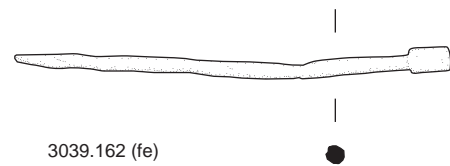


Fig. 155. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le mobilier provenant du niveau d'accumulation 3009 (= 3110 = 3114) (suite)
(G. Guillier, L. Simon).

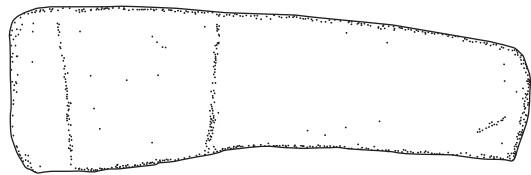
Niveau d'accumulation 3009



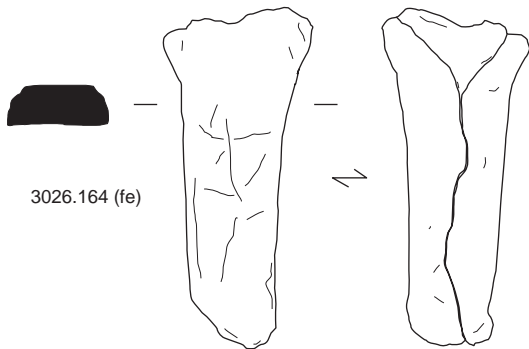
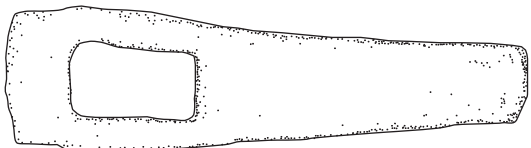
Fosse 3039



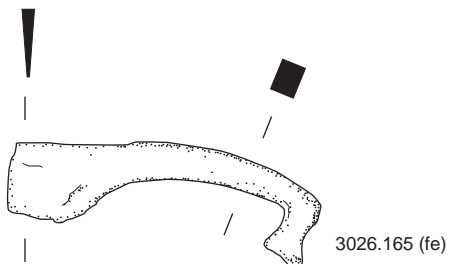
Fosse 3026



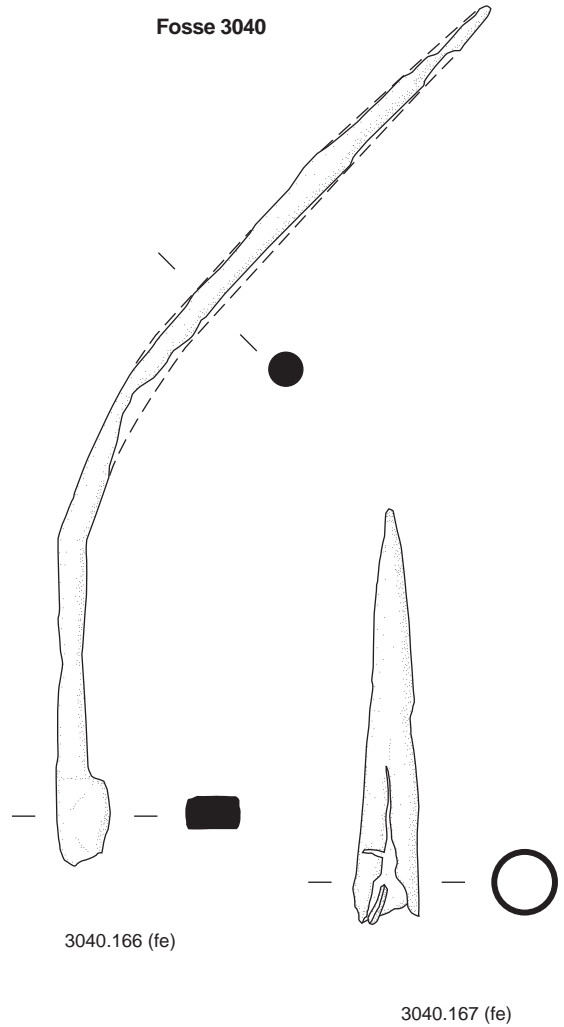
3026.163 (fe)



3026.164 (fe)



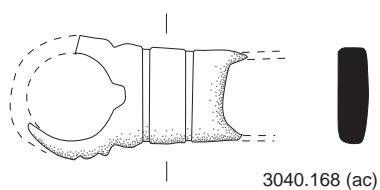
Fosse 3040



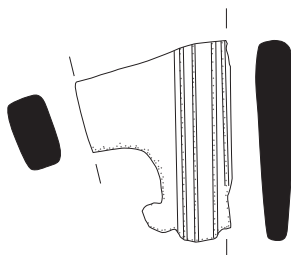
3040.167 (fe)

Fig. 156. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le mobilier issu du niveau de destruction 3009 (= 3121) (suite et fin) et des comblements des fosses 3026, 3039 et 3040 (C. Loiseau).

Fosse 3040

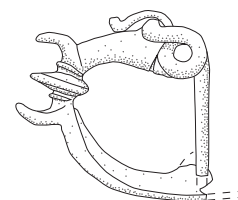


3040.168 (ac)



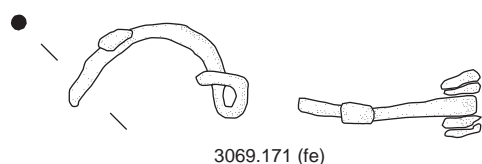
3040.169 (ac)

Temple B4 :
TRC de récupération nord 3066

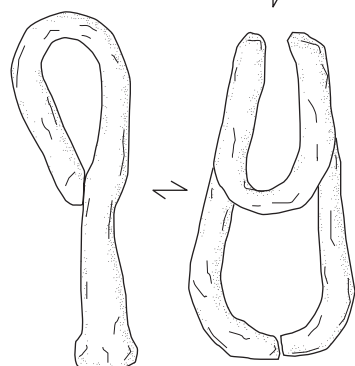
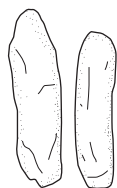


3066.170 (ac)

Fosse à chaux 3069



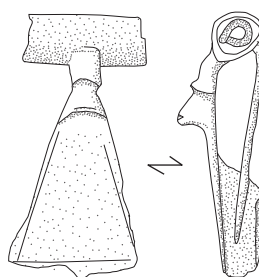
3069.171 (fe)



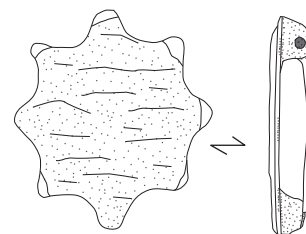
3069.172 (fe)



Fosse à chaux 3069



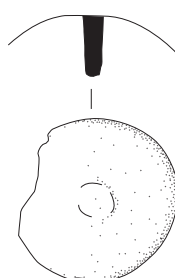
3069.173 (ac)



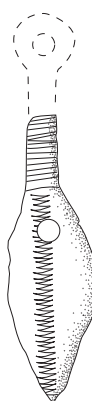
3069.174 (ac)

Brasure

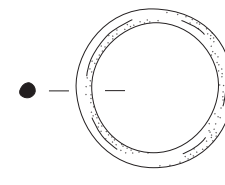
Oxydes de fer



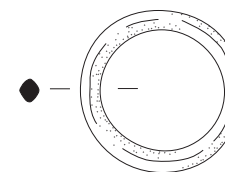
3069.175 (ac)



3069.176 (ac)



3069.177 (ac)



3069.178 (ac)



Fig. 157. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le mobilier issu du comblement de la fosse 3040, de la tranchée de récupération 3066 (le temple F4) et de la fosse à chaux 3069 (C. Loiseau, G. Guillier).

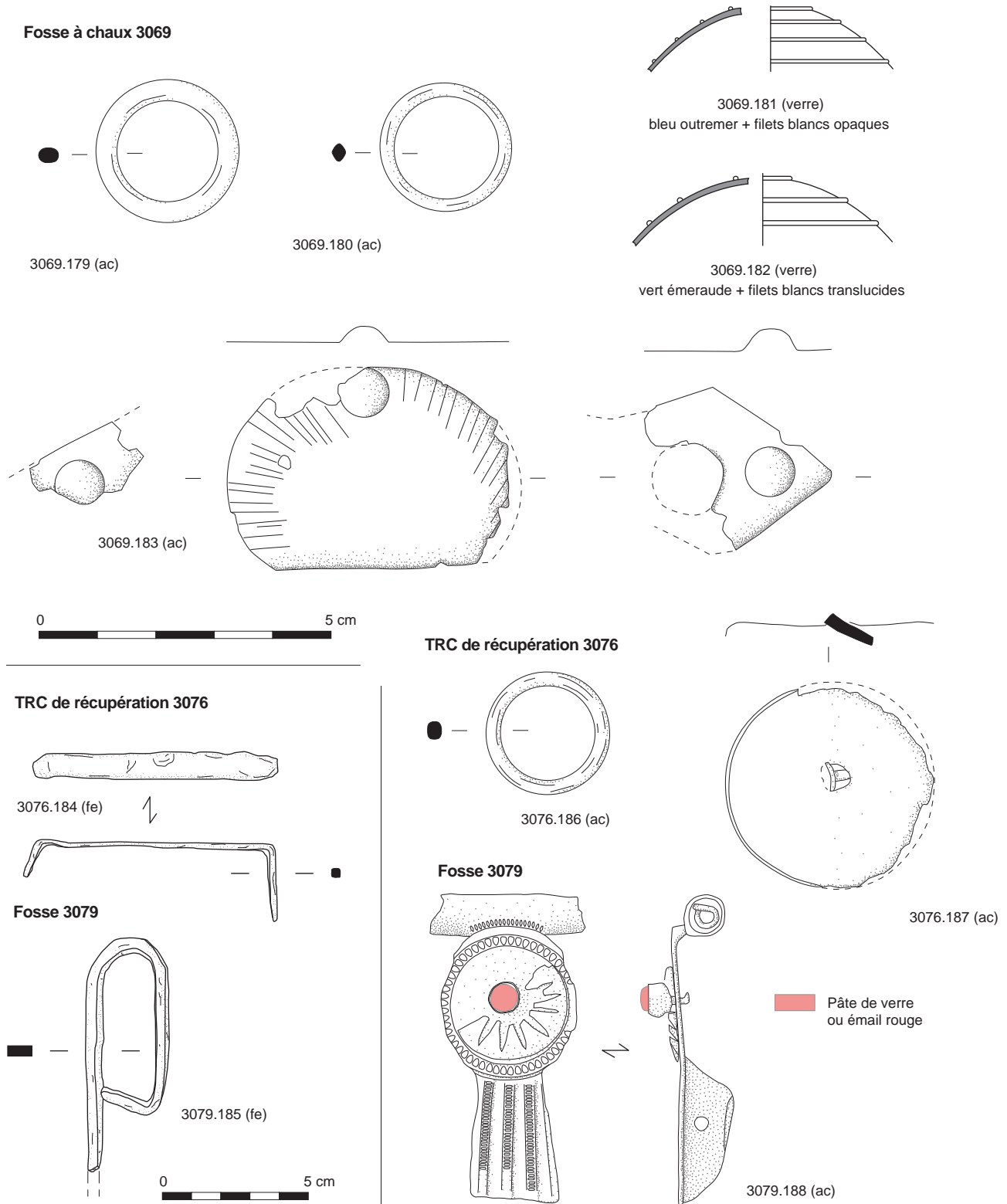
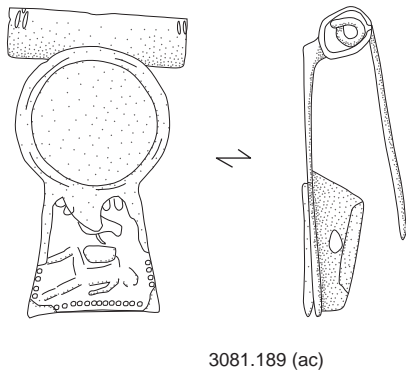
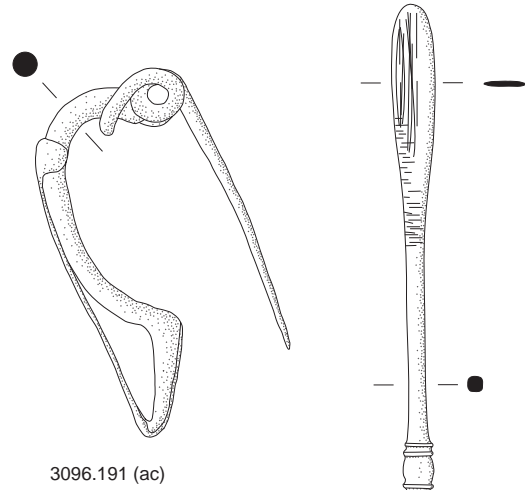


Fig. 158. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le mobilier issu du comblement de la fosse à chaux 3069 (suite et fin), de la tranchée de récupération 3076 et de la fosse 3079 (C. Loiseau, G. Guillier, L. Simon).

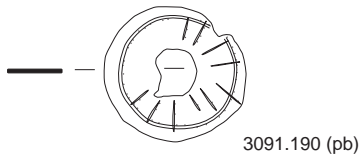
État 5 : TRC de récupération 3081



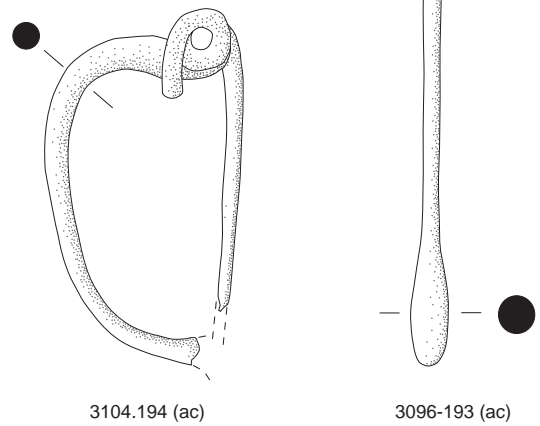
Temple B4 : TRC de récupération
cella 3096 (= 3067)



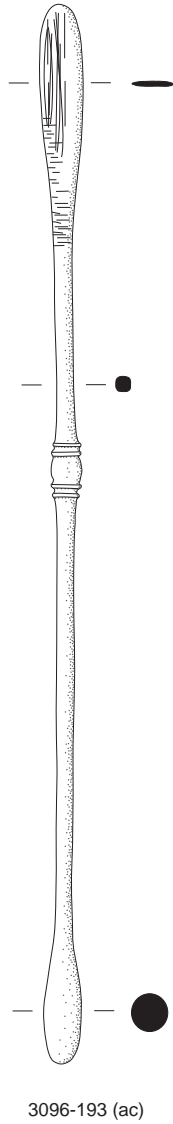
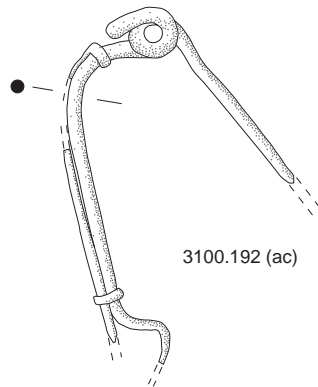
3091 : chemin d'accès au Temple B4



Perturbation
d'époque moderne 3104



TRC de récupération
galerie est 3100

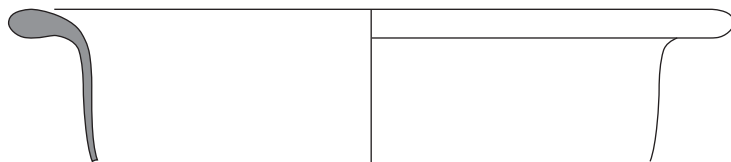


3091 : chemin d'accès au Temple B4

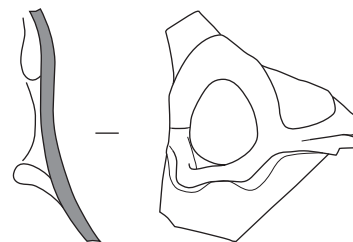


Fig. 159. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le mobilier issu de la tranchée de récupération 3081 (État 5), du chemin d'accès au temple F4 3091, de la tranchée de récupération de la cella du temple F4 3096 (= 3067), de la tranchée de récupération de la galerie est 3100 et de la perturbation d'époque moderne 3104 (C. Loiseau, G. Guillier).

Fosse à chaux 3106

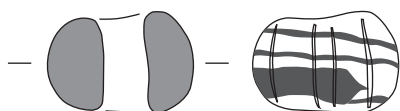


3106.196 (verre) bleu-vert



3106.197 (verre) bleu-vert

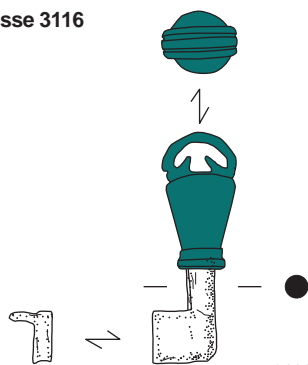
Nettoyage surface structure 11 (3107)



3107.198 (pâte de verre) gris-bleu opaque + blanc opaque



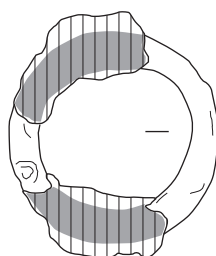
Fosse 3116



3116.199 (fe ac)

■ Alliages cuivreux

Nettoyage surface mur péribole 3119

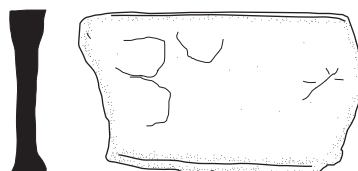


3119.200 (fe)

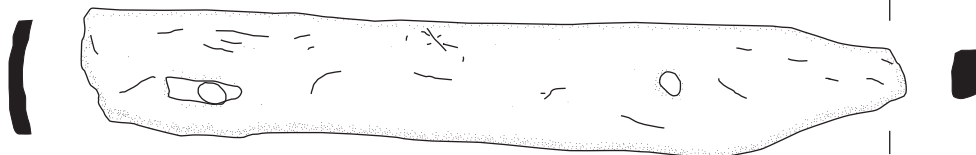
■ Restitution
 ▨ Oxydation



Fosse 3123 (État 1)



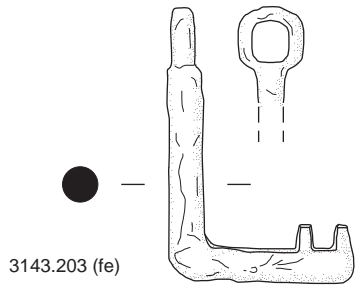
3123.201 (fe)



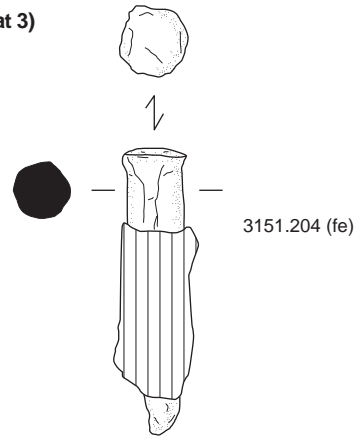
3123.202 (fe)

Fig. 160. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le mobilier provenant de la fosse à chaux 3106, du nettoyage de surface de la structure 11 (3107), de la fosse 3116, du nettoyage de surface du mur de péribole 3119 et de la fosse 3123 (État 1) (C. Loiseau, L. Simon).

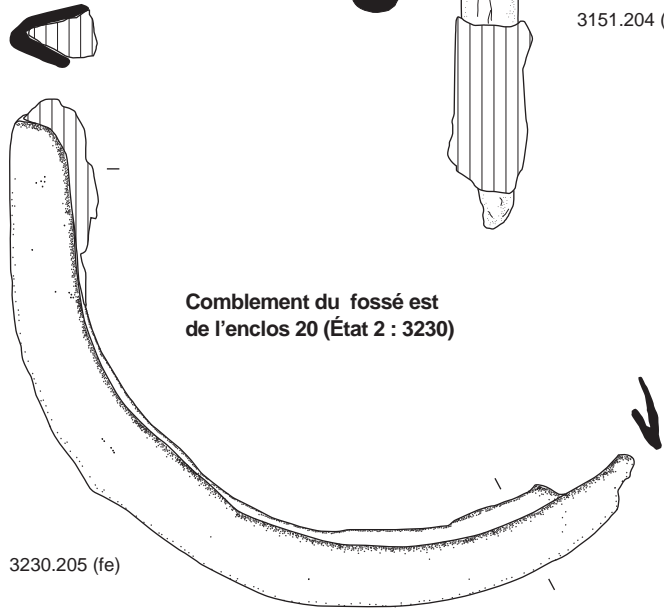
Décapage de la fosse à chaux 3069 (3143)



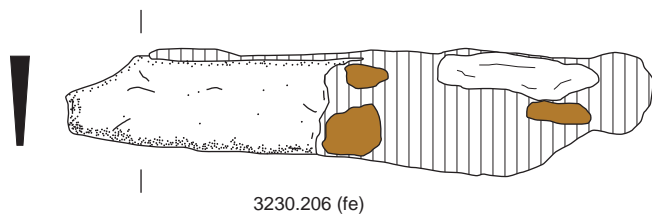
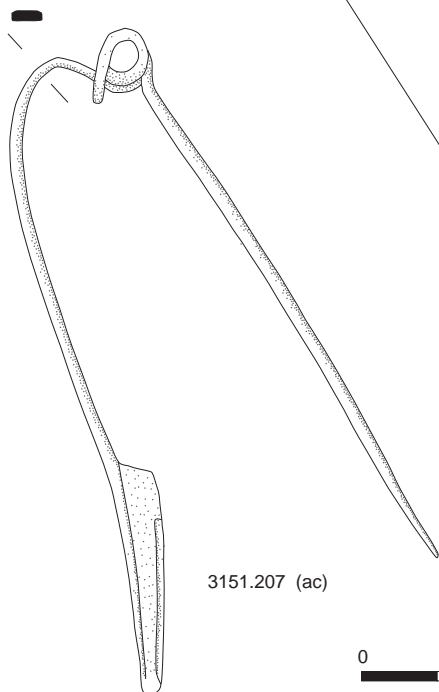
Fosse 3151 (État 3)



Comblement du fossé est de l'enclos 20 (État 2 : 3230)



Fosse 3151 (État 3)



Bois Oxydation

Fosse 3144

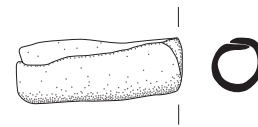


Fig. 161. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le mobilier provenant du décapage de la fosse à chaux 3069 (3143), du comblement de la fosse 3144, de la fosse 3151 (État 3) et de celui du fossé est de l'Enclos 20 (État 2 : 3230) (G. Guillier, C. Loiseau).

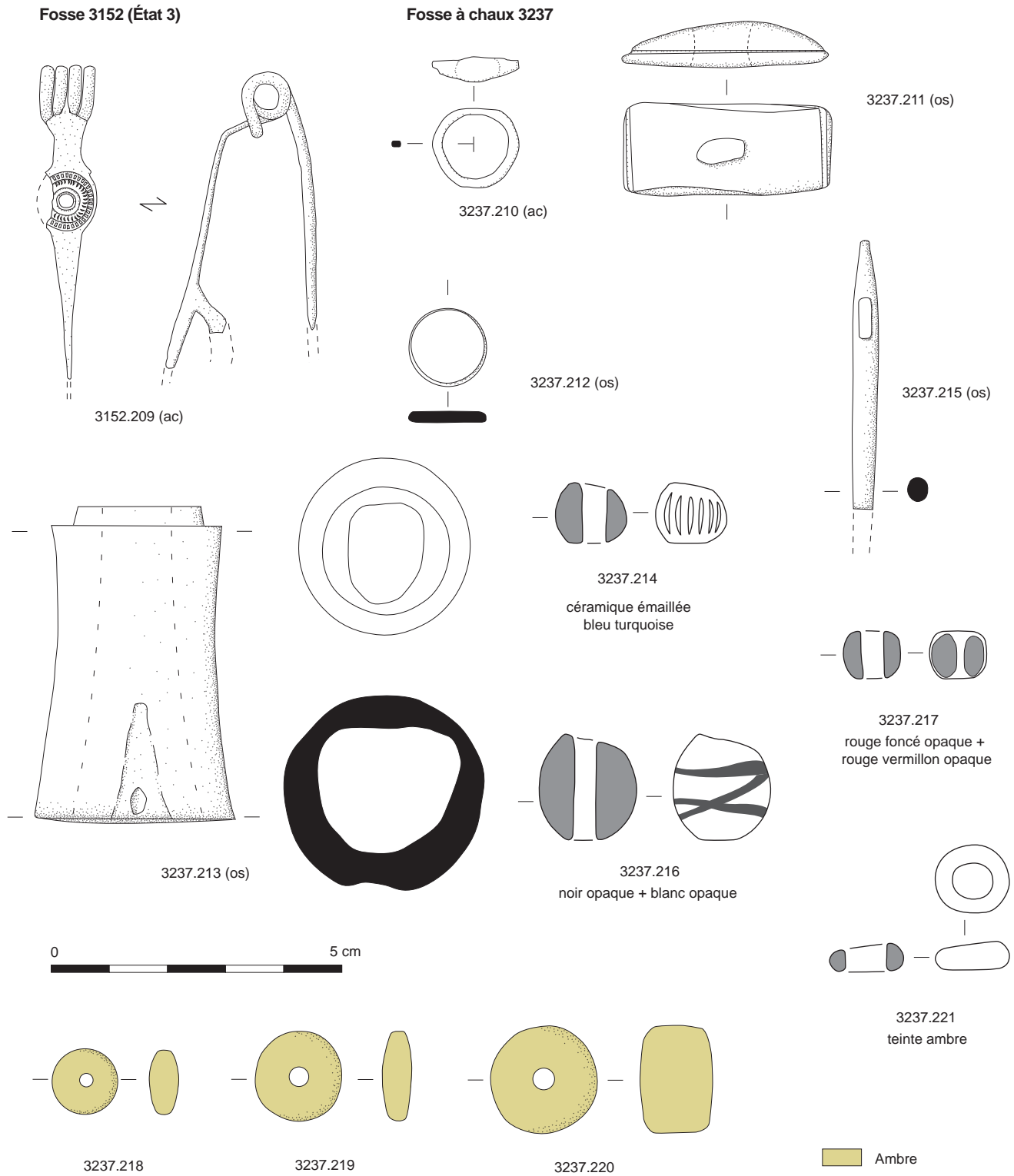
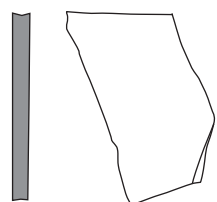
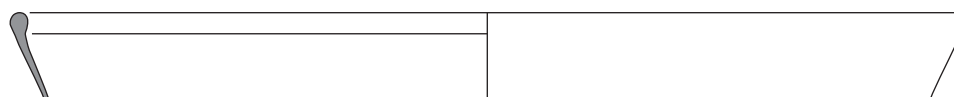


Fig. 162. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le mobilier issu du comblement de la fosse 3152 (État 3) ainsi que de la fosse à chaux 3237 (G. Guillier, L. Simon).

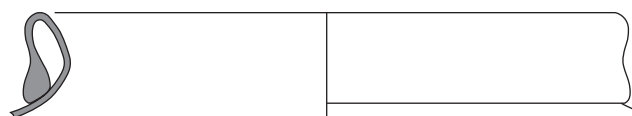
Fosse à chaux 3237



3237.222 (verre)
bleu-vert



3237.223 bleu-vert (verre)



3237.224 bleu-vert (verre)

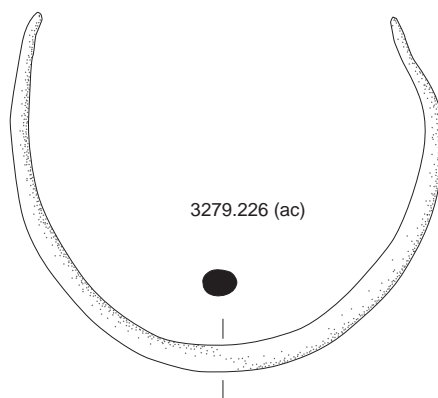


Trou de poteau 3243 (État 2)



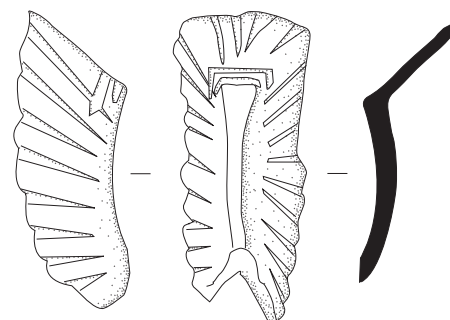
3243.225 (ac)

Trou de poteau 3279 (État 2 probablement)



3279.226 (ac)

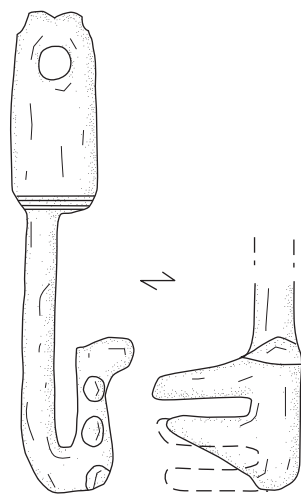
US de décapage de la Zone 4 : 4019



4019.227 (ac)



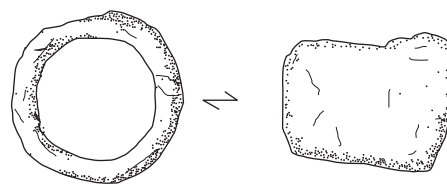
Trou de poteau 4007-4008 (Galerie 15 / Phase 4)



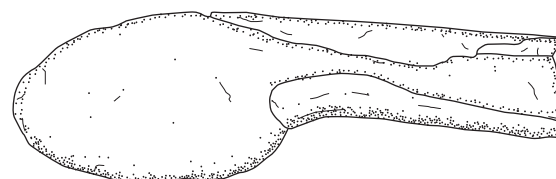
4007-4008.228 (fe)



US de décapage de la Zone 4 : 4019



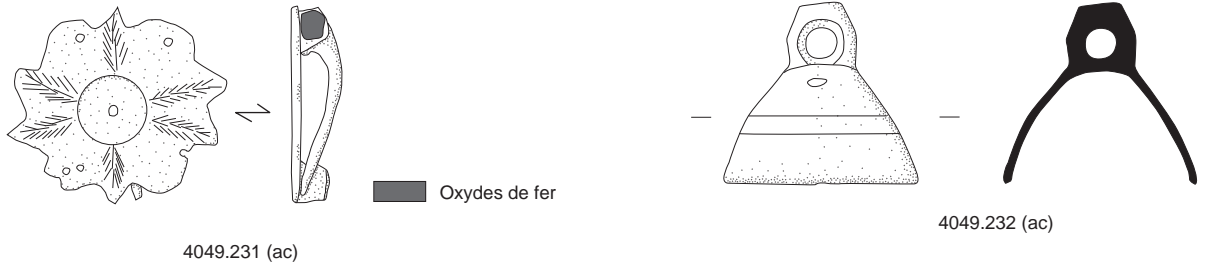
4019.229 (fe)



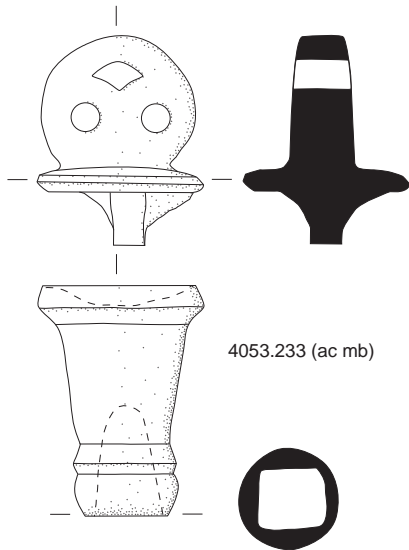
4019.230 (fe)

Fig. 163. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le mobilier issu du comblement de la fosse à chaux 3237 (suite et fin), du trou de poteau 3243 (État 2), du trou de poteau 3279 (État 2 probablement), du trou de poteau 4007-4008 (Galerie 15/Phase 4) ainsi que de l'US de décapage de la Zone 4 : 4019 (G. Guillier, C. Loiseau, L. Simon).

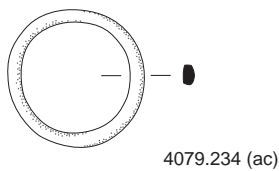
US de destruction du Temple B12 : 4049 (Zone 4)



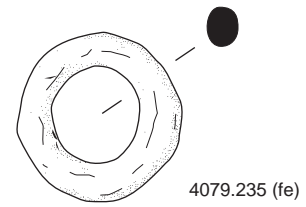
US de comblement du fossé 4053 (Phase 3) (Zone 4)



Décapage du Temple B13 4079 (Zone 4)



Décapage du Temple B13 4079 (Zone 4)



Nettoyage du Temple B13/2 4085 (Zone 4)

Petite fosse non datée 4125 (Zone 4)

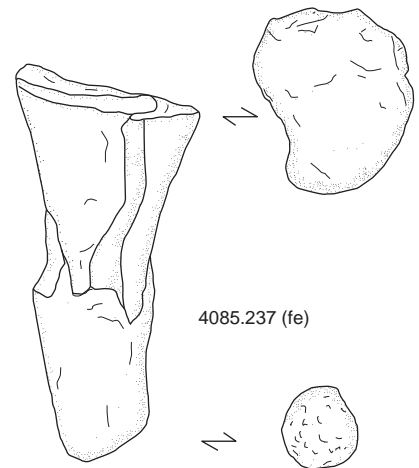
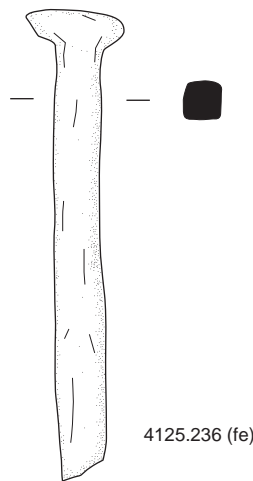
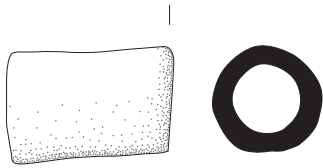


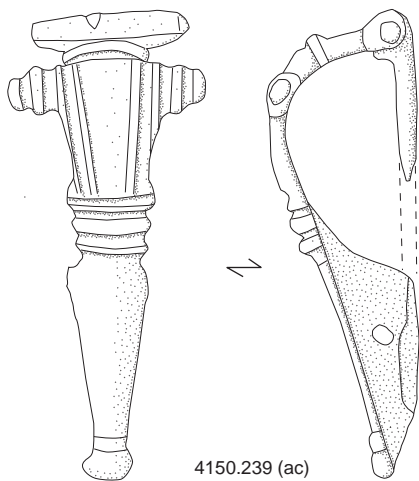
Fig. 164. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le mobilier issu de l'US de destruction du temple B12 : 4049 (Zone 4), de l'US de comblement du fossé 4053 (Phase 3), du décapage du temple B13 : 4079 (Zone 4), du nettoyage du temple B13/2 : 4085 (Zone 4) ainsi que du comblement d'une petite fosse non datée, 4125 (G. Guillier, C. Loiseau).

Trou de poteau isolé 4149 (Zone 4)



4149.238 (ac)

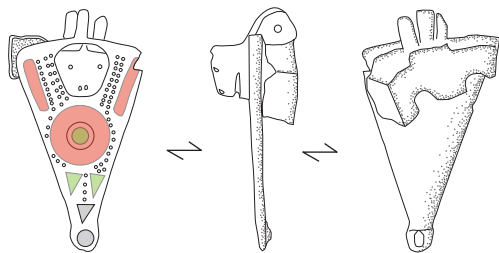
Comblement supérieur d'un puits après récupération 4150



4150.239 (ac)



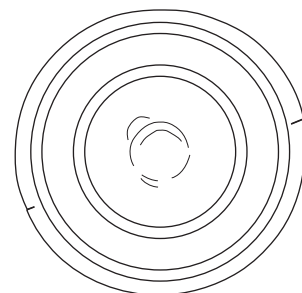
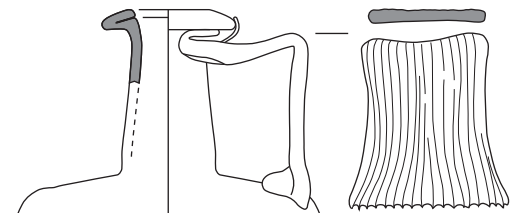
4150.240 (ac)



4163.241 (ac)

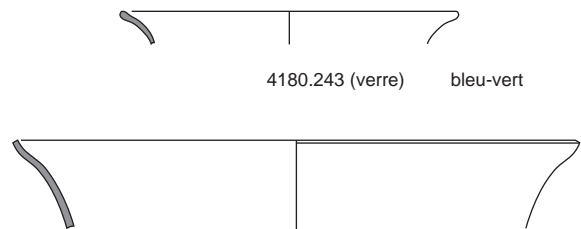
Émail rouge, vert et indéterminé

Inhumation en coffrage de briques 4163



4163.242
bleu-vert (verre)

4180 : fosse près du bâtiment B24 (Zone 4)



4180.243 (verre) bleu-vert

4180.244 (verre) bleu-vert

Fig. 165. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le mobilier provenant du comblement du trou de poteau isolé 4149, du comblement supérieur du puits 4150, de l'inhumation en coffrage de briques 4163, de la fosse 4180 localisée au sud du bâtiment B24 (Zone 4) (G. Guillier, L. Simon).

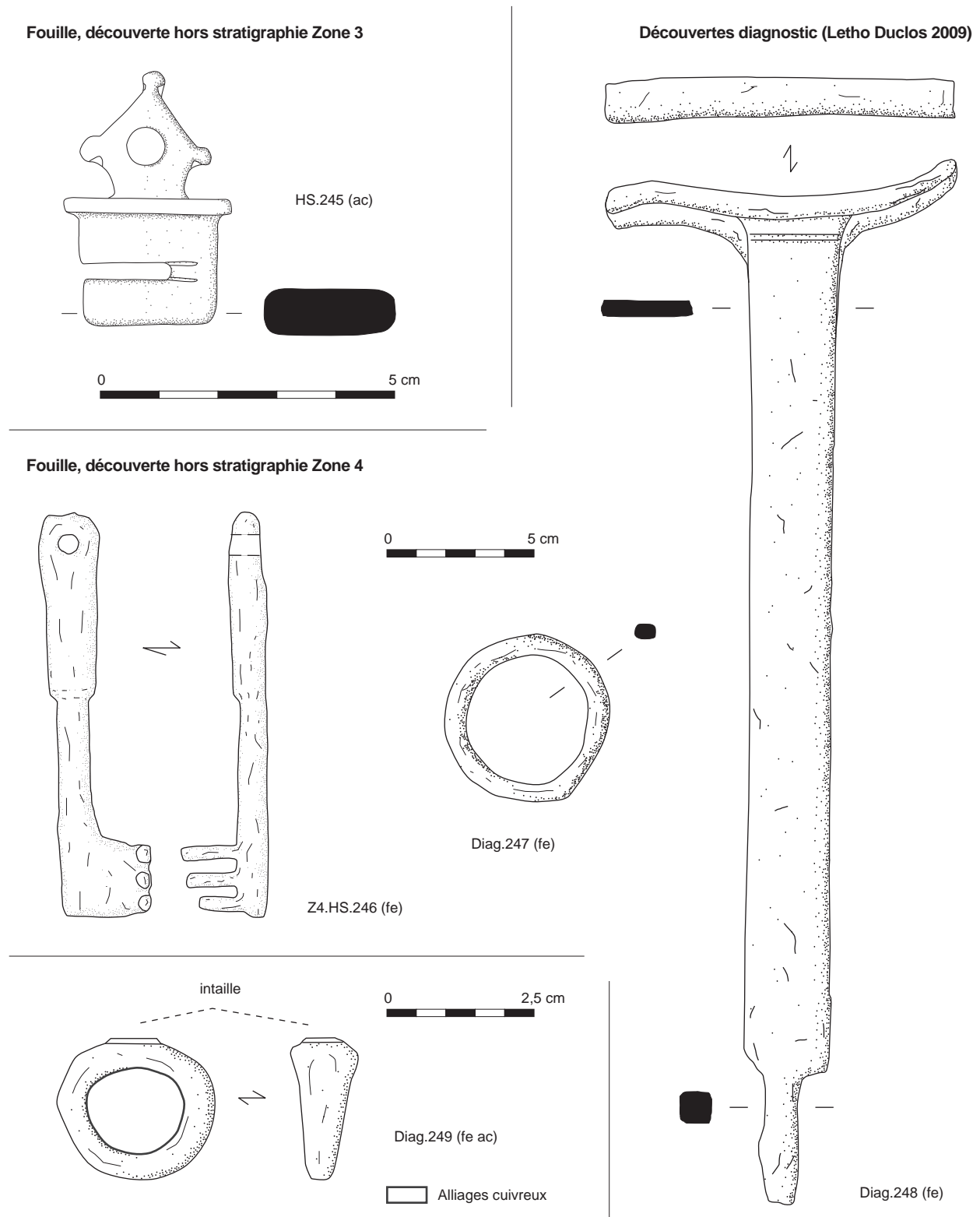


Fig. 166. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le mobilier issu de découvertes effectuées hors stratigraphie de la Zone 3 (fouille), hors stratigraphie de la Zone 4, et lors du diagnostic (Letho Duclos 2009) (G. Guillier, C. Loiseau).

Découvertes diagnostic (Letho Duclos 2009)

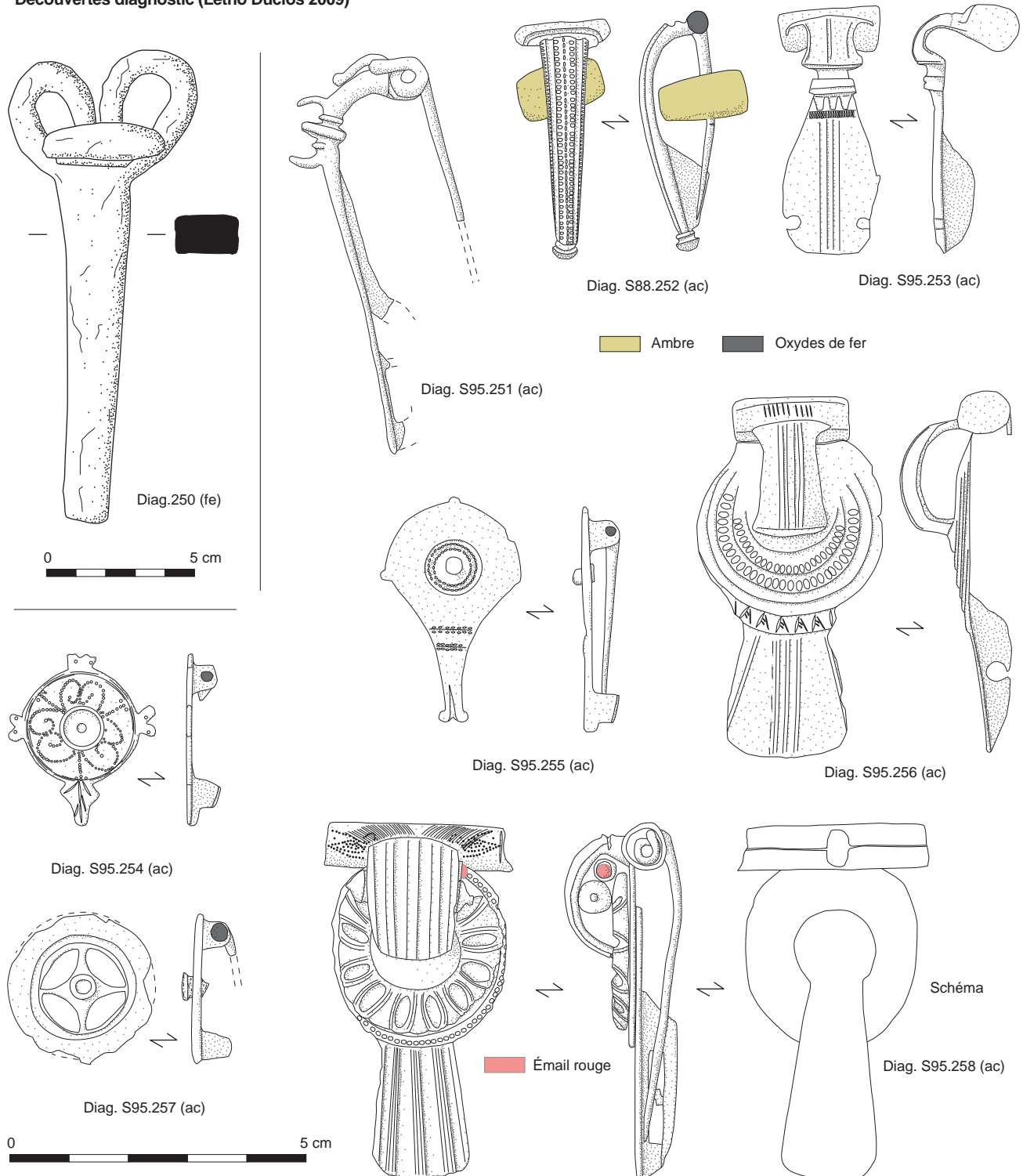


Fig. 167. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, le mobilier mis au jour lors du diagnostic (Letho Duclos 2009) (G. Guillier, C. Loiseau).

Découvertes diagnostic (Letho Duclos 2009)

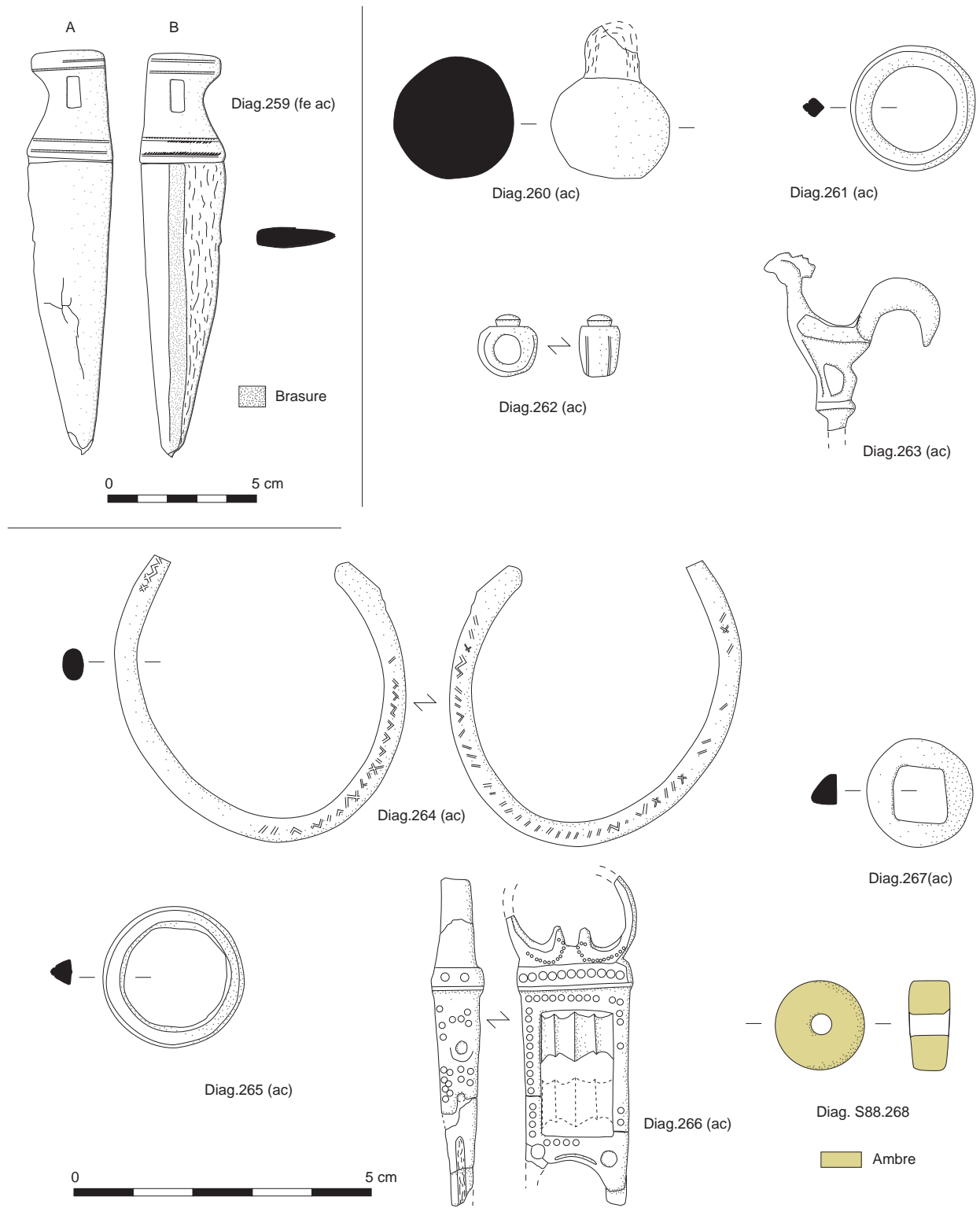


Fig. 168. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, les découvertes effectuées lors du diagnostic, suite et fin (Letho Duclos 2009) (G. Guillier, C. Loiseau).

Catalogue des monnaies

Cette étude qui porte sur 197 objets se présente sous la forme d'un catalogue détaillé (tabl. 72), suivi d'annexes spécifiques à cette étude permettant de lire ce catalogue. Un choix de photographies de monnaies est présenté sur les trois planches photographiques (fig. 169, 170, 171). Les photographies de ces monnaies ont été effectuées à partir de moulages, elles ne sont donc pas en teinte naturelle, de manière à éviter tout effet de contraste ou de différence de teinte entre les monnaies.



283_Marc-Aurèle (antonins) cat 157 droit



283_Gaulois cat 12 revers



283_Titus (flaviens) cat 113 droit

Droit d'un sesterce de Marc-Aurèle (n° 157); revers d'un quinaire épigraphique séquane en argent, cheval galopant à gauche (n° 12); droit d'un denier de Titus (n° 113).

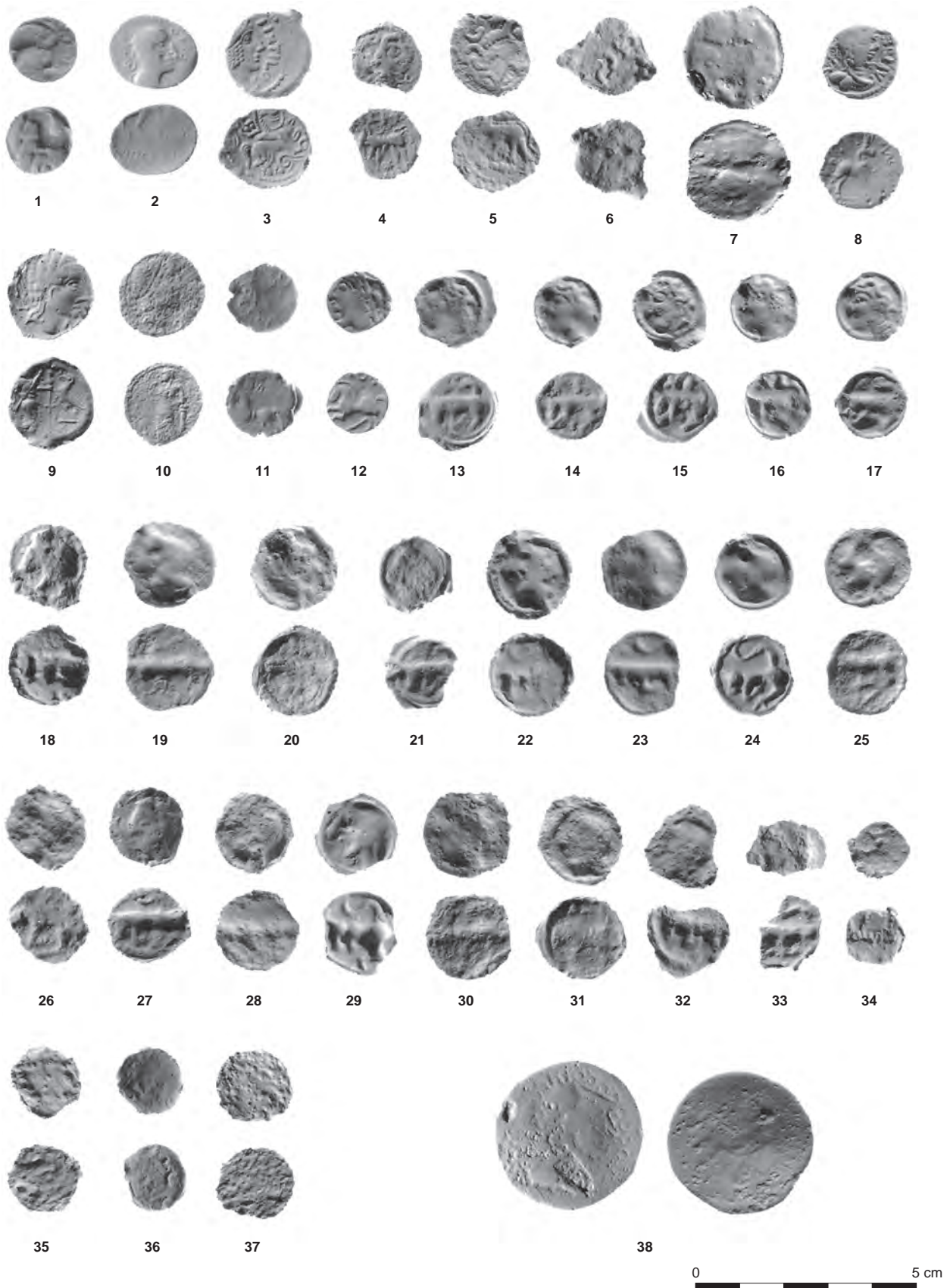


Fig. 169. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, les monnaies celtiques (clichés D. Biasi, Paris).

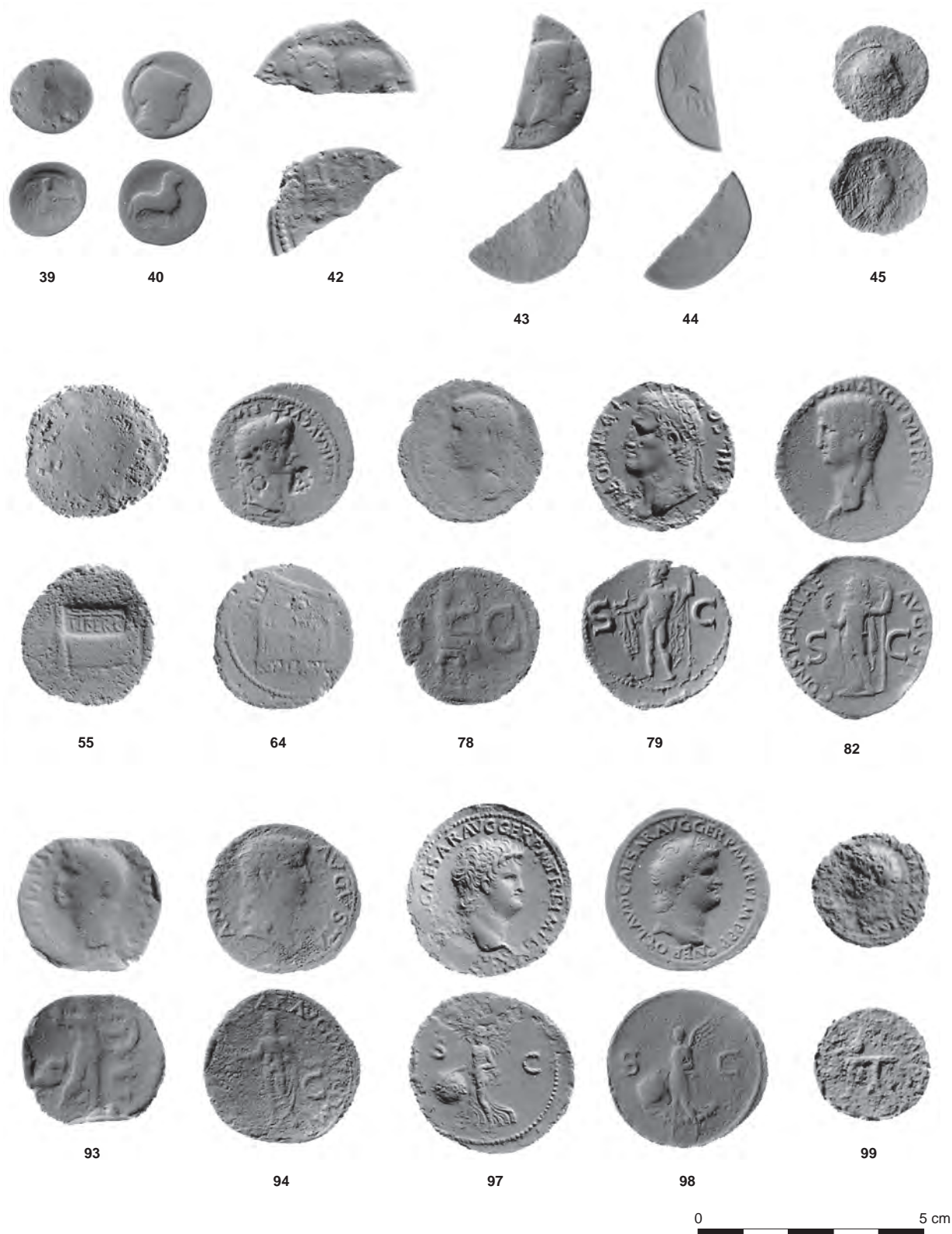


Fig. 170. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, choix de monnaies romaines, de la république à Néron (clichés D. Biasi, Paris).

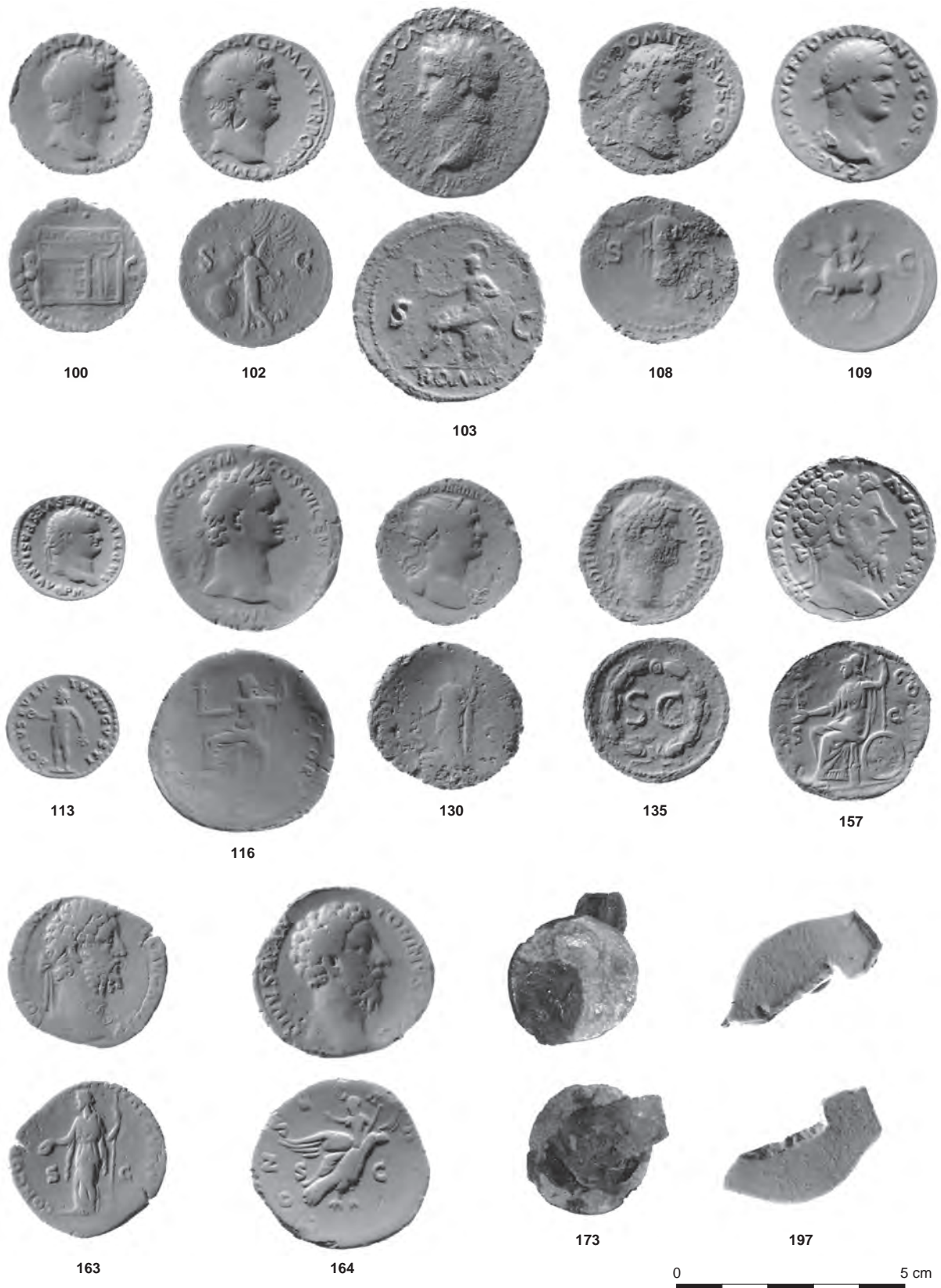


Fig. 171. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, choix de monnaies romaines (suite et fin), de Néron à Commode, une monnaie percée (n° 173) et un élément monétaire?? (n° 197) (clichés D. Biasi, Paris).

Période	N°/pl.	Description	Identification
Époque gauloise <i>Aedui</i>	*1	Quinaire anépigraphique argenté, ca 65-25 av. J.-C. Tête casquée à gauche; derrière, signe X bouleté. Cheval galopant à gauche entre deux annelets non centrés	DT III, série 881, classe II var. 1, 3188; LT 5138/5252 1,79 g; Ø 11,5-13 mm; 12 h Inv. 3109-119
	*2	Quinaire épigraphique argenté, ca 65-25 av. J.-C. EDVIS -Buste de Diane à droite, de style lourd et fruste; à l'extrémité de cinq mèches figurant la chevelure, boucles cernées en forme de crochet- ORGETIR[IX] -Ours déformé sur une ligne de terre-	DT III, série 917, classe I var. 2, 3224; Scheers 1981, n° 118-119; LT 4823-4824 1,37 g; Ø 13,5-17 mm; 2 h Inv. 3064-99
Époque gauloise <i>Aulerci Ebuovices ou Carnutes</i>	*3	Bronze frappé épigraphique, ca 55-25 av. J.-C. PIXTILOS -Profil masculin diadémé à droite, dont la chevelure aux cheveux calamistrés est sommée d'un plumet de cimier- (anépigraphique) -Cavalier androgyne, ailé, au torse vu de face et aux seins nus, qui tient un bâton fourchu dans la main gauche; issue de la bouche du cheval, volute en crosse; dessous, volute-	DT II, série 454, classe VII, 2471; Scheers 1981, n° 118-119; LT 7081 2,73 g; Ø 15-17 mm; 2 h; droit décentré Inv. 3009-46
Époque gauloise <i>Carnutes</i>	*4	Bronze frappé anépigraphique, ca 55-25 av. J.-C. Profil à droite, en croissant de lune, aux cheveux rassemblés en quatre mèches dressées et torsadées. Loup debout à gauche, gueule ouverte et langue pendante. Au-dessous, ligne perlée et motif indistinct. Dessous, motif entre deux astres. Un troisième astre est figuré entre les pattes du loup.	DT II, série 538, classe II, 2608; LT 6188 2,94 g; Ø 13-14 mm; 9 h Inv. 3027-69
	*5	Bronze frappé anépigraphique, ca 55-25 av. J.-C. Profil à droite, en croissant de lune, aux cheveux rassemblés en quatre mèches dressées et torsadées. Loup debout à gauche, gueule ouverte et langue pendante. Au-dessous, ligne perlée et motif indistinct. Dessous, motif entre deux astres. Un troisième astre est figuré entre les pattes du loup.	DT II, série 538, classe II, 2608; LT 6188 2,29 g; Ø 14-16,5 mm; 10 h Inv. 3027-70
	*6	Bronze frappé anépigraphique, ca 55-25 av. J.-C. Profil à droite, en croissant de lune, aux cheveux rassemblés en quatre mèches dressées et torsadées. Loup debout à gauche, gueule ouverte et langue pendante. Au-dessous, ligne perlée et motif indistinct. Dessous, motif entre deux astres. Un troisième astre est figuré entre les pattes du loup.	DT II, série 538, classe II, 2608; Scheers 1981, n° 122-123; LT 6188 1,96 g; Ø 13,5-18,5 mm; 10 h Inv. 3088-110
Époque gauloise <i>Carnutes ?</i>	*7	Potin, ca fin 1 ^{er} s.-1 ^{er} s. av. J.-C. Bucrane avec deux cornes surmontées de deux cercles pointés (?). Cheval à gauche.	DT -; Patat 24.5 2,76 g; Ø 18-19,5 mm; 9 h Inv. 3027-71
Époque gauloise <i>Loire moyenne</i>	*8	Bronze frappé épigraphique, ca 55-25 av. J.-C. ARTO[IAMOS] -Buste stylisé à droite, aux épaules vêtues; motif derrière la nuque- [NAV]M[V - ARCANTO] -Bouquetin presque immobile à droite-	DT IV, série 595, S 2663 A; LT - 2,39 g; Ø 14-16 mm; 8 h Inv. 3109-116
	*9	Bronze frappé épigraphique, ca 55-25 av. J.-C. A[CVTIOS] -Profil à droite, à la chevelure aux mèches torsadées disposées en triangles imbriqués- (anépigraphique) -Victoire debout à droite tenant un sceptre dans la main droite et une sorte de hampe de la main gauche dont l'extrémité est ornée de deux globules et de deux ailes ou feuilles. À droite, un aigle debout, aux ailes repliées-	DT II, série 601, 2665; LT 6388 2,48 g; Ø 15,5-17 mm; 5 h Inv. 3151-141
	*10	Bronze frappé épigraphique, ca 55-25 av. J.-C. DR[VCCA] -Profil féminin à droite, dont la chevelure est ornée d'un bandeau perlé- (anépigraphique) -Personnage féminin debout à gauche, le coude gauche appuyé sur une colonne et tenant un serpent dans la main droite-	DT II, série 607, classe II, 2669; LT 6396 2,21 g; Ø 14-15,5 mm; 2 h Inv. 3008-37
Époque gauloise <i>Sequani</i>	*11	Quinaire épigraphique en argent, ca 65-40 av. J.-C. Q.DOCl -Tête à gauche de <i>Roma</i> au casque très stylisé- Q.DOCl - [SAMF] -Cheval sanglé galopant à gauche; dessous, sorte de serpent en S à l'envers-	DT III, série 944 var. 1, classe II, 3245; LT 5405 1,88 g; Ø 13,5-14 mm; 11 h Inv. 3063-95
	*12	Quinaire épigraphique en argent, ca 65-40 av. J.-C. [TOGIRIX] -Tête casquée ultra stylisée de <i>Roma</i> à gauche- TOG[IRIX] -Cheval sanglé galopant à gauche. Dessous, ornement indéterminé-	DT III, série 947 var. 3, 3250; LT 5550 1,84 g; Ø 11-12 mm; 9 h; flan court Inv. 3110-121

Tabl. 72. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, catalogue détaillé des monnaies du site (F. Pilon).

Période	N°/pl.	Description	Identification
Époque gauloise <i>Turonnes</i>	*13	Potin « à la tête diabolique », ca 70-50 av. J.-C. Profil à gauche, aux traits schématiques mais réguliers, dont la chevelure est figurée par trois S; bourrelet au pourtour. Quadrupède chargeant à gauche, la queue relevée en S; bourrelet au pourtour.	DT III, série 1139, classe I, 3508; LT - 3,83 g; Ø 13,5-16 mm; 9 h Inv. 3030-86
	*14	Potin « à la tête diabolique », ca 70-50 av. J.-C. Profil à gauche, aux traits schématiques mais réguliers, dont la chevelure est figurée par trois S; bourrelet au pourtour. Quadrupède chargeant à gauche, la queue relevée en S; au-dessus, croix en X; bourrelet au pourtour.	DT IV, série 1139, classe I, S 3508 A; LT - 2,82 g; Ø 13-14 mm; 4 h Inv. 3027-68
	*15	Potin « à la tête diabolique », ca 70-50 av. J.-C. Profil à gauche, aux traits schématiques mais réguliers, dont la chevelure est figurée par trois S; bourrelet au pourtour. Quadrupède chargeant à gauche, la queue relevée en S; au-dessus, croix en X; bourrelet au pourtour.	DT IV, série 1139, classe I, S 3508 A; LT - 2,59 g; Ø 13,5-15 mm; 4 h Inv. 3109-112
	*16	Potin « à la tête diabolique », ca 70-50 av. J.-C. Profil à gauche, aux traits schématiques mais réguliers, dont la chevelure est figurée par trois S; bourrelet au pourtour. Quadrupède chargeant à gauche, la queue relevée en S; au-dessus, croix en X; bourrelet au pourtour.	DT IV, série 1139, classe I, S 3508 A; LT - 2,01 g; Ø 13-14 mm; 4 h Inv. 3114-131
	*17	Potin « à la tête diabolique », ca 70-50 av. J.-C. Profil à gauche, aux traits schématiques mais réguliers, dont la chevelure est figurée par trois S; bourrelet au pourtour. Quadrupède chargeant à gauche, la queue relevée en S; au-dessus, croix en X; bourrelet au pourtour.	DT IV, série 1139, classe I, S 3508 A; LT - 1,94 g; Ø 13-14 mm; 4 h Inv. 3158-145
	*18	Potin « à la tête diabolique », ca 70-50 av. J.-C. Profil ultra stylisé, d'aspect « diabolique », à l'œil creux; bourrelet au pourtour. Quadrupède chargeant à gauche, la queue relevée en S; bourrelet au pourtour.	DT III, série 1139, classe II, 3509; LT - 3,25 g; Ø 15-16,5 mm; 4 h Inv. 3076-104
	*19	Potin « à la tête diabolique », ca 70-50 av. J.-C. Profil ultra stylisé, d'aspect « diabolique », à l'œil creux; bourrelet au pourtour. Quadrupède chargeant à gauche, la queue relevée en S; bourrelet au pourtour.	DT III, série 1139, classe II, 3509; LT - 3,05 g; Ø 16 mm; 10 h Inv. 3027-67
	*20	Potin « à la tête diabolique », ca 70-50 av. J.-C. Profil ultra stylisé, d'aspect « diabolique », à l'œil creux; bourrelet au pourtour. Quadrupède chargeant à gauche, la queue relevée en S; bourrelet au pourtour.	DT III, série 1139, classe II, 3509; LT - 2,66 g; Ø 16-16,5 mm; 10 h Inv. 3063-97
	*21	Potin « à la tête diabolique », ca 70-50 av. J.-C. Profil ultra stylisé, d'aspect « diabolique », à l'œil creux; bourrelet au pourtour. Quadrupède chargeant à gauche, la queue relevée en S; bourrelet au pourtour.	DT III, série 1139, classe II, 3509; LT - ; on ne peut exclure la présence d'une croix au revers (hybride 3508A/3509?) 2,65 g; Ø 14-15 mm; 4 h Inv. 3026-59
	*22	Potin « à la tête diabolique », ca 70-50 av. J.-C. Profil ultra stylisé, d'aspect « diabolique », à l'œil creux; bourrelet au pourtour. Quadrupède chargeant à gauche, la queue relevée en S; bourrelet au pourtour.	DT III, série 1139, classe II, 3509; LT - 2,56 g; Ø 16 mm; 10 h Inv. 3008-21
	*23	Potin « à la tête diabolique », ca 70-50 av. J.-C. Profil ultra stylisé, d'aspect « diabolique », à l'œil creux; bourrelet au pourtour. Quadrupède chargeant à gauche, la queue relevée en S; bourrelet au pourtour.	DT III, série 1139, classe II, 3509; LT - 2,51 g; Ø 14,5-16 mm; 10 h Inv. 3027-66
	*24	Potin « à la tête diabolique », ca 70-50 av. J.-C. Profil ultra stylisé, d'aspect « diabolique », à l'œil creux; bourrelet au pourtour. Quadrupède chargeant à gauche, la queue relevée en S; bourrelet au pourtour.	DT III, série 1139, classe II, 3509; LT - 2,49 g; Ø 15,5 mm; 10 h Inv. 3152-144

Tabl. 72 (suite). Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, catalogue détaillé des monnaies du site (F. Pilon).

Période	N°/pl.	Description	Identification
	*25	Potin « à la tête diabolique », ca 70-50 av. J.-C. Profil ultra stylisé, d'aspect « diabolique », à l'œil creux; bourrelet au pourtour. Quadrupède chargeant à gauche, la queue relevée en S; bourrelet au pourtour.	DT III, série 1139, classe II, 3509; LT - 2,44 g; Ø 14,5-15,5 mm; 4 h Inv. 3084-106
	*26	Potin « à la tête diabolique », ca 70-50 av. J.-C. Profil ultra stylisé, d'aspect « diabolique », à l'œil creux; bourrelet au pourtour. Quadrupède chargeant à gauche, la queue relevée en S; bourrelet au pourtour.	DT III, série 1139, classe II, 3509; LT - 2,35 g; Ø 13-15,5 mm; 10 h Inv. 3056-90
	*27	Potin « à la tête diabolique », ca 70-50 av. J.-C. Profil ultra stylisé, d'aspect « diabolique », à l'œil creux; bourrelet au pourtour. Quadrupède chargeant à gauche, la queue relevée en S; bourrelet au pourtour.	DT III, série 1139, classe II, 3509; LT - ; l'œil n'est pas creux 2,30 g; Ø 14-15 mm; 4 h Inv. 3069-102
	*28	Potin « à la tête diabolique », ca 70-50 av. J.-C. Profil ultra stylisé, d'aspect « diabolique », à l'œil creux; bourrelet au pourtour. Quadrupède chargeant à gauche, la queue relevée en S; bourrelet au pourtour.	DT III, série 1139, classe II, 3509; LT - 2,19 g; Ø 15-16 mm; 10 h Inv. 3084-108
	*29	Potin « à la tête diabolique », ca 70-50 av. J.-C. Profil ultra stylisé, d'aspect « diabolique », à l'œil creux; bourrelet au pourtour. Quadrupède chargeant à gauche, la queue relevée en S; bourrelet au pourtour.	DT III, série 1139, classe II, 3509; LT - 2,16 g; Ø 13-16 mm; 10 h Inv. 3036-88
	*30	Potin « à la tête diabolique », ca 70-50 av. J.-C. Profil ultra stylisé, d'aspect « diabolique », à l'œil creux; bourrelet au pourtour. Quadrupède chargeant à gauche, la queue relevée en S; bourrelet au pourtour.	DT III, série 1139, classe II, 3509; LT - 2,10 g; Ø 15,5-16,5 mm; 10 h Inv. 3084-105
	*31	Potin « à la tête diabolique », ca 70-50 av. J.-C. Profil ultra stylisé, d'aspect « diabolique », à l'œil creux; bourrelet au pourtour. Quadrupède chargeant à gauche, la queue relevée en S; bourrelet au pourtour.	DT III, série 1139, classe II, 3509; LT - 1,99 g; Ø 15-17 mm; 10 h Inv. 3084-107
	32	Potin « à la tête diabolique », ca 70-50 av. J.-C. Profil ultra stylisé, d'aspect « diabolique », à l'œil creux; bourrelet au pourtour. Quadrupède chargeant à gauche, la queue relevée en S; bourrelet au pourtour.	DT III, série 1139, classe II, 3509; LT - 1,67 g; Ø 16 mm; 10 h Inv. 3008-10
	33	Potin « à la tête diabolique », ca 70-50 av. J.-C. Profil ultra stylisé, d'aspect « diabolique », à l'œil creux; bourrelet au pourtour. Quadrupède chargeant à gauche, la queue relevée en S; bourrelet au pourtour.	DT III, série 1139, classe II, 3509; LT - 1,63 g; Ø 15 mm; 10 h Inv. 3063-94
Époque gauloise <i>Peuple indéterminé</i>	*34	Quinaire argenté, ca 65-25 av. J.-C. [...] -Fruste [...] -Fruste	DT? 0,69* g; Ø 10,5 mm; ? h Inv. HS-147
	*35	Bronze frappé, ca 70-25 av. J.-C. [...] -Fruste- [...] -Fruste-	DT? 2,25 g; Ø 12-14 mm; ? h Inv. 3114-133
	*36	Bronze frappé, ca 70-25 av. J.-C. [...] -Fruste- [...] -Animal à gauche ?-	DT? 2,07 g; Ø 12-13 mm; ? h Inv. 3008-22
	*37	Bronze frappé, ca 70-25 av. J.-C. [...] -Fruste- [...] -Fruste-	DT? 1,83 g; Ø 13-15 mm; ? h Inv. 3027-60
Époque celtique <i>Celtibères</i>	*38	As, Ampurias (Espagne), ca 50-27 av. J.-C. (anépigraphique) -Tête d'Athéna à droite; contremarque DD sur le cou; grénétis- Exergue [EMPOR(?IT)] -Pégase à droite; au-dessus, une couronne-	RPC I, 257 8,98 g; Ø 27 mm; 1 h Inv. 4079-169

Tabl. 72 (suite). Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, catalogue détaillé des monnaies du site (F. Pilon).

Période	N°/pl.	Description	Identification
République romaine <i>M. Cato</i>	*39	Quinaire, Rome, 89 av. J.-C. M[.CATO] -Tête de Bacchus à droite portant une couronne de vigne; en dessous, marque de contrôle [...]- Exergue [VICTRIX] -Victoire assise à droite, tenant une patère de la main droite et une palme au-dessus de son épaule de la main gauche-	Crawford 343/2b 1,49 g; 8 h Inv. 3069-103
République romaine <i>L. Rustius</i>	*40	Denier, Rome, 76 av. J.-C. [S C] -Tête casquée de Minerve à droite; devant, une étoile- Exergue [L.]RV[S][TI] -Bélier à droite-	Crawford 389/1 2,57 g; 7 h Inv. 4049-160
République romaine	41	As sextantal ou oncial coupé, Rome, 212-91 av. J.-C. [...] -Fruste- [...] -Fruste-	13,74* g; ? h; coupé au demi Inv. 4116-174
Octave	*42	<i>Dupondius</i> coupé, Vienne, ca 36 av. J.-C. [.]IMP[.] / [.]CAES[.]AR[.] / DI[.]VI[.]VL[.] - DIVI[.]F -Têtes nues adossées de Jules César divinisé (à gauche) et d'Octave (à droite)- C.I. - [V.] -Proue-	RPC I, 517 7,01* g; 1 h; coupé au demi Inv. 3151-142
Auguste	*43	As coupé, Nîmes, 20 av. J.-C.-10 apr. J.-C. [.]IMP[.] - [.]DI[.]VI F -Têtes adossées d'Agrippa (à gauche) et d'Auguste (à droite)- [COL - NEM] -Crocodile/palmier-	RIC I ^a , 155-158 5,60* g; ? h; coupé au demi Inv. 3063-93
	44	As coupé, Nîmes, 20 av. J.-C.-10 apr. J.-C. [.]IMP[.] - [.]DI[.]VI F -Têtes adossées d'Agrippa (à gauche) et d'Auguste (à droite)- [COL - NEM] -Crocodile/palmier-	RIC I ^a , 155-158 5,45 g; ? h; coupé au demi Inv. 3152-143
	45	<i>Quadrans</i> , Belgium (?), ca 8-1 av. J.-C. [.]IMP - [CAESAR] -O- [AVGVSTVS] -Aigle 2-	RIC I ^a , 227; cf. Doyen 2007, p. 90-92 (« <i>semis</i> léger » ?); imitation? 1,25 g; Ø 17,5 mm; 9 h Inv. 3088-109
	46	As, Lyon, ca 15-10 av. J.-C. CAESAR - [PONT MAX] -O*- Exergue ROM ET [AVG] -Autel 3-	RIC I ^a , 230 10,24 g; 5 h Inv. 3030-83
	47	As, Lyon, ca 15-10 av. J.-C. [C]AESAR - [PONT MAX] -O*- Exergue ROM E[ET AVG] -Autel 3-	RIC I ^a , 230 10,24 g; 7 h Inv. 3063-91
	48	As, Lyon, ca 15-10 av. J.-C. CAESAR - [PONT MAX] -O*- Exergue [ROM ET AVG] -Autel 3-	RIC I ^a , 230 9,41 g; 4 h Inv. 3122-138
	49	As, Lyon, ca 15-10 av. J.-C. CAESAR - [PONT MAX] -O*- Exergue [ROM ET AVG] -Autel 3-	RIC I ^a , 230 9,33 g; 4 h Inv. 3101-111
	50	As, Lyon, ca 15-10 av. J.-C. CAESA[R] - [PONT MAX] -O*- Exergue [RO]M ET [AVG] -Autel 3-	RIC I ^a , 230 8,90 g; 1 h Inv. 3063-92
	51	As, Lyon, ca 15-10 av. J.-C. CAESAR - [PONT MAX] -O*- Exergue ROM [ET AVG] -Autel 3-	RIC I ^a , 230 8,52 g; 6 h Inv. 3008-43
	52	<i>Semis</i> , Lyon, ca 8-14 [CAESAR AVGVSTVS] DIVI F [PATER PATRIAE] -O*- Exergue ROM ET AVG -Autel 3-	RIC I ^a , 234 4,46 g; 4 h Inv. 3122-139
53	As ou <i>dupondius</i> coupé, atelier indéterminé, ca 27 av. J.-C.-14 apr. J.-C. [...] -Fruste- [...] -Fruste-	RIC I ^a , ? 4,46 g; Ø 27 mm; ? h; coupé au demi Inv. 3036-87	
Auguste ou Auguste pour <i>Tibère, César</i>	54	As, Lyon, ca 8-14 [...] -Effigie à droite- Exergue [ROM ET AVG] -Autel 3-	RIC I ^a , 233/238a/242/245 9,00 g; 1 h Inv. 3008-11
	55	As, Lyon, ca 8-14 [...] -O- Exergue [ROM ET AVG]; contremarque TIBER[.]C[.] -Autel 3-	RIC I ^a , 233/245 8,62 g; 12 h Inv. 4049-159

Tabl. 72 (suite). Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, catalogue détaillé des monnaies du site (F. Pilon).

Période	N°/pl.	Description	Identification
	56	As, Lyon, ca 8-14 [...] -O* Exergue [RO]M E[T AVG] -Autel 3-	RIC I ^a , 233/238a/245 8,38 g; 3 h Inv. S88-0009
	57	As, Lyon, ca 8-14 [...] -Effigie à droite- Exergue [ROM ET AVG] -Autel 3-	RIC I ^a , 233/238a/242/245 6,83 g; 12 h Inv. 4116-173
	58	As, Lyon, ca 8-14 [...] -Effigie à droite- Exergue [ROM ET AVG] -Autel 3-	RIC I ^a , 233/238a/242/245 6,83 g; 8 h Inv. 3114-132
	59	As, Lyon, ca 8-14 [...] -Effigie à droite- Exergue [ROM ET AVG] -Autel 3-	RIC I ^a , 233/238a/242/245 3,32 g; 1 h Inv. 3009-50
	60	As, Lyon, ca 25 av. J.-C.-14 apr. J.-C. [...] -Effigie à droite- [...] -Fruste-	RIC I ^a , ? 8,58 g; ? h Inv. S138-0018
	61	<i>Semis</i> , Lyon, ca 12-14 [...] -Effigie à droite- Exergue [ROM ET AVG] -Autel 3-	RIC I ^a , 234/246 3,93 g; 4 h Inv. 3109-118
	62	<i>Semis</i> , Lyon, ca 8-14 [...] -Effigie à droite- Exergue [R]OM E[T AVG] -Autel 3-	RIC I ^a , 234/246 2,75 g; 8 h Inv. 3008-25
Auguste pour Tibère, César	63	As, Lyon, ca 8-10 [TI CAES]AR AVG[VST F IMPERAT V] -Effigie à gauche- Exergue [RO]M ET AV[G] -Autel 3-	RIC I ^a , 237/238b 9,23 g; 5 h Inv. S86-0008
	64	As, Lyon, ca 8-14 [TI C]AESAR AVGVST F IMPER[AT V(?II)]; contremarque CA -O Exergue ROM ET AVG -Autel 3-	RIC I ^a , 238a/245 10,44 g; 4 h; revers tréflé Inv. 3063-96
	65	As, Lyon, ca 8-14 [TI CAESAR] AVGVST - [F I]MPERA[T V(?II)] -O* Exergue ROM ET AV[G] -Autel 3-	RIC I ^a , 238a/245 9,96 g; 2 h Inv. 3006-3
	66	As, Lyon, ca 8-14 [TI CAESA]R AVGVST - F IMP[ERAT V(?II)] -O* Exergue [ROM ET AVG] -Autel 3-	RIC I ^a , 238a/245 8,24 g; 1 h; droit décentré Inv. 3111-122
	67	As, Lyon, ca 12-14 [TI CAESAR AVGVST F I]M[PER]AT VII -O* Exergue [ROM ET] AV[G] -Autel 3-	RIC I ^a , 245 9,38 g; 1 h Inv. 3114-134
	68	As, Lyon, ca 12-14 TI CAESAR AV[G]VST F IMPE]RAT VII -O* Exergue [ROM ET] AV[G] -Autel 3-	RIC I ^a , 245 8,68 g; 4 h Inv. 3028-76
	69	<i>Semis</i> , Lyon, ca 12-14 [TI CAESAR AVGVST F IMPERAT VII] -O* Exergue [R]OM ET AV[G] -Autel 3-	RIC I ^a , 246 4,34 g; 4 h Inv. 3109-114
	70	<i>Semis</i> , Lyon, ca 12-14 [TI CAESAR AVGVST F IM]PERAT VII -O* Exergue ROM ET AV[G] -Autel 3-	RIC I ^a , 246 4,08 g; 2 h Inv. 3008-31
	71	<i>Semis</i> , Lyon, ca 12-14 [TI CAESAR AVGVST] F IMPERAT VII -O* Exergue [R]OM ET AV[G] -Autel 3-	RIC I ^a , 246 4,00 g; 4 h Inv. 3109-115
	72	<i>Semis</i> , Lyon, ca 12-14 [TI CAESAR AVGVST F IMP]ERAT [VII] -O* Exergue ROM ET AV[G] -Autel 3-	RIC I ^a , 246 3,83 g; 1 h Inv. 3008-27
	73	<i>Semis</i> , Lyon, ca 12-14 [TI CAESAR AVGVST F IMPERAT VII] -O* Exergue [ROM ET AVG] -Autel 3-	RIC I ^a , 246 3,10 g; 2 h Inv. 3109-113

Tabl. 72 (suite). Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, catalogue détaillé des monnaies du site (F. Pilon).

Période	N°/pl.	Description	Identification
	74	<i>Semis</i> , Lyon, ca 12-14 [TI CAESAR AVGVST F IMPERAT VII] -O*- Exergue [ROM ET AVG] -Autel 3-	RIC I ^a , 246 3,07 g; 11 h Inv. 4049-164
	75	<i>Semis</i> , Lyon, ca 12-14 TI CAESAR [AVGVST F IMPERAT VII] -O*- Exergue [ROM ET AVG] -Autel 3-	RIC I ^a , 246 2,89 g; 7 h Inv. 3028-74
	76	<i>Semis</i> , Lyon, ca 12-14 [TI CAESAR AVGVST F IMPERAT VII] -O*- Exergue ROM ET A[VG] -Autel 3-	RIC I ^a , 246 2,68 g; 12 h Inv. 3027-64
	77	<i>Semis</i> , Lyon, ca 12-14 [TI CAESAR AVGVST F IMPERAT VII] -O*- Exergue [R]OM ET A[VG] -Autel 3-	RIC I ^a , 246 2,18 g; 2 h Inv. 3008-44
Tibère pour <i>Divus Augustus</i>	*78	As, Rome, 15-16 D[IVVS•A]V[G]VSTVS[•PATER] -O ₁ ; pas d'étoile au-dessus- S C - <i>Pietas</i> 7-	RIC I ^a , 71-73var. 8,01 g; 6 h Inv. 3028-72
Caligula pour <i>Agrippa</i>	*79	As, Rome, 37-41 M AGRIPPA L - F COS III -R ₇ - S C -Neptune 1a-	RIC I ^a , 58 10,18 g; 7 h Inv. 3009-58
Claude I	80	<i>Dupondius</i> , Rome, ca 41-54 [TI] CLAVDIVS CAE[SAR AVG P M TR P IMP (?P P)] -O ₁ - CERES - [AVGVST]A; exergue S C -Cérès 4b-	RIC I ^a , 94/110; Garonne - 10,94 g; 6 h Inv. S95-0013
	81	<i>Dupondius</i> , Rome, ca 41-54 [TI CLAV]DIVS CAESAR AVG [P M TR P IMP (?P P)] -O ₁ - [CERES - AVGVSTA]; exergue [S C] -Cérès 4b-	RIC I ^a , 94/110; Garonne - 10,46 g; 6 h Inv. 3008-5
	*82	As, Rome, ca 41-50(?+) [TI CLAVDIVS C]AESAR AVG P M TR P IMP -O ₁ - CONSTANTIAE - AVGVSTI S C - <i>Constantia</i> -	RIC I ^a , 95; Garonne - 7,99 g; 5 h Inv. 3028-77
	83	As, Rome, ca 41-54 [TI CLAVDIVS CAESAR AVG P M TR P IMP (?P P)] -O ₁ - [CONSTANTIAE - AV]GVSTI S C - <i>Constantia</i> -	RIC I ^a , 95/111; Garonne - 9,21 g; 7 h Inv. 3040-89
	84	As, Rome, ca 41-54 [TI CLAVDIVS CAESAR AVG P M TR P IMP (?P P)] -O ₁ - CONSTANTIAE - [AVGVSTI] S C - <i>Constantia</i> -	RIC I ^a , 95/111; Garonne - 7,54 g; 7 h Inv. 4079-167
	85	As, Rome, ca 41-54 [TI CLAVDIVS CAESAR AVG P M TR P IMP (?P P)] -O ₁ - [CONSTANTIAE - AVGVSTI] S C - <i>Constantia</i> -	RIC I ^a , 95/111; Garonne - 6,96 g; 6 h Inv. 3114-127
	86	As, Rome, ca 41-50(?+) [TI CLAVD]IVS CAESAR AVG P M TR P IMP -O ₁ - S C -Minerve 6-	RIC I ^a , 100; Garonne - 9,86 g; 7 h Inv. 3028-75
	87	As, Rome, ca 41-50(?+) TI CLAVDIVS CAESAR AVG P M TR P IMP -O ₁ - S C -Minerve 6-	RIC I ^a , 100; Garonne - 9,58 g; 5 h Inv. 3008-29
	88	As, Rome, ca 41-54 [TI CLAVDIVS] CAESAR AVG [P M TR P IMP (?P P)] -O ₁ - S C -Minerve 6-	RIC I ^a , 100/116; Garonne - 9,80 g; 7 h Inv. 3114-125
	89	As, Rome, ca 41-54 TI CLAVDIVS CAESAR AVG [P M TR P IMP (?P P)] -O ₁ - S C -Minerve 6-	RIC I ^a , 100/116; Garonne - 9,59 g; 7 h Inv. 4049-161
	90	As, Rome, ca 41-54 [TI CLAVDIVS] CAESAR AVG [P M TR P IMP (?P P)] -O ₁ - [S C] -Minerve 6-	RIC I ^a , 100/116; Garonne - 9,24 g; 5 h Inv. 3028-73
	91	As, Rome, ca 41-54 TI CLAVDIVS CAESAR AVG P M [TR P IMP (?P P)] -O ₁ - S C -Minerve 6-	RIC I ^a , 100/116; Garonne - 9,22 g; 6 h Inv. 3027-62
	92	As, Rome, ca 41-54 [TI CLAVDIVS CAESAR AVG P M TR P IMP (?P P)] -O ₁ - S [C] -Minerve 6-	RIC I ^a , 100/116; Garonne - 8,05 g; 7 h Inv. 3009-47

Tabl. 72 (suite). Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, catalogue détaillé des monnaies du site (F. Pilon).

Période	N°/pl.	Description	Identification
Imitation coulée Haut-Empire <i>Claude I</i>	*93	As, ca 41-70] CLAVDIVS CA[]R AVG P M [-O* ₁ - S C -Minerve 6-	cf. RIC I ^a , 100 5,85 g; 7 h Inv. 3008-28
Claude I <i>pour Antonia</i>	*94	<i>Dupondius</i> , Rome, ca 41-50(?+) ANTONIA - AVGVSTA -L* ₆ - [TI CLAVDIVS C]AESAR AVG P M TR P IMP S C -Empereur 21-	RIC I ^a , 92; Garonne - 10,92 g; 5 h Inv. 3109-120
Néron	95	As, Rome, ca 62 (Émission 1) NERO CLAVD CAESAR AVG GER P M TR P IMP P -O* ₁ ; ● à l'extrémité du buste- GENIO - AVGVSTI S C -Génie 2a-	RIC I ^a , 85; Garonne -; Rouen - 9,90 g; 7 h Inv. S95-0014
	96	As, Rome, ca 63-64 (Émissions 2-3) [...CL]AVD CAESAR [...] -O* ₁ - PONTIF MAX - [...] S C -Néron-	RIC I ^a , 121/205/206/207/209; Garonne - 11,81 g; 6 h Inv. 3009-49
	97	As, Lyon, ca 65 (Émission 3) [NERO CLA]VD CAESAR AVG GER P M TR P IMP P P -O ₁ ; ● à l'extrémité du buste- S C; SPQR -Victoria 14-	RIC I ^a , 477; Garonne -; Rouen - 10,22 g; 6 h Inv. 3109-117
	98	As, Lyon, ca 65 (Émission 3) NERO CLAVD CAESAR AVG GER P M TR P IMP P P -O ₁ ; ● à l'extrémité du buste- S C; S[PQR] -Victoria 14-	RIC I ^a , 477; Garonne -; Rouen - 9,95 g; 6 h Inv. 3030-81
	99	<i>Semis</i> , Lyon, ca 65 (Émission 3) [N]ERO [CLAVD C]AESAR AVG GERM -O ₁ - [CER QVINQ RO]M CO[N S C] -Table-	RIC I ^a , 487 4,17 g; 7 h Inv. 3109-84
	100	As, Lyon, ca 66 (Émission 4) [IMP NERO CAES]AR AVG P MA[X TR] POT P P -O ₁ ; ● à l'extrémité du buste- PA[CE P R TERRA MARIQ PARTA IANVM] CLVSIT S C -Temple 2b-	RIC I ^a , 539; Garonne -; Rouen - 6,49 g; 5 h; faux coulé ? Inv. 3112-124
	101	As, Lyon, ca 66-67 (Émissions 4-5) IMP NERO CAESAR AVG P MAX TR P P P -O* ₁ ; ● à l'extrémité du buste- S C; S[PQJR] -Victoria 14-	RIC I ^a , 544/606; Garonne -; Rouen - 9,87 g; 7 h Inv. 3069-101
	102	As, Lyon, ca 66 (Émission 4) IMP NER[O CA]ESAR AVG P MAX TR POT P P -O ₁ ; contremarque V sur le cou- S C; [SPQR] -Victoria 14-	RIC I ^a , 545; Garonne -; Rouen - 10,47 g; 7 h Inv. 3030-80
	103	Sesterce, Rome ou Lyon, ca 65-67 NERO CLAVD CAESAR AVG GER[...] -O ₁ - S C; exergue ROMA -Roma 6e-	RIC I ^a , ? 26,16 g; 7 h Inv. S118-0016
	104	As, Rome ou Lyon, ca 65-66 NERO CLAVD CAESAR [...] -O* ₁ ; ● à l'extrémité du buste- [S C]; [SPQR] -Victoria 14-	RIC I ^a , ? 5,37 g; 7 h Inv. 3027-61
	105	As, Rome ou Lyon, ca 65-67 [...]CAESA]R [AVG] P MA[X...] -Effigie à droite- S C; [SPQR] -Victoria 14-	RIC I ^a , ? 9,09 g; 6 h Inv. 3009-48
	106	As, Rome ou Lyon, ca 65-67 [...] CAESAR AVG [...] -O* ₁ - S C; [SPQR] -Victoria 14-	RIC I ^a , ? 7,46 g; 6 h Inv. 3030-85
	107	As, Rome ou Lyon, ca 65-67 [...] -Effigie à droite- S C; [SPQR] -Victoria 14-	RIC I ^a , ? 5,98 g; 6 h Inv. 3121-136
Vespasien <i>pour Domitien, César</i>	*108	As, Lyon, 77-78 CAESAR•AVG•F•DOMITIANVS•COS•V -O* ₁ ; globe à l'extrémité du buste- - S C -Spes 1-	RIC II, 791a, II ^a , 1290; Garonne - 7,36 g; 6 h Inv. 3008-36
	109	As, Lyon, 77-78 CAESAR AVG F DOMITIANVS COS V -O ₁ ; globe à l'extrémité du buste- - S C -Empereur à cheval 1-	RIC II, 792b, II ^a , 1288; Garonne - 10,47 g; 7 h Inv. 3008-12

Tabl. 72 (suite). Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, catalogue détaillé des monnaies du site (F. Pilon).

Période	N°/pl.	Description	Identification
Vespasien ou Titus	110	<i>Dupondius</i> , Rome ou Lyon, 69-81 [...] VESP AVG [...] -Effigie à droite- [...] -Fruste-	RIC II, ? 8,84 g; ? h Inv. 3008-34
	111	<i>Dupondius</i> , Rome ou Lyon, 69-81 [...] V]ESPASIA[N...] -Effigie à droite- [...] -Fruste-	RIC II, ? 7,84 g; ? h Inv. 3008-20
Vespasien ou Titus pour Domitien, César	112	As, Rome ou Lyon, 73-81 CAE[SAR AVG F DOMIT...] -O* [S C] -Spes 1-	RIC II, ? 7,60 g; 6 h Inv. 3009-54
Titus	*113	Denier, Rome, 79-80 IMP TITVS CAES VESPASIAN AVG P M• -O* BONVS EVEN-TVS AVGVSTI - <i>Bonus Eventus</i> -	RIC II, 31, II ^a , 89 2,96 g; 7 h Inv. 4079-168
Titus pour Domitien, César	114	<i>Dupondius</i> ou as, Rome ou Lyon, 80-81 [...] VE]SP F DOM[IT...] -Effigie à droite- [...] -Fruste-	RIC II, ? 8,16 g; ? h Inv. S138-0019
Domitien	115	As, Rome, 85 [IMP CAES D]OMIT AVG GERM - COS XI CE[NS (POT ou PER) P P] -O* MON[ETA] - AVGV[S(T?)] S C - <i>Moneta</i> -	RIC II, 301a-b/-, II ^a , 383/384 10,08 g; 5 h Inv. 3009-57
	116	Sesterce, Rome, 92-94 IMP CA[ES DO]MIT AVG GERM - COS XVI CENS PER P P -O* IOV[I] - VICTORI; exergue S C -Jupiter 1-	RIC II, 401, II ^a , 751 24,10 g; 6 h Inv. 3008-39
Domitien	117	<i>Dupondius</i> , Rome, 81-96 [...] -Effigie radiée à droite- [...] -Fruste-	RIC II ^a , ? 9,04 g; ? h Inv. 3009-55
	118	<i>Dupondius</i> , Rome, 81-96 [...] -Effigie radiée à droite- [...] -Fruste-	RIC II ^a , ? 8,62 g; ? h Inv. 3122-140
	119	<i>Dupondius</i> , Rome, 81-96 [...] -Effigie radiée à droite- [...] -Fruste-	RIC II ^a , ? 7,63 g; ? h Inv. 3008-18
	120	<i>Dupondius</i> , Rome, 81-96 [...] -Effigie radiée à droite- [...] -Personnage indéterminé debout à gauche-	RIC II ^a , ? 4,05 g; 5 h Inv. HS-178
	121	As, Rome, 85-96 [IMP CAES DOMIT AVG GERM...] -O* VIR[T]VTI - AVGVSTI S C - <i>Virtus</i> 1-	RIC II, ? 9,66 g; 7 h Inv. 3008-7
	122	As, Rome, 85-96 [IMP CAES] DOMIT AVG GERM [...] -O* [F]O[RTVNAE] - AVGV[S(TI)] S C - <i>Fortuna 2a</i> -	RIC II, ? 8,05 g; 5 h Inv. 3030-78
Nerva	123	Sesterce, Rome, 96-97 [IMP NERVA CAES AVG - P M TR [P...] -O* [...] -Fruste-	RIC II, ? 26,25 g; ? h Inv. HS-146
Trajan	124	As, Rome, 98-99 IMP CA[ES NJER]VA [T]RAI[A]-N AVG GERM P M -O* [...]; [SPQR] - <i>Victoria</i> 13-	RIC II, ?; BNCMER IV, ? 8,60 g; 5 h Inv. 3114-130
	125	<i>Dupondius</i> , Rome, 98-102 [IMP CAES NERVA] TRAIAN AVG GERM [P M] -Effigie radiée à droite- [...] -Personnage indéterminé assis à gauche-	RIC II, ?; BNCMER IV, ? 11,39 g; 7 h Inv. 3008-33
	126	<i>Dupondius</i> , Rome, 98-102 [IMP CAES NER]VA [TRAIAN AVG GERM P M] -Effigie radiée à droite- [...] -Fruste-	RIC II, ?; BNCMER IV, ? 10,57 g; ? h Inv. 3009-52
	127	As, Rome, 98-102 [IMP CAES NE]RVA [TRAIAN AVG GERM P M] -Effigie laurée à droite- [...] S C -Fruste-	RIC II, ?; BNCMER IV, ? 8,73 g; 6 h Inv. 3030-82

Tabl. 72 (suite). Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, catalogue détaillé des monnaies du site (F. Pilon).

Période	N°/pl.	Description	Identification
	128	Sesterce, Rome, 102-103 [IMP CAES NERVA] TRAIAN AVG GERM DA[CICVS P M] -O* [...] -Fruste-	RIC II, ?; BNCMER IV, ? 20,31 g; ? h Inv. 3008-6
	129	<i>Semis</i> , Rome, 114-117 [IMP CAES NER TRAJ]IANO OP[TIMO AVG GERM] -Effigie radiée à droite- [(?DAC PARTHICO) P M TR POT XX COS VI P P; S C] -Couronne 3-	RIC II, 645/649/650/660 3,84 g; ? h Inv. 4225-176
	130	<i>Dupondius</i> , Rome, 116-117 IMP CAES [NER TRAIANO OPTIMO] AVG GER DAC PAR[THICO P M TR P COS VI P P] -O [PROVI]DE[NTIA AVGVSTI S P Q R] S C - <i>Providentia</i> 7-	RIC II, 665var.; BNCMER IV, 925var. (portrait B4); Garonne -; Rouen - 9,65 g; 6 h Inv. 3114-135
	131	<i>Dupondius</i> , Rome, 103-117 [...] -Effigie radiée à droite- [...] -Fruste-	RIC II, ?; BNCMER IV, ? 7,98 g; ? h Inv. 3008-35
Hadrien	132	Sesterce, Rome, 117-123 [...] -Effigie laurée à droite- [...] -Personnage indéterminé assis à gauche-	RIC II, ? 24,80 g; 6 h Inv. 3112-123
	133	<i>Dupondius</i> , Rome, 119-123 [IMP CAESAR] TRAIANVS HADRIAN[VS AVG P M TR P COS III] -O* VIRT[VTI AVGVSTI] S C - <i>Virtus</i> 1-	RIC II, 605var.; Garonne 2528-2532; Rouen - 8,21 g; 5 h Inv. 3008-26
	134	As, Rome, 123-128 [HADRIANVS] - AVGV[STVS] -O* [SALVS] - AVGVST[II] S C; exergue [C]OS III - <i>Salus</i> 3a-	RIC II, 678; Garonne -; Rouen - 10,17 g; 6 h Inv. 3009-51
	135	<i>Dupondius</i> , Rome, 130-138 HADRIANVS - AVG COS III P P -O S C -Couronne 3-	RIC II, 831; Garonne -; Rouen - 12,20 g; 6 h Inv. 3008-38
	136	As, Rome, 134-138 [HADRIANVS - AVGV]TVS -O* COS - III P P S C - <i>Roma</i> 7-	RIC II, 716; Garonne -; Rouen - 12,36 g; 6 h Inv. 3008-17
	137	Sesterce, Rome, 123-138 [...] -Effigie à droite- [...] S C -Personnage indéterminé debout à gauche, tenant une corne d'abondance de la main gauche-	RIC II, ? 19,41 g; 7 h Inv. S144-0023
	138	Sesterce, Rome, 123-138 [...] -Effigie à droite- [...] -Fruste-	RIC II, ? 15,42 g; ? h Inv. 4049-166
	139	<i>Dupondius</i> , Rome, 123-138 [HADRIAN]VS - [AVG...] -Effigie radiée à droite- [...] -Fruste-	RIC II, ? 9,27 g; ? h Inv. 3008-41
	140	As, Rome, 130-138 [HADRIA]NVS - AVG C[OS III P P] -O* [...] S C -Personnage indéterminé debout à gauche-	RIC II, ? 9,77 g; 6 h Inv. 3030-79
	141	As, Rome, 123-138 [...] -Effigie à droite- [...] -Personnage indéterminé assis à gauche-	RIC II, ? 9,46 g; 7 h Inv. 4079-170
	142	As, Rome, 123-138 [...] -Effigie à droite- [...] -Personnage indéterminé debout à gauche-	RIC II, ? 8,96 g; 7 h Inv. 3008-45
	143	As, Rome, 123-138 [HADRI]ANVS - [...] -O* [...] -Fruste-	RIC II, ? 7,46 g; ? h Inv. 3008-24
	144	As, Rome, 123-138 [HADRIANVS] - AV[G...] -O* [...] S [C] -Personnage indéterminé debout à gauche-	RIC II, ? 7,45 g; 7 h Inv. 3009-53

Tabl. 72 (suite). Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, catalogue détaillé des monnaies du site (F. Pilon).

Période	N°/pl.	Description	Identification
	145	As, Rome, 123-138 [...] -Effigie laurée à droite- [...] -Personnage indéterminé debout à gauche-	RIC II, ? 6,48 g ; 6 h Inv. 4019-155
	146	As, Rome, 123-138 [...] -Effigie laurée à droite- [...] -Personnage indéterminé debout à gauche-	RIC II, ? 3,74 g ; 6 h Inv. 1053-1
Hadrien pour Sabine	147	Sesterce, Rome, 130-137 [SABINA AVGVSTA HADRIANI AVG P P] -L* ₅ - [...] -Personnage indéterminé assis à gauche-	RIC II, ? 26,15 g ; 6 h Inv. 4049-165
Antonin	148	As, Rome, 138-139 [...] -O* ₁ - [...] S C -Aequitas 1 ou Moneta-	RIC III, 525/561/564 10,25 g ; 5 h Inv. 3008-19
	149	Sesterce, Rome, 143-144 [ANT]ONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III -O* ₁ - IMPERA-TO[R II] S C -Fides 5a-	RIC III, 716a; Rouen - 18,92 g ; 11 h Inv. 4079-171
	150	Dupondius, Rome, 148-149 ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII -O- COS - [IIII] S C -Aequitas 1-	RIC III, 858; Garonne -; Rouen - 10,48 g ; 5 h Inv. 4019-149
	151	Sesterce, Rome, 159-160 ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXIII -O* ₁ - PIÉTATI - AVG COS II[II] S C -Pietas 13-	RIC III, 1031; Garonne -; Rouen 356-357 15,02* g ; 12 h Inv. 4019-158
Antonin pour Faustina I	152	Sesterce, Rome, 138-141 FAVSTINA AVG ANTO-NINI AVG [PII P P] -L* ₁ - [IVNONI REGINAE] S C -Junon 1-	RIC III, 1077a; Garonne -; Rouen - 24,41 g ; 6 h Inv. 3027-63
Antonin pour Diva Faustina I	153	Sesterce, Rome, 141-161 DIVA FAV-STINA -L* ₁ - [AVGVSTA] S C -Cérès 2b-	RIC III, 1117; Garonne 3953-3955; Rouen 386-388 19,11 g ; 5 h Inv. S95-0012
Antonin pour Faustina II	154	Sesterce, Rome, 147-149 FAVS[TIN]AE - [AVG PII] AVG FIL -L* ₃ - [V]E-[NVS] S [C] -Vénus 15-	RIC III, 1388b; Garonne 3982-3983; Rouen - 17,97 g ; 5 h Inv. 4019-152
	155	As, Rome, 152-156 FAV[STI]NA AVG - PII AV[G FIL] -L* ₂ - [FEL]IC-I-TAS S C -Felicitas 17-	RIC III, 1395; Garonne -; Rouen - 9,21 g ; 12 h Inv. 3067-100
Marc Aurèle	156	Sesterce, Rome, 168-169 [M ANT]ONINVS AVG AR-M P[ARTH MAX] -O* ₁ - [TR POT XXII(?I) IMP V COS III] S C -Aequitas 3-	RIC III, 960/969; Rouen 454/455 20,41 g ; 11 h Inv. 4225-177
	157	Sesterce, Rome, 171-172 M ANTONINVS - AVG TR P XXVI -O ₁ - IMP - VI - COS III S C -Roma 10-	RIC III, 1033; Rouen 470-475 24,98 g ; 11 h Inv. 4019-150
Marc Aurèle pour Faustine II	158	Sesterce, Rome, 161-176 FAVSTINA - AVGVSTA -L* ₄ - LA-ET-I-TIA S C -Laetitia 6-	RIC III, 1654; Rouen 531-535 18,76 g ; 11 h Inv. 3114-129
Marc Aurèle pour Faustine II ou Lucille	159	Dupondius ou as, Rome, 161-176 [...] -L* ₂ - [...] -Fruste-	RIC III, ? 10,29 g ; ? h Inv. S138-0020
Marc Aurèle pour Diva Faustina II	160	Sesterce, Rome, 176-180 DIVA FAV-STINA [PIA] -L* ₂ - [CONSECRATIO] S C -Impératrice/paon-	RIC III, 1702; Rouen - 20,53 g ; 6 h Inv. 3027-65
Marc Aurèle ou Commode	161	Sesterce, Rome, 174-187 [...] -Effigie laurée à droite- [...] S C -Roma 2-	RIC III, ? 19,42 g ; 12 h Inv. 3008-30
Commode	162	Sesterce, Rome, 188-189 [M COMMOD(?VS) ANT P FELIX AVG BRIT (?P P)] -O* ₁ - [IOVI IVVENI TR P XIII IMP VIII COS V (P P ou DES VI)] S C -Jupiter 7-	RIC III, 525/542; Rouen -/634 15,25 g ; 6 h Inv. 3114-128

Tabl. 72 (suite). Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, catalogue détaillé des monnaies du site (F. Pilon).

Période	N°/pl.	Description	Identification
	163	Sesterce, Rome, 190-191 [M] COMMOD ANT P - FELIX AVG BRIT P P -O- CONCOR [COMMODI P M] TR P XVI CO[S VI] S C - <i>Concordia</i> 9-	RIC III, 579; Rouen 643-644 19,46 g; 1 h Inv. 3008-8
Commode pour <i>Divus Marcus Antoninus</i>	*164	Sesterce, Rome, ca 180 DIVVS M AN-TONINVS PIVS -O*- CON-SEC-R-ATIO S C - <i>Aigle/empeur</i> 2-	RIC III, 659; Rouen - 22,18 g; 11 h Inv. 3008-23
Commode pour <i>Crispine</i>	165	<i>Dupondius</i> ou as, Rome, 180-183 CRISPIN[A] - AVGVSTA -L* ₂ - [HI]L-A-R-ITAS S C - <i>Hilaritas</i> 1-	RIC III, 678; Rouen - 9,72 g; 5 h Inv. S146-0024
Monnaies frustes Haut-Empire	166	Sesterce, Rome, ca 2 ^e moitié II ^e s. [...] -Effigie à droite- [...] -Personnage indéterminé debout à gauche, tenant une corne d'abondance de la main gauche-	RIC III, ? 11,87 g; 12 h Inv. 4019-157
	167	<i>Dupondius</i> , atelier indéterminé, ca I ^{er} -II ^e s. [...] -Effigie à droite- [...] -Fruste-	7,91 g; ? h Inv. 4019-151
	168	<i>Dupondius</i> , atelier indéterminé, ca I ^{er} -II ^e s. [...] -Effigie à droite- [...] -Fruste-	7,81 g; ? h Inv. 4091-172
	169	<i>Dupondius</i> , atelier indéterminé, ca I ^{er} -II ^e s. [...] -Effigie à droite- [...] S C -Personnage indéterminé debout à gauche-	7,16 g; 5 h Inv. 4019-148
	170	<i>Dupondius</i> , atelier indéterminé, ca I ^{er} -II ^e s. [...] -Effigie à gauche- [...] -Fruste-	6,25 g; ? h Inv. S119-0017
	171	As, atelier indéterminé, ca I ^{er} -II ^e s. [...] -Effigie à droite- [...] S] C -Fruste-	7,96 g; 6 h Inv. 4151-175
	172	As, atelier indéterminé, ca I ^{er} -II ^e s. [...] -Effigie- [...] -Fruste-	6,88 g; ? h Inv. 4049-162
	173	As, atelier indéterminé, ca I ^{er} -II ^e s. [...] -Effigie- [...] -Fruste-	6,73 g; ? h; percée (enchâssée avec un clou sur un anneau en bronze) Inv. S146-0025
	174	As, atelier indéterminé, ca I ^{er} -II ^e s. [...] -Effigie- [...] -Fruste-	4,41 g; ? h Inv. 3007-4
	175	As, atelier indéterminé, ca I ^{er} -II ^e s. [...] -Effigie- [...] -Fruste-	4,17 g; ? h Inv. 4049-163
	176	As, atelier indéterminé, ca I ^{er} -II ^e s. [...] -Effigie à droite- [...] -Fruste-	3,22 g; ? h Inv. 3121-137
	177	As, atelier indéterminé, ca I ^{er} -II ^e s. [...] -Fruste- [...] -Fruste-	2,42 g; ? h Inv. 4019-153
	178	As, atelier indéterminé, ca I ^{er} -II ^e s. [...] -Fruste- [...] -Fruste-	1,85 g; ? h Inv. 4019-156
	179	Moyen bronze, atelier indéterminé, ca I ^{er} -II ^e s. [...] -Effigie à droite- [...] -Fruste-	6,90 g; ? h Inv. 3008-9
	180	Moyen bronze, atelier indéterminé, ca I ^{er} -II ^e s. [...] -Fruste- [...] -Fruste-	3,45 g; ? h Inv. S139-0022

Tabl. 72 (suite). Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, catalogue détaillé des monnaies du site (F. Pilon).

Période	N°/pl.	Description	Identification
	181	Moyen bronze, atelier indéterminé, ca I ^{er} -II ^e s. [...] -Fruste- [...] -Fruste-	3,24 g; ? h Inv. 1060-2
	182	Moyen bronze, atelier indéterminé, ca I ^{er} -II ^e s. [...] -Fruste- [...] -Fruste-	2,05 g; ? h Inv. 4019-179
	183	Moyen bronze, atelier indéterminé, ca I ^{er} -II ^e s. [...] -Fruste- [...] -Fruste-	1,68 g; ? h Inv. 3114-126
	184	<i>Semis</i> , atelier indéterminé, ca I ^{er} s. [...] -Effigie à droite- [...] -Fruste-	4,28 g; ? h Inv. 3008-42
	185	<i>Semis</i> , atelier indéterminé, ca I ^{er} s. [...] -Effigie à droite- [...] -Fruste-	2,10 g; ? h Inv. 3008-40
Victorin	186	Antoninien, Trèves, 270 (Émission 3b) [IMP C VICT]ORINVS P [F AVG] -A- [PAX AVG]; V/[*]// -Pax 1a-	Elmer 682; Cunetio 2530/2538; Normanby 1406 2,15 g; 11 h Inv. 3008-14
	187	Antoninien, Trèves, 270 (Émission 3b) IMP C VICTORINVS P F AVG -A- INV-I-C-TVS; */-// -Sol 5-	Elmer 683; Cunetio 2534/2539; Normanby 1409 1,67 g; 1 h Inv. S95-0015
Tétricus I	188	Antoninien, Trèves, 272-273 (Émission 4) [IMP C TETRI]CVS P F [AVG] -A- [COM]-E-S - [AVG] -Victoria 7-	Elmer 774; Cunetio 2602; Normanby 1472 1,86 g; 11 h Inv. 3008-32
Imitation 2 ^e moitié III ^e s. <i>Claude II</i>	189	Antoninien, ca 268-310]S AVG -O- PROV[-Providentia 6 ou 12-	Cf. RIC V-1, 88/91/92 2,44 g; Ø 17-18 mm; 11 h Inv. 3008-15
Imitations 2 ^e moitié III ^e s. <i>Tétricus I</i>	190	Antoninien, ca 275-310 [...] -Effigie radiée à droite- [...] -Salus 5-	Cf. Elmer 779/788 (type <i>Salus augg</i>) 1,50 g; Ø 14-15,5 mm; 1 h Inv. 3063-98
	191	Antoninien, ca 275-310]CV[-Effigie radiée à droite- [...] -Fruste-	Cf. Elmer ? 1,49 g; Ø 16-18 mm; ? h Inv. 3009-56
Imitations 2 ^e moitié III ^e s. <i>Empereur indéterminé</i>	192	Antoninien, ca 275-310 [...] -Effigie radiée à droite- [...] -Pax 2-	Cf. Elmer 771/775 (type <i>Pax aug</i>) 1,61 g; Ø 14-16 mm; 5 h Inv. 3008-13
	193	Antoninien, ca 275-310 [...] -Fruste- [...] -Personnage indéterminé debout à gauche-	Cf. Elmer ? 0,62 g; Ø 11,5-13 mm; ? h Inv. S88-0010
Imitation constantinienne Type <i>Victoriae laetae princ perp</i>	194	<i>Nummus</i> (1/96 de livre), ca 319-325 CONS[-Effigie casquée à droite- [...] ; ?/ ?/ ? -Victoriae 1a-	2,27 g; Ø 15,5-16,5 mm; 7 h Inv. S139-0021
Monnaies frustes	195	Petit bronze, atelier et époque indéterminés [...] -Fruste- [...] -Fruste-	2,88 g; Ø 16,5-18 mm; ? h Inv. 3008-16
	196	Petit bronze, atelier et époque indéterminés [...] -Fruste- [...] -Fruste-	1,26 g; Ø 14,5-15,5 mm; ? h Inv. 4019-154
Fragment métallique <i>Élément monétaire ?</i>	*197	Grand bronze coupé au demi (?), atelier et époque indéterminés [...] -Fruste- [...] -Fruste-	9,15* g; Ø ≈ 30 mm; ? h; découpe irrégulière; caractère monétaire incertain Inv. S95-0011

Tabl. 72 (suite et fin). Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, catalogue détaillé des monnaies du site (F. Pilon).

Annexes au catalogue des monnaies

Les références bibliographiques spécifiques

BNCMER IV : Besombes 2008
 Crawford : Crawford 1974
 Doyen 2007 : Doyen 2007
 DT : Delestrée, Tache 2004, 2007, 2008
 Elmer : Elmer 1941
 LT : La Tour 1892
 Patat 2005 : Patat 2005
 Pilon 2011 : Pilon 2011
 RIC I^a : Sutherland 1984
 RIC II : Mattingly, Sydenham 1926
 RIC II^a : Carradice, Buttrey 2007
 RIC III : Mattingly, Sydenham 1930
 RIC V : Webb 1927, 1933
 RPC I : Burnett *et al.* 1992
 Scheers 1981 : Scheers 1981

Les trésors cités

Cunetio : Besly, Bland 1983
 Garonne : Étienne, Rachtet 1984
 Normanby : Bland, Burnett 1988
 Rouen : Hollard, Pilon 2005

Code des effigies monétaires romaines

Effigies des empereurs

O• : buste nu, tête nue à droite.
 O•₁ : buste nu, tête nue à gauche.
 O* : buste nu, lauré à droite.
 O*₁ : buste nu, lauré à gauche.
 O : buste nu, radié à droite.
 O₁ : buste nu, radié à gauche.
 O₂ : buste nu, radié à droite, avec traces de *paludamentum* sur les épaules.
 O₄ : buste nu, radié à droite, avec égide.
 A : buste radié à droite, avec cuirasse et *paludamentum*, vu de trois quarts en avant.
 R₇ : buste nu à gauche, avec couronne rostrale.

Effigies des impératrices

L*₁ : buste drapé à droite, les cheveux coiffés en chignon sur la tête.
 L*₂ : buste drapé à droite, les cheveux coiffés en chignon derrière la nuque.
 L*₃ : buste drapé à droite, les cheveux coiffés en chignon derrière la tête.

L*₄ : buste drapé à droite les cheveux coiffés en chignon derrière la nuque, diadème ou couronne dans les cheveux.
 L*₅ : buste drapé à droite, longue natte sur la nuque et bandeau.

L*₆ : buste drapé à droite, longue natte sur la nuque.

Code des types monétaires romains

Aequitas 1 : *Aequitas* debout à gauche ou debout de face, regardant à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

Aequitas 3 : *Aequitas* assise à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

Aigle 2 : Aigle debout à droite ou debout de face, regardant à gauche.

Aigle/empereur 2 : L'empereur levant la main droite et tenant un sceptre transversal de la main gauche, assis de face sur un aigle volant à droite.

Autel 3 : Autel de Lyon composé d'une plate-forme flanquée de deux Victoires qui se tiennent chacune sur une colonne; sur le devant de la plate-forme, la couronne civique entre deux branches de laurier et deux lares; au-dessus, des objets indéfinissables.

Bonus Eventus : *Bonus Eventus* debout à droite, tenant une patère de la main droite et des épis de blé dans la main gauche.

Cérès 2b : Cérès debout à gauche, tenant deux épis de la main droite et une petite torche inclinée de la main gauche.

Cérès 4b : Cérès assise à gauche sur la ciste, tenant deux épis de la main droite et une torche de la main gauche.

Concordia 9 : *Concordia* debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un long sceptre vertical de la main gauche.

Constantia : *Constantia* casquée en habit militaire, debout à gauche, tenant une lance de la main gauche et levant la main droite.

Couronne 3 : Couronne de laurier dans laquelle est inscrite une légende non votive.

Crocodile/palmier : Crocodile enchaîné à un palmier.

Empereur 21 : L'empereur en toge, voilé, debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un petit sceptre incliné de la main gauche.

Empereur à cheval 1 : L'empereur sur un cheval caracolant à gauche, levant la main droite.

Felicitas 17 : *Felicitas* debout à gauche ou debout de face, regardant à gauche, tenant un caducée de la main droite, la main gauche contre la hanche.

Fides 5a : *Fides* debout à droite ou debout de face, regardant à droite, tenant des épis de blé de la main droite et un plateau de fruits de la main gauche levée.

Fortuna 2a: *Fortuna* debout à gauche ou debout de face, regardant à gauche, tenant un gouvernail de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

Génie 2a: Génie, tête nue, debout à gauche, ou debout de face, regardant à gauche, à demi nu, les reins enveloppés d'un manteau, tenant une patère de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche; à ses pieds, à gauche, un autel allumé.

Hilaritas 1: *Hilaritas* debout à gauche ou debout de face, regardant à gauche, tenant une palme de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

Impératrice/paon: L'impératrice voilée, assise sur un paon volant à droite, tenant un sceptre.

Junon 1: Junon parfois diadémée, debout à gauche ou debout de face, regardant à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre de la main gauche.

Jupiter 1: Jupiter à demi nu, assis à gauche, tenant une *victoriola* dans la main droite tendue et un sceptre de la main gauche.

Jupiter 7: Jupiter nu, la chlamyde passée sur l'épaule gauche, debout à gauche ou debout de face, tenant un sceptre de la main gauche et un foudre de la main droite; à ses côtés, à gauche, un aigle.

Laetitia 6: *Laetitia* debout de face, regardant à gauche, tenant une couronne de la main droite et un sceptre vertical de la main gauche.

Minerve 6: Minerve avançant à droite, brandissant un javelot de la main droite et tenant un bouclier de la main gauche.

Moneta: *Moneta* debout à gauche ou debout de face, regardant à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

Neptune 1a: Neptune nu, le manteau passé sur l'épaule gauche et le bras droit, debout de face, regardant à gauche, tenant le trident de la main gauche et un petit dauphin sur le bras droit tendu.

Néron: Néron lauré avançant à droite, paré des vêtements d'Apollon *Citharoedus*, jouant de la lyre de la main droite.

Pax 1a: *Pax* debout à gauche ou debout de face, regardant à gauche, tenant un rameau de la main droite levée et un sceptre transversal de la main gauche.

Pax 2: *Pax* debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un sceptre vertical de la main gauche.

Pietas 7: *Pietas* (ou Livie en *Pietas*?) voilée, assise à droite sur un trône, les pieds posés sur un tabouret, tenant un sceptre de la main gauche et une patère de la main droite.

Pietas 13: *Pietas* debout à gauche, tenant un globe de la main droite et portant un enfant dans la main gauche; de chaque côté, un enfant qui lève la main.

Proue: Proue de navire avec fortifications à droite.

Providentia 6: *Providentia* debout de face, regardant à gauche, tenant de la main gauche un sceptre et de la main

droite une baguette qu'elle pointe sur un globe posé à ses pieds, à gauche.

Providentia 7: *Providentia* debout de face, regardant à gauche, le bras gauche appuyé sur une colonne, tenant un sceptre de la main gauche, la main droite pointée vers un large globe posé à ses pieds, à gauche.

Providentia 12: *Providentia* debout de face, regardant à gauche, le bras gauche appuyé sur une colonne, tenant une corne d'abondance de la main gauche, la main droite pointée vers un large globe posé à ses pieds, à gauche.

Roma 2: *Roma* debout à gauche ou debout de face, regardant à gauche, tenant une *victoriola* dans la main droite et une haste renversée de la main gauche.

Roma 6e: *Roma* assise à gauche sur une cuirasse, tenant une *victoriola* dans la main droite, le coude gauche posé sur un *parazonium*; derrière, un bouclier.

Roma 7: *Roma* debout à droite, le pied gauche sur un casque, tenant une haste renversée de la main droite et une *cornucopia* de la main gauche.

Roma 10: *Roma* assise à gauche, tenant une *victoriola* dans la main droite et une haste de la main gauche; sur le côté du siège, un bouclier.

Salus 3a: *Salus* debout à gauche ou debout de face, regardant à gauche, tenant un sceptre vertical de la main gauche et nourrissant à l'aide d'une patère tenue de la main droite un serpent qui s'élance d'un autel.

Salus 5: *Salus* debout à gauche, tenant un gouvernail de la main gauche et nourrissant à l'aide d'une patère tenue de la main droite un serpent qui s'élance d'un autel, à gauche.

Sol 5: *Sol* nu, la chlamyde flottant derrière lui, allant à gauche, levant la main droite et tenant un fouet de la main gauche.

Spes 1: *Spes* marchant à gauche, tenant une fleur dans la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.

Table: Table ornée d'un bas-relief représentant deux griffons; au-dessus, un vase et une couronne; au-dessous, un bouclier.

Temple 2b: Temple de Janus avec la porte fermée à droite.

Vénus 15: Vénus debout à gauche, tenant une pomme dans la main droite et un gouvernail de la main gauche autour duquel est enroulé un dauphin.

Victoria 7: *Victoria* debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et une palme de la main gauche.

Victoria 13: *Victoria* allant à gauche, tenant de la main gauche une palme posée sur une épaule gauche et de la main droite un bouclier doté d'une inscription.

Victoria 14: *Victoria* allant à gauche, tenant de la main droite un bouclier doté d'une inscription, la main gauche sur le côté.

Victoriae 1a: Deux Victoires se faisant face, maintenant sur un autel un bouclier doté d'une inscription.

Virtus 1: *Virtus* en habit militaire, debout à droite, le pied gauche sur un casque, tenant de la main droite une haste et de la main gauche un *parazonium* qui prend appui sur sa cuisse gauche.

Dates estimatives de perte (DEP) et datations numismatiques (DNum) (tabl. 73)

La date estimative de perte (DEP) représente la période pendant laquelle on estime, à partir d'arguments numismatiques et/ou physiques (l'usure par exemple), qu'une monnaie est définitivement extraite du circuit après une phase de circulation éventuellement discontinuée. Le terme de « perte » a été choisi de manière à être indépendant du motif d'enfouissement et celui d'« estimatif » pour traduire les incertitudes inhérentes à la méthode, comme la méconnaissance des phases de dépôt ou de circulation secondaire de la pièce. En pratique, la DEP s'exprime sous la forme d'un intervalle de temps caractérisé par :

- une borne inférieure: il s'agit de la date de frappe, éventuellement pondérée du niveau d'usure pour les bronzes du Haut-Empire;

- une borne supérieure: il s'agit de la date de démonétisation de la dénomination, ou bien d'une estimation de la date de circulation maximale déduite d'études de trésors, ou encore, pour les bronzes du Haut-Empire, du maximum de la période de frappe pondérée par le niveau d'usure. Une autre date est parfois accolée entre parenthèses à cette borne supérieure; selon le cas, il s'agit soit de la date de démonétisation, soit d'une date de circulation secondaire maximale.

La datation numismatique (DNum) correspond pour sa part à la période pendant laquelle on considère, à partir des seules données numismatiques, qu'une unité stratigraphique s'est constituée. Si une seule monnaie est issue de l'US, la DNum est postérieure à la borne inférieure de l'unique DEP, sans autre précision, car il est impossible de proposer une borne supérieure fiable du fait de réutilisations ponctuelles tardives éventuelles. Sinon la DNum est calculée en faisant la synthèse des DEP et équivaut, dans le cas général, à l'intervalle chronologique suivant: [minimum des bornes inférieures des DEP; maximum des bornes supérieures des DEP]. Lorsque le nombre de monnaies est significatif, ce domaine peut éventuellement être réduit en s'appuyant sur des arguments numismatiques précis. Dans le cas de trésors de circulation enfin, il équivaudra à l'intervalle restreint suivant: [maximum des bornes inférieures des DEP; maximum des bornes supérieures des DEP].

NB: pour les critères d'attribution des DEP et DNum, cf. Pilon 2011.

ST	N° catalogue	DEP	DNum
1053	146	123-220 (275)	123<
1060	181	0-275	0<
3006	65	8-40 (275)	8<
3007	174	0-275	0<
3008	10	-55/+50 (100)	-70/320
	22	-70/+50 (100)	DNum affinée -70/+300
	32	-70/+50 (100)	
	37	-70/+50 (100)	
	51	-15/+30 (100)	
	54	40-170 (275)	
	62	20-90 (275)	
	70	12-40 (275)	
	72	30-60 (275)	
	77	30-60 (275)	
	81	60-100 (275)	
	87	60-90 (275)	
	93	60-90 (275)	
	108	77-110 (275)	
	109	77-110 (275)	
	110	80-240 (275)	
	111	100-240 (275)	
	116	100-140 (275)	
	119	120-250 (275)	
	121	85-120 (275)	
	125	110-150 (275)	
	128	180-260 (275)	
	131	140-275	
	133	130-170 (275)	
	135	130-150 (275)	
	136	134-160 (275)	
	139	160-275	
	142	160-275	
	143	160-275	
	148	150-180 (275)	
	161	210-275	
	163	230-275	
	164	220-260 (275)	
179	40-275		
184	40-250 (275)		
185	40-250 (275)		
186	270-320		
188	272-320		
189	268-320		
192	275-320 (366)		
195	?		

ST	N° catalogue	DEP	DNum
3009	3	-55/+50 (100)	-55/+320
	59	40-170 (275)	DNum affinée -70/+300
	79	37-70 (275)	
	92	60-90 (275)	
	96	80-110 (275)	
	105	80-110 (275)	
	112	110-240 (275)	
	115	100-130 (275)	
	117	120-250 (275)	
	126	130-260 (275)	
	134	123-150 (275)	
	144	123-180 (275)	
	191	275-320 (366)	
3026	21	-70/+50 (100)	
3027	4	-55/+50 (100)	-100/+260 (275)
	5	-55/+50 (100)	
	7	-100/+50 (100)	
	14	-70/+50 (100)	
	19	-70/+50 (100)	
	23	-70/+50 (100)	
	38	-70/+50 (100)	
	76	30-60 (275)	
	91	60-90 (275)	
	104	66-90 (275)	
	152	170-230 (275)	
160	210-260 (275)		
3028	68	12-60 (275)	12-80 (275)
	75	30-60 (275)	
	78	30-60 (275)	
	82	41-70 (275)	
	86	60-90 (275)	
	90	80-200 (275)	
3030	13	-70/+50 (100)	-70/+150 ((275)
	46	-15/+10 (100)	
	98	66-90 (275)	
	99	65-90 (275)	
	102	66-90 (275)	
	106	80-110 (275)	
	122	85-120 (275)	
	127	130-260 (275)	
140	150-180 (275)		
3036	18	-70/+50 (100)	-70/+275
	29	-70/+50 (100)	
	53	120-275	
3040	83	41-70 (275)	41<
3056	26	-70/+50 (100)	-70<
3063	11	-65/+50 (100)	-70/+320
	20	-70/+50 (100)	
	33	-70/+50 (100)	
	43	20-160 (275)	
	47	0-30 (275)	
	50	0-30 (275)	
	64	8-40 (275)	
	190	275-320 (366)	

Tabl. 73. Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, les dates estimatives de pertes (DEP) et les datations numismatiques (DNum).

ST	N° catalogue	DEP	DNum		
3064	2	-65/+50 (100)	-65<		
3067	155	152-180 (275)	152<		
3069	27	-70/+50 (100)	-70/+90 (275)		
	39	-89/300			
	101	66-90 (275)			
3084	25	-70/+50 (100)	-70/+50 (100)		
	28	-70/+50 (100)			
	30	-70/+50 (100)			
	31	-70/+50 (100)			
3088	6	-55/+50 (100)	-55/+50		
	45	-8/+50 (100)			
3101	49	20-140 (275)	20<		
3109	1	-65/+50 (100)	-70/170 (275)		
	8	-55/+50 (100)			
	15	-70/+50 (100)			
	61	50-170 (275)			
	69	12-40 (275)			
	71	30-60 (275)			
	73	30-60 (275)			
	94	41-70 (270)			
	97	66-90 (275)			
3110	12	-65/+50 (100)	-65<		
3111	66	20-60 (275)	20<		
3112	100	80-110 (275)	80-210 (275)		
	132	150-210 (275)			
3114	16	-70/+50 (100)	-70/+275		
	36	-70/+50 (100)			
	58	20-60 (275)			
	67	8-40 (275)			
	85	60-100 (275)			
	88	41-90 (275)			
	124	98-120 (275)			
	130	116-140 (275)			
	158	170-220 (275)			
	162	260-275			
	183	0-275			
	3121	107		80-110 (275)	80-275
		176		0-275	
3122	48	0-30 (275)	0-250 (275)		
	52	8-40 (275)			
	118	120-250 (275)			
3151	9	-55/+50 (100)	-55/+50 (275)		
	42	-36/-10 (275)			
3152	24	-70/+50 (100)	-70/+50 (275)		
	44	0-50 (275)			
3158	17	-70/+50 (100)	-70<		

ST	N° catalogue	DEP	DNum
4019	145	123-220 (275)	0-275 DNum affinée 120-240 (275)
	150	160-190 (275)	
	151	190-240 (275)	
	154	160-190 (275)	
	157	171-190 (275)	
	166	230-275	
	167	20-275	
	169	20-275	
	177	0-275	
	178	0-275	
	182	0-275	
196	?		
4049	40	-76/300	-76/+275
	55	40-170 (275)	
	74	50-180 (275)	
	89	41-70 (275)	
	138	160-220 (275)	
	147	170-220 (275)	
	172	0-275	
	175	0-275	
4079	34	-50/+50 (100)	-50/+300
	84	41-100 (275)	
	113	79-300	
	141	160-275	
	149	150-190 (275)	
4091	168	20-275	20<
4116	41	-60/+275	-60/+275
	57	40-170 (275)	
4151	171	40-275	40<
4225	129	150-275	150-275
	156	220-260 (275)	
HS	35	-65/+50 (100)	-65/+250 (275)
	120	81-140 (275)	
	123	170-250 (275)	
S 86	63	20-50 (275)	20-320 (366)
S 88	56	40-170 (275)	40-320 (366)
	193	275-320 (366)	
S 95	80	41-80 (275)	41-320
	95	62-90 (275)	
	153	180-250 (275)	
	187	270-320	
	197	?	
S 118	103	65-90 (275)	65<
S 119	170	0-275	0<
S 138	60	0-170 (275)	0-275
	114	120-240 (275)	
	159	200-275	
S 139	180	0-275	0-348 (366)
	194	319-348 (366)	
S 144	137	160-220 (275)	160<
S 146	165	180-200 (275)	0-275
	173	0-275	

Tabl. 73 (suite et fin). Neuville-sur-Sarthe, Le Chapeau, les dates estimatives de pertes (DEP) et les datations numismatiques (DNum).

Le sanctuaire du Chapeau (Neuville-sur-Sarthe)

Évolution d'un complexe cultuel en territoire cénoman du II^e siècle av. J.-C. au III^e siècle ap. J.-C.

Le sanctuaire gaulois puis antique du Chapeau est localisé en périphérie nord du Mans, l'ancienne capitale de cité des Aulerques Cénomans : *Vindinum*. La longévité du rôle cultuel de ce site, durant environ 3 siècles, est remarquable. Son origine est probablement liée à des enclos fossoyés cultuels proches d'une ferme gauloise. Après la conquête de la Gaule sont construits des temples maçonnés et des allées cultuelles. De profonds et rapides remaniements successifs transforment ce lieu en un important sanctuaire, s'étendant au moins sur 2 ha, organisé en trois zones comportant divers bâtiments, temples et enclos et un portique. De nombreux objets sont liés à la présence de fidèles et d'officiants (verreries, fibules, céramiques, nécessaires à écriture, bagues, monnaies, outils, armement). La richesse et la variété des données acquises et la restitution de l'histoire du site permettent une réflexion sur les espaces cultuels du territoire des Aulerques Cénomans et un élargissement au reste de la Gaule. Elle met en avant la variabilité des expressions cultuelles entre sanctuaires au sein d'une région cohérente sur le plan culturel et propose des modèles de fonctionnements différenciés, dans le temps mais aussi durant les mêmes étapes chronologiques.

Gérard Guillier est responsable de recherches archéologiques à l'Inrap et membre de l'UMR 8546 « Archéologie & Philologie d'Orient et d'Occident » ; il est spécialisé dans les périodes protohistorique et antique.

35 € prix valable en France
ISBN : 978-2-271-13385-4
ISSN : 2118-6472



www.cnrseditions.fr
www.inrap.fr